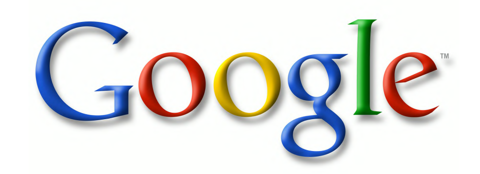
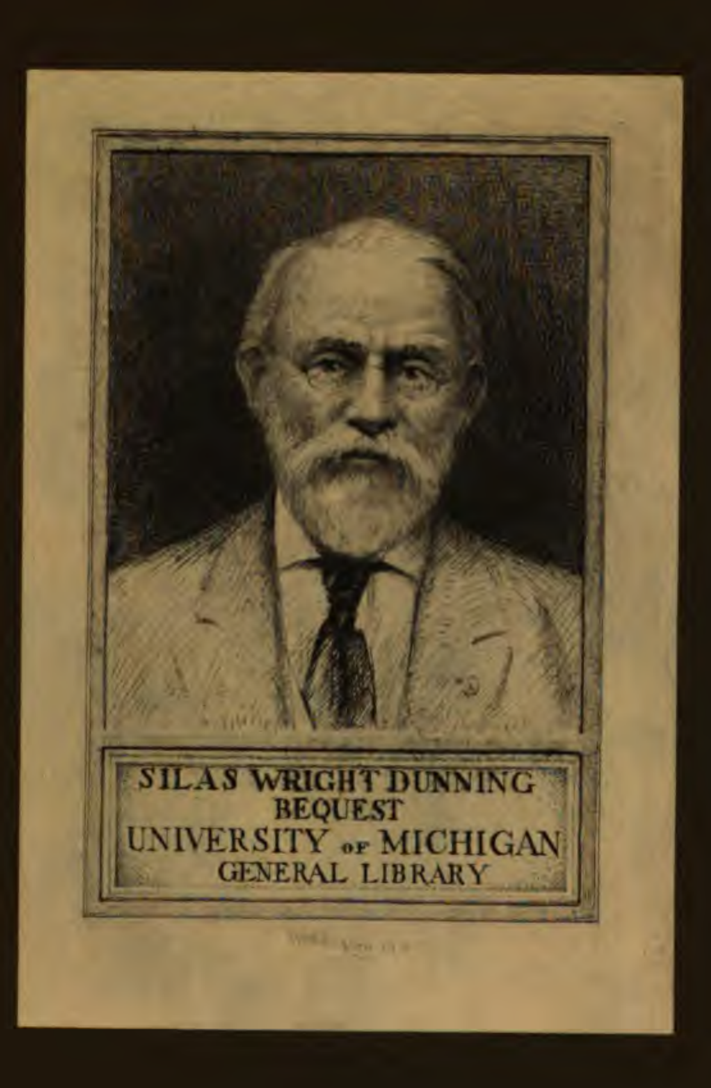



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE.

Article 13 du Règlement intérieur. — La Société, en admettant au Bulletin les articles communiqués par ses membres, n'entend ni en approuver le contenu, ni en prendre la responsabilité.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE

Année 1895. — 49e Volume.

19e DE LA 3e SÉRIE.



AUXERRE
SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ.

PARIS

G. MASSON,
120, Boulevard Saint-Germain.

A. CLAUDIN,
16, rue Dauphine, 16.

MDCCC XCV

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1895

I

SCIENCES HISTORIQUES

LES LE ROUGE DE CHABLIS

(SUITE)

Par M. Henri MONCEAUX.

VII

PIERRE LE ROUGE

A PARIS (1479-1493).

LES PREMIERS LIVRES ILLUSTRÉS DE GRAVURES SUR BOIS, A PARIS. — PIERRE LE ROUGE, CALLIGRAPHE, DESSINATEUR, MINIATURISTE ET GRAVEUR. — LA DANSE DES MORTS. — LE CALENDRIER DES BERGERS. — LES LIVRES IMPRIMÉS POUR VÉRARD ET LES AUTRES ÉDITEURS. — LES HEURES. — LA MER DES HYSTOIRES. — L'ART DE BIEN VIVRE ET DE BIEN MOURIR, ETC.

En quittant Chablis dans le courant de l'année 1478, pour retourner à Paris et reprendre les travaux de la vie quotidienne, Pierre Le Rouge voyait s'ouvrir pour lui des horizons nouveaux que les conversations et les conseils pratiques de son frère Jacques avaient fait sans doute apparaître. Il voyait clairement que son premier métier de scribe et de calligraphe était condamné à périr par suite de l'invention venue de Mayence qui se propageait si rapidement partout.

Il lui fallait donc, s'il voulait vivre et prospérer, ne pas s'attarder dans l'ornière des regrets et des luttes stériles, et s'initier définitivement aux secrets de l'art de l'impression qu'il avait déjà commencé à pratiquer.

Comme miniaturiste et enlumineur il conservait ses relations avec les libraires, qui jusqu'alors l'avaient fait vivre, et les pre-

miers livres à gravures sur bois venus de Mayence et de Strasbourg qu'il put voir à Paris, durent vivement l'intéresser et provoquer chez lui le désir d'utiliser dans cette voie son talent de dessinateur.

Pierre Le Rouge fréquentait sans doute aussi les ateliers de typographie et prenait part à leurs travaux. Ces ateliers étaient alors peu nombreux à Paris ; mais s'il s'occupa à cette époque de travaux d'impression, ce ne fut pas pour son compte personnel, mais pour celui de différents libraires-éditeurs. On ne le voit signer aucun livre de son nom avant l'année 1487, c'est-à-dire huit ans après avoir donné à Chablis l'édition du *Livre des bonnes mœurs* de Jacques Legrand.

Quant à la gravure sur bois, elle ne fut exploitée que tardivement à Paris. Après les premiers essais elle avait momentanément périclité dans les pays d'outre-Rhin, faute de dessinateurs suffisants ; mais elle avait pénétré dès 1476 en Italie où elle trouvait des interprètes qui surent en peu de temps tirer un parti avantageux de la gravure sur bois et sur métal pour l'illustration du livre.

Dès 1479 nous voyons Jean Alvisius et ses associés éditer à Vérone en in-4° les fables d'Esope qu'ils illustrent d'une gravure sur bois pour chaque fable. L'allemand Walch réimprima à Venise, avec de nombreuses planches, le *Fasciculus temporum* de Rolewinck, publié d'abord à Cologne. A la même époque l'industrie des bois gravés apparaît à Lyon, grâce au voisinage de Genève et surtout de Bâle, dont les imprimeurs avaient appris en Allemagne les procédés de la taille du bois, mais il faudra encore plusieurs années pour qu'elle s'installe à Paris.

Elle y arrive enfin et elle y est de suite appréciée à sa valeur. Le Missel de Paris sorti le 22 septembre 1481 des presses de Jean Dupré contient, entre les folios 78 et 79, 2 folios non chiffrés consacrés à deux grandes gravures (Dieu le Père sur son trône et Jésus sur le Calvaire) qu'on rencontrera désormais avec quelques variantes au canon de chaque Missel. Cet essai isolé trouvera bientôt des imitateurs. A peine Jean, frère de Pasquier Bonhomme, a-t-il fait paraître son premier livre imprimé avec figures (1) que tous les ateliers veulent l'imiter. Les libraires comprennent aussi de quelle importance est pour leur commerce l'illustration des pages et comme ils ont à leur disposition de nombreux artisans de la plume et du pinceau, ils s'empressent de charger les plus capables de dessiner sur les planches de bois les sujets dont ils ont besoin.

(1) *Destruction de Troye la grant*... Paris, Jean Bonhomme. Mai 1484.



Mais la plus grande difficulté n'était pas vaincue; il arrivait souvent que d'un bon dessin sortait une piètre gravure. L'apprentissage des dominotiers, qui n'avaient eu jusque-là qu'à tailler des empreintes pour les jeux de cartes et de grossières images de dévotion, était encore à faire, et il était indispensable que les artistes eux-mêmes se missent à tailler le bois pour interpréter leurs dessins et la pensée qui les avait guidés. C'est ce qui explique les grandes différences de qualité qui existent entre les illustrations des livres à cette époque. Certaines gravures sont mal dessinées et la taille grossière du bois accentue encore leur conception barbare ; chez d'autres le dessin est bon, mais la taille hâtive et maladroitement exécutée gâte entièrement le travail de l'artiste. Enfin, lorsque celui-ci, après avoir établi son dessin, s'est adonné à en rehausser les valeurs par une taille bien comprise et l'a gravé lui-même, on le reconnait facilement. On admire encore aujourd'hui les travaux qui furent exécutés dès la première heure à Paris par certains de nos imagiers, tandis qu'en Allemagne et à Lyon on fut longtemps à ne produire que des œuvres grossières; la gravure en relief dut attendre pour y prendre son essor qu'un maître comme Albert Durer lui apportàt le secours de son génie.

A Paris, au contraire, des peintres tels que Jehan Fouquet et Jehan Perréal, encouragés par le roi et les grands seigneurs de la cour, avaient donné un grand essor à la décoration des manuscrits et formé une école nombreuse où se recrutèrent rapidement des dessinateurs et des graveurs pour l'illustration du livre imprimé. Parmi ceux-ci il faut sans aucun doute compter Pierre Le Rouge.

« Que ces gens, dit M. Henri Bouchot (1), laissant le pinceau pour le crayon, se soient mis à dessiner des figures en bois, le cas n'est pas niable. On sait d'ailleurs que l'un d'entre eux suivait le roi Charles VIII aux armées d'Italie, et esquissa vraisemblablement les batailles de la campagne, au fur et à mesure des événements. Or, dans les livres publiés à cette époque en France, il se rencontre des vignettes trop rapprochées des miniatures pour qu'on n'en puisse reconnaître le goût et la finesse français. Telle est, par exemple, l'illustration de la *Mer des Hystoires*, imprimée par Le Rouge en 1488, où la souplesse du dessin se marie dans quelques pièces à la dextérité extraordinaire des gravures. Quelques autres néanmoins laissent à désirer ; ils estropient les meilleures choses par leur trait inhabile et leur maladresse de main. N'étaient-ils

(1) *Le livre, l'illustration, la reliure*, étude historique sommaire, par Henri Bouchot, ancien élève de l'école des Chartes, etc..... Paris. Quantin.

point, ces tailleurs de bois, imprimeurs eux-mêmes, les Commin, les Guyot Marchant, les Pierre Le Caron, les Jean Trepperel et autres ? On serait tenté de voir dans certaines œuvres informes le travail hâtif et lestement conduit d'un artisan pressé par le tirage. Or, comme on sait, d'autre côté, la part prise par les libraires à la confection des planches, notre supposition ne paraît point inadmissible en soi. »

Nous avons voulu citer en entier cette opinion d'un auteur compétent qui vient corroborer la nôtre. Il nous faut chercher maintenant quels furent les premiers illustrateurs de livres parisiens, ceux qui tracèrent les dessins et les modèles et donnèrent une impulsion si vive à l'art nouveau de la gravure en relief, en taillant eux-mêmes quelques-uns des chefs d'œuvre qui nous sont parvenus.

Notre travail ayant simplement pour but de rechercher la part prise par les Le Rouge dans les progrès de l'imprimerie et de la gravure à Paris, nous n'avons point l'intention d'élargir outre mesure le cadre de cette étude. Et d'ailleurs nos connaissances sur la matière sont encore trop peu étendues pour que nous nous embarquions dans une étude générale des produits des presses parisiennes à la fin du xv[e] siècle. Il nous faut aujourd'hui circonscrire notre travail et voir quels furent les principaux imprimeurs et éditeurs de livres illustrés de planches de bois, pendant les douze années qui vont suivre l'année 1481 où apparaît à Paris le premier livre avec gravures. Car Pierre Le Rouge disparaissant après 1493, sans doute atteint par la mort, nous n'aurons plus à nous occuper de lui que pour retrouver les bois gravés ou tout au moins dessinés par notre compatriote et utilisés à nouveau par son fils dans les éditions postérieures à cette époque.

Ces gravures sur bois nous permettront de retrouver la trace de Guillaume Le Rouge dont nous constatons la présence à Paris à plusieurs reprises et qui se servait du matériel de son père et du sien.

Laissant de côté les imprimeurs et éditeurs parisiens qui ne se sont point occupés de suite de l'illustration du livre, nous avons cherché à retrouver dans les ouvrages contenant des gravures sur bois des indications sur la manière de chaque artiste et sur cet artiste lui-même.

Beaucoup d'incunables illustrés nous sont passés par les mains, mais nous devons avouer qu'une grande obscurité règne encore dans notre esprit et ne nous permet pas d'aborder un sujet aussi difficile avec la certitude de faire la lumière. Il faudrait pour un

tel travail avoir à sa disposition tous les ouvrages imprimés à Paris aux xve et xvie siècles et les étudier en les groupant par ateliers et par dates chronologiques. Nous allons dire simplement ce que nous que avons observé, laissant à d'autres le soin de compléter cette étude.

Le premier livre imprimé à Paris avec date contenant des gravures que nous avons pu rencontrer est le Missel de Paris (1) édité par Jehan Dupré qui commence à imprimer cette année même. Au f° LXXIX (Canon) on trouve, comme nous l'avons dit plus haut, une grande planche à pleine page représentant le Christ en croix avec la Sainte-Vierge et Saint-Jean. A la suite on remarque une gravure représentant le Père éternel sur son trône, le chef couvert de la tiare est entouré de quatre anges, avec les emblêmes de quatre évangélistes aux angles de la planche. Malgré leur style un peu archaïque, ces deux gravures dénotent une main exercée et un dessinateur habile qu'on est étonné de rencontrer dès les débuts de la gravure sur bois à Paris. Mais si l'on fait attention que le nom de Dupré se trouve associé pour ce labeur avec celui de Désiré Huym, un nom allemand, on est amené à tirer la conclusion que ce Désiré Huym arrivait de Strasbourg, de Mayence ou de Cologne avec la connaissance du dessin et la pratique des procédés, et que Dupré fut heureux de s'associer un homme qui savait tailler le bois et allait lui donner une supériorité marquée sur les autres ateliers de typographie parisiens. C'est aussi vers cette époque que fut imprimé chez lui le *Livre des Institutes de Justinien*, production en vers français du normand Jean d'Annebaut (2), avec les caractères employés dans le même atelier pour la coutume de Normandie et avec une gravure sur bois représentant le jeune roi de France, assis sur son trône et entouré de ses familliers. On reconnait bien dans cette planche le faire allemand de l'associé de J. Dupré.

Mais, pour des raisons que nous ignorons, cette association fut bientôt rompue et J. Dupré qui ignorait sans doute les principes du dessin et n'avait point pris le temps de s'initier d'une manière parfaite aux travaux de la gravure sur bois, ne produisit plus que des gravures inférieures et très rudimentaires jusqu'au jour où il adopta les procédés de la gravure en creux sur planches de cuivre.

(1) *Missale parisiense*.... Paris, Jehan Dupré et Désiré Huym. In-f° goth., r. et n. sign. a-z par 5. Ex. Bibl. nat. (Velins n° 914).

(2) Cpr. deux exemplaires de cet ouvrage rarissime à la bibliothèque du château de Chantilly.

Et si plus tard on trouve dans ses éditions quelques belles planches, c'est qu'il a emprunté le secours de dessinateurs plus expérimentés. On peut suivre les débuts personnels de Dupré en 1483, dans le livre de Jehan Boccace (1), qu'il décore de gravures grossoyées et lourdement dessinées. Bientôt il va travailler pour Vérard pour lequel il imprime la première édition française du Decaméron de Boccace en 1485, mais, quoique cet éditeur cherche presque toujours à faire disparaître le nom de l'imprimeur sous sa marque personnelle, on reconnaîtra assez facilement les bois de Dupré à leurs imperfections de dessin et de taille, à leur archaïsme, à leurs anachronismes peu scrupuleux.

En 1486 nous le voyons bien à Abbeville faire usage de très belles planches dans les ouvrages qu'il imprime avec Pierre Gérard et tout le monde connaît la Cité de Dieu de Saint-Augustin traduite en français par Raoul de Presle. Mais pour l'exécution de ces splendides gravures dont il avait sans doute apporté les planches de Paris, il a eu certainement un collaborateur, aussi bien que pour celles du Lancelot du Lac qu'il imprima à Paris en 1488. Comment expliquer sans cette circonstance, les gravures si inférieures de dessin et d'une exécution si gauche qu'on trouve dans ses autres ouvrages, notamment dans le *Roman de la Rose* qu'il imprima en 1490 et qui a été réédité en *fac-simile* dans ces dernières années, malgré sa mauvaise exécution.

Nous retrouvons les deux belles planches de 1481 dans le Missel de Châlons édité par J. Dupré en 1489 et dans le Missel d'Auxerre de 1490 où elles se trouvent associées à d'autres gravures moins bonnes.

A la même date de 1481, Geoffroy de Marnef ouvrait à Paris un établissement de libraire-éditeur auquel il annexa plus tard un atelier de typographie que les héritiers du nom rendirent célèbre au XVIe siècle par les excellentes illustrations qui en sortirent, atelier où des artistes tels que Jean Cousin ne dédaignèrent pas de travailler. Mais les premiers essais de G. de Marnef dans la voie de l'Illustration du livre n'offraient ni un dessin parfait ni une taille bien réglée et il faut arriver jusqu'en 1493 aux *Heures à l'usage de Troyes* données par cet éditeur (2) pour trouver chez lui une œuvre digne des progrès accomplis. Et nous inclinons à pen-

(1) *Le livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes infortunez* translaté de latin en françois par Laurent de Premierfait. Paris. J. Dupré 1483. Petit in-f° goth. avec grav. sur bois au commencement de chaque livre. (Bibl. nat. Inv. Reserve G. 356).

(2) *Horae ad usum Trecensem*. Paris, pour Joffroy de Marnef, 13 aoust

ser, comme nous le verrons plus loin, que tout au moins pour les gravures de ces Heures, G. de Marnef a emprunté le secours des Le Rouge.

De 1483 à 1485, apparaissent à Paris de nouveaux ateliers dirigés par Antoine Caillaut (1483-1505), Georges Mittelhus (1484-1500), Vincent Commin (1), Jehan et Pasquier Bonhomme, Pierre Levet (1485-1499), et quelques autres, mais leurs débuts sont modestes et ce n'est point là, dans ces ateliers, qu'il faut chercher des planches bien dessinées et artistement gravées.

Enfin en 1485 et 1486 de nouveaux imprimeurs et libraires-éditeurs s'installent à Paris et fondent des établissements qui primeront tous les autres, grâce au soin qu'ils vont apporter à l'illustration de leurs éditions, illustrations devenues un besoin aussi bien pour le commerce et la vente des livres imprimés que pour celui des manuscrits.

C'est d'abord Guy ou Guyot Marchant qui s'établit en 1483, mais ne commence réellement à être connu qu'en 1485. Ses nombreuses éditions populaires de la Danse des Morts et du Calendrier des bergers l'ont rendu célèbre et on le retrouve à Paris jusqu'en 1502.

Puis arrive Antoine Verard (1485-1512), le fameux propagateur des livres d'heures illustrés, des romans de chevalerie si appréciés au Moyen-Age et dont les éditions précieuses se vendent au poids de l'or encore aujourd'hui.

Enfin, en 1486, entrent en scène Philippe Pigouchet, le célèbre imprimeur et graveur (1486-1502), et le libraire Simon Vostre (1486-1520), dont les innombrables éditions de livres d'heures sont recherchées pour la beauté de leurs caractères et de leurs gravures. Mais ces illustrations, obtenues la plupart au moyen de planches de cuivre, mettent les ateliers de Pigouchet et les éditions de Vostre en dehors de notre enquête et nous ne nous occuperons pas en ce moment des chefs-d'œuvre sortis de leurs presses. Nous restons donc avec les ateliers de Guy Marchant et les livres d'Antoine Vérard dont nous allons nous occuper plus spécialement, car il nous apparait que Pierre Le Rouge, dont nous avons perdu la trace depuis son retour de Chablis a dû travailler pour ces deux éditeurs

1493, avec 17 grandes planches et nombreux petits bois. (Cpr plus loin la description de cet ouvrage.)

(1) Vincent Commin, libraire-éditeur, nous paraît avoir emprunté le plus souvent les presses de P. Le Rouge, qui imprima pour lui plusieurs ouvrages illustrés de gravures.

soit seul, soit avec son fils Guillaume et son neveu Nicolas et contribuer pour une grande part à l'illustration des livres parisiens qui vont lutter avec succès contre les éditions allemandes et italiennes.

Bien d'autres imprimeurs pourraient être cités comme ayant exercé leur art à Paris et illustré des livres à la fin du xvᵉ siècle (1), mais tout en rendant justice à leurs travaux, nous devons les passer sous silence, car la plupart ne s'établissent qu'en 1489 et années suivantes et à cette époque la gravure sur bois avait pris son essor ; des élèves s'étaient formés dont quelques-uns devaient approcher les maîtres et nous sortirions du cadre que nous nous sommes tracé en nous en occupant.

En ce qui concerne Antoine Vérard, une étude magistrale a déjà été faite des ouvrages mis au jour par cet éditeur, et Jules Renouvier (2) a été frappé bien avant nous de la beauté des planches des livres qui portent son nom. Tout en étant persuadé que Vérard n'était pas simplement éditeur, mais qu'il était en même temps miniaturiste, graveur et imprimeur, il est forcé de convenir qu'il s'est fait souvent aider dans ses travaux et que Pierre Le Rouge fut un de ses collaborateurs les plus assidus. Nous verrons tout à l'heure qu'il le fut dès la première heure et pour la plus grande part. Citons à ce propos le passage où Renouvier, à l'occasion d'un ouvrage édité par Vérard en 1490, affirme la grande valeur de Pierre Le Rouge comme imprimeur et comme illustrateur de livres.

« C'est surtout pour l'impression de ses livres d'histoire que Vérard paraît avoir emprunté le secours de ses confrères. ***Lucan, Suetone et Saluste en françoys, imprimé l'an 1490 par Pierre Le Rouge, libraire du roy notre sire pour Anthoine Vérard, marchant-libraire***, se distingue par l'ornementation historiée de trois grandes initiales : L à larges traits d'accolades et d'entrelacs où se groupent Saint-Georges, la reine de Lydie, le dragon et beaucoup d'autres animaux au milieu de feuillages occupant presque toute la page ; S formé de corps de dragons abouchés ; P historié de

(1) Citons parmi les plus méritants :

Pierre Le Caron (1489-1500). — Durand Gerlier (1489-1529). — Michel Lenoir (1489-1509). — Wolfgrand Hopyl (1489-1517). — Germain Bineaut (1490). — Denis Roce (libraire) (1490-1518). — Jehan Trepperel (1491-1508). — Denis Meslier (1491). — Enguilbert de Marnef (1491-1547). — Laurent (Le Petit) 1491-1517). — Gilles Cousteau (1492-1530). — Jean Maurand (1492).

(2) *Des Gravures sur bois dans les livres d'Anthoine Vérard*. Paris 1859.

l'Acteur dans sa chaire et devant son pupitre. Les pages où se placent ces lettres sont de plus ornées de bordures dans le goût des livres d'Heures.

La composition de toutes ces figures est ferme, la taille faite de hachures courtes et bien prises. Mais la plus grande part en revient, je crois, à Pierre Le Rouge, dont la marque, un rosier surmonté d'une fleur de lis couronnée, se trouve à la fin du livre et qui avait déjà donné des planches semblables dans une édition de *la Mer des Hystoires*, en 1488. On voit de plus ici plusieurs petites planches représentant des sujets de bataille et l'Acteur à son pupitre ; elles sont taillées au trait, d'une façon épaisse, et placées avec trop peu d'à propos pour n'être pas des illustrations d'emprunt jurant souvent avec la netteté typographique du livre. »

Comme on le voit la collaboration de Pierre Le Rouge aux éditions de Vérard est certaine et elle fut beaucoup plus persistante et suivie qu'on ne l'a cru jusqu'ici, parce qu'on a toujours accepté cette idée erronée que Vérard avait été lui même imprimeur. Plusieurs ouvrages portent en effet à l'*Explicit* : *imprimé par Anthoine Vérard*, etc. (1). Mais une étude attentive des éditions nous autorise à penser que l'éditeur d'ouvrages aussi nombreux ne pouvait être imprimeur en même temps et suivre pour son compte les opérations si complexes de la mise à jour d'un volume. Sans doute dans les premiers temps de son établissement, il a pu se rappeler son ancien métier de calligraphe et de miniaturiste, et illustrer certains exemplaires de luxe qu'il offrait en dédicace à ses protecteurs, mais il était vraiment trop occupé par la préparation puis par la vente de ses éditions pour pouvoir les imprimer lui-même. Et d'ailleurs le petit établissement qu'il occupa sur le pont Notre-Dame jusqu'en l'année 1500, ne lui aurait pas permis de loger des presses et des ouvriers. Il avait assez à faire d'y ranger les exemplaires de ses nombreuses éditions.

La diversité comme la qualité des gravures sur bois qu'on trouve dans ses livres ne dépendaient donc pas entièrement de lui, mais plutôt de l'atelier où il s'était adressé pour faire imprimer ses ouvrages. En effet les imprimeurs prirent de bonne heure l'habitude de joindre aux gravures principales, faites avec soin et découpées spécialement pour l'ouvrage qui leur était commandé, d'autres gravures moins importantes ayant souvent servi pour

(1) On lit souvent pōr (pour) qui a pu être confondu avec par.

d'autres labeurs, très souvent aussi mal dessinées ou dont le trait avait été mal suivi par des compagnons débutants. Suivant les besoins de la composition ces petits bois, gravés à la hâte, servaient, dans des moments de presse, à orner des ouvrages tout à fait étrangers à leur facture.

Jules Renouvier le dit lui-même (1) : « Le nombre considérable des planches qui accompagnent les livres de Vérard et l'inégalité de leur exécution, indiquent que pour la gravure comme pour l'imprimerie il eut des compagnons. Parmi ces imprimeurs, il y en a comme Le Rouge, Le Caron, qui sont connus par les gravures de leurs propres livres ; ils purent faire avec lui des échanges de planches. Parmi les compagnons ou apprentis qu'il employa il y en eut sans doute qui s'occupèrent plus particulièrement du travail mécanique de la taille du bois. Mais Vérard n'en fut pas moins maître dans toutes les branches de son art, pour diriger, dessiner et manier au besoin le canif et le rouleau. »

Cette dernière remarque de Renouvier ne paraît plus exacte en ce qui concerne Vérard, aujourd'hui qu'on peut constater, en étudiant ses éditions, la diversité des ateliers d'où elles sont sorties, ce qui n'aurait point eu lieu si Vérard en avait eu d'organisés chez lui. L'illustre éditeur, avec son esprit d'initiative, n'aurait point manqué de le faire s'il y eût trouvé un avantage, ou plutôt s'il lui avait été possible de mener de front tant d'affaires à la fois. Mais il était bien préférable pour lui de faire imprimer ses livres au dehors, comme la plupart des éditeurs le font encore aujourd'hui, et de choisir ses collaborateurs dans les meilleurs ateliers.

L'observation de Renouvier s'applique à Pierre Le Rouge avec plus de force, car il résulte des labeurs sortis de ses presses, signés de son nom ou revêtus de sa marque, qu'il était très expert dans tous les travaux qui sont du domaine de l'imprimerie, de la gravure sur bois, de la miniature et de la calligraphie. Comme Vérard, il avait commencé par être calligraphe et miniaturiste. Comme lui aussi et bien plus tôt que lui, il s'était lancé dans les nouveautés apportées de Strasbourg.

Dès qu'il eut apprécié l'importance du nouvel art que sa connaissance du dessin lui permettait d'aborder mieux qu'aucun autre il voulut perfectionner l'industrie du livre par l'introduction d'illustrations presque inconnues à Paris avant qu'il n'eut apporté son précieux concours à Vérard, à Guy Marchant, à Commin, à Le Caron, etc.

(1) Loco cit. p. 49.

Mais ici commence la plus grande difficulté du problème que nous cherchons à résoudre, à savoir la reconstitution de l'existence de Pierre Le Rouge, celle de son fils Guillaume, enfin celle de Nicolas Le Rouge qui parait avoir été un neveu du premier.

Il est certain qu'on perd de vue Pierre Le Rouge à partir de mars 1478. Est-il rentré à Paris directement, ou bien a-t-il été se perfectionner dans les ateliers de Bâle ou de Strasbourg ? Aucun document ne nous permet de déchirer le voile qui recouvre cette période de son existence. Pendant six ans il nous échappe et, en attendant que la vérité se dégage, toutes les suppositions nous sont permises.

Sans doute notre artiste bourguignon avait repris son labeur de chaque jour et son métier de calligraphe et de miniaturiste. Sans doute aussi il était rentré dans l'un des ateliers parisiens qu'il avait fréquentés tout d'abord au moment de son apprentissage, soit comme compositeur, soit comme prote ou correcteur. Sans doute encore Pierre Le Rouge et son fils Guillaume s'étaient initiés d'une manière complète aux travaux de la taille du bois. Mais il nous faudrait des éléments pour préciser davantage et arriver à la connaissance, à l'explication de ce grand fait qui intéresse au plus haut point l'histoire de l'art, à savoir : l'apparition à Paris en 1485 de gravures sur bois remarquables et comme on n'en avait point encore observé dans les quelques livres timidement illustrés, sortis jusqu'alors des presses parisiennes. Des gravures intéressantes à plusieurs titres apparaissent tout à la fois chez un éditeur, Vérard, qui avait soin de ne pas divulguer le nom de l'artiste qu'il employait et chez un imprimeur-éditeur, Guy Marchant, dont l'atelier n'avait produit jusque-là aucun livre illustré, aucune planche gravée et qui prend soin lui aussi de ne pas donner le nom du graveur qu'il emploie. Mais cet artiste va se dénoncer lui-même par ses œuvres qui sont d'un dessinateur original et primesautier en même temps que d'un graveur émérite.

Ces belles planches reproduisent un sujet qui, malgré son horreur et ses scènes lugubres, intéressait au plus haut point nos ancêtres du xve siècle. Nous voulons parler de cette *Danse macabre* peinte sous les arcades du Charnier des Innocents dès 1425. Ces scènes étranges frappaient vivement l'imagination de nos aïeux ; elles avaient soulevé la curiosité des Parisiens aussi bien que celle des étrangers qui s'efforcèrent bientôt de les imiter ; de nombreux manuscrits les avaient reproduites et amplifiées bien avant l'invention de l'Imprimerie.

Un sujet aussi populaire ne pouvait manquer d'être reproduit

par les procédés typographiques. A peine la gravure sur bois faisait-elle son apparition à Paris que les imprimeurs faisaient graver des planches reproduisant exactement les scènes du Charnier des Innocents qu'on débitait à profusion avec des légendes et dialogues en vers analogues au sujet, dont on attribue encore aujourd'hui la paternité au célèbre Gerson, mais sans aucune preuve qui puisse autoriser cette attribution. Bientôt, vers 1488, on introduisait dans les livres d'Heures des séries de gravures plus petites reproduisant les mêmes scènes. Nous allons nous arrêter un instant sur ces Danses des Morts, malgré leur sujet peu attrayant, et nous en suivrons les premières éditions afin de montrer que les Le Rouge en furent les graveurs.

Qu'était-ce d'abord que ces fameuses Danses des Morts si célèbres au Moyen Age ? De nombreux érudits se sont occupés de ce sujet qui paraît épuisé aujourd'hui. Après les travaux de Langlois, de G. Peignot, de de La Borde, de Francis Douce, de Champollion-Figeac, et de tant d'autres, il ne nous appartient pas d'en disserter à nouveau. Nous ne pouvons que renvoyer aux ouvrages spéciaux les lecteurs que ce sujet pourrait intéresser. Mais il nous sera permis de faire un résumé de la question en empruntant quelques passages aux auteurs cités plus haut.

Comme l'a fort bien expliqué Langlois, la Danse des Morts ne fut que la mise en scène du drame moral et chrétien que l'on trouve dès le XIIe siècle dans les sermons populaires des prédicateurs et des scholastiques et dont le fond est une sorte de prosopopée dans laquelle la *Mort*, personnifiée, s'adresse aux gens de toutes les conditions.

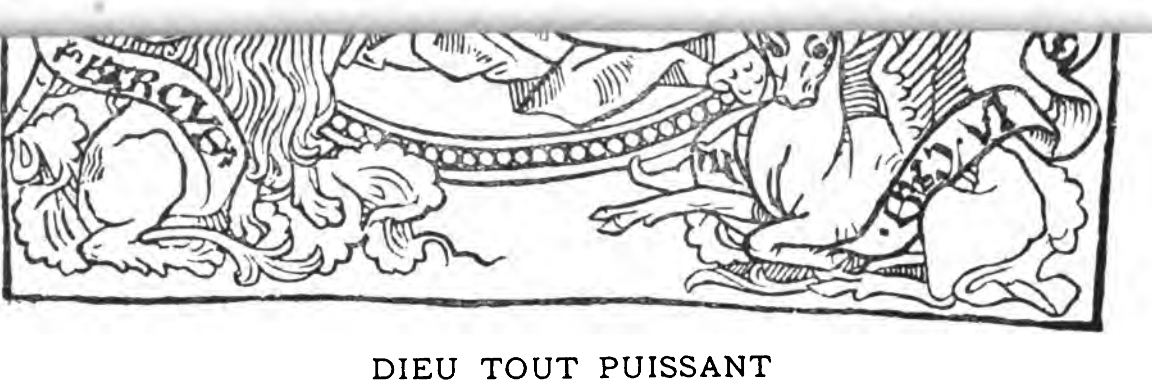
De ces sermons, l'idée passe naturellement dans les poésies populaires et donne naissance à des quatrains, à des versets dont on ne connaît pas les auteurs encore aujourd'hui, et d'après lesquels on dut exécuter les figures qu'on trouve sur d'anciens manuscrits, avant même qu'un peintre les eût interprétées sur commande, sous les galeries du cimetière ou Charnier des Innocents. Dans ces figures l'esprit gaulois, comme aussi la satire du pauvre contre le riche, trop souvent sa seule consolation, trouvaient un large aliment.

« Il ne faut pas douter, dit M. Langlois, que le peuple tendant toujours à s'émanciper, malgré l'opposition des grands, n'ait accueilli avec enthousiasme ces sortes de caricatures de l'époque, qui lui offraient, sous une forme assez plaisante, une certaine consolation en lui montrant les chefs de la Société et les seigneurs traités sur le même pied que les plus misérables. »



GRAVURE DU MISSEL PARISIEN

PREMIER LIVRE ILLUSTRÉ A PARIS, EN 1481, POUR JEHAN DUPRÉ



DIEU TOUT PUISSANT

GRAVURE DU MISSEL DE PARIS, JEHAN DUPRÉ, 1481 ET AUXERRE, 1490

Le clergé entretenait avec soin tout ce qui pouvait, au milieu de populations non encore affinées, entretenir cette image salutaire dela mort qui retenait par la crainte tant d'âmes naïves, à la conscience peu éveillée



L'ARCHEVESQUE. — LE CHEVALIER
(Gravure réduite. — Haut. réelle, 0,104 ; L. 0,102)
Spécimen de la Danse des Morts. — Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant. — Troyes, Nicolas Le Rouge.

Les simulacres de la Mort faisaient partie de toutes les représentations publiques des Mystères, si en vogue au Moyen-Age. Des

cérémonies spéciales s'étaient même glissées dans certains diocèses et nous n'avons qu'à ouvrir le Glossaire de Ducange pour nous en faire une idée. Voici la traduction de l'article latin :

« *Danse des Machabées*, vulgairement *Danse macabre*. Cérémonie en forme de divertissement instituée par les ecclésiastiques dans un but religieux et dans laquelle les gens de tous rangs, tant de l'Eglise que de l'Empire, menant ensemble une danse, disparaissaient l'un après l'autre, signifiant par là que la mort vient saisir chacun à son tour. Il est fait mention de cet usage dans un vieux Codex manuscrit de l'Eglise de Besançon, cité dans le *Mercure de France* du mois de septembre 1742 (p. 1955). On y lit : « Que le Sénéchal a payé à Jehan de Calais, matriculaire de Saint Jehan quatre simaises de vin (8 septiers) fournies par ledit matriculaire à ceux qui, le dix juillet dernier (1453) après l'heure de la messe, ont *fait la Danse des Machabées*, dans l'Eglise de Saint-Jehan l'Evangéliste, à l'occasion du chapitre provincial des frères mineurs. »

Il est une autre légende, aussi ancienne que la précédente qu'on trouve intimement associée à la Danse macabre dès les premières éditions. Nous voulons en dire aussi quelques mots afin de n'avoir plus à y revenir.

Dans le cours du XIIIe siècle il parut un ouvrage français en vers sous le titre de *Li trois Mors et li trois Vis* (les trois Morts et les trois Vifs.) On en possède encore aujourd'hui plusieurs exemplaires manuscrits avec les noms des auteurs Baudoin de Condé et Nicolas de Margival.

Le poème raconte que trois nobles jeunes hommes, chassant dans une forêt, furent arrêtés par un grand nombre de spectres hideux, images de la Mort, desquels ils reçurent une leçon terrible sur la vanité des grandeurs humaines. Il y avait sans doute là encore une légende populaire existant depuis longtemps en France et en Italie, car Vasari (1) signale une très ancienne allusion à cette vision dans une peinture d'André Orcagna (2) placée dans le *Campo santo* de Pise qui représente le même sujet avec quelques légères différences.

« Le peintre a figuré trois jeunes gens à cheval avec des couronnes sur leurs toques ; environnés de plusieurs serviteurs, ils se divertissent à chasser avec leurs faucons. Saint-Macaire, anachorète égyptien, près de la cellule duquel ils se trouvent, leur pré-

(1) Vasari, *Vitte de Pittori*. Édit. de 1568. In-4°.

(2) André Orcagna, artiste originaire de Florence (1327-1399).

sente d'une main un phylactère chargé d'une inscription où se lisent autant qu'il est possible de les déchiffrer les mots suivants.... ce qui signifie : « Si notre esprit se mortifie à cette vue, notre orgueil et notre vaine gloire l'anéantiront dans la pensée de la mort. » De son autre main le saint Ermite dirige l'attention des nobles cavaliers sur trois cercueils ouverts, sur lesquels sont un squelette et deux cadavres dont l'un est celui d'un roi.

La version des Trois Morts et des Trois Vifs est composée de rimes alternées, semblables à celles d'une troisième légende, la vision de Philibert ou Fulbert, touchant le ***Débat du corps et de l'Ame***, ouvrage attribué à Saint-Bernard ou à Gautier de Mapes, que nous retrouverons bien des fois imprimé avec de nombreuses planches à la suite de la Danse macabre.

L'histoire des Trois Morts et des Trois Vifs faisait aussi partie des peintures de la Danse Macabre du Cimetière des Innocents. Elle avait même précédé celle-ci à Paris, car elle avait été sculptée sur le portail de l'église du même nom en 1408, par ordre de Jean, duc de Berry (1). On trouve la même légende dans un grand nombre d'Heures manuscrites, à l'Office des Morts.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre quelle était l'immense popularité de ces légendes, entretenues avec soin par le clergé, et de quelle faveur elles seraient accueillies le jour où un graveur habile en favoriserait une édition à bon marché, remplie de planches parlant aux yeux de ceux qui ne savaient pas lire et c'était le plus grand nombre.

Vérard et Guy Marchant en furent les éditeurs, mais nous devons dire de suite qu'ils n'en furent pas les graveurs. Etabli dès 1483, G. Marchant n'avait encore produit aucun ouvrage illustré lorsque, au mois de septembre 1485, il sortit de ses presses, en même temps qu'il en paraissait une autre chez Anthoine Vérard, une édition qui est devenue tellement rare qu'on n'en connaît plus aujourd'hui en France qu'un exemplaire, celui de la bibliothèque de Grenoble, découvert dans cet établissement par M. Champollion-Figeac (2). On n'y trouve que 17 gravures. Guy Marchant donna successivement plusieurs autres éditions rapidement épuisées de la ***Danse des Morts***, mais quoique de nombreuses additions aient enrichi successivement ces éditions de planches complétant les scènes

(1) Dubreuil, *Théâtre des Antiquités*. Paris, 1612, in-4°, p. 834. On y trouve les vers qui accompagnaient cette sculpture.

(2) En 1867, M. Claudin, libraire à Paris, en a vu un second exemplaire en très bon état à la bibliothèque de la ville de Metz.

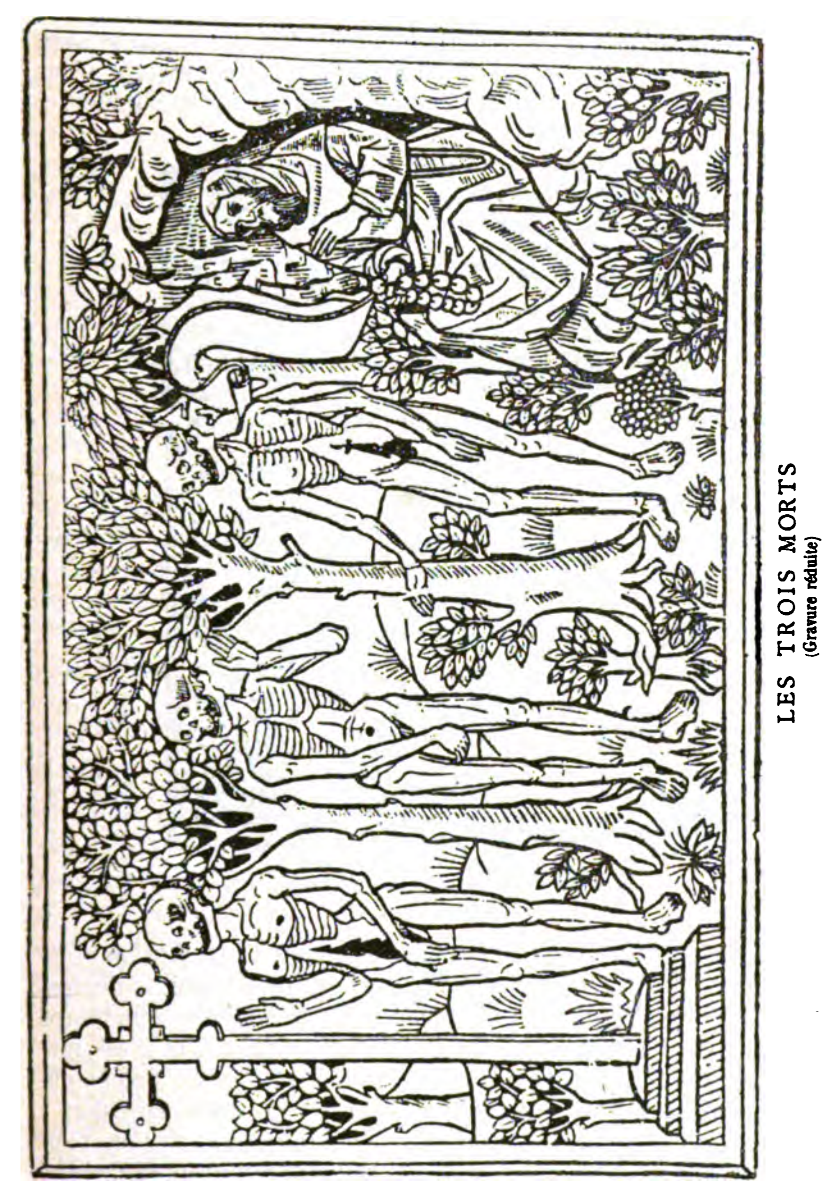
et les personnages, il est certain aujourd'hui qu'il ne fut pas l'auteur des gravures pas plus que de celles qui ornent les éditions du



LES TROIS VIFS
(Gravure réduite. Hauteur réelle, 0,104 ; L., 0,158)
Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant. — Troyes, Nicolas Le Rouge.

Calendrier des Bergers également sorties de ses presses à la même époque. On a en effet retrouvé le faire et le talent de l'artiste qui

les illustra dans d'autres œuvres ornant des ouvrages sortis de son atelier personnel, tandis qu'au contraire on ne peut voir dans les



LES TROIS MORTS
(Gravure réduite)
Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant. — Troyes, Nicolas Le Rouge.

gravures sur bois que Marchant éditera plus tard, et surtout à partir de 1493, que des planches grossoyées et hâtivement faites

qui ne supportent pas un instant la comparaison avec les belles planches de la Danse des Morts. Et la première marque de Marchant elle-même, si intéressante, gravée par l'artiste éminent qu'il employait dans les premiers temps, n'a aucun rapport avec les autres marques qu'il dut faire ou faire faire lorsqu'il n'eut plus sous sa main le collaborateur qu'il essaya en vain d'imiter.



PREMIÈRE MARQUE DE GUY MARCHANT

A la même époque, Vérard donnait également une édition de la Danse des Morts avec des planches qui ont de tels points de ressemblance avec celles de Guy Marchant qu'on les a longtemps confondues. Leurs grandes qualités sont les mêmes et il est impossible d'affirmer la supériorité de l'une sur l'autre. Voici comment s'exprime M. Georges Duplessis (1) à cette occasion : .... *La Danse des Morts*, imprimée pour la première fois en 1485 par les soins d'Anthoine Vérard, et souvent réimprimée depuis,

(1) G. Duplessis, *Histoire de la gravure*, 2e édition, Paris, Hachette, 1880.

contient, plus encore peut-être que les ouvrages précédents, des planches dignes de l'attention non seulement des curieux, mais encore des artistes. Les personnages que la mort appelle brutalement à elle reçoivent d'une façon particulière le lugubre messager. Chaque personnage a sa physionomie individuelle bien déterminée, formellement exprimée. Celui qui inventa ces figures était, il n'en faut pas douter, un peintre de mérite, et celui qui les grava dans le bois commençait déjà à être bien maître de son outil et à le diriger savamment. »

Tous ceux qui ont examiné ces belles planches sont unanimes à les proclamer l'œuvre d'un artiste hors ligne. Nous allons essayer maintenant de montrer que seul Pierre Le Rouge a pu les graver, du moins les premières, soit pour Vérard, soit pour Guy Marchant. Notre compatriote travaillait en effet déjà pour Vérard au moment de l'apparition de ces planches. Quoiqu'on ne retrouve à Paris aucun ouvrage signé de son nom avant l'année 1487, il devait déjà posséder un atelier suffisant pour exécuter les commandes d'éditeurs tels que Vérard qui ne voulaient voir figurer d'autre nom que le leur sur les ouvrages dont ils avaient entrepris la publication. Et nous sommes disposé à admettre avec un historien de l'imprimerie et de la librairie parisienne, Lottin, si nous ne nous trompons pas, qu'il y eut dès les débuts une association entre Anthoine Vérard, l'éditeur, et Pierre Le Rouge, l'illustrateur et l'imprimeur de livres.

Si nous laissons de côté, pour un instant, les planches de la Danse macabre, nous trouvons en 1485 et 1486 deux ouvrages qui nous paraissent sortir des mains de notre imprimeur. En 1485, Anthoine Vérard édite la traduction française des *Commentaires de César* de Robert Gaguin. Nous rencontrons dans cet ouvrage des gravures sur bois que nous pourrons signaler à nouveau dans d'autres ouvrages imprimés par Le Rouge. En 1486, ce sont les *Cent nouvelles nouvelles*, également imprimées pour Vérard sans nom d'imprimeur; nous y voyons aussi des planches que nous retrouverons plus tard dans d'autres ouvrages sortis de l'atelier de Pierre Le Rouge, notamment en 1487 et en 1492. La seule difficulté qui nous avait arrêté d'abord pour avoir la certitude de ces attributions, c'est que les caractères employés pour ces éditions l'avaient été également par Jean Dupré. Cela prouve qu'il ne faut pas s'arrêter d'une manière absolue à ces reconnaissances de caractères. Deux ateliers ont pu se servir des mêmes fontes, et les planches de Le Rouge retrouvées dans des ouvrages portant sa marque sont des indices bien plus probants pour la détermination des œuvres appartenant à notre artiste.



Anthoine Vérard, après s'être servi pendant quelque temps des presses de Jehan Dupré, cessa d'employer cet imprimeur et s'adressa à Pierre Le Rouge qui pouvait lui rendre plus de services à cause de son talent de dessinateur et de graveur. S'il n'y a pas eu une association dans la véritable acception du mot, il y a eu entre ces deux hommes une continuité de relations et d'intérêts qui n'a cessé qu'à la mort de Pierre Le Rouge, et ces relations se continueront avec Guillaume Le Rouge, son successeur, ainsi que nous le verrons plus tard.

Nous avons pu nous convaincre de ce fait en examinant une partie des livres édités par Vérard jusqu'en 1493. Dans presque toutes ces éditions nous avons retrouvé des gravures ayant figuré en même temps dans des livres édités directement par Pierre Le Rouge, devenu imprimeur royal, titre qu'il obtint le premier et à l'exclusion de tous autres de ses contemporains de la même profession. Vérard lui-même n'obtint plus tard que le titre de libraire royal, ce qui est encore une preuve de plus à faire valoir qu'il ne fut pas imprimeur. A partir de 1489 on trouve bien quelques ouvrages imprimés par Pierre Le Caron et autres pour Vérard, mais ils sont peu nombreux et c'est le moment où Pierre Le Rouge, sans doute fort occupé pour son compte, ne pouvait suffire aux labeurs proposés à son atelier.

D'ailleurs Pierre Le Caron, lui aussi, emprunta plusieurs fois les presses de Pierre Le Rouge et les gravures de ses ouvrages ont de tels points de ressemblance avec les siennes, qu'on peut supposer qu'il les fit tout au moins dessiner par le maître.

Comment expliquer la désignation de Le Rouge comme imprimeur royal, au milieu de tous ces typographes émérites qui avaient nom, Jehan Bonhomme, Jehan Dupré, Guy Marchant, Pigouchet et tant d'autres, s'il n'avait eu lui-même une réelle supériorité ? Il a pu certainement être recommandé à la Cour par quelque puissant personnage qui avait apprécié et fait admirer en haut lieu les calligraphies, les belles miniatures, les gravures sur bois exceptionnelles dont il avait doté Guy Marchant et Anthoine Vérard, avant de prendre lui-même le titre de maître-imprimeur; mais il lui fallait une éducation professionnelle bien complète pour lutter avec de pareils rivaux et devenir le ***primus inter pares***.

Nous sommes donc d'avis qu'il faut attribuer à Pierre Le Rouge l'impression et les gravures de la plupart des ouvrages édités sous la marque de Vérard sans nom d'imprimeur de 1485 à 1493. L'examen des caractères employés pour chaque édition confirmera sans doute notre manière de voir. Sans vouloir généraliser cette thèse d'une manière absolue nous donnerons dans un instant la

liste et la description des ouvrages que nous avons pu examiner et qui nous ont aidé à nous former une conviction.

Mais avant de donner l'énumération des ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge, il nous faut revenir au point de départ et dire encore quelques mots des différentes danses des Morts éditées à Paris par Anthoine Vérard et par Guy Marchant.

Les éditions parisiennes de la Danse des Morts que nous avons pu examiner et dont les gravures peuvent être attribuées à Pierre Le Rouge et à son fils Guillaume, sont au nombre de neuf, si l'on considère la Danse des Hommes et la Danse des Femmes de 1491 comme des éditions séparées. Nous ne parlons pas en ce moment bien entendu des éditions troyennes de Guillaume et de Nicolas Le Rouge dont l'examen viendra encore affermir notre opinion.

Il y a d'abord l'édition de Vérard publiée en 1485 qui nous paraît être la première. Les gravures de cet ouvrage, qui ne contiennent que la Danse des Hommes en partie et la légende des trois morts et des trois vifs, ont été employées de nouveau en 1492 dans une édition exécutée également pour Vérard.

Les deux exemplaires de la Bibliothèque Nationale incomplets et les seuls qui soient connus sont imprimés sur vélin et illustrés de peintures qui rehaussent la valeur des belles planches qu'ils contiennent, mais ne permettent pas d'en apprécier la gravure comme dans celles éditées sur papier par Guy Marchant et non miniaturées ou gouachées(1). Heureusement nous avons pu voir dans une édition de la Danse des Morts publiée à Lyon à la fin du xv[e] siècle une répétition de ces planches de la Danse des Hommes, copiées et décalquées sur celle éditée par Vérard et publiée en 1485. L'édition lyonnaise a même reproduit la grande lettre ornée du titre qui n'existe pas dans l'exemplaire de la Nationale et cette grande lettre, un L calligraphié et accompagné de dessins, a de tels points de ressemblance avec la lettre également calligraphiée placée sur le titre de la *Mer des Hystoires* imprimée et illustrée par Pierre Le Rouge en 1488, qu'on ne pourrait hésiter, s'il y avait des doutes, à attribuer le dessin de ces deux lettres au même artiste. Nous donnons plus loin (page 146) le fac-simile de ces deux lettres si importantes pour notre étude.

(1) L'exemplaire du Cabinet des Estampes, provenant de la bibliothèque du château de Blois, renferme bien les planches de l'édition de Vérard, mais il ne nous paraît pas en tout semblable sous le rapport de la disposition du texte. Peut-être est-ce un exemplaire de l'édition de 1492, que nous n'avons pu voir.



Les huit autres éditions parisiennes de la fin du xvᵉ siècle sortent toutes de l'atelier de Guy Marchant, sauf celle de 1492, et les gravures qu'elles contiennent ont été dessinées par la même main. Elles ne diffèrent, ainsi qu'on le verra par la description que nous en donnons, que par le nombre des planches, qui va en augmentant à mesure que l'imprimeur perfectionne ses éditions. Les gravures ont un si grand air de famille avec celles éditées par Vérard qu'on les a crues longtemps les mêmes. Un examen plus attentif a fait voir que la Danse des Morts de Vérard et celles de Marchant, tout en représentant des scènes et des personnages analogues, ont des grandeurs et des dispositions différentes. Sans aucun doute l'artiste travaillait pour les deux éditeurs ; chargé par eux d'exécuter des planches pour la Danse macabre, il s'est efforcé d'établir dans les deux séries des différences qui devaient permettre de les distinguer facilement.

Comme nous l'avons vu, les motifs de la Danse macabre ont été empruntés aux peintures du Charnier des Innocents ; mais avant qu'elles eussent été reproduites par la gravure, ces peintures avaient été copiées avec plus ou moins d'exactitude par différents artistes. On les retrouve dans plusieurs manuscrits antérieurs à l'année 1485, notamment dans celui que conserve la Bibliothèque Nationale. (Mˢ Vélins, nº 7310 ; Fonds Colbert nº 1849).

C'est un petit in-fº avec une reliure aux armes de Colbert frappées sur les plats. Il paraît remonter à la fin du règne de Louis XI et par conséquent à une époque antérieure à la première édition connue du même livre (1).

Les miniatures, fort bien exécutées, représentent non seulement la Danse des Hommes en 40 sujets, mais encore celle des Femmes. Et cette dernière circonstance mérite surtout d'être remarquée ainsi qu'on l'a déjà fait avant nous. « Les premières éditions, dit M. Leber (2), ne contenant que les hommes, puis les hommes et quelques sujets de femmes, on pourrait en induire que la Danse des Femmes, imitée de celle des Hommes, n'a été exécutée que postérieurement aux premières gravures des Hommes ; et l'on se tromperait, suivant toute apparence, puisque le fait contraire résulterait de l'existence du manuscrit dont il s'agit. »

Le texte et les figures de ce manuscrit sont entièrement semblables aux éditions de la Danse macabre sortie des presses de

(1) Louis XI est mort le 3 août 1483 à Plessis-les-Tours ; la 1ʳᵉ édition de la Danse des Morts date de l'année 1485.

(2) Langlois, t. I. *Lettre de Leber*, p. 75.

Guy Marchant, mais chaque feuillet ne contient que deux personnages tandis que dans les éditions de Paris et de Troyes il y en a quatre. Les planches éditées par Vérard se rapprochent davantage de l'esprit des miniatures du manuscrit que celles de Guy Marchant.

Pierre Le Rouge nous paraissant avoir travaillé d'abord dans l'atelier de Guy Marchant (1), puis pour le compte de Vérard, dès les premiers temps de son établissement, il devient probable que les deux séries de planches ont été dessinées et gravées par lui-même. Il y a cependant une réserve à faire en ce qui concerne la Danse des Femmes que Guy Marchant ajouta à la série des Hommes en 1491. Cette série, aussi bien dessinée que celle de la Danse macabre des Hommes, lui est certainement inférieure pour la gravure. A son apparition, Pierre Le Rouge, très occupé dans son atelier par les commandes de Vérard, était sans doute peu disposé à graver des planches pour son confrère Marchant et il aura chargé Guillaume Le Rouge son fils, peut-être même Nicolas Le Rouge son neveu, de le remplacer. Nous allons voir bientôt du reste que les nombreux rapports des Le Rouge avec Guy Marchant sont bien établis par l'existence d'un personnage troyen, Pierre Desrey, littérateur et historien, lequel eut de nombreuses relations, aussi bien avec les Le Rouge qu'avec Anthoine Vérard et Guy Marchant. Sa traduction latine du texte de la Danse macabre, en vers latins, laquelle fut imprimée en 1490 chez Marchant pour le compte de E. de Marnef (2), nous est un sûr garant, une preuve de leurs relations aussi bien que le texte de la préface des *Postilles et Expositions des Évangiles* imprimées à Troyes en 1492, laquelle nous montre Desrey associé avec Guillaume Le Rouge pour la confection de ce livre, déjà édité par les mêmes à Chablis en 1489. Le transport à Troyes, après l'année 1493, des gravures de la Danse macabre, exactement les mêmes que celles de Paris, nous donne la certitude que Guillaume et Nicolas en avaient gravé la plus grande partie sur les dessins et sous les yeux de Pierre Le Rouge, et en devinrent les possesseurs et propriétaires incontestables et incontestés à la mort de celui-ci.

(1) En 1483, l'année même où Guy Marchant commence à imprimer pour son compte, il termine le 10 décembre un ouvrage populaire qui n'a pas encore d'illustration, mais pour la première fois il place sa belle marque de libraire reproduite plus haut, où l'on reconnaît la main d'un graveur expérimenté qui n'est autre que Pierre Le Rouge. Cpr. *De Arte bene vivendi beneque moriendi tractatus*. Paris, 1483.

(2) Enguilbert de Marnef avait à Troyes des amis nombreux, et nous le verrons, en 1493, éditer un *Livre d'Heures* à l'usage du diocèse.

Avant d'aller plus loin il nous faut parler d'une autre publication de Guy Marchant, qui eut les honneurs d'une grande et longue popularité. Pendant de nombreuses années et jusqu'à la fin du xviii° siècle, les éditions du ***Calendrier des Bergers*** se sont succédé, soit à Paris, soit à Troyes et les nombreuses illustrations de cet ouvrage ont dû contribuer pour beaucoup à son succès. Elles ont été copiées partout, aussi bien en France qu'à l'étranger, mais la contrefaçon de ces planches se reconnaît facilement.



LE BERGER AU FIL A PLOMB
Paris et Troyes.

C'est en 1493 et peut-être avant, que nous voyons apparaître la première édition chez Guy Marchant qui avait publié dès cette époque plusieurs éditions de la Danse des Morts. Nous avons là en même temps le premier Almanach qui ait été imprimé en France et on s'explique facilement la faveur d'un ouvrage qui s'adressait aux masses populaires et rurales et leur donnait des conseils de toute sorte sur la médecine et l'hygiène des hommes et des animaux, l'agriculture, la manière de se comporter en ce monde en vue d'arriver saintement dans l'autre, en même temps qu'il donnait aux gens illettrés des notions sur l'astronomie et la division du temps ; les démonstrations étaient renforcées par des images explicatives pour la

classe nombreuse de ceux qui ne savaient pas lire dans les lettres moulées.

La morale et la religion n'y étaient point négligées; comme tous les livres de cette époque le *Calendrier des Bergers* cherche à réprimer la tendance de ceux qui abusent des sept péchés capitaux en leur mettant sous les yeux les peines du purgatoire et les tourments de l'enfer. On y trouve les planches de l'*Art de bien vivre et de bien mourir* exécutées par Pierre Le Rouge et éditées par lui en 1492, en deux séries différentes dans les détails et les allures, comme dans les planches de la *Danse des Morts*, et on n'a point un grand effort à faire pour reconnaître son crayon dans les gravures principales. Sans doute il n'a pas tout gravé et l'on pourra trouver des planches moins bien exécutées par le graveur interprète du dessin. Mais on sent la main d'un grand artiste même dans



BERGER S'ORIENTANT LA NUIT

Paris, G. Marchant. — Troyes, N. Le Rouge.

ces planches mal découpées; nul doute que cet artiste ne soit le même que l'auteur de la Danse macabre, c'est-à-dire Pierre Le Rouge, puisque nous trouvons antérieurement plusieurs de ces gravures dans des livrets portant son nom; l'exception ne porte que sur quelques planches que l'usure et les accidents durent faire remplacer dans les éditions successives. Il s'est chargé du reste de nous en donner lui-même la preuve en exécutant pour Vérard et Marchant une édition du Calendrier.

De 1493 à 1500 nous ne comptons pas moins de six éditions



L'APPARITION AUX BERGERS
Troyes, Guillaume Le Rouge, 1492.

sorties des ateliers de Guy Marchant ou portant son nom. Celui-ci s'est associé pour ces publications avec d'autres éditeurs; en 1493, avec Vérard, en 1500, avec Petit, ce qui établit en même temps les relations continuelles des Le Rouge avec ces libraires. Nous retrouvons les planches de ces éditions à Troyes chez Nicolas Le Rouge et nous les suivrons pendant trente ans encore dans les trois éditions exécutées par l'imprimeur troyen jusqu'en 1531. Et il y a une telle ressemblance entre la plupart des planches de Pierre Le Rouge et celles exécutées par lui pour Guy Marchant que nous n'hésitons pas à leur donner la même origine, tout en faisant des réserves pour la taille de quelques-unes qui a pu être

exécutée par Guillaume, par Nicolas Le Rouge ou par un autre artiste moins habile.

La collaboration de Guillaume et sa présence dans l'atelier de Marchant nous paraissent aussi certaines; la taille des bois qui ornent les livres qu'il publia à Troyes en 1491 et 1492 a un grand air de famille avec ceux qui parurent antérieurement chez Marchant.

Afin d'élargir la discussion de ce problème, tout résolu pour nous, nous donnons la description des éditions de Marchant, de Vérard et de J. Petit avec la reproduction de quelques-unes des planches que l'on pourra comparer à celles qui figurent dans les éditions troyennes de Nicolas Le Rouge, notamment dans celle de 1529 dont nous avons pu relever les principales. La plupart nous présentent une identité parfaite, aussi bien que pour les planches de la Danse des Morts reproduites également à Troyes par Nicolas Le Rouge en 1496 et années suivantes.

Il faut en excepter cependant les planches qui reproduisent les peines de l'Enfer et du Purgatoire, dont trois éditions donnant les mêmes séries offrent cependant des différences appréciables. Nous expliquerons plus loin la cause de ces changements.

Nous pensons avoir suffisamment attiré l'attention sur l'auteur des belles planches de la *Danse macabre* et du *Calendrier des Bergers* qu'on ne peut séparer ; nous allons maintenant suivre Pierre Le Rouge devenu imprimeur à son compte et probablement associé avec Vérard pour ses principales éditions. Nous terminerons le chapitre le concernant par la description des ouvrages illustrés soit par notre graveur pour le compte de Vérard et celui de Marchant, soit imprimés pour son compte ou celui d'autres libraires et éditeurs.

Comme nous l'avons dit, nous trouvons pour la première fois la trace de Le Rouge à Paris d'abord, en 1485, dans la traduction des *Commentaires de César* de Robert Gaguin, qui contient plusieurs gravures répétées dans d'autres ouvrages de Le Rouge, de 1488 à 1492, puis dans un ouvrage édité par Vérard le 24 décembre 1486, sous le nom des *Cent nouvelles nouvelles*. Cet ouvrage est un recueil de contes badins et fort grivois composé dès 1456 lorsque le dauphin, depuis Louis XI, vivait à Geneppe en Brabant à la cour de son oncle Philippe, duc de Bourgogne, près duquel il s'était réfugié. Plusieurs seigneurs de la Cour et le Dauphin lui-même contribuèrent à l'invention de ces contes. Mais c'est à Antoine de la Sale, un écrivain doublé d'un homme d'esprit, l'ami du Pogge, l'illustre littérateur italien, qu'on attribue la rédaction de ce recueil qui circula longtemps en manuscrit, mais



Lettre ornée du titre de la DANSE MACABRE

Paris, Pierre Le Rouge, 1485.



LETTRE ORNÉE DE LA MER DES HYSTOIRES

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

n'eut pour la première fois les honneurs de l'impression qu'en 1486. Cette édition, dont nous donnons plus loin la description, contient des gravures que nous retrouvons dans d'autres ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge. La souscription finale nous indique qu'elle est imprimée *pour Anthoine Vérard, libraire.* L'éditeur supprimait, autant qu'il le pouvait, le nom de l'imprimeur, lorsque surtout cet imprimeur, comme Le Rouge, pouvait publier des ouvrages pour son compte.

En 1487, le 28 février, Pierre Le Rouge nous apparaît, avec un ouvrage du philosophe anglais Ockam (1), imprimé en latin « *impresse que Parisii arte magistri Petri Rubei impressoris regii......* C'est du reste le seul volume que nous puissions signaler cette année comme sorti de ses presses et portant son nom. Mais cette circonstance est une preuve de plus que Le Rouge imprimait depuis un certain temps déjà pour Vérard ses principaux ouvrages, tout en ayant repris sa liberté d'action. Et le fait devait être bien connu de ses contemporains. Comment aurait-il pu sans cela obtenir ce titre d'*imprimeur royal* qui fut conféré à un imprimeur pour la première fois en 1487 pendant que Vérard n'obtenait que plus tard celui de *libraire royal.* Des recherches ultérieures viendront certainement confirmer et corroborer ces faits que nous enregistrons. Le P. Laire (2), en citant cet ouvrage, avait remarqué déjà ce titre d'*imprimeur royal* donné à notre compatriote de Chablis; il appuie sur le fait en disant : « *Jam ab hoc anno principes suos habebant Typographos.* » La bibliothèque Mazarine possède un exemplaire d'une seconde édition parue la même année sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression. Quoique les caractères soient différents, il y a lieu de penser que cette édition fut également imprimée par le même pour le compte de Vérard.

(1) Guillaume d'Occam ou Ockam, philosophe anglais, né au village d'Ockam dans le comté de Surrey, mort, suivant Fabricius et la plupart des bibliographes, à Munich le 7 avril 1347. M. B. Hauréau lui a consacré un long article dans la biographie Didot. Il donne sur chacun de ses ouvrages des renseignements précieux. Voici ce qu'il dit à propos de l'ouvrage imprimé par Le Rouge. *Quodlibeta septem : Paris, P. Rubeus, 1487* in-4° ; Strasbourg, 1491 in-f°. « La première de ces éditions nous est donnée comme corrigée, *emendata,* par un certain Corneille Oudendrick. Puisque Wadding distingue les *Quodlibeta* publiés d'un recueil plus considérable qu'il intitule *Quodlibeta magna,* et dont il désigne un exemplaire manuscrit au Vatican, il serait utile de comparer les deux textes. Un autre manuscrit devrait être d'ailleurs comparé à celui du Vatican : c'est le numéro 1604 de la Sorbonne, à la Bibliothèque Impériale. »

(2) Index librorum, II, p. 107.

En 1488, Pierre Le Rouge continue à imprimer pour Vérard et pour d'autres éditeurs.

C'est d'abord la traduction française de Végèce (1) parue sous le nom de l'*Art de chevalerie* et imprimée en in-f° au mois de juin 1488 pour le compte de Vérard, avec plusieurs gravures parmi lesquelles nous en reconnaissons ayant déjà figuré dans l'édition des *Cent nouvelles* imprimée pour le même éditeur.

Puis nous trouvons la traduction des *Ethiques d'Aristote* de Nicolas Oresme, avec la belle planche de dédicace gravée par Pierre Le Rouge, et que nous retrouvons dans d'autres ouvrages.

Pierre Le Rouge entreprend à la même époque, pour le compte du libraire Vincent Commin une édition du *Bréviaire de Paris* dont on ne connait à l'heure actuelle qu'un exemplaire (Partie d'Été). Peut-être même avait-il imprimé antérieurement, pour le même V. Commin, le *Bréviaire* et le *Missel de Sens* qui parurent en 1485 sous le nom de ce libraire, mais nous n'avons pu jusqu'ici découvrir aucun exemplaire de ces ouvrages, en sorte que cette question intéressante reste en suspens.

On constate ensuite l'impression de la 1re édition de la *Mer des Hystoires* en deux gros volumes in-f°s, dont le premier parut en juillet 1488 avec le nom de Pierre Le Rouge et sa marque tandis que le second volume ne parut qu'en février 1488 (1489 n. style) toujours avec sa marque et son nom, mais avec la mention qu'il fut achevé pour le libraire Vincent Commin. Il y eut donc une association entre eux pour l'impression de cette édition qui fut entreprise en dehors de Vérard. Nous avons déjà parlé de la beauté des impressions de Pierre Le Rouge et de ses illustrations. C'est dans la *Mer des Hystoires* qu'on peut le mieux admirer son talent professionnel et son goût artistique. Nous en donnons aux pièces justificatives une description détaillée avec la désignation des principales planches, car beaucoup de ces gravures se retrouvent dans des ouvrages édités par Vérard, souvent avec les mêmes caractères, et nous donnent la certitude qu'ils furent imprimés par Le Rouge; nous les retrouverons plus tard dans les livres imprimés par Guillaume Le Rouge pour le même éditeur.

M. Georges Duplessis, dans son *Histoire de la gravure en France*,

(1) Vegèce, écrivain militaire romain, vivait dans la seconde moitié du IVe siècle. Il a composé un *Epitome rei militaris* en cinq livres, précieux résumé de l'art de la guerre, tel qu'il était compris et mis en pratique par les Romains. La première édition datée est sortie des presses de Rome en 1487; mais elle était en latin et la traduction française, sous le titre de l'*Art de chevalerie,* fut très recherchée à l'époque de son apparition.



ne pouvait manquer de s'occuper des gravures de ces beaux volumes et voici comme il s'exprime à leur sujet (1) :

« Il convient encore de mentionner une édition de la *Mer des Hystoires* que Pierre Le Rouge avait imprimée à Paris dès 1488. Pierre Le Rouge était imprimeur du Roi et fut sans doute le premier qui se servit des ornements et des lettres ornées dont nous venons de parler ; mais ici nous trouvons quelques grandes estampes sur bois tout à fait remarquables. On doit regarder le baptême de Clovis et la bataille de Tolbiac, gravés sur la même planche, comme une des plus précieuses productions de la gravure sur bois en France au xv° siècle. Cette estampe est presque un simple trait, et quelques tailles indiquent seulement la forme des objets représentés ; elle a beaucoup d'analogie, ainsi que les autres estampes de ce livre, avec les miniatures dont nous vantions au commencement la délicate grandeur, et nous trouvons ici de la souplesse, presque de la grâce dans le dessin, une certaine liberté même dans la gravure ; si la perspective est encore absente, le graveur compense ce défaut par la variété des ornements qu'il emploie.

« La Renaissance qui approche fera justice de l'exagération et celle-ci sera remplacée bientôt par une élégance sobre et habilement calculée ».

Nous n'insisterons pas sur la valeur de cette belle édition. C'est le chef-d'œuvre de Pierre Le Rouge ; nous donnons en même temps dans le cours de cet ouvrage plusieurs reproductions des gravures qu'il contient ; on comprendra mieux ainsi le travail de nos premiers graveurs. On voit qu'ils se souviennent encore de leur profession d'écrivain et d'enlumineur, ils nous donnent des lettres historiées et des ornements rappelant le tour de main du calligraphe cherchant encore à imiter la décoration des manuscrits. Ce grand L orné (p. 146), cet S où deux monstres s'entredévorent, ce grand I où figure avec tant de majesté le Dieu bénissant (p. 16), nous rappellent les plus beaux morceaux de l'art au Moyen-Age, avec la grâce des arabesques et des motifs sortis de la plume capricieuse du calligraphe ou du pinceau de l'enlumineur.

La *Mer des Hystoires* est la traduction du *Rudimenta Novitiorum*, compilation latine imprimée pour la première fois à Lubeck en 1475 et contenant un abrégé de l'Histoire universelle qui s'arrête à l'année 1479. Si l'on s'en rapporte à la préface, elle a été traduite en français par un chanoine de Mello en Beauvoisis, qui a continué cette chronique jusqu'au règne de Louis XI, mais qui ne s'est

(1) G. Duplessis. *Histoire de la gravure en France*. In-8°. 1861. p. 12.

pas nommé. Jusqu'ici personne n'a pu découvrir le nom de cet auteur; certains détails de cette préface nous font soupçonner que le chanoine de Mello pourrait être un pseudonyme sous lequel un écrivain champenois, Pierre Desrey, par exemple, aurait caché son nom pour des motifs que nous ignorons. Il serait utile de faire dans ce sens des recherches d'autant plus intéressantes que Pierre Desrey, habitant le plus souvent à Troyes, connaissait les Le Rouge et était leur collaborateur (1).

Comme on le voit par le passage de la préface que nous donnons plus loin, l'auteur nous parle de ses relations avec les habitants de la ville de Sens, notamment avec André de la Haye, seigneur de Chaumot (2), receveur des aydes de cette ville. Cela nous fait supposer que l'auteur devait être un habitant de la Champagne, voisin de Sens, et que ce n'est point fortuitement qu'il a confié à Pierre Le Rouge l'impression de sa chronique.

Jusqu'à plus ample informé, nous soupçonnons que Pierre Desrey pourrait être pour quelque chose dans cette publication. L'incertitude où l'on est de donner un nom à l'auteur de cette compilation française n'a point échappé à Barbier. Le savant bibliographe dit en effet (III, 269) que, d'après une note inscrite au commencement du xvie siècle sur un exemplaire ayant appartenu à Saint-Denis de Reims, elle serait due à Vincent Commin, le libraire qui fit imprimer à son compte par Pierre Le Rouge, la première édition de la *Mer des Hystoires*. Vincent Commin avait certainement des relations avec Sens puisqu'il fut chargé, en 1484, de l'impression du Bréviaire et du Missel du diocèse, mais est-ce une raison pour lui attribuer la rédaction de la *Mer des Hystoires*?

Dans l'état des choses, nous nous contentons d'appeler l'attention des érudits sur ce problème littéraire.

Voici le passage de la préface qui nous a inspiré ces réflexions :

..... Quant en translatãt ce present euvre je eu en par moy considere que lacteur se tait des nobles roys de France || de leurs triũphans gestes & glorieux fais. lesq̃lx se bien estoient digeres || & elegãment descripts & couches surmonteroient de beaucõp nõ pas seulement les faitz des nobles troyens || & chevalereux romains. Mais aussi les puissãs grecs & haultaís assiriẽs || saulve leur eloquẽce q̃les a si hault esleves. Jay voulu labourer a extraire & tirer des croniques de france || les excellences et choses singulieres dignes de memoire. dũg

(1) Cpr plus loin ce que nous disons de Pierre Desrey.

(2) Chaumot, village du canton de Villeneuve-sur-Yonne, possédait un château considérable, détruit à l'époque de la Révolution.

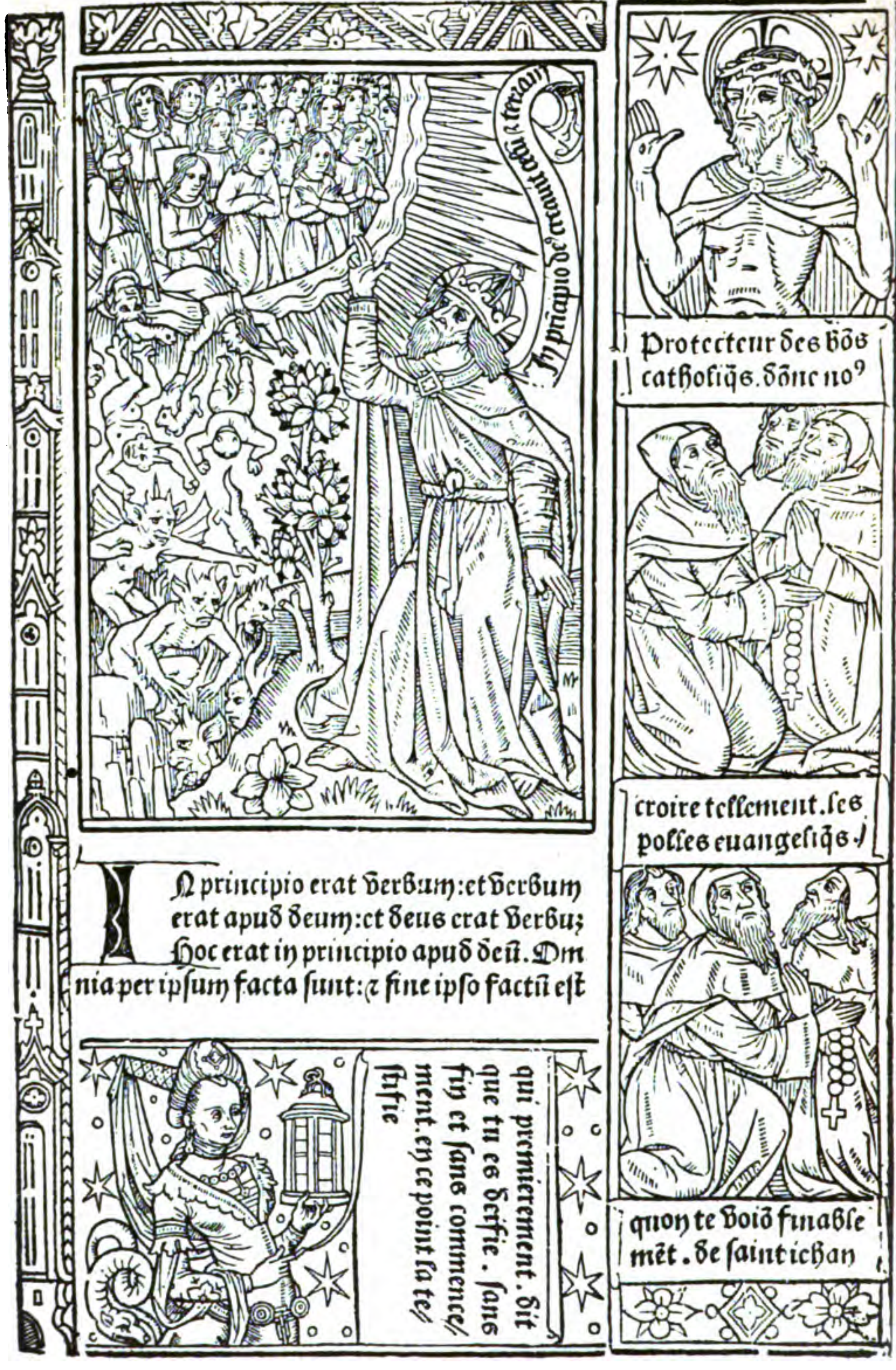


chacũ roy || depuis le pmier jusques au tres soutil et tres prudent roy Louis XI[e] de ce nom inclusivemẽt. En demonstrant leur source et naissance parfondement.....

..... Par quoy veu q̃ ie suys françois natif et chanoine de mello en beauvoisin il me sembloit que en ce faisant || je feroye chose qui seroit plaisante et agreable a tous ceulx q̃ sõt nez et nourriz en la ditte langue francoise. En adjoustãt auculnes choses singulieres || faictes et executees es lieux et places quilz contemplent et voiyent a loeil. Et ou ilz hantent et sont de jour en jour cõtinuellemẽt avecques les causes dessus dites || lesq̃lles neantmoins a loccasion de mes occupations familieres || me laissoiẽt perplex et indetermine. jay este en la fin singulierement persuade || et de ce faire principalement delibere par les vertueuses exhortatiõs || & eminentes raisõs de noble hõme Andre de la haye, seigneur de Chaumot || & receveur des aydes & payement des gens de guerre || es ville & election de Sens. Aux persuasions duql jay affecte obtemperer et complaire. Car en bien poisant et considerant la bõne affection et honneste desir quil avoit es dittes histoires des roys de france || desq̃lx il a este et est officier || je me fusse mõstre ingrat de refuser tel labour et de regeter ses vertueuses requestes et raisõnables intentions. En tant qu'il est mon amy tres cher || et bien facteur moult singulier. Attẽdu mesmemẽt que a sa seule requeste iay cette translation entreprise || continuee || & jusques a la fin cõduite et menee.

Il faut encore noter en 1488 l'apparition dans les livres imprimés pour le compte de Vérard de belles planches destinées à orner les nombreuses éditions des *Heures* qu'il édita concurremment avec Simon Vostre. On les a attribuées à tort à Vérard lui-même; il est temps d'en restituer la gravure et l'impression à Pierre Le Rouge.

Dès 1487, Anthoine Vérard avait fait paraître une édition ornée de huit grandes planches et d'une vingtaine de petites, mais sans aucune bordure. Ces planches, ainsi qu'on l'a dit, étaient aussi rudimentaires dans leur composition et leur dessin que dans les procédés d'exécution ; l'éditeur s'était servi pour leur confection d'un artiste autre que Le Rouge et qui fut sans doute Jehan Dupré avec lequel il avait été en relations précédemment. Le collaborateur de Vérard se montra cette fois encore fort inhabile, aussi le succès du livre fut-il très médiocre. L'éditeur comprit de suite qu'il lui fallait perfectionner les illustrations et s'adresser définitivement à un homme ayant fait ses preuves dans l'art du graveur et pouvant l'aider à lutter contre ses concurrents mieux inspirés, notamment contre la belle édition des *Heures* que Simon Vostre fit paraître le 17 avril 1488 avec des gravures exécutées par



UN FEUILLET DES HEURES DE VÉRARD

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

Philippe Pigouchet, et des bordures historiées dont la mobilité permettait d'obtenir une grande variété dans la disposition des pages.

Anthoine Vérard commanda donc une nouvelle édition des *Heures* où rien ne devait manquer, et ce fut sans doute Pierre Le Rouge qui fut chargé de la gravure et de l'impression de ce chef-d'œuvre de typographie, qui fut le début d'autres éditions remarquables où Vérard employa tantôt les mêmes planches, tantôt des gravures qui leur sont bien inférieures lorsqu'il n'eut plus à sa disposition son intelligent collaborateur.

Jules Renouvier a attribué à Vérard lui-même le dessin et l'exécution des belles planches des *Heures* de 1488 et années suivantes, mais nous avons déjà fait remarquer l'erreur de cette attribution; la différence de valeur des gravures de ses différentes éditions est un argument qui saute aux yeux; si Vérard avait dessiné et gravé ses planches lui-même, on ne retrouverait pas une différence aussi grande dans les planches de l'édition de 1487 et dans celles de 1488 et années suivantes. La vérité, c'est qu'il s'adressa à plusieurs ateliers, à celui de Jehan Dupré d'abord, puis à celui de Pierre Le Rouge aussi longtemps qu'il l'eut à sa disposition. Et, lorsque de nouveaux ateliers de graveurs se furent formés, il s'en servit également. C'est ainsi qu'on peut expliquer la différence dans le dessin et la qualité des nombreuses planches qu'il employa, aussi bien pour ses *Livres d'Heures* que pour ses livres d'histoire et ses romans de chevalerie.

Renouvier a décrit les *Heures* de Vérard de 1488 et Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, a énuméré les différentes éditions des *Heures* éditées par l'infatigable libraire pendant plus de 25 ans aussi bien à l'usage de Paris et de Rome qu'à l'usage des diocèses provinciaux de Poitiers, Tours, Besançon, etc. Nous pourrions renvoyer le lecteur, pour la connaissance de ces *Heures*, à l'ouvrage de Brunet. Nous préférons en donner la nomenclature et la description lorsque cela nous sera possible. On pourra ainsi les comparer plus facilement avec les *Heures* de Poitiers (1) et les *Heures* de Paris, 1490, dont nous avons pu voir des exemplaires non enluminés et dont nous donnons une description.

De 1488 à 1492, nous ne comptons pas moins de onze éditions des *Heures* imprimées pour Anthoine Vérard. Nous les plaçons parmi les ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge.

(1) Un exemplaire de ces *Heures* se trouve à la Bibliothèque Mazarine, où il a été inscrit par mégarde dans le catalogue des Incunables sous le titre de *Heures de Paris*, 1490, tandis que ce sont bien des *Heures* à l'usage de Poitiers.



De 1492 à 1494, nous n'avons relevé aucune nouvelle édition des *Heures* portant le nom de Vérard.

En 1495, il en apparait de nouvelles, et jusqu'en 1512 on en compte au moins trente éditions différentes.

Les grandes planches et les petits bois gravés que nous signalons dans les premiers se retrouvent, pour la plus grande partie, dans les éditions qui suivent et on peut y constater la main de l'artiste, sûr de son crayon et de sa taille, dont nous admirons les chefs-d'œuvre dans la *Mer des Hystoires* de 1488.

Il faut donc admettre que les gravures exécutées pour les premières éditions ont été utilisées dans la suite, aussi bien que les caractères, par Guillaume Le Rouge, successeur de Pierre. Nous en avons la preuve dans l'édition de 1502 notamment, où on reconnait les caractères de l'atelier de Pierre Le Rouge en même temps que les planches de l'édition de 1488.



Petite miniature signée I. R.

Paris, Pierre Le Rouge, 1489.

Nous n'avons pu examiner toutes ces éditions et les comparer entre elles. Cependant, nous en donnons la nomenclature dans l'œuvre de Guillaume Le Rouge, afin de faciliter le travail à celui qui voudra faire des recherches suivies sur ces différentes éditions où, sans doute, de nouvelles planches ont été introduites.

Avec l'année 1489 nous voyons apparaître le *Bréviaire* d'Autun, imprimé par Pierre Le Rouge pour le compte de Guillaume Seigneret, libraire à Autun. Comme les ouvrages précédents, ce bréviaire est rempli de gravures qu'il eût été intéressant d'étudier. Malheureusement l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, que seul nous avons pu voir, est imprimé sur velin et les gravures ont été recouvertes de miniatures et enluminures qui empêchent tout examen du travail du graveur. Aucun exemplaire sur papier et non enluminé ne nous ayant été signalé, nous sommes obligé de suspendre notre enquête.

Les miniatures sont bien conservées; elles dénotent un artiste habile, mais nous devons dire, toutefois, qu'elles sont inférieures aux belles miniatures de l'exemplaire de la *Mer des Hystoires* appartenant à la Bibliothèque Nationale, exemplaire de dédicace offert au roi de France et dont nous donnons la description. Ces miniatures n'en sont pas moins précieuses, si l'on relève cette particularité que plusieurs sont signées du monogramme I. R., qui, comme nous l'avons dit plus haut, nous paraît une signature et que nous attribuerons, jusqu'à preuve contraire, à l'un des Le Rouge, Jehan, le typographe de Troyes, que nous perdons de vue à cette époque et qui nous paraît revenir à Paris dans l'atelier de son frère, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Après le *Bréviaire* d'Autun, nous pouvons encore signaler comme imprimés en 1489 quatre autres ouvrages.

C'est d'abord l'*Exposition du Psautier en français*, traduction abrégée de Nicolas de Lyra (1). On y trouve de grandes lettres rouges et bleues peintes à la main et quelques bordures gravées sur bois et enluminées. Au f° 6, on remarque une gravure à pleine page représentant le Roi assis sur son trône, entouré de douze personnages. Au f° 7, l'auteur écrivant est un petit bois gravé qui figure également dans la *Mer des Hystoires*. Enfin, le dernier folio contient la marque de Pierre Le Rouge accostée de deux tiges de lis que nous avons reproduite en fac-simile.

Notons, en passant, que pendant que Pierre Le Rouge imprimait à Paris *l'Exposition du Psautier*, Guillaume Le Rouge, son fils, imprimait à Chablis, avec de nombreuses illustrations, ainsi

(1) Nicolas de Lyra, célèbre docteur et professeur de théologie, provincial des Cordeliers pour la province de Bourgogne, mort à Paris le 23 octobre 1340. Il écrivit nombre d'ouvrages, entre autres des *Commentaires* sur la Bible et l'Ancien Testament, très estimés en leur temps. Cet ouvrage eut les honneurs de l'impression dès 1471, sous le titre de *Postillæ perpetuæ, sive brevia commentaria in universa Biblia*. (Rome, 1471-1472, 5 vol. in-f°.)

que nous le verrons tout à l'heure, ***les Expositions des Évangiles en français*** et qu'il réimprimait à Troyes, en 1492, ***les Postilles et Expositions des Évangiles***, traduites par Pierre Desrey, le littérateur troyen.

Au mois d'août 1489, Vérard put faire paraître la traduction française des huit livres de politique d'Aristote (1). Nous reconnaissons dans cette édition des gravures qui se retrouvent dans d'autres livres imprimés pour A. Vérard par Guillaume Le Rouge, après la mort de Pierre.

Il nous faut placer ensuite à la date de 1489 un petit ouvrage de dialectique, imprimé sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sous le titre de : ***Destructio naturarum communium contra reales***. Cet opuscule ne contient pas de gravures. Les caractères étant exactement les mêmes que ceux de l'ouvrage suivant : ***Sophismata magistri Alberti de Saxonia***, relié à la suite dans le vol. nº 107 des Incunables de la bibliothèque d'Amiens, il y a lieu d'en attribuer l'impression à Pierre Le Rouge (2). Les *Sophismata* ont été imprimés à Paris le 12 décembre 1489, ainsi que Le Rouge a le soin de nous le dire, pour le compte de Durand Gerlier, libraire-éditeur, qui venait de s'établir à son compte. La marque originale de Gerlier qui figure sur cet ouvrage a dû être, pour le moins, dessinée par Le Rouge.

Nous plaçons à l'année 1490 l'impression par P. Le Rouge des ***Apologues et fables d'Esope de Laurent Valle translatés de latin en français par Guillaume Tardif*** (3), Paris, sans date. Nous y trouvons entre autres une grande miniature recouvrant un bois gravé représentant l'auteur assis et visité dans son cabinet par le roi et sa suite. C'est le bois de dédicace bien connu que l'on trouve dans la ***Bataille judaïque*** dans l'***Art de bien vivre et de bien mourir***.

Réimprimé à Cologne en 1478, cet ouvrage eut ensuite de nombreuses éditions à Venise, Bâle, Lyon, etc. Il y aurait à rechercher si la première traduction française imprimée par Pierre Le Rouge en 1489 n'aurait point été faite par Desrey, de Troyes, l'ami et le collaborateur de Guillaume Le Rouge, ainsi que nous le verrons plus loin.

(1) Cette traduction a pour auteur un savant Normand, Nicolas Oresme, doyen de l'église de Rouen et chapelain du roi Charles VIII.

(2) Albertus de Saxonia (Albert de Saxe), savant dominicain, vivait dans la première moitié du XIVᵉ siècle.

(3) Guillaume Tardif, professeur de belles-lettres au collège de Navarre, né au Puy vers 1440. On connaît de Tardif plusieurs ouvrages importants et notamment le *Livre de l'Art de faulconnerie*, Paris, 1492, traité composé par ordre de Charles VIII.

(Voy. plus loin) et dans d'autres ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge.

C'est aussi en 1490 qu'il faut placer l'impression du ***Roman des Sept Sages***. (Paris, Pierre Le Rouge, pour Pierre Le Caron). Cet ouvrage rarissime dont le seul exemplaire connu a été retrouvé il y a quelques années par notre compatriote, M. Lefèvre, de Brienon, libraire à Bordeaux, et cédé par lui à la Bibliothèque Nationale, contient, outre la marque de Le Rouge, une planche placée sur le titre et représentant les Sept Sages devant le Roi. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, une enluminure sobrement exécutée n'empêche pas de retrouver sur cette planche la méthode simple et ferme de l'artiste de Chablis.

Nous terminons l'année 1490 par deux éditions imprimées par P. Le Rouge pour Vérard.

Lucan, Sueton et Salluste en français, et ***Sénèque, Les mots dorés***. Ces deux ouvrages dont le premier porte la date du 22 décembre 1490 et le dernier est sans date, paraissent avoir été imprimés ensemble. Tous deux ils reproduisent de belles gravures déjà signalées dans la ***Mer des Hystoires***.

En 1491 parurent plusieurs ouvrages importants édités par Vérard, imprimés et illustrés par Le Rouge.

Citons d'abord ***le premier (et le second) volume d'Orose*** (1). Nous retrouvons dans cet ouvrage beaucoup de gravures déjà signalées ainsi qu'un grand nombre de petits bois moins importants et moins bien exécutés dont nous avons ajouté la désignation dans la description de l'ouvrage afin de les retrouver s'il y a lieu dans d'autres publications.

Le 9 mai 1491, Pierre Le Rouge termine encore un ouvrage intéressant. Ce sont les ***Heures de la Vierge***, imprimées pour le compte de Vincent Commin et dont un magnifique exemplaire sur vélin existe dans la bibliothèque de M. James de Rotschild. Ici encore la gravure des planches a disparu sous les miniatures, mais on n'ose pas s'en plaindre et on est obligé d'admirer l'artiste qui nous a laissé d'aussi magnifiques spécimens de son talent.

Enfin il faut encore citer en 1491 une nouvelle édition latine des ***Postilles*** de Nicolas de Lyra dont la traduction française avait été publiée en 1489 par le même Pierre Le Rouge.

En 1492 parurent successivement plusieurs volumes qu'on

(1) Paul Orose, historien et théologien latin, né à Tarragone (Espagne) à la fin du IVe siècle. Sa chronique, très en faveur au Moyen-Age, a été réimprimée plusieurs fois.



trouve tantôt isolés, tantôt réunis. Ils le furent du reste définitivement dans une nouvelle édition portant la date de 1493.

Nous voulons parler des ouvrages suivants qui eurent un grand succès et de nombreuses éditions chez Vérard :

1° *L'art de bien vivre ;*

2° *L'art de bien mourir ;*

3° *Traité des peines d'enfer et de purgatoire* ;

4° *Traité de ladvénement de Antecrist* ;

5° *Des quinze signes précedens le jugement général de Dieu et des joies du Paradis.*

Ces livrets populaires, ornés de nombreuses planches, étaient en même temps de puissants instruments de propagande religieuse. Dans l'*Art de bien vivre* on trouve des gravures tout à fait remarquables, notamment pour la représentation des divers sacrements. La plupart du temps ces gravures sont recouvertes de miniatures précieuses, mais interceptant le travail de la gravure. Nous donnons plusieurs spécimens de ces belles miniatures que nous avons malheureusement été forcé de réduire, et dont la photogravure est impuissante à rendre les tons et les valeurs.

La planche de dédicace où l'auteur offre son livre au roi de France est remarquable aussi bien dans les exemplaires sur papier qui offrent la gravure simplement tirée en noir, que dans les exemplaires sur vélin, où les planches sont recouvertes de magnifiques miniatures. Nous donnons ici un fac-simile réduit de la miniature, et nous avons placé en tête de notre travail la même planche non recouverte par la peinture.

Les gravures de l'*Art de bien mourir* sont des répétitions mieux traitées des anciens bois xylographiques des premières éditions allemandes de l'*Ars moriendi.* C'est une des plus belles impressions exécutées par Le Rouge pour Vérard que nous ayons été à même de voir. Nous donnons des fac-simile de l'exemplaire miniaturé de la Bibliothèque nationale. Les autres traités sont également ornés de planches remarquables rappellant tantôt les joies du Paradis, tantôt les tourments de l'Enfer, représentés d'une façon naïve et terrible, suivant les idées que nos pères se faisaient des peines éternelles. Nous retrouverons la plupart de ces planches dans le *Calendrier des Bergers* édité par Guy Marchant à nombreuses éditions, puis par Nicolas Le Rouge à Troyes, et nous pourrons constater encore une fois la corrélation qui existe entre tous ces travaux de gravure et d'impression.

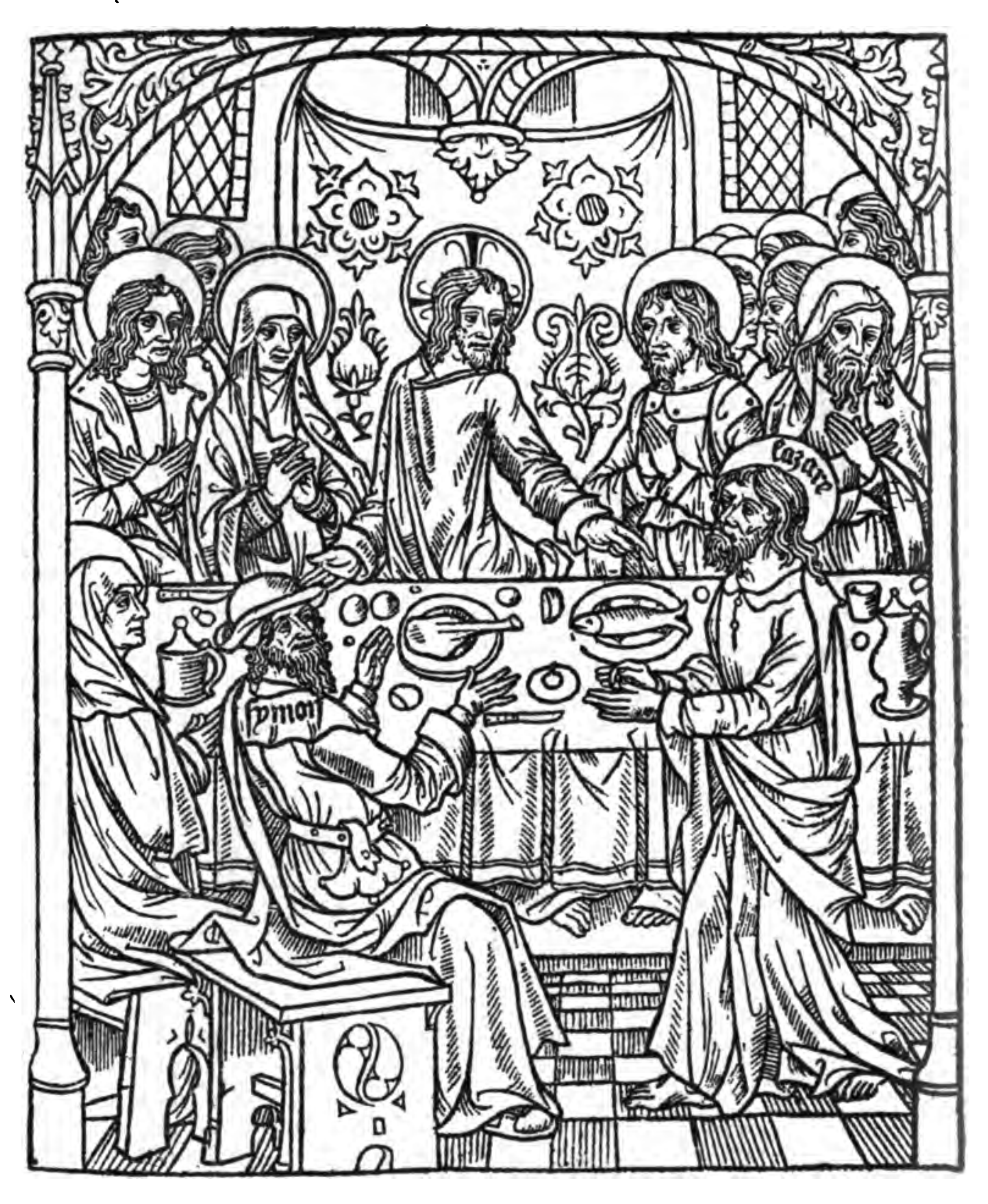
A la mort de Le Rouge les planches durent rester pendant quelque temps dans son atelier entre les mains des imprimeurs qui travaillaient pour Vérard en attendant le retour à Paris de

Guillaume Le Rouge, alors fixé à Troyes, et qui ne tarda pas toutefois à reprendre l'atelier de son père, car nous pouvons constater qu'elles font partie de nouvelles éditions en 1493 et 1496.

L'ART DE BIEN VIVRE

Paris, Pierre Le Rouge, 1492.


pres consequēment a
uons a veoir bien au
long et a determiner
specialemēt des sept sacremēs
de nostre mere saincte eglise/ bap
tesme/ confirmation/ penitēce/
ordre/ mariage/ le saict sacremēt
de lautel/ et lensuyvemēt q̄ on
appelle le sacrement de derre-
niere unction. Et pour ce que q̄
veult bien vivre et consequent
mēt bien mourir doit avoir les
GGi



RÉCIT DE LAZARE CHEZ SIMON

Gravure extraite des PEINES DE L'ENFER ET DU PURGATOIRE. — Paris, P. Le Rouge, 1492.

Nous les retrouverons à Troyes pour la plus grande partie dans les premières éditions du *Calendrier des Bergers*.

Il faut encore citer comme imprimé par Pierre Le Rouge en 1492, *Les dévotes Louanges de la benoiste Vierge Marie* (Paris, 3 septembre 1492), petit in-4° sans illustrations.

En cette même année, Pierre Le Rouge imprima la version française de l'histoire de la guerre des Juifs de Flavius Josèphe. L'impression de *La bataille judaïque* fut terminée le 7 décembre 1492. Elle est dédiée au roi Charles VIII. Les bordures des pages sont les mêmes que celles de la *Mer des Hystoires*; on y reconnait également plusieurs grandes et petites planches, ayant figuré dans cet ouvrage et dans d'autres sortis de l'atelier de notre imprimeur. Nous avons pu examiner l'édition sur les deux exemplaires de la Bibliothèque Nationale, l'un imprimé sur velin contenant 143 miniatures, l'autre imprimé sur papier et dont les planches sont restées intactes.

Nous donnons ici la reproduction d'un petit bois gravé très intéressant qu'on y trouve. A coup sûr c'est une réminiscence de l'artiste qui avait vu de près la rage impuissante du paysan dépouillé par le seigneur féodal, le soudard impudent auquel tout était permis. En quelques coups de crayon Le Rouge a reconstitué avec la plus grande énergie cette scène muette et cependant si éloquente.

Le dernier ouvrage que nous puissions attribuer d'une manière certaine à Pierre Le Rouge, et qui nous a été signalé au cours de l'impression de notre travail, est le *Beau Missel à l'usage du diocèse de Toul*. Le possesseur du seul exemplaire connu, M. Paul Durieu, conservateur adjoint au musée du Louvre, a bien voulu nous en permettre la description. Cet exemplaire sur vélin contient plusieurs gravures intéressantes et bien traitées, et d'autres qui dénotent des ouvriers plus ou moins habiles. L'ouvrage fut terminé le 3 avril 1492 avant Pâques, c'est-à-dire en 1493, avec la manière de dater actuelle.

Nous donnons plusieurs fac-simile de gravures relevées dans ce Missel. On pourra sans doute, à l'aide de ces pièces, retrouver d'autres impressions de notre compatriote. La planche (h. et l. 0,153) qui représente la Messe de saint Grégoire, à l'*introït* de la messe, a servi plus tard pour l'illustration d'autres missels imprimés sans doute par Guillaume Le Rouge, mais que nous n'avons pas retrouvés. Le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (Gravures sur bois anonymes, France, E a. 21 (L 5) possède un feuillet (papier, h. 0,285, l. 0,185) où nous avons retrouvé cette

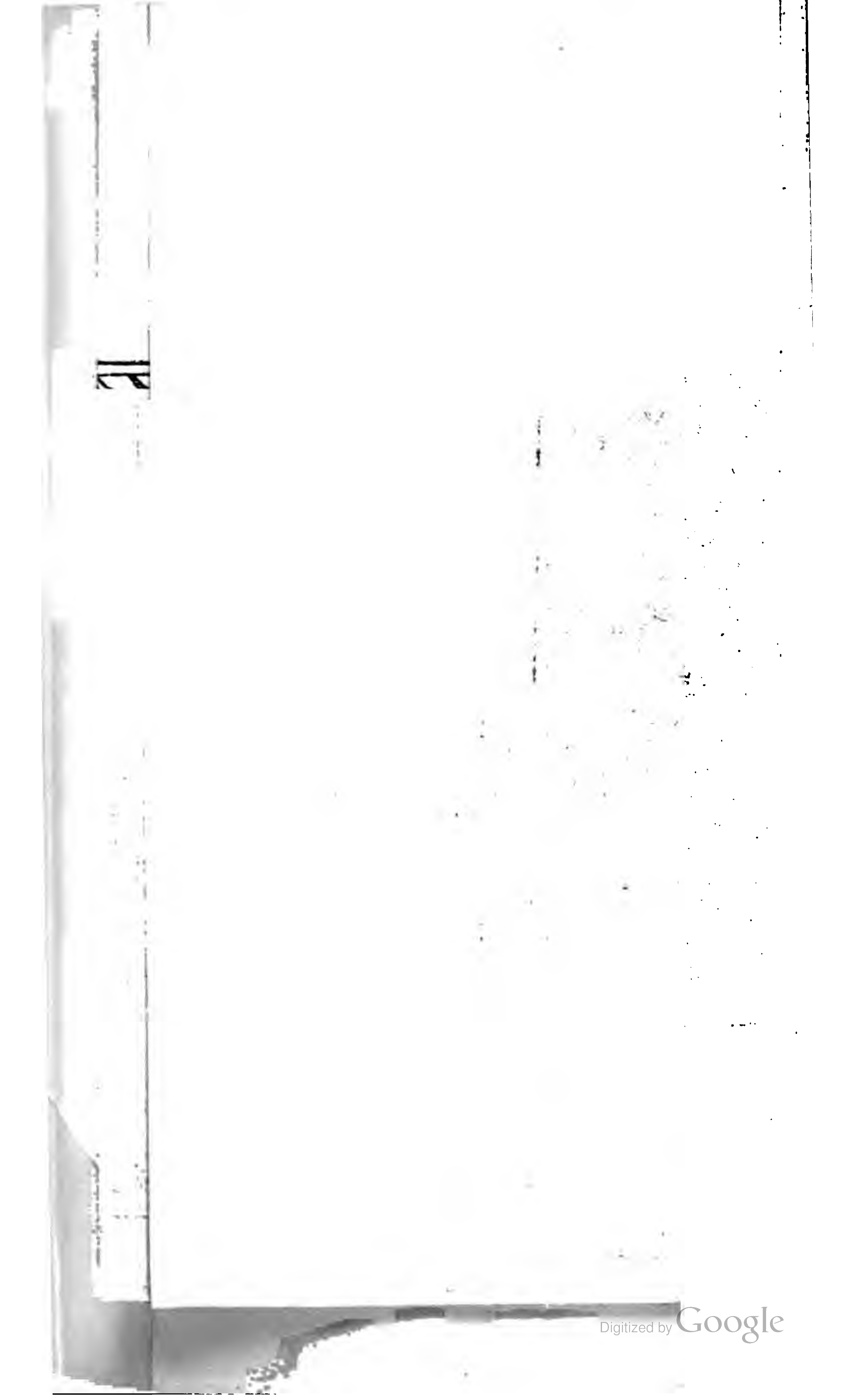
même gravure du Missel de Toul, mais entourée de bordures qui ne sont pas celles de Pierre Le Rouge. Ces bordures sur fond noir nous reportent à quelques années plus tard, avec un enfant tirant



LE SERF ET LE SEIGNEUR
Paris, Pierre Le Rouge.

de l'arc les yeux bandés, des sirènes, des animaux fantastiques, etc. Dans le bas de la page, on remarque une banderolle sans inscription tenue par deux anges assis, et un écusson central destiné à contenir des armoiries laissées en blanc. Cette courte description pourra peut-être servir à retrouver le Missel qui contient cette page et ces ornements.

A partir de 1493 nous perdons la trace de Pierre Le Rouge et il est probable qu'il est mort dans le cours de cette année. Nous l'avons suivi depuis l'année 1478, c'est-à-dire pendant un espace de quatorze ans, mais il est certain qu'il avait vécu et travaillé



précédemment à Paris et ailleurs et qu'il devait être d'un certain âge. Était-il déjà malade en 1492. Nous serions porté à le croire, car l'une des éditions de l'*Art de bien mourir* publiée par Vérard au mois de juillet 1492 fut imprimée par deux associés Gillet Cous-

SUPPLICE DES ORGUEILLEUX

Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

teau et Jehan Ménard (1) avec les planches de Pierre Le Rouge. Nous trouvons cependant d'autres ouvrages imprimés sous son nom à la fin de l'année 1492 et au commencement de 1493. Pendant le cours de l'année 1493 il meurt sans aucun doute et cela parait résulter de l'examen des gravures des trois volumes des *Chroniques de France* publiés par Vérard et dont l'un porte le nom de Jehan Maurand. Plusieurs des gravures de ce grand ouvrage sont bien dessinées et accusent une main exercée comme l'était celle de Le Rouge, mais la gravure en est vulgaire et la taille grossoyée atteste l'ignorance et la lourdeur de main du graveur.

Du reste les deux grandes planches de l'*Entrée du Roi et du couronnement*, tout à fait remarquables comme composition et comme dessin, font contraste avec la vulgarité des autres pièces improvisées ou empruntées à d'autres ouvrages. Dans la première, le Roi, à cheval entre deux soldats, s'avance vers une troupe de bourgeois ; dans la seconde, les évêques et les princes apportent au Roi, assis près de la Sainte Ampoule, les bannières, l'écusson, l'épée, les éperons et la couronne.

Au tome I on rencontre plusieurs entourages ayant figuré à la *Mer des Hystoires* et l'on remarque que l'impression de ce volume fut retardée. Les tomes II et III parurent en effet en juillet et août (le t. II avec la signature de Maurand) tandis que le t. I ne parut que le 1er septembre sous le nom de Vérard et sans souscription d'imprimeur. N'en faut-il pas conclure que Le Rouge, chargé de l'impression des *Chroniques de France* set mort pendant l'impression du tome I et avant que les gravures fussent terminées ?

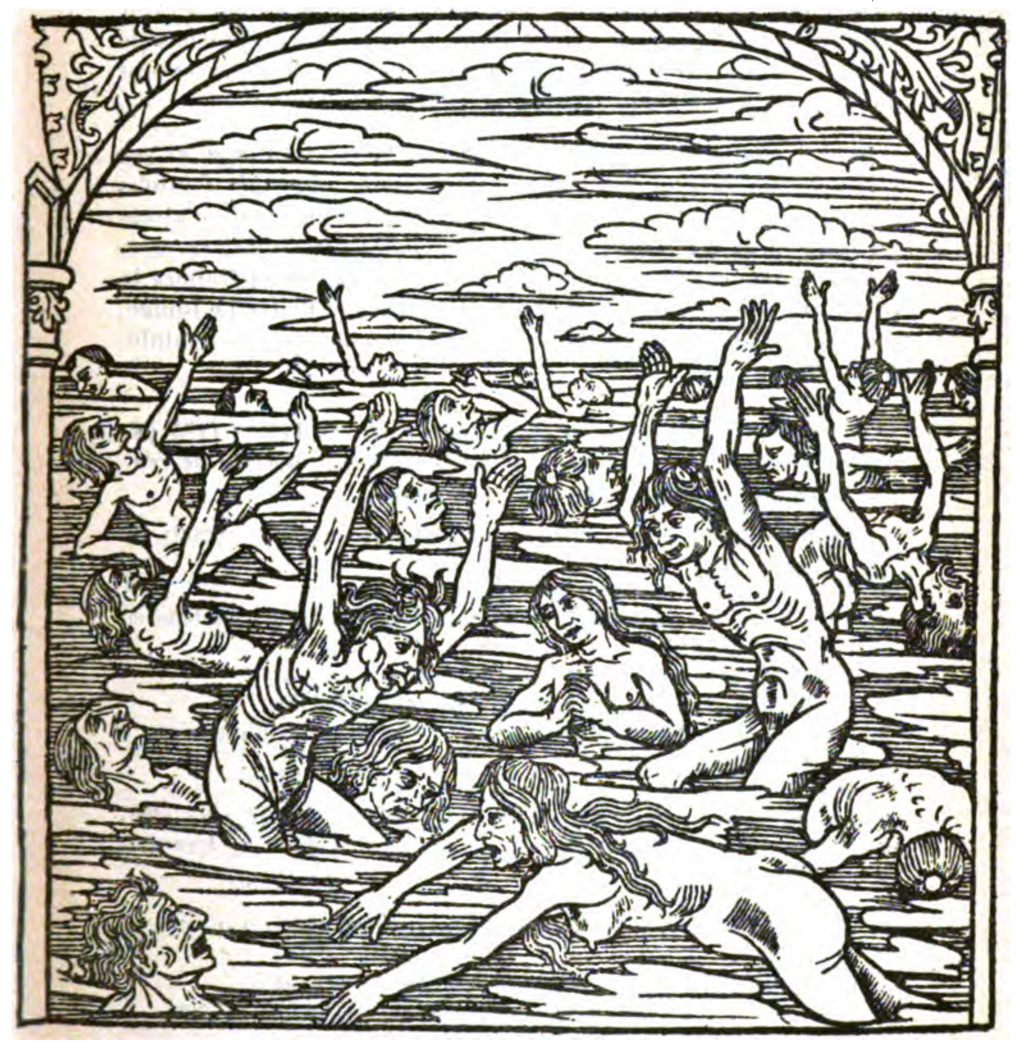
Quoiqu'il en soit on ne retrouve plus le nom de Pierre Le Rouge imprimeur à Paris à partir du mois de mai 1493 et son atelier parait avoir été fermé à cette époque pendant quelque temps. Mais nous verrons bientôt Guillaume Le Rouge, son héritier, revenir à Paris et se servir de ses planches et de ses caractères, pour l'impression de nouveaux ouvrages.

C'est aussi à cet instant que l'on remarque une grande décadence dans les planches des ouvrages édités par Vérard qui avait perdu son éminent collaborateur et ne s'était sans doute pas entendu de suite avec son successeur. On peut s'en rendre facilement compte en parcourant la *Bible des poètes* (Métamorphoses d'Ovide)

(1) Gillet Cousteau et Jehan Ménard, apparaissant pour la première fois à cette date comme imprimeurs, on peut supposer qu'ils travaillaient dans l'atelier de Le Rouge qu'ils s'établirent lorsque cet atelier fut désorganisé. On peut faire la même observation pour Jehan Maurand qui apparaît en 1493. Tous trois sont peut-être d'anciens compagnons de l'atelier de Le Rouge.



qui parut chez Anthoine Vérard le 1er mars 1493 (1494 n. st.). A propos de cette publication, J. Renouvier a porté le jugement suivant (1) : « L'incohérence de l'invention et l'impropriété de l'expression, jointes à la monotonie du travail, sont faites pour rebuter l'observateur le plus intrépide. »



SUPPLICE DES ENVIEUX
Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

(1) Cité par M. Didot dans son *Histoire de la Gravure sur bois.*

Malheureusement on peut appliquer ce jugement à un grand nombre de planches des ouvrages de Vérard ne sortant pas de l'atelier des Le Rouge. C'est du reste une étude qui demande à être complétée, de même qu'il sera utile d'examiner avec soin les éditions parues chez le même éditeur depuis le retour à Paris de Guillaume Le Rouge qui travailla comme son père pour Anthoine Vérard et peut-être plus longtemps que lui. Nous allons le voir bientôt utiliser non seulement les caractères et les planches de l'atelier de Pierre Le Rouge, mais aussi une partie des gravures sur bois qu'il avait rapportées de Chablis et de Troyes.

Pour terminer ce chapitre intéressant Pierre Le Rouge et ses impressions, il nous faut donner la liste de plusieurs éditions données par Anthoine Vérard de 1486 à 1493 et que nous n'avons pu rencontrer. Une étude de ces ouvrages nous apportera sans doute de nouveaux documents sur notre imprimeur et établira la continuité des relations entre Anthoine Vérard et Pierre Le Rouge, que nous avons déjà pressentie et que nous pouvons dès maintenant affirmer.

Liste des Ouvrages édités par Anthoine Vérard de 1486 à 1493 que nous n'avons pu collationner et parmi lesquels doivent se rencontrer des impressions de Pierre Le Rouge.

1. Crescens (Pierre de). Le Livre des prouffitz champestres et ruraulx. 10 juillet 1486.
2. Missale parisiense. Octobre 1488.
3. Vigny (Jean de). La Légende dorée des Saints et Saintes, traduite en français. 1488.
4. Villon. Le grant et le petit Testament. 1489.
5. Olivier de la Marche. Le Chevalier délibéré. 7 août 1488.
6. Michel (Jehan). Cest le mistere de la passion de Jesus-Christ, joue a Paris et a Angiers. 1490.
7. Le Pelerinage de lame. 1490.
8. Lordinaire des Crestiens. Paris, 1490. Autres éditions en 1492, 1494, 1495.
9. Michel (Jehan). Cest le mistere de la resurrection de N.-S. Jesucrist. Circa 1491.
10. Le Roman de la Rose. 1490.
11. Quinte-Curce, de la vie d'Alexandre le Grand. 1490 (Circa). Autre édition en 1503.
12. La vie des sainctz en françois. 10 février 1490 (1491, n. st.).
13. Vengeance (La) de nostre Seigneur par personnages..... 28 mai 1491.
14. Somme rurale (La) compilee par Jehan Boutillier. 1491.
15. Le livre de Matheolus (contre le mariage) vers 1492.
16. Lart de faulconnerie et des chiens de chasse. 5 janvier 1492 (1493).
17. Les paraboles de maistre Alain en françois. 20 mars 1492 (1493).



ARISTOTE LISANT

Petite gravure de la MER DES HYSTOIRES. — Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

VIII

PIÈCES JUSTIFICATIVES CONCERNANT PIERRE LE ROUGE

I. — *Liste des Ouvrages imprimés ou illustrés à Paris par Pierre Le Rouge, soit pour son compte soit pour le compte d'éditeurs.* 1485-1493

1. **Les Danses des Morts**, éditions parisiennes de 1485 à 1492. Sous ce titre, Nous donnons la description de neuf *Danses des Morts* imprimées à Paris où nous retrouvons les belles planches exécutées par Pierre Le Rouge. Sous le n° X, nous décrivons la *Danse des Hommes et des Femmes* imprimée à Lyon à la fin du xv° siècle, où nous trouvons des reproductions des gravures de la *Danse des Hommes*, imprimée chez Vérard en 1485, et de celle des *Femmes*, imprimée chez Marchant en 1491.

   I. *La Danse macabre.* Paris, Guy Marchant, 28 septembre 1485. Petit in-f°.

   II. *La Danse macabre.* Paris, pour Anthoine Vérard, 1485. Petit in-f°.

   III. *La Danse macabre.* 7 juin 1486. *La Danse macabre des Femmes. Le Débat du corps et de l'âme.* Paris, Guy Marchant, 7 juillet 1486. Petit in-f°.

   IV. *Chorea ab eximio Macabro versibus alemanicis, edita et a*

Petro Desrey, Tricacio quondam oratore nuper emendata. Paris, Guy Marchant pour Geoffroy de Marnef. Octobre 1490. Petit in-f°.

V. *La Danse macabre des Hommes.* Paris, Guy Marchant, 20 janvier 1490. Petit in-f°.

VI. *La Danse macabre des Hommes.* Paris, Guy Marchant, 10 avril 1491. Petit in-f°.

VII. *La Danse macabre des Femmes.* Paris, G. Marchant, 30 avril et 2 mai 1491. Petit in-f°.

VIII. *La Danse macabre.* Paris, Gille Cousteau et Jehan Ménard, 26 juin 1492. Petit in-f°.

IX. *La Danse macabre.* Paris, 1492. In-8° (sans nom d'imprimeur).

X. *La grant Danse des Hommes et des Femmes.* Lyon, (S. d. ni nom d'imprimeur.) Petit in-f°.

2. Gaguin (Robert) *Les Commentaires de Jules César* mis en français. Paris (Pierre Le Rouge) pour Anthoine Vérard, 1485.
3. Les Cent Nouvelles Nouvelles. Paris, pour Anthoine Vérard, 1486. Petit in-f°.
4. Ockam (Guillaume). Guillelmi de Ockam, Anglici, Ordinis Minorum, quodlibeta septem Theologica adversus hereticos, ex emendatione Cornelii Oudendrik. Parisiis, Petrus Rubeus, 1487. In-4°.
5. Ockam (Guillaume). Quodlibeta septem, etc. (S. l. n. d.) Paris, Pierre Le Rouge, 1487. Edition différente de la précédente. In-4°.
6. Végèce. L'Art de Chevalerie. Paris (Pierre Le Rouge), pour Vérard, 26 juin 1488. In-f°.
7. Oresme (Nicolas). *Les Ethiques d'Aristote* traduits en français. Paris (Pierre Le Rouge) pour Vérard, le 8 septembre 1489. In-4°.
8. Bréviaire a l'usage de Paris. Paris (Pierre Le Rouge), pour Vincent Commin, 1488. In-8°.
9. Heures imprimées pour A. Vérard de 1488 à 1492. Sous ce titre, nous plaçons la description de 11 éditions où l'on retrouve en tout ou en partie les planches des *Grandes Heures* de 1488 gravées par Pierre Le Rouge pour Anthoine Vérard. La rareté de ces éditions ne nous a point permis de les comparer entre elles et nous ne les avons pas toutes vues. Pour ces dernières, nous avons emprunté les descriptions succinctes de Brunet et autres bibliographes.

I. *Heures à l'usage de Paris.* Paris, pour A. Vérard, 1488. In-4°.

II. *Heures,* etc., autre édition, 1488. In-4°.

III. *Heures,* etc., autre édition, s. d. (1488). In-4°.

IV. *Heures,* etc., autre édition. Petit in-8°, s. d. (Almanach de 1488 à 1508.)

V. *Heures,* etc., autre édition, 1488. In-8°.

VI. *Horæ intemerate Virginis secundum usum Pictavensen* Paris, pour A. Vérard. (S. d.) Calendrier de 1488 à 1508.

VII. *Heures à l'usage de Tours.* Paris, pour A. Vérard. (S. d. 1488.)

VIII. *Heures à l'usage de Rome*. Paris, pour A. Vérard. (S. d. 1489 ?)
IX. *Heures*, etc. Paris, pour A. Vérard, 5 janvier 1489 (1490, n. st.).
X. *Heures à l'usage de Paris*. Paris, pour A. Vérard, 20 février 1489 (1490, n. st.).
XI. *Heures de la Vierge à l'usage de Rome*. Paris, pour A. Vérard, 20 août 1490.

10. La Mer des Hystoires. Paris (Pierre Le Rouge), pour Vincent Commin, libraire, 1488.
11. Bréviaire a l'usage d'Autun. Paris (Pierre Le Rouge), pour Guillaume Seigneret, libraire à Autun, 1489.
12. Lyra (Nicolas de). Exposition du Psautier en françois. Paris, P. Le Rouge. (S. d. 1489.) 2 vol. pet. in-f°.
13. Destructio naturarum communium contra reales. (S. l. n. d. Paris, P. Le Rouge, 1489 ?). In-4°.
14. Oresme (Nicolas). Les huit livres de politique d'Aristote. Paris (P. Le Rouge) pour A. Vérard. 8 août 1489. Petit in-f°.
15. Albert de Saxe. Sophismata magistri Alberti de Saxonia. Paris (P. Le Rouge), 1489, pour Durand Gerlier.
16. Tardif (Guill.). Les apologues et fables de Laurent Valle, translatées de latin en françois. Paris (P. Le Rouge), pour A. Vérard (S. d. circa 1490).
17. Le Roman des sept Sages. Paris (P. Le Rouge), pour Pierre Le Caron, 1490.
18. Lucan, Suetone et Salluste en français. Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard (S. d. 1490). In-f°.
19. Senèque. Les mots dorés. Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard (S. d. 1490). In-f°.
20. Orose. Le premier et le second volume d'Orose. Paris (P. Le Rouge), pour A. Vérard. 20 août 1491. In-f°.
21. Heures de la Vierge. Paris (P. Le Rouge), pour Vincent Commin, 9 mai 1491. Grand in-8°.
22. Lyra (Nicolas de). Postilla super Psalterium (S. l. Paris, P. Le Rouge). 1491. In-4°.
23. L'Art de bien mourir. Paris, P. Le Rouge. 1492. Petit in-f°.
24. L'Art de bien vivre. Paris, P. Le Rouge. 15 décembre 1492. Petit in-f°.
25. L'Art de bien mourir. Paris, Gillet Cousteau et Jehan Menard, 18 juillet 1492. Petit in-f°.
26. Martial d'Auvergne. Les tres execrables louanges de la benoite Vierge Marie. Paris, P. Le Rouge, 3 septembre 1492. In-8°.
27. Josèphe. De la Bataille judaïque. Paris (P. Le Rouge), pour A. Vérard, 1492. In-f°.
28. Missel a l'usage de Toul. Paris, P. Le Rouge, 3 avril 1492. (1493 n. s.)
29. Chroniques de France. Paris (P. Le Rouge) et Jehan Maurand pour A. Vérard. 1493. 3 vol. in-f°.
30. Editions parisiennes du Calendrier des Bergers. De 1493 à 1500, nous avons relevé six éditions parisiennes du *Kalendrier des Bergers*.

Nous n'en avons pas rencontré d'antérieures à 1493. Cependant, il est certain qu'il a dû en exister de plus anciennes, ainsi que nous le disons dans la description de l'édition de 1493. Les nombreuses illustrations du Calendrier se répètent dans toutes les éditions et nous les retrouverons ensuite à Troyes dans les Calendriers de Nicolas Le Rouge.

I *Le Calendrier et Compost des Bergers*. Paris, Guy Marchant, 18 avril 1493.

II. *Calendrier des Bergers*. Paris, Guyot Marchant, 18 juillet 1493.

III. *Calendrier des Bergers*. Paris, Guyot Marchant, 7 janvier 1496.

IV. *Le Compost et Kalendrier des Bergers*. Paris, Guy Marchant, 16 septembre 1497.

V. *Le Compost et Kalendrier des Bergères*, Paris, Guy Marchant, 17 août 1499.

VI. *Le Kalendrier et Compost des Bergers*. Paris, Guy Marchant, pour lui et Jehan Petit. 10 septembre 1500.





SAINT JEAN

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

II. — *Description des Ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge à Paris.* (1485-1494).

1. — LES DANSES DES MORTS, édition parisienne, de 1485 à 1492.

I. LA DANSE MACABRE. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Guy Marchant.* 28 septembre 1485. Petit in-f°.
HAIN, 312.

1 ex. Bibl. de Grenoble, Incunables n° 327. (Le seul exempl. connu en France.)

Petit in-f° composé de 2 cahiers de 10 ff. avec 17 gravures et 33 fig., sans chiffres, signatures ni réclames. Texte sur 2 colonnes. Caractères gros gothiques avec majuscules. Dimension des gravures, 160mm × 105mm ; dimension du texte, 15mm × 94mm ; chaque colonne a 70mm de largeur ; la page entière, compris gravure et texte, 200mm de hauteur.

Cette édition, qui ne renferme que la Danse des Hommes, est regardée comme la première de toutes les Danses macabres éditées.

Le seul exemplaire connu en France à l'heure actuelle a été découvert par M. Champollion-Figeac à la bibliothèque de Grenoble, où il

existe encore. Mlle Pellechet, qui l'a eu entre les mains, a bien voulu nous communiquer ses notes qui nous ont permis de rédiger d'une manière exacte et certaine la description de cette édition. En 1874, l'abbé Valentin Dufour a publié une notice (1) sur cette première Danse macabre et en a reproduit le texte et les gravures réduites qui, tout en étant suffisantes pour en donner une idée, ne sont pas toujours exactes comme le serait un *fac-simile* photographique (2). Nous retrouverons ces planches avec d'autres dans les éditions subséquentes sorties de chez Guy Marchant. Et, plus tard, nous les verrons employées par Nicolas Le Rouge à Troyes. Ainsi que nous l'avons dit, ces planches nous paraissent avoir été dessinées et gravées par Pierre Le Rouge. Nous ne reviendrons pas ici sur ce fait qui nous paraît incontestable. Voici maintenant la description de l'exemplaire de Grenoble avec la liste des planches dans leur ordre d'insertion.

(F° 1 r° et v°.) Ce folio, qui devait contenir le titre, est lacéré et manque presqu'entièrement, de sorte que l'on ignore quel était le titre exact de cette Danse des Morts. Mais nous connaissons tout au moins quelle était sa disposition par la copie qui en a été faite pour une édition lyonnaise, ainsi que nous l'avons dit d'autre part. Le grand L orné qui illustrait ce titre est bien de la main de Le Rouge et il y a la plus grande analogie avec celui de la *Mer des Hystoires* de 1488 qui reproduit exactement plusieurs motifs du titre de la *Danse des Morts* de 1485.

Le verso était-il blanc ou occupé par la gravure reproduite à Lyon et représentant la Trinité ? Il est difficile d'affirmer l'une ou l'autre hypothèse en l'absence de documents positifs. Il faudra la découverte d'un second exemplaire complet de l'édition de 1485 pour éclaircir ce petit problème.

(F° 2 r°.) L'acteur assis devant son pupitre, tourné à droite. Dans le haut, un ange tenant un phylactère au milieu duquel on lit : Hec pictura decus, pompam, luxum ꝗ relegat : || Inꝗ choris nostris linquere festa monet. || (F° 2 v°.) Blanc.

(F° 3 r°.) Le Pape, l'Empereur.

(F° 3 v°.) Le Cardinal, le Roy.

(F° 4 r°.) Le Patriarche, le Connestable.

(F° 4 v°.) L'Archevesque, le Chevalier.

(F° 5 r°.) L'Evesque, l'Escuyer.

(F° 5 v°.) L'Abbé, le Baillif.

(1) La Danse macabre des SS. Innocents de Paris, d'après l'édition de 1484 (lisez 1485), précédée d'une étude sur le cimetière, le charnier et la fresque peinte en 1425, par l'abbé V. Dufour, Parisien. In-12, 1874. Les planches ont été réimprimées en 1875 en in-4°.

(2) Le texte, l'orthographe et la ponctuation laissent également à désirer.





LA MORT SORTANT DU TOMBEAU

Gravure extraite de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

(F° 6 r°.) Le Maistre, le Bourgeois.
(F° 6 v°.) Le Chanoine, le Marchand.
(F° 7 r°.) Le Chartreux, le Sergent.
(F° 7 v°.) Le Moyne, l'Usurier, le pauvre Homme.
(F° 8 r°.) Le Médecin, l'Amoureux.
(F° 8 v°.) L'Avocat, le Ménestrel.
(F° 9 r°.) Le Curé, le Laboureur.
(F° 9 v°.) Le Cordelier, l'Enfant.
(F° 10 r°.) Le Clerc, l'Hermite, le Mort.

(F° 10 v°.) L'acteur assis à droite montrant le phylactère tenu par l'ange où sont gravées dix lignes de préceptes en latin. A ses pieds le roi mort étendu par terre, la couronne placée à côté. A la fin de la 2e colonne on lit l'explicit suivant : Cy finit la dãse macabre imprimee || par ung nomme guy marchant de || morant au grãt hostel du college de || navarre en champ gaillart a paris. || Le vint huitisme iour de septembre || mil quatre cẽt quatre vingʒ et cinq. ||

II. La Danse macabre. *Paris* (*Pierre Le Rouge*, *pour Anthoine Vérard*, 1485).

1 ex. Bibl. Nationale, velins n° 579 (dans les vitrines de l'Exposition.) (Rel. mar. v. fil. tr. dor., cachet de la Bibl. royale sur le 1er f.)— Autre ex. Bibl. Nationale, cabinet des estampes, n° 1601 (Marolles n° 254). (En placard et incomplet.)

Petit in-f° goth. à 2 col. de 12 ff. avec 20 grav. sur bois et 40 fig. Sign. a iii b iii. Les 18 premières gravures représentent les mêmes sujets que l'édition de Guy Marchant. Les deux dernières représentent l'une les 3 Morts et l'Hermite, l'autre les trois Vifs à cheval. Brunet, s'appuyant sur l'apparition de ces 2 planches, a conclu que cette édition devait être classée immédiatement après la précédente, c'est-à-dire à la fin de l'année 1485. On n'y trouve pas non plus l'Orchestre des quatre Morts qui apparaîtra seulement dans l'édition de 1486. Mais ce sont de simples indices qui n'autorisent pas à classer définitivement cette édition à l'année 1485. L'observation de Brunet, tout en étant sérieuse, tombe devant le fait de l'existence de manuscrits antérieurs à cette date où toutes les scènes de la Danse des Morts ont été représentées. Il n'y a donc pas de raison pour affirmer la priorité d'une édition sur l'autre.

Cependant, on peut supposer que Vérard, sur le vu des gravures exécutées pour Guy Marchant, en commanda immédiatement de semblables à Pierre Le Rouge, qui se surpassa, s'il est possible de s'exprimer ainsi, dans cette réplique du même sujet. Ces gravures sont, en effet, d'une facture magistrale que les belles miniatures de l'exemplaire de la Bibl. nationale ne peuvent faire oublier et que la copie faite à

Lyon, comme nous l'avons dit précédemment, rappelle bien, malgré ses imperfections d'exécution.

La suite des gravures de l'édition exécutée pour Vérard diffère non seulement par les dimensions mais aussi par la composition des scènes, le costume des personnages et la pose de la Mort. Les personnages de cette édition et de la précédente sont les mêmes ; ils sont aussi placés dans le même ordre ; mais le *Maistre* de l'édition de Guy Marchant est appelé l'*Astrologien* dans l'édition exécutée pour Vérard. C'est, toutefois, le même texte et, par conséquent, le même personnage. Nous allons donner, comme pour la précédente édition, la liste des gravures et l'ordre dans lequel elles sont placées, nous réservant de supprimer pour les éditions subséquentes cette nomenclature qui deviendrait fastidieuse et de n'indiquer que les changements ou augmentations.

Il faut remarquer, au préalable, que l'exemplaire de la Bibl. Nationale qui a servi à notre description ne contient pas de titre. Il a dû cependant en exister un avec le feuillet blanc qui devait le précéder. La découverte d'un exemplaire complet pourra seule nous édifier sur l'ornementation et la composition de ce titre.

(F° 1 r°.) L'acteur assis devant son pupitre et tourné à droite. Dans le haut, l'ange présentant un phylactère avec les deux lignes ci-dessus transcrites. Dans le bas, un meuble sur lequel sont dés livres, un écritoire et une plume. Dans le coin, un chien, muni d'un collier, ronge un os.

(F° 1 v°.) Le Pape, l'Empereur, scènes divisées par une colonne, ce qui n'existe pas dans la Danse exécutée pour Guy Marchant. Cependant, les personnages anticipent d'une scène à l'autre.

(F° 2 r°.) Le Cardinal, le Roy.
(F° 2 v°.) Le Patriarche, le Connestable.
(F° 3 r°.) L'Archevesque, le Chevalier.
(F° 3 v°.) L'Evesque, l'Escuyer.
(F° 4 r°.) L'Abbé, le Baillif.
(F° 4 v°.) L'Astrologue, le Bourgeois.
(F° 5 r°.) Le Chanoine, le Marchant.
(F° 5 v°.) Le Chartreux, le Sergent.
(F° 6 r°.) Le Moine, l'Usurier.
(F° 6 v°.) Le Médecin, l'Amoureux.
(F° 7 r°.) L'Advocat, le Menestrier.
(F° 7 v°.) Le Curé, le Laboureur.
(F° 8 r°.) Le Cordelier, l'Enfant.
(F° 8 v°.) Le Clerc, l'Ermite, le Mort.

(F° 9 r°.) L'acteur assis, à droite, montrant le phylactère tenu par l'ange, avec le roi mort et sa couronne étendus par terre.

(F° 9 v° et 10 r°.) Pas de planches.

LE CURÉ, LE LABOUREUR

Dimensions réelles : Hauteur, 0.104 ; L., 0,152.

Gravure extraite de la Danse des Morts. — Paris et Troyes.

(F° 10 v°.) Les Trois Morts et l'Ermite placé à gauche, la croix à droite ; dans l'édition de Guy Marchant, le tout est dans le sens opposé.

(F° 11 r°.) Les trois Vifs à cheval ; deux des chasseurs ont lâché leurs faucons ; le troisième n'en a pas.

(F° 11 v° et 12 r°.) Pas de planches. (F° 12 v°.) Blanc.

Au bas du f° 12 r° et dernier on lit : Cy finist la dãce macabre historiee || et augmentee de plusieurs nouve/ || aux personnages et beaux dits. Et || les trois mors ꝫ trois vifs ensẽble || nouvellemẽt ainsi cõposee et impri/ || mee a Paris........... (Puis deux lignes effacées.)

Ces lignes devaient contenir le nom et l'adresse de l'imprimeur que Vérard, suivant son habitude d'éditeur jaloux, a fait disparaître.

On conserve au cabinet des estampes de la Bibl. Nationale une autre édition incomplète de cet ouvrage, imprimée d'un seul côté sur velin, collée sur trois cartons, avec les gravures superbement miniaturées. Il n'y a pas de titre imprimé ; un frontispice richement décoré représente l'écusson aux armes de France, couronné et soutenu par des anges à genoux. Au-dessous de l'écusson lis sur tige du plus bel effet, et de chaque côté deux oiseaux de proie une patte levée. On y lit le titre suivant d'une écriture ancienne : *Dance macabre ou l'empire de la mort sur tous les états de la vie humaine. Peinte contre le mur de la cour du château de Blois, vers 1502, tems ou Louis XII, roi de France, fit embellir ce lieu, occupé, avant ce prince, par les seigneurs de la maison de Champagne, ceux de la maison de Châtillon, comtes de Blois, et par celle d'Orléans.* Sans doute cet exemplaire avait servi de modèle aux artistes chargés d'illustrer les galeries du château de Blois.

Cette édition, qui ne se révèle qu'en placards, n'est accompagnée d'aucune souscription, en sorte que, jusqu'à nouvel ordre, nous la mentionnerons simplement sans en faire l'objet d'un article spécial. Cependant, on constate des différences sensibles avec l'édition que nous venons de décrire. Le *Proeme de l'Ermite,* pièce de 70 vers qui se trouve dans celle-ci, ne figure pas dans l'édition en placards qui, comme on le sait, provient de la bibliothèque du château de Blois. De plus, les dits des trois Mors et des trois Vifs y sont imprimés, les vers à la suite les uns des autres comme de la prose, sans doute pour économiser les pages.

Nous retrouverons dans un instant, à la date de 1492, les gravures de l'édition de Vérard utilisées pour une nouvelle édition exécutée pour le même libraire par G. Cousteau et J. Ménard, sans doute pendant la maladie de Pierre Le Rouge.



III. LA DANSE MACABRE. ***Paris*, *Guyot Marchant***, 7 juin 1486. HAIN, 313, et LANGLOIS, 331.

1 ex. Bibl. Nationale.

Petit in-f° de 16 ff. à 2 col. pour la Danse des Hommes, et 16 ff. à 2 col. pour la Danse des Femmes, qui apparaît pour la première fois et est datée du 7 juillet 1486. Sign. a - b pour la Danse des Hommes, c - d pour la Danse des Femmes.

(F° 1.) Ce present livre est appele miroër || salutaire pour toutes gens : et de || tous estats et est de grant utilite : || et recreacion pour pleuseurs enseu || gnemens tant en latin comme en || francoys lesquelz il contient. || ainsi compose pour ceulx qui desirent ac || querir leur salut : et qui le voudront || avoir. La Danse Macabre nouvelle. ||

(F° 16, b viij.) Cy finist la dāce macabre historiee et augmentee de plusieurs nouveaux personnages et beaux ditz et les trois mors et trois vifs ensēble nouvellemēt ainsi cōposee et imprimee par Guyot Marchant demorant a Paris..... lan de grace mil quatre cent quatre vingt et six, le septiesme jour de juing.

Cette édition, que l'on regarde comme la seconde de Guy Marchant, renferme les mêmes planches et caractères que la précédente ; elle en diffère seulement en ce qu'on y trouve six nouvelles gravures, la pièce en vers des trois Morts et des trois Vifs et enfin en ce qu'il y a au-dessous des gravures des sentences latines en vers ou en prose, prises ordinairement dans les livres saints. L'orchestre des quatre Morts apparaît dans cette édition pour la première fois.

A la suite on trouve *la Danse macabre des Femmes et le debat du Corps et de lAme.*

Au dernier folio on lit : Ce petit livre contient trois choses : cest assavoir la danse macabre des femmes. Le debat du corps et lame et la complaincte de lame damnee. Lequel a ete imprime a Paris par Guyot Marchant demorant ou grant hostel de champs Guiliart derrenier le college de Navarre lan de grace mil quatre cent quatre vingz et six le septiesme iour de juillet.

Cette suite de la Danse macabre des Femmes paraît être la première éditée par Marchant. On n'y voit que trois gravures, savoir : 1° l'Acteur ; 2° les quatre Morts formant orchestre ; 3° la Reyne et la Duchesse ; les strophes rimées ne sont pas accompagnées de planches.



LA TROISIÈME TENTATION (L'AVARICE)

Gravure miniaturée extraite de l'ART DE BIEN MOURIR. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.





L'YONNE.





LA MORT A CHEVAL ET LA BÊTE DE L'APOCALYPSE

Gravure réduite de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

Dimensions réelles : Hauteur, 1,02; L., 0,100.

Les deux parties, formant un ensemble, comme le prouvent les signatures, ne doivent pas être séparées.

IV. La Danse macabre en latin. *Paris*, *Guy Marchant*, 1490. Ides d'octobre.

1 ex. Bibl. Nationale (Velins 780, rel. chagr. noir avec têtes de morts et attributs mortuaires, tr. dor.) — 1 ex. reproduction Paulowski (g q. 7).

In-f° goth. de 16 ff, le v° du dernier blanc avec 24 fig. Sign. a iiii, b iiii, et 16 ff. pour la Danse des Femmes.

(F° 1.) Titre (Grand C orné) : « Chorea ab eximio || Macabro versibus alemanicis edita et a || Petro Desrey trecacio quōdam orato || re nuper emendata. Parisiis || per magistrum Guidonem mercatorem pro || Godefredo de Marnef ad intersigniū || pellicani in vico divi iacobi commorāti. || Anno dñi quadringentesimo nonagesimo supra millesimū idibus || octobris impressa.

Petite marque du libraire Marnef au-dessous.

Le nom de Pierre Desrey, de Troyes, qui apparaît ici, est très important à constater. Il prouve que Guy Marchant et Geoffroy de Marnef étaient en relations avec lui. Pierre et Guillaume Le Rouge avaient sans doute servi de trait d'union, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut.

(F° 1.) L'Acteur. (Ce n'est pas la même planche que celle employée en 1486, 7 juillet.)

(F° 2 et s.) Les planches paraissent être les mêmes que celles de 1486.

(F° 6 v°.) Il y a une interversion avec l'édition de juillet 1486 ; la planche du Médecin et de l'Amoureux remplace celle du Maître d'école et de l'Homme d'armes qui se trouve plus loin. Ce sont les seules différences à noter.

Comme en 1486, il n'y a que trois planches à la Danse des Femmes, dont le texte a été également traduit en vers latins.

(F° 13 v°.) L'Acteur, gravure en tout semblable à la même planche de Troyes.

Au dernier folio : Finis Chorea Macabre.

A propos de cet ouvrage, Langlois a donné la note suivante qu'il est bon de relater ici :

« On a longtemps prétendu que le poëte Macabre était Allemand, et cela d'après ce titre (de la Danse de 1490) qui, par les mots : *versibus alamanicis*, semblerait l'indiquer. Mais M. Ellissem (p. 78 et 117) relève avec raison cette erreur qui fut, après le xv° siècle, répandue par

Goldast dans son *Speculum omnium statuum*, par Fabricius (Bibl. lat. v. 1, 12 p. 1.) et par Jochet et Rotermund (*Gelehrten-Lexicon, Lexique scientifique*, article *Macaber*, et suite de cet ouvrage IV° vol. p. 298.) »

De même MM. Peignot et Douce (article *Holbein*, dans la *Bibliographie universelle*) l'ont également répété.

Dans l'ouvrage de Goldast, le titre du chapitre renfermant les vers de Macabre est ainsi conçu :

« Eximii Macabri speculum choreæ mortuorum versibus alamanicis
« (id est, in morem ac modos rhythmorum germanicorum compositus)
« ab eo editum et a Petro Desrey Trecacio oratore ante annos sesqui-
« centum emendatum. »

« On voit donc bien par là que Desrey ne traduisit point les vers de Macabre de l'allemand en français, mais qu'il corrigea simplement des vers latins allemaniques, c'est-à-dire rimés à la manière allemande et qu'il en fit en partie des hexamètres et des pentamètres réguliers.

« Cette observation nous montre suffisamment que le prétendu poëte Macabre n'était pas Allemand, mais elle ne peut complètement réfuter l'opinion de ceux qui prétendent qu'il est l'auteur de la Danse des Morts et qu'il lui a donné son nom. »

En 1890, M. Pilinsky a reproduit cette édition en fac-simile.

V. La Danse macabre des Hommes, *Paris*, *Guy Marchant*, 20 janvier 1490 (1491 n. s.).

Petit in-f° goth. de 14 ff. non chiffrés, à 2 col., avec fig. sur bois. Cette édition, copiée sur celle de 1486, passe pour la 4° de la Danse des Hommes sortie des presses de Guy Marchant. Les mêmes caractères avaient déjà servi à l'édition latine qui est du mois d'octobre 1490, ainsi que les planches déjà signalées.

(F° 1.) Cy est la nouvelle danse macabre des hommes dicte Mirouer salutaire de toutes gens et de tous estats pour plusieurs beaux dictz en latin et francoys lesquelx y sont contenus et si est de grant recreacion pour plusieurs ystoires et enseignemens monitoires a bien vivre et mourir. Ainsi imprimee pour tous ceux et celles qui la vouldront avoir et desirent faire leur salut.

Marque de l'imprimeur autour de laquelle on lit : Guiot marchãt imprimeur demourant au grand hostel de navarre en chantgaillart a paris.

Au bas de la page on lit encore : Miroer tres salutare. La nouvelle danse macabre des hommes.

Au dernier folio en 8 lignes :

Cy finit la danse macabre historiee et augmẽtee de plusieurs nouveaulx personnaiges et beaux dis tant en latin que

en francoys nouvellement ainsi composee et ĩprimee par Guyot marchant demourant a paris ou grant hostel du college de navarre en chāp gaillart. Lan de grace mil quatre cens quatre vingʒ et dix le xx iour de ianvier.

Comme pour les précédentes éditions, la première planche représente l'acteur assis devant son pupitre et entouré de plusieurs meubles gothiques chargés de livres. Dans un des angles supérieurs du cadre, un ange déroule un phylactère portant ces mots :

Hœc picture decus : pompam, luxumꝗ relegat.
Inꝗ choris nostris, linquere festa monet.

Au-dessus de l'estampe, on lit :

Speculum salutare choree Macabri.

Puis ces quatre vers :

Discite vos choream cuncti qui cernitis istam.
Quantum prosit honor, gloria, divicie
Tales estis enim mature morte futuri :
Quales in effigii mortus turba vocat.

Au-dessous de la planche, après quatre vers insignifiants, on trouve deux huictains par lesquels l'auteur est censé débuter :

AUCTOR.

Creatura rationabilis
Que eternam vitam desideras
Hec doctrina tibi notabilis
Est : si ipsam bene consideras
Hic quilibet adiscit choreas.
Hanc choream Macabri nominans
Hec est via super omnes vias
Nulli parces omnia criminans.

In hoc potest speculo legere
Omnis homo tradens ad tumulum
Sapiens est qui scit se videre
Mortuus dat viventi speculum
Tu majores vides ad oculum
Hanc choream conducere : quia
Viventium corpora singulum
Fabricantur una materia.

VI. La Danse macabre des Hommes. *Paris*, *Guy Marchant*, 10 avril 1491.

In-f° goth. de 14 ff. Sign. a et b.

Au dernier folio : Cy finit la Dāse macabre... nouvellement ainsi composee et imprimee par Guyot Marchant demourant a Paris au grāt hostel du college de Navarre en Champ Gaillart lan de grace mil quatre cens quatre vingt et unze, le x iour de avril.

Edition très rare de la Danse macabre des Hommes ; nous n'avons pu en rencontrer d'exemplaire ; Brunet (II, 492) en donne la description ci-jointe : Chaque page, à l'exception des deux dernières, présente une gravure sur bois, avec des sentences latines et des vers français, imprimés sur 2 colonnes. Les deux dernières pages n'ont pas de planches, et le texte y est à longues lignes. Cette description est donnée dans un catalogue des livres et manuscrits vendus à Londres par Puttick et Simpson, le 21 février 1850. (Voir le n° 440 dudit catalogue.)

VII. La Danse des Femmes. Les trois Morts et les trois Vifs. Le Débat du corps et de l'âme. La Complainte de l'âme damnée. *Paris*, *Guy Marchant*, 1491.

Hain, III, 312.

1 ex. Bibl. Nationale, (Y. 5133. Réserve F. 2.)

Petit in-f° goth., comprenant deux parties à 2 col. de 29 ff. avec grav. sur bois (1). Sign. a iiij - B iij ; a iij - b iij. Rel. mar. v. fil. tr. dor. Relié avec le Kalendrier des Bergers, édition de 1497.

(F° 1 r°.) Cy est la danse macabre des fēmes || toute hystoriee et augmētee de nou || veaulx personnaiges avec plusieurs || dis moraulx en latin et en francoys q̄ || sont enseignemens de bien vivre || pour bien mourir.

Un grand ornement calligraphique précède ce titre. (V° blanc.)

(F° 2 r°.) L'Acteur. Bois gravé reproduit à Troyes avec quelques différences.

(F° 2 v°.) Les quatre Morts musiciens. Ce bois est exactement le même que celui de Troyes, ainsi que les suivants qui représentent la Danse des Femmes en dix-huit planches allant du f° 3 au f° 11. Dans l'exemplaire de la Bibl. Nationale, quelques personnages sont gouachés et les planches ne sont pas toujours à la même place que dans l'édition de Troyes, mais elles sont bien exactement les mêmes.

(F° 12.) Grande planche qui manque à Troyes, ainsi que les f°s 12 v° et 13 r°.

(F° 13 v°.) La Mort à cheval, gravure exactement celle de Troyes.

(F° 14 r°.) Femme les bras croisés, bois qui se retrouve dans les différentes éditions du Calendrier des Bergers à Paris et à Troyes.

(1) Sur le dernier f° de la 1re partie on lit la date du *second iour de may*. A la fin de la seconde partie on lit la date du *derrenier iour de avril*. Les caractères sont semblables pour les deux parties ; mais, ainsi que l'a fait remarquer Silvestre, les signatures de la seconde partie ne suivent pas celles de la première, et la date de cette seconde partie est antérieure à celle de la première.



(F° 14 v°.) Marque de Guy Marchant (les deux mains), au-dessus de laquelle on lit : Cy finist la danse macabre des fẽmes || toute hystoriee et augmẽtee de plu || sieurs personnages et beaux



LA REVENDERESSE — LA FEMME AMOUREUSE

Dimensions réelles : H. 0,104 ; L., 0, 158

Gravure (réduite) de la DANSE DES MORTS. — Paris et Troyes.

dictz en || latin et francoys. Imprime a Paris par Guyot Marchant || demorant ou grant hostel du Champ || Gaillard derriere le college de Navarre || lan de grace mil quatre cens quatre vingtz et unze le second iour de May.

(F° 15 r°.) S'ensuyvent les trois mors et les trois vifs avec le debat du corps et de lame.

(F° 16 r°.) Les trois Morts avec l'Hermite. Gravure sur bois qui se retrouve à Troyes.

(F° 17 r°.) L'Acteur. Reproduction de la planche du f° 2.

(F° 20 r°.) Sensuit le debat dun corps et dune ame. — L'homme malade dans son lit et dans la tombe, petite gravure avec texte explicatif : *La grande Vision...*

Nous avons observé cette gravure dans les ouvrages imprimés à Troyes, notamment dans l'édition de G. Le Rouge de 1491. Le texte est accompagné d'une bordure d'oiseaux et de limaçons.

(F°s 21 et 23.) Vision ; se retrouve dans les éditions de Troyes.			
(F° 25.)	Autre Vision ;		Id.
(F° 25 v°.)	Id.		Id.
(F° 26 v°.)	Id.	2 bois ;	Id.
(F° 27 r°.)	Id.	1 bois ;	Id.
(F° 27 v°.)	Le Moine et les Diables.		Id.

(F° 28 r°.) Cy apres est la complaincte || de lame damnee.

(F° 28 v°.) Grande gravure sur bois représentant des supplices en enfer ; elle se retrouve dans les ouvrages de Troyes.

(F° 29 v°.) Ornements calligraphiques (Grotesques). Cy sont les trois morts et les trois vifs || en francoys, et aussy trois mors et || trois vifs en latĩ. Le debat du corps || et de lame et la complaincte de lame || damnee. Imprime a Paris par Guiot || marchant ou grãt hostel du champ || gaillart derriere le college de Navarre. Lan mil quatre cens quatre vingz || et unze le derrenier iour de avril. ||

Au-dessous marque de Guy Marchant.

Cette édition doit être la seconde de la Danse des Femmes imprimée séparément. L'édition de 1486 ne renferme que trois gravures et trente-deux strophes. Dans celles-ci, on trouve en plus de toutes les gravures de la Danse des Femmes, quatre sujets isolés et deux personnages qu'on ne rencontre pas dans toutes les éditions : *la Bigote* et *la Sote;* le tout accompagné de sentences latines.

Toutes ces gravures se retrouvent dans les éditions troyennes de Nicolas Le Rouge.

Pierre Desrey n'aurait-il pas travaillé à cette édition comme à la précédente ?

VIII. LA DANSE MACABRE. *Paris*, *G. Cousteau* et *J. Ménart*, 26 juin 1492.

Ex. seul connu Bibl. Didot, n° 582. Mar. r. doubl. de maroq. bleu fil. coins en feuillage, avec têtes de morts en mosaïque et tête de mort dor. au centre. A l'extérieur, fil. têtes de mort au centre et aux coins tr. dor. dans un étui de maroq. bleu. (Lortic.)

In-4° goth. à 2 col. de 12 ff., fig. à mi-page au nombre de 19.

« Cet exemplaire, dit M. Didot, provient de la bibl. Archinto de Milan et il a été acheté 1,500 francs à M. Tosi. Le dessinateur de ces bois si intéressants *doit être le même que celui qui a composé les figures du Compost de Guyot Marchant.* Les figures, de grande dimension, occupent plus de la moitié de la page ; elles sont d'un beau style et bien dessinées et la gravure, tout en étant largement exécutée, a conservé la naïveté et la correction du dessin. C'est, de l'aveu de M. Charles Brunet, l'un des monuments les plus remarquables de l'art français à cette époque.

« Les planches gravées et le texte sont les mêmes que dans le bel exemplaire que possède le cabinet des Estampes à la Bibl. Nat. et qui provient du château de Blois, mais l'impression en diffère, et mon exemplaire possède 52 vers de plus. Le caractère, qui est tout neuf, est le même qui a servi à la belle édition de *Josephus de la bataille judaïque,* publiée par Vérard, la même année.

« C'est, sans doute, la beauté de ce caractère et aussi celle des gravures qui ont inspiré à l'auteur ces vers latins, à l'imitation des colophons placés à la fin des livres des premiers imprimeurs :

Certe nova pressos si cernis mente libellos
Ingenium totius exuperabit opus.
Nullus adhuc potuit hujus contingere summum :
Ars modo plura nequit : ars dedit omne suum.

« En voyant ce petit ouvrage imprimé récemment, il vous paraîtra le chef-d'œuvre de l'art. Personne n'a pu atteindre à une telle perfection. L'art ne saurait rien produire de mieux ; il s'y montre tout entier. »

A la suite est une sorte de dicton rimé :

Vir fuit istud opus, quod conditor indicat hujus.

« L'Homme est la matière de ce livre, et c'est ce que l'auteur y démontre. »

Au dernier folio on lit : Cy finist la dāce macabre historiee et augmentee de plusieurs nouveaux personnages ⁊ beaux dits.

Et les trois mors ꝯ trois vifs ensẽble nouvellem̃t ainsi cõposee et imprimee a Paris par Gillet Coustiau et Jehan Menart. Lan de grace mil quatre cẽs quatre vings et douze le xxvi[e] iour de juing.

Cette édition nous paraît avoir été éditée avec les bois qui avaient servi en 1485 pour l'édition de Vérard. Gillet Cousteau et Jehan Ménard ont imprimé, à la fin de l'année 1492, plusieurs ouvrages avec des bois tirés de l'atelier de Pierre Le Rouge, probablement pendant sa maladie. Peut-être même faisaient-ils partie de l'atelier de notre imprimeur lorsqu'ils exécutèrent ces labeurs, soit pour son compte, soit pour celui de Vérard.

Nous n'avons pu voir aucun exemplaire de cette édition, celui de M. Didot a été vendu lors du décès de l'éminent bibliophile, et nous ignorons ce qu'il est devenu. Si son heureux possesseur lit quelque jour ces lignes, nous le prions de nous mettre à même d'en comparer les planches avec celles de l'édition de 1485.

IX. La Danse macabre augmentée de plusieurs beaulx dis et les trois vifs et les trois mors. (*Lyon?*), 1492. (Sans nom d'imprimeur).

I ex. cart. n° 395. Catal. des livres rares et précieux de M. le comte de Lignerolles. 4[e] partie. Vente en mars 1895. (Manque les feuillets Ai.) In-4° goth. de 24 ff.

Au dernier f° on lit : « Cy finit la danse macabre augmentée de plusieurs beaulx dis et les trois vifz et les trois mors ensemble nouvellement composés et imprimez lan mil cccclxxxxii. »

Nous n'avons pu voir cette édition, que nous ne pouvons que signaler en attendant une description moins succincte.

X. La grand Danse des Hommes et des Femmes..... *Lyon*, 18 février 1499? (Sans nom d'imprimeur.) (Imprimé par Pierre Maréchal et Barnabé Chaussard ?)

1 ex. n° 614, cat. Yemeniz. (Mar. bl. tr. dor.) Exemplaire de Gaignat et de Mac-Carthy. — 1 ex. incomplet des folios Bii et G iii (dernier) chez M. de Lignerolles. H., 0,295 ; l., 0,21.

In-f° goth. avec fig. sur bois sans chiffres ni réclames. Sign. A - G par 6.

Ce dernier exemplaire, qui nous a été communiqué, nous a démontré la grande importance de cette édition pour notre travail, car la première partie (Danse des Hommes) est une reproduction exacte de l'édition imprimée pour Vérard par Pierre Le Rouge en 1485, tandis que la Danse des Femmes a été copiée sur l'édition de Guy Marchant de 1491. Or, nous n'avions pu voir que très imparfaitement les gravures de l'édition de 1485, dont le seul exemplaire connu se trouvant à la Bibl. Nationale

était imprimé sur vélin et recouvert de miniatures. De plus, ainsi que Massmann l'a fait observer avant nous, le nombre des feuillets de l'édition de la Bibl. Nationale paraît incomplet. La première chose qui nous a frappé, c'est le grand L du titre, calligraphié dans le genre du grand L de la *Mer des Hystoires* de 1488 qui en reproduit plusieurs motifs, tout en les traitant différemment et avec plus d'ampleur. Cpr. fac-simile, p. 148.

Cette grande lettre du titre de la Danse des Morts nous paraît un argument irréfutable en faveur de la thèse que nous soutenons que seul Pierre Le Rouge a pu dessiner et graver la Danse des Morts imprimée pour Vérard aussi bien que celle éditée par Guy Marchant. Aussi, la lettre ornée de l'édition lyonnaise, qui est évidemment une copie faite soit sur l'édition de Vérard, soit sur celle de G. Marchant, est-elle une preuve indéniable de la participation de Pierre Le Rouge à l'illustration des premières Danses des Morts parisiennes. Nous avons du reste retrouvé cette grande lettre dans plusieurs ouvrages édités à Lyon, et notamment dans les deux éditions de la *Mer des Hystoires*, imprimées, la première par Jehan Dupré en 1491, et la seconde par Claude Davost pour Jehan Dyamantier, en 1506. Cette circonstance nous amène à penser que les planches de l'édition de 1499 appartiennent à une édition lyonnaise plus ancienne de la Danse des Morts que nous ne connaissons pas. Les imprimeurs lyonnais copiaient fort souvent les éditions parisiennes, mais ils n'avaient point comme à Paris des graveurs émérites, et les planches contrefaites se reconnaissent presque toujours à première vue. Les gravures lyonnaises de la Danse des Morts sont copiées scrupuleusement, et celles de la Danse des Hommes prises sur l'édition de Vérard de 1485, ont été calquées fidèlement, mais les traits n'ont pas la finesse du travail de Pierre Le Rouge. Une planche ajoutée, et qui n'existe pas dans les éditions parisiennes, nous donne la mesure du talent des graveurs lyonnais ; c'est celle du libraire et de l'imprimeur. Nous la donnons ici afin de bien en montrer la différence avec les belles planches parisiennes.

Nous allons donc décrire l'édition de Lyon 1499, en indiquant les gravures qui ont été reproduites d'après l'édition de 1485.

(F° 1 r°.) Titre : (L) a grãt danse macabre des hõmes || et des fẽmes hystoriee et augmen || tee de beaulx dis en latin. || Le debat du corps et de lame. || La cõplainte de lame dampnee. || Exortation de bien vivre et bien mourir. || La vie du mauvais antecrist. || Les quinze signes. || Le jugement. ||

Grand L calligraphié orné de grotesques et animaux et de la figure de saint Georges terrassant le Dragon. Nous avons reproduit plus haut (page 148) cette belle gravure, qui a tant de points de ressemblance avec la grande lettre de la *Mer des Hystoires*. La planche sur laquelle elle a été copiée doit appartenir, comme nous l'avons expliqué, à l'une des éditions de 1485. H., 0,198 ; l., 0,177.

(F° 1 v°.) Grande gravure sur bois tenant toute la page et représentant la Trinité. Dans le haut, Dieu le père bénissant, entouré des anges; au-dessous, le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe et Jésus en croix entouré des quatre évangélistes. Cette gravure n'existait sans doute pas dans l'édition de 1485, car le graveur lyonnais, livré à ses seules inspirations, n'a produit qu'une planche affreuse sous le rapport du dessin et de l'exécution matétérielle et tout à fait indigne de figurer à côté des belles planches de Pierre Le Rouge. H., 0,196; l., 0,182.

(F° 2 r°.) Lecteur : Grande gravure représentant l'auteur assis devant un pupitre; à ses pieds, un chien rongeant un os; devant lui, un bahut sur lequel sont des livres et accessoires. Au-dessus, planant dans l'air, un ange tenant un phylactère sur lequel est écrit :

Hec picture decus pompam luxũqꝫ relegat.
Inqꝫ choris nostris linquere festa monet.

C'est bien la planche de 1485.

(F° 2 v°.) Les quatre Musiciens. Copie grossoyée de la planche des Musiciens. Paris, G. Marchant, 1486. H., 0,103; l., 0,156.

(F° 3 r°.) Le Pape, l'Empereur. Cette planche et les suivantes ont été calquées sur celles de 1485. Le dessin est exactement le même, ainsi que les dimensions; mais il y a des différences notables dans les tailles qui dénotent un ouvrier inhabile à reproduire fidèlement l'œuvre du maître. Le terrain est indiqué par un fond noir sur lequel les plantes figurées ressortissent en blanc. H., 0,139; l., 0,180.

(F° 3 v°.) Le Cardinal, le Roy. H., 0,139; l., 0,180.

(F° 4 r°.) Le Légat, le Duc. Cette planche n'est point celle qui figure dans l'édition de 1485 sous le titre de : Le Patriarche, le Connétable; c'est une imitation de la planche de Marchant, mais de la grandeur des précédentes et avec la colonne centrale séparative. Le terrain est simplement figuré au trait ainsi que les plantes destinées à l'accentuer. H., 132; l., 0,176.

(F° 4 v°.) Le Patriarche, le Connestable. H., 0,137; l., 0,180.

(F° 5 r°.) L'Archevesque, le Chevalier. H., 139; l., 0,180.

(F° 5 v°.) Levesque, lescuier. H., 0,140; l., 0,180.

(F° 6 r°.) L'Abbé, le Baillif. H., 0,135; l., 0,180.

(F° 6 v°.) L'Astrologien, le Bourgeois. H., 0,135; l., 0,175.

(F° 7 r°.) Les Imprimeurs, le Libraire. Cette planche ne figure pas dans l'édition de 1485, du moins dans l'exemplaire que nous avons pu voir à la Bibl. Nationale; elle nous paraît d'invention lyonnaise, car nous ne l'avons relevée nulle part dans les différentes éditions que nous avons pu voir. H., 0,137; l., 0,180.

Texte placé au-dessous de la planche des Imprimeurs et Libraires et qu'on ne trouve pas dans les autres éditions.

¶ Le Mort.

¶ Venez danser ung tourdion
Imprimeurs sus legierement
Venez tost/ pour conclusion
Mourir vous fault certainement
Faictes ung sault habillement
Presses/ ⁊ capses vous fault laisser
Reculer ny fault nullement
A louvrage on congnoist louvrier.

¶ Les Imprimeurs.

¶ Helas ou aurons nous recours
Puisque la mort nous espie
Imprime avons tous les cours
De saincte theologie
Loix/ decret/ ⁊ poeterie/
Par nr̃e art plusieurs sont grans clers
Relevee en est clergie
Les vouloirs des gens sont divers.

¶ Le Mort.

¶ Sus avant vous ires apres
Maistre libraire me regardez de [bien pres
Laissez voz livres maintenant
Danser vous fault/ a quel galant
Mettez icy vostre pensee
Comment vous reculez marchant
Cõmencement nest pas fusee

¶ Le Libraire.

¶ Me fault il maulgre moy danser
Je croy que ouy/ mort me presse
Et me contrainct de me avancer
Nesse pas dure detresse
Mes livres il fault que ie laisse
Et ma boutique desormais
Dont ie pers toute lyesse,
Tel est blece qui nen peult mais.

(F° 7 v°.) Le Chanoine, le Marchant.
(F° 8 r°.) Le Chartreux, le Sergent.
(F° 8 v°.) La planche manque à l'édition de 1499.
(F° 9 r°.) Le Moyne, l'Usurier. H., 0,137 ; l., 0,180.
(F° 9 v°.) Le Médecin, l'Amoureux. H., 0,138 ; l., 0,180.
(F° 10 r°.) L'Advocat, le Menestrier. H., 138 ; l., 0,178.
(F° 10 v°.) Le Curé, le Laboureur. H., 137 ; l., 0,180.
(F° 11 r°.) Le Promoteur, le Geôlier. H., 0,136 ; l., 174.
(F° 11 v°.) Le Pelerin, le Bergier. H., 0,135 ; l., 0,171.

Ces deux planches ne figurent pas dans la Danse des Morts de Vérard ; elles sont empruntées à l'édition de Guy Marchant et fort grossièrement exécutées.

(F° 12 r°.) Le Cordelier, l'Enfant. H., 0,137 ; l., 0,180.

(F° 12 v°.) Le Hallebardier, le Sot. Cette planche n'existe pas dans la série de Vérard. C'est une mauvaise copie des planches éditées chez Marchant. H., 0,137 ; l., 0,172.

(F° 13 r°.) Le Clerc, l'Ermite (l'édition de 1485 porte *Le Moine)* ; toutefois, c'est la même planche. H., 0,138 ; l., 0,180.

(F° 13 v°.) L'Acteur et le Roy mort. H., 0,140 ; l., 0,182.

(F° 14 r°.) La Mort à cheval. (Copie de la planche des éditions de Paris et de Troyes.

(F° 14 v°.) Balade (pas de planche).

(F° 15 r°.) To, to, to, que chascun savance... — Le More sonnant de la trompe sur une tour. H., 0,130 ; l., 0,88.

(F° 15 v°.) L'Ermite et les trois Morts. Reproduction imparfaite de la planche de l'édition de Vérard 1485, ainsi que la suivante.

(F° 16 r°.) Les trois Vifs. Comme en 1485. H., 0,138 ; l., 0,182.

(F° 16 v°, 17 r°, 17 v°.) Pas de gravures. Suite du dialogue en vers des trois Mors et des trois Vifs. A la fin : Cy finist la danse macabre des hõ || mes avec les trois mors ꝛ les trois vifꝫ || Et sensuit la dãse macabre des femmes. ||

(F° 18 r°.) Répétition de la planche du f° 1 v°.

(F° 18 v°.) Répétition de la planche du More.

Tost tost venez femmes danser
Apres les hommes incontinent...

(F° 19 r°.) Répétition de la planche de l'Acteur du f° 2 r°.

(F° 19 v°.) Les quatre Musiciens. Répétition de la planche du f° 2 v°.

Cette planche et les suivantes sont des copies maladroitement exécutées des planches de la Danse des Morts de G. Marchant et de N. Le Rouge.

(F° 20 r°.) La Royne, la Duchesse. H., 0,102 ; l., 0,155.

(F° 20 v°.) La Regente, la Femme de Chevalier. H., 0,102 ; l., 154.

(F° 21 r°.) Labbesse, la femme de lescuier. H., 0,104 ; l., 0,153.

(F° 21 v°.) La Prieure, la Demoiselle. H., 0,103 ; l., 0,153.

(F° 22 r°.) La Bourgeoise, la Femme vefve. H., 0,104 ; l., 0,155.

(F° 22 v°.) La Marchande, la Baillifve. H., 0,103 ; l., 0,154.

(F° 23 r°.) Lespousee, la Femme mignotte, d°.

(F° 23 v°.) La Pucelle vierge, la Théologienne, d°.

(F° 24 r°.) La nouvelle Mariee, la Femme grosse, d°.

(F° 24 v°.) La Chamberiere, la Recommanderesse, d°.

(F° 25 r°.) La vieille Damoiselle, la Cordeliere, d°.

(F° 25 v°.) La Femme d'acueil, la Nourrice, d°.

(F° 26 r°.) La Bergiere, la Femme aux Potences. H., 0,103 ; l., 0,155.

(F° 26 v°.) La Femme de village, la Vieille. H., 0,102 ; l., 0,153.

(F° 27 r°.) La Revenderesse, la Femme amoureuse. H., 0,103 ; l., 0,153.

(F° 27 v°.) La Garde dacouchees, la jeune Fille, d°.

(F° 28 r°.) La Religieuse, la Sorciere. H., 0,103 ; l., 0,155.

(F° 28 v°.) La Bigote, la Sotte, d°.

(F° 29 r°.) La Royne morte. Répétition de la planche du f° 13 v°.

(F° 29 v°.) La Mort à cheval. Répétition de la planche du f° 15 r°.

(F° 30 r° et v°, 31 r°.) Pas de gravure.

(F° 31 v°.) Les trois Mors. Répétition de la planche 15 v°.

(F° 32 r°.) Les trois Vifs. Répétition de la planche 16 r°.

(F° 32 v°.) Le More. Répétition de la planche du More.

(F° 33 r°.) Le débat du Corps et de l'Ame. La Vision de Philibert. H., 0,123 ; l., 0,171.

Gravure représentant un homme dormant dans un lit à baldaquin et un corps assis dans un cercueil. L'âme, sous la forme d'un enfant debout, lui adresse la parole.

(F° 33 v°.) Pas de gravure.

(F° 34 r°.) Cy respond le corps à l'âme. — Petite gravure représentant la même scène que sur la planche précédente, mais traitée différemment. H., 0,083 ; l., 0,080.

(F° 34 v°.) Cy parle lame au corps. L'âme, sous la forme d'un enfant placé au bord de la tombe, s'adresse au corps couché dans la tombe. H., 0,088; l., 0,079.

Sur la même page, répétition de la planche précédente, f° 36 r°.

(F° 35 r°.) Répétition de la planche du f° 36 r°.

(F° 35 v°.) Répétition des 2 planches du f° 36 r° et v°.

(F° 36 r°.) Sensuit la complainte de lame dampnee. — Petit bois représentant un pèlerin. H., 0,037 ; l., 0,028.

(F° 36 v°.) La complainte de lame dampnee. — Bois horriblement grossoyé figurant l'âme enchaînée, tirée et tourmentée par quatre diables. H., 0,133 ; l., 0,175.

(F° 37 r°.) Pas de planche.

(F° 37 v°.) Exortation de bien vivre et de bien mourir. Grande planche représentant une croix à la droite de laquelle se tient la Mort avec un bonnet d'astrologue, tenant une femme à côté d'un cercueil et discourant. De l'autre côté, une femme sort des joyaux d'un coffre. H., 0,133; l., 0,175.

(F° 38 r° sign. g ii. Sensuivent les XV signes). Pas de gravure.

(F° 38 v°.) La vie du mauvais antecrist selõ lappocalipse & selõ les opiniõs des sainctʒ docteurs. — Au-dessous de ce titre, grand bois représentant l'apôtre saint Jehan assis auprès d'un fleuve et écrivant en compagnie d'un ange ; en face de lui, la bête aux 7 têtes de l'Apocalypse. Dans le Ciel, le Père éternel entouré des anges annonçant le jugement dernier. Cette gravure (h., 0,127; l., 0,180), est très mauvaise comme exécution. Cependant son

ensemble assez correct fait supposer qu'elle a été copiée sur une gravure antérieure d'une qualité meilleure.

(F° 39 r°. Sign. g iii.) Pas de gravure.

(F° 39 v°.) Cy finist la vie du mau || vais antecrist. — (Pas de gravure).

(F° 40 r°.) Les quinze signes. — Petite gravure (h., 0,096; l., 0,072) représentant un moine dans une chaire prêchant devant le pape et les cardinaux.

(F° 40 v°.) Pas de gravure.

(F° 41 r°.) Le Jugement. — Petit bois (très mauvais) représentant Jésus montrant les stigmates. Aux quatre angles, les attributs des quatre évangélistes saint Jehan, saint Mathieu, saint Luc et saint Marc. H., 0,054; l., 0,038.

(F° 41 v°.) Pas de gravure.

Le f° 42 et dernier manque à cet exemplaire.

Sur l'exemplaire Yemeniz, n° 614 du catalogue, le f° 42 contient au recto les 60 derniers vers avec la souscription : Imprime a Lyon le xviii iour de fevrier lan mil cccc xcix.

2. GAGUIN (Robert). Les Commentaires de Jules César traduits en françois. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Anthoine Vérard.* 1485.

1 ex. Bibl. Mazarine, Incunables n° 408.

In-4°, pap. rel. moderne (manquent f° 42 et 47). Goth. à 2 col. de 36 l. à la page pleine de 110 f°. Grandes lettres rouges et bleues peintes à la main. Grav. sur bois. Sign. a - n par 4; o par 3; p. par 2.

(F° 1.) Titre : (L) es commentaires || de Jules César. || — Grand L à dessins imitant la calligraphie. V° blanc.

(F° 2 r°.) Grande planche sur laquelle est représenté Robert Gaguin à genoux, offrant son livre au roi assis sur son trône et entouré de ses familiers. Scène encadrée par deux colonnes semées de fleurs de lis avec trois écussons armoriés placés dans le haut et les armes de France au milieu. H., 0,140; l., 0,120.

(F° 3 v°.) Planche représentant un combat (cavaliers et fantassins) encadré dans un large filet noir. H., 0,100; l., 0,140.

(F° 19 r°.) César et ses troupes aux bords de la mer. Gr. sur bois. H., 0,098; l., 0,137. Même planche au f° 95 v°.

(F° 28 r°) (diiii.) Cy commence le 3° livre. — Gravure représentant un combat. H., 0,096; l., 0,138.

(F° 36 r°.) Sensuit le quatriesme livre. — Gravure représentant César sous sa tente, au milieu du camp. H., 0,100; l., 0,140. Même planche au f° 72.

(F° 45 r°.) Sy commence le cinquiesme livre. — Gravure représentant un combat. H., 0,100 ; l., 0,139. Même planche au sixième livre, f° 61.

(F° 110 v°.) Cy finist la translacion des commẽ || taires Julius Cesar sur le fait de la con || queste du pays de gaule faicte ꝯ mise en || francoys et presentee au roy Charles || huitiesme de Frãce par frere Robert ga || guin docteur en decret et general mini || stre de lordre des freres de saincte trini || te et redemption des prisonniers chri/ || stiens lan mil. cccc. octante cinq. ||

Une partie des gravures de cette édition se retrouvent en 1488 dans *Vegèce, l'art de Chevalerie,* que nous décrivons plus loin.

3. LES CENT NOUVELLES NOUVELLES. *Paris, 24 décembre 1486.* (Imp. par Pierre Le Rouge) pour Anthoine Vérard.

1 ex. Bibl. Nationale (Inventaire, réserve Y² 174), rel. v. pl.

Petit in-f° de 144 ff. goth. à 2 col. de 36 lignes. Grandes et petites lettres rouges, illustrées à la main. Sign. A - T par 8, à l'exception de A par 9 ; F par 6 et T par 10.

Première édition très rare et dans laquelle chaque nouvelle est précédée d'une gravure sur bois La moitié environ des gravures a été répétée et utilisée plusieurs fois. Les bois en sont petits et plusieurs à compartiments. Ils sont bien dans le style de Pierre Le Rouge, et ils ont été exécutés avec soin, sauf quelques-uns qui sont grossoyés, et ont été taillés par un dominotier peu exercé.

Les seigneurs aux longs cheveux, aux chapeaux à plumes, les paysans avec leurs chaperons à grands rebords et leurs grands sarreaux de toile, les chambrières accortes et délurées, sont bien semblables aux types créés par Les Le Rouge et qu'on retrouve dans leurs livres, à Paris et à Chablis.

(F° 1 r°.) Dédicace : « A mon tres redoubte seigneur Monseigneur || le duc de Bourgoingne et de Breban ||

Au-dessus, grande gravure sur bois représentant le Dauphin (depuis Louis XI) entouré de sept personnages (1).

Cette planche se retrouve exactement la même dans l'édition de la *Bataille judaïque* de l'historien Josèphe, imprimée pour Vérard par Pierre Le Rouge, en 1492, et dont nous donnons plus loin la description. Il apparaît, dès lors, que Pierre Le Rouge a imprimé également cette édition de 1486 des *Cent Nouvelles Nouvelles.*

(1) Cette gravure et celle du f° 2 ont sans doute été exécutées d'après un dessin figurant sur le manuscrit ancien qui servit pour cette première édition.





PREMIER FEUILLET DU LIVRE DE POLITIQUE D'ARISTOTE

PARIS, PIERRE LE ROUGE, POUR ANTHOINE VÉRARD. 8 AOUT 1489



(F° 2 r°.) L'auteur à genoux offrant son livre au roi assis sur son trône et entouré de personnages de la cour. Dans le haut, écusson de France, accosté de celui du Dauphin. Au-dessous, on lit : Sensuyt la table de ce present livre intitule des Cent Nouvelles Nouvelles, etc.

Cette seconde gravure se retrouve également dans plusieurs ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge, soit avec l'écusson de France et de Bourgogne, soit sans cet écusson, mais avec la même disposition. Le libraire Albert Cohn, de Berlin, a reproduit cette planche, dans son catalogue de 1892, en donnant la description d'une édition des *Cent Nouvelles*, imprimée pour Vérard, sans date, mais de la même époque.

Nous retrouverons cette planche dans plusieurs autres ouvrages imprimés pour Vérard, soit par Pierre, soit par Guillaume Le Rouge, notamment en 1489 dans le livre de politique d'Aristote, et en 1503 dans Lucan, Sueton et Salluste.

(F° 10 r°.) La *première Nouvelle.* Petit bois gravé à deux compartiments. Dessins analogues au sujet.

Et ainsi de suite ; chaque nouvelle est précédée, comme nous l'avons dit, d'une gravure sur bois.

Au f° 144 et dernier, on lit :

« Cy finissent les cent nouvelles nouvel || les composees et recitees par nouvelles || gens depuis naguerres et imprimees a || Paris le xxiii° iour de decembre mil || cccclxxx et vi p ãthoine Verard li || braire..... »

Ce livre est un recueil de nouvelles racontées à la Cour par les gentilshommes de l'entourage du Dauphin, depuis Louis XI. Elles furent rédigées et copiées à plusieurs exemplaires bien avant d'être imprimées. Elles sont attribuées pour partie à Louis, dauphin, fils de Charles VII, puis à Messeigneurs de la Roche et de Beauvoir, à Messire Michault de Changy, Monseigneur de Saint-Yon, Philippe de Laon, Monseigneur de Villiers, Monseigneur le Sénéchal de Guyenne et à Antoine de la Sale. C'est ce dernier qui, d'après les bibliographes, aurait fait la réunion des Nouvelles.

Vérard a donné trois éditions de cet ouvrage ; celle-ci qui, sans doute, parut la première ; une autre, sans date, mais imprimée également vers 1486 ; enfin une troisième, aussi sans date et qui parut en 1504. Elles sont toutes trois fort rares et les figures qui se trouvent en tête de chaque Nouvelle sont différentes dans les trois éditions.

Pour donner une idée de la rareté de ce livre, nous dirons

qu'un exemplaire de l'édition sans date a été annoncé au prix de 2,250 marcks en 1892, chez Albert Cohn, libraire à Berlin.

Dans un exemplaire de l'édition de 1486 appartenant à M. Claudin, nous avons relevé sur le papier les filigranes suivants :

Ecu écartelé au premier et quatrième à une fleur de lis, qui est de France ; au deuxième et troisième à un dauphin qui est de Dauphiné. — Un cœur versant une larme, surmonté d'une couronne. — Une ancre avec crochets à deux branches. — Une ancre avec crochets à deux branches, avec une croix. — Une main étendue. — Ecu écartelé comme le n° 1 et surmonté d'une couronne. — Deux clefs adossées. — Un pot à anse, surmonté d'une croix. — Un Y à la queue fleuronnée, surmonté d'une croix latine. — Une main avec un fleuron au-dessus du doigt du milieu. — Une main avec un fleuron au-dessus du doigt du milieu, autre variété. — Une étoile non couronnée. — Ecu aux armes de Paris, surmonté d'une fleur de lis.

Plusieurs de ces filigranes appartiennent aux fabriques de Troyes.

4. OCKAM. Guillelmi de Ockam, Anglici, ordinis missorum, quotlibeta septem Theologica adversus hereticos, ex emendatione Cornelii Oudendrick. *Parisiis*, *Petrus Rubeus*, *28 febr.* 1487.

HAIN, III, 517.

1 ex. Bibl. Nationale, rel. mar. r. provenant de Loménie de Brienne. — 1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 452), rel. v. fil. (les 4 derniers f. refaits). — Autre exempl. Mus. britann. (4,762, 1 et 6. 4. h. 9).

In-4° goth. de 204 ff. à 2 col. de 34 l. à la page pleine. Grandes lettres rouges et bleues peintes à la main. Sign. a - z ; & ; ꝗ par 4. Pas de gravures.

Au f° 196, 1re col. : Expliciunt Quotlibeta || venerabilis inceptoris Guil || lermi Ockam de ordine fratrum || minorum, Emendata diligẽ || ter per eximium virum Cor || nelium oudendrick artiũ ma || gistrum ꝝ in sacra pagina li/ || centiatũ. Impressaqꝫ parisii || arte magistri Petri Rubei im || pressoris regii, Anno dñi || mill° quadringentesi° octogesimo septimo. die penultia mensꝫ februarii. ||

(F°s 197-204.) Table.

C'est le premier ouvrage où Pierre Le Rouge prend le titre d'imprimeur du Roi.

5. OCKAM (Guillaume) Quodlibeta. S. l. n. d. (*Paris*, *Pierre Le Rouge*, 1487.)
HAIN, II, 940.

1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 47). Rel. molle xvi° s., vélin blanc. In-4° de 135 ff. non chiff., pap. car. goth. à 2 col. de 41 ll. chacune, rubr.

(F° 1.) Titre : Quotlibeta Guillermi hockam. ||
(F° 2.) (P) rima questiõ || est utruȝ probari possit || ꝑ naturale roẽm...
(F° 133.) Expliciunt quotlibeta venerabilis ĭcepto || ris Guielmi okan de ordine fratrũ mi || norum Emendata diligenter ꝑ eximium || virũ Corneliũ oudendrick artium magi || strũ ꝯ in sacra pagina lĩciatum. || (Table) || Incipiunt tituli q̃oñum.
(F° 134 et 135.) Tabula quodlibetorum. A la fin : Explicit tabula quodlibetorum. ||
Les caractères des deux éditions sont différents. Cependant, on attribue également cette édition à P. Le Rouge.

6. VEGÈCE. L'art de Chevalerie. *Paris* (*P. Le Rouge*) *pour Anthoine Vérard*, *26 juin* 1488.
HAIN, 15,917.

1 ex. Bibl. Nationale (Réserve R 611). Rel. mar. r. Ornem. fil. et tr. dor. — 1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 480). Rel. anc., veau pl. gaufré. (Fleurons et mascarons séparés par des losanges.)
In-f° goth. de 106 ff. non chiff. ; car. goth. de 2 grandeurs, à 2 col. de 33 l. Sign. a - n par 4. Lettres et ornements callig. en rouge et bleu. Gravures sur bois.

(F° 1.) Titre : (grand L calligr.) Lart de chevalerie selon Vegece.
(F° 2.) Table des chapitres.
(F° 6 v°.) Cy finist la table de lart || de chevalerie selon Vegece.
(F° 7 r° blanc.) Gravure sur bois semblable à celle qui se trouve dans l'édition des Cent Nouvelles de 1486. Un prince discourant devant le roi et sa cour. H., 0,097 ; l., 0,140.
(F° 8.) Cy apres sensuit le livre || des fais darmes et de chevalerie lequel || est divise en 4 parties (ayant chacune une planche).
(F° 35 r°.) Cy commence le premier || chapitre de la seconde partie de ce present livre auq̃l il par || le de Scipion laffricain.— Prince discourant devant des personnages couronnés. Assemblée

de princes. Bois gravé à mi-page avec un encadrement au trait large.

(F° 60 v°.) Bois gravé déjà noté dans l'édition des *Commentaires de César,* décrite au n° 2 et dans celle des *Cent Nouvelles de 1486.* Encadrement à large filet noir.

(F° 82 v°.) Même observation.

(F° 104.) Explicit le livre de droit darmes || subtilite ꝯ cautelle ad ce servãs se || lon Vegece de lart de chevalerie. || Imprime le xxvi° iour de Juing || mil cccc quatre vings || ꝯ huit pr Anthoine Verard Li || braire demourant a Paris sur le || pont note dame a lymaige sainct || Jehan levãgeliste ou au palaiz || ẽ pres la chapelle ou on chãte la || messe de messeigneurs les ꝑsidents. ||

Au-dessous, marque de Vérard.

(F° 105 v°.) A la fin : Cy sont les VII vertus || que en noblesse doibt a || voir Et par especial es || princes.

(F° 106.) Blanc.

Suivant M. Paulin Paris, l'auteur de cette compilation française serait Christine de Pisan.

7. ORESME (NICOLAS). Les Ethiques d'Aristote, traduites en français. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Anthoine Vérard, le 8 septembre 1488.*

1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, 486), rel. vel.

In-4° pap. de 30 ff. à 2 col. de 38 l. à la page pleine. Grandes lettres réservées et n'ayant pas été exécutées. Gr. sur bois. Sign. A, a - v par 4 ; y, z par 3 ; ꝯ par 4 ; A - E par 4 ; D par 3.

(F° 1 r°.) Titre : Les Ethiques en francoys.

(F° 1 v°.) Grande gravure de présentation déjà citée plus haut, que nous retrouvons dans plusieurs ouvrages sortis de l'atelier de Pierre Le Rouge et notamment dans le *Livre de Politique* du même auteur dont nous donnons également la description. (Cpr. le facsimile de cette gravure).

(F° 2 r°.) Prologue.

(F° 8.) Blanc.

(F° 9.) Folioté ii (Sign. a i.). Le ꝑmier livre dethiq̃s.

Après le f° 227 (v° blanc) commence le *X° livre d'Ethiques,* avec une nouvelle pagination de 1 à 29 et les sign. A-E par 4 ; Dpar 3.

Au v° du f° 29, à la fin, on lit : Imprime a paris le viii iour de || Septembre Mil cccc qua || tres vings ꝯ huyt, sur le pont nostre || dame A lymaige sainct Jehan levã || geliste ou au

palays au premier pil/ || lier empres la chappelle ou lõ chã || te la messe de messeigneurs les presi/ || dens. ||

8. BRÉVIAIRE à l'usage de Paris. *Paris*, *Pierre Le Rouge pour Vincent Commin*, 1488.

1 ex. papier, appartenant actuellement à M. Dorbon, libraire à Paris. Manquent la partie d'hiver et le f° iiii du cahier DD. Rel. avec fermoirs veau pl. gaufré où le nom de *Denis Roce* (libraire à Paris) est frappé sur les plats.

Au milieu de la reliure et dans une bordure avec fleurs de lis aux coins, personnage (saint Sébastien) percé de flèches par un archer. Dans le haut un ange lui apporte la couronne de martyr. Le seul exempl. connu. La partie d'hiver n'a pas été retrouvée jusqu'ici. H., 0,167 ; l. 0,116.

In-8°, car. goth. rouge et noir, 280 ff. à 2 col. de 34 lignes, répartis en 36 cahiers. Premier cahier (préliminaire) non signé ; sign. a-g ; ã ẽ ĩ õ ; AA - XX ; AAA - CCC. — Les grandes initiales tracées à la main en rouge et en bleu. Aucune espèce d'ornement.

DESCRIPTION :

1° *Cahier préliminaire non signé : Titre et Calendrier.*

(F° 1 r°.) Titre : Qui en veult avoir on en treuve
A tres grant marche et bon pr̃tꝫ
A la Rose en la rue neufve
De Nostre dame de paris.

(F° 1 v°.) Tabula pascalis (pour les années 1489-1520).
Vient ensuite le calendrier.

2° *Propre du temps pour l'été.*

(Cah. a-g par 8, sauf le cahier g qui en a 4 ; en tout 52 ff.)
(Fol. ai.) In vigilia sãcte trinita || tis ad vespas sup psõs ãn ||

3° *Commun.*

(Cah. ã, ẽ, ĩ et õ, tous de 8 ff., sauf õ qui en a 4, en tout 28 ff.)

(F° 53 ã i.) Cõe sc̃toꝝ. In vigilia u || ni apti vl ptimoꝝ ad ves. sr̃ || põs añ. ||

A la fin de cette partie, f°. õ 4 v°, on lit :

Ce present breviayre fut impri || me a Paris lã mil. cccc. iiiixx. ⁊ viii || au moys de Septẽbre pour Vincẽt cõ || min marchant libraire demourãt || a Paris a la Rose en la rue neufve no || stre dame par pierre le rouge librai || re ⁊ imprimeur du roy nostre sire. ||

Marque de Pierre Le Rouge.

4° *Propre des Saints pour la partie d'été.*

(Cahiers AA - XX et AAA - CCC. 24 cahiers, tous de 8 ff.; en tout 192 ff. Le feuillet 4 du cahier DD manque.)

(Fol. AA 1.) De sāctis post trinitatē.

A la fin, fol. 8 du cahier CCC, col. 1 : Explicit officiū sctoꝶ scotꝫ || ordinariū venerabilis ecliē || parisiensis.

A la suite, une prière : In laudē dñice passionis || resurrectionis ac sacroste || eucaristie cōmunionis. ||

Ce bréviaire de Paris avait été rédigé par Jean Le Munerat, chanoine de l'église de Paris. On lit à la fin du Commun (fol. ō 3 v°) :

Orate pro magistro Jo || hanne le Munerat || hujus ordinarii ordinatore.

Le plan suivi par le rédacteur est indiqué par la note qui est imprimée à la page suivante (fol. ō 4 v°).

Ad laudem Dei omni || potentis ejusqꝫ inte || merate genitricis totius || qꝫ curie celestis. astat con || fectum seu oneratum hoc || parisiense horaruꝫ canoni || carum ordinarium in quo || super cetera simile prī ar || te confecta. hoc unum ex || cellit q legende tam de tē || pore q de sanctis in illis ni || mium pusille seu modice || longiores moderate tamē || inscripte sunt. Quod horta || tu atqꝫ instantia plurimo/ || rum ecclesiasticorum viro || rum de tam modica lectio || ne minus contentorum se || in illis minꝫ debito dignuꝫ || Deo officium persolvere ar || bitrantium ac de hoc con || querentium inchoatum : tā || dē duce altissimo mltis cū || laboribus ꝝ vigiliis extitit || consūmatum Anno domī || milesīo. cccc. iiii xx. viii. Pon || tificatus reverendi in xp̄o || patris dñi ludovici divina || miseratione parisiensis e || piscopi. XVI. vigilia sancti || dyonisii primi parisiorum || presulis. ||

9. HEURES *imprimées pour Vérard*, de 1488 à 1492. (8 éditions, I à VIII.)

I. — HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris, pour A. Vérard, 1488.*

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, n° 1,631.) Hauteur, 0,250.

In-4° goth. de 108 ff. non chiffr., plus 54 ff. pour les Suffrages, à 20 lignes par page pleine.

Titre : A la louange de dieu de la tres saincte ꝝ || glorieuse mere, et a ledification de tous bōs catholiques furent commencees ces presētes || heures par le commandement du roy nostre || sire pour Anthoine verard libraire demourāt || a paris sur le pont nostre dāe a lymage sainct || iehan levangeliste,

ou au palais au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens. || — Au-dessous de ce titre, deux stances, l'une de cinq vers, commençant : Jesus soit en ma teste et mon entendement, et l'autre de quatre stances : Qui du tout son cueur met en dieu. Dans l'encadrement, à droite, il y a trois compartiments séparés chacun par deux lignes qui doivent être lues de suite et complétées par les deux lignes qui sont au-dessous du troisième compartiment ; un quatrième compartiment est au bas de la page qui est signée a.

Ces heures que nous désignerons, dit Brunet, sous le nom de *Grandes Heures de Vérard*, parce qu'elles ont environ 23 millim. de plus en hauteur que les autres éditions in-4° données depuis par le même libraire, sont remarquables par les figures et les bordures gravées sur bois qui les décorent (1). Le dernier folio est terminé par la grande marque de Vérard, accompagnée d'un huitain commençant ainsi : « En la parfin de lœuvre louer Dieu. »

Brunet cite un second exemplaire sur papier qui, suivant Renouvier, appartiendrait à la Bibl. Mazarine. Vérification faite par nous-même, nous nous sommes assuré que Renouvier s'est trompé et qu'il a décrit les Heures à l'usage de Poitiers, les seules qui se trouvent à la Bibl. Mazarine, au lieu des Heures de Paris. Voyez plus loin la description de ces Heures.

L'exemplaire qui a servi à cette description et que nous avons vu à la Bibl. Nationale, étant miniaturé, il est difficile de le comparer aux autres éditions, mais il doit être semblable à celles des Heures de Poitiers et de Tours, où quelques changements de prières indiquent seuls que ces Heures appartiennent à un autre diocèse.

Cette édition, pour être complète, doit contenir une deuxième partie que Brunet décrit ainsi (sous le n° 155) : Sensuivēt les suffrages et oraisons des sainctz et sainctes escriptz au kalendrier de ces presentes heures, procedans selon les moys et iours de lan (sans lieu ni date). Petit in-4° goth. de 54 ff. avec fig. Comme ce livre n'a point de calendrier que le titre indique, il est à croire que c'est une partie détachée d'une édition des

(1) Le savant bibliographe nous paraît ici commettre une erreur. Ces heures étaient désignées sous le nom de *Grandes Heures*, par opposition aux *Petites Heures* du même éditieur qui contenaient des prières et des illustrations différentes. Ces dernières in-8° au lieu d'être in-4°. H. 0, 185, l. 0,120, tandis que les Grandes Heures comprenaient 0,220 à 0,250 de hauteur.



Heures imprimées par Vérard, vers 1488. Sur le verso du dernier folio, au-dessous de la marque de Vérard, se lisent les huit vers : En la parfin de lœuvre louer dieu... que nous retrouverons dans les autres éditions. Chaque page est entourée d'un large carré à compartiments. (Cpr l'ex. de la Bibl. Nationale.)

II. Heures a l'usage de Paris. *Paris, pour A. Vérard.* 1488.

1 ex. Bibl. Firmin Didot.
In-4° goth. papier. H., 0,227.

Brunet a décrit dans les termes suivants cette édition, que nous n'avons pas vue, mais qui contient les mêmes gravures que la précédente, tout en n'étant pas la même édition :

« M. Amb. Firmin Didot, possède une édition des grandes Heures de Vérard, différente des précédentes, mais portant le même titre et conservant la plus grande partie des mêmes figures et des mêmes bordures, quoique autrement placées. L'exemplaire est imprimé sur papier. Le volume se compose de quinze cahiers, dont les quatorze premiers cotés *a, b*... et de *a* à *m* ont chacun huit folios. A la suite de la sign. m vient immédiatement le cahier p, sans qu'il y ait de lacune apparente dans le texte. Si ce dernier cahier était de huit ff. comme les quatorze autres, il compléterait le nombre de cent-vingt ff., mais dans l'exempl. décrit, il n'a que quatre ff. dont le dernier verso porte vingt-cinq lignes finissant par les mots : *je suis ton serf*, au-dessous desquels est un espace équivalent à quatre ou cinq lignes resté en blanc, et on n'y trouve ni la marque de Vérard, ni le huitain déjà cité. Le cahier a, qui n'a que six ff. dans l'édition de la Bibl. Nationale, en a huit dans celle-ci, et au verso du quatrième se trouve un petit almanach pour vingt-un ans, comprenant les années 1488 à 1508. La figure de l'*homme anatomique* occupe le recto du cinquième folio dont le verso présente la figure du saint Graal. Les trois feuillets suivants sont remplis par le calendrier. Il est à remarquer que l'almanach et les deux figures qui le suivent manquent entièrement dans le premier cahier en six ff. des deux autres éditions. Dans celle-ci, au recto du deuxième folio du cah. I, commencent les prières précédées de ce sommaire : Sensuyvent plusieurs devotes louenges || peticions, oracions ⁊ reqstes qui a touts per || sõnes ayant entendement sont necessaires a || dire a nostre seigneur iesu crist. || Parmi ces prières, plusieurs sont en latin, mais le plus grand nombre est en français, ce qui diffère des deux autres grandes éditions de Vérard que nous supposerons plus anciennes que celle-ci. »

Nous sommes de l'avis du savant bibliophile, et on pourra certainement identifier cette édition avec l'une de celles éditées à partir de 1489.

Dans ces conditions, il n'y aurait qu'une édition des grandes Heures parisiennes de Vérard à la date de 1488.

Nous allons donner la description de plusieurs éditions, soit à l'usage de Paris, soit à l'usage de Rouen, de Poitiers ou de Tours, imprimées à la même époque, puisque l'almanach commence en 1488 et va jusqu'en 1508, mais qui cependant paraissent postérieures à la première. Dans ces éditions, on trouve les gravures de la première utilisées à nouveau.

III. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris, pour Anthoine Vérard*, s. d. (Almanach de 1488 à 1508.)
BRUNET, n° 121.

1 ex. cat. de la bibl. de feu M. Benedetto Maglione de Naples. 1re partie, n° 18. Vente du 22 au 27 janvier 1894. (Mar. r. dos orné, comp. de fil. sur les plats, tr. dor. Rel. anglaise.) — Hauteur, 0,220.

Gr. in-8° goth. de 112 ff. non chiff., fig. et bordures Sign., a - o par 8 ; le 3e f de chaque cahier marqué ii.

(F° 1.) A la louange de Dieu de sa tres saincte et || glorieuse mere ꝛ a ledification de tous bons || catholiques furent cōmēcees ces presētes heu || res pour Anthoine Vérard libraire demourāt || sur le pont nostre dame a lymage saint Jehan || levangeliste ou au palais au premier pilier || devant ou on chāte la messe de messeigneurs || les presidens a Paris. ||

Cette édition, que l'on a supposée sans motif avoir été imprimée par Etienne Jehannot ou Janot, le premier des imprimeurs de ce nom, pour Anthoine Vérard, a été décrite par Brunet (V, col. 1603 et 1604, n° 121), mais quoique cette description ait été donnée d'après le présent exemplaire, elle offre beaucoup d'erreurs, ainsi qu'on peut s'en assurer par la description suivante, plus exacte et plus complète, donnée par le rédacteur du catalogue Maglione.

Le recto du premier folio comprend le titre précédé de deux stances, l'une de cinq vers commençant ainsi : Jesus soit en ma teste et mon entendement, et l'autre de quatre vers dont voici le premier : Qui du tout son cueur met en Dieu.

Au verso se trouve, non pas la planche de la Création, mais celle représentant Dieu le Père, Jésus portant sa croix, et au milieu la Vierge présentant son sein ; en haut, le Saint-Esprit ; plus bas, l'*Acteur* (dont on a fait l'éditeur Vérard) agenouillé, un roi, un bûcheron, etc. (Voy. cette planche p. 208.)

Au-dessous de cette planche, commence une Oraison a la Vierge Marie de lacteur de ces pre || sentes heures, || suivie d'une Oraison a nostre seigneur, qui se termine au recto du f° a 4 ; ces deux prières sont en français. L'almanach pour vingt-un ans occupe le verso du quatrième folio.

Au cinquième folio on voit au recto la fig. de l'*Homme anatomique* et au verso celle du *saint Graal* ; enfin, les trois folios suivants sont remplis par le calendrier, qui est en français.

Au recto du septième folio du cahier b se trouve une prière en latin, précédée de ce titre : Oraison pour les fievres, et au verso de ce folio on voit une grande planche représentant, sur le premier plan, la création de la femme et, dans le fond, Adam et Eve, d'abord tentés par le serpent et ensuite chassés du Paradis terrestre (Cpr. p. 210 cette gravure employée également pour les Heures de Poitiers.); au-dessous de cette planche, on lit ce titre pour les Heures de la Vierge qui commencent au folio suivant : Hore intemerate virginis || virginis marie secundum usum || Romanum. ||

Au recto du premier folio du cahier m commencent les prières précédées de ce titre :

Sensuivent plusieurs devotes louen || ges peticions oraisons et requestes qui a tou || te personne ayant entendement sont necessai || res a dire a nostre seigneur iesus crist || ; le plus grand nombre de ces prières est en français, les unes en prose, les autres en vers.

Au verso du folio n viii figure la grande marque de Vérard, accompagnée des huit vers : En la parfin de lœuvre louer Dieu, etc.

Le cahier o comprend les sept pseaulmes en francoys translatees au plus pres du latin et une Oraison tres devote a nostre Seigneur.

Toutes les pages sont entourées de larges bordures composées de quatre compartiments sur la marge latérale extérieure et de un ou deux sur la marge inférieure ; ces compartiments, séparés par des lignes de texte, soit en français, soit en latin, contiennent, sur fonds criblé, des scènes du Nouveau-Testament, des bustes de saints et de saintes, les sibylles, etc.

L'ouvrage est décoré, en outre, de vingt et une grandes planches, en y comprenant celles dont nous avons parlé plus haut et la marque de Vérard, et de trente-sept petites figures placées dans le texte ; deux des grandes planches, la *Visitation* (f° c iii v°) et le *roi David* (f° g ii, r°) se répètent (f° d i v° et oi r°), ce qui les réduit à dix-neuf sujets.

Seul exemplaire connu, sur vélin avec tous les sujets des bordures des pages où se trouvent les grandes planches, les grandes planches elles-mêmes, les petites figures du texte et les initiales peintes avec soin en or et couleur par un miniaturiste habile de l'époque. Il est d'une conservation parfaite et provient des bibliothèques Libri (1862) et Ambroise Firmin-Didot (1879); on a substitué l'*ex libris* de Yemeniz à celui de ce dernier bibliophile. Quelques petites taches. Hauteur, 0,200.

L'auteur de la note ci-dessus, en affirmant que c'est le seul exemplaire connu, s'est peut-être trompé. La description suivante d'un autre exemplaire des Heures de Vérard que nous avons trouvée dans un catalogue de 1882 (vente E.-M. B.) [Bancel], nous fait supposer que c'est un exemplaire de la même édition. Dans tous les cas, ce serait une réimpression presque textuelle. Il serait à désirer qu'on put collationner et comparer ces deux exemplaires.

IV. HEURES. *Paris, pour Anthoine Vérard.* (S. d.). Almanach de 1488 à 1508.

1 ex. mar. la Vall. fil. à fr. et large bordure dorée au centre; dent. inter. tr. dor. (Trantz-Bauzonnet). Hauteur, 0,196. N° 24 du cat. des livres précieux et des manuscrits avec miniatures composant la bibl. de M. E. M.-B. [Bancel]. (Vente par Labitte, du 8 mai 1882 et j. s.)

Nous empruntons la description suivante à ce catalogue :

Heures imprimées par Ant. Vérard : A la louenge de Dieu, de sa tres saincte et || glorieuse mere et a ledification de tous || bõs catholiques furent commencees ces || presentes heures par le commandement du || Roy Nostre Sire pour Anthoine Verard librai || re demourant a Paris sur le pont Nostre da || me a lymage saint Jehan levangeliste ou || au palais au premier pilier devant ou on || chante la messe de messeigneurs les Presi || dens. (Almanach de 1488 à 1508.)

Nous n'avons trouvé citée nulle part une édition des *Heures de Vérard* qui réponde exactement à la nôtre, laquelle comprend cent-douze ff. non chiff. à trente-une lignes par pages entières, sign. A - B et a - m par huit ff. (le troisième folio de chaque cahier marqué II.)

Petit in-4° goth. bordures à compart. à chaque page et figures sur bois.

Comme dans l'édition dite des *Grandes Heures*, on remarque au-dessus du titre deux stances, l'une de cinq vers, commençant ainsi :

Jesus soit en ma teste et mon entẽdement

et l'autre de quatre vers :

Qui du tout son cueur met en Dieu...

Au verso du titre, se trouve la grande planche que Brunet décrit, d'après l'exempl. de la Bibl. Mazarine représentant Dieu le père, Jésus-Christ portant sa croix, et au milieu la Vierge présentant son sein ; en haut, le Saint-Esprit; plus bas, l'éditeur offre son livre à un personnage couronné (le roi Charles VIII probablement) ; au-dessus, commence une oraison à la Vierge, suivie d'une autre à Notre-Seigneur, toutes deux en français ; puis vient au verso du quatrième feuillet l'almanach pour vingt-un ans ; la figure anatomique occupe le recto du cinquième feuillet, dont le verso représente la figure du saint Graal ; à la suite, se trouve le calendrier, qui comprend trois feuillets. On y compte, indépendamment des figures dont nous avons déjà parlé et des petits sujets qui se trouvent dans les bordures, seize grandes planches (dont une est répétée) et trente-sept petites, qui ont l'avantage de ne pas être coloriées, chose rare pour les premières Heures de Vérard, ce qui fait ressortir la naïveté des figures et donne un cachet tout particulier aux premiers livres d'heures de ce libraire, le plus célèbre de la fin du xve siècle.

Au recto du septième folio du cahier k commencent les prières, précédées de ce sommaire : « Sensuivent plusieurs devotes louenges, peticions, oraisons et requestes... »

Le plus grand nombre de ces prières est en français, les unes en prose, les autres en vers. Au verso du dernier folio, se trouve la grande marque de Vérard, puis le huitain : « En la parfin de lœuvre louer Dieu... »

V. Heures a l'usage de Paris. (Almanach de 1488 à 1508.) Brunet, 122.

1 ex. Bibl. Nat. n° 1631 (vélins, A. 171, n° 240). 1er vol. du cat. Van Praët. D'après cet auteur, l'édition porte exactement le même titre que la précédente édition (n° III); seulement, dans ce titre, on lirait *commencescees* au lieu de commencees, et elle a également trentre-trois lignes sur les pages qui sont entières. Mais la hauteur du volume n'est que de 194 millim. On n'y compte que 104 ff. au lieu de 112, parce que le *Psautier en français* n'y est pas joint.

In-8° goth. de 104 ff. non chiff., figures et encadrements. Marque de Vérard au verso du dernier folio.

En somme, c'est une édition à comparer et à vérifier.

Le n° 123 de Brunet doit être l'une des éditions précédemment décrites et nous paraît devoir être supprimé.

VI. Horæ intemerate Virginis secundum usum Pictavensem. *Paris, pour A. Vérard* (s. d.). Calendrier de 1488 à 1508.
Brunet, 119.

1 ex. Bibl. Mazarine. Incunables, n° 614 (1).

In-4° goth. Papier, en 1 vol. de 139 ff. non chiff. à 20 l. par page. Sign. A par 6, B par 8; AA jusqu'à FF par 8; a par 6, ę par 4 (ayant le verso du dernier folio tout blanc); ꝑ par 8 et ñ par 4. Fig. et bordures sur bois des grandes Heures de Vérard (n° 1). Initiales et capitales rubriquées au pinceau.

(F° 1 r°.) Titre : A la louenge de dieu, de sa tres saincte ⁊ || glorieuse mere et a ledification de tous bõs catholiques furent commencees ces presẽtes || heures par le cõmandemẽt du roy nostre || sire pour Anthoine Verard libraire demourãt || a paris sur le pont nostre dãe a lymage sainct || iehan levangeliste ou au palais au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens. ||

Au-dessus du titre, deux stances, l'une de cinq vers commençant ainsi :

Jesus soit en ma teste ⁊ mon entendement
Jesus soit en mes yeux et mon regardement.

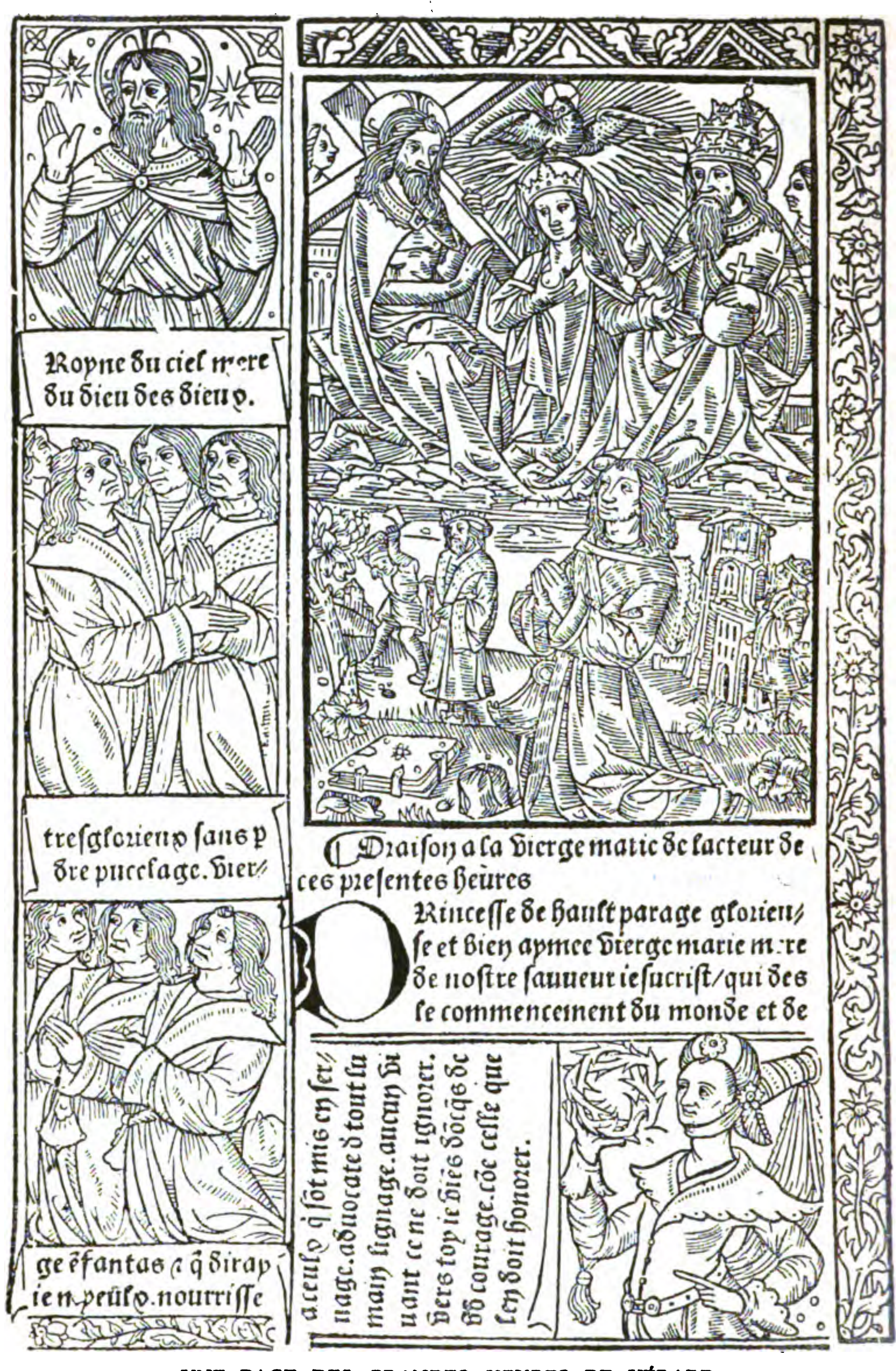
L'autre de quatre stances commençant ainsi :

Qui de tout son cueur met en dieu.

La page est encadrée de petites planches où sont représentés Dieu le père en buste, les trois Rois en demi-figures, deux martyrs et une sybille. Les compartiments sont séparés par deux lignes qui doivent être lues de suite et complétées par les deux lignes qui sont au-dessous du troisième compartiment; un quatrième compartiment est au bas de la page signée a.

(F° 1 v°.) Grande planche (h., 0,85, l., 0,75), représentant Dieu le père et Jésus portant sa croix; au milieu, la Vierge présentant son sein droit; en haut, le Saint-Esprit, et plus bas l'acteur ou l'imprimeur de ces présentes Heures agenouillé. Il est en cheveux longs, vêtu d'une grande robe, avec une aumônière à la ceinture; il a devant lui son bonnet et son livre. Renouvier, qui a décrit cette planche qu'il attribuait à l'éditeur, dit que c'est le portrait de Vérard. Nous ne voyons pas pourquoi ce ne serait point le portrait de Pierre Le Rouge lui-même, auquel nous attribuons, avec plus de vraisemblance, la gravure de cette planche. Dans le

(1) C'est l'exemplaire qui a été décrit à tort par Renouvier et Brunet comme un exempl. des Grandes Heures de Paris.



Royne du ciel mere du dieu des dieux.

tresglorieux sans p dre pucelage. Vier/ge ẽfantas (q q dirap ie n peulx nourrisse

Oraison a la vierge marie de lacteur de ces presentes heures

P Rincesse de hault parage glorieu/se et bien aymee vierge marie mere de nostre sauueur iesucrist/qui des le commencement du monde et de

aceulx q sõt mis en fer/nage.aduocate d tout hu/main lignage.aucun vi/uant ce ne doit ignorer./Vers toy ie vies d corage de/bõ courage.cõe celle que/len doit honorer.

UNE PAGE DES GRANDES HEURES DE VÉRARD

à l'usage de Paris, Rome, Tours, Poitiers, etc.

Pierre Le Rouge, 1488.

fond, on voit à droite un roi ; à côté de son palais et à gauche, ce même roi faisant abattre un arbre.

Au-dessous de la planche commence une Oraison à la Vierge-Marie de l'acteur de ces présentes Heures, suivie d'une autre à Nostre Seigneur, toutes les deux en français. Dans la première de ces prières, se trouve une allusion au travail du graveur. L'oraison commence ainsi : Princesse de hault parage. ... mes vices et mes peches mont longtemps recule et distrait, par quoy ne me suis ose ingerer de parler ne prier Iesus Crist ton fils. Car ce eust este trop grande hardiesse a moi veu que iestoye et suis trop grand pecheur de moy presenter devant lui sans avoir l'aide de toi dame, pour me faire ma planche et pour adresser mon oraison envers luy.....

On a supposé que le roi qui figure deux fois sur cette gravure est le roi de France Charles VIII, faisant abattre le bois nécessaire à l'établissement des planches qui ornent le livre d'Heures illustré qu'il aurait commandé. Cette explication est tout au moins admissible et cette histoire ferait grand honneur au graveur Pierre Le Rouge si elle était reconnue exacte.

Les pages de ce beau livre sont encadrées de bordures et de planches figurées, séparées comme au titre, par des phylactères où se lisent des oraisons rimées en français. Ce sont, du reste, les mêmes planches que celles des Grandes Heures qui ont été utilisées pour les différentes éditions à l'usage de Paris, de Rome, de Tours, etc. Nous avons profité de la netteté des gravures de cet exemplaire des Heures de Poitiers, imprimées sur papier et non miniaturées, pour reproduire dans notre travail cinq des plus beaux feuillets.

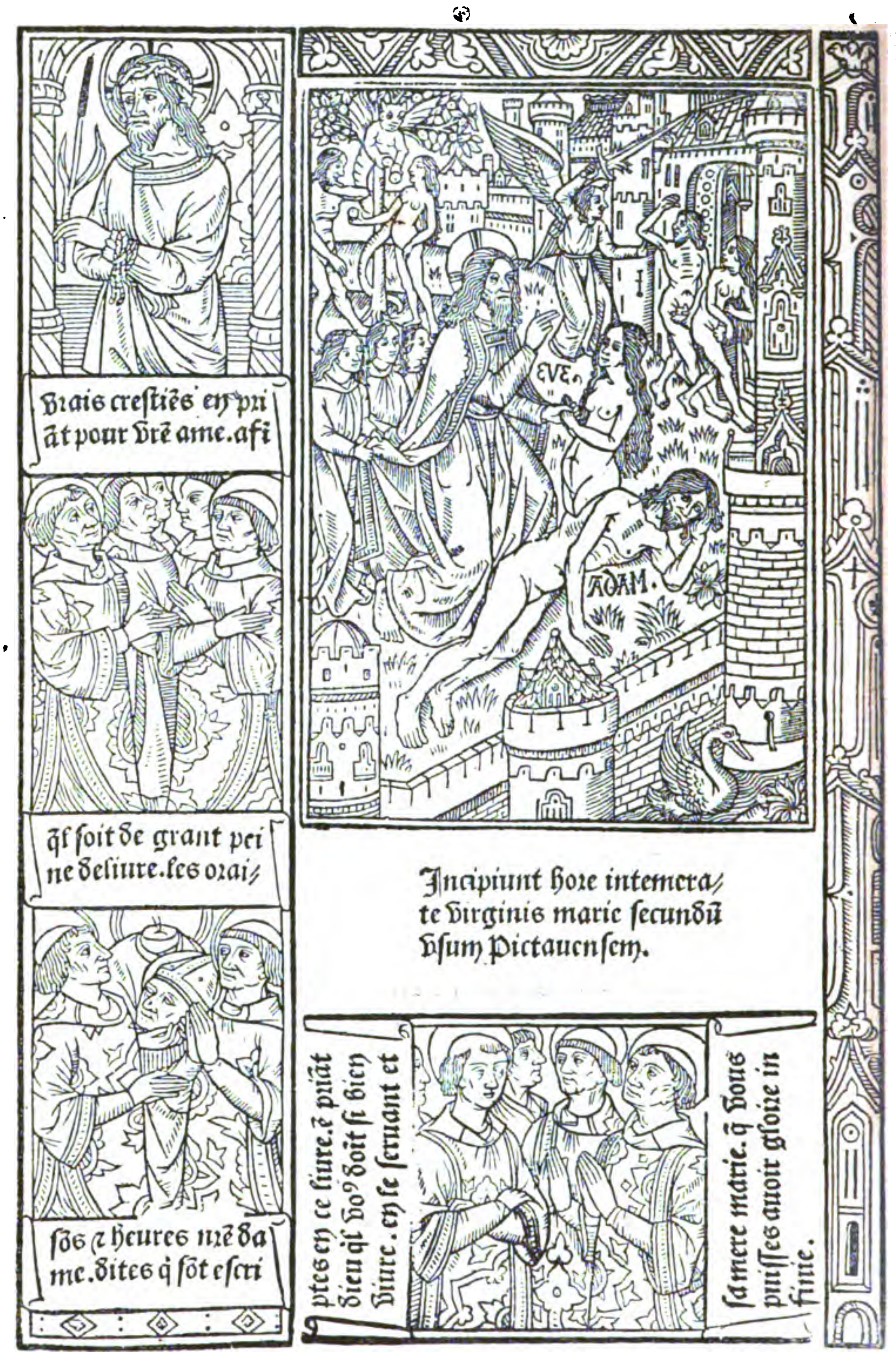
Comme on le voit, le livre se poursuit dans le même arrangement de petits sujets à bordures, de grands sujets aux principaux offices. On y distingue pour les petits sujets : les *Anges en adoration*, les *Evangélistes*, les *Prophètes*, les *Sybilles*, les *Saints*, les *Anachorètes*, les *Enfants en prières*, l'*Annonciation*, la *Nativité*, la *Vierge et l'enfant Jésus*, la *Passion*, le *Calvaire*, l'*Ecce homo*, la *Vierge dans le Ciel*, etc.

Les grands sujets sont au nombre de treize, dont un est répété.

1° *La Création du Monde* (f° 10) (1). Le Créateur orné de la tiare, en robe et manteau, avance la jambe et lève le bras vers le ciel où se trouvent les anges agenouillés, tandis que les mauvais anges sont précipités sous forme de diables. Comme l'a fort bien fait remarquer Renouvier, auquel nous empruntons ces observa-

(1) Cpr. cette planche p. 154.





UNE PAGE DES HEURES DE POITIERS

Paris, Pierre Le Rouge, pour Vérard, 1488.

tions fort justes, « le travail de cette planche montre une assurance de dessin, une sobriété de taille et une netteté de composition qui sont, dès lors, des qualités acquises à l'Ecole française. »

2. *La création de la Femme* (f° 15). Adam est endormi, Eve apparaît. Des anges tiennent le manteau du Créateur pendant qu'il opère. L'absorption du fruit défendu et la punition sont représentées dans le fond par de petites figures adroitement posées. Le paradis est borné par une enceinte fortifiée avec fossés où se promène un cygne. Eve a une figure charmante avec des formes féminines très accusées, en contraste avec celles d'Adam. Au-dessous, on lit ces mots, qui ne laissent aucun doute sur la composition de ces Heures (Cpr. cette planche, p. 210):

Incipiunt hore intemera/ || te virginis marie secundũ || usum Pictavensem ||.

3. *Ave Maria gracia plena.* Ici la scène est double ; au-dessus de la Salutation, on voit les quatre vertus : Justice, Miséricorde, Paix et Raison devant le trône du Tout-Puissant. Les unes ont des mines plus sévères que les autres, mais toutes quatre, nous dit encore Renouvier, sont de petites bourgeoises accortes dans leur maintien et leurs jupes déjà très amples.

4. *Ad Terciam* (f° 28). L'Annonciation aux bergers, scène triple traitée avec une bonhomie ravissante : En haut, concert d'anges ; plus bas, trois vieux bergers au milieu de leur troupeau, écoutent entre deux arbres, à côté de leurs chiens et de leurs gourdes. Plus bas encore, de jeunes bergers dansent avec leurs bergères.

5. *Ad sextam.* Adoration des Rois. Joseph manie le rabot sur la terrasse.

6. *Ad nonam* (f° 32). La Circoncision. Nous retrouverons cette jolie gravure interprétée de la même façon dans l'œuvre de Guillaume Le Rouge. (Cpr. cette planche p. 120.)

7. *Le Massacre des Innocents.* Ils sont, suivant l'usage, en maillot ; le graveur, fait remarquer Renouvier, a singulièrement rendu, par des traits en paraphe, les flots de sang qui s'échappent des flancs de deux poupons éventrés sur le devant ; mais, avec toute son ingénuité, il dessine en maître ; la mère du premier plan, un genou en terre, un bras étendu vers le ciel, est superbe.

8. *Ad complectorium.* Le couronnement de la Vierge.

9. *David. Tibi soli peccavi ; Domine ne in furore tuo...* Le roi à cheval est poursuivi par un ange armé du glaive ; il tombe dans une mare au milieu de monstres. Cette planche est répétée.

10. *Pro defunctis ad Vesperas.* Service funèbre. Cercueil enfermé

dans un treillis hérissé de chandelles, entouré de prêtres et de pleureurs.

11. *Domine labia mea aperi.* Un roi debout, en chemise et nu-pieds, porte la croix, au milieu de ses soldats.

12. *Veni sancte spiritus.* Les apôtres boivent à la cuillère dans une fontaine sur laquelle plane le Saint-Esprit.

13. *Ad Laudes.* L'Immaculée Conception. Anne et Joachim s'embrassent sur le seuil de la porte dorée.

L'exemplaire que nous venons de décrire se termine pour la première partie au verso du quatrième folio du cahier signé fi. Il est continué pour la seconde partie, qui commence ainsi : Suffragia plurimorum sanctorum quo || ruȝ nos necesse est habere continuos apud al || tissimum intercessores incipiunt feliciter. || Cette partie comprend 68 ff. portant les signatures A par 8, B par 6, C par 8, A jusqu'à F par 8, G par 6. Au verso du dernier folio, se trouve la grande marque de l'éditeur Vérard surmontée des armes de France, et au-dessous un huitain commençant par ces mots : En la parfin de lœuvre..... déjà signalé dans les précédentes éditions.

VII. Heures de Tours. *Paris, pour Anthoine Vérard*, 1488.

1 ex. Bibl. de Villafranca, n° 237 *bis*.

Voici la description complète de cette édition relevée dans le catalogue de Villafranca :

Gr. in-8° goth., fig. sur bois. (Cuir de Russie à comp. tr. dor. Reliure anglaise.) H. 0,241, l. 0,156 ; marge 27.

(F° 1.) Titre : A la louenge de dieu de sa tres saincte et || glorieuse mere et a ledification de tous bõs || catholiques furent commencees ces presen || tes heures par le cõmandemẽt du roy nostre || sire pour ãthoine verard libraire demourãt a || paris sur le pont nostre dame a lymage saint || iehan levangeliste ou au palays au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens. (Almanach pour les années 1488 à 1508.)

Ce magnifique et rarissime livre d'Heures, appelé par Brunet : *Les Grandes Heures de Vérard,* a été imprimé pour l'usage du diocèse de Tours, ainsi qu'il résulte des deux mentions suivantes : 1° Incipiunt hore intemerate virginis marie secundũ usum Turonensem, et 2° Tours, recueillies, la première, à la suite des Evangiles, feuillet A - i ; la seconde, à la fin des *Heures,* feuillet F 8.

Il est formé de 156 ff. in-4° munis de cinq séries de signatures (une pour chaque section du Manuel) : A, 6 feuillets ; B, 8 feuillets ; A à C, 24 feuillets ; D, 4 feuillets ; D (encore) à F, 24 feuillets ; a long, 8 feuillets ; e long, 4 feuillets ; A à C, 24 feuillets ; A à G, 54 feuillets. Chaque cahier se compose de deux feuilles pliées en quatre, encartées l'une dans l'autre, portant la même signature et numérotées 1 et 2 ; de sorte qu'on lit, par exemple : premier feuillet, A-1 ; deuxième feuillet, rien ; et troisième feuillet, A-ij. Toutes les pages ont chacune vingt-neuf lignes encadrées d'une large bordure à sujets ayant dans la marge extérieure 42 millim. de largeur et dans celle du bas 48 millim. de hauteur.

Un exemplaire de ces *Grandes Heures*, imprimé en 1487 (1), (une année seulement avant celui-ci) pour l'usage de Rome, a été décrit avec soin et détails par Renouvier, dans son étude sur Vérard ; cette description est conforme, quant aux ornements, à celle que l'on pourrait faire du présent livre ; nous renvoyons donc les bibliophiles à l'opuscule très connu de Renouvier ; toutefois, nous signalerons une quatorzième planche, omise dans l'édition de 1487 ou créée pour celle-ci, la *Nativité*, à *Prime* (B 7). Notre tableau spécial indique la distribution de ces planches, à la réserve d'une seule, la première, placée au verso du titre et décrite par le biographe de Vérard. Elle représente la Sainte Vierge dans les cieux, entre le Père éternel et le Fils de Dieu; au-dessous, on aperçoit en prière un personnage qui serait, « à n'en pas douter, le portrait même de Vérard », dit Renouvier. Cette assertion est très vraisemblable, en définitive, attendu que, dans la plupart des anciens manuscrits, l'auteur ou le scribe, ou l'enlumineur, se montrait ainsi en tête d'une invocation rédigée par lui. Dans le fond de cette même figure, on voit encore un roi sortant de son palais, tandis qu'un autre fait abattre un arbre. Renouvier croit voir une allusion à Charles VIII fournissant le bois propre à la gravure des planches destinées à orner le livre qu'il a, comme l'énonce le titre, commandé au célèbre libraire.

Au-dessus du titre, que nous avons reproduit, Vérard a imprimé une invocation à Jésus en vers (Jesus soit en ma teste et mon entendement) que l'on trouve aux *Heures* éditées par Vérard.

Au calendrier, chaque page porte deux mois, avec l'indication des jours malheureux insérée dans les phylactères des bordures.

(1) Ici le savant annotateur nous paraît avoir commis une erreur ; la description de Renouvier se rapporte à l'édition de 1488, l'édition de 1487 ne comprenant que des gravures inférieures, ainsi que le dit lui-même Renouvier.



Partout ailleurs qu'au calendrier, les bordures sont divisées en quatre compartiments séparés par des légendes presque toutes en français et composées en grande partie par Vérard sur les prophéties des Sibylles, sur la vie de Marie, de Jésus et des Saints.

Les Oraisons en langue française sont nombreuses ; les Heures sont toutes terminées par une prière en vers.

Remarques : Pas de repère. — Le verso de e long 4 est demeuré blanc. — Toutes les capitales sont rubriquées rouge ou bleu. — Marque de Vérard au verso du dernier folio.

Pour servir à l'histoire des livres, nous rappellerons, avec un catalogue anglais, qu'un exemplaire en vélin a été vendu à la vente Perkins 5,600 francs.

VIII. HEURES A L'USAGE DE ROME. *Paris, pour A. Vérard.* (Almanach pour 21 ans, de 1488 à 1508.)

BRUNET, 120.

1 ex. Bibl. Didot.

In-4° goth. avec grandes planches et encadrements.

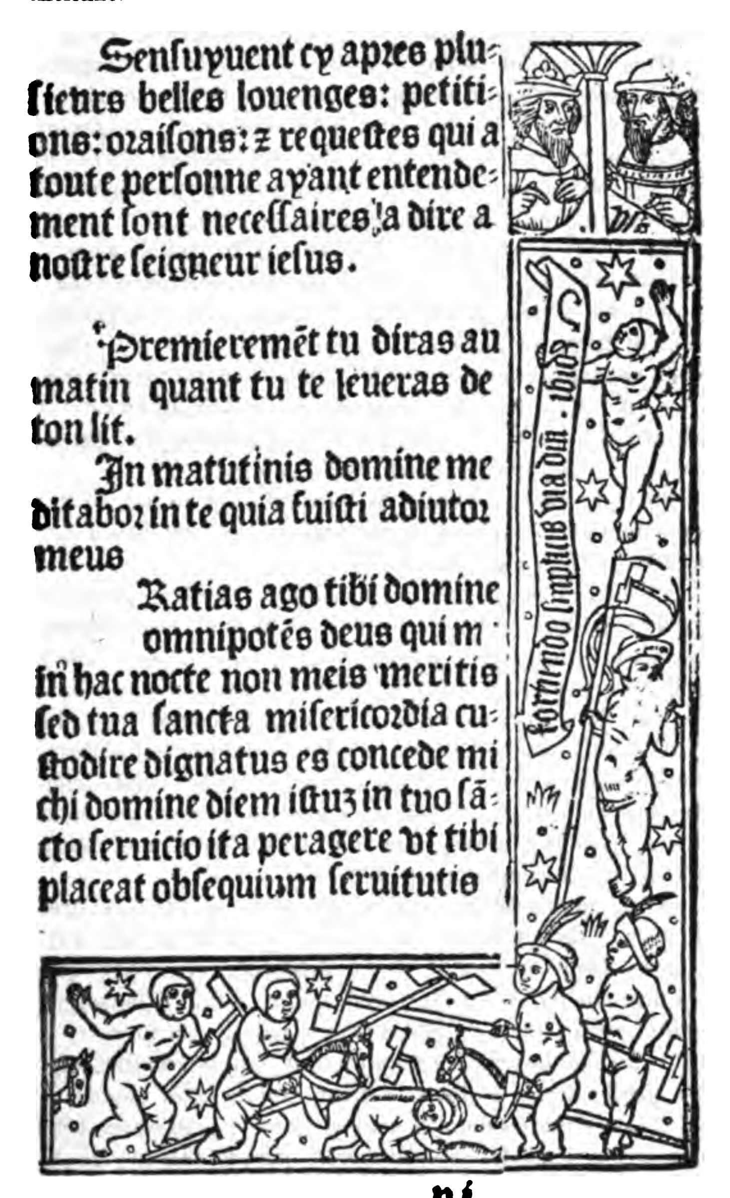
Cette édition, dit Brunet, est de Vérard, mais le recto du 1er folio de l'exempl. que nous avons sous les yeux étant resté en blanc, ni le nom de l'imprimeur, ni la date ne s'y trouvent. Le verso de ce premier folio offre la figure de l'homme anatomique. L'almanach est au recto du 2e folio dont le verso reproduit la figure du saint Graal. L'exemplaire décrit s'arrête au verso du 4e folio du cah. I où commencent les prières *Ad complectorium*, mais il n'est pas complet. Il contient seize grandes planches déjà employées, les unes dans la grande édition de Vérard décrite ci-dessus, les autres imitées de celle de Vostre. Les bordures présentent des sujets de l'histoire sainte, des bustes de personnages de différentes conditions et quelques arabesques, mais pas la Danse des Morts qu'on rencontre dans les éditions de Simon Vostre. Nous la croyons un peu moins ancienne que celles dont les bordures offrent d'autres sujets.

N'ayant point rencontré d'exemplaire de cette édition, nous sommes obligé de nous contenter de cette description, suffisante du reste pour la faire reconnaître.

IX. HEURES A L'USAGE DE..... *Paris, pour Anthoine Vérard*, 5 janvier 1489. (1490. N. st.)

In-8° de f° non paginés, à 20 ll. par page. Sign. A-P. H., 0,185 ; l., 0,135 (ff. non rognés). Petits bois en bordure au bas et sur le côté extérieur de chaque folio. Pièces en latin et en français.

Nous ne connaissons cette édition que par un fragment de quatre folios trouvés à la Bibliothèque Nationale en dépeçant une reliure ancienne.



Sensuyuent cy apres plu-
sieurs belles louenges: petiti-
ons: oraisons: z requestes qui a
toute personne ayant entende-
ment sont necessaires a dire a
nostre seigneur iesus.

Premieremēt tu diras au
matin quant tu te leueras de
ton lit.

In matutinis domine me
ditabor in te quia fuisti adiutor
meus

Ratias ago tibi domine
omnipotēs deus qui m
in hac nocte non meis meritis
sed tua sancta misericordia cu-
stodire dignatus es concede mi
chi domine diem istuz in tuo sā-
cto seruicio ita peragere vt tibi
placeat obsequium seruitutis

pi

UN FEUILLET DES PETITES HEURES DE VÉRARD.

Paris, 5 janvier 1489.

En tête du 1er f° r° de ce fragment, sign. p i, on lit : Sensuyvent cy apres plu/ || sieurs belles louenges : petiti/ || ons : oraisons : ꝑ requestes qui a || toute personne ayant entende/ || ment sont necessaires a dire a || nostre seigneur iesus. ||

Dans le haut du folio, à droite, petit bois représentant deux personnages à mi-corps séparés par un pilier et se faisant face ; l'un des deux a le chef orné d'une couronne. Au-dessous, un enfant au milieu des astres soutient une banderolle avec légende biblique, tandis que d'autres enfants simulent un combat sur des chevaux de bois. (Cpr. cette planche ci-contre.)

Au verso de ce folio, on lit : Quant tu ystras hors de || ta maison dy..... Dans le haut, à gauche, deux personnages dont un roi. Au-dessous, bordure garnissant le côté et le bas et représentant treize personnages, hommes et femmes, en prière, avec deux banderolles et légendes bibliques. (Cpr. photogravure p. 221.)

(F° 2 r°.) Ce folio est déchiré à moitié. On lit en tête : Quant on prend le pain || La bordure de côté n'existe plus. De celle du bas, on ne voit que deux figures d'hommes.

Au verso on lit : Contre la tempeste || et au bas on distingue un enfant et un papillon faisant partie d'une planche qu'on reconnaîtdans l'édition suivante.

(F° 3 r°.) Dans le haut on lit : Pour impetrer grace || de ses pechez. || Dans le haut, à droite, petit bois représentant Dieu bénissant. Au-dessous, bordure fleurs et oiseau, avec une banderolle sur laquelle on lit : Respice finem. Dans le bas, quatre femmes dans l'attitude de la prière. (Cp. photogravure p. 223.)

(F° 3 v°.) Dans le haut on lit : Pour quelque tribulation. || Sur le côté et dans le bas, bordure formée de trois compartiments sur laquelle on a tracé un concert d'anges à genoux, au milieu des cieux, avec trois banderolles sur lesquelles le mot *Sanctus* est répété. (Cp. photogravure p. 219.)

(F° 4, qui paraît le dernier.) Au recto on lit : Ces presentes heures furẽt || achevees le v iour de janvier || lan mil cccc. quatre vingtz || et neuf. Pour anthoine verard || libraire demourant a paris sur || le pont nostre dame a lenseigne || de sainct iehan levangeliste ou || au palays au premier pillier de || vant la chapelle ou on chante la || messe de messeigneurs les presi || dens. — Dans le bas et sur le côté, bordure sur laquelle on a représenté des personnages en prière avec trois banderolles à légendes. — Au verso, grande marque de Vérard. H., 0,111 ; l., 0,074.

Nous ne connaissons pas d'exemplaire complet de cette édition, qui paraît être le type des *Petites Heures* abrégées de Vérard.

Mais nous allons retrouver dans l'édition suivante les mêmes bordures spéciales qu'on ne trouve pas dans les *Grandes Heures* décrites précédemment.

Ces preſentes heures furẽt
acheuees le v. iour de Januier
lan Mil. CCCC. quatre vingtz
et neuf Pour anthoine verard
libraire demourant a paris ſur
le pont noſtredame a lenſeigne
de ſainct iehan leuangeliſte ou
au palays au premier pillier de
uant la chapelle ou on chante la
meſſe de meſſeigneurs les preſi
dens.

Mors et vita
in maibus lin

Que q̃ diligũt
eam comme:

dent fructus
eius

UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 5 janvier 1489.

X. Heures a l'usage de Paris. *Paris* (*Pierre Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, 8 février 1489 (1490 n. st.).

1 ex. Bibl. Nat. (Réserve, n° 1,632.) Vél. rel. mar. br. gauffré avec flammes et fleurs de lis. H., 0,190 ; l., 0,130.

In-8° goth. de 94 ff., dont 8 ff. prélim. non sign. et 86 ff. sign. a - l par 4 ; aa par 2. Gravures sur bois avec bordures des deux côtés. Almanach de 1488 à 1508.

(F° 1 r°.) Le saint Graal soutenu par deux anges. H., 0,100 ; l., 0,067. Au-dessous on lit : Cest la mesure de la plaie du coste nr̃e seigñr || Iesucrist et fut apporte de cōstãtinople au roy char || lemaine affin que nulz ẽnemis ne lui penssent nuy || re en bataille...

Comme l'a fait remarquer J. Renouvier, la planche du saint Graal remplace la gravure où l'artiste s'est représenté à genoux pendant que le Roi donne des ordres pour abattre l'arbre qui donnera le bois nécessaire au graveur pour son travail. Cette planche paraît avoir été réservée spécialement pour orner les *Grandes Heures*.

On retrouvera le saint Graal dans les *Heures* imprimées pour Vérard de 1506 à 1510.

(F° 1 v° et suiv.) Petit almanach pour XX ans.

A partir de ce folio, toutes les pages sont encadrées de bordures à sujets d'enfants jouant à différents jeux, d'animaux, fantastiques ou autres, de saints et saintes en prières, d'épisodes de la création. Nous avons vu que dans la précédente édition les bordures n'existent que du côté extérieur.

(F° 2 v°.) L'Homme anatomique. H., 0,084 ; l., 0,082.

(F° 9.) In principio erat verbum. — Les Bienheureux et les Diables (C'est la planche des éditions antérieures que nous avons reproduite p. 152.) Au-dessous, armoiries peintes spéciales à cet exemplaire, soutenues par deux anges et qu'on retrouve en plusieurs endroits du volume.

(F° 11 v°.) Création de la Femme. (Planche reproduite p. 210.)

(F° 12 r°.) L'Annonciation, gravure à deux compartiments. H., 0,114 ; l., 0,075.

(F° 12 v° et suivants.) Petits bois intercalés dans le texte représentant des épisodes de l'ancien et du nouveau Testament.

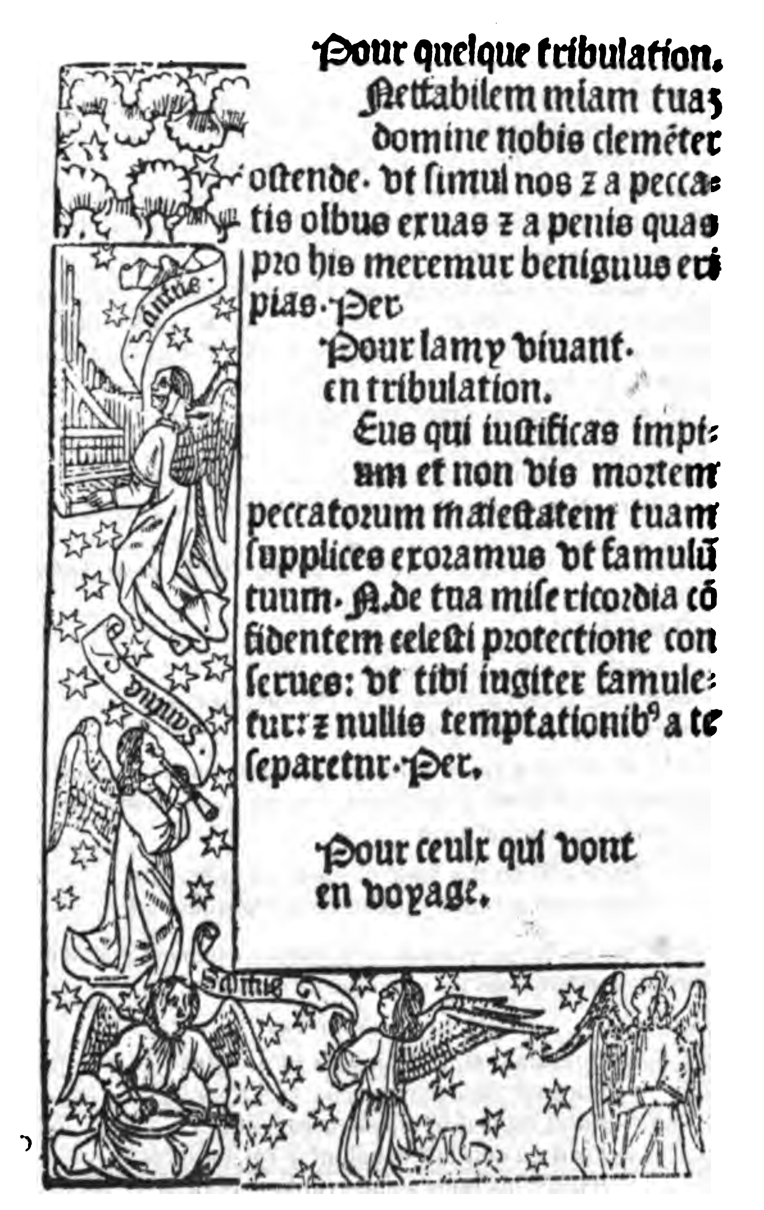
(F° 16 v°.) Ad Laudes. — La Visitation. H. 0,114 ; l., 0,075.

(F° 21 v°.) Ad primam. — Annonciation aux Bergers, en deux compartiments. H., 0,115 ; l., 0,075.

(F° 23 v°.) Ad terciam. — L'Adoration des Bergers.

(F° 25 v°.) Ad sextam. — L'Adoration des Mages. Même planche qu'aux éditions précédentes.

(F° 27 r°.) Ad nonam.— La Circoncision. Même planche qu'aux éditions précédentes.



Pour quelque tribulation.
Ineffabilem misericordiam tuam
domine nobis clementer
ostende. vt simul nos ⁊ a pecca-
tis omnibus exuas ⁊ a penis quas
pro his meremur benignus eri-
pias. Per.
Pour lamy viuant.
en tribulation.
Deus qui iustificas impi-
um et non vis mortem
peccatorum maiestatem tuam
supplices exoramus vt famulum
tuum. N. de tua misericordia con
fidentem celesti protectione con
serues: vt tibi iugiter famule-
tur: ⁊ nullis temptationibus a te
separetur. Per.

Pour ceulx qui vont
en voyage.

UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 5 janvier 1489.

(F° 29 r°.) Ad vesperas. — Massacre des Innocents.

(F° 33 v°.) Ad complectorum. — Couronnement de la Vierge.

(F° 50 v°.) Pro defunctis ad vesperas. — Gravure représentant un catafalque et une cérémonie funéraire. Même planche qu'aux précédentes éditions.

(F° 88 numéroté 82 r°.) Ces presentes heures furent achevees || le viii. iour de fevrier lan. Mil. cccc. || quatre vingtz et neuf pour Anthoine verard || libraire demourant a paris sur le pont n^re || dame a lenseigne saint iehan levãgeliste || ou au palais au premier pillier devant la || chapelle ou on chante la messe de messei/ || gneurs les presidens. ||

(F° 82 v°.) Grande marque de Vérard recouverte, sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, par les armoiries notées ci-dessus et répétées deux fois, l'une en forme d'écusson, l'autre en forme de losange.

(F° 89 r°.) Domine labia mea aperies. — Le roi David portant la croix. H., 0,111 ; l. 0,075.

(F° 91 r°.) Domine labia me aperies. — Les apôtres buvant à la cuillère. Mêmes dimensions que la planche précédente.

XI. Heures de la Vierge a l'usage de Rome. *Paris, pour Anthoine Vérard.* 20 août 1490.

Brunet, 125.

1 ex. Bibl. Nat. Vélins. (Inventaire B. 1891.)

In-4° goth. de 107 ff. Nomb. grav. sur bois. Sign. A iii - a - m par 2. Lettres initiales et capitales rubriquées.

(F° 1 r°.) Il n'y a pas de titre. L'ouvrage commence, ainsi que plusieurs des éditions précédentes, par une invocation à Jésus en huit vers commençant ainsi :

Jesus soit en ma teste et mon entendement,
Jesus soit en mes yeux et mon regardement...

Plus bas on lit des conseils hygiéniques comme il était d'usage alors d'en mettre dans les ouvrages de dévotion :

Bon et brief régime.

Humble maintien, joyeux et asseure
Langage meut amoureux véritable
Habit moyen honneste assaisonne
Froit en son fait constant ꝯ raisonnable
Hanter les bons saiges vaillans et preux.
Refection sobre a heure brefve table
Font lhõme saige et a tous gracieux.

La page, ainsi que les suivantes, est encadrée de vignettes représentant des sujets divers. Dans le haut de ce folio, Jésus montrant les marques de ses mains ; personnage drapé, le chef

mec. Qui viuis.
Quant tu ystras hors de
ta maison dy.
Vias tuas domine demon-
stra michi: ꝛ semitas tuas edo-
ce me. Gressus meos dirige secū
dum eloquium tuum: vt nō do
minetur mei omnis iniusticia.
Dirige gressus meos in semi-
tis tuis: vt non moueantur ve
stigia mea.
Quant tu entreras en le-
glise dy.
Asperges me domine ysso
po ꝛ mūdabor lauabis me ꝛ su-
per niuem dealbabor. Miserere
mei deus secundum magnam
misericordiam tuam.
Quant tu seras deuant le
crucifix dy.



UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 1489.

couvert d'un chapeau, représentant sans doute Dieu le père ; trois groupes de femmes debout; la Vierge entourée de rayons; la résurrection, la sortie du tombeau, etc.

(F° 1 v°.) Almanach pour vingt ans. Dans l'encadrement se trouvent des personnages debout, une Pentecôte, etc.

(F° 2 r°.) Janvier et février. Dieu bénissant, anges à genoux et debout, etc.

(F° 2 v°.) Mars et avril.

(F° 3 r°.) Mai et juin.

(F° 3 v°.) Juillet et août.

(F° 4 r°.) Septembre et octobre.

(F° 4 v°.) Novembre et décembre.

Tous ces folios, ainsi que les suivants, ont des bordures et encadrements composés de petits sujets ayant déjà figuré dans les éditions précédentes.

(F° 5 r°.) A principio erat verbum.

(F° 13 v°.) Incipiunt hore beate marie virginis secundum usum Romane curie.

(F° 14 v°.) Ave gracia plena.

(F° 19 r°.) Ad Laudes. L'Immaculée conception.

(F° 23 r°.) Domine labia me aperi. Les apôtres boivent à la cuillère rangés autour d'une fontaine sur laquelle plane le Saint-Esprit.

(F° 24 r°.) Ad matutinas de conceptione. La gravure est la répétition de celle décrite au f° 19 r°.

(F° 25 r°.) Ad primam. (De nostra domina.) Adoration des bergers en trois scènes charmantes.

(F° 28 r°.) Ad terciam. (De nostra domina.)

(F° 30 v°.) Ad sextam. Adoration des rois dans la maison. Au-dessous, dans l'étable, Joseph travaille à son établi.

(F° 33 v°.) Ad nonam. La Circoncision. Cette gravure est bien dans la gamme du petit bois des éditions de Chablis et de Troyes par G. Le Rouge ; il est seulement de proportions plus grandes.

(F° 36 v°.) Le Massacre des Innocents.

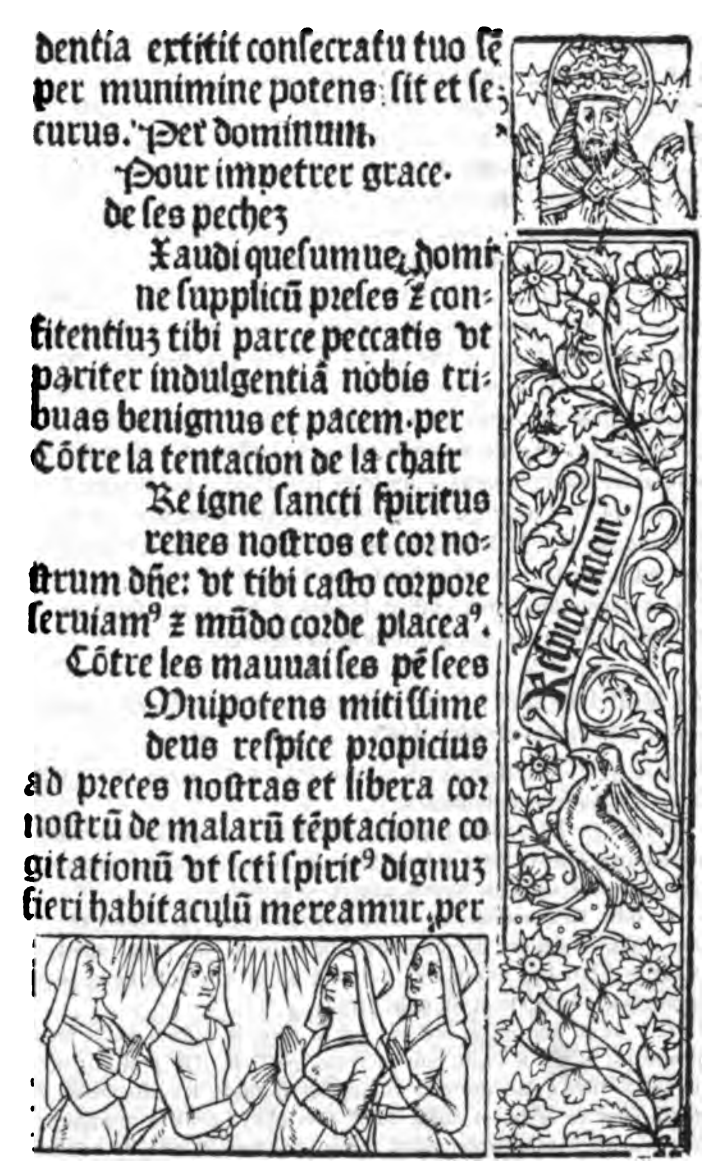
(F° 40 v°.) Ad complectorium. Le couronnement de la Vierge.

(F° 51 v°.) David. Tibi soli peccavi, Domine, ne in furore tuo. Le roi à cheval, poursuivi par un ange armé de l'épée vengeresse, tombe dans une mare remplie de monstres.

(F° 62 r°.) Pro defunctis ad vesperas. Cercueil entouré de flambeaux ; prêtres et femmes pleurant.

(F° 107 v°.) Marque de Vérard, au-dessous de laquelle on lit : Ces heures furẽt achevees en lhonneur de nos || tre seigneur iesucrist & de la glorieuse vierge ma || rie. Le xx iour daoust.

Mil cccc. quatre vings & || dix. Pour Anthoine Verard libraire demorãt a || paris sur le pont nostre dame, a lymaige s. iehan levãgeliste ou au palais au ꝑmier pillier devãt || la chapelle ou lon chante la messe de messeig- || neurs les presidens. ||


dentia extitit cõsecratu tuo se
per munimine potens sit et se
curus. Per dominum.
Pour impetrer grace
de ses pechez
Exaudi quesumus domi
ne supplicũ preces & con
fitentiũ tibi parce peccatis ut
pariter indulgentiã nobis tri
buas benignus et pacem. per
Cõtre la tentacion de la chair
Ure igne sancti spiritus
renes nostros et cor no
strum dñe: ut tibi casto corpore
seruiamꝰ & mũdo corde placeaꝰ.
Cõtre les mauuaises pẽsees
Omnipotens mitissime
deus respice propicius
ad preces nostras et libera cor
nostrũ de malarũ tẽptacione co
gitationũ ut scti spiritꝰ dignũ
fieri habitaculũ mereamur. per

UN FEUILLET DES PETITES HEURES

Paris, pour Vérard, 1489.

Nous avons voulu décrire entièrement cette édition des Heures de Vérard et rappeler les gravures qu'elle contient, parce qu'elle nous a paru l'une des plus complètes de celles qui furent imprimées pendant l'existence à Paris de Pierre Le Rouge, soit à l'usage du diocèse de Paris, soit à l'usage de Tours, de Besançon et autres.

Pour terminer cette série des *Heures* imprimées par Pierre Le Rouge pour le compte de Vérard, il nous faudrait encore consacrer un article à la description d'une autre édition des *Heures de la Vierge?* imprimée à Paris pour Anthoine Vérard (circa 1491). Mais nous nous contenterons de la mentionner ici, car jusqu'à présent nous n'en connaissons que deux feuillets qui ont été trouvés récemment à la Bibliothèque Nationale en dépeçant une reliure ancienne. Les quatre pages, qui nous ont été obligeamment communiquées par M. Delisle, sont remplies par des prières à la Vierge en latin et encadrées par des gravures qui rappellent bien la main de Pierre Le Rouge et qui sont empruntées aux éditions portant les dates du 5 janvier et du 8 février 1489.

Les caractères de ces éditions sont différents ; ils nous paraissent semblables à ceux employés par Pierre Le Rouge pour les *Heures de la Vierge* qu'il imprima en 1491 pour Vincent Commin. Une partie des bois employés pour les bordures est empruntée aux éditions décrites plus haut sous les n°s IX et X.

Ces renseignements suffiront, sans doute, pour faire retrouver l'édition à laquelle ces feuillets appartiennent.

10. LA MER DES HYSTOIRES. ***Paris*, *Pierre Le Rouge*, *pour Vincent Commin*, *libraire*.** 1488.

1 ex. Bibl. Nat. (Invent. Réserve G 215.) Rel. maroq. fil. et b. dorés, avec les gravures enluminées.

2 vol. gr. in-f° goth. papier, à 2 col. de 50 lignes, avec chiffres et signatures. Gravures sur bois très nombreuses et très remarquables (près de 200, dont un certain nombre répétées).

La Bibl. Nat. possède, en outre, l'exemplaire de ce beau livre imprimé sur vélin et décoré de miniatures admirables qui a été offert au roi Charles VIII. Ces miniatures décèlent un artiste hors ligne possédant une grande habileté et un goût exquis.

T. I. 12 ff. non chiff. occupés par le titre, la préface et la table des chapitres, et 257 ff. chiff. pour le texte. — T. II, 8 ff. prélim. contenant le même titre qu'au premier volume et la table des chapitres ; 271 ff. chiff. pour le texte, et enfin 28 ff. non chiff., dont le premier blanc, renfermant le martyrologe des saints. Au dernier folio, la souscription et la marque de P. Le Rouge. Sign. AA - MM par 4 ; NN par 5 ; ā, ē par 4 ; t, ō par 3 ; f f par 4.

Filigranes. Un Y à la queue barrée et fleuronnée, surmonté d'une croix latine. C'est une des marques du papetier Nicolas Ludot, de Troyes. Nous la retrouverons dans d'autres ouvrages.

Nous allons signaler les principales gravures sur bois de cette belle édition :

(T. I. F° 1 non chiff.) Titre : *Le premier volume de la Mer des Hystoires*. Grande lettre initiale L. Cette magnifique gravure sur bois rappelle de suite un maître qui fut certainement un dessinateur et un calligraphe habile, avant de devenir un graveur sur bois. La lettre est entourée d'animaux et de dessins fantastiques. La reine de Lydie, accompagnée d'un chevalier fièrement campé dans son armure de fer, complète cette ornementation étrange dans sa simplicité, mais du plus bel effet. Nous avons donné un *fac simile* de cette belle planche à la page 147 et l'avons placée en face de la même lettre ornée de la *Danse macabre*, à laquelle elle ressemble par tant de points.

(F° 13 folioté 1.) Grand I orné et accompagné d'arabesques, avec une belle figure du Christ bénissant placée au centre. Nous avons également fait reproduire cette lettre page 16.

(F° 3.) Création de la Lumière.

(F° 4 v°.) Création de la Terre. Le Père éternel étendant la main comme dans la lettre I du f° 1.

(F° 7 v°.) Création des Animaux.

(F° 8 r°.) Création de la Femme.

(F° 13 v°.) Le repos du septième jour. Personnages adorant la Trinité.

(F° 16 r°.) Grande planche représentant le Père éternel, au milieu d'un concert séraphique, soutenant une chaîne de médaillons généalogiques avec Adam et Eve et leurs enfants. Au coin, à droite, la scène du meurtre d'Abel. Le tout encadré par des bordures mobiles où nous trouvons, au milieu d'arabesques et d'animaux fantastiques, la reproduction de l'oiseau qui se trouve sur la marque de Pierre Le Rouge.

(F° 24.) Construction d'une ville. On trouve dans les deux volumes plusieurs variétés de ces gravures représentant des ouvriers dans diverses attitudes et construisant des édifices. Ils sont intéressants en ce qu'ils nous montrent ce qu'était un atelier de construction au XVe siècle et de quels outils on se servait alors. On y remarque l'emploi de la brouette, qu'une légende du XVIIIe siècle a fait inventer par Pascal, tandis qu'elle était connue depuis bien longtemps.

(F° 34.) *Le second âge commence à Noë.* Grande planche repré-

sentant le sacrifice d'Abraham, l'arche, etc., avec chaînes soutenant des médaillons généalogiques.

(F° 42.) Ecrivain dans sa bibliothèque.

(F°s 70 et 71.) Grande et curieuse carte du Monde avec personnages tirés en noir.

(F° 112 v°.) Grande S ornée. Dragons et animaux fantastiques au milieu de fleurs et feuillages. Au bas, grande planche en bordure qu'on retrouve souvent dans le corps du volume. Fleurs, oiseaux et arabesques avec deux écussons restés en blanc pour permettre la peinture des armoieries des nobles acquéreurs de l'ouvrage. Nous avons reproduit en fac-simile ce magnifique feuillet.

(F° 168 v°.) Arbre de Jessé.

(F° 257 v°.) Marque de Pierre Le Rouge, au-dessus de laquelle on lit : « Ce premier volume fut acheve a || Paris par Pierre Le Rouge imprimeur || du Roy lan mil iiij.iiij xx et viij ou || mois de juillet. ||

Nous retrouvons au t. II la plupart des planches du t. I ; quelques-unes seulement paraissent pour la première fois. Le titre se compose, comme au premier volume, de la grande lettre L à côté de laquelle on lit : Le second volume de || la mer des hystoires. ||

(F° 25 v°.) Saint Jehan l'évangéliste ; petite gravure encadrée dans des arabesques et grotesques ; la légèreté de ce dessin savant et sobre est à noter ; c'est bien la même main qui a tracé ces fines arabesques où se jouent oiseaux et animaux, signalées dans le premier volume. H. avec la bordure, 0,100 ; l., 0,077. (Cpr. fac-simile, p. 171)

(F° 33 v°.) Le philosophe Carnéides et sa femme.

(F° 70.) *L'Annonciation à la Vierge Marie.* H. avec la bordure, 0,116 ; l.,0,078.

(F° 70 v°.) *La Vierge et sainte Elisabeth.* H. avec la bordure, mêmes dimensions.

(F° 72 v°.) Jésus bénissant ; grand bois déjà signalé au t. I et reproduit dans notre travail (p. 16).

(F° 73 v° et 74 r°.) Le sixième âge. 2 grandes planches d'anneaux généalogiques accompagnant la lignée de la Vierge Marie avec plusieurs gravures représentant le Père éternel, l'Annonciation, la naissance de Jésus, etc. H. de chaque grav., 0,370 ; l., 0,247.

(F° 78 r°.) L'adoration des Mages.

(F° 88 v°.) Jésus sur la croix, entouré des saintes femmes.

(F° 89 r°.) La Pentecôte.

(F° 91 v°.) Communion de la Vierge.

(F° 101 v°.) L'auteur lisant devant un personnage assis sur un trône et entouré de ses familiers. H., 0,097 ; l., 0,077.

(F° 124.) Gravure à deux compartiments ; dans le premier, on a représenté une troupe d'hommes d'armes sortant d'une ville et



L'ADORATION DES MAGES

Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

stationnant devant un fleuve ; dans le second, procession de moines dans une basilique. H., 0,104 ; l., 0,178.

(F° 137.) Bataille de Tolbiac et baptême de Clovis. Magnifique gravure à pleine page, à deux panneaux séparés par une colonne au bas de laquelle se trouve un oiseau évidemment placé là intentionnellement et qui nous paraît le même que celui qui figure sur la marque de Le Rouge. Nous donnons dans notre travail le facsimile de cette belle planche qui est répétée au f° 214. H., 0,250 ; l., 0,185 ; et avec la bordure, h., 0,370 ; l., 0,250.

A la suite du texte qui a rapport à cette gravure, on lit : « ..... En son temps vivoit..... *sainct Germain, evesque d'Aucerrois et Severin abbe de Sainct Morice de Chableis.* »

(F° 218.) Généalogie des rois de France (de Jean à Charles VI).

(F° 243.) Généalogie de Louis XI en médaillons ; grande planche à pleine page ; au bas portrait de Charles VIII ; on voit à côté de l'effigie du roi celle de Marguerite d'Autriche, à laquelle il était fiancé. On sait que ces projets de mariage furent rompus et que le comte de Dunois, par d'habiles négociations, parvint à rompre ce mariage et à faire épouser au roi Charles VIII Anne de Bretagne, héritière du duché, qui se trouvait ainsi annexé à la France.

L'exemplaire de la *Mer des Hystoires* sur vélin, offert au roi Charles VIII et déposé actuellement à la Bibl. Nationale, a dû l'être postérieurement au mariage du roi qui eut lieu le 16 décembre 1491, car aux lieu et place de l'effigie de Marguerite d'Autriche gravée sur bois au f° 243, en 1488, on a peint le portrait de la jeune reine Anne de Bretagne.

Le f° 271 est le dernier du sixième âge, qui prend fin à la mort de Louis XI et à l'avènement de Charles VIII.

Il est suivi d'un feuillet blanc et de 28 folios non paginés contenant le martyrologe des saints. Au dernier folio on lit : « Et sic est finis. || Ce present volume fust acheve ou || mois de fevrier pour Vincent Cōmin || marchant demourant a lenseigne de la || Rose en la rue noeufve de Nostre Dame || de Paris, et ỉprime par maistre Pierre || Lerouge libraire et imprimeur du Roy || nostre sire. Lan mil cccc iiij xx et VIII. »

Au-dessous, la marque de Pierre Le Rouge, non accostée de fleurs de lis (reproduite p. 170.)

Enfin, à la suite, on trouve 7 folios non chiffrés pour les tables.

Avant de quitter cette première édition de la *Mer des Hystoires*, nous voulons donner le relevé des fêtes commémoratives des saints dont la nomenclature figure au chapitre 115 du tome II. Nous y trouvons les noms de beaucoup de saints honorés dans notre région, et nous inscrivons plus bas les noms qui appartiennent soit au diocèse d'Auxerre, soit à ceux de Sens, Autun, Langres et Troyes.

Ce relevé nous persuade de plus en plus que la rédaction de la *Mer des Hystoires* a été faite sans doute par un chanoine du Beauvoisis, puisqu'il l'annonce lui-même dans la préface, mais l'auteur ou le traducteur devait être certainement originaire de la Champagne ou de la Basse-Bourgogne ; il en énumère avec trop de complaisance les saints et saintes, et sa liaison intime avec un habitant de Sens, André de la Haye, seigneur de Chaumot, rece-

veur des aydes et payements des gens de guerre ès ville et élection de Sens, nous en apporte une preuve de plus, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut.

Fêtes des Saints de la Région bourguignonne et champenoise indiquées dans la Mer des Hystoires, édition de 1488.

1er Janvier. — A Austun le trespas de sainct Agrippin, evesque et confesseur.

3. — En la cite de Paris le trespas de saincte Genevieve vierge, laquelle dediee a J.-C. par les bonnes doctrines de s. Germain, evesque dauxerre fist mains miracles.

14. — En la cité d'Otun la translation de saint Symphorien martir.

17. — A Langres, la solemnite des sainctz jumeaux cest a scavoir Speosippus, Eleusippus et Melleusipe lesquels aages de 25 ans, avec leur ayeule saincte Leonille et sainctes Jonille et Neors recurent martyre au temps de lempereur Aurelien.

26. — Ce mesme jour a Troyes sainct Patrocle martir.

28. — En la cite de Austun saint Raron evesque et confesseur.

20 Avril. — A Auserre sainct Maritain (saint Marien.)

21. — A Sens sainct Leon evesque.

29. — Du terroir de Langres sainct Robert premier abbe de lordre de Cisteaux.

5 Mai. — A Ausserre, sainct Jovinien lecteur et martir.

23. — A Langres la feste de saint Didier evesque et martir.

26. — Du terroir de Ausserre la passion de sainct Prisce martir avec grande compaignie dautres martirs.

10 Juin. — En la cite dAusserre sainct Censuire evesque et confesseur.

18. — Ou terroir de Sens le trespas de sainct Fortunat evesque et confesseur.

29. — Du terroir de Sens saincte Benoite vierge.

11 Juillet. — Du terrouer de Sens sainct Sydronius martir.

27. — A Osserre le trespas de sainct Eleuthere evesque.

30. — A Osserre est sainct Ours evesque.

31. — A Ravenne est le trespas de sainct Germain evesque dAusserre qui fust orne de lignee noble de foy de doctrine et de gloire de miracles.

3 Aoust. — A Austun le trespas de sainct Euphromius evesque.

20. — Du terrouer de Langres le trespas de sainct Bernard premier abbe de Clervaux qui fust glorieulx en vie doctrine et miracles.

22. — Ce jour a Ostun est sainct Simphorian ou temps de lempereur Aurelian.

25. — A Ausserre sainct Eleuthere evesque.

27. — A Ostun sainct Syagre evesque et confesseur.

30. — A Ausserre sainct Optat evesque et confesseur.

1er Septembre. — A Sens sainct Lou evesque et confesseur duquel est escript que une journee comme il estoit a lautel present tout son clerge cheust une geme et pierre precieuse dedans son calice.

7. — Du terroir de Ostun saincte Regine vierge qui soubs le juge

Olibrius fust decapitee apres ce que elle eust endure mains tourmens et gehinnes du chevalet de prison et de lampes ardentes.

24. — Du terrouer dOstun en une ville nommee Saulieu le feste de sainct Andochius prestre sainct Tirsus et sainct Felix que sainct Polycarpe evesque envoya dOrient en Fremce. Ils receurent couronne de martyre soubz lempereur Aurelian.

25. — A Ausserre sainct Annarius evesque et confesseur.

5 Octobre. — A Ausserre le trespas de sainct Germain, de sainct Firmat diacre et de saincte Flaviane vierge.

4 Novembre. — A Ostun sainct Procul martir.

5. — Du terrouer de Langres et abbaye de Clervaux sainct Malachie evesque et confesseur.

12. – Du terrouer de Sens sainct Paterne martir.

16. — Du terrouer de Ausserre et abbaye de Pontigny le trespas de sainct Ethmond evesque et confesseur.

26. — A Ostun sainct Amator evesque.

31. — A Sens sainct Savinien archevesque et sainct Potentian lesquels furent envoyez du sainct pere de Rome pour y prescher le peuple, parquoy firent la dite cite estre metropolitain et y receurent couronne de martire. En ceste mesme cite saincte Colombe vierge laquelle fust decapitee quant elle eut surmonte les doleurs du feu ouquel on lavoit mise pour la faire mourir.

Il y a eu beaucoup d'éditions de la *Mer des Hystoires*.

La deuxième, publiée par Jehan du Pré à Lyon, en 1491, contient des bois imités de ceux de Pierre Le Rouge, mais plus petits et bien inférieurs comme dessin et comme gravure.

La troisième édition, éditée à Paris par A. Vérard, fut imprimée pour son compte par Guillaume Le Rouge, avec les caractères et les planches de la première édition.

La quatrième édition fut imprimée à Paris en 1536 par Galiot Dupré. Il nous paraît inutile d'aller plus loin.

12. BREVIARIUM ECCLESIÆ EDUENSIS. *Paris, Pierre Le Rouge, 22 mai 1489* (1), *pour Guillaume Seigneret, libraire à Autun.*

1 ex. Bibl. Nat. Vélins, 1,593 (2).

Petit in-4° goth. r. et n. de 10, lxxj, clix, ccxxxi ff. plus 1 f° portant la marque de Pierre Le Rouge, à 2 col. de 32 l.; folioté en noir; ini-

(1) Nous avons emprunté la description de ce Bréviaire au travail de M. M. Pellechet, trop modestement intitulé : *Notes sur les Livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon*. Paris, 1883. Nous y avons joint le relevé des gravures sur bois fait par nous sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.

(2) Cpr. Van Praet, 1er cat., t. I, p. 32 et t. VI, p. 22. « Cet exemplaire a été acquis en 1825 au prix modique de 156 fr. *(Notice des livres de la B. de*

tiales en or sur fond bl. ou r. Nombreuses vignettes et trois grandes gravures enluminées. La lettre initiale de chaque fête de saint est enclavée dans une petite miniature représentant le saint.

Nous n'avons point rencontré d'exemplaire sur papier et non enluminé de ce Bréviaire, en sorte que nous n'avons pu comparer les gravures qu'il contient avec celles des autres impressions de P. Le Rouge. Mais nous avons pu examiner l'exemplaire de la Bibl. Nationale sur vélin réglé, magnifiquement conservé dans sa reliure du temps ornée de fleurons et fleurs de lis qui varient sur les plats. On y trouve de magnifiques miniatures, dont trois grandes. Ces peintures dénotent chez l'artiste un véritable sentiment de l'art, et cet artiste fut sans doute l'un des Le Rouge, car plusieurs de ces miniatures sont signées I R ou P R (Voy. facsimile, p. 113 et 154), ce qui permet, comme nous l'avons dit, de les attribuer à Jean ou à Pierre Le Rouge, si l'on écarte Jacques Le Rouge de Venise. Voici la description de ce Bréviaire avec la désignation des miniatures qu'il contient.

Il commence par deux feuillets blancs. Viennent ensuite :

(F° 1.) Sequitur tabula librorum legendorum in ecclesia eduēn. per totum annum. — Note ms : Joannes Carteret curatus Baij, 1603, donné a moy par M. Deschamps, seigneur de Rielesaure (1).

(F° 1 v°.) Ordo librorum..... legendorum.

(F°s 2 - 9.) Calendrier.

(F° 10.) Ce f° blanc d'un côté, est couvert au verso par une magnifique gravure à compartiments recouverte d'une miniature : Saint Nazaire, la Vierge et l'Enfant Jésus (un prêtre à genoux offre son livre à la Vierge), saint Celse et la résurrection de Lazare. Bordure de fleurs et d'oiseaux au milieu de laquelle on remarque un écusson avec des armes : *d'or au chevron d'azur accompagné de trois oiseaux de sable becqués et membrés de gueules*, qui sont probablement de Poupet, dont la famille eut trois de ses membres sur le siège épiscopal de Châlon aux xve et xvie siècles (2).

Le folio suivant, coté I, est entouré d'une bordure sur fonds d'or figurant des fraises, des pensées, des marguerites et diverses arabesques. Lettres ornées d'un beau style et une petite miniature

*M*** dont la vente se fera lundi 31 janvier 1825)* ; Paris, Silvestre, in-8°, p. 1, n° 8. » *Graesse, Trésor des livres rares et précieux*, Dresde, 1861, in-4°, t. I, p. 534 ; Dom Gueranger, t. III, p. 336.

(1) Carteret, curé de Bay ou Bey, paroisse située dans le canton de Saint-Martin-en-Bresse, autrefois du diocèse de Châlon-sur-Saône.

(2) Cpr Perry, *Hist. de Châlon*, in-f°.

représentant le roi David. Ce folio commence ainsi : Incipit psalteriũ cũ Breviario sēdʒ usũ ĩsignis ecclīē eduēsis (1).



LA RÉSURRECTION DE LAZARE
Miniature du Breviaire d'Autun. — Paris, Pierre Le Rouge, 1489.

(1) C'est, sans doute, ce feuillet qui a fait faire confusion à Van Praet, car

(F° 15.) Petite miniature représentant un berger et son troupeau, avec la signature I R. Ce monogramme paraît être la signature de Jehan Le Rouge (reproduite p. 154).

(F° 20.) Petite miniature. David et Goliath.

(F° 25.) Petite miniature. Saül jouant de la harpe. Signature I. R.

(F° 30.) Petite miniature dont le sujet nous échappe. Signature I. R. 16.

(F° 36.) Petite miniature. Saül et David. Signature I. R. 18 (reproduite p. 113).

(F° 37.) Petite miniature à expliquer. Signature I. R. 19.

(F° 44.) Petite miniature à expliquer. Signature I. R. A.

(F° 71.) A moitié blanc ainsi que son verso. Il porte la signature A - I. Explicit : Ad mag. antiph. O. Virgo virginum.

Le folio suivant verso coté I est consacré à une grande miniature représentant trois personnages : Ezéchiel, Jérémie, Isaïe, avec une bordure et quatre anges formant un concert.

(F° 2.) Breviariū secūdū usum insignis ecclesie Eduēn. Et primo in vigilia adventus Domini.

(F° 23.) Miniature à mi-page : La Nativité.

(F° 85.) Petite miniature : La Résurrection.

(F° 104.) Petite miniature : L'Ascension.

(F° 110.) Petite miniature : L'Assomption.

(F° 122.) Miniature à mi-page : Dieu le Père.

(F° 123.) Petite miniature : L'Annonciation.

(F° 155.) Miniature à mi-page : La Trinité.

(F° 159.) Explicit : Sequitur de sanctorum festivitatibus.

Ce folio est suivi de deux feuillets dont le premier est blanc et le second, coté I, est entièrement couvert par une grande miniature où l'on voit saint André et quatre autres saints ; ils regardent le ciel où apparaît Dieu le Père ; le tout dans une bordure de fleurs et oiseaux. Au-dessous, l'artiste a peint les mêmes armoieries que nous avons signalées au f° 10 de la première partie.

Le Propre des Saints a une pagination spéciale qui commence à ce feuillet, avec la sign. aai.

(F° 2.) Incipit de sanctorum festivitatibus. Et primo in vigilia sancti Andree apostoli.

(F° 9.) Miniature à mi-page : La Vierge entourée des rois et princes.

Il indique à la fois un Bréviaire et un Psaultier de 1489 que nous avons vainement cherché à la Bibl. Nationale où il était indiqué sous le numéro correspondant bien au Bréviaire.

(F° 11.) Petite miniature : Saint Etienne, martyr.
(F° 25.) d° La Vierge.
(F° 31.) d° Les Saints Innocents.
(F° 33.) d° Saint Antoine.
(F° 35.) d° Saint André percé de flèches.
(F° 39.) d° Saint Magloire.
(F° 44.) Miniature à mi-page : La Circoncision.
(F° 55.) d° La Vierge et l'Enfant.
(F° 59.) Petite miniature : Jacob.
(F° 77.) d° Saint-Jean.
(F° 85.) d° Saint Pierre et saint Paul.
(F° 105.) d° Sainte Magdeleine.
(F° 121.) d° Sainte Marthe.
(F° 122.) d° Un saint évêque martyr.
(F° 131.) d° Saint Laurent.
(F° 135.) d° Couronnement de la Vierge.
(F° 140.) d° Lazare.
(F° 154.) d° Nativité de la Vierge.
(F° 170.) d° Saint Michel archange.
(F° 204.) d° Sainte Catherine.

(F° 210.) Incipit Cõmune Stõr. — Saint Pierre et saint Paul, petite miniature déjà signalée au f° 83.

(F° 220 v°.) Finit feliciter.

(F° 221.) Rubrique : Horæ canonicæ secundum usum. Eccle. Eduen.

(F° 224.) Incipit officium b. marie.

(F° 231 v°.) Explicit : Hoc opus præclarum sub || reverendo et inclito presu || le Eduorũ Anthonio de Ca || bilone nõ parvo labore (1) direc || tũ atque castigatũ p. m̃gtm || Buffoti Canonicũ || Eduẽn ac impẽsa Guiller || mi Seigneret mercatoris libra || rii pisi (Parisiis) ĩ hãc publicã formã || redactũ extitit ꝯ finitũ XXII || mensis Maii. Anno salutis || Millesimo quadringentesimo || octuagesimo nono. Orate || Spero.

(F° 232.) Marque de Pierre Le Rouge, accostée de deux bois représentant des fleurs de lis. — Dernier folio blanc.

(1) Antoine de Châlon, fils de Jehan, seigneur de Villeneuvé, et de Jeanne de la Tremoïlle, était doyen d'Autun quand il fut élu par le Chapitre, le 10 juillet 1483, malgré les défenses du Roi. Le pape nomma deux évêques au siège d'Autun, mais le chapitre soutint l'élection qu'il avait faite et elle fut validée en 1485. Antoine de Châlon mourut le 8 mai 1500 et fut inhumé à Saint-Lazare. (M. Pellechet, *Livres liturgiques du diocèse d'Autun*, p. 23, note.)

13\. LYRA (NICOLAS DE). Exposition du Psautier en françois. *Paris, Pierre Le Rouge* (s. d. 1489).
HAIN, IV, 171.

1 ex. Bibl. de Rouen. Incunables n° 34, 2e série (t. Ier seulement). — 1 ex. Bibl. Nationale. (A. 1,419. Réserve.) Rel. mar. r. fil. à la Duseuil, tr. dor. Magnifique exemplaire. — Autres ex. Bibl. Sainte-Geneviève ; bibl. d'Avallon ; Bibl. de Cambrai ; Bibl. Claudin.

Petit in-f° goth. en 2 vol. Caractères de deux grandeurs ; grandes lettres rouges et bleues peintes à la main. 2 colonnes de 40 lignes avec notes latines en marge ; titres courants ; manchettes ; gravures et bordures sur bois.

T. I. 6 ff. prél. et CCXLIIII ff. chiffrés. Sign. AAiii pour les folios non chiffrés. a - z ; ꝯ ; 9 ; A - E par 4 ; F par 2.

T. II. 6 ff. prél. et CCXXVI ff. chiff. Sign. eiii pour les folios non chiffrés. aa - zz ; ꝯꝯ ; 22 ; aaa par 4 ; bbb par 3.

Filigranes observés dans les deux volumes (exemplaire Claudin) :

* 1. — P fleuronné ayant l'extrémité de la haste barrée et fourchue.
2. — 1 main surmontée d'un fleuron (Troyes).
3. — 1 petit pot à anse (Troyes).
4. — 1 étoile à 8 branches.
5. — 1 main étendue (Troyes).
6. — 1 cœur surmonté d'une croix latine.
* 7. — Ecu couronné aux armes de France portant un quatre feuilles. Sur l'un trois fleurs de lis 2 et 1, avec la lettre T à la pointe (Troyes).
* 8. — Ecu au soleil à 8 rayons, le chef chargé de deux étoiles à six raies et surmonté d'une croix latine (Troyes).
* 9. — Ancre avec couronne à l'anneau des bras, et la lettre I sur le côté (Troyes).
10. — Ecu aux armes de France, surmonté d'un fleuron (Troyes).
11. — Ecu aux armes de France, surmonté d'une couronne (Troyes).
* 12. — Hanap fleuronné (Troyes, N. Ludot).
13. — Grand écu aux armes de France, couronné, portant un quatre feuilles, avec la lettre T à la pointe (Troyes).
* 14. — Ecu aux armes de Bourbon (Troyes).
15. — Licorne (Troyes).
* 16. — Ecu à une fleur de lis au lambel de trois pendants, portant une croix de la Passion (Troyes).
* 17. — Pot à anse surmonté d'une croix (Troyes).
18. — Licorne (autre modèle).
* 19. — Ecu aux armes de la ville de Paris, surmonté d'une fleur de lis.
20. — Ecu aux armes de France, couronné, portant un quatre feuilles, avec la lettre T en pointe.
* 21. — Etoile à six raies, surmontée d'une couronne.

22. — Monogramme indéchiffrable inséré dans une double panse d'O.
23. — 1 pot à 1 anse (autre variété).

Nous avons fait reproduire une dizaine de ces filigranes (marqués d'un astérisque), qui nous paraissent provenir tous des fabriques de Troyes et nous montrent la continuité des relations des Le Rouge avec cette ville.

(T. I, f° 1 r°.) Le Psaultier avecques lexposition sur de lira en francoys.

(F° 2, sign. AA ii.) Le prologue sur lexposition du psaultier.

(F° 6 v°.) Après la table, gravure à pleine page représentant le roi couronné et assis sur son trône entouré de douze personnages. H., 0,242 ; l., 0,148.

Nous reproduisons cette planche, réduite d'un tiers, d'après l'exempl. de la bibl. de Rouen. Malheureusement elle a été enluminée et on n'en peut voir la beauté comme dans les gravures qui n'ont point été recouvertes.

(F° 7.) Personnage assis et écrivant, déjà signalé à la *Mer des Hystoires*. Cette page est ornée d'une bordure composée d'oiseaux et grotesques. H., 0,075 ; l., 0,099.

(F° 10, sign. a iiii v°.) Petit bois accosté de deux bordures, représentant David et Goliath. H., 0,072 ; l., 0,005.

(F° ccxliiii.) Col. 1 : Cy finist le premier volu || me du psaultier ĩprime par || Pierre Le Rouge libraire du || Roy nostre Sire. — Col. 2 : Grande marque de Pierre Le Rouge, accostée de tiges de fleurs de lis.

(T. II. F° 1 r°.) Le second vol. || de Psaultier. — Verso blanc.

(F° CCXXVI r°.) Cy finist la trãslatiõ en frãcoys || du postille sur le livre des pseaulmes || cõpose ꝑ ce venerable ⁊ tres excellẽt do || cteur en theologie de lordre des mi / || neurs maistre nichole de lire imprime || a Paris par pierre le rouge libraire ⁊ im || primeur du roy nostresyre.

Au verso, 2e col., petite marque de Pierre Le Rouge, accostée de deux tiges de fleurs de lis.

Dans ce second volume, il n'y a pas d'autre gravure que la marque de l'imprimeur.

Cet ouvrage a eu d'innombrables éditions. Voici les premières :

1° *Romæ*, 1471 ;

2° *Venetiis, Jean de Cologne et Nicolas Jenson*, 1481, divisée en quatre ou cinq volumes indifféremment ; mais il s'agit de toute la Bible ;

3° *Chablis, Guillaume Le Rouge*, 1489 ;

4° *Paris, Pierre Le Rouge*, 1489 ;





LE ROI SUR SON TRONE

Gravure enluminée et réduite. — Hauteur réelle, 0,244 ; largeur, 0,148.

Le Psaultier, Paris, Pierre Le Rouge, 1489.

5° *Paris, Pierre Le Rouge*, 1491 ;
6° *Troyes, Guillaume Le Rouge*, 1492.

13. ALBERT DE SAXE. Sophismata magistri Alberti de Saxonia. *Paris, Pierre Le Rouge*, pour Durand Gerlier, 1489.

1 ex. bibl. d'Amiens. Sc. et Arts n° 107. Relié avec le *Destructio naturarum* cité plus bas. Le même volume renferme deux autres opuscules : 1° les *Sophismes de Buridan* (Paris, 1493), et les *Trente arguments de Michaelis* (Lyon, 1497).

In-4° de 112 ff. n. chiff. Car. goth. Signatures a – s, les cahiers intermédiaires étant des ternions, les deux extrêmes des quaternions. Marque de Durand Gerlier (1) telle qu'elle est figurée sous le n° 2 de la planche XVI des *Premiers Monuments de l'Imprimerie en France*, par Thierry-Poux. (Paris, Imp. Nat., 1890.)

Au dernier folio, la souscription suivante :

Impressa parisi p. magistrũ || petrũ le rouge dnĩ nostri regis || liberariũ et impressorẽ ad reque || stã durãdi gerleri cõmorãtis in || vico mathrinorũ in intersignio || de lestrille faux veau. Anno || dñi mmo ccccimo octugesiõ no || no, duodecima decẽbris. ||

Au-dessous, la marque de Durand Gerlier.

Première édition restée inconnue à Hain, et citée par Panzer (II, 294). En 1495, 2e édition de cet ouvrage imprimée à Paris par Baligaut (Panzer, II, 308).

Albert de Saxe (Albertus de Saxonia), savant dominicain, vivait dans la première moitié du XIVe siècle. Cpr sur cet auteur Echard, *Scriptores ord. Predicator.* et Biographie Firmin-Didot, t. I, col. 612.

14. DESTRUCTIO naturarum communium contra reales. S. l. n. d. (*Paris, Pierre Le Rouge*, 1489.)

1 ex. Bibl. d'Amiens (Incunables, n° 107.)

14 ff. non chiffrés, caract. goth. imp. à 2 col. de 45 lignes. — In-4° formé de 2 cahiers, un ternion, sign. a et un quaternion, sign. b.

Le f° a i manque ; au f° a ii : Incipit Opusculũ perutile ꝗd destru || ctio naturarũ cõium contra eos || qui res universales aut natãs || cões possũt ĩscribĩ : Incipit felicĩt ||

(1) Durand Gerlier venait de s'établir comme libraire-imprimeur-éditeur, et il est curieux de constater que Pierre Le Rouge imprima pour lui l'un de ses premiers labeurs. Il fournit sans doute aussi le dessin et la gravure de la marque du libraire.

(F° 14 v°.) Col. 2 : Finit feliciter Destru || ctio naturarum com || muniũm contra reales ||

Cet opuscule de dialectique a pour conclusion : « Propter prœmissas rationes tenetur a modernis, quia nulla sit res communis nec in anima nec extra animam, quœ non sit signum vel res singularis. »

L'ouvrage ne porte pas de nom d'auteur et n'est point signalé par Panzer, Hain, Brunet, etc. Il ne porte pas davantage de nom d'imprimeur ni de date. Mais par les caractères typographiques et par le papier, il ressemble au traité relié à la suite dans le vol. n° 107 Incunables de la bibl. d'Amiens et paraît avoir été imprimé en même temps. Cpr *Sophismata mag. Alberti de Saxonia*, décrit plus haut.

15. ARISTOTE. Le livre (Les huit livres) de politique d'Aristote (suivi des deux livres des Yconomiques) ; traduit en françois par Nicolas Oresme. *Paris (Pierre Le Rouge) pour A. Vérard, 8 août 1489.*

1 ex. Bibl. Claudin (papier), auquel il manque les f° 120 (1re partie) ; 47 et 75, livre VII (2e partie), et les 4 derniers ff. (fin de la table), souscription et marque de Vérard.

Les grandes lettres sont réservées et devaient être peintes à la main.

3 parties en 1 vol. petit in-f° goth. à 2 col. de 37 l., 380 ff. en tout, savoir :

1re partie. — 16 ff. prél. non chiffr.

(F° 1 r°.) Titre : Le livre de politique d'Aristote.

(F° 1 v°.) Grande gravure sur bois à pleine page, en y comprenant les trois bordures. Au-dessous on lit : Le prologue du translateur du livre de politique. On y voit le translateur à genoux devant le roi, assis sur son trône et lui offrant son livre. Autour du trône, six personnages de la cour. De jolis bois gravés placés en bordure et représentant des fleurs et des oiseaux, le tout rappelant bien le goût de Pierre Le Rouge.

Au-dessous, écusson soutenu par deux anges entourés de fleurs et feuillages. Cet écusson, laissé en blanc, était réservé pour la peinture des armoieries des seigneurs auxquels l'ouvrage était offert (1).

(1) Nous avons reproduit cette belle planche qui figure dans plusieurs ouvrages imprimés pour Vérard par Pierre Le Rouge. (Voy. à leur description.) G. Le Rouge s'est également servi de cette planche notamment dans Lucan, Suetone et Salluste, réimprimé pour le même éditeur en 1502.

Au f° 8 v° : Sensuyt le repertoire des cayers du premier second tiers quart et quint livre de politique. Sign. a, bi, ai-gi, h-z, &, ꝛ, aa, bb.

(F^os 1 à ccxvij.) A la fin : Cy finist le quint livre de politique.

2e partie. — 8 ff. prél. non chiff.

Au f° 8 v° : Sensuyt le repertoire des cayers des VI, VII et VIIIe livres de politique. Sign. ã, A-O, A blanc, B, C, DD, texte, ff. 1 - CXI, le ff. XXXVIII est répété.

3e partie. — Cy commence le livre appelle Yconomique. 28 ff. en tout, le 1er blanc au recto; la table occupe le verso; le texte n'est chiffré que jusqu'au XXI. La souscription termine la 2e colonne du 27e folio verso, lequel est suivi d'un dernier folio portant la marque de Vérard.

Filigranes : Grand écusson non couronné, aux armes du bâtard de Bourbon ? (Troyes) — Grand P à queue fourchue. — Navire au mât fleuronné.

16. TARDIF (Guill.). Les apologues et fables de Laurent Valla, translatees de latin en françois. *Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard,* (s. d.) vers 1490.

1 ex. Bibl. Nat. Vélin 611 (D 239, n. 357), rel. mar. r. Exempl. de Charles VIII. Rel. mar. r. fil. tr. dor. aux armes royales. Magnifique exemplaire de dédicace. Mais les miniatures recouvrant entièrement les bois, il est fort difficile de reconnaître le travail de l'artiste.

In-f° goth. de 36 ff. non chiff. à 2 col. de 33 lignes, avec figures sur bois.

Le traducteur, Guillaume Tardif, est nommé à la fin de sa dédicace à Charles VIII, imprimée sur le second feuillet; cette édition renferme, outre les Apologues de Laurent Valla, tirés d'Esope, les *Dits des Sages hommes*, tirés de François Petrarque, lesquels occupent les 14 derniers ff. de ce volume précieux et sont terminés au verso du dernier folio, seconde colonne, de cette manière :

Et ce briefvement suffise
des ditz des sages hõmes.

Jacques Le Rouge a imprimé à Venise, en 1476, une édition latine des Apologues de Laurent Valla.

(F° 1.) Miniature à mi-page avec une grande bordure de fleurs de lis dorées. Guillaume Tardif à genoux offre son livre au roi et à la reine debout et entourés de personnages.

Au-dessous, on lit : Au roy tres chrestien Charles huitiesme

de ce || nom Guillaume Tardif du puy en vellay son || liseur tres humble et recõmandation supplie || et requiert...

(F° 2 r°.) Sensuit les apologues de Laurentius Valla et cõmence le prologue de lacteur || en latin. Laurentius Valla. Grande miniature entourée de fleurs de lis représentant l'auteur assis et visité dans son cabinet par le roi et sa suite. C'est le bois de dédicace bien connu qu'on trouve dans la *Bataille judaïque* (1) et autres ouvrages imprimés par Pierre Le Rouge. Nous l'avons reproduit à la première page de notre étude. Viennent ensuite de nombreuses miniatures plus petites analogues au sujet, qui sont bien variables comme valeur artistique, mais fort intéressantes au point de vue des mœurs et costumes.

Au f° sign. D i commencent les dits des Sages de F. Petrarque. Belle représentation de l'auteur écrivant. Armes de France supportées par des anges. Nombreuses lettres ornées, mais pas de miniatures, sauf la marque de Vérard : cœur soutenu par deux oiseaux, au verso du dernier folio.

17. LE ROMAN DES SEPT SAGES. *Paris, Pierre Le Rouge, pour Pierre le Caron* (s. d. 1490 ?).

Un exempl. de cet édition rarissime se trouve à la Bibl. Nationale (Y I, nouvel inventaire, rel. v. fil.). Cet exempl., incomplet des deux premiers folios, a été, il y a quelques années, acheté 1,000 francs au libraire Lefebvre, de Bordeaux (originaire de Brienon-l'Archevêque et mort actuellement).

Petit in-4° goth. de 54 f° non pag. grav. sur bois. Sign. A iij - G iiij.

F°s A i et A ii manquent. F° A iij : Cy cõmence ung petit traicte intitule les || sept sages rõmains et cõtient les proces diceux || sept sages cõtre la fãme de lempereur Dyocle || cian qui vouloit faire mourir le fils de lempe || reur et de sa premiere fãme.

Au-dessus, grande gravure représentant les sept Sages se présentant devant l'empereur, lequel est assis, ayant son jeune fils à ses côtés. Sur les bords de cette gravure, petits bois d'encadrement.

On retrouve cette gravure en 1507, dans un ouvrage imprimé par Michel Lenoir et intitulé : La loy salicque qui est la pre || miere loy des frãcoys par le roy Pharamon pre || mier roy de France faisant mencion de plusieurs droitz || cronicques et histoires desditz roys de frãce. Imprime || nouvellement. || — A la fin : ℂ Imprime a Paris par Michel le noir || libraire demou-

(1) Voy. en 1492.

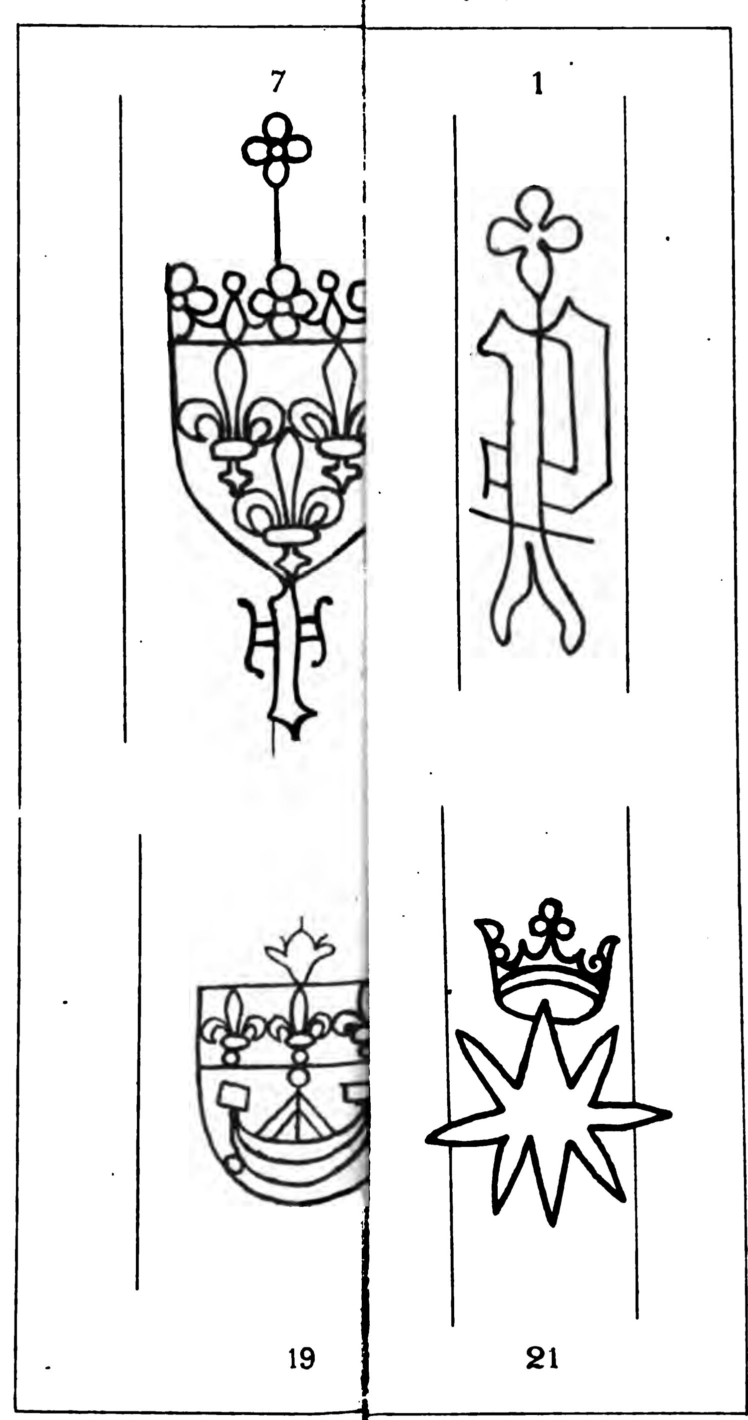
rant en la rue Sainct Jacques a lenseigne de la rose blăche. Le douziesme || jour de juing. Lan mil cinq cens ꝛ sept. || In-4° goth. de 38 ff. non chif. Sign. a, c et e par 6 et b, d, f à h



LE ROI RECEVANT LES SEPT SAGES

Paris, Pierre Le Rouge, 1490.

par 4 ff.; lettres ornées. Au verso du dernier ff., grande marque de Michel Le Noir à pleine page. (Cpr n° 3,038, cat. de la bibl. Ricardo Heredia. 3e partie.) Vente du 29 mai au 3 juin 1893. La planche de 1507 nous a paru exactement la même que celle de 1490, sauf qu'elle est plus fatiguée, ce qui s'explique naturellement et prouve que cette planche avait déjà servi à plusieurs


7
1
19
21

éditions. Mais comment cette planche appartenant au matériel de l'imprimerie de Pierre Le Rouge était-elle, en 1507, entre les mains de Michel Le Noir? Il est probable que Guillaume Le Rouge avait des relations avec Michel Le Noir et qu'il imprima cette édition pour ce libraire. Dans tous les cas, nous avons là une indication pour de nouvelles recherches, lesquelles nous apporteront sans doute d'autres preuves de la collaboration de G. Le Rouge aux éditions de Michel Le Noir.

Au verso du dernier folio du roman des Sept Sages, marque de Pierre Le Rouge accostée de deux bois d'encadrement représentant des lis sur leurs tiges.

Cet ouvrage a été imprimé à Paris par Pierre Le Rouge pour Pierre Le Caron. Cpr pour les autres éditions de ce roman de chevalerie, Deschamps, Suppl. au *Manuel* (II, p. 636).

La première aurait été imprimée à Cologne par Jean Veldener avant 1475. Un exemplaire de cette édition, provenant des ventes Pichon et Potier, a reparu en 1892; nº 2,426 de la vente Ricardo Heredia.

Ce roman est une imitation des *Paraboles de Sandabar*, ouvrage hébreu, tiré lui-même d'un ouvrage d'origine indienne (1).

18. LUCAN, SUÉTONE ET SALLUSTE en françois. *Paris*, *Pierre Le Rouge*, *pour Anthoine Vérard*, 1490.
HAIN, 10,244.

1 ex. Bibl. Nat. (Inventaire, réserve J. 594.) Rel. v. fil. — 1 autre ex. cat. Firmin-Didot, juin 1882 (veau antiq. fil. tr. dor.)

In-fº goth. de 46 ff. non chiff. à 2 col., 201 ff. chiff. et 4 ff. non chiff. avec 66 fig. sur bois.

(Fº 1.) Lucan Suetoi || ne et Saluste || en francois.—Magnifique lettre ornée (L) tenant toute la page du titre, avec guerrier armé, la reine de Lydie et animaux divers. C'est la grande lettre initiale de la *Mer des Hystoires* à laquelle presque toutes les gravures de ce volume ont été empruntées, notamment les suivantes :

(Fº 2.) Lettre ornée (E) tenant la moitié de la page. Dragons, fleurs, roses et autres qui indiquent particulièrement la main de

(1) Cpr les deux études intéressantes auxquelles il a donné lieu : 1º Le *Roman des Sept Sages*, publié avec une analyse et des extraits du *Dolopathos*, par Leroux de Lincy, *Paris*, 1838. (Description complète des 30 man^ss antérieurs au XVIº siècle, contenant des versions du roman ; 2º *Deux rédactions du Roman des Sept Sages de Rome*, publiées par Gaston Paris. *Paris*, *Firmin-Didot*, 1876. *(Soc. des anciens Textes français.)*

Pierre Le Rouge. De chaque côté de cette lettre, bois d'encadrement représentant divers animaux et deux femmes en costume du xve siècle. (Ces deux bois paraissent d'une autre main.)

(F° 3.) Grand P orné tenant la moitié de la page et au milieu duquel on voit l'auteur de l'ouvrage assis et écrivant sur des feuillets la traduction d'un livre placé au-dessus. Bois d'encadrement de chaque côté figurant une femme entourée de licornes, dragons et autres animaux fantastiques.

(F° 13, 17 et 19.) Combat de cavalerie. Gravure de 0^{m}10 avec un petit bois d'encadrement; le tout d'une autre main que les précédents et grossièrement dominoté.

(F^{os} 19 et s.) Attaque d'une place par des arbalétriers et des guerriers portant des haches. Bois d'encadrements répétés des précédents.

(F^{os} 22, 24, 30, 35, 36, etc.) Combat de fantassins; gravure de 0^{m}10, avec un bois d'encadrement.

(F° 34.) Lettre ornée très originale.

(F^{os} 36 et 39.) E orné d°.

(F° 40.) A orné très original.

(F° 26 v°.) Combat de cavalerie, distinct des précédents; bois d'encadrement dans le style de Pierre Le Rouge (fleurs indiquées au trait avec oiseaux et dragons).

(F° 29.) Combat (cavaliers et fantassins) avec bois d'encadrement, le tout grossoyé; fleurs, perroquets et animaux fantastiques.

(F° 19.) Autre combat, différent du précédent.

(F° 79 v°.) Autre combat également différent des précédents.

(F° 94.) Sensuyt le premier livre de Lucan. Grand P orné déjà figuré au f° 3.

(F° VIxxiij.) L'auteur dans sa librairie assis et écrivant sur un pupitre.

Après le f° CCI, il n'y a plus de pagination. On trouve 4 ff. non chiff. consacrés à la table. Au dernier, la marque de Pierre Le Rouge (rosier entre deux oiseaux, accosté de deux petits bois représentant des lis avec leur tige). Au-dessus, on lit : Cy finist Lucan Suetoine et Salu || ste en francoys. Imprime a Paris le XXIIe || jour de decembre mil iiii^{c} iiii^{xx} & dix || par Pierre le Rouge libraire du Roy no || stre sire pour Anthoine Verard marchãt || libraire demourant a Paris sur le pont || Nostre Dame a lymaige sainct Jehan le || vangeliste ou au palays devant la cha || pelle ou on chante la messe de Messeigneurs les presidens. ||

L'ouvrage en lui-même n'est qu'une compilation et non une traduction littérale des trois auteurs cités au titre.

19. SENÈQUE. Les mots dorés. *Paris*, (*Pierre Le Rouge) pour Anthoine Vérard.* S. d. (1490).

1 ex. n° 581, cat. des livres de M. A. Firmin-Didot, (t. I, col. ccxxij. Placé à la suite du *Lucan, Suetone et Salluste,* imprimé par Pierre Le Rouge). — 1 ex. Bibl. Nationale, à la suite du 2e volume de l'*Orose.* (Vélins 683.) Voy. à la suite. (Les 2 premiers f° manquent à cet exemplaire.)

In-f° goth. à 2 col. de 46 ff. non chiffrés, avec fig. sur bois. Sign. AA-GG par 4. Mêmes caractères que ceux employés pour l'ouvrage précédent et pour le suivant à la suite duquel on le trouve souvent.

(F° 1.) Titre : Senecque des motz dorez des quatre vertus en francoys.

(F° 2.) Grand bois représentant l'auteur offrant son livre au roi Charles VIII. Grande bordure aux armes royales, magnifiquement miniaturée dans l'exemplaire de la Bibl. Nationale. Cette bordure figure plusieurs fois à l'édition de la *Mer des Hystoires* de 1488, et la gravure de dédicace se retrouve dans d'autres éditions de Vérard imprimées plus tard par Guillaume Le Rouge, notamment dans le *Lucan, Suetone*, etc., de 1500, et dans le *Miroir de l'humaine Salvation* de 1501.

(F° 11.) L'auteur travaillant dans une salle où se trouvent deux pupitres. Gravure déjà signalée dans les éditions imprimées par Pierre Le Rouge.

(F° 46.) Cy fine la table et repertoire des || choses contenues en ce nouveau livre i/ || titule des motz dorez || Imprime a Paris pōr Anthoine Ve/ || rard marchāt libraire demourāt a Paris sur le pōt Nre || Dame a lymaige sainct Jehan levangeliste ou au palays au premier pillier de la salle || devant la chapelle ou on chante la mes || se de Messeigneurs les presidens. ||

Cette traduction des *Quatre Vertus* de Senèque est celle que Jean Courte-Cuisse a écrite en 1403. Cette fois, elle fut imprimée sous le nom de Cl. de Seyssel.

20. OROSE. Le premier (et le second) volume d'Orose. *Paris (Pierre Le Rouge), pour Anthoine Vérard.* 21 août 1491.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, 682-683) (E 15, n 18) Exempl. régl. mar. r. tr. dor. Ornements à la Dusseuil. Les gravures sur bois de cet exemplaire sont magnifiquement miniaturées. Mais le 1er f°, titre du 1er volume qui doit contenir la grande L de la *Mer des Hystoires* manque à ce beau volume (1).

(1) Autre édition, Paris, pour Vérard, vers 1503. 2 vol. in-f°. 1 exemplaire

In-f° goth. à 2 col. de 48 lignes. Nombr. gravures sur bois déjà observées dans la *Mer des Hystoires* imprimée par Pierre Le Rouge en 1488. Sign. a - z par 4 ; ꝛ iiii - aa iii - dd iii pour le 1er vol. A iij - R iij pour le second volume.

2 parties en 2 vol. in-f°. La première contient 12 ff. prél. pour le titre, la préface du traducteur et la table des chapitres ; ccxxviij ff. de texte. Feuillets chiffrés régulièrement jusqu'au 187e ; après quoi on passe au chiffre cc ; le ccvi est chiffré cxxxxviii.

Le second vol. a 4 ff. prél. pour le titre et la table ; vixxvij (127) ff. de texte (les chiffres sautent de 69 à 80) ; viennent ensuite 44 ff. non chiff. qui renferment le *Livre des quatre Vertus*, traduit du latin de Senèque et le livre des *Mots dorés des Sages*, ayant à la fin une souscription particulière non datée.

Cet ouvrage est la première traduction en français de l'*Histoire d'Orose*. On l'attribue généralement à Claude de Seyssel. Paul Orose, historien et théologien latin, était né à Tarragone, en Espagne, à la fin du IVe siècle. Sa chronique eut beaucoup de faveur au Moyen-âge. Ici, elle a été remaniée, retouchée et amplifiée, puis dédiée au roi Charles VIII.

Nous avons noté sur l'exemplaire de la Bibl. Nationale toutes les gravures sur bois de l'exemplaire miniaturé que possède cet établissement. Ce travail pourra servir à reconnaître les gravures de Pierre Le Rouge disséminées dans d'autres ouvrages imprimés pour Vérard.

Beaucoup de ces gravures étant répétées plusieurs fois dans les 2 vol., nous ne les mentionnerons qu'une fois. Un astérisque indiquera celles que nous avons reconnues comme ayant figuré à la *Mer des Hystoires* de 1488.

(F° 2.) L'auteur offrant son livre relié aux armes royales. Gravure sur bois recouverte d'une magnifique miniature encadrée de fleurs de lis dorées sur fond bleu. Au bas, armes royales supportées par deux anges. Le roi sur son trône, entouré de huit personnages, dont quatre ont le faucon au poing. L'auteur offre son livre à genoux ; deux chiens, dont un lévrier blanc, sont au premier plan.

* (F° ai r°.) Grande lettre P.

* (F° 1 v°.) La grande lettre S avec les encadrements de la *Mer des Hystoires* (fleurs et oiseaux).

* (F° 3 r°) La lettre I avec les bordures de Le Rouge et les armes royales au bas.

* (F° 3 v°.) La Création.

* (F° 6 r°.) Caïn.

Bibl. Nationale. Vélins 684 - 85 (E 17, n° 19. F 126). Rel. mar. r. aux armes de François, duc de Valois. — Autre édition Paris, pour Vérard ; Paris, 3 juin 1509.

(F° 8 r°.) Le fils de Laneth.
* (F° 8 v°.) Le second Age.
(F° 11 r°.) Le Roi sur son trône (8 personnages).
* (F° 11 v°.) Construction d'un palais.
* (F° 21 r°.) L'auteur écrivant (petit bois).
* (F° 23 r°.) Le troisième Age.
(F°s 24 v° et 25 r°.) Ici, le miniaturiste n'a pas suivi le sujet des gravures, qu'on ne peut reconnaître.
* (F° 25 r°.) Sacrifice d'Abraham.
(F° 27 r°.) Petit bois représentant l'auteur offrant son livre au roi.
* (F° 27 v°.) Troupe débarquée devant une ville. Procession dans un couvent.
* (F°s 28 v° et 29 r°.) Combats.
* (F° 36 r°.) Construction d'une ville.
(F° 38 v°.) Les deux femmes d'Esaü.
* (F° 38 r°.) Esaü chassant au cerf.
* (F° 39 r°.) Isaac et Jacob.
* (F° 46 r°.) Arbalétriers à l'assaut.
(F° 55.) Pharaon et Joseph (miniature différente).
(F° 63.) Deux rois et leur suite (miniature différente).
* (F° 64.) Jacob et ses enfants.
(F° 65.) Pharaon et le messager de Joseph.
(F° 75 r°.) Cavalier dans un bois.
(F° 76 r°.) Combat de cavaliers.
* (F° 77 r°.) Procession devant une idole.
(F° 77 v°.) Personnages devant le roi Adrasus (la miniature devait modifier le bois gravé, si l'on en juge par les traits au crayon.)
(F° 91 r°.) Chevalier combattant sur un char.
* (F° 101 r°.) Le Translateur écrivant dans une salle à 2 pupitres.
* (F° 101 v°.) Les Grecs, généalogie à chainons.
* (F° 104 r°.) Construction d'une ville.
(F° 110 r°.) Combat naval.
(F° 130 r°.) Mort de Didon.
* (F° 133 r°.) Roys latins, Roys albains. Médaillons à chainons.
(F° 134 r°.) Le Roi, et le Messager.
(F° 138 r°.) Incendie d'une ville.
(F° 139 v°.) Le Roy entouré de personnages tenant des rameaux.
(F° 142 v°.) Aigle fondant sur un cygne (1).

(1) On retrouve cette gravure au f° 168 v° de la *Bataille judaïque*.

* (F° 144 r°.) Combat de deux guerriers, dont l'un est terrassé.

(F° 144 v°.) Incinération des corps. La Reine et ses fils.

(F° 146 r°.) Exposition de deux enfants. Ensevelissement de la mère.

(F° 146 v°.) La mère retrouve ses enfants.

(F° 148 r°.) Exécution par le glaive.

* (F° 149 v°.) Le cinquième âge. Généalogie.

(F° 228 r°.) Cy fine le premier || volume d'Orose. || — V° blanc.

T. II. * (F° 1.) Le second || volume de || Orose. Grand L calligraphié de la *Mer des Hystoires*, comme au premier volume.

Les gravures sur bois du premier volume sont disséminées dans le second sans nouvelles variétés. Malgré les couches de peinture et les sujets traités différemment par le miniaturiste, on se rend bien compte que les bois sont les mêmes. Ils sont, du reste, bien moins nombreux qu'au premier volume.

Au f° 128 v° on lit : Cy finist Orose || Imprime a Paris ce xxj ior daoust mil quatre cēs quatre vingt et onze por || Anthoine Verard libraire demourāt sur || le pont n^re dame a lymaige Saint Jehan || levangeliste ou au pallais en la grant sal || le au premier pillier devant la chapelle || ou on chante la messe de Messeigneurs les presidens. ||

Au-dessous, grande marque de Vérard avec la légende : Anthoine Verard humblement te recorde de ce quil tient de toi par dom por provocquer tā grāt misericorde de tous pecheurs faire grace et pardon. ||

21. HEURES DE LA VIERGE. *Paris*, *Pierre Le Rouge*, 9 Mai 1491.

1 ex. sur vélin et miniaturé, Bibl. James de Rotschild. Hauteur, 0,203. Bordures peintes toutes différentes ; quatre d'entre elles (f° 42 r°, 54 v°, 76 r° et v°) sont formées par des banderolles sur lesquelles on lit le nom de *Maistre Guillaume de Norry*, pour lequel ces Heures ont dû être enluminées.

La reliure, qui date du xvie siècle, porte sur les plats le nom de Jehanne Chuby.

Gr. in-8° goth. à 2 col. de 28 lignes, 98 ff. sans chiffr. ni signat., avec 58 fig. sur bois. Calendrier de 1488 à 1508.

Nous donnons la description de ce beau volume d'après le catalogue de la bibl. James de Rotchschild, t. I, p. 20, imprimé en 1885.

(F° 1.) Titre : Hore beate Ma || rie virginis ad || usum ecclesie roma || ne.

Qui en veult avoir on en treuve ||
A tres grant marche et bon prix ||

A la Rose en la rue Neuve ||
De nostre dame de paris. ||

(F° 98 v°.) Ces pñtes heures || a lusaige de rome furẽt || achevees le neufvies || me iour de may mil cccc quatre vĩgs ꝛ xi par pierre le rou || ge libraire du roy pour || vincent cõmin demeu || rant a la rose en la rue || neufve devant nostre || dame de paris.

Ces Heures contiennent des prières en français et en latin. On trouve à la fin trois pièces de vers français, savoir :

1° (F° 92 v°.) Horologe de la passion nostre seigneur, contenant xxiiij heures; compose par maistre Jehan Quentin; Cest(e) horologe est de la Passion de Jesucrist, qui le veult mediter...

Il existe différentes éditions de ce poëme (cpr Brunet, IV, 1,009), on le retrouve dans plusieurs livres d'Heures, notamment dans celui de Jehan Pychore et Remy de l'Aistre, 1503.

2° (F° 94 v°.) Pries pour Jehan Quentin :

Mon createur, redempteur et vray pere
Verite, vie et la voye dadresse.....

Cette prière figure également dans les Heures de Vérard et de Jehan Pychore.

3° (F° 94 r°.) Les Honneurs de la Table :

Sy tu veulx estre bien courtois
Garde ces regles en francois.....

Cette petite pièce est probablement du même auteur.

Le volume est orné de 29 grandes et 29 petites figures peintes avec une grande perfection. Les marges, restées blanches à l'impression, sont enrichies de bordures exécutées en or et en couleur avec autant de soin que dans les manuscrits du xve siècle.

Voici le placement et la désignation des grandes figures :

1. (F° 1 v°.) L'Homme anatomique.
2. (F° 9 r°.) Dieu le père.
3. (F° 14 v°.) Le Christ en croix.
4. (F° 16 v°.) L'Annonciation ; au-dessous, les Prophètes du Christ.
5. (F° 17 r°.) Le Mariage de la Vierge.
6. (F° 21 v°.) Marie et Joseph en prières devant l'enfant Jésus ; au-dessous, les Prophètes du Christ.
7. (F° 22 r°.) La Visitation.

8. (F° 26 v°.) La Crèche ; au-dessus, les Prophètes du Christ.

9. (F° 27 r°.) L'Annonciation aux Bergers.

En lieu de Benedicta fi-
lia tua &c. il fault prēdre ce
ste anthienne. Germina
uit radix iesse orta ē stel
la ex iacob virgo pepe-
rit saluatorē te laudam9
deus noster. En sicu
de pulchra es et decora
on prēdra ā. Ecce maria
genuit nobis saluatorē
quē iohannes videns ex
clamauit dicēs ecce agnū
dei ecce qui tollit pctā
mūdi. allelupa Item
sur Benedictus fault
prendre lanthienne. Mi
rabile misterium decla-
ratur hodie. innouantur
nature deus homo fact9
est. id quod fuit perman
sit et quod non erat assū
psit. non commixtionem
passus neq3 diuisionem.
Item sur Magni-
ficat et Nunc dimittis.
an. Magnum hereditatis
misterium templum dei
factum est. Vterus nesci
ens virum non est pollu
tus ex ea carnē assumēs
omnes gentes venient
dicentes gloria tibi dne.
En oultre fault no-
ter q̄ depuis pasques ius
ques a lascention loffice
de la vierge marie doit
estre fait cōme en autre
temps deuant laduent
Excepte que sur les pse
aulmes de Benedictus
Magnificat & Nūc dimit
tis & en la fin de chascūe
heure on doit dire ceste
anthienne qui sensuit.
Regina celi letare alle-
lupa. Quia quem merui
sti portare allelupa. Re-
surrexit sicut dixit alle-
lupa Ora pro nobis deū
allelupa.

Cy fine loffice de la
vierge marie selond lu-
sa ige de rome.



f

HEURES DE LA VIERGE

Paris, Pierre Le Rouge, 1491.

10. (F° 29 v°.) L'enfance de Jésus ; au-dessus, les Prophètes du Christ.

11. (F° 30 r°.) L'Adoration de Marie et de Joseph.

12. (F° 31 v°.) La Fuite en Egypte ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

13. (F° 32 r°.) L'Adoration des Mages.

14. (F° 33 v°.) La Vierge et les Prophètes du Christ.

15. (F° 34 r°.) La Présentation au Temple.

16. (F° 35 v°.) Scène de la Passion ; au-dessous, les prophètes du Christ.

17. (F° 36 r°.) La Fuite en Egypte.

18. (F° 41 v°.) Scène de la Passion ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

19. (F° 42 r°.) Le Couronnement de la Vierge.

20. (F° 54 v°.) Scène de la Passion ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

21. (F° 55 r°.) David et Goliath.

22. (F° 63 r°.) La Résurrection ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

23. (F° 63 v°.) Chasse au faucon (les trois Vifs à cheval).

24. (F° 64 r°.) Les trois Morts.

25. (F° 66 v°.) Le Ciel et l'Enfer.

26. (F° 78 v°.) Le Christ en croix ; au-dessous, les Prophètes du Christ.

27. (F° 79 r°.) Le Christ en croix.

28. (F° 80 v°.) Un roi en prière devant la Vierge ; au-dessous, les prophètes du Christ.

29. (F° 81 r°.) La Pentecôte.

Les figures où sont représentés les Prophètes du Christ sont divisées en compartiments ; elles offrent un grand intérêt pour l'étude des traditions religieuses.

La Bibliothèque Nationale possédait un exemplaire sur vélin de ce beau livre, avec figures coloriées ; il provenait de la vente Mac Carthy et portait le n° 1,493 (A 104 n. 119). Nous l'avons vainement demandé et il a disparu, nous a-t-on dit, de la Bibliothèque Nationale depuis trente ans au moins.

Il y aurait un grand intérêt à trouver un exemplaire de cet ouvrage, dont les planches n'auraient point été recouvertes par les miniatures ; on pourrait alors les comparer avec les planches des autres ouvrages de Pierre Le Rouge.

22. LYRA (NICOLAUS DE). Postilla super Psalterium. S. l. et typ. n. (*Parisiis*, *Petrus Le Rouge*), 1491.

1 ex. bibl. de Besançon (Incunables n° 657) Rel. du XVe siècle en bois couvert de peau chamoisée verdâtre. Sur la première page *ex libris ms* : « *De conventu frm minimorum Bisuntini.* » (XVIIe s.) — 1 ex. bibl.

d'Epernay, n° 137. — Autre ex. bibl. d'Avignon (Pellechet), sans numéro.

In-4° de 201 ff. à 53 ll. pour la glose, sans chiff. ni recl. Sign. a - z, ꝛ, 9, ꝯ. Caract. goth. de 2 cal., gros pour le texte, petit pour la glose qui l'enveloppe.

Initiales peintes au vermillon ; majusc. mouchet. à la gouache. Pas de gravures sur bois. Il y a identité entre les gros caractères de cette édition et ceux employés par Pierre Le Rouge pour ses belles impressions faites à Paris, en 1488, 1489 et années suivantes. (Cpr Thierry-Poux, VIII, 8 ; XIII, XIV, XV, 2.)

Nous empruntons la description de cet ouvrage, que nous n'avons pas vu, à M. Castan, de regrettable mémoire, rédacteur du *Catalogue des Incunables* de Besançon.

(F° 1.) Le titre manque.

(F° 2.) Titre de départ : Postilla venerabilis fratris Nicholai || de Lyra sũp psalteriũ feliciter incipit. || ( ) Ropheta magnus surrexit in nobis Lũc. vij. Quãvis liber psalmorũ.....

(F° 4, sign. a iiij.) Incipit prologus beati Hiero/ || nimi presbyteri in psaterio (*sic*).

(F° 188, sign. ꝯiiij, I 38.) ¶ Explicit postilla sup librum psalmorum edita a fratre Nicho/ || lao de lyra ordine (*sic*) minoꝝ : sacre theologie doctore excellẽtissimo. ||

(F° 188 v°.) Col. 1 : Incipit tabula ad inveniendum fm alpha || beti ordinez quẽlibet psalmum...

(F° 189 v°.) Incipiunt cantica canticorum.

(F° 201 r°.) L. 51 : Explicit postilla Eximij doctoris fratris Ni || colai de lyra ordinis minorum super Canti/ || ca canticorum. Anno. 1491, die 15 octobris. || (F° 201 v°.) Blanc.

22 *bis*. BLANCHET (P.) La Vengeance de nostre Seigneur par personnages. *Paris*, (*Pierre Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *27 mai 1491*.

1 ex. Bib. nat. mar. bl. (de Soleine.) (Invent. réserve Y, f° 72)

In-f° goth. pointu à 2 col. de 40 ll, tit. cour.

de 212 ff., divisé en 4 journées ou 4 parties :

1° Sign. A, B, F, par 3; C, D, E par 4 ;

2° — a, b, c, e, f par 4 ; d par 3 ; g par 2 ;

3° — aa, bb, dd, ff par 4; cc, ee par 3 ; gg par 2 ;

4° — hh - rr par 4, à l'exception de ii et ll par 3, et rr par 2.

(F° 1.) Titre en gros car. goth. carrés : La Vengance nostre Sei || gneur Par parsonnages. — Grande planche où l'auteur est représenté offrant son livre au roi, à genoux. Le personnage qui est debout à gauche a eu la jupe coupée pour faire de la place au titre. Au-dessous, comme cela est indiqué dans notre reproduc-

tion, une bordure représentant deux anges à genoux soutenant un écusson vide. A la marge extérieure, une bordure figurant un clocheton gothique formant une niche dans laquelle est un vieillard à barbe longue et nez crochu, qui a la main gauche passée dans sa ceinture.

Voy. fac-simile de cette planche p. 196, qui a été employée par Pierre et Guill. Le Rouge pour plusieurs ouvrages.

Au dernier f° (col. 1) : A l'honneur et a la louange de nostre Seigneur iesucrist et de la court de paradis a este achevee ceste presēte vengāce le xxviij iour de may lan mil. cccc. quatre vingtz et onze, par Anthoine Verard, demeurant a paris sur le pont nostre dame...

En regard (col. 2), grande marque de Vérard (Sylvestre n° 36, réduite).

La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition, que nous n'avions pas rencontrée jusqu'ici et que nous avons pu examiner au cours de l'impression de notre travail, ce qui expliquera comment nous l'indiquons à la page 166 comme une édition à collationner, et comment elle ne figure pas sur la liste donnée par nous des ouvrages reconnus comme imprimés et illustrés par Pierre Le Rouge (p. 168 et s.).

Cpr. au chapitre de Guill. Le Rouge, deux autres éditions de cet ouvrage.

23. L'ART DE BIEN MOURIR. *Paris, Pierre Le Rouge*, 1492.

Un exemplaire à la Bibl. Nationale relié avec l'*Art de bien vivre* et *ladvenement de l'Ante-Christ*. (Vélins, n° 351.)

In-f° velin goth. à 2 col. de 24 ff. Sign. aij - c iiij par 8 ff. Gravures sur bois enluminées dans le texte. A la fin, petite marque de Pierre Le Rouge.

A la suite : *Traite des peines denfer et de purgatoire — Traite de ladvenement de antecrist. — Des quinze signes precedens le jugement general de Dieu et des Joies de Paradis.* — In-f° goth. à 2 col. sans chiffres ni réclames. Sign k de 8 ff. ; l de 10 ; m de 8 ; n et o par 6, p par 8 ; q et r par 6. Au dernier folio, la marque de Vérard.

Ces quatre pièces font partie du même ouvrage, ainsi que le prouvent les signatures. Elles étaient souvent précédées de l'*Art de bien vivre* (sign. A A - II), des peines d'Enfer et de Purgatoire (44 ff. sign. d - i vi).

(F° 1.) Le livre intitule lart de bien mourir.

(F° 2 r°.) Grand S et petit bois recouvert d'un écusson miniaturé mais effacé en partie.

(F° 4 v°.) L'auteur écrivant son ouvrage. (Voir cette gravure dans la *Mer des Hystoires.)*

(F° 9 v°.) Grande planche à pleine page, entourée de bordures (oiseaux et monstres). Cette planche représente l'homme sur son



LA CONFIRMATION

Gravure miniaturée de L'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

lit de mort, entouré de diables et de personnages divers. Au-dessous, on lit : La premiere tentacion de || quoy le dyable tente lhomme en larticle de la mort. H., 0,182 ; l., 0,132.

(F° 11 v°.) Grande planche au-dessus de laquelle se lit l'explication suivante : La bonne inspiraciō q̄ donne lange au pacient en larticle de la mort contre la tentacion du dyable touchant la foy. H., 0,179 ; l. 0,135.

(F° 12 v°.) d° : La seconde tentacion de quoy || le dyable tente lhōme en larti || cle de la mort. H., 0,178 ; l., 0,135.

(F° 13 v°.) d° : Contre la secunde ten || tacion que le dyable don || ne au malade ou lit de la mort. H., 0,182 ; l., 0,135.

(F° 15 r°.) d° : Tiercement quāt || lennemy || denfer voit q̄l ne peut faire tant que le pacient a lar || ticle de mort puisse devier de la || foy de dieu et de leglise quil ne || la croye fermement et vueille || mourir cōme vray catholique. H., 0,181 ; l., 0,133. Nous avons reproduit en photogravure cette planche remarquable, malgré son enluminure.

(F° 16 v°.) d° : Contre la tātacion da || varice que le dyable dōne a legrotāt en larticle de la mort || lange de Dieu de lautre part dō || ne une bōne inspiration & vraye || medecine pour bien resister et || dit. Dhōe retourne tes oreilles. ||

(F° 18 r°.) d° : La quarte tentacion dont le dyable tente lhomme en larti || cle de mort est impacience. H., 0,181 ; l., 0,133. Nous avons reproduit cette curieuse gravure.

(F° 19 v°.) d° : Au contraire de || ce que le dyable a persuade et dit || au malade pour le faire cheoir || en impacience & pstre hors de la || mour de dieu par faulte de cha || rite. Et finalemēt perdre toz || les biens q̄ iamais peult avoir. ||

(F° 21 v°.) Quant finablement le || dyable voit quil na peu || faire devier lhōme de la foy ou || induire en desperance avarice || ou impacience || a donc vient il a || lui par une deception adulative pour le faire ētrer en vaine gloi || re et presomptiō.

(F° 22 v°.) d° : Remede et inspiracion de lā || ge contre la precedente tentacion.

(F° 23 r°.) d° : Pour faire la cōclu || sion de ceste bonne et salutaire || doctrine lacteur dit q̄ si aux as || saulx de la mort le pacient peut || encore parler & avoir ūsance de || raison il doit faire de cueur & de || bouche ses oraisōs a dieu le pere.

(F° 24 v°.) Petite marque de Pierre Le Rouge, accostée de deux lis. Au-dessus, on lit : Finist le livre intitule lart de biē mourir īprime p pierre le rouge imprimr du roy pour āthoine Verard.

L'exemplaire sur vélin (un peu court de marges) de la Bibl. nationale est très intéressant. Les gravures ont été enluminées à l'époque de l'apparition du livre ; elles l'ont été avec beaucoup de goût et de sobriété en respectant les traits de la gravure sur

bois ; le tout conserve un grand caractère de science et de naïveté.
A la vente Yemeniz, qui eut lieu en 1867, on a vendu un autre



LA CONFESSION

Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

exemplaire de cet ouvrage sous le n° 300. Il était relié également avec *l'Art de bien vivre* noté ci-après et *l'advenement de l'Ante-Christ.*

L'ouvrage, quoique paraissant complet, ne l'est donc pas et doit être réuni aux autres ouvrages sortis des mêmes presses et qui en sont bien la continuation, car les signatures et les caractères coïncident pour prouver qu'ils sortent du même atelier et font partie de la même entreprise de librairie. Ces ouvrages, pour les besoins de la vente, se dédoublaient sans doute. Mais ils ont été publiés ensemble pour la première fois par Le Rouge pour le compte de Vérard, et nous verrons que les autres éditions de Vérard les réunissent; en cette année même on les trouve avec *l'Art de bien vivre* (voy. plus loin) imprimé par Gillet Couteau et Jehan Ménard pour le compte de Vérard.

Nous donnons donc ici la description de cette suite :

(F° 25 ou F° 1.) Blanc (1.)

(F° 2.) Cy cõmence le traicte de ladvenement de antecrist.

Au dernier folio recto, marque de Vérard, et au verso : Ladvenement de Antecrist. || Les quinze signes historiés precedens le jugement general de || Dieu avecques les joyes de pa || radis. Imprime a Paris le xxviii iour Doctobre Lan mil cccc nonãte & deux pour Anthoine Verard, marchand libraire demourant sur le pont nostre dame a lymage sainct iehan levangeliste ou au palais au premier pillier devãt la chapelle ou on chante la messe de messieurs les presidẽs.

Les planches de cette partie de l'ouvrage sont les mêmes qu'on retrouve dans l'*Eguillon de crainte divine* et dans l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, que nous décrivons plus loin. Cpr l'édition de 1492 et celle de 1496.

Elles sont entourées, pour la plupart, de bordures qu'on retrouve dans les ouvrages de Pierre Le Rouge ; les enluminures rappellent également les procédés et coloris des Le Rouge. Elles sont très bien traitées et ne ressemblent en rien à celles qui ornent l'édition de Couteau et Ménard.

Cet exemplaire nous paraît un exemplaire de dédicace et il est sans doute l'un des derniers imprimés et ornés par Pierre Le Rouge.

La superbe planche à pleine page qui représente les *Elus au Paradis*, œuvre d'art s'il en fut et que nous reproduisons en *fac-simile*, ne se retrouve pas dans l'édition de Couteau et Ménard.

Un exemplaire de cette troisième partie se trouve à la Biblio-

(1) Avant ce traité, il a dû y avoir une suite comprenant les *Peines d'Enfer et de Purgatoire* (44 ff. sign. D - I vi), l'advenement de l'antecrist, formant 58 ff. (Sign. Ki à R vi.) Ces 44 premiers ff. manquent à l'exempl. de la Bibl. Nationale et sont remplacés par l'édition de Couteau.

thèque Nationale. (Vélins, 352, relié avec l'*Esguillon de crainte divine.)* Reliure maroq. pl. fil. tr. dor. aux armes de Louis XV.

Le catalogue Yemeniz (1867, n° 300) cite également un exemplaire relié avec *l'Art de bien mourir* imprimé par Le Rouge (Maroq. bleu, très riches compartiments tr. dor., chef-d'œuvre de



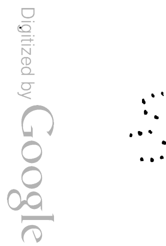
L'EXTRÊME ONCTION

Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.



LA QUATRIÈME TENTATION

Gravure miniaturée extraite de l'ART DE BIEN MO'RIR. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.



reliure de Niédrée.) Exemplaire provenant de Richard Heber, dans toutes ses marges et rempli de témoins.

Le rédacteur de ce catalogue ajoute : « C'est une des plus belles impressions faites pour Vérard. Les figures nombreuses, d'une inspiration qu'on pourrait dire dantesque, sont de la main de l'artiste qui a dessiné pour l'imprimeur Guyot Marchand les célèbres gravures de la *Danse Macabre*. Cette belle édition est le plus remarquable spécimen de l'imprimerie parisienne du xve siècle. »

24. L'ART DE BIEN VIVRE. *Paris* (*Pierre Le Rouge*) *pour Anthoine Vérard*, le 15 décembre 1492.

Un autre exempl. imp. sur vélin à la Bibl. Nationale (vélins 353). Rel. mar. plein, tr. dor. avec les mots : *Bibliothèque Royale* sur les plats. Sur cet exemplaire et au verso du dernier folio on a peint des armoieries appartenant à un cardinal.

Petit in-folio goth. avec grav. sur bois de 72 ff. Sign. AA - DD par 8 ff. ; EE par 6 ; FF - HH par 8 ; TT par 10. N° 300 du cat. Yemeniz, en 1867. Cet exemplaire était relié avec *l'Art de bien mourir* imprimé par Pierre Le Rouge. On le trouve aussi séparément.

Voici l'indication des planches qu'il contient et que nous retrouverons pour la plupart dans les éditions suivantes, notamment dans l'édition anglaise de 1503, où Guillaume Le Rouge les a utilisées pour la dernière fois. (Cpr. à cette date plusieurs reproductions.)

(F° 1.) Manque.

(F° 2 r°.) La Création, grande planche à mi-page avec des bordures mobiles rappelant bien le style de Pierre Le Rouge.

(F°10 r°.) Adoration du Créateur par les humains restés fidèles, gravure à mi-page.

(F°14 r°.) L'Annonciation. L'ange et sainte Anne. Gravure à mi-page, à deux compartiments.

(F°16 r°.) Sainte-Marie priez pour nous. Salutation évangélique où figurent le pape, les cardinaux, les évêques. Les gravures des f°s 10, 14 et 16 n'ont pas de bordures.

(F°19 r°.) Oraison dominicale. (Planche accompagnée d'une bordure dans le même style qu'au f° 2.) (La Prédication de notre père.)

(F°24 v° et 25 r°.) Les apôtres représentés en deux planches à mi-page, au-dessous desquelles on lit :

Saint Pierre	Saint Jacques	Saint Thomas
Saint Andre	Saint Jehan	Saint Jacques le Majeur
Saint Philippe	Saint Mathias	Saint Judes
Saint Bertholome	Saint Simon	Saint Mathieu

(F° 25 v°.) Concert céleste. Cette planche est traitée autrement que celle qui figure à la même place dans l'édition de 1496.

(F° 26 r°.) Baptême de saint Jean. Planche à 2 compartiments.



LE SACRIFICE DE LA MESSE

Gravure miniaturée de l'Art de bien vivre. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

(F° 27 r°.) La Nativité, gravure bien mieux traitée qu'en 1496.

(F° 27 v°.) La Résurrection.

(F° 28 r°.) L'Ascension.

(F° 28 v°.) Autre Résurrection, différemment traitée que celle qui la remplace à l'édition de 1496.

(F° 29 r°.) Pentecôte, différemment traitée qu'en 1496.

(F° 29 v°.) — Pape et Cardinaux lisant l'Évangile.

(F° 30 r°.) La Confession.

(F° 31 r°.) Résurrection, différemment traitée qu'en 1496.

(F° 32 r°.) Assomption de la Vierge au Paradis.

(F° 33 v°.) Les dix Commandements de la Loy. Planche bien caractéristique de l'œuvre de Le Rouge.

(F° 45 v°.) On lit sur ce folio : Sensuit des sept sacremẽ || de nostre mere saĩte eglise.

(F° 46 r°.) L'auteur offrant son livre, belle planche peinte reproduite plus haut et qui se retrouve au f° 2 de l'édition de 1496.

(F° 47 v°.) Le Baptême, très belle planche miniaturée à pleine page. H., 0,197 ; l., 0,138.

(F° 53 r°.) La Confirmation. H., 0,197 ; l., 0,138.

(F° 55 r°.) La Confession. — —

(F° 58 r°.) Le Sacrifice de la Messe. H., 0,197 ; l., 0,138.

(F° 59 r°.) L'Extrême-Onction. — —

(F° 60 v°.) L'Ordination, très belle planche.

(F° 61 v°.) Le Mariage, —

Ces belles planches, qui représentent les sept Sacrements de l'Église catholique, ont été reproduites aux pages 254, 256, 258, 260, 262.

Au dernier folio on lit : Cy finis le livre de bien vivre Imprime a Paris le xv iour de decẽbre mil. cccc. nonãte et deux || pour anthoine verard libraire demourant sur le pont nostre dame a lymage sainct iehan levangeliste || ou au palais au premier pillier devãt la chapelle ou on chante la messe de messieurs les presidẽs.

Cette édition est souvent réunie à *l'Art de bien mourir*, autre ouvrage imprimé soit par Le Rouge, soit par Couteau et Ménard dans cette même année 1492 pour l'éditeur Vérard. Et elle est placée en tête du Recueil, quoiqu'elle ait été imprimée la dernière.

En réalité, ce n'est qu'en 1493 que ces différentes pièces ont été réunies dans une édition ayant un titre unique. En 1492, on voit apparaître *l'Art de bien mourir*, le *Traité des peines d'enfer*, *l'Advenement de l'Ante-Christ* et *les quinze Signes*. Mais ce n'est qu'à la fin de l'année que Vérard songe à éditer l'*Art de bien vivre*. Cette pièce, faisant pendant à *l'Art de bien mourir*, obtint un grand et rapide succès. C'est ce qui fit réunir dans les éditions successives de 1493, 1496 et 1498 de Vérard, ainsi que

dans celles des autres éditions, toutes ces pièces vendues d'abord séparément.



LE MARIAGE

Gravure miniaturée de l'ART DE BIEN VIVRE. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

25. L'ART DE BIEN MOURIR. L'Eguillon de crainte divine pour bien mourir. Traicté des peines d'enfer et de purgatoire. *Paris, Gillet Couteau et Jehan Ménard.* 18 juillet 1492.

Bibl. Nationale (Réserve n° 354). Rel. veau plein aux armes royales.

In-f°, fig. sur bois. Sign. a-h par 8 ; i par 6, le dernier f° blanc.

1° *L'Art de bien mourir.* Cet exemplaire ne contient pas le premier folio. Il est beaucoup plus beau, cependant, que celui que nous avons décrit plus haut et a toutes marges. Les miniatures sont plus fines et elles recouvrent complètement les traits de la gravure, en sorte qu'il est difficile d'affirmer qu'il provienne de l'édition de Le Rouge plutôt que de celle de Ménard et Couteau. Les sujets traités sont les mêmes que ceux gravés dans l'édition décrite plus haut. En somme, c'est un travail très soigné qui a pour auteur un miniaturiste de profession. Au dernier folio, la marque de l'imprimeur est entièrement couverte par une grande miniature représentant le chiffre du libraire Vérard peint en or sur un cœur rouge, accosté de deux colombes (ciel bleu et terre verte agrémentés d'étoiles et de plantes tracées en or).

L'exemplaire est suivi, dans le volume de la Bibliothèque Nationale d'un autre ouvrage qui paraît le continuer jusqu'au f° 70, car les signatures (a-h par 8 ; i par 6, se continuent) et les caractères paraissent être les mêmes et provenir du même atelier (1).

Cet ouvrage a pour titre : *L'Eguillon de crainte divine pour bien mourir.*

En voici la description :

(F° 1, f° 26 de l'ouvrage.) Deux personnages debout, se faisant face. Au-dessous de cette gravure sur bois très bien miniaturée, on lit : Leguyllon de crainte divi || ne pour bien mourir. || Le texte est encadré dans une bordure de fleurs de lis dorées sur fond bleu.

(F° 6 ou 31 v°.) Grande miniature entourée des mêmes bordures que précédemment, représentant le souper de Jésus chez Simon avec Lazare qui raconte ce qu'il a vu en enfer. (Cpr reproduction de cette planche p. 150.)

(F° 8 r° ou 33 r°.) Supplice de la roue. H., 0,139 ; l., 0,135. Le second chapitre traicte || de la premiere paine infer || nale veue par Lazarus luy || estāt es parties infernales. || Orgueil. (Cpr reproduction p. 163.)

(F° 10 ou 35 r°.) La Noyade. H., 0,139 ; l., 0,134. Le tiers chapitre de ce present || traicte et seconde paine denfer. || Envie. (Planche reproduite p. 165.)

(F° 12 ou 37 r°.) Planche représentant des diables transperçant des hommes et des femmes sur une table accompagnés d'instruments de boucherie. Au folio qui précède cette scène, on

(1) Le f° 20 étant marqué ciiii et le f° 1 ou 26 dii, c'est bien une suite adaptée à *l'Art de bien mourir.*

lit : Le quart chapitre est de la || tierce paine infernale. || Ire. H., 0,140 ; L., 0,133. (Planche reproduite plus bas.)

(F° 13 ou 38 r°.) Gravure représentant des hommes et des femmes tourmentés par des serpents et des dragons. Au folio qui précède cette scène, on lit : Le V chapitre traicte de la || quarte



SUPPLICE DES IREUX ET IREUSES

(ART DE BIEN MOURIR. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

paine ĩfernale veue || par le dict Lazarus.|| Paresse. || H., 0,134 ; l., 0,134. (Planche reproduite plus loin p. 266.)

(F° 14 ou 39 v°.) Damnés dans des chaudières. Au-dessous : Le sixiesme chapitre traicte de || la cinquiesme paine infernale. || Avarice. || (Planche reproduite p. 268.)

(F° 16 ou 41 r°.) Diables faisant manger des crapeaux et entonnant du plomb fondu dans la bouche des damnés. Au-dessous, on lit : Le septiesme chapitre traicte || de la sixiesme paine ĩfernale. || Glotonnie. || H., 0,140 ; l., 0,133. (Cpr. reproduction plus loin p. 270.)

(F° 17 v°, f° 42 v°.) Puits embrasés où les diables tourmentent les damnés : Le VIII chapitre traictera || de la VII paine infernale ||. Luxure ||. H., 0,141 ; l., 0,135. (Cpr. fac-simile p. 272.)

(F° 27 r°, f° 52 r°.) La dixiesme partie de ce || present livre et brief traicte trai || tera des peines de pur || gatoire. || — C'est la planche de la Noyade (f° 10 r°). Mais au lieu d'eau, l'artiste a figuré du feu pour représenter les flammes du Purgatoire, avec un ciel bleu. Dans le fond apparaît l'Espérance. Plusieurs des pécheurs sont tonsurés, comme dans la planche du f° 10, mais ici la tonsure est bien plus apparente.

(F° 44, f° 68.) On a peint la marque de Vérard, qui est en tout semblable à celle du f° 24. Elle cache la souscription suivante qui se lit sur un autre exemplaire sur vélin de la Bibliothèque Nationale (D 6,812) :

Cy finist le traicte des pai || nes denfer et de purga || toire. Imprime a Paris par || Gillet Cousteau et Jehan || Menard lan de grace mil || quattre cens nonante et || Deux le dix huitiesme iour || du moys de Juillet || pour || Anthoine Verard marchãt || libraire demourant a pa || ris sur le pont Nostre Da || me a lẽseigne saint Jehan || levangeliste.

Les miniatures de cet exemplaire, fort bien exécutées, sont très remarquables, mais elles cachent les gravures sur bois. Cependant, on peut reconnaître les planches de Pierre Le Rouge, et les caractères paraissent les mêmes que ceux de son atelier.

Peut-être G. Couteau et J. Ménard étaient-ils des ouvriers de Le Rouge qui, pendant sa maladie, ont continué à travailler pour le libraire Vérard dans l'atelier de Le Rouge, avec son matériel et les bois dessinés par lui.

Nous retrouverons bientôt toutes ces gravures dans le *Calendrier des Bergers* et dans le matériel et les éditions de Guillaume Le Rouge.



26. **MARTIAL D'AUVERGNE.** Les tres execrables louanges de la benoite Vierge Marie (en vers français). *Paris, Pierre Le Rouge, 3 septembre 1492.*

1 ex. Bibl. Nationale (Réserve Ye, 308). — 1 ex. Bibl. Mazarine (auquel il manque le titre). Incunables, n° 670, vélins, reliure moderne, v. pl. Provenant de l'Oratoire Saint-Magloire.

In-8°. 122 ff. non paginés. — 1 vol. in-8°, car. goth. 26 ll. à la page rubr. Grandes lettres peintes r. et bl. Sign. a - à p. par 4 ; q par 2.



SUPPLICE DES PARESSEUX

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

Cet ouvrage fut réimprimé le 9 mars suivant, c'est-à-dire en 1493, par Jehan Dupré (avec figures), et en 1494 par Simon Vostre (avec fig.).

(F° 1.) Titre : Les tres notables et exe || crables louanges dignes || de memoire faites a lon || neur de la glorieuse Vier || ge Marie. ||

(F° 2.) (D) Omine labia me aperies || Et os meũ annuntiabit laudẽ tuã || (D)Eus in adiutorium || Et me vueille grace ottroyer || Ad opus...

(F° 120.) ℭ Cy finissent les tres execrables louãges || de la benoiste vierge marie composees par || maistre marcial dauvergne procurer en par/ || lemẽt et furent achevees le viij^e iour de sep|| tembre. Mil quatre ^cc iiij. xx et douze par pier/ || re le Rouge. ||

La Bibl. Nationale possède un manuscrit des *Devotes louanges*, inscrit sous le n° 7,851 et très richement exécuté. C'est, sans doute, d'après le texte de cet exemplaire que Pierre Le Rouge en imprima la première édition.

Martial de Paris, dit d'Auvergne (à cause de son père né en Auvergne), poëte et prosateur, né vers 1440, est mort en 1508. Il se rendit célèbre au xve siècle par une série de pièces qui devinrent très populaires, telles que *les Vigiles de Charles VII*, *la Danse des Femmes*, etc. Cette *Danse des Femmes* forme le complément de la *Danse des Hommes*, et il est intéressant de voir Pierre Le Rouge en relations avec ce personnage. C'est peut-être lui qui lui suggéra l'idée de reproduire en gravure les scènes de la *Danse macabre* qui décoraient alors l'enceinte intérieure du Charnier des Innocents.

27. JOSEPHE. De la *Bataille judaïque. Paris (Pierre Le Rouge), pour A. Vérard, 7 décembre 1492.*

1 ex. Bibl. Nationale. Vélins, n° 696 (Inv. Rés. II 10), mar. r. fil. tr. dor. aux armes royales avec 143 miniatures. — Autre exempl. imp. sur papier sans miniatures, mar. r. fil. tr. dor. aux armes royales. Bibl. Nationale. (Double de Réserve, H 341.)

In-f° goth. de 8 ff. prélim. et 260 ff. à 2 col. de 47 lignes (le dernier blanc). Sign. a - z par 4 ; A - I par 4 ; L 2 par 3 ; L par 2. Nombr. grav. sur bois.

Cette version française de Josèphe est du traducteur de l'ouvrage de Paul Orose, également imprimé par Pierre Le Rouge. On y retrouve beaucoup de gravures et de bordures ayant figuré dans la *Mer des Hystoires* et d'autres ouvrages du même imprimeur.

La *Bataille judaïque* est dédiée au roi Charles VIII. Nous avons pu voir, en juillet 1893, l'exempl. impr. sur papier de la Bibl. Nationale. En voici la description :

(F° 1 r°.) Titre : Josephus de la bataille || judaïque. Imprime nouvellement a Paris || — Verso blanc.

(F° 2 r°.) Entrée de Charles VIII. Au fond, l'auteur offrant son livre au roi. Grande gravure avec les bordures de la *Mer des Hystoires* de 1488, si caractéristiques de l'œuvre de Pierre Le Rouge. H., 0,238 ; l., 0,175.



SUPPLICE DES AVARICIEUX

(Art de bien mourir, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

(F° 8 v°.) Ensuyt le prologue de Josephus. — Bataille au milieu d'une ville. Grande gravure à pleine page, non encore vue. Mêmes entourages que ci-dessus.

(F° 9 r°.) L'auteur dans son cabinet, visité par le roi et sa suite, lui présente son livre. Gravure à mi-page. Mêmes entourages pour les bordures de la page.

(F°s 11 v°, 12 r°, 13 r°, 15 r°, 16 r°, 17 v°, 21 r°, 19 v°, 25 r°, 32 v°, 54 r°, 58 v°, 106 v°, 130 v° ; 2e livre : 76, 97 v° ; 4e livre : 135 v°, 138 v°, 147 r°, 154 v°, 155 r°, 165 r°, 171 r°, 175 r°, 179 v°, 188 r°, 216 v°.) Toutes ces gravures offrant quatre variétés sont fréquemment répétées, comme on le voit ; elles se retrouvent dans la *Mer des Hystoires* et d'autres labeurs de Le Rouge.

(F° 19 r°.) Femme enterrée vive.

(F° 23 v°.) La Reine sur son trône.

(F° 24 r°.) Le Roi s'échappant. Gravure répétée aux f°s 62 v°, 113 v°, 173, 217 v°.

(F° 26 r°.) Affliction d'Aristobolus. Bois répété aux f°s 42, 142, 180 et aussi aux f°s 63, 115, 138 et 163 v°.

(F° 27 r°.) Ptolémée tuant son fils.

(F° 27 v°.) Guerrier tuant un homme sauvage à pieds de cheval.

(F° 30 r°.) Hérode trempant une flèche dans le liquide vénéneux.

(F° 33 v°.) Marianne suppliant Hérode de faire bonne garde.

(F°s 37 et 38.) Exécution d'un prisonnier. Bois répété aux f°s 62, 94 et 168.

(F° 39 r°.) Exécution de Papius devant la cour. (Bois non encore vu.)

(F° 40 r°.) Sosius coupant la barbe à Antigone. (Bois non encore vu.) Bois gravé répété aux f°s 61, 144, 148, 172 et 174.

(F° 45 v°.) La Reine et le Roi.

(F° 46 v°.) Même sujet, traité autrement et répété aux f°s 50 et 127.

(F° 47 v°.) Prisonnier les pieds dans la cangue, devant le Roi. Ce bois est répété aux f°s 57, 68, 77, 103, 116, 177.

(F° 51 v°.) Le Roi et la fausse lettre. (Répété aux f°s 58 et 60).

(F° 52 v°.) Enfant pendu.

(F° 53 r°.) Le Repas des fiançailles.

(F° 56 v°.) Combat; gravure différente des sujets du même genre déjà notés, mais elle est très grossoyée et de qualité bien inférieure.

(F° 57 r°.) Cy finit le p̃mier livre.

(F° 57 v°.) Cy commence le second livre de la bataille judaïque. — L'auteur offrant son livre au Roi. C'est la gravure sur

bois exécutée en 1486 pour les *Cent Nouvelles*, et où l'auteur offrait son livre au duc de Bourgogne. Autour de la gravure, on a disposé les entourages en bordures de la ***Mer des Hystoires***, bien caractéristiques. On ne doit donc pas hésiter à attribuer à Pierre Le Rouge l'impression des *Cent Nouvelles* de 1486.



SUPPLICE DES GOURMANDS

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

(F° 65 r°.) Archélaüs devant le roi. (Grav. répét. f°s 102 et 159.)

(F° 69 r°) Deux guerriers dans une tour. (Rép. f°s 103 et 149.)

(F° 73 v°.) Présentation de la tête du chevalier qui avait effacé les tables de la loi. (Répét. 152, 202, 211.)

(F° 74 r°.) Trois personnages, dont une femme, portant des provisions abordent un personnage qui doit être Jésus ? Il faudrait rechercher ce bois dans quelque nouveau testament antérieur à 1492. Il est très fatigué, tout en étant d'une très bonne facture.

(F° 75.) Mort du Roi. Nouveau bois.

(F° 83 r°.) Incendie d'une ville (d°). (Rép. f°s 96, 165, 183.)

(F° 89 r°.) Plaintes des Juifs à Agrippa (d°). (Rép. f°s 124, 136, 160, 209.)

(F° 99 r°.) Cavaliers fustigeant un Chevalier. (Rép. f° 127.)

(F° 105 v°.) Cy commence le tiers livre de la bataille judaïque || ouquel sont plusieurs chapitres || ainsi quil appareist || apres..... Gravure à pleine page. L'Empereur, la couronne sur la tête, entouré de sa cour et armé du glaive de Justice, reçoit les plaintes et supplications d'un homme chargé de chaînes. Cette gravure, qui ne comporte pas moins de seize personnages, est très intéressante ; elle mériterait les honneurs d'une reproduction. Comme les frontispices de chaque livre, elle est entourée des bordures de la *Mer des Hystoires*.

(F° 109 v°.) Samson faisant écrouler les colonnes du temple ; ce bois, égaré ici, provient sans doute d'une bible imprimée antérieurement et qu'il faudrait rechercher.

(F° 112.) Sacrifice d'Abraham. Même observation ; bon dessin, exécution médiocre.

(F° 114 v°.) Cavalier cherchant à défoncer une porte de ville. Bois très grossoyé n'appartenant pas à la série des bois précédents. (Rép. f°s 121, 153, 169.)

(F° 119 r°.) Fantassin terrassant son adversaire.

(F° 134 r°.) Cy comence le quart livre de la bataille judaïque contenant les batailles que firent Vespasien et son fils. — Au-dessus, grande planche représentant un combat au milieu d'une ville figurant déjà au prologue (f° 8). On a employé, comme aux autres frontispices, les bordures de la *Mer des Hystoires*.

(F° 141 r°.) Cavalier passant devant un homme déguenillé et armé d'une massue. Cette gravure, très remarquable, a été figurée par M. Thierry (1), qui l'a rencontrée dans un ouvrage édité par Vérard quelque temps après celui-ci. Nous voulons parler du

(1) *Les premiers Monuments de l'Imprimerie en France.*

Jouvencel de Jean de Bueil qui parut en mars 1493 (1494 n. st.). Il est donc très probable que ce dernier ouvrage est sorti de l'atelier des Le Rouge, et nous en donnons plus loin la description. Le petit bois gravé (0,098 sur 0,085) que nous signalons peut servir à retrouver d'autres ouvrages imprimés par Le Rouge pour Vérard, car il frappe la vue de suite par son originalité. Nous l'avons



SUPPLICE DES LUXURIEUX

(ART DE BIEN MOURIR, Paris, Pierre Le Rouge, 1492.)

déjà signalé dans d'autres ouvrages et nous l'avons reproduit en *fac simile* p. 162.

(F° 141 *bis* r°.) Rencontre de deux Cavaliers. Gravure sur bois de la même facture et grandeur, non encore remarquée. Ce bois est bien dessiné, mais d'une exécution médiocre. (Rép. f°s 160, 164, 187, 196, 201, 207 et 208.)

(F° 156 v°.) Cy comence le cinquiesme livre, etc. Gravure représentant un combat dans une ville, comme au chapitre précédent.

(F° 167 v°.) Jésus devant les Docteurs ; bois grossoyé provenant d'une bible.

(F° 168 v°.) Aigle s'emparant d'un cygne. Ce bois a déjà figuré dans d'autres ouvrages édités par Vérard et imprimés par Le Rouge, notamment au f° 142 v° de l'*Orose* publié en 1491 et décrit plus haut.

(F° 170.) Arche de Noé.

(F° 171.) Homme assommé par deux autres près d'un clos de vigne.

(F° 173.) Le Roi dormant.

(F° 176 v°.) La Reine et son enfant.

(F° 177 v°.) Enfant sur une table, entre sa mère et un autre personnage.

(F° 180 v°.) Meurtre du Roi.

(F° 182 r°.) Cy comence le sixiesme livre..... Répétition de la gravure placée au frontispice du *Tiers Livre*.

(F° 213 r°.) Cy comence le septiesme livre. — Combat dans une ville, comme précédemment.

(F° 225 v°.) La Reine se tuant. Bois vu dans l'*Orose?* de 1491.

(F° 226 v°.) La Reine se jetant dans les flammes.

Au verso du f° 259, grande marque de Vérard, avec l'explicit suivant :

Cy finist lhystoire de Josephus || de la bataille judaïque traslatee || de latin en françoys en lhonneur || de Dieu & de la vierge marie & de || la cour celestielle. Et fut || acomplie le septiesme iour de decembre mil iiii^c quatre vĩgtz || et douze : et imprime a paris pour || Anthoine Verard libraire demeu/ || rant sur le pont nostre dame a ly || mage saint Jehan levangeliste || ou au palays au ꝑmier pillier de || vant la chapelle ou on chante la || messe de messeigñrs les presidẽs. ||

28. MISSALE secundum usum tullensem. *Paris*, *Pierre Le Rouge*, *3 avril 1492.* (1493, n. st.)

1 ex. sur vélin réglé. Bibl. de M. Paul Durieu, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, rel. ais de bois. H., 0,295 ; l., 0,202.

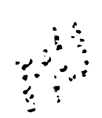
Seul exemplaire connu. Sur la feuille de titre on lit en ms : *Ex libris prœceptoriœ sti Antonii mussiponti*. N. 18.



L'ANNONCIATION

(Missel de Toul, Paris. Pierre Le Rouge, 1492.)

In-f° à 2 col. de 39 ll. à la page pleine ; car. goth. rouges et noirs, de cinq grandeurs et musique notée à la main sur filets imprimés en rouge. Grandes lettres et initiales exécutées au pinceau en rouge et bleu. 8 ff. non paginés pour le titre et le calendrier ; puis 69 ff. paginés, à la suite desquels viennent 10 ff. non paginés, dont un blanc, sur lequel on a





LE CALVAIRE

Gravure enluminée du MISSEL DE TOUL. — Paris, Pierre Le Rouge, 1492.

transcrit à la main les cérémonies et prières consacrées à la fête de l'Assomption. Viennent ensuite les folios paginés 77 à 192. Enfin, deux ff. non paginés, l'un pour la table et le dernier blanc. En tout 201 ff. Sign. a iiij - k iiij. Puis viennent 2 feuilles de 4 ff. sans signatures ni pagination. Les signatures reprennent ensuite à la feuille m, M, n, par 3 ; N I ; o - z ; c par 4.

(F° 1 r°.) Titre : Missale secundum usum tullensem. || Le reste de la page est resté blanc, ainsi que le verso. Il devait, sans doute, y avoir une grande miniature d'ornement.

(F° 3, non paginé, mais signé a ii.) commencement du calendrier, qui se continue sans pagination jusqu'au f° 7, qui comprend le mois de décembre. Le f° 8 manque à l'exemplaire.

(F° 3, paginé i.) Introït. Belle planche à mi-page (H., 0,147 ; l., 0,151.) représentant le sacrifice de la Messe. Cette planche, ainsi que les suivantes, que nous décrivons, a été gouachée, ce qui dénature un peu l'ensemble de la gravure que nous avons cru cependant bonne à reproduire, car elle doit se retrouver dans d'autres Missels exécutés soit par Pierre, soit par Guillaume Le Rouge. Le feuillet est entouré d'une bordure composée d'arabesques, fleurs, oiseaux et grotesques. Au bas, écusson supporté par des lions. (Armoiries effacées.)

(F° IX v°.) La Nativité, petit bois gravé dans un portique architectural. H., 0,010 ; l., 0,072.

(F° XIIII v°.) Adoration des Mages. Gravure superbe. H., 0,106 ; l., 0,074.

(F° lxix v° et les 5 f°s suivants, non paginés.) Musique notée pour les différentes fêtes. *Prefatio communis.* — *In Epiphania.* — *In Quadragesima usque ad palmas.* — *Dominica in ramis.* — *In die paschæ, Ascensionis, Penthecostæ*, etc., etc. Un 6e folio est blanc. Un 7e, blanc au recto, est occupé au verso par une planche à pleine page, gouachée et enluminée, entourée de bordures et représentant le Calvaire, Jésus sur la croix, la Sainte Vierge les bras en croix, et saint Jean un livre à la main. Nous avons reproduit cette planche en *fac simile.* A la suite, manque un folio qui devait également être occupé par la seconde planche représentant Dieu le père entouré des quatre évangélistes qu'on trouve ordinairement au canon de la messe. H., 0,245 ; l., 0,145, sans les bordures. Viennent ensuite 3 ff. sans chiffres ni signatures consacrés au canon de la messe et imprimés en caractères de deux sortes, mais beaucoup plus gros que ceux du corps de l'ouvrage.

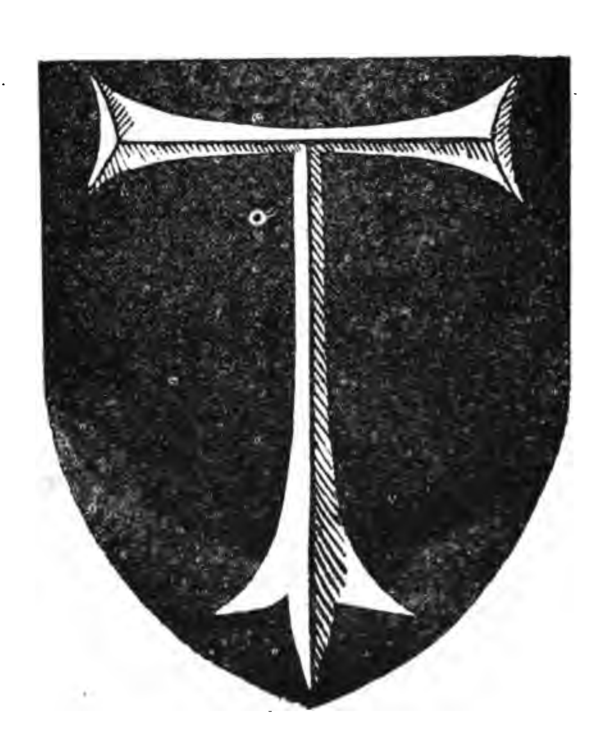
(F° LXXVII.) *In die sancto pasche.* Petit bois malheureusement

empâté par la gouache, entouré d'un triple filet, et représentant Jésus sortant du tombeau. H., 0,087 ; l., 0,070.

(F° iiiixxix v°.) Petite gravure dans un cadre à triple filet, représentant l'Ascension. H., 0,187 ; l., 0,070.

(F° iiiixx.xiii r°.) La Pentecoste. La Vierge en prière au milieu des apôtres. Scène encadrée par des piliers et colonnes d'architecture très gracieux. Bois gravé et gouaché. H., 0,113 ; l., 0,080.

Anno icarnationis dñice mil° qua-
dri°.octua°.xix°.Aprillis.iii°. q̄p in si-
gne sacri missalis op⁹ more tulleñ. i-
star correctissimi exēplaris ordina-
tū. In laudē & gloriā scte & individue
trinitat(is) tociusq̄ celestis curie ipres-
sum Parisius per Magistrum pe-
trū le rouge.



(F° iiii^{xx}xviii r°.) La Sainte-Trinité. Petite gravure miniaturée avec bois en bordure. H., 0,072 ; l., 0,051.

(F° iiii^{xx}xix.) *De Sacramento altaris.* — Petite gravure sans cadre. H., 0,072 ; l., 0,070.

(F° vi xx vii v°.) Saint André sur la croix. Gravure sur bois dans un cadre à triple filet. H., 0,087 ; l., 0,066.

(F° vi xx vii r°.) *In die Conceptionis.* — Gravure sur bois à deux compartiments, avec cadre à colonnes architecturales, répétée plus loin. Ici, elle est miniaturée et représente dans le bas l'annonciation de l'ange, et dans le haut sainte Anne et Joachim. H., 0,110 ; l., 0,080.

(F° vi xx xiii r°.) La Purification. Présentation au temple. Gravure sur bois enluminée, avec colonnes du temple faisant cadre. H., 0,105 ; l., 0,073.

(F° vi.xx.xvi v°.) Même gravure que l'avant-dernière, mais ici elle est très sobrement gouachée et la gravure apparaît dans sa finesse et sa savante simplicité. Nous la reproduisons ici.

(F° viii.xx.xi r°.) *De Virgine Maria.* — Petite gravure (avec bordures formant cadre) affreusement gouachée, représentant la Vierge donnant le sein à l'Enfant.

(F° ix. xx. ii. r°.) 2e colonne, l'explicit dont nous donnons cidessus le fac-simile et au-dessous duquel on a gravé l'écusson du chapitre de Toul, un grand T sur fond rouge.

Au verso de ce folio commence la table continuée au folio suivant non paginé. Un folio blanc complète cette dernière feuille, ainsi que nous l'avons dit.

Les caractères employés sont différents de ceux employés pour la *Mer des Hystoires.* Ils appartiennent à une fonte neuve et d'un œil plus gros.

29. CHRONIQUES DE FRANCE. *Paris, pour Vérard*, 1493.

La Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires de cet ouvrage :

1° Exemplaire de Charles VIII, imprimé sur vélin et orné de nombreuses miniatures. (Vélins, 725-727) (E. 87. N° 107.) ; 2° autre exemplaire (Vélins, 728-730) E. 90. N° 108, F. 143.)

La bibliothèque de l'Arsenal en possède également deux exemplaires. (N° 5,055 et s.)

1er vol. imprimé pour Vérard, *10 septembre 1493* ; 2e vol. imprimé pour Vérard par Jehan Maurand, le *9 juillet 1493* ; 3e vol. imprimé pour Vérard le dernier jour *d'août 1493.*

L'impression de cet ouvrage nous paraît avoir été commencée par Pierre Le Rouge et terminée par Jehan Maurand. Le travail fut sans doute interrompu par la mort de Le Rouge, et Maurand fut chargé de continuer l'impression et de graver les planches spéciales à cette édition qui avaient été dessinées par Le Rouge.

Le premier volume resta, en effet, inachevé jusqu'au 10 septembre, tandis que les t. II et III furent terminés le 9 juillet et le 31 août.

On reconnaît dans le premier volume les bordures de la *Mer des Hystoires* et plusieurs petites planches de cet ouvrage qui furent utilisées pour les *Chroniques de France.*

Les lettres du titre reproduisent les lettres manuscrites d'un habile calligraphe, imitant en cela les miniaturistes qui avaient mis à la mode les déliés et les tire-bouchons.

Voici la description de l'ouvrage avec la nomenclature des gravures insérées dans le t. I, sans y comprendre les répétitions, bien entendu. Les gravures insérées dans les t. II et III sont presque toujours les mêmes, et nous n'en parlerons pas afin de ne point allonger notre travail.

(F° 1 r°.) Titre imitant la calligraphie comme dans la *Mer des Hystoires* (1).

Le premier volume des Croniq̃ʒ || de France nouvel || lement imprimez a Paris. V° blanc.

On y trouve un L majuscule avec grotesques reproduit souvent dans d'autres ouvrages à Paris, à Troyes, à Lyon et ailleurs. Cette grande lettre fut employée pour la première fois par Pierre Le Caron en 1489 (2). Elle fut, sans doute, composée par Pierre Le Rouge, qui travaillait pour Pierre Le Caron. Nous la retrouverons bientôt dans le matériel de Guillaume Le Rouge, et nous la reproduisons plus loin.

(F° 2 r°.) Gravure couvrant presque la page entière, au premier plan de laquelle on voit le roi Charles VIII à cheval, la reine Anne de Bretagne et au fond le libraire à genoux offrant son livre au roi (3). Le dessin de cette grande planche a beaucoup de mouvement, mais la gravure est bien inférieure aux planches de Le Rouge et la taille est mal grossoyée. Cependant, les bordures sont bien celles qu'on observe dans les ouvrages de Pierre Le Rouge. Il est, dès lors, probable que Vérard a chargé Jehan Maurand, l'un des ouvriers de Le Rouge, de terminer l'ouvrage commencé dans son atelier, et Maurand a fait usage d'une partie des planches ; il a gravé en même temps les planches spéciales aux *Chroniques.* Mais si le dessin, préparé sans doute à l'avance, a toutes les qualités qu'on observe chez ceux qui émanent de Pierre Le Rouge, la gravure est bien inférieure et l'élève n'a point su égaler le maître. Et faute de dessins suffisants, on s'est décidé à employer des bois de toute sorte, car la plupart des gravures de cette édi-

(1) Cpr. *fac-simile* du titre et de la lettre, Thierry, *Monuments*, pl. IX, 2, et pl. XV, 5.

(2) Cpr. les *Fais maistre Alain Chartier,* Paris, Pierre Le Caron, 1489.

(3) Cpr. *Fac-simile* Thierry, pl. X.

tion n'ont aucun rapport avec le sujet. Nous en reconnaissons du reste plusieurs déjà notées dans les ouvrages décrits précédemment, notamment dans la *Bataille judaïque.*

(F° 1 paginé.) Cy com̃ence le premier chapitre des gras croniques... Grande planche exécutée par Maurand, sur les dessins de Pierre Le Rouge.

(F° 1 v°.) Combat naval.
(F° 2 r°.) Combat de cavalerie.
(F° 2 v°.) Combat en char.
(F° 3 r°.) Chevalier renversant son adversaire.
(F° 3 v°.) Supplice du Feu.
(F° 4 r°.) Combat du Cerf.
(F° 8 r°.) Enlèvement du Cygne par un Aigle.
(F° 8 v°.) La Reine et ses Suivantes.
(F° 9 r°.) La Mère et les Jumeaux.
(F° 9 v°.) La Reine et son Fils.
(F° 11 r°.) Ensevelissement d'une Femme garottée.
(F° 15 v°.) Combat de Fantassins.
(F° 16 v°.) L'Auteur offrant son livre.
(F° 17 v°.) Princesse se jetant dans le feu.
(F° 19 r°.) Pélerin trouvant les Jumeaux.
(F° 36 r°.) Combat de Hallebardiers.
(F° 37 v°.) Assaut d'une ville.
(F° 38 v°.) Combat naval.
(F° 49 v°.) Adieux au Roi partant pour la guerre.
(F° 56 r°.) Le Roi sur son trône.
(F° 56 v°.) Le Roi devant les Messagers.
(F° 60 v°.) Combat dans une ville. Grande planche avec bordures de Le Rouge.
(F° 66 r°.) Le Roi combattant.
(F° 67 v°.) Conseil de guerre.
(F° 69 v°.) Troupe se rendant prisonnière.
(F° 77 r°.) Combat de Cavaliers et Fantassins.
(F° 78 r°.) Le Roi poursuivi.
(F° 79 r°.) Le Roi et les Cardinaux à genoux.
(F° 85 v°.) Sacre du Roi. Grande planche, mêmes bordures.
(F° 85 r°.) Procession religieuse.
(F° 87 r°.) Siège d'une ville avec un canon sur affût.
(F° 88 r°.) Le Roi avec deux Personnages.
(F° 88 v°.) Mort du roi Dagobert.
(F° 89 v° et 90 r°.) Massacres par ordre du Roi.
(F° 94 v°.) Charles Martel, grande planche.
(F° 105 v°.) Chevalier tuant l'Homme sauvage.

(F° 108 v°.) Serment au Roi sur l'Evangile.
(F° 132 r°.) Message au Roi.
(F° 147 v°.) Décapitation d'un Prisonnier.
(F° 149 v°.) Démantèlement d'une Forteresse.
(F° 253 r°.) Combat avec artillerie.
(F° 273 v°.) Cy finist le premier volume des Croniques de France imprime a Paris le dixiesme jour de septembre lan mil iiii cens quatre vings et treze par Anthoine Verard libraire..... Au-dessus, marque de Vérard.

T. II. 9 ff. non chiff. pour le titre et la table et 270 ff. chiff. Au dernier folio recto, la souscription... Imprime a paris p̄ Jehan Mau || rand, demourant en la rue sainct vic || tor poʳ Anthoine Verard libraire De || mourāt a parꝫ a limage saīt Jehan || levā-geliste sur le pont nrᵉ dame ou || au palais au p̄mier pilier devant la || chapelle ou on chante la messe De || messieurs les présidens. Lan de gra || ce M. cccc. iiii. xx. ꝝ xiii Le ɪxᵉ iour || De iuillet. || Au-dessous la marque de Vérard (1).

T. III. 8 ff. non chiff. pour le titre et la table et 257 ff. chiff. A la fin : Cy finist le tiers volume des grans croniques de France contenant Charles V, VI et VII. Imprime a Paris pour Anthoine Verard libraire..... le dernier iour daoust lan mil. cccc. quatre vingtz et XIII.

30. — CALENDRIER DES BERGERS ET DES BERGÈRES. *Paris, pour Guyot Marchant.* Les six éditions suivantes relevées de 1493 à 1500 contiennent des planches qui nous ont paru, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dessinées par Pierre Le Rouge et exécutées par Guillaume et Nicolas.

I. Calendrier et Compost des Bergers. *Paris, Guyot Marchant.* 18 avril 1493.

1 ex. papier. N° 466, catalogue de la bibl. Firmin-Didot. — 1 ex. Bibl. Nationale (vélins 518), exposé dans les vitrines sous le n° 265 ; magnifiquement miniaturé et portant à la fin la marque de Vérard qui couvre entièrement le colophon.

Entre les fᵒˢ C 8 et H est intercalée une page double pliée en deux sur laquelle est la planche de la Tour de Sapience. Le verso de ce fᵒ est cependant occupé par une page imprimée.

In-fᵒ goth. de 90 ff. lettres noires. Sign. A - N, A, B, F, G, H, par 8 ; C, D, E, I, K, L, M, N par 6. Les figures sur bois nous paraissent avoir été dessinées, pour la plupart, par Pierre Le Rouge et leur exécution

(1) Cpr. *fac-simile* (pl. IX) *Monuments typographiques* de M. Thierry-Poux. Paris, 1890.

fut sans doute confiée à Guillaume et à Nicolas Le Rouge, si cette édition est réellement la première. Ces gravures sont pour la plupart des répétitions de celles exécutées par Pierre Le Rouge pour Vérard, mais de dimensions plus modestes quoique aussi bien dessinées. Nous en donnons une partie ici afin qu'on puisse les comparer à celles exécutées pour Vérard. Comme elles figurent également dans les éditions troyennes du Calendrier, on en retrouvera une partie lorsque nous nous occuperons de ces éditions.

(F° 1.) Grand I imité de la calligraphie. H., 0,189. Titre : (I) cy est le compost et kalẽndrier || des Bergiers Nouvellement refait et autrement compose que nestoit par avant ou quel sont adioustez plusieurs nouvelletes cõme ceulx qui le verront pourrõt cõgnoistre. Et enseigne des iours || heures || et minutes des lunes nouvelles || et des eclipses de souleil et de lune || la piẽce salutoire des Bergiers que chascun doit savoir. Leur compost et || kalendrier sur la main en françoys et latin : tel quilz parlẽt || entre eulx : Larbre des vices. Larbre des vertus et la tour || de sapiẽce figuree ; ensemble la phisique et regime de sante || diceulx Bergiers, quest nothomye || flebotomye || Leur || astrologie des signes estoilles et planetes ; et phizonomye. || Et plusieurs choses exquises et difficiles a congnoistre. || Lequel compost et kalendrier touchãt les lunes et eclipses est approprie comme doit estre le climatz de france au || jugement et congnoissance des Bergiers. || Au-dessus du titre sont les armes du roi de France (1).

(F° 1 v°, blanc ; f° 2 r° et v°.) (A 2) Prologue de lacteur qui a mis le cõpost et kalẽdrier des bergiers en forme de livre comme il est. — Grande gravure sur bois représentant l'auteur offrant son livre à son protecteur.

(1) Ce titre semble indiquer qu'il y a eu une édition antérieure à celle-ci, mais jusqu'ici personne ne l'a rencontrée. Hain indique bien une édition du 18 avril 1488, mais comme le fait observer judicieusement Brunet, le savant bibliographe a dû se tromper et prendre un X pour un V au colophon de l'édition de 1493, qui porte également la date du 18 avril. Cependant, nous ne devons pas désespérer de trouver une édition plus ancienne ; l'esprit de Pierre Le Rouge est trop visible dans ces jolis bois pour qu'il ne les ait pas tout au moins créés, dessinés comme il l'a fait pour les planches de l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, dont on retrouve, du reste, une nouvelle série dans le *Calendrier des Bergers*. Vérard ne permettait pas, en effet, à son imprimeur d'employer pour d'autres libraires les gravures exécutées pour ses éditions. Guillaume Le Rouge, mis en possession du matériel de son père, réservera également pour les livres imprimés pour Vérard les planches ayant déjà servi aux éditions antérieures, ainsi que nous le verrons plus loin.



(F° 3 r°.) (A 3) Gravure représentant quatre bergers assis écoutant un cinquième berger debout et discourant. Au-dessous on



FRONTISPICE DU CALENDRIER DES BERGERS
Paris, pour G. Marchant. — Troyes, N. Le Rouge.

lit : ℂ Cy parle le bergier et fait ung prologue cōtenant la diuision de son compost et kalendrier...

(F° 8 r°.) Gravure à deux personnages.

(F^{os} 9 (Bi) à 16.) Occupés par le calendrier, avec 12 gravures représentant les travaux de chaque mois, les signes du zodiaque et les tables pour trouver le nombre d'or et les signes du zodiaque.

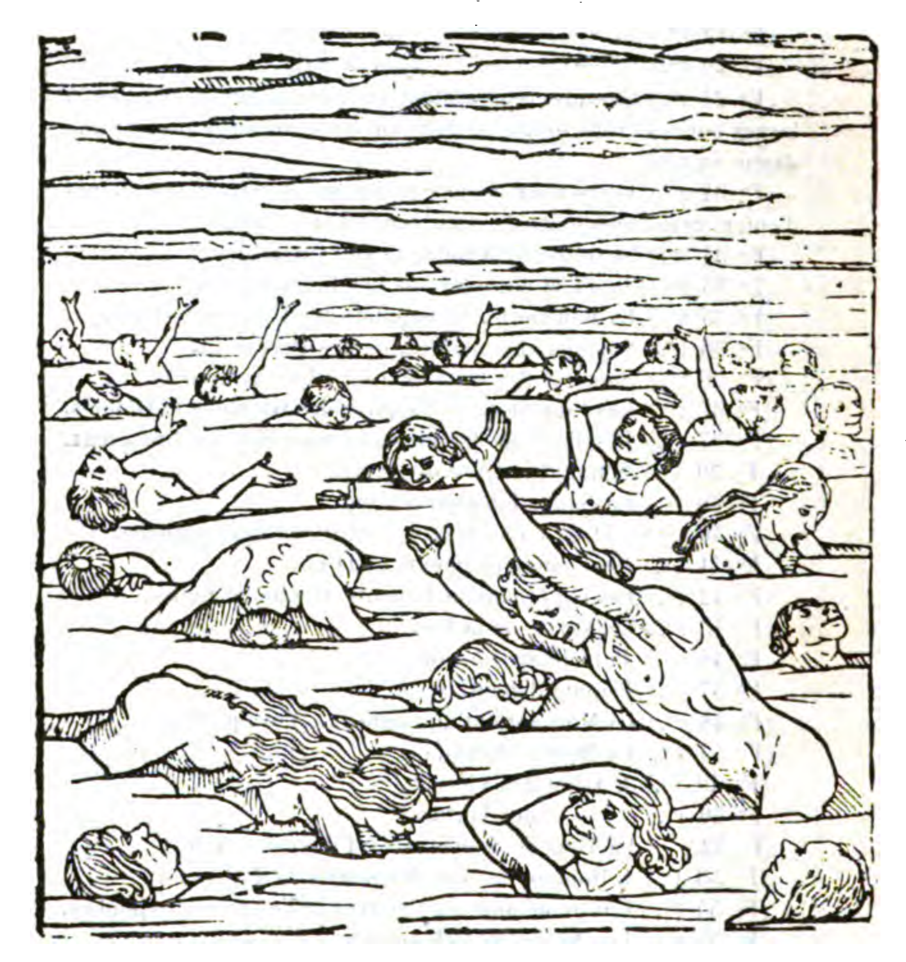
(F° 18 r°.) Eclipses depuis l'an M.CCCC.iiii.XXvi jusqu'en 1500.
(F° 18 v°.) — — 1502 à 1516.
(F° 19 r°.) — — 1518 à 1536.
(F° 19 v°.) — — 1537 à 1540.
(F° 20 r°.) — — 1541 à 1549.

(F° 21 r°.) Gravure représentant un personnage à chapeau à larges bords et robe longue conversant avec un autre portant une dague au côté.

(F° 34 r°.) Jésus chez Simon et Lazare décrivant les peines d'enfer, grand bois imité de celui figuré à la p. 160.

(F° 34 v°.) Supplice de la roue. — Les Orgueilleux.
(F° 35 r°.) Supplice des eaux. — Les Envieux.
(F° 35 v°.) La Bouchèrie. — Supplice des Ireux et Ireuses.
(F° 36 r°.) Supplice des reptiles. — Les Paresseux.
(F° 36 v°.) Supplice des chaudières. — Les Avaricieux.
(F° 37 r°.) Les Crapauds. — Supplice des Gloutons et Gloutes.
(F° 37 v°.) Les Puits de flammes. — Supplice des Luxurieux.
(F° 39 v°.) Sensuyt le livre de Jesus.
(F° 40 r°.) La Salutation évangélique.
(F° 40 v° et 41 r°.) Les Apôtres, six sur chaque planche.
(F° 41 v°.) Les Commandements de la Loi.
(F° 42 r°.) Les cinq Commandements de saincte Eglise.
(F° 43 r°.) Le Navire de la Foi.
(F° 46 v°.) Personnage debout.
(F° 47 r°.) Femme debont.
(F° 48 r°.) La Mort sortant du tombeau. (Voy. p. 173.)
(F° 49 r°.) La Mort à cheval.
(F° 49 v°.) L'Arbre des Vices.
(F° 50 r°.) — des Vertus.
(F° 52.) La Tour de Sapiēce. (Ce folio est double.)
(F° 53 r°.) L'Homme entouré des signes du Zodiaque.
(F° 54 r°.) L'Homme anatomique avec le Fou entre les jambes.
(F° 55 v°.) Les Veines de l'Homme.
(F° 59 v°.) Berger examinant les astres. (Reproduit p. 143.)
(F° 60 v°.) Les IX Ciels.
(F° 62 r°.) Le Zodiaque.
(F^{os} 68 v° et 69 r°.) Les Signes de la semaine.
(F° 69 v°.) Deux Personnages, gravure répétée plus haut.
(F° 70 r°.) Saturne.
(F° 70 v°.) Jupiter.

(F^os 71 r° et v°.) Mars, le Soleil.
(F° 72 r°.) Vénus.
(F° 72 v°.) Mercure.
(F° 73 r°.) La Lune.
(F° 73 v°.) Deux Personnages discutant (à large chapeau).



SUPPLICE DES ENVIEUX

(CALENDRIER DES BERGERS). — Paris, pour Gui Marchant, 1493-1500.

(F° 74 v°.) Les quatre Tempéraments.
(F° 77 v°.) Le Berger au fil à plomb. (Reproduit p. 142.)
(F° 78 r°.) — — dans une position différente.

(F° 78 v°.) Les Signes du Ciel, 2 bois.
(F° 79 r°.) — —
(F°s 80 r° et v°.) Deux Personnages déjà figurés plus haut.
(F° 81 v°, 82 r°.) Un Personnage — —
(F° 82 v°.) —
(F° 83 r° et v°.) —
(F° 84 r°.) Deux personnages.
(F° 85 v°.) La Mort portant un cercueil.
(F° 87 v°.) Le More.
(F° 89 r°.) Le Lymasson. Au-dessous on lit : Finit le compost et kalendrier des bergiers. Imprime a Paris par Guiot marchant demourant au champ gaillart derriere le college de navarre Lan M.cccc.iiiixx et xiii. Le xviii iour Davril.
(F° 89 v°.) Blanc.

Comme nous l'avons dit, la Bibliothèque Nationale possède de cette édition un exemplaire sur vélin, très richement miniaturé. Au premier abord, il paraît appartenir à une édition spéciale; mais, comme l'a fait observer M. Sommer, il appartient bien à l'édition du 18 avril 1493. Ce qui a pu tromper, c'est que l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale débute par la feuille b de l'édition du 18 juillet 1493 contenant le Calendrier. La feuille A, qui contient le titre, ne vient qu'après et ce titre lui-même a été modifié sur l'ordre de Vérard ; pour faire disparaître la marque de Guy Marchant, l'artiste a peint les armes royales sur la marque imprimée. En même temps, on a rajeuni le commencement du titre. Au lieu des mots : Icy est le compost et kalẽdrier des bergiers nouvellement refait et autrement compose que nestoit par avant..... on a peint en grosses lettres à l'encre rouge ce nouveau titre : Le kalẽdrier des bergiers nouvellemẽt fait. Et à la fin, une supercherie dont Vérard était coutumier, a fait disparaître le colophon qui désignait l'ouvrage comme sorti de l'atelier de Guy Marchant et l'a remplacé par la belle marque miniaturée de Vérard.

Comme nous l'avons dit, le *Calendrier des Bergers* est un livre fort curieux, non seulement pour les figures qu'il contient, mais encore au point de vue de la littérature populaire. Parmi les nombreuses pièces de poésie qu'on y trouve, rappelons en passant : les *Ditz des douze Mois de l'an*, les *Branches des sept Péchés mortels*, les *Propriétés des sept Plantes*, les *Ditz des Oiseaulx*, l'*Oraison de Nostre Dame*, etc.....

II. CALENDRIER DES BERGERS. *Paris*, *Guyot Marchant*, 18 juillet 1493.

1 ex. (le seul connu) British Museum. N° 10,535 du catal. Grenville.

Il provient de la bibliothèque du duc de Roxburghe, dont les armes sont frappées sur les plats du volume. D'après M. Oscar Sommer, à part quelques différences typographiques, l'édition est exactement semblable à celle du 18 avril 1493, que nous décrivons plus haut.

In-f° de 90 ff., fig. sur bois. Sign. a - m par 8 et par 6. (a, b, f, g, h, m par 8; c, d, e, i, k, l par 6.) Entre le f° 98 et le f° h est un feuillet isolé marqué h, contenant au recto la gravure de la Tour de Sapience; au verso, l'impression recommence.



et asseurez de iamais ne le perdre. Ta voulente soit faicte en la terre comme au ciel:
si que nous haissons tout ce que tu hez. que nous aimons tout ce que tu aime. et que

JÉSUS ET LES APOTRES

Gravure réduite. Hauteur réelle, 0,108; L., 0,102.

(CALENDRIER DES BERGERS.) — Paris, pour G. Marchant.

(F° 1 r°.) Ce folio débute par un grand I orné. H., 0,189. Titre : (I) cy est le compost et kalendrier des bergiers nouvellement || reffait et autremēt compose que nestoit par avant au quel sont || adioustez plusieurs choses nouvelles comme ceux qui le verront pourront congnoistre, etc...

Le texte est exactement le même que dans l'édition du mois d'avril, sauf l'arrangement et la disposition des lignes.

(F° 2 aii r°.) Prologue de l'Acteur, avec la planche de l'auteur offrant son livre.

(F° 3 aiii r°.) Cy parle le bergier vng prologue... avec la planche des cinq bergers donnée plus haut p. 282.

(F° m 8 r°.) Colophon : ℭ Finit le compost et kalendrier des bergiers imprime a paris || par Guiot marchant demourant a la fleur de lis en la rue || Saint iaques. Lan de grace Mil cccc iiiixx et xiii : Le || xviii iour de iuillet.

Le verso du f° m 8 est occupé par la grande marque de Marchant telle qu'elle figure sur le titre de l'édition du mois d'avril. Nous l'avons donnée en *fac-simile* à la page 138.

III. Calendrier des Bergers. *Paris*, *Guyot Marchant*, 7 janvier 1496.

1 ex. Bibl. Mazarine. — 1 autre à la bibl. de Rouen. — 1 ex. Bibl. Nationale. (Réserve M V 33.)

In-f° goth. de 90 ff. non chiff. ; 39 lignes à la page pleine. Sign. a - n (a, b, f, g, h, n par 4 ; c, d, e, i, k, l, m par 3.), y compris le frontispice.

Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, on lit en note sur le titre : « Par Jean Tabourot, chanoine de Langres, oncle d'Etienne Tabourot, connu sous le nom de Sieur des Accords (1). »

Manquent à cet exemplaire 4 ff. l 2 ; m 3 ; m 4 ; n i. Le feuillet de la Tour de Sapience h s'y trouve.

(F° 1.) Grand I, comme aux précédentes éditions. Titre : (I) cy est le compost et kalēdrier des bergiers nouvellemēt et || au tremēt cōpose que nestoit || par avant. Duquel sont adjoutez plusieurs nouvelletes, || comme ceux qui le verront pourront cognoistre. Et ensei || gne les jours heures et minutes des lunes nouvelles.— La science salutaire des bergiers.— Larbre des vices. — Larbre des vertus. — Et se vendent les dis ka || lendriers en la rue saint iaques a lenseigne du leon dargēt || pres les maturins. — Verso blanc.

(F° 2.) L'auteur écrivant. La gravure sur bois du Calendrier de Troyes est exactement la même.

(F° 3.) Gravure du berger (Troyes). Au-dessous : Cy parle le bergier par ung prologue cōtenant la division de son compost et kalendrier.

(1) L'auteur de cette note s'est trompé et Jean Tabourot, né en 1519, ne peut être l'auteur du *Calendrier des Bergers*, dont la première édition remonte pour le moins à 1493. La vérité, c'est que le chanoine de Langres, oncle du poëte Etienne Tabourot, a composé un *Calendrier des Bergers* en dialogues imprimé à Langres chez Jean Despreys en 1582 (In-4° goth.) qui a eu plusieurs éditions. Jean Tabourot n'a donc fait que raviver la vogue du *Calendrier des Bergers* composé près de cent ans avant la nouvelle édition qu'il en donna.



(F° 8.) Deux personnages.

(F° 9.) Planche représentant les attributs du mois de Janvier. (Exactement semblable à celle de Troyes.)

(F°s 10 à 15.) Bois de bordures. (Ne figurant pas dans les éditions de Troyes.)

(F° 21.) Personnage à chapeau et robe longue conversant avec un autre armé d'une dague au côté. (Les mêmes à Troyes.)

(Même folio.) Autre petit bois à deux personnages.

(F°s 22 - 23.) Les branches des vices des éditions précédentes ne figurent pas ici.

(F° 34 r°.) Jésus chez Simon, grande gravure sur bois déjà citée et qu'on retrouve à Troyes, ainsi que les suivantes.

(F° 34 v°.) Supplice de la roue. (Autre que celui de Troyes.)

(F° 35 r°.) Le Fleuve gelé. Planche des éditions précédentes.

(F° 35 v°.) La Boucherie. d°

(F° 36 r°.) Les Serpents. d°

(F° 36 v°.) Les Chaudières. d°

(F° 37 r°.) Les Crapaulx. d°

(F° 37 v°.) Les Chaudières. d°

(F° 39 v°.) Sensuyt le livre de Jhesus. d°

(F° 40 r°.) La Salutation. d°

(F° 40 v°.) Les Apôtres. (La gravure de Troyes est une copie.)

(F° 41 r°.) Les six autres Apôtres. (Ne se trouve pas dans l'édition de Troyes 1528.)

(F° 41 v°.) Les Commandements de la Loy.

(F° 42 r°.) Les Commandements de sainte Eglise.

(F° 43 r°.) Le Navire.

(F° 46 v°.) Personnage debout.

(F° 47 r°.) Femme debout.

(F° 48 r°.) La Mort.

(F° 49 r°.) La Mort à cheval.

(F° 49 v°.) L'Arbre des Vices.

(F° 50 r°.) L'Arbre des Vertus.

(F° 52.) Feuillet double avec la pl. de la Tour de Sapience.

(F° 53 r°.) L'Homme entouré des signes du Zodiaque. Le bois de Troyes est moins fini ; c'est une mauvaise reproduction.

(F° 54 r°.) L'Homme anatomique. Gravure très curieuse. Celle de Troyes n'est pas la même ; elle a été copiée sur un bois de Simon Vostre.

(F° 55 v°.) Les Veines de l'Homme. Gravure plus fine que celle de Troyes.

(F° 59 v°.) Berger examinant les astres. Cette planche ne figure

pas dans le Calendrier de Troyes 1528. Elle est bien dans le style des Le Rouge.

(F° 60 v°.) Les IX Ciels.

(F° 62 r°.) Le Zodiaque.

(F° 68 v°.) Les Signes de la semaine.

(F° 69 r°.) — — Ce bois est inférieur et grossoyé. Il est bon dans l'édition de 1500.

(F° 69 v°.) Deux Personnages. (Bois déjà signalé.)



AVE MARIA

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour G. Marchant.

Gravure réduite. H. réelle, 0,110 ; L., 0.148.

(F° 70 r°.) Bois intéressant. (Saturne.)

(F° 70 v°.) — (Jupiter.)

(F° 71 r° et v°.) — (Mars. — Le Soleil.)

(F° 72 r°.) — (Vénus.)

(F° 72 v°.) — (Mercure.)

(F° 73 r° et v°.) — (La Lune. — Les deux Bergers.)

(F° 74 v°.) Le Colérique. — Le Sanguin. — Le Flumatique. — le Melēcolique.

(F° 77 r°.) Le Berger au fil à plomb.

(F° 78 r°.) Berger mesurant la distance des astres. Nous avons déjà signalé et reproduit ces deux planches.

(F° 78 v°.) Deux bois de signes.

(F° 79 r°.) Signes avec ailes.

(F° 80 r°.) Deux Personnages déjà notés.

(F° 80 v°.) — —

(F° 81 r°.) — —

(F° 81 v°.) — —

(F° 82 r° et 83 v°.) Le Personnage, reproduit à la page 10 de notre travail.

(F° 83 r°.) La Mort avec le cercueil.

(F° 85 v°.) Le More sur une cathédrale.

(F° 87 v°.) Finist le compost et kalēdrier des bergiers. Imprime a Paris par || Guiot Marchant demourāt au champ Gaillart derriere le college || de Navarre. Lan mil cccc.iiii xx et xvi le vii iour de janvier.

(F° 81 v°.) Personnage debout. (Bois répété.)

(F° 83 r°.) Le Jaloux.

(F° 83 v°.) Les deux Bergers. (Bois répété.)

En somme, ce sont les mêmes gravures que celles des éditions de Troyes, et il apparaît que Guillaume Le Rouge, revenu à Paris dès cette époque, a travaillé pour Guy Marchant en lui prêtant ses planches à nouveau.

IV. Le Compost et le Kalendrier des Bergers, etc. *Paris*, *Guy Marchant*, 16 septembre 1497

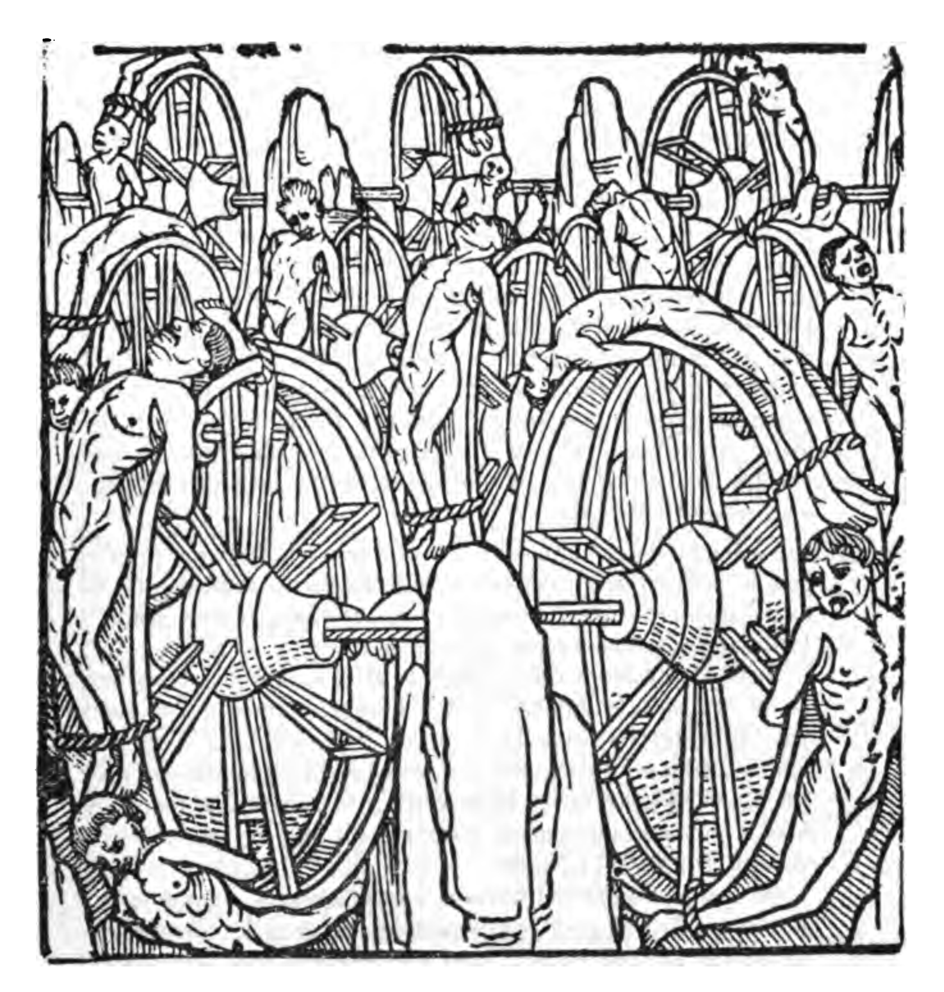
Hain.

1 ex. bibl. Firmin Didot. Exemplaire unique, cité par de Bure et provenant de la vente Michelin, n° 159. (Incomplet du cahier b et du feuillet dii, partie du Calendrier.)

In-f° goth. 84 ff. non chiff. avec 67 gravures sur bois.

(F° 1.) Titre : Icy est le compost et kalēdrier des bergiers nouvellement et autremēt compose que nestoit par avant : ouquel sōt plusieurs nouvelletes cōme ceulx qui le verront pourront cōgnoistre. Et enseigne les iours heures et minutes des nouvelles lunes : et des eclipses de souleil et de lune. La sciēce salutaire des bergiers que chascū doit savoir, et leur compost et kalendrier sur la main en françoys et latin tel quilz parlent entre eulx. Larbre des vices. Larbre des vertus et la tour de sapience figuree. ensemble la phisique et regime de sante diceulx bergiers. quest nothomye et flebothomye. Leur astrologie des signes estoilles et planetes : avec phizo-

nomye. Et autres choses exquises et difficiles a congnoistre. Leq̃l cõpost et kalendrier touchãt les lunes et eclipses est approprie cõme doit pour le climatz de France au jugemẽt et cõgnoissance des bergiers.



LE SUPPLICE DES ORGUEILLEUX

(Calendrier des Bergers). — Paris, pour Guy Marchant.

Au dernier folio : Finist le compost et kalendrier des bergiers. Imprime a Paris par maistre Guy Marchant : demourant au champ Gaillart : derriere le college de Navarre. Lan M.CCCC.iiii xx.xvii. Le xvi iour de septẽbre.

Cette édition contient 67 gravures sur bois signalées déjà dans les éditions précédentes de Guy Marchant.

V. Le Compost et Calendrier des Bergères. *Paris, Guy Marchant et Jehan Petit*, 18 août 1499.

1 ex. Bibl. Nationale. (Réserve V. I. 266.) Papier.

In-4° goth. de 68 ff. Sign. a - h par 4. Nombreuses pièces en vers.

(F° r°.) Titre : Cy est le Cōpost et Kalendrier des Bergeres contenant plusieurs matieres recreatives et de || notes nouvellement compose sans contredire a celluy des || bergiers mais suppleant les deffaules omises en icelluy || Recreatives materes y sont. la venue de deux bergeres || estranges a paris. Ung dialogue quelles ont fait. le kalen || drier par elles ordōne. leur astrologie. la division de lan par || quatre parties et icelles moralisees. questions que bergiers || ont fait aux bergeres et solucions par elles baillees. laterca || cion de deux bergiers science nouvelle. et autres plusieurs || avec materes cōtemplatives lesquelles y contient. Imprime || a Paris en lostel de beauregard en la rue Cloppin a lensei/ || gne du roy Prestre ihan. ou quel lieu sont a vendre. ou au Lyon dargent en la rue sainct Jaques. ||

Au-dessus de ce titre se trouve une grande planche représentant le prêtre Jean, accostée de deux bordures d'ornements (où l'on distingue les deux Colombes et le Dragon) et d'un grand J calligraphié occupant toute la partie gauche.

(F° 64 r°.) Gravure représentant la Mort à cheval. Au-dessous, on lit : Finist le kalendrier des bergeres. Imprime a Paris par || Guy Marchāt maistre es ars ou lieu susdit. Le xvii° iour daoust Mil.cccc iiii xx. xix. Au verso on lit en grosses lettres : LE KALENDRIER DES BERGERES. Au-dessous, gravure sur bois à mi-page représentant Jésus portant sa croix et l'auteur à genoux. H., 0,146 ; l., 0,091.

On retrouve dans cet ouvrage les planches déjà employées à Paris et à Troyes pour le Compost des Bergers, les mois (reproduits plus loin en partie), ainsi que le grand bois représentant l'acteur et toute la série des gravures de la Danse des Femmes, les quatre Musiciens en tête et la Reine morte à la fin. Quant aux quelques bois spéciaux au *Calendrier des Bergères*, ils sont évidemment de la même main qui a taillé les bois du *Calendrier des Bergers*. En voici la nomenclature.

(F° 4 r°.) Prologue des Bergères. Deux Bergères avec leurs moutons et leurs noms Bietrys, Sebille, écrits au-dessous. H., 0,100; l., 0,075.

(F° 7 r°.) Lun, lautre. Deux Bergers. En regard, les deux Bergères déjà mentionnées.

(F° 27 v°.) Autre prologue des Bergères, fait en ung petit dialogue. (Pièce de vers.) Gravure 3/4 de page représentant : au milieu, l'Astronomie tenant un globe et un cadran ; à gauche,



LE SUPPLICE DES IREUX ET DES IREUSES

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour Guy Marchant.

Urania, vierge de Grèce (debout et toute nue) ; à droite, Ptolemeus prince (assis et tenant un livre d'astronomie).

(F° 53 r°.) Le More sonnant de l'oliphant, avec ces mots : To, to, to, etc. Cette gravure n'est point la même que celle des autres calendriers.

(F° 53 v°.) Dans le haut : Les trois Morts et les trois Vifs, petite gravure. H., 0,050 ; l., 0,149.

(F° 56 v°.) Petit bois représentant une Femme debout, les bras croisés avec une pièce en bordure représentant la Cène.

Au calendrier on a ajouté de petites bordures mobiles représentant des saints, comme dans les livres d'Heures.

Il résulte du titre que Marchand et Petit s'étaient associés pour la publication de cette édition comme pour la suivante ; les bois étant les mêmes que ceux de Troyes, tout fait présumer que Guillaume et Nicolas Le Rouge furent les graveurs du *Calendrier des Bergères.*

VI. CALENDRIER ET COMPOST DES BERGERS. *Paris, Guy Marchant et Jehan Petit*, 10 septembre 1500.

1 ex. Bibl. du Mans. — 1 ex. British Museum (532, g. 1). — 1 ex. Bodleian Library, Oxford (Douce 161).

In-f° gothique, fig. sur bois, sans chiffres ni réclames (de 90 f° ?), de 39 lignes à la page pleine. Sign. a - n. Les cahiers a, b, f, g, h, n par 8 ff. ; c, d, e, i, k, l, m par 6. Le cahier h. est suivi (ex. Yéméniz) ou précédé (ex. bibl. du Mans) d'un feuillet indépendant représentant la Tour de Sapience.

N° 961 cat. Yéméniz, 1867, vendu 1,850 fr. Riche reliure de Niédrée, mar. vert, filets composés, doublé de mar. 2 à compartim. tr. dor.

Magnifique exempl. dit le catalogue. Haut., 270mm. « Ce livre, fort curieux pour le texte, parsemé de pièces de vers, contient de nombreuses gravures sur bois. *Dans les planches capitales on reconnaît la main de ce grand artiste anonyme qui travaillait pour Guy Marchant ;* d'autres accusent une main moins habile. et un talent inférieur. Les planches, représentant les peines de l'Enfer, sont les mêmes qui ont figuré dans la *Danse macabre* du même éditeur. »

(F° 1.) Le titre, entouré d'ornements et commençant par le grand I orné, est surmonté de la marque de Guy Marchant.

On lit à la fin : Finist le Compost et Kalendrier des Bergiers. Imprime a Paris par maistre Guy Marchant demourãt en beauregard derriere le college de Navarre. Lan Mil vc le x iour de septembre.

La bibliothèque du Mans possède, sous le n° 3,507 (Sc. et Arts.) (943 *bis)*. 1 exemplaire du *Calendrier des Bergers* (1/2 rel. mod.) qui paraît appartenir à une édition de 1500 ou un peu antérieure à cette date. Mais on ne peut l'affirmer d'une manière certaine, car le cahier n, et par conséquent le dernier feuillet, manque entièrement à cet exemplaire. Sur le premier feuillet, on distingue aussi la marque de Jehan Petit, au lieu de celle de Guy Marchant. Cependant, nous devons dire qu'au f° 5 r° on lit : Lan mil cinq

cens est lan que ce present kalẽdrier a este faict en impression et corrige.

Cet exemplaire ayant été mis à notre disposition, nous allons le



SUPPLICE DES PARESSEUX

(CALENDRIER DES BERGERS.) Paris, pour Guy Marchant.

décrire et le comparer avec celui de la Bibl. Nationale, édition de 1496, décrit plus haut, et dont il diffère très peu.

(F° 1 r°.) Marque de Jehan Petit, libraire à Paris, accostée de deux bois (oiseaux et grotesques). Dans le haut, petite gravure représentant un saint tenant une palme.

Au-dessous, grand J de calligraphe avec le titre suivant :

Icy est le compost et kalēdrier || des bergiers nouvellement el autremēt cōpose que nestoit || par avant. Auquel sont adjoustez plusieurs nouvelletes/ || comme ceulx qui le verront pourront congnoistre. Et ensei || gne les iours heures et minutes des lunes nouvelles et des || eclipses de souleil et de lune. La science salutaire des bergiers || que chascun doit savoir : et que plus est leur compost et kalen || drier sur la main en francoys et latin tel quilz parlent entre || eulx. Larbre des vices. Larbre des vertus : et la tour de sa || piēce figuree. ensemble la phisique et regime de sante diceulx || bergiers. quest nothomye et fleubothomye. Leurs astrologie || des signes || estoilles || et planetes. et phizonomye Et plu/ || sieurs choses exquise et difficiles a congnoistre. Lequel com || post et kalendrier touchant les lunes et eclipses est approprie || comme doit estre pour le climat de France au jugemēt et con || gnoissance des bergiers.

Le verso du f° 1 est blanc comme à l'édition de 1496.

(F° 2.) Bois représentant l'auteur écrivant. C'est celui de l'édit. de 1496 qu'on retrouve à Troyes. Au-dessus on lit : Prologue de lacteur qui par escript a mis ce compost et kalendrier des bergiers et en forme tel quil est. — Au-dessous, grand V orné sur fond criblé (saint Sébastien). Bordure de grotesques, plantes et personnages de la Passion.

(F° 3.) Cy parle le bergier par ung prologue contenant la division de son compost et kalendrier.

Gravure comme au précédent Calendrier.

(F° 4 v°.) Comme on doit entendre le compost et kalendrier des bergiers. (Pas de gravure.)

(F° 6 v°.) Sensuivent les ditz des XII moys de lan comme chascun moys se loue daucune belle propriété qu'il a. (Quatrain.) (Pas de gravure.)

(F° 8 r°.) Le Berger et son fils, gravure comme aux précédents.
(F° 8 v°.) *Janvier*, — —
(F° 10 à 15.) Bois de bordures, — —
(F° 18, 19 et 20) Les phases de la Lune.

(F° 21.) Les deux mêmes bois qu'en 1496 ; le premier de ces bois est reproduit au f° 81 v°, avant les *dits des oiseaux*.

Voir la même gravure au f° 80 r°. Les autres planches des mois ne figurent point dans cette édition ; on les retrouve, cependant, dans les éditions de Troyes. Elles sont remplacées par de curieux petits bois placés en bordures.

(F° 34 r°.) Jésus chez Simon ; Lazare racontant les peines d'en-

fer. Même bois qu'en 1496. Au-dessous on lit : Ensuivent les peines denfer cōminatoires des peches et pour pugnir les pecheurs.

(F° 34 v°.) Supplice de la roue. H., 0,114 ; l., 0,110.



SUPPLICE DES GLOUTONS ET GLOUTONNES

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour Guy Marchant.

(F° 35 r°.) Le Fleuve gelé. H., 0,113 ; l., 0,110.
(F° 35 v°.) La Boucherie. H., 0,111 ; l., 0,104.
(F° 36 r°.) Les Serpents. H., 108 ; l., 0,111.
(F° 36 v°.) Les Chaudières. H., 0,111 ; l., 0,108.
(F° 37 r°.) Le Repas de Crapauds. H., 0111 ; l., 0,108.
(F° 37 v°.) Les Puits enflammés. — —

(F° 39 v°.) Sensuyt le livre de Jhesus. H., 0,108 ; l., 0,162.

(F° 40 r°.) La salutation que fait Gabriel a Nostre Dame est a listoire devant et deux autres parties de lave maria sont en listoire cy dessus.

(F° 40 v° et 41 r°.) Les Apôtres. H., 0,077 ; l., 0,157.

(F° 41 v°.) Les Commandements de la Loy. H., 0,110 ; l., 0,154.

(F° 42 r°.) — de la Ste Eglise. — —

(F° 43 r°.) Le Navire. Au-dessous, on lit : Homme mortel vivant au monde bien est compare au navire sur mer ou riviere perilleuse portant riches marchandises lequel se peult venir au port que le marchant desire icelluy seres eureux et riche..... H., 0,157 ; l., 0,104.

(F° 46 v°.) Chanson du bergier qui nestoit point maistre a qui sa congnoissance ne prouffitoit rien. (34 vers.) Personnage debout. Gravure reproduite également au f° 82 v°. H., 0, 092 ; l., 0,045.

(F° 47 r°.) Sensuit autre chanson dune bergiere qui bien se congnoissoit et a laquelle sa congnoissance prouffitoit. (170 vers.) Gravure représentant la bergère. H., 0,157 ; l., 0,110.

(F° 48 r°.) La Mort dans un cimetière. Grande gravure.

(F° 48 v°.) Sensuyvent les dix commandemens du dyable oppositez a ceulx nostre Seigneur :

Toy qui les miens cōmādemēs :
Veulx du cueur garder et savoir,
Auras denfer les grans tourmēs,
A iamais sans remede avoir
— Ton Dieu point ne redoubteras
Ni ne cōgnoistras sa bonte.
Mais savoir mōdains aprādras ;
Et a faire ta volōte

— Pour decevoir hōmes et femmes :
Souvēt tu te parjureras ;
Et pour plus fort dāner ton ame,
Dieu et ses saintz blasphemeras.

— Les festes tu tenyvreras,
Et perdras ton tēps follemēt.
Et les autres provoqueras
A vivre vicieusement.

— Pere et mere peu priseras ;
Et feras courroucer souvēt

Et ja nulz biẽs ne leur feras,
Mais leur procureras tormẽt.

— Haine et rigueur porteras
Cõtre ton proesme lõguemẽt ;
Et a nul ne pardoñeras,
Mais desireras vẽgemẽt.

— Grãt luxurieux tu seras,
De fait et par atouchemẽt.
Ton mariage faulseras,
Nonobstant que Dieu le deffent.

— Le bien dautruy tu retiendras,
Par tricherie et par fallace.
Et jamais ne leur rendras,
Pour courtoisie quil te face.

— Contre ton proesme faulx tesmoignage
En jugement allegueras,
Diffame et autre dõmage,
Par ta langue tu leur feras.

— Fẽmes souvẽt frequenteras
Pour leur donner consentement.
A les veoir grant plaisir prendras,
En les desirant folement.

— Tout ton engin appliqueras :
Pour avoir lautruy faulsement,
Ou au moins le convoiteras,
Se faire ne peulx autrement.

— Qui mes commandements fera
Je le paierai certainement,
Car en enfer dãne sera
Sãs avoir nul allegemẽt.

— Et quãt viẽdra le jugemẽt
Il mauldira le jour et leure
Quil fut ne : pour si grand tourment
Soustenir ; et en telle ordure (1).

(1) A Troyes on a mis *ardeurre*.

(F° 49 r°.) La Mort à cheval, suivie de la figure hideuse personnifiant l'Enfer engloutissant les pécheurs. Au-dessous, on lit l'explication suivante de cette planche reproduite p. 179 :

En lapocalipse est escript que sainct iehan vit ung cheval de couleur palle sur leq̄l seoit qui avoit nom la mort. et enfer



SUPPLICE DES AVARICIEUX

(CALENDRIER DES BERGERS.) — Paris, pour Guy Marchant.

suivoit ce cheval qui nous signifie le pecheur a couleur palle pour sa maladie de peche. et porte la mort. car peche est la mort de lame. et enfer lensuit. car en quelque lieu que le

pecheur aille enfer est pres sil mouroit sans penitence pour lengloutir et devorer. — Vient ensuite la pièce suivante :

Sur ce cheval hideux et palle
La mort suis : fierement assise.
Il nest beaulte que je ne haale
Soit vermeille ou blanche ou bise
Mon cheval court comme la bise
Et en courant mort rue et frappe
Mais ie tue tout : cest ma guise
Tout hõme trebuche en ma trappe

Je passe par mons et par vaulx
Sans tenir ne voye ne sente
Je prens par villes et chasteaulx
Mon tribut/ mon cens/ ma rente
Sans donner ne delay ne attente
Ne jour/ ne heure/ ne demie
Devant moy fault quon se presente
A tous vivans je tolz la vie.

Enfer scet bien quelle tuerie
De gens je faiz : car pas a pas
Me suyt : et de ma boucherie
Aval lan fait maintz gros repas
Quant ie besongne il ne dort pas
Par moy attend que proye aura
Daucun qui ne sen doute pas
Sen garde qui garder vouldra.

Encor me suyt raison pour quoy
De ceulx que je tue de mon dart
Et sont sans nombre : croyez moy
Car il en a la plus grant part
Paradis nen a mie le quart
Ne la disme ; on luy feroit tort
Grant : sil navoit tout au plus tart
Lomme pecheur quant il est mort.

(F° 49 v°.) L'Arbre des Vices. Grand bois à pleine page. H., 0,218 ; l., 0,068.

(F° 50 r°.) L'Arbre des Vertus. D°.

(F° 50 v°, 51 r° et v°.) Explication des Vertus. D°.

(F° 52.) Feuillet supplémentaire imprimé seulement au recto et représentant la *Tour de Sapience*, comme dans les précédentes éditions.

(F° 53 r°.) L'Homme entouré des signes du Zodiaque. Gravure sur bois accompagnée des explications. H., 0,165 ; l., 0,05.

(F° 54 r°.) L'Homme anatomique. Gravure sur bois tenant toute la page. Comme nous l'avons dit pour l'édition de 1496, celle de Troyes est différente. Suivent les noms des os du corps humain. H., 0,220 ; l., 0,158.

(F° 55 v°.) Grande gravure pour l'explication des veines de l'homme.

(F° 56 v°.) Signes par lesquels bergiers connoissent lomme esstre sain et bien disposé en son corps.

(F° 57 v°.) Une division du temps et regime duquel bergiers usent selon que la saison et temps requierent.

(F° 59 r°.) Finit le phisique et regime de sante des bergiers. Sensuit leur astrologie.

(F° 59 v°.) Berger examinant les astres. H., 0,120 ; l., 0,091.

(F° 50 v°.) Les IX Ciels. Diamètre, 0,146.

(F° 62 r°.) Le Zodiaque. H., 0,146 ; l., 0,091.

(F° 68 v° et 69 r°.) Les Signes de la semaine. H., 0,106; l., 0,115.

(F° 69 v°.) Le Berger et son Fils. Gravure placée en tête d'une grande pièce de vers donnant les vertus et attributs de chaque planète. Cette pièce commence ainsi :

Mon fils te donne à entẽdre
Ce que je scay et puis cõprendre
Du Ciel et estoilles que y sont
Ou je pense bien au parfont.....

(F° 70 r°.) Saturne et ses attributs. H., 0,075 ; l., 0,102.
(F° 70 v°.) Jupiter — — —
(F° 71 r°.) Mars — — —
(F° 71 v°.) Le Soleil — — —
(F° 72 r°.) Vénus — — —
(F° 72 v°.) Mercure — — —
(F° 73 r°.) La Lune — — —

(F° 73 v°.) Deux Personnages conversant. (Voir aussi f° 84.) H., 0,093 ; l., 0,045.

Cy dessous est note lan que ce present compost et kalẽdrier a este fait en impression et corrige. Duquel an le premier iour de ianvier le souleil estoit ou signe de Capricorne xxvi degres et une minute.....

Cy est la fin de lastrologie des bergiers la congnoissance quilz ont des estoilles, planetes et mouvemens des cieulx. Et apres ensuyt leur phizonomye.

(F° 74 v°.) Planche représentant les quatre Tempéraments et leurs attributs. H., 0,100 ; l., 0,124.

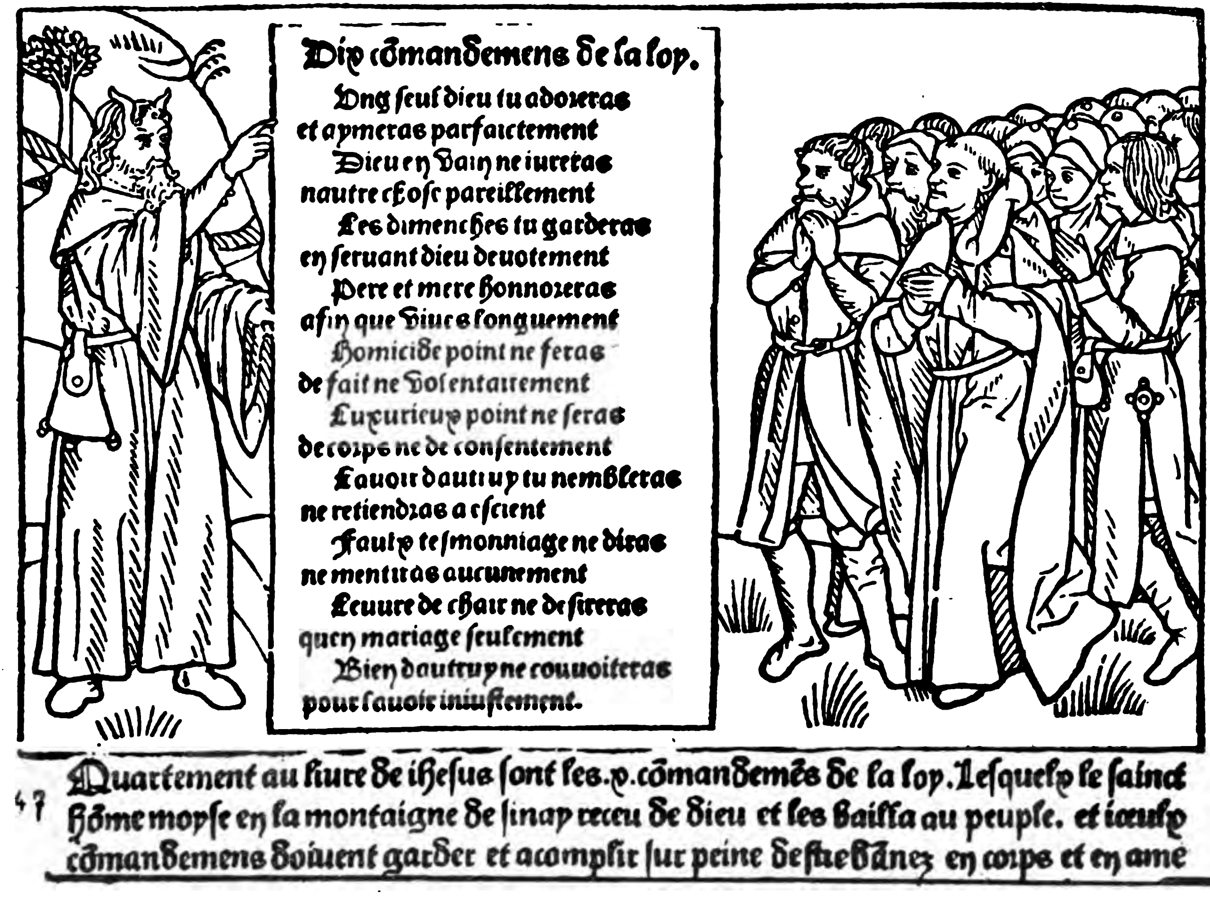
(F° 77 r°.) L'Homme au fil à plomb : Bergiers practiquent leur cadrant de nuit cy apres figure en sa maniere comme on me voit faire. H., 0,153 ; l., 0,053. Reproduit d'après les précédentes éditions.

(F° 77 v°.) Grand cadran : Par cette figure bergiers congnoissent de nuit aux champs en tout temps quelle heure il est soit devant minuit ou apres. H., 0,150 ; l., 0,070.

(F° 78 r°.) Autre figure du Berger avec la corde tendue et le fil à plomb. H., 0,061 ; l., 0,143.

(F° 78 v°.) Deux bois gravés représentant les phénomènes merveilleux observés au ciel par les bergers : Le dragon volant, Lhieures de feu jaillissantes, le chemin saint Jaques, Lance de feu ardent, Chandelles ardantes, Chandelle ardent.

(F° 79 r°.) Colonne ardant, Estoille volant, Comete coues, Estoilles erratiques. H., 0,061 ; l., 0,143.



LES COMMANDEMENTS DE LA LOY

(Calendrier des Bergers.) — Paris, pour Guy Marchant.

(F° 79 v°.) Epitaphe en vers latins de la pierre tombée du ciel en 1487, le 7 novembre : au comte de Ferrare, de la duche dAutriche, pres une ville nõmee Eusisheim. — Cette pierre pesait 250 livres.

(F° 80 r°.) Le Berger et son Fils. Reproduction du bois déjà noté plus haut. (Voir f° 69.)

C'est ici que se trouve la division de la vie en douze périodes correspondant aux douze mois de l'année, pièce de vers dont voici le prologue, et qu'on verra reproduite bien souvent dans les livres d'Heures du XVIe siècle :

Il est vray quen douze saisons
Se change douze fois ly home
Ainsi que les douze moys
Se changent en lan douze foys
Et chascun par court de nature
Tous ensuyt la creature
Si change de six ans en six ans
Par douze foys ces douze temps
Se sont soixante douze en ñobre
A donc va gesir en lombre
De viellesse ou il fault venir.
Ou il le fault ieune mourir.

(F° 80 v°.) Berger conversant avec un autre personnage armé d'une dague. H., 0,091 ; l., 0,045.

(F° 81 r°.) Autre bois à deux Personnages armés d'une dague conversant comme les précédents.

Cy apres sont les ditz des oyseaulx comme pasteurs gardãs leurs brebis les oyẽt chanter et parler.

(F° 81 v°.) Deux personnages conversant, l'un à longue robe et grand chapeau, l'autre en toque et armé de la dague.

Au-dessous, commence la longue pièce de vers intitulée : *Les dits des Oyseaulx*. Elle est précédée de l'avertissement suivant :

Plusieurs sont qui ont veu les dis des oiseaulx. mais non pas en la forme cõe ceulx qui sensuivẽt car aucuns bergiers sont plus saiges lun q̃ lautre ainsi cõe des autres gens. Si cõgnoist on que le bergier qui a fait les ditz qui ensuivẽt avoit plus cõgneu doiseaux que tous autres bergiers.

Effectivement, on ne compte pas moins de quatre-vingt-un quatrains dans l'exemplaire que nous décrivons, et il en manque sans doute encore un certain nombre.

(F° 82 r° et 83 v°.) Le Personnage (de maître Aliboron) parlant seul. (Reproduit p. 46.)

(F° 82 v°.) Personnage avec grand manteau, chapeau à longue barbe. (Voir aussi f° 46 v°.)

(F° 83 r° et 84 r°.) Berger réfléchissant et se grattant la tête. (Reproduit p. 10.)

(F° 84 v°.) Deux personnages avec longue robe, chapeau, barbe et grands cheveux, conversant. (Reproduit p. 43.)

Ici finit l'exemplaire de la bibliothèque du Mans, que nous avons pu examiner avec soin ; il doit lui manquer 6 feuillets, si l'on s'en rapporte à l'édition de 1496 de Guyot Marchant, qui a 90 feuillets.

A partir de l'an 1500, on ne trouve plus de nouvelle édition du Calendrier sortie des presses de Guy Marchant, et le monopole de cette publication, qu'il paraissait avoir, disparaît. A Paris, à Genève, à Lyon et à Troyes apparaissent de nombreuses éditions dont les gravures sont, toutefois, bien inférieures aux premières, qui sont transportées à Troyes, et sur lesquelles nous reviendrons à l'article de Nicolas Le Rouge.

A titre de curiosité, nous donnons ici la liste de celles qui sont parvenues à notre connaissance :

A Paris, en 1516, chez Jehan Trepperel et Jehan Jehannot.
— en 1523, chez Philippe Le Noir, le dernier iour de iuillet.
— en 1569, chez la veuve Jean Bonfon.
— en 1580, chez Nicolas Bonfon.
— en 1589, —

A Genève, en 1497, chez Jean Bellot.
— en 1500, —

Ces deux éditions ont été copiées sur celles de Guy Marchant, mais les bois en sont grossiers et mal dessinés.

A Rouen, on peut signaler une première édition, sans date, mais après 1500, chez Raulin Gauthier.

A Lyon, de nombreuses éditions, qui se vendaient sans doute aux grandes foires, sont à signaler, quoiqu'elles soient bien inférieures aux éditions parisiennes :

1° 1502, chez Jacques Huguetan, à Lyon en la rue Merchiere et a Paris en la rue Saint Jaques a lenseigne nostre dame devant sainct Benoist a la boutique dudit huguetan.

2° Autre édition, Lyon, 1510, 8 avril, sans nom d'imprimeur.

3° — — Claude Nourry, 1513.

4° — — — 1524.

5° — — Jehan Cantarel, en la mayson de feu Barnabe Chaussard, pres nostre dame de Consort en lan 1551 le xxvij iour du moys Daoust.

6° Autre édition, Lyon, par Jehan Cauteret en la maison de feu Barnabé Chaussard en lan 1551.

7° Autre édition, Lyon, chez Louys Odin, en rue Turpin, au Quarre verd a la Licorne gerbee (1633).



LE CALVAIRE

(Mer des Histoires.) — Paris, Pierre Le Rouge, 1488.

(*A continuer.*)

FOUILLES A VÉZELAY

Par M. Adolphe GUILLON.

La ville de Vézelay, si riche en souvenirs historiques, vient de faire exécuter des travaux destinés à l'adduction de l'eau d'une source prise dans le voisinage ; à cet effet, les rues du pays ont été défoncées dans toute leur longueur, sur une profondeur d'un mètre vingt centimètres et une largeur d'un mètre.

Les personnes qui s'intéressent aux choses du passé ont suivi ces travaux avec une certaine curiosité ; car à chaque pas, les fouilles pratiquées pour faire passer les tuyaux de conduite, mettaient à découvert quelques restes du vieux Vézelay.

Nous croyons donc faire œuvre utile que de relater les trouvailles qui ont été faites dans la vieille cité, persuadé que tout ce qui a rapport aux pays, qui comme cette petite ville, ont une histoire, doit appeler l'attention des chercheurs.

En creusant les tranchées dans la Grande Rue, on a retrouvé sur plusieurs points, des traces de l'ancienne chaussée et pu constater que le sol actuel de cette rue a été surélevé de près d'un mètre ; ainsi s'explique pourquoi certaines maisons se trouvent maintenant en contrebas de la chaussée et souffrent de l'humidité et pourquoi les entrées des caves donnant sur la rue, étant trop basses, on a établi, sous les trottoirs, pour avoir accès dans les caves, ces escaliers fermés par des portes à plat, sur lesquelles les passants marchent toujours avec une certaine appréhension.

Au centre de la ville, sur la place du « Grand-Puits » les fouilles ont mis à jour l'orifice d'un grand puits qui a été abandonné et comblé de matériaux de démolitions.

Le « Grand-Puits » a son histoire, dit notre collègue M. Jules

Sommet (1), dans la *Revue de l'Yonne*, journal d'Avallon du 7 juin 1894. « Il donna lieu à un procès entre la municipalité vézelienne « et M. Le Bascle d'Argenteuil, alors commandataire de l'abbaye.

« Par un avis publié le 30 novembre 1769 la municipalité avait « invité les habitants de la commune à jeter leurs butins, dans le « Grand-Puits » pour le combler, ce puits offrant des dangers et « des inconvénients et aussi — ajoutait l'avis — à cause des ac- « cidents considérables à craindre de la part des jeunes filles « qui donneraient dans la débauche et pourraient profiter du « Grand-Puits » pour cacher au public, l'objet de leur infamie. « (*sic.*)

« L'abbé vit dans cet avis une revendication du « Grand-Puits » « au profit de la commune ; or les luttes entre l'abbaye et la « commune n'étaient pas encore éteintes; l'abbé voulut donc, une « fois de plus, soumettre la municipalité à son autorité. Il obtint « de M. Rameau, substitut au bailliage d'Auxerre, une ordon- « nance par laquelle il était défendu aux habitants, sous peine « d'une amende de cinquante livres, de jeter des butins dans le « Grand-Puits.

« Mais le maire de l'époque ne se tint pas pour battu. Il sut — « comme l'avaient fait ses prédécesseurs — défendre les intérêts « de la commune, contre les empiétements de l'abbé. Il en appela « de l'ordonnance de M. Rameau au parlement de Paris et ré- « clama, au profit de la commune, la propriété du Grand-Puits, « se basant sur ce que ce Grand-Puits était un édifice public et « que, comme tel, il appartenait à la commune ; qu'en outre, il « avait été creusé par les habitants, dans les temps de guerres « civiles, pour se procurer de l'eau pendant les sièges que la ville a « subis et que, depuis plus de cent ans, les habitants y jetaient « des butins.

« De son côté l'abbé faisait valoir que ce puits avait été creusé « par les moines, dans l'intention d'y rencontrer une source.

« Le procès dura longtemps, car l'appel fut fait par la commune « en 1770, et en 1772 elle délègue « un Député » pour soutenir ses « intérêts au Parlement de Paris.

« La commune gagna son procès, elle fit jeter dans le Grand- « Puits » pour finir de le combler, les décombres provenant de « l'Hôtel-de-Ville (1774 à 1777.)

« En 1776, M. Pillon, maire vendit la margelle et la grille pour

(1) M. Jules Sommet est l'auteur du *Guide illustré du Voyageur à Vézelay*.

« 42 livres 10 sols. Cette grille, en fer forgé, était d'un fort beau
« travail. On y voyait les armes de France aux fleurs de lis et le
« porc-épic, symbole particulier de la ville.

« Le Grand-Puits était creusé dans le roc. On prétend qu'il
« avait 70 mètres de profondeur ; il avait 5 mètres de diamètre, à
« son orifice. Il n'y eut jamais d'eau.

« En 1789, la municipalité donna à la place du Grand-Puits, la
« dénomination de Place de la Révolution et y fit planter un arbre
« de la liberté. »

Sur le point culminant de la colline sur laquelle la ville de Vézelay est construite et notamment sur la place de l'Eglise, on a trouvé dans les tranchées une grande quantité d'ossements : de nombreux squelettes complets, empilés les uns sur les autres, comme s'ils avaient été jetés dans une longue fosse et non enterrés méthodiquement ; les crânes étaient épais et forts, les mâchoires très saines avec toutes leurs dents.

Ces squelettes semblent appartenir, pour la plupart, à des hommes dans la force de l'âge.

On se demande si ces ossements ne proviennent pas des combattants qui ont pris part aux guerres de religion qui ont ensanglanté ce pays-ci.

Ces morts avaient très probablement été complètement dépouillés, avant d'être en terre, car on n'a rencontré, à côté de tous les ossements, aucun objet, débris d'armes, d'armures ou de vêtements, qui puisse servir d'indice pour déterminer l'époque à laquelle remontent ces enterrements en pleine rue.

« Question assez difficile à résoudre, dit encore M. Jules Som-
« met dans la *Revue de l'Yonne* du 12 juillet 1894 (deux mots
« d'histoire locale à propos de « trouvailles »), si l'on considère
« tous les assauts qu'à subis Vézelay et toutes les luttes dont cette
« petite ville a été le théâtre.

« Doit-on, en effet, pour avoir le mot de cette énigme, remonter
« au XIIe siècle, où les bourgeois vézeliens, soutenus par les
« comtes de Nevers, luttent pour leur indépendance, avec des suc-
« cès divers, pendant vingt-trois ans, contre l'intraitable et
« opiniâtre Pons de Montboisier, alors à la tête de l'abbaye, suc-
« combent et se courbent à nouveau sous le joug despotique de
« cet abbé, leur seigneur féodal ? Ou bien à quelques années
« plus tard où ces mêmes bourgeois font, sous l'abbé Guillaume
« de Mello, une nouvelle insurrection, qui se termine par un
« accord, leur octroyant seulement quelques droits civils et non
« une entière indépendance ?

« Mais, bien que dans ces luttes le monastère vézelien fut plu-

« sieurs fois assiégé et qu'il y eût mort de bon nombre de per-
« sonnes, cette époque paraît bien éloignée pour y rapporter les
« ossements trouvés sur la place de la Madeleine.

« Ne serait-on pas plutôt dans le vrai, en les faisant remonter
« aux guerres de religion ?

« Vézelay était à cette époque, par sa situation topographique,
« ses épaisses et hautes murailles, une des plus « fortes places » de
« Bourgogne et servait de point de ralliement aux gentilshommes
« qui guerroyaient dans la contrée.

« L'Électeur palatin lui-même y fit arrêter les renforts qu'il
« envoyait aux Huguenots.

« En 1569, un nommé du Tharot et ses amis s'emparent de Vé-
« zelay, le pillent et le dévastent; puis ils livrent cette ville à
« l'armée protestante qui avait à sa tête le capitaine Sarrazin,
« homme d'un grand courage et d'une expérience consommée.

« Les catholiques, qui sentaient toute l'importance de la « Place
« de Vézelay, » cherchent à la reprendre. Ils en font le siège,
« commandés par le capitaine Sansac.

« La lutte s'engage, ardente de part et d'autre, le 6 octobre
« 1649.

« Dès le début, le capitaine Sarrazin est tué. Il est remplacé par
« Louis Blosset qui ne lui en cède point pour le courage et la bra-
« voure.

« Blosset se défend si vaillamment et fait subir tant de pertes
« aux catholiques, que Sansac, après plusieurs mois de siège, se
« retire et se réfugie à Avallon.

« Pendant le siège, Albert de la Châsse et un nommé Montigny
« entretenaient des relations avec les catholiques. Découverts, ils
« furent arrêtés, jugés et pendus.

« Or, dit la chronique, Blosset logea ses hommes et ses
« chevaux dans l'église abbatiale et perdit la moitié de sa troupe
« tant par les armes que par la contagion.

« S'il fallait en croire même l'abbé Martin « tous les habitants
« périrent. »

« En faisant la part de l'exagération des chroniqueurs, il est
« évident que les pertes éprouvées par les protestants, par suite
« de la guerre et de la contagion, durent s'élever à un chiffre
« relativement considérable ; il y aurait donc là une présomption
« qui témoignerait que les enterrements en pleine rue dont il est
« parlé plus haut, remonteraient au siège de 1569. »

Derrière l'église « la Madeleine » sur la promenade dite « du château », sur l'emplacement même de l'ancien château des abbés de Vézelay, dont nous avons relevé certaines traces (voir le *Bul-*

letin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne du 1er semestre 1890. 44e volume), on a également — à un mètre vingt centimètres de profondeur — trouvé des squelettes complets, en parfait état, mais ceux-là enterrés méthodiquement, le long des murs d'une construction qui était peut-être la chapelle du château. Les corps étaient entourés de pierres plates formant cercueil. Etaient-ce d'anciens moines de l'abbaye ? Il n'a malheureusement été recueilli rien qui puisse nous renseigner à ce sujet.

M. Emile Rivière, l'anthropologiste bien connu qui avait bien voulu venir se rendre compte des fouilles de Vézelay, a emporté une certaine quantité d'ossements trouvés sur la place de l'Eglise et autour du vieux château. Espérons que l'étude sérieuse qu'il doit en faire nous donnera quelques indications intéressantes.

En face de l'angle nord de la façade de la « Madeleine, » à huit mètres environ des marches de l'église, les ouvriers, en creusant la tranchée qui doit conduire l'eau dans la rue du Chapitre, ont rencontré un mur d'une dureté excessive et qu'ils ont eu beaucoup de peine à entamer. Ce mur, d'un mètre quinze centimètres d'épaisseur, est construit en pierres d'un certain volume, reliées entre elles par un mortier de chaux et de sable contenant des fragments de briques et devenu aussi dur que la pierre elle-même.

A quelle époque peut bien remonter ce mur ? Est-il de construction romaine ? Question que nous laissons à résoudre à de plus compétents que nous. Si plus tard des archéologues chercheurs et curieux se décidaient à faire, à cet égard, de nouvelles recherches, nous avons, à cette intention, fait marquer par des pierres, des points de repères, pour le retrouver plus facilement et nous avons fait relever par M. Blandin, commis de l'agent-voyer de Vézelay l'emplacement exact de ce mur, figuré sur un plan déposé aux archives de la Société.

Dans l'angle formé par un second mur plus étroit, qui se butte à angle droit avec celui qui vient d'être décrit, nous avons trouvé dans une terre très noire, des ossements et des débris de poterie en terre cuite brune et noire et des fragments vernissés, mais aucun vase complet, des mâchoires avec défense de sanglier, quelques fragments informes de bronze et des morceaux de bois brulé.

Sommes-nous là en présence des ruines d'un édifice romain incendié, qui avait existé sur le faîte de la montagne ?

Outre toutes ces trouvailles qui ont, pour ainsi dire, un rapport immédiat avec la ville, on a recueilli bon nombre d'objets qui

peuvent avoir une portée plus étendue ; entre autres choses, on a trouvé un poinçon préhistorique en os, long de huit centimètres ; comment se trouvait-il là ? question difficile à résoudre ; de vieux carreaux en terre rouge avec dessin incrusté en terre blanche et couverts d'un vernis, de vieilles clés et surtout des monnaies, parmi lesquelles on remarque un certain nombre de pièces romaines, des liards, des jetons, des monnerons et d'autres pouvant offrir un certain intérêt.

Pour déterminer ces pièces de monnaie, nous avons fait appel à l'obligeance de notre compatriote M. Maurice Prou, attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris, qui, avec sa compétence incontestée, nous a fourni les indications suivantes :

Une maille tournois de Louis XI.

Une maille de Charles VIII avec fleur de lis d'un côté et de l'autre une croix.

Un denier de Nevers de Mahaut, comtesse de Nevers, 1257 à 1267.

Un denier de Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, 1301-1314.

Une pièce de Lorraine du duc Charles III, 1555, de Nancy.

Une obole de Robert de Dampierre, comte de Nevers, 1271-1296.

Un denier de Provins au nom du comte Thibaud, 1125-1152.

Une monnaie de Metz, une autre de Vérone.

Un denier de Corinthe au nom de Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe (1245-1278).

Un denier de Henri II, comte de Champagne, 1180-1197.

Un denier d'Eudes III, duc de Bourgogne 1193-1208.

Un denier tournois de Gaston d'Orléans, prince de Dombes 1627-1650.

Une obole de Provins et de Sens, etc.

Nous avons déposé tous ces objets et ces monnaies au petit Musée créé il y a quelques années par M. Destutt de Blannay, juge de paix, faisant ainsi don à la ville de Vézelay de ces souvenirs de son passé.

Vézelay, octobre 1894.

VIEUX US ET COUTUMES

EN L'ÉGLISE DE SAINT-FLORENTIN

Par M. Ch. Moiset.

La plupart des faits qu'on va rapporter ont été glanés dans un ancien inventaire notarié des titres, papiers, mémoires, etc., de la Fabrique (1) de l'église de Saint-Florentin, qui se trouve dans les archives de cet établissement (2) et dans un registre des délibérations des Marguilliers remontant presque au commencement du siècle dernier. Nous y en ajouterons d'autres, également puisés à

(1) Nous rappellerons, pour les esprits curieux d'étymologie, les origines des expressions *Fabrique*, *Fabricien*, *Marguillier*.

Le mot *Fabrique* vient du latin *fabrica* (construction), et désignait spécialement autrefois la construction de l'église. Plus tard, on l'étendit peu à peu aux réparations, ainsi qu'aux dépenses destinées à l'acquisition ou à la *fabrication* des objets nécessaires au culte. Puis enfin, comme la construction et l'entretien de l'église constituent l'objet principal de son administration temporelle, on a compris dans l'acception du mot *fabrique* et les membres de cette administration (*Fabriciens*), et la chose administrée, c'est-à-dire tous les biens de l'église.

Le mot *Marguillier* dérive, par corruption, du mot *matriculier*, lequel provient du latin *matricula* (registre, matricule). Voici comment : au début, lorsque les Marguilliers furent institués (au IXe siècle, selon les uns ; au XIIe, selon les autres), ils n'avaient pour attributions que de recevoir les aumônes et de les distribuer aux pauvres dont les noms étaient inscrits sur un registre ou matricule, *matricula*, déposé à cet effet entre les mains de ces receveurs. Or, du nom de ce registre est sorti le mot *matriculier* qui a servi à désigner ceux qui le détenaient, et même ceux qui y étaient inscrits ; avec le temps, par altération, l'expression *matriculier* est devenue *marguillier*.

(2) Cet inventaire est signé de deux notaires et porte la date du 13 mars 1775.

des sources sûres, qui leur serviront de commentaires et de complément. De cet ensemble ressortira un aspect exact et non sans intérêt, nous semble-t-il, des coutumes autrefois en pratique dans l'église paroissiale florentinoise.

L'Administration de la Fabrique consistait en un *Bureau* dit *Bureau général*, formé d'anciens Marguilliers et de cinq Marguilliers *en charge*, autrement dit en service actif et journalier. Les Marguilliers étaient pris dans le Barreau de la ville, qui était autrefois très nombreux, dans les officiers de l'élection, du grenier à sel etdans les bourgeois. Ils étaient élus par le Bureau général et par le curé, lequel, dans toutes les assemblées, votait le premier.

Les fonctions de Marguillier en charge duraient cinq ans. Loin qu'elles ne fussent qu'honorifiques, de nombreuses obligations s'y attachaient. Les Marguilliers en charge avaient à gérer les biens de l'église, à diriger les travaux d'entretien ou d'embellissement de l'édifice, à veiller à l'exécution des fondations pieuses, à vendre les places dans l'église, à percevoir les droits sur les bancs, à rendre compte à MM. du Chapitre de la cathédrale de Sens de l'emploi des revenus. Ils pouvaient dépenser de leur propre chef jusqu'à cent livres ; au delà de cette somme ils devaient demander l'autorisation du Bureau général, ainsi que pour toutes les entreprises qui avaient de l'importance.

A ces fonctions primordiales s'en rattachaient d'autres qui ne laissaient pas d'augmenter sensiblement le poids de la charge. D'abord, tous les dimanches et toutes les fêtes, à chacune des messes qui étaient dites, la quête était faite par des Marguilliers. A certaines fêtes, qui étaient au nombre de vingt chaque année, quatre quêteurs étaient mis en mouvement : deux *Robes* et deux *Manteaux*. On entendait probablement par *Robes* les Marguilliers tirés du Barreau et par *Manteaux* ceux qui venaient du corps de l'élection et de la bourgeoisie. Pour neuf autres fêtes d'ordre secondaire, les quêteurs, au nombre de deux, étaient une *Robe* et un *Manteau*. Le reste des quêtes ne comportait que deux *Manteaux* : dans cette dernière série rentraient les quêtes qui avaient lieu au cimetière les jours de Sainte-Radegonde et des Trépassés, aux mariages et aux messes de confréries.

C'étaient aussi les Marguilliers qui gardaient le saint sacrement dans la nuit du jeudi au vendredi saint. De même celui qui était *en charge* à l'époque, suivant l'expression de l'inventaire (ce qui dénote qu'ils avaient établi entre eux un roulement pour le service actif) fournissait à ses frais le vin pour le lavage des autels, le jeudi saint, et un drap pour la *représentation* (apparemment une sorte de catafalque), le jour des Trépassés.



La veille de Saint-Blaise, le Marguillier de service inscrivait, aux vêpres, le nom des membres de la confrérie qui avait ce saint pour patron (1) ; en retour, il choisissait, à la messe de Saint-Blaise, le pain bénit qui lui convenait; mais il était tenu de donner à déjeuner, chez lui, à ses collègues. Même usage à la fête de Sainte-Radegonde. A Noël encore, le Marguillier en charge donnait un repas qu'on appelait *le chapon de Noël*, parce que ce Marguillier recevait un chapon spécialement imposé à un fermier de l'église dans son bail.

D'autre part, dans toutes les processions où figurait le saint sacrement, les Marguilliers portaient eux-mêmes les bâtons du dais, et l'on voit, dans un passage de l'inventaire, qu'ils s'enorgueillissaient des louanges données par l'abbé Lebeuf à ceux qui, comme eux, avaient su conserver cet ancien usage. Lebeuf, en effet, dans son *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots*, après avoir rapporté qu'en 1567, au passage d'une procession venue de Saint-Eusèbe, un coup d'arquebuse, tiré par un huguenot dans le dessin de briser l'hostie, tua un des bourgeois qui portaient le dais, ajoute : « Il est bon ici de faire remarquer que les bourgeois portoient alors eux-mêmes les bâtons du daix qui couvroit le Saint-Sacrement, et qu'ils ne les faisoient pas porter par des personnes inférieures à eux. Nos pères, dont la foi étoit vive regardoient cette fonction comme un grand honneur, et ils avoient raison. Il seroit à souhaiter que ce pieux usage fut rétabli partout. Il n'y a pas dix ans qu'il est cessé dans une des anciennes paroisses de la ville ; j'y ai vu les Présidens et les Conseillers porter eux-mêmes le daix avec leurs longues robes : ce qui étoit édifiant et digne d'être imité par toute la ville. »

Ce n'était pas d'ailleurs qu'à ces processions particulièrement solennelles que les Marguilliers prenaient part : ils assistaient à toutes, et l'on verra tout à l'heure que le nombre en était presque infini.

Tout cet ensemble d'obligations était si lourd que pour en assurer l'exécution, on n'avait pas hésité à recourir à des moyens de rigueur. Ainsi, vers 1775, un Marguillier en exercice ayant cherché à se soustraire à certaines de ses charges, le Bureau général avait prononcé contre lui pour l'avenir neuf ou dix livres d'amende, selon les cas, pour chaque manquement. Le Marguillier ne tarda pas à venir à résipiscence. — Quelques années plus tard un différend plus vif et plus prolongé se produisit. M. Potier, Bailli-

(1) Le jeudi saint, la confrérie de Saint-Blaise distribuait des échaudés aux enfants à la porte de l'église.

Maire de la ville, avait été élu Marguillier et remplissait même l'office de Marguillier comptable. En 1781, il refusa de quêter à l'église. Le Bureau général le somma de s'exécuter, ajoutant que s'il persistait à s'abstenir, il serait passible de dommages-intérêts envers la Fabrique, *conformément à la jurisprudence des arrêts.* On considérait qu'une quête faite par un Marguillier, surtout par un Marguillier haut titré, serait plus productive pour l'église, que par conséquent il était responsable de la moins value que son abstention occasionnerait. Le Maire-Bailli, mis de nouveau en demeure, continua de se dérober. Le 2 juin 1782 le Bureau général arrêta qu'il fallait l'assigner au bailliage de Saint-Florentin *pour voir dire et ordonner qu'il sera tenu de quêter aux jours indiqués sur le Tableau, à peine de trente livres de dommages-intérêts par chacune fois qu'il manquerait pendant qu'il sera en exercice, et que l'affaire, au besoin, serait suivie en appel devant le Parlement.*

Le lendemain, M. Potier envoya sa démission de Marguillier, la motivant sur ce qu'ayant été nommé Maire perpétuel de Saint-Florentin depuis son élection comme premier Marguillier comptable, il ne pouvait exercer en même temps deux charges publiques dont les fonctions étaient incompatibles. Mais le Bureau général ne voulut pas reconnaitre cette incompatibilité, refusa d'accepter la démission et décida que, sans plus tarder, il serait intenté contre M. Potier l'action qui avait été projetée à la réunion du Bureau du 2 juin.

L'affaire fut, en effet, engagée devant le Bailliage. M. Potier fit défaut, et, le 20 juin 1782, le lieutenant général du Bailliage rendit un jugement dans lequel il était dit en substance : que M. Potier continuerait l'exercice des fonctions de Marguillier pendant cinq années ; qu'il serait tenu de quêter et que chaque fois qu'il y manquerait, aux jours fériés, il paierait douze livres de dommages-intérêts à la Fabrique.

En dépit de cette sentence le Marguillier récalcitrant s'opiniâtra à rester sous sa tente. Il ne se rendit à l'église, ni pour quêter ni pour porter le dais, il n'assista à aucune des réunions, soit des Marguilliers en charge, soit du Bureau général. On ne voit pas toutefois que la Fabrique ait cherché à faire appliquer le jugement du Bailliage. On pensa sans doute que le Bailli-Maire était un trop gros personnage pour qu'on ne se contentât pas vis-à-vis de lui d'un triomple platonique. Seulement il ne fut remplacé comme Marguillier qu'à l'expiration des cinq années prescrites par le réglement.

Une autre sorte de contrainte était celle qui s'appliquait à l'of-

frande du pain bénit. La présentation de ce pain, à tour de rôle, par les habitants était chose obligatoire aux yeux des Marguilliers. En 1753, un médecin de la ville avait refusé le *chanteau* que lui avait porté le bedeau, pour l'informer, comme cela se fait encore aujourd'hui d'ailleurs, qu'il aurait à offrir le pain bénit le dimanche suivant. Au récit du bedeau les Marguilliers n'en veulent croire leurs oreilles. Ce ne peut être, se disent-ils, qu'un malentendu, et ordre est donné au bedeau de porter de nouveau le chanteau. Mais le satané médecin oppose un second refus. Que font les Marguilliers? Pour déjouer cette résistance, ils décident que la Fabrique fera présenter un pain bénit le dimanche où le médecin aurait dû l'offrir, et qu'on *l'assignerait pour rembourser, par forme de dommages-intérêts, à la Fabrique, ce qu'il en coûtera pour le pain bénit qui sera fait du reste sans affectation et tel qu'un habitant de la condition dudit médecin le fait ordinairement.* — Le registre des délibérations n'indique pas ce qu'est devenue l'affaire.

L'usage des processions, on l'a dit déjà, était très répandu. D'abord, tous les dimanches, avant la messe, une procession avait lieu au dehors de l'église. Puis, à certaines dates, on se rendait à différents endroits de la ville et des alentours, comme Chapelle du Prieuré, Maison-Dieu, cimetière, croix consacrées à des saints, statues de vierges, dont une notamment placée sur la porte Dilo était en grande vénération. Le lundi de Pâques, on allait en procession à la Maladrerie où le clergé et les notables déjeunaient, détail piquant ! au compte du fermier de Renard qui était tenu par son bail de fournir le déjeuner et des gâteaux aux enfants de chœur, ou de payer la somme de cent sols (1). Le 8 mai, procession au Prieuré, en exécution d'un vœu formé lors d'un incendie au faubourg en 1606. Le 6 août, autre procession à l'occasion d'un incendie qui avait éclaté dans les Courtillons en 1689. On processionnait même, soit régulièrement, soit à raison d'événements extraordinaires, dans un rayon bien plus étendu. Par exemple, en cas de grande sécheresse on allait à Pontigny invoquer la Vierge, patronne de l'abbaye, et Saint Edme. La procession était reçue avec autant de déférence que de solennité. Les Religieux de l'abbaye, couverts de leurs chappes, se portaient au devant des processionnaires jusqu'au pont du Serain, limite des diocèses d'Auxerre et de Sens, et même de celui de Langres. A l'arrivée de la procession, le Prieur de l'abbaye et le Doyen de Saint-Florentin

(1) Bail à vie du 13 avril 1577. — La ferme de Renard appartenait alors à la Maladrerie. Plus tard, en 1695, elle passa à l'Hôtel-Dieu avec les autres biens de l'ancienne léproserie.



s'adressaient réciproquement des compliments ; après quoi, le Doyen présentait au Prieur une image en argent de M. Saint Florentin (1) et le Prieur mettait entre les mains du Doyen le bras *en chair et en os*, dit le chroniqueur (2), de M. Saint Edme. Cet échange fait, les religieux prenaient la gauche du cortège, entonnaient les chants, et l'on se rendait à l'église. Là, une messe était célébrée avec pompe. Après l'office, les religieux traitaient les ecclésiastiques et les notables saint-florentinois, puis reconduisaient la procession jusqu'à l'endroit où ils l'avaient prise à l'arrivée : honneur tout à fait exceptionnel, car les religieux ne recevaient, même les processions venant d'Auxerre, qu'à la croix qui était devant leur église.

Depuis 1638 il se faisait une procession le jour de Sainte-Magdeleine (22 juillet) à la chapelle Saint-Roch, de Butteaux. Cette cérémonie avait pour origine une *grande contagion*, selon le mot des chroniqueurs, autrement dit la peste, qui avait fait, cette année-là, d'immenses ravages dans la population florentinoise et même dans celle des pays environnants.

Cette procession n'avait pas été sans amener des abus. Dans une délibération du 15 août 1726, veille du jour où elle devait avoir lieu, le Bureau général, *considérant que le repas donné par la Fabrique aux processionnaires était dispendieux, qu'il causait des désordres et que le peuple n'était plus en état de revenir avec les mêmes sentiments de piété*, décida qu'il ne serait plus distribué aux assistants que le strict nécessaire, c'est-à-dire du pain et du vin. La procession n'en continua pas moins d'avoir lieu jusqu'en 1769. Mais, en 1770, le cardinal de Luynes, archevêque de Sens, ayant, par une ordonnance du 22 mars, interdit d'une facon générale, et à moins d'autorisation spéciale, les processions lointaines

(1) Cette image en argent de saint Florentin était vraisemblablement celle qui est ainsi décrite dans l'inventaire : « Un saint Florentin en argent d'un pied de haut ou environ avec un étendard d'une main et un soleil de l'autre, dans le piédestal duquel il y a une relique dudit saint. — Ce reliquaire avait été donné en 1521 par Parceval Demontarbi, prieur du Prieuré de Saint-Florentin.

(2) Extraits par le chanoine de Sens, Hugot, d'une histoire manuscrite de la ville de Saint-Florentin. — Archives de l'Yonne.

En bas de page de ces extraits on lit cette note : « *J'ai touché plusieurs fois la main de saint Edme, la chair en est encore anssi flexible que s'il n'était mort que depuis peu. Elle est seulement brunie à peu près comme la main d'un nègre* ». — Moreau, dans les *Antiquités de Saint-Florentin* donne les mêmes détails sur le cérémonial des processions à Pontigny. Il est probable que c'est là que le chanoine Hugot a puisé.

pour éviter les scandales qui s'y produisaient, les Marguilliers s'empressèrent de tirer parti de l'ordonnance pour supprimer le pèlerinage à Saint-Roch. Ils proposèrent de le remplacer par une procession à la Chapelle Saint-Denis, dépendante du Prieuré de Montléu (1), hameau de Saint-Florentin. La question fut soumise aux habitants convoqués en assemblée au banc d'œuvre. Sauf quelques opposants qui voulaient qu'on allât toujours à Butteaux, sans doute dans le désir, sinon de vendanger comme au bon temps, au moins de grappiller dans la vigne du Seigneur, l'assemblée décida que la procession de Saint-Roch serait abandonnée et remplacée par une procession à Montléu.

A ces processions les Capucins portaient les reliques de saint Florentin et il leur était alloué, comme indemnité, par la Fabrique, six livres. Il paraît qu'à un certain moment cette somme ne leur sembla pas suffisante et qu'ils voulurent se soustraire à la charge; car on voit qu'à la date du 25 septembre 1665, une sentence de l'Officialité de Sens les condamna à se conformer à l'ancien usage.

Les Pères Capucins avaient encore d'autres obligations à remplir vis-à-vis de l'église. Ils devaient prêcher tous les premiers dimanches du mois, à toutes les fêtes de Notre Seigneur et de Notre Dame, et à treize autres fêtes déterminées. Ce n'était là d'ailleurs qu'une application de l'œuvre de prédication pour laquelle ils avaient été appelés. Bien que depuis la mort de Henri III jusqu'à l'abjuration de Henri IV, Saint-Florentin se fut hautement déclaré pour la Ligue, des ferments de croyances huguenottes n'avaient pas été sans pénétrer dans la ville. Pour les étouffer, en 1620, le cardinal Duperron, archevêque de Sens, envoya des Capucins y faire une mission. L'accueil qu'ils reçurent fut tel que, la mission finie, on leur demanda de se fixer dans le pays. Ils y consentirent d'autant mieux que c'était à qui leur offrirait l'installation la plus confortable, et l'année suivante (1621) des lettres patentes de Louis XIII les autorisèrent à accepter toutes les propositions séduisantes qui leur étaient faites pour leur établissement.

De son côté, le *sieur Curé*, pour employer l'expression de l'inventaire, avait aussi des charges spéciales. Il n'en était pas de lui comme de ces chanoines vermeils du *Lutrin* qui

. . . . laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de prier Dieu :

tous les jours de l'année il devait dire les vêpres dans l'église. Il

(1) Le Prieuré de Montléu dépendait de Moutier-la-Celle, près Troyes.



était tenu, en outre, de fournir les cierges allumés sur l'autel pendant les offices ; d'avoir, tant pour lui que pour ses deux vicaires, un calice et des ornements pour les jours non fériés, et de donner le pain et le vin pour la célébration des messes.

On serait volontiers porté à penser qu'en retour de leurs charges et de leurs bons offices, l'église réservait à ses ministres et à ses administrateurs, après leur mort, une place privilégiée dans son enceinte. L'inhumation dans le saint lieu n'était qu'une affaire de monnaie. « On paie, dit l'inventaire, pour l'ouverture de la terre dans le chœur de l'église, 36 livres. L'église se charge de faire jeter de la chaux et les parents de faire placer une tombe. — Dans les autres endroits de l'église on paie 12 livres, aux mêmes charges pour les parents et pour l'église. — Dans la chapelle du cimetière le droit était de 7 livres 10 s.

Cette égalité pour les places des morts... qui pouvaient payer, était moins complète en ce qui concernait celles des vivants. Les stalles du chœur devaient être louées de préférence aux Notables. C'était là une application du dogme des préséances : dogme si vénéré alors qu'il occasionna un jour, comme on va le voir, un conflit au sujet duquel la Cour du Parlement et le Conseil du Roi eurent à prononcer.

- En 1784, le jour des Rois, un *Te Deum* devait être chanté après les vêpres, en actions de grâces pour la paix récemment conclue avec l'Angleterre. Autorités et gens de robe de toute sorte y assisteraient à coup sûr : mais dans quel ordre ? à quelles places ? C'était là une question qui, dans cette fête en l'honneur de la paix, devait faire siffler les serpents de la Discorde.

Voyons d'abord quelle en était l'origine.

Depuis longtemps, dans les cérémonies de cette nature, les différents Corps et les Avocats-Procureurs prenaient ainsi séance dans le chœur de l'église : le Bailliage et, à sa suite, les Avocats-Procureurs occupaient les stalles hautes de droite ; l'Election et le Grenier à sel, les stalles de gauche, et le Corps Municipal se plaçait dans le milieu du chœur où étaient préparés pour lui fauteuils et prie-Dieu. Les choses s'étaient encore passées de la sorte en 1781, lors d'un *Te Deum* chanté pour la naissance du Dauphin. Le Maire de la ville, qui était en même temps Bailli, les avait acceptées sans mot dire. Mais depuis cette époque la mésintelligence s'était mise entre le Bailli-Maire et le Doyen des avocats. Le premier imagina de profiter de l'occasion qui allait s'offrir en se servant de son double titre pour molester son ennemi.

A la fin de décembre, lorsque le *Te Deum* fut annoncé pour le 6 janvier, le Bailli-Maire informa le Doyen que son intention était

de faire prendre le pas aux Échevins sur les Avocats-Procureurs dans la cérémonie qui allait avoir lieu. « Je suis Bailli et Maire, disait-il, donc le Bailliage et le Corps de ville ne doivent plus faire qu'une seule et même compagnie, donc tous ceux qui composeront ces deux Corps que j'aurai réunis, devront marcher ensemble. » Mais le Doyen des avocats n'accepta pas ce raisonnement et déclara qu'il ne se prêterait pas à des modifications qu'il considérait comme blessantes pour ses collègues et pour lui. — « Aussi bien n'existait-il pas un arrêt de la Cour, du 6 juin 1693, portant réglement au sujet des préséances, qui ordonnait qu'à chaque cérémonie publique les Avocats-Procureurs florentinois suivraient immédiatement les Officiers du Bailliage? » Non pas, répliquait le Bailli-Maire : cet arrêt de la Cour vise exclusivement un conflit élevé entre le Bailli et le Procureur fiscal et ne fait aucune mention des Avocats-Procureurs. » Et le Doyen de répéter sans vouloir rien entendre : « Notre place est immédiatement après le Procureur fiscal, que nous reconnaissons pour notre chef : nous la maintiendrons. »

En face de cette résistance le Bailli-Maire écrivit à l Intendant de la Généralité de Paris pour lui faire connaitre les prétentions du Doyen. L'Intendant répondit qu'en supposant que les Avocats-Procureurs fissent *Corps*, et non pas seulement *Compagnie*, ils ne devaient marcher qu'après tous les Officiers de magistrature dont le Corps municipal faisait certainement partie. Aussitôt le Bailli-Maire fit part de cette décision au Doyen qui ne daigna même pas lui en accuser réception. Jugeant par là que le Doyen était inaccessible à tous les moyens de persuasion, le Bailli-Maire prit le parti de lui adresser une injonction formelle, revêtue même d'un caractère juridique. Il rendit ce qu'il appela un *jugement*, aux termes duquel il prescrivit aux Avocats-Procureurs de laisser les cinq premières stalles à droite du chœur libres, *à peine d'amende contre les contrevenants ou telle autre peine qu'il appartiendra*, et fit notifier le jugement, par le Greffier, au Doyen. Mais le Doyen ne tint pas plus de compte de cette sentence comminatoire qu'il n'avait fait des représentations qui avaient précédé. Le jour du *Te Deum*, quand, après avoir proclamé le traité de paix dans tous les quartiers de la ville, le Corps municipal se présenta à l'église, les places qui devaient être réservées étaient occupées par les Avocats-Procureurs. Grand émoi parmi les arrivants; néanmoins, par respect pour le lieu saint, le Bailli-Maire réprima son indignation et les Echevins allèrent prendre place dans les basses stalles, au-dessous des Avocats et parmi *les artisans et autres gens du peuple*, comme le dit avec amertume le Bailli dans un mémoire.



Mais ce n'était là qu'une retraite de quelques heures. Le lendemain, avait lieu une audience du Bailliage. Quand tous les Avocats-Procureurs furent à leur banc, le Bailli, du haut de son siège, interpellant le Doyen, lui demande s'il a eu connaissance de la décision que le greffier avait reçu ordre de lui notifier. D'un ton méprisant le Doyen se contente de dire qu'il n'a rien à répondre. Même question est posée à un autre Avocat qui affirme qu'il n'a pas connu la décision. Aussitôt le Bailli prononce *ab irato* la sentence suivante : « Ayant égard à ce que, au mépris de notre susdit jugement provisoire, ledit Doyen et autres Avocats ont occupé au *Te Deum* du 6 courant les stalles déléguées aux Échevins qui n'ont pu être placés convenablement ; et attendu que ledit Doyen a affecté de ne donner aucune connaissance de notre dit jugement aux autres Avocats, en conséquence nous l'avons condamné en 3 livres d'amende, sans dépens. — Sur quoi, mise en demeure adressée au Doyen de payer de suite cette amende, et comme il refuse, le Bailli ajoute à sa sentence : « Et attendu le refus par lui fait de payer ladite amende sur le champ comme nous l'en avions interpellé, nous l'avons interdit de ses fonctions de postulant en ce siège jusqu'à ce qu'il nous ait justifié du paiement de ladite amende. »

On juge de l'effet que produisit cette sentence. Le Lieutenant du Bailliage et le Procureur fiscal dont on n'a pas pris avis avant jugement — (par cette raison, dit plus tard le Bailli, que le premier était le beau-frère du Doyen et le second son parent) — protestent avec énergie. Les Avocats se déchaînent à leur tour et déclarent qu'ils feront grève tant que l'interdiction qui frappe leur Doyen n'aura pas été levée. Le Bailli, lui, impassible au milieu de cette tempête, donne acte à tous des reproches dirigés contre lui. Il enjoint aux Avocats et aux Procureurs de prêter leur ministère aux parties : ce qu'il finit par obtenir grâce à l'intervention du Doyen. Bien s'en fallait toutefois que l'affaire fut par là pacifiée. Un *assemblage si monstrueux* d'instruction, une procédure *dont on ne trouve l'exemple que dans les tribunaux asiatiques*, suivant les expressions du Doyen des Avocats (1), ne pouvaient passer sans mettre en mouvement les balances de Thémis. Le Doyen interjeta donc appel au Parlement de Paris. Dans un docte mémoire il demanda réparation publique de l'injure qui lui avait été faite. Sans doute l'interdiction dont il a été l'objet, « connue dans une province où tout ce qu'il y a de plus grand est accoutumé depuis quarante ans à recourir à ses lumières, n'a élevé contre lui aucuns soupçons

(1) Mémoire pour le doyen des avocats au bailliage de Saint-Florentin, appelant et demandeur à partie.



parmi ceux qui le connaissent, mais comme le bruit qu'elle a fait a pu parvenir aux étrangers, et qu'un homme de bien ne doit pas laisser le moindre prétexte à la calomnie, l'appelant a demandé l'impression de l'affiche de l'arrêt. C'est la moindre satisfaction qu'il puisse obtenir. Sur tout le reste il s'en rapporte aux conclusions que prendra sans doute le Ministère public. Il se croira sans doute chargé de ramener le Bailli de Saint-Florentin à l'observation des règles dont il s'est si visiblement, et, on ose le dire, si scandaleusement écarté ».

Et comme il a été demandé il est accordé. Par arrêt du 21 août 1784, les ordonnance et jugement du Bailli sont déclarés nuls.

Pour comble d'humiliation il est suspendu de ses fonctions pendant six mois.

A la nouvelle de ce triomphe le Barreau ne se contente pas d'exulter. Oublieux de sa gravité habituelle, il prend en main la marotte de Momus. Il fait graver sur cuivre une caricature portant en tête *Le Cadi dupé* ! qu'on distribua à profusion dans la ville. La gravure représente deux personnages qui sont le Bailli et son Médecin. La scène se passe dans le cabinet du premier. Le Bailli, en costume de juge, est assis, l'air atterré, le nez allongé au point de former comme un appendice qui lui pend jusqu'au menton. D'une main il tient un papier renversé sur lequel est écrit : « *Arrêt de Paris*, *21 août 1784* ». A ses pieds, près de son bonnet carré et d'un étui contenant sa griffe, est une autre feuille couverte de biffures au travers desquelles on lit : « *Jugement de police.* » Devant lui se tient le Docteur, debout, le regardant avec un sourire narquois ; et le dialogue suivant, reproduit en légende, s'établit entre eux :

Le Docteur. — « Eh ! sandis, mon cher Bridoison, vous voilà « tout interdit. »

Bridoison. — « Quel cruel pied de nez, mon cher Docteur ! En « suis-je assez humilié ?

Le Docteur. — « Sakédis ! tu l'as voulu Georges Dandin. »

Mais le Bailli n'était pas aussi Georges Dandin que le Docteur voulait bien le dire. Il se pourvut par opposition contre l'arrêt du Parlement, et la Cour, par arrêt du 10 janvier 1785, le rétablit dans l'exercice de ses fonctions. Antérieurement même il avait adressé secrètement au Conseil du Roi une requête tendant à faire régler le rang des Echevins dans les cérémonies publiques : le Conseil décida que les Echevins devaient suivre immédiatement les Officiers du Bailliage et précéder les Avocats-Procureurs (1).

(1) Cet arrêt du Conseil du Roi date du 14 août 1784, par conséquent il

On juge quel coup de foudre furent les deux arrêts pour le camp ennemi. On n'osa pas, crainte d'échec, faire opposition à celui du Conseil du Roi, mais on chercha par des moyens astucieux à en paralyser l'effet. Les deux Echevins avaient des liens de parenté et de profession avec le Barreau. Sans plus d'ambages il leur fut signifié que s'ils se prêtaient à l'exécution de l'arrêt, les Avocats ne communiqueraient plus avec eux et les regarderaient comme de faux frères. Les menaces réussirent. On amena même les Echevins, bien qu'ils eussent pris part précédemment aux procès-verbaux constatant l'attitude des avocats lors du *Te Deum*, à signer des protestations contre l'arrêt du Conseil, sous prétexte que cet arrêt avait été pris en dehors d'eux. Bientôt d'ailleurs, de guerre lasse, pour sortir de la mêlée ils donnèrent leur démission.

Non satisfaits encore de cette revanche, les Avocats-Procureurs adressèrent au duc d'Aiguillon, qui était alors seigneur de Saint-Florentin, un Mémoire dans lequel ils le priaient de nommer pour Echevins des *gens sages auxquels il recommanderait de ne point tenir compte de l'arrêt du Conseil du Roi.* Mais le duc ne prêta pas l'oreille à cette requête et désigna deux nouveaux Echevins auxquels aucune condition ne fut imposée.

Fut-ce là le dernier épisode de cette lutte héroï-comique ? Les apparences y sont, car on n'a rien rencontré qui indiquât l'ouverture d'une nouvelle campagne. Il était vraiment temps que Dame Justice rentrât dans le repos.

a précédé de quelques jours celui du Parlement en faveur du Doyen; mais comme il ne fut enregistré, on ne sait pour quelle cause, au greffe du bureau de la ville que le 2 mars 1785, les avocats ne le connurent pas au moment où il fut rendu, sans quoi ils eussent triomphé moins bruyamment. — (Registre des actes municipaux). Archives de Saint-Florentin.

LE CHANOINE GAUDON ET MADAME D'ÉPINAY

Notice par M. De Luze.

En parcourant l'ouvrage intitulé : *Dernières années de Madame d'Épinay*, par deux érudits bien connus, MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, j'ai rencontré quelques lettres de l'abbé Gaudon, chanoine de la Collégiale de Châtel-Censoir, qui me paraissent devoir intéresser les membres de la Société des Sciences de l'Yonne. La première est adressée à un sieur Linant de ses amis, qui, quoique pourvu d'un canonicat, n'était point encore, paraît-il, complètement entré dans les ordres. Par suite de circonstances que la lettre nous laisse ignorer, il avait été contraint d'abandonner cette situation, et se disposait à débuter dans la banque. L'abbé Gaudon apprend à son ami que son collègue l'abbé Cabanel a pris une cure près de Grenoble, et que, partant, un canonicat est vacant dans sa Collégiale. Il lui offre sa recommandation auprès de l'abbé de Châtel Censoir. Sans doute, il est de petit revenu, mais, fait-il observer justement, « avec vos épargnes, vos pensions et patrimoines, vous aurez de quoi figurer ici honorablement. A mon avis, sauf le vôtre meilleur, il vaut mieux passer du monde dans l'Église, comme saint Mathieu, que de sortir de l'Église pour entrer dans une banque, et surtout en prenant un bénéfice où il n'y a pas charge d'âme. » Incidemment, il vient à parler de son bon vin de Chablis, cuvées de 1753 et 1755, blanc, couleur d'eau d'or, tout ce qu'il y a de meilleur dans le royaume. On lui en offre 140 livres le muid, mais il ne cèdera point à moins de 150 livres et, franchement, c'est pour rien. Pourtant, pour les bourses plus modestes, il en tient à meilleur prix, une cuvée de six feuillettes, blanc comme de l'eau de roche, à 108 livres le muid, rendu au coche d'Auxerre, soutiré, relié, emballé, charroyé, muni enfin de tous les sacrements. J'ai

encore les meilleurs bourgeois de Chablis et de Tonnerre, du 1753, ajoute-t-il. vins rouges et blancs, pour 145 livres le muid, et du bon et du fin ! Si Mme d'Épinay en veut, je suis sûr qu'elle en sera contente. M. Linant était, à ce qu'il parait, un des commensaux de cette dame, dont Rousseau a été si fort amoureux, et qui a fait une certaine figure dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

Les autres lettres sont adressées à Mme d'Épinay elle-même, et il y est, comme on le pense bien, fort question des bons vins du chanoine, qui fait l'article de son mieux, et traite le client de main de maître. Il a fourni monseigneur le duc de Richelieu, la comtesse de Solanges, et il sera charmé de recevoir une petite commande. Mais il convient de la faire tout de suite et de ne pas attendre. C'est un serviteur dévoué et sincère qui lui donne cet avis. Pour le blanc, pour le rouge, il lui fera un prix de faveur. Mais pour les autres, s'ils veulent du rouge et du bon, ils paieront 285 livres. N'a-t-il pas ses pauvres ? D'ailleurs, il ne vend pas que son vin, il prend aussi la commission. Puis, on prévoit que la récolte prochaine sera à Chablis aussi délectable qu'en 1726. Si elle le désire, il pourra lui envoyer un quart de muid après les vendanges pour essai. Certes, jamais avare pour son trésor, ni amant pour sa bien-aimée n'eut autant d'amour ou d'enthousiasme que l'excellent Gaudon pour son vin de Chablis, qui est moins vineux, mais plus délicieux que le Beaune, surpassant même le bon Champagne, qui a du montant, mais qui étant bu, ne laisse qu'un vert dans la bouche. Ici, péripétie fort inattendue, il est question du patron de la Collégiale, de saint Potentien. « Pour nouvelles, toutes les reliques et la châsse du bienheureux saint Potentien sont exposées avec des prières publiques ; d'honneur, je ne vous oublie pas et votre aimable famille. » Et plus bas : « Je vous prie d'accepter une petite parcelle des reliques de saint Potentien, qui est invoqué pour toutes sortes de maladies. Le secret, s'il vous plait, à cause de notre chapitre. »

Il semble, en lisant ces lettres, voir s'ouvrir la porte vermoulue de l'ancienne abbaye et entendre les chanoines, au sortir des matines, s'entretenir, dans la langue du siècle dernier, de leurs vins, de leurs pauvres et de leurs reliques, avec une dose égale de naïveté et de finesse ? Il faut convenir, néanmoins, que, dans ce bizarre mélange de sacré et de profane, les vins priment les matines, les pauvres et les reliques.

EXTRAITS DE L'OUVRAGE : *Dernières années de Madame d'Épinay*,
PAR LUCIEN PEREY ET GASTON MAUGRAS.

Le Chanoine Gaudon à Linant.

Monsieur et cher Confrère,

Encore que vous soyez dépouillé de votre canonicat, informé de vos talents et mérites, je vous regrette sincèrement et je voudrais de tout mon cœur que vous voulussiez rentrer en notre corps ; ce qui dépendra de vous, persuadé que M. notre abbé se fera plaisir de vous nommer à un autre canonicat; quoique de petit revenu, avec vos épargnes, vos pensions et patrimoine, vous aurez de quoi figurer ici honorablement. A mon avis, sauf le vôtre meilleur, il vaut mieux passer du monde dans l'Église, comme saint Mathieu, que de sortir de l'Église pour entrer dans une banque, et surtout en prenant un bénéfice où il n'y a pas charge d'âme.

Si mon avis est le vôtre, M. Cabanel, ci-devant chanoine en notre église, a pris une cure proche Grenoble et envoyé sa démission de son canonicat entre les mains de M. Gaillard, notre abbé, dès le mois dernier. Ne me citez pas, mais écrivez que vous savez que ce canonicat est vacant ; certainement vous l'aurez ; plusieurs le désirent, mais vous aurez la préférence. Je ne vous propose point des vins de Chablis, surtout de 1753 et de 1755, quoique j'en aie de l'excellent, une cuvée de six feuillettes, blanc couleur d'eau d'or, qui est tout ce qu'il y a de meilleur dans le royaume. On m'en donne 140 livres, mais j'en veux 150 livres ; et une autre cuvée de six feuillettes, blanc comme eau de roche, que je laisse à 108 livres le muid, rendu au coche d'Auxerre, soutiré, relié, emballé, charroyé. J'ai encore les meilleurs bourgeois de Chablis et de Tonnerre, du 1753, vins rouges et blancs, pour 145 livres le muid, et du bon et du fin !

Si madame d'Épinay en veut, je suis sûr qu'elle en sera contente.

Vous, à qui je suis avec respect et considération, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé : GAUDON, chanoine.

Au Chastel-Censoy-sur-Yonne, par Auxerre.

Le Chanoine Gaudon à Madame d'Épinay.

Madame,

Je viens d'envoyer à monseigneur le maréchal de Richelieu un muid de vin vieil rouge, de 1753, de madame la comtesse de Solanges ; il est cher, 230 livres le muid, mais c'est du vin pour la bouche des rois et des empereurs ; je ne crois pas trop dire, je ne crois pas que vous en ayez eu jamais de si délicieux ; Montraché, Mulsan, Pomard et tout ce qu'il y a de meilleur à Beaune doit céder en qualité à ce vin.

Comme tous les vins vieils sont partis, si vous voulez du parfait, n'attendez pas, car quoique cher, ce vin sera bientôt vendu ; j'attends vos ordres. M. l'abbé Rias, votre neveu, sait que je suis sincère et véritable, c'est un serviteur qui vous est tout dévoué qui vous donne cet avertissement. J'en trouve de fort bon de la même année à 40 livres meilleur marché dans la même maison, mais je préfère le plus cher, qui est de la première cuvée. Vous avez du rouge d'Irancy de 1756 que je vous ai envoyé et un quart de Chablis de ma cuvée, qui est le meilleur de nos blancs pour l'année ; s'il vous en faut, envoyez-moi des ordres. C'est 105 livres pour vous, et pour d'autres 108 livres le muid. Je vous prie, si d'autres veulent de cet excellent rouge pour le profit des pauvres, c'est 285 livres.

Pardon si je prends la liberté de vous écrire si souvent, c'est le désir que je cherche à vous prouver combien je suis avec respect et attachement,

Madame, votre très humble, etc.

P.-S. — Comme je suis fort court d'argent parce que j'ai habillé quelques pauvres, vous m'obligerez de m'envoyer la petite somme à recevoir chez M. Paris, receveur des aydes à Chablis, à votre première commodité. Vous voudrez bien agréer un *memento* et des messes pour votre aimable famille, et c'est de tout mon cœur.

—

Le Chanoine Gaudon à Madame d'Épinay, fermier général, place Vendôme, à Paris.

Le 3 septembre, au Château-Censoy-sur-Yonne, par Auxerre.

Madame, comme je sais, plus qu'aucun de notre chapitre, quels sont les désirs de M. l'abbé de Rias, mon confrère, parce qu'étant les plus éloignés de notre église collégiale nous prenons ensemble nos habits d'église en notre sacristie, voici ce qu'il voudrait bien commencer après les vacances prochaines, la philosophie ; ce qu'il souhaite d'autant plus volontiers, à cause de la difficulté de se rendre et assister à tous nos offices, surtout aux matines, auxquelles il a déjà manqué, ce que je lui ai passé, nos anciens chanoines étant absents, et que je lui passerai, pourvu que ceux qui sont rigides ne se trouvent en tel cas aux offices.

Je prévois, madame, que nos vins de Chablis seront aussi bons qu'en 1726 ; il y en aura très peu à la vérité, mais la bonne qualité nous console.

Je me flatte avec justice et vérité que mon vin de Chablis est tout ce qu'il y a de meilleur et de plus parfait ; Beaune est plus vineux, mais Chablis est plus délicieux, et même très vineux, surpassant le bon Champagne, qui a un bon montant, mais qui étant bu ne laisse qu'un verd dans la bouche ; au lieu que les meilleurs vins de Chablis ont aussi le même montant et étant bus embaument, enchantent le gosier et laissent une

odeur suave de mousseron. Si vous voulez, je vous enverrai un quart de muid après nos vendanges pour essai.

J'espère que vous serez contente de celui qui désire vous donner des preuves de son dévouement, étant avec respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P.-S. — De grâce, que l'avertissement ci-dessus pour M. de Rias ne transpire, vous obligerez votre serviteur.

Pour nouvelles, toutes les reliques et la châsse du bien heureux saint Potentien sont exposées avec des prières publiques ; d'honneur, je ne vous oublie pas et votre aimable famille.

Le Chanoine Gaudon à Madame d'Épinay.

Au Château-Censoy-sur-Yonne, par Auxerre,
le 30 octobre.

Si vous voulez du vin bon à boire présentement, je sais qu'il y a à Tonnerre du vin blanc de 1755, qui est très bon, rendu au coche d'Auxerre, bien emballé et conditionné ; je vous le ferai avoir à 116 ou 120 livres le muid ; vous pouvez vous en rapporter à moi, vous serez contente et vos amis qui en voudront.

Je sais aussi où trouver à Chablis les bonnes et meilleures cuvées, et à Irancy ce qu'il y a de meilleur en rouge de cette dernière récolte ; je ne demande point de gain, seulement les prix et frais des vins ; que si vous voulez donner quelque portioncule de vos charités pour nos pauvres, je les engagerai à prier avec moi pour votre chère santé et celle de M. d'Épinay, que j'honore et estime, et vous à qui je suis, avec la plus respectueuse soumission,

Madame,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

P.-S. — Je vous prie d'accepter une petite parcelle des précieuses reliques de saint Potentien, qui est invoqué pour toutes sortes de maladies ; le secret, s'il vous plaît, à cause de notre chapitre. Ce sont des miettes que j'ai trouvées éparses dans sa châsse.

Plusieurs m'assurent qu'après Pâques les prix pour les vins augmenteront. Nos vins et ceux d'Irancy, je veux dire les meilleures cuvées, seront encore bons ; vous voulez me permettre ici que j'assure monsieur notre ancien confrère de Linant de mes civilités, je me suis acquitté de sa commission. Il est arrivé il y a deux mois un miracle évident de saint Potentien, les pluies ont cessé au moment qu'on a descendu sa châsse.

PAPIERS DE M. DE CHASTELLUX

Compte-rendu par M. F. Molard.

M. le Comte de Chastellux, grand seigneur, doublé d'un érudit, est bien connu de notre Société, à laquelle il envoie depuis fort longtemps des copies, faites de sa main, de titres conservés dans les grands dépôts parisiens, et qui intéressent l'histoire auxerroise. M. Quantin, mon éminent prédécesseur, s'était autrefois chargé d'en rendre compte, mais la mort l'ayant enlevé à notre affection et à notre respect, c'est à moi qu'échoit maintenant, d'après votre décision, le périlleux honneur de le remplacer dans cette tâche difficile. Je vais donc vous donner connaissance des nouveaux envois de notre savant collègue, et vous verrez qu'ils se composent de morceaux de choix. Il s'agit tout d'abord de correspondances diverses avec Gaignières, érudit bien connu de tous ceux qui travaillent à la Bibliothèque Nationale. Les lettres dont elles sont formées proviennent de personnages de premier ordre, tant par leur naissance, que par les fonctions qu'elles ont remplies dans ce département. Ce sont : Charles Berault, prieur de Vauluisant (1692-1693) ; M. de Louvois, abbé de Vauluisant ; le chevalier de Clermont ; la comtesse de Chastellux-Saint-Chamans ; la comtesse de Chastellux ; M. Dupuy d'Avrigny ; Oronce Finé de Brianville, abbé de Pontigny ; l'évêque d'Auxerre, André Colbert ; l'Archidiacre de Sens ; l'abbé de Clermont-Tonnerre, évêque de Fréjus ; M. de Courtenay, abbé des Echarlis, et le comte de Chastellux lui-même, qui entretenait avec Gaignières d'étroites relations d'amitié.

Disons d'abord quelques mots de Gaignières. C'est une personnalité si peu connue, que les quelques renseignements que j'ai pu recueillir auront pour vous, messieurs, tout l'attrait de la nouveauté. François Roger de Gaignières, naquit, croit-on, vers

1633, et mourut en 1715. C'est un des plus illustres curieux du XVIIe siècle, un homme qui poussa aussi loin que Bégon et l'abbé de Marolles, la passion des estampes et des livres, un collectionneur dont les riches portefeuilles sont aujourd'hui la propriété de la Bibliothèque Nationale ; on sait bien peu de chose de lui. M. Feuillet de Conches, le fait mourir peu de temps avant Louis XIV, en mars 1715, âgé de soixante-dix-sept ans, ou environ. Feuillet de Conches s'est probablement fondé sur son acte mortuaire qui s'exprime ainsi : P. Roger de Gaignières, écuyer, aagé de soixante-dix-sept ans ou environ, est décédé dans son hôtel, rue de Sèvres, près et presque vis-à-vis de l'hôtel des Incurables, le 26 mars 1715, et fut inhumé le lendemain (reg. de Saint-Sulpice) — Les déclarants le portent né vers 1633, mais on n'a pas retrouvé l'acte de naissance. En 1696, Gaignières demeurait au Marais, dans une maison encombrée de ses collections ; il se présenta au bureau de la rue Saint-Antoine, pour y faire vérifier ses titres de noblesse, et le commissaire royal écrivit sur le registre gardé à la Bibliothèque Nationale (armorial de Paris ms). « François-Roger « de Gaignières, escuyer, cy-devant gouverneur des ville et chas- « teau de la principauté de Joinville, porte de gueules à un lion « d'or, écartelé d'or, à deux lions passants l'un sur l'autre de « gueules ». Voilà bien des lions, n'est-ce pas pour un homme d'occupations aussi paisibles. Gaignières s'était attaché aux Guise, à qui appartenait Joinville. Le 19 février 1711, il avait cédé au roi ses belles collections, moyennant 4,000 livres de pension viagère, la jouissance de ses trésors jusqu'à son dernier jour, et 20,000 livres de dédommagement pour ses héritiers.

Gaignières, comme tout bon érudit, mourut célibataire. Il était d'origine lyonnaise, et fils d'Aimé Gaignières qui fut secrétaire du duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne. Aimé avait épousé de l'avis de M. de Bellegarde, dans le bourg d'Entrains (Nivernais), le 23 février 1642, Jacquette de Blanchefort. Il était fils de Michel Gaignières, marchand bourgeois de Lyon, dont le père était Jean, qui, en août 1579, remplissait la charge de procureur en la cour de primatie de Lyon. (V. dossier Gaignières au cabinet des titres). A propos des Bellegarde, il est à remarquer qu'ils sont d'origine savoyarde, et que de la branche restée en Savoie naquit le feld-maréchal Bellegarde, entré au service de l'Autriche en 1709. Ce fut lui qui en 1809, aux affaires de Ratisbonne, fit prisonnier tout entier le 65e de ligne français.

Et maintenant que je vous ai dit à peu près tout ce que l'on sait sur Gaignières, passons, s'il vous plaît, à ses correspondants. Malheureusement leurs lettres ne traitent guère d'érudition,

comme on pourrait le croire ; il s'agit surtout de politesse et d'affaires privées, mais il n'importe.

Le premier est le frère Charles Bérault, prieur claustral de l'abbaye de Vauluisant, entre 1692 et 1693. Je n'ai rien trouvé sur lui de bien saillant dans la chartrier de l'abbaye qui se trouve aux archives départementales, sous les rubriques H. 684. — H. 787. Il est à remarquer cependant que parmi les titres de la communauté de Reigny, on rencontre de nombreuses copies dues à l'infatigable activité de Gaignières. La correspondance de Bérault se compose de trois lettres seulement. Il y est fait allusion à un plan de l'abbaye de Vauluisant qui n'est très probablement autre que celui fait par les ordres de l'abbé commandataire de Vauluisant, François-Letellier de Louvois, et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale. Le Frère Bérault en demanda copie à Gaignières qui la lui envoie franc de port par le coche de Sens. D'où chaleureux remerciements. Dans la troisième lettre le même prieur lui redemande le livre sur les antiquités de Vauluisant, composé par le prieur Maillet, dont il doit fournir un extrait aux aumôniers de l'archevêque de Sens qui était alors Fortin de la Haguette, et travaillait, suivant la propre expression du Frère Bérault à renouveler les antiquités de son diocèse. Si ce livre lui est encore d'utilité il le lui renverra à la première occasion. Il met également à sa disposition la chronique de Vauluisant, pour tout le temps qu'il lui plaira. Nous ne possédons ni la chronique de Vauluisant, ni le livre du P. Maillet sur lequel je n'ai pu d'ailleurs recueillir aucun renseignement.

Les lettres de François Letellier de Louvois, abbé commandataire de Vauluisant sont au nombre de quatre, et vont de 1699 à 1704. Elles ont trait principalement aux séjours que faisait Gaignières à l'abbaye de Bourgueil, dont Louvois était aussi titulaire. Il allait sans doute y fouiller les archives, mais, comme dit l'abbé de Louvois il n'y trouvera peut-être pas de quoi contenter sa curiosité. Et ailleurs : « Je vous connaissais bien, monsieur, très curieux de chartriers de moines, mais je ne croyais pas qu'un homme de votre goût le fût aussi de leurs lits. Cependant j'aprens, Monsieur que vous avez préféré celuy que vous ont offert les religieux, à ceux qu'on vous a offerts de ma part : c'est une chose que je ne vous pardonneray point si tost, puisque c'est, par cette conduite, se déclarer contre les abbés commendataires. » Les lettres du chevalier de Clermont (1675), cadet de la maison de Clermont-Tonnerre, capitaine de galère, qui fut tué le 10 juillet 1690 à la bataille navale de Beachy-Heard, celles de la comtesse de Chastellux (1682), de la comtesse de Chastellux-Saint-Chamans (1701) et de



Monsieur Dupuy d'Avrigny (1688) sont de pures lettres de condoléances ou de politesse. Il n'en est pas tout à fait de même de deux lettres de l'abbé Oronce Finé de Brianville, datées de 1693, qui gouverna l'abbaye de Pontigny jusqu'en 1708, où il lui mande qu'il l'attend à Pontigny, et se prépare à bien apprendre les antiquités de son abbaye.

Nous avons, de 1682 au 24 décembre 1703, seize lettres de l'évêque d'Auxerre, André Colbert, à Gaignières qu'il remercie de lui donner des nouvelles de Paris et de la Cour. Il lui envoie ses mandements. Il l'assure que les mémoires qu'il lui a confiés, et sur la nature desquels il ne s'explique point, ne seront vus de personne. Le 10 avril 1683, M. le comte de Chastellux, en habit de chanoine, sa femme et sa fille, lui ont fait l'honneur de souper dans son palais épiscopal avec tout le chapitre, de quoi il se trouve très honoré. Le 8 août, il est question de la mort de la reine Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et d'une visite au château de Chastellux par les chemins les plus affreux du royaume. Le charmant accueil du châtelain, compense largement la difficulté qu'il y a à les aller voir. Le 12 juillet 1685, nouvelles des États de Bourgogne. Le roy a fait une remise sur les impôts de 50,000 écus. Les États, en considération du mariage de M. le duc de Bourbon, ont donné à M. le duc un présent de 50,000 livres qu'il a refusé, et à M. de Harlay, intendant de Bourgogne un présent de 6,000 livres qu'il a pareillement refusé. Le 9 mai 1687, condoléances pour la mort de Madame Colbert, Marie Charon, veuve du grand ministre. La dernière lettre du 24 décembre 1703 a trait au passage à Auxerre, sans qu'il ait pu se rencontrer avec lui, du marquis de Blanchefort d'Asnois et de son épouse Gabrielle Brulart, qui se rendaient dans leurs terres. Le comte de Chastellux, dont nous avons trente-six lettres à Gaignières de 1681 à 1686 est César-Philippe, baptisé le 23 ou 28 mai 1623, et mort le 6 juillet 1695. Il avait d'abord été destiné à l'église pour laquelle il se sentait peu de vocation ; mais après la mort de César-Achille, son aîné, tué devant Collioure, il s'attacha au parti du duc d'Enghien, dont il suivit la fortune sous la Fronde. En 1650 il fut nommé maréchal de camp. En 1654, il se retira dans ses terres. Il avait été marié en 1656 à Marie-Madeleine Lesueur qui mourut peu après, et épousa en secondes noces vers 1663 Judette, fille de Jean Barrillon, qui mourut en 1682. A ce propos la comtesse de Chastellux, remercie Gaignières de la part qu'il prend à sa perte. La plupart des lettres du comte de Chastellux qui vont de 1661 à 1688 sont des lettres de pure politesse, de condoléances, ou traitant des événements de la Cour, tels que la naissance du duc de Bourgogne. Quel-

ques-unes sont datées de Musigny, château situé près d'Arnay-le-Duc. Gaignières, de son côté, aimait assez à voyager, malgré les difficultés de la route, et en 1666, il était en villégiature au château d'Asnois. Les lettres les plus curieuses sont celles où M. de Chastellux raconte sa présentation au roi, lors du voyage de celui-ci à Auxerre, au printemps de l'an 1683. Le comte de Chastellux s'offrit aux regards du roi soleil en costume de chanoine, l'épée au côté, botté, éperonné et un faucon sur le poing. Tout le monde connaissant l'origine de ce singulier attirail qui intéressa fort Louis XIV, et mon honoré prédécesseur ayant lu à la Société les passages les plus saillants de ces lettres, je n'insisterai pas là-dessus.

Après le comte César-Philippe, il ne me reste plus à signaler parmi les correspondants de Gaignières, que l'archevêque de Sens, Hardouin de la Hoguette qui lui écrit en 1699 au sujet du passage de l'évêque d'Alet qui va à Paris prêter serment au roi et l'abbé Roger de Courtenay, de 1676 à 1696, probablement de la branche de Bléneau, où il réside assez souvent d'après ses lettres. Ce dernier descendant mâle d'une famille illustre, mourut en 1737. La marquise de Bauffremont, Hélène de Courtenay, décéda trente et un ans après, en 1768. La plus curieuse de ces lettres, est celle où il parle de la réprimande sévère faite par le roi à la comtesse de Grammont qui avait osé rendre visite à ses amies du Port-Royal, que S. M. a témoigné luy estre en abomination. Elle est datée du 27 juillet 1699. Quant à l'abbé de Clermont-Tonnerre, évêque de Fréjus, dont le comte de Chastellux a copié trente-quatre lettres de 1676 à 1678, époque de sa mort à l'âge de trente-cinq ans, c'est le frère du chevalier de Clermont dont il a été question plus haut. Avant d'aller à Fréjus l'abbé résidait habituellement à Maulne et à Ravières. Dans les premières missives, il est fort question des affaires de la famille de Guise, à laquelle, comme on le sait, Gaignières était fort attaché, du mariage manqué de son frère le comte de Clermont-Tonnerre, ce qui va déshonorer trois ou quatre personnes. Puis notre abbé s'installe à Fréjus, petite ville très agréable et très bien située. Il est mieux logé qu'il ne croyait, et avec un peu de loisir et quelque petite dépense, il sera peut-être aussi bien qu'evesque de France. Le revenu de l'évêché est de 30 à 31,000 livres, et peut être augmenté. Son établissement pourrait être grand et commode, s'il ne s'était mis dans l'embarras pour les autres. Effectivement l'abbé de Clermont-Tonnerre semble s'être mis sur les bras de fort méchantes affaires, dont la nature n'est pas expliquée dans la correspondance, mais dont les tracas abrégèrent certainement son existence. On avait

même essayé de le faire chanter. Néanmoins, il pense aux archives de son évêché, et trouve que toutes les pièces anciennes ont été envoyées à Paris chez un procureur, qui refuse de les rendre, faute du paiement de douze ou quatorze pistolles. Il va les faire retirer, et remettre entre ses mains; il lui expédiera d'ailleurs le peu qui reste à Fréjus. Sa maison est tenue sur le pied de sept ou huit mille livres par an, ce qui permet de consacrer le reste à l'acquittement de ses dettes. Il serait trop heureux de le voir à Fréjus, et de le mettre en rapport avec un chanoine de sa cathédrale qui s'occupe beaucoup d'antiquités. Dans ces visites pastorales il ramasse tout ce qu'il croit pouvoir l'intéresser. Enfin, il l'entretient avec mystère d'un véritable affront qu'on lui a fait subir dans son diocèse, et pour lequel il n'a reçu qu'une imparfaite satisfaction. Sa santé est ébranlée par toutes ces traverses, et il aura bien de la peine à s'en remettre. En effet peu de temps après, le pauvre évêque était mort.

Telles sont, en substance, les lettres que M. le comte de Chastellux a bien voulu transcrire pour les archives de notre Société. On a pu juger de leur importance, et le copiste doit être hautement loué et grandement remercié. Il est toutefois permis de regretter qu'elles ne donnent que peu de détails sur les travaux de Gaignières et la manière dont s'est formée sa collection. On s'en étonnera pourtant très peu si l'on vient à songer que vers la fin du XVII[e] siècle, la *gothique* était devenue l'abomination de la désolation, et que ceux qui s'en occupaient étaient considérés comme affligés d'une douce manie.

Roger de Courtenay était abbé commendataire des Echarlis.



SIMON CHENARD

(1758-1831)

Par M. Ch. Moiset.

En visitant le Musée de peinture d'Auxerre on rencontre trois œuvres qui ne laissent pas de fixer l'attention. L'une est un portrait en buste d'un homme dans la force de l'âge, d'une belle et sympathique figure, vêtu à la mode du temps du Directoire.

L'autre est un portrait d'homme, en pied, mais à proportions très réduites. A l'air et à l'attitude du personnage on pressent qu'on est en face d'un acteur en scène.

La troisième consiste en un album contenant une cinquantaine de dessins à la sépia, qui représentent un artiste dans les costumes de ses principaux rôles.

La première toile est de Gérard. Quoique non signée, elle est parfaitement authentique. Non seulement son origine est affirmée par son ancien possesseur, mais il est fait mention de ce tableau dans la liste générale des portraits peints ou dessinés par le maître, qui se trouve à la Bibliothèque nationale. A quoi l'on peut ajouter que si Gérard n'a pas apposé son nom, il a écarté pour l'avenir toute équivoque par la personnalité de sa touche et de sa manière qui sont de la plus brillante époque de son talent.

Les deux autres œuvres, — dont l'une, le petit portrait en pied, pour n'être pas signée non plus, n'en a pas moins une paternité connue; dont l'autre, l'album, porte au bas de chaque dessin la signature de l'auteur, — sont d'un même artiste, Leprince. Mais prenons garde de ne pas faire confusion. Le Leprince dont il s'agit n'est pas le maître célèbre par ses dessins lavés à l'encre de Chine, le peintre-musicien qui, menacé un jour d'être dépouillé de ses effets par un corsaire anglais qui s'était emparé du vaisseau sur lequel il se rendait à Saint-Pétersbourg, se mit tranquillement à jouer du

violon et sut à tel point charmer les pirates qu'au lieu de le détrousser, ils lui demandèrent de les faire danser. Non, notre artiste est un autre Leprince, qui avait pour prénom Xavier et non Jean, comme le premier. Indépendamment d'ailleurs de cette différence de prénoms, la date de la mort de Jean (1781), rapprochée de celles des sujets traités sur la toile et dans l'album, établit d'une façon péremptoire qu'il n'a pu être l'auteur du portrait à l'huile et des dessins. Le comédien qu'ils représentent n'était pas encore né à la vie de théâtre quand Jean Leprince mourut. C'est donc bien de Xavier et de Xavier seulement qu'il peut être question. De celui-ci, par malheur, nous ne savons pas grand'chose, on pourrait même presque dire rien. La plupart des ouvrages biographiques restent muets à cet égard. En dépit de recherches opiniâtres, je n'ai pu rencontrer sur lui que cette note brève et froide comme une inscription de fosse banale : « A. X. Leprince, peintre, Paris, 1799-1826 ». Mais si ces chiffres nous disent que sa carrière fut courte, les spécimens sortis de son pinceau, qui sont au Musée, nous montrent qu'elle ne fut pas sans honneur sous le rapport de l'art. Le portrait de chevalet est empreint d'une harmonie d'ensemble, d'un soin dans le détail et d'un relief mesuré qui rappellent les petits Hollandais. Pour ce qui est de l'album, on est frappé, suivant la diversité des sujets, tantôt de la crânerie des poses, tantôt de l'expression des figures, toujours de l'aisance et de la sûreté du pinceau. Aussi serait-on tenté de dire que Xavier ne fut pas seulement l'homonyme de Jean, mais qu'il en fut encore le continuateur et l'émule.

Tous ces portraits et dessins se rapportent à un même modèle. Ils ont été légués à la Ville d'Auxerre par une demoiselle Chenard, décédée à Paris en 1863. Voici un extrait du testament concernant ce don :

« Je lègue à la ville d'Auxerre, lieu de naissance de feu mon père, et pour être placés dans son Musée :

1° Le portrait en buste de mon père, peint à l'huile par feu François Gérard, membre de l'Institut ;

2° Pour la même destination, le portrait en pied de mon père, représenté dans le rôle du père Morin, de la pièce de Félix ;

3° Pour la même destination, l'album des costumes de mon père, dans différents rôles, dessinés à la sépia. Ces deux derniers articles sont peints et dessinés par feu Xavier Leprince. »

Qui donc était ce Chenard ?... Car il en est le plus souvent des triomphes de la rampe comme du passage de l'oiseau dans l'air : pour quelques noms qui restent, la plupart disparaissent sans laisser aucune trace.—Chenard était le fils d'un modeste menuisier

d'Auxerre, du siècle dernier, qui habitait le quartier Saint-Pierre-la-Vallée. Il était né en mars 1758. Les *Conclusions capitulaires* de la cathédrale nous apprennent qu'au mois d'avril 1767, c'est-à-dire à l'âge de neuf ans, Simon (c'était son prénom) fut *élu* enfant de chœur en remplacement d'un titulaire que *M. le Chantre* avait reconnu *n'avoir pas l'oreille juste dans le chant et la musique.* Cette place était alors fort recherchée à raison des avantages qui y étaient attachés. Pendant les six années durant lesquelles seulement on pouvait l'occuper, l'enfant était nourri et entretenu aux frais du Chapitre. Après ce temps, le jeune choriste entrait comme musicien dans la Maitrise, ou, s'il préférait prendre un métier, était mis gratuitement en apprentissage.

Simon, au bout de six années, entra-t-il dans la Maitrise ? Bien qu'on n'en ait pas de preuve formelle, les apparences porteraient assez à le croire. En tout cas, il resta fidèle à la musique, convolant seulement plus tard du sacré au profane ; car, arrivé à l'âge de prendre une profession, il s'engagea dans une troupe lyrique de province. C'est sur le théâtre de Bordeaux qu'il parait avoir fait ses premières armes ; mais il n'y resta pas longtemps. Il était doué d'une belle voix de basse taille, et, au commencement d'avril 1782, il entra à l'Académie royale de musique, autrement dit à l'Opéra de Paris, où il débuta dans le rôle d'Oreste, de l'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck. Malgré les succès qu'il obtenait, là encore il ne fit pas un long séjour. En 1783, Oreste dépouilla le cothurne et chaussa le brodequin, prenant un engagement de première basse à la Comédie Italienne.

La Comédie Italienne, à cette époque, quoique cette ancienne dénomination fut conservée, n'avait plus d'acteurs italiens (1). Les derniers qu'elle avait eus s'étaient retirés en 1780. On y jouait l'opéra comique depuis qu'en 1762 elle avait fusionné avec le théâtre de ce nom.

Dès son entrée à la Comédie Italienne, Chenard s'y conquit une des premières places. Il fit successivement plusieurs créations, et les dessins de l'album dénotent la souplesse de son talent par la diversité et les caractères opposés des rôles qu'il remplit. Il excellait surtout dans les rôles dits à *tablier*. On était captivé par la rondeur de son jeu, par sa brusquerie joviale et par l'expansion communicative de sa franche gaieté. En outre de sa valeur comme chanteur, il était aussi d'une belle force sur le violoncelle. C'est

(1) Ce ne fut qu'en 1793 que ce théâtre prit le nom d'Opéra-comique National.



pour faire ressortir ce dernier genre de talent que Berton composa la pièce du *Concert interrompu*.

Lorsqu'éclata la Révolution, Chenard embrassa chaudement les idées nouvelles. On sait du reste quelles passions allumèrent, dans un sens et dans l'autre, les événements de cette époque parmi le monde théâtral. Dans le choc des sentiments contraires, des conflits éclatèrent sur la scène et se dénouèrent parfois sur le terrain. Duel de Talma et Naudet; duel de Dugazon et Fleury. Bon nombre d'actrices même prirent hautement parti, les unes figurant dans les fêtes comme déesses de la Liberté et de la Raison, les autres se rendant suspectes au Comité de Salut public au point d'être incarcérées. Chenard, lui, ne parait pas être allé jusqu'à ce degré d'incandescence : on n'en vit pas moins, en 1793, l'ancien enfant de chœur d'Auxerre interprétant des chants patriotiques au sein de la Convention et chantant *la Marseillaise*, sur la place Louis XV, en carmagnole et en sabots. Mais cette belle ardeur ne tarda pas à s'évaporer. Par un de ces avatars si communs alors, à peu d'années de là le chanteur patriote devint *Maître de la Chapelle de Napoléon Ier*.

Chenard resta à l'Opéra-Comique jusqu'en 1823. Il avait été longtemps l'un des Administrateurs de ce théâtre qu'il ne quitta que pour entrer dans la retraite. Il mourut à Paris en 1831.

Après l'acteur, l'homme. — C'était, paraît-il, une nature droite, ouverte et sympathique. De tout temps il avait su se faire aimer de ses camarades. Restons-en sur ce trait : il est suffisamment expressif.

LES BANDITS DANS L'AUXERROIS

1523-1535

Par M. F. Molard.

Le document que j'ai l'honneur de présenter à la Société est des plus curieux et des plus suggestifs. Il s'agit d'un placard manuscrit destiné à être affiché dans les carrefours d'Auxerre, portant sentence par défaut contre une bande de brigands qui avaient dévasté diverses paroisses du département de l'Yonne, assailli et maltraité divers particuliers. Cette sentence est portée au bailliage d'Auxerre par un commissaire royal du nom de Adam Fumée, peut-être envoyé spécialement à cet effet. Cette sentence condamne Jean Chauvin, dit le capitaine Grégoire, Louis de La Borde, porte enseigne, René Legendre, fourrier, et La Sauvagiere, à être décapités sur un échafaud dressé à Auxerre, leurs corps mis en quatre quartiers, et leurs têtes mises au bout d'un fer de lance sur le vieux pont de cette ville. Quant aux nommés Crochet et Triboullet, ou Triboulé, nom très auxerrois, ils sont également condamnés à être pendus et étranglés. Les biens de tous sont confisqués, et sur leur produit seront prises les indemnités à donner aux communes et aux particuliers qui ont souffert de leurs méfaits. Ils sont en effet accusés d'actes de brigandage, commis sur le grand chemin, car ce sont cas d'excès, force publique, pillerie, rançonnemens, violences de femmes, boutemens de feu, et autres crimes et délits. Un seul des poursuivis se présenta ou fut pris ; c'était Jean Chauvin, dit Capitaine Grégoire ; il fut enfermé à l'hôtel du Chapeau-Rouge. Mais voyant l'affaire mal tourner pour lui, il brisa sa prison et disparut. Les prisons du bailliage d'Auxerre étaient alors en si mauvais état, et nécessitaient de telles réparations, qu'on ne pouvait y garder des prisonniers qu'à condition de les enchainer aux quatre membres, et encore rien

n'était plus facile que de prendre la clef des champs. Cela résulte notamment d'une procédure en parlement contre un nommé Marco Grosso, milanais, qui avait trahi la confiance du sire de Jaucourt, enseigne de la compagnie La Trémouille, et qui avait été arrêté à Auxerre en 1525, à son retour d'Italie. Comme à la prison, on se disposait à l'enchainer, un avocat dudit lieu, nommé Obelin, intervint en sa faveur et se porta sa caution. Marco Grosso profita de cette liberté relative pour s'évader très facilement et se réfugier aux Jacobins qui avaient droit d'asile et d'où il fut très difficile de le tirer.

Cette bande de brigands, s'appelait la bande des francs-archers, parce qu'elle était vraisemblablement composée de soldats de ce nom. On se rappelle quelle fut l'origine des francs-archers. Charles VII en 1439 avait créé une cavalerie nationale permanente. Il compléta cette institution en 1448 en instituant une infanterie française sous le nom de francs-archers. Chacune des 16.000 paroisses du royaume, fut obligée de fournir au roi un bon compagnon, dit l'ordonnance, qui eût fait la guerre. Il devait s'armer et s'entretenir à ses frais de brigandine, légère armure de plaques de fer jointes ensemble, de jaque (justaucorps), de salade ou casque léger, de casque, de dague, d'arc, d'épée et de trousse ou d'arbalète garnie. Il devait de plus s'exercer tous les jours de fête, et être prêt à servir le roi toutes les fois qu'il y serait appelé, moyennant une solde de 4 francs par mois en campagne, et l'exemption des tailles et subsides, excepté des tailles personnelles et de la gabelle. Le franc-archer ne fut pas à l'origine un soldat modèle. Il a servi de thème aux plaisanteries bonnes ou mauvaises du poëte Villon, et causé par son peu de tenue et son manque de discipline, la perte de la bataille de Guinegate en 1479; aussi les rois de France préféraient-ils pour leurs expéditions entretenir des bandes d'aventuriers. Cependant l'institution des francs-archers dura sans qu'on en fît grand emploi, jusqu'à la création des légions provinciales par François Ier.

A partir de 1554, ils disparaissent, et l'on voit au contraire paraître les premiers régiments. Or en 1523, la France se trouvait dans une situation critique, le connétable de Bourbon venait de trahir, et Charles-Quint de concert avec les Anglais, assaillait la France, de trois côtés à la fois. Il est probable que pour résister, on fit flèche de tout bois; quelques bandes de francs-archers furent convoquées, et nos bandits ne seraient autres que des déserteurs, qui auraient préféré de fructueuses expéditions sur les grandes routes à la gloire militaire. Quoi qu'il en soit, notre placard contient l'énumération des communes et des particuliers qui

ont eu à souffrir des déprédations de ces déserteurs, et des indemnités qui leur sont attribuées. Cette énumération ayant son intérêt, nous la transcrivons ici tout entière. Cela donnera une idée du théâtre des opérations de la bande dont il est ici question.

Les habitants de Villefranche, Cudot, Béon, Dixmont, Chamvres la Ferté-Loupière, Chichery, d'Armeau, Perreux, Senan et Volgré, Villevallier, Villiers-sur-Tholon (arrondissement de Joigny), reçoivent les premiers 600 livres, les seconds 400 livres, les autres, en suivant par ordre d'énumération, 200, 200, 300, 100, 150, 200, 100, 200, 100, et 50 et 50 livres. — Les habitants de Charentenay, Courgis, Mailly-le-Château et Appoigny (arrondissement d'Auxerre) se voient attribuer des indemnités de 300, 100, 300 et 50 livres. Les gens de Dyé (arrondissement de Tonnerre) reçoivent 100 livres. En outre, divers particuliers, tels que Guillaume Pinart et sa femme, à Charentenay, pour les excès à eux faits, se voient indemnisés à 100 livres, Guenin Bomet et sa femme de Fontenoy, à 25 livres, Thibault du Val, seigneur de Chocquenay à 200 livres, Messire Miles Breton à 50 livres, Messire Michel Garnier à 100 livres, Colas Duval, tabourin à 100 livres, Simon Richard, bâtard de Mauny à 50 livres et Jacques, serviteur du Bailly de Troyes, à 100 livres.

Les parties lésées reçurent-elles vraiment les indemnités qui leur furent attribuées, ceci est une autre affaire, et notre document n'en dit rien.

On voit que les francs-archers débandés, exercèrent surtout leur triste métier dans l'arrondissement de Joigny; cela explique comment le comte de Joigny, qui était alors François d'Alègre, agit comme partie au procès, de concert avec le commissaire royal au procès.

Douze ans plus tard, le 12 octobre 1535, un nouveau procès, signale l'existence d'une nouvelle bande, forte de soixante-dix hommes, et composée pour la plus grande partie d'anciens soldats, cassés aux gages pendant les guerres d'Italie, de déserteurs, de réfractaires et autres gens sans aveu. Parmi eux on remarquait un ancien archer de la garde du roi, un médecin de Meaux, nommé Laurent, un certain Grandjean, originaire de Savoie, etc. Ils exploitèrent durant de longues années la forêt de Bièvre-lès-Melun, qui devint leur quartier général, et de là se répandirent sur Sens et ses environs, l'Auxerrois, et partie de la Champagne. Dans la procédure que nous avons sous les yeux, les nommés Christophe Le Seurre, Charmaille, Dommaines, Jean Daille, le vicomte d'Aulnoy, et un nommé Grantville, plus spécialement accusés d'avoir fait tomber dans un guet-à-pens, et assassiné maître Claude Foudriat, en son vivant élu d'Auxerre, avec d'autres



marchands de cette ville, sont mis hors la loi et condamnés à périr sur la roue. Leurs châteaux et maisons seront abattus et démolis. Et sur leurs biens confisqués, on prendra 1600 livres parisis qui seront attribués à la veuve et aux enfants de la victime Une autre somme de 800 livres sera consacrée à la mémoire des victimes, sur le territoire de la paroisse au lieu où le crime a été commis, et où elles ont été inhumées. La dotation de cette chapelle sera de 200 livres parisis de rente annuelle. Elle sera munie de tous les objets nécessaires à la célébration de deux messes et deux obits solennels chaque année ; sur un tableau de cuivre en « lieu évident, sera descripte la cause de la fondacion ». Cette chappelle sera à la présentation du roi et à la collation du diocèsain. Enfin les coupables sont condamnés à une amende de 12.000 livres parisis envers le roi.

Au fond, la plus grande partie de ces bandits provenait de l'armée.

Que pouvait devenir au XVIe siècle un vieux soldat cassé aux gages ? Les cadres de la vie civile lui étaient fermés ; il ne connaissait aucune profession. S'il n'avait pas d'infirmités, si ses blessures ne le rendaient pas impropre à tout travail, les portes des couvents où quelques-uns d'entre eux pouvaient entrer à titre de frères lais, lui étaient fermées aussi. Il lui restait à se faire mendiant ou bandit. Naturellement il en était de même des réfractaires et des déserteurs. Et c'est même dans cette dernière catégorie que Mandrin a puisé les plus solides éléments de sa bande.

DE PAR LE ROY

Sur la demande et proffit de deffault requis par le procureur du Roy ou bailliage daucerre, demandeur en cas dexces, force publique, pilleries, rançonnemens, violences de fames, bouteurs de feu et autres crimes et delitz, et messire Francoys Dalegre, chevalier, comte de Joigny et seigneur de Precy, joinct avec ledit procureur du Roy ; a lencontre de Jehan Chaulvyn dit cappitaine Grégoire, Loys de la Borde, porte-enseigne, René Legendre, fourrier, La Sauvagiere, Crochet et ung appelle Triboullet, tous adjournes à troys briefz jours.

Veu par nous les informacions sur ce faictes sur les dits cas, recolemens par nous faitz, les adjornemens et exploitz sur ce faitz, la comparission dudit Chaulvyn auquel avons baille lhostel du chapeau rouge pour prison, sur peyne de estre actainct et convaincu des cas a luy imposes, qui a icelle prison brisee les deffaultz par nous octroyes audit procureur du Roy et Dalegre et tout considere.

Nous avons dit et disons que les dits deffaultz sont bien et deuement intervenus et au moyen diceulx deffaultz et brisee de prison faicte par ledit Grégoire quant a luy, avons, iceulx Jehan Chauvin dit Gregoire, Loys de la



Borde, porte-en-seigne, René Legendre, fourrier, La Sauvagerie, Pierre Crochet et Tribolet declares vrays contumax actainctz et convaincuz des cas a eulx imposes. Et pour pugnicion et correction diceulx avons condampné et condampnons les ditz Chaulvyn, Laborde, Legendre et La Sauvagiere et chacun deulx a estre decapites en ceste ville daucerre sur un eschaffault, leurs corps mis en quatre quartiers et leurs testes au bout dune lance sur le pont de ceste ville daucerre ; et les dits Crochet et Triboulet a estre pandus et estrangles et leurs biens confisques ; sur tous lesquelz biens seront prealablement prises les sommes qui sensuivent en la manière qui sen suit :

Cest assavoir : aux habitans		de Villefranche	600 lt.
	id	de Cudot	400 lt.
	id	de Béon	200 l.
	id	de Dymon	300 l.
	id	de Chamvres	200 l.
	id	de Lafferté la louppière	100 l.
	id	de Chichery	150 l.
	id	de Charantenay	300 l.
	id	dermeau (Armeau)	200 l.
	id	de Perreulx	100 l.
	id	de Senan et Vauguere (Volgré)	200 l.
	id	de Corgy	100 l.
	id	de Mailly le Chastel	300 l.
	id	de Dyé	100 l.
	id	de Villevallier	100 l.
	id	de Villemer	50 l.
	id	despougny (Appoigny)	50 l.
	id	de Villiers-sur-Tholon	50 l.

A Guillaume Pinart et sa femme du lieu de Charantenay pour les exces a eulx faitz	100 l.
A Guenin Bonnet et sa femme de Fontenay	25 l.
A Thiebault du Val, seigneur de Chocquenay	200 l.
A Messire Miles Breton	70 l.
A Messire Michel Garnier	100 l.
A Colas Duval tabourin	100 l.
A Simon Richard, bastard de Mauny	50 l.
A Jacques, serviteur du bally de Troyes	100 l.

Toutes lesquelles sommes, quant aux sommes adjugees aux dits villages pour les dommaiges et interestz par eulx souffers au moyen des exces, pilleries, ransonnemens faitz par les dits frans archiers seront entre les habitans des dits villages partis et divises selon les pertes et dommaiges que chacun deulx aura eu particulierement. Et oultre avons condampne et condampnons les dits Chaulvyn, Laborde, La Sauvagiere, Rene Legendre, Crochet et Triboullet es despans de ceste presente poursuite envers ledit Dalegre ; lesquelz ce prandront prealablement sur les dites confiscacions, et es dommages et interectz dudit Dalegre.

Fait et pronunce en lauditoire du baillage daucerre par nous Adam Fumee,

chevalier, seigneur des Roches, conseiller de Roy nostre sire, maistre des requestes ordinaire de son hostel, commissaire de par le Roy nostre dit sire en ceste partie, en la presence de honnorables hommes et saiges maistres Blanche Damy, licencie en loix, lieutenant general au dit bailliage, Claude Delacourt, advocat, Anthoine Girardin, procureur du Roy nostre dit sire au dit bailliage et plusieurs autres praticiens de ladite court, le cinquiesme jour de juing lan mil cinq cens vingt troys.

Publié par moy Benon de Coyffy, sergent à cheval dudit sire audit bailliage par tous et chacuns les carrefours de ladite ville daucerre et ces presentes mis par affiches esdits carrefours en la presence de Jacotin de Béthume, crieur ordinaire, Guillaume Bruandet, Germain de Nevers, sergens royaulx, et plusieurs autres, les an et jour dessus dits par lordonnance et commandement de mon dit seigneur Fumee.

Signé : Ticier avec paraphe.

CONTRIBUTION

A L'HISTOIRE DE LA COMMUNE DE GERMIGNY

Par M. Charles Moiset.

Dans les archives de la Commune de Germigny se trouvent deux pièces intéressantes en ce que l'une montre le processus suivant lequel les paysans sont souvent devenus propriétaires du sol; l'autre, la manière dont étaient maintenus certains privilèges de seigneurie féodale.

La première date de 1518; la seconde, de 1692.

I.

Le 1er mars 1517, Messire Jean Daulmont, Seigneur de Germigny, stipulant tant pour lui que pour les Seigneurs ses successeurs, abandonnait par bail à cens et rente annuelle et perpétuelle aux manants et habitants de Germigny, une pièce de bois et terre en friche de la contenance de six à sept cents arpents environ, située sur sa seigneurie. L'acte est qualifié de *Nouveaux Baux* (nom que porte encore aujourd'hui le climat) : ce qui semble indiquer que précédemment, à une époque plus ou moins éloignée, il avait été fait sur la seigneurie de Germigny des cessions de même nature.

Suivant les clauses du contrat, les preneurs, après le partage qui sera fait entre eux par un ou plusieurs délégués du Seigneur, jouiront et useront, ainsi que leurs hoirs et ayants-cause, des lots qui leur seront échus *comme de leur propre et vray héritage*. Aucun d'eux ne les pourra vendre ni aliéner, de quelque manière que ce soit, à quiconque ne sera pas résidant dans la terre et seigneurie de Germigny. Interdiction aussi d'hypothéquer ou grever de redevances les terres concédées, sauf consentement du bailleur et de ses successeurs; sinon le lot reviendrait au Seigneur.

Le bail est fait moyennant la somme de deux sols deux deniers tournois de cens annuel par arpent. De plus, le cens portera lods, ventes et amendes, selon la coutume du pays qui est de vingt deniers tournois pour livre. Il y aura même *droit de retenue, nonobstant ladite coutume, toutes les fois qu'il y écherra.*

Ces dispositions ne sont guère en rapport, on le voit, avec celles qui sont en usage depuis le Code civil. Aussi ne sera-t-il peut-être pas inutile d'y ajouter quelques explications.

Et d'abord, sur quels principes juridiques reposait le bail à cens ? Quelle était sa portée ?

Le bail à cens était un contrat par lequel le propriétaire d'un héritage l'aliénait, sous la réserve qu'il faisait de sa seigneurie *directe* et d'une redevance annuelle qui devait lui être payée par le preneur ou ses successeurs, en reconnaissance de cette seigneurie. Par suite d'une telle convention une seigneurie se décomposait en deux parties : l'une, seigneurie *directe* qui restait au bailleur; l'autre, dite seigneurie *utile* ou domaine *utile* qui appartenait au preneur.

D'après le plus grand nombre des coutumes, les censitaires étaient solidaires entre eux pour le paiement de tout le montant des redevances au Seigneur. Lors même qu'un lot avait été distrait de l'ensemble de la concession et divisé, chacun de ceux entre qui il avait été réparti était engagé, non seulement pour la totalité du cens du lot spécial, mais même pour le cens de l'héritage entier.

Le cens était, en outre, imprescriptible en lui-même, c'est-à-dire quant au fonds, comme tous les droits seigneuriaux. La prescription pouvait seulement porter sur les arrérages qui, une fois échus, n'étaient plus qu'une simple créance, prescriptible par trente ans.

On appelait *lods* et *ventes* certains droits ou *profits* que faisait naître pour le bailleur la vente de l'héritage censuel par le preneur. Ces deux expressions d'ailleurs ne désignaient qu'un seul et même droit et non pas deux droits différents, comme l'ont cru quelques auteurs.

Par *amende* on entendait la somme, variable suivant les coutumes, que le bailleur pouvait exiger du preneur quand celui-ci ne payait pas le cens à l'époque fixée.

Enfin le *droit de retenue* était le droit qu'avait le Seigneur de retenir un fief ou héritage mouvant de lui quand il était aliéné par un vassal, en remboursant le prix de la vente à l'acquéreur.

Ces divers points éclaircis, reste une question : qu'est-il ad-

venu du bail lui-même ? Quand, comment les preneurs ont-ils été dégagésdes redevances et charges attachées au sol accensé ?

Rien n'indique que jusqu'à la Révolution le contrat n'ait pas reçu une exécution régulière et constante. La seconde pièce dont il va être parlé tout à l'heure établit même d'une façon précise que ce bail était toujours en vigueur en 1743. Mais au moment de la Révolution que s'est-il passé ?... On sait que l'Assemblée Constituante s'était bornée à supprimer les droits et devoirs, tant féodaux que censuels, qui tenaient à la main-morte réelle ou personnelle et à la servitude personnelle, déclarant seulement rachetables tous les droits et devoirs féodaux et censuels *utiles* qui étaient le prix et la condition d'une concession primitive de fonds (décrets du 4 août 1780 et des 15 et 28 mars 1790). Cette réserve s'appliquait indubitablement à notre bail de 1518. Les habitants de Germigny procédèrent-ils alors au rachat de leur rente perpétuelle ? Je n'en ai rencontré nulle trace, ni dans les minutes de l'ancienne étude notariale de ce pays, qui subsista jusqu'en 1809 ou 1810, ni ailleurs. J'ai même interrogé à ce sujet la tradition, mais la tradition, ignorance ou calcul, est restée muette. Tous ceux à qui je me suis adressé, lesquels sont aujourd'hui propriétaires de parcelles dans le climat objet du bail, répondaient invariablement comme Jean Lapin à Dame Belette :

« Ce sont... leurs lois qui m'ont de ce logis
« Rendu maître et seigneur, et qui, de père en fils,
« L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis ».

Que si la rente établie en 1518 ne fut pas rachetée sous la Constituante ou sous la Législative, elle continua d'être dûe pendant la durée de cette dernière Assemblée, car, tout en faisant un pas de plus que sa devancière dans l'abolition des droits féodaux, la Législative apporta cependant quelques restrictions. Ainsi, après avoir déclaré toute propriété foncière franche et libre de tous droits, tant féodaux que censuels, elle posa une exception en faveur des droits qui avaient eu pour cause une concession primitive de fonds : cause qui serait établie par l'acte primordial d'inféodation, de bail à cens ou à domaine congéable (25 août 1792).

Mais avec la Convention ces derniers tempéraments vont disparaître. Par sa loi du 17 juillet 1793 elle supprima, sans indemnité, les redevances seigneuriales de toute espèce, même celles de concession primitive et abolit toute rente mélangée de féodalité.

Est-ce à ce décret qu'on doit attribuer l'extinction de la rente des nouveaux baux ? En tout cas, ce fut l'époque extrême de sa

suppression. La loi elle-même délivra, s'il y eut lieu, aux habitants de Germigny une quittance générale et définitive, et il est à croire qu'ils étaient trop bons patriotes pour vouloir transgresser la loi.

II.

Le second document qui a été signalé en commençant est un *Papier terrier* datant de l'année 1692. On donnait ce nom à un recueil de reconnaissances des vassaux ou tenanciers d'une terre seigneuriale concernant les rentes, droits et devoirs dont ils étaient tenus envers le Seigneur. Ces reconnaissances servaient de titre à ce dernier pour se faire payer les redevances et en empêcher la prescription. En général, les Seigneurs demandaient au Roi tous les trente ans et quand ils entraient en possession, l'autorisation de faire confectionner le terrier de leur seigneurie. Aux reconnaissances était d'ordinaire joint un plan de la terre.

Bien entendu, le tout était à la charge des déclarants. La confection de ces terriers entraîna souvent des abus ruineux pour les habitants de la campagne. Il n'est que de se reporter aux Cahiers du bailliage d'Auxerre pour les Etats généraux de 1789, publiés par notre érudit et laborieux collègue, M. Demay, pour se rendre compte des animadversions que les Commissaires à terrier avaient attirées sur leurs têtes.

La permission de faire établir un terrier était donnée par *Lettres Royaux* : secours de droit, comme on les définissait alors, qui étaient émanés de la faveur du roi. Ces *Lettres* n'étaient pas restreintes, ou plutôt « *restreints* » car l'expression ne s'employait qu'au masculin, à la confection des terriers ; ils s'étendaient à nombre de cas qui exigeaient une grâce spéciale du Prince, comme pardon, commutation de peine, émancipation, légitimation, répit, etc... etc.

Donc, en 1691, Messire Philibert de la Saleine, Seigneur de Germigny et Receveur des tailles en l'Élection de Clamecy, avait demandé à la Chancellerie l'autorisation de faire procéder à l'établissement d'un *Papier terrier*, et cette autorisation lui avait été accordée par *Lettres Royaux*, en date du 6 octobre de la même année. Cette pièce ne lui permettait pas seulement de faire procéder à la reconnaissance de ses droits par ses vassaux tenanciers, elle lui donnait encore la faculté de faire arpenter les biens dont la contenance était contestée, de frapper d'amende ceux qui auraient fait, en dépit du serment exigé, des déclarations fausses, et d'occuper les biens qui n'auraient pas été déclarés.

En vertu de ce pouvoir, le Bailli d'Auxerre commit, sur la présentation de M. de Saleine, le sieur Pinson, notaire à Clamecy,

pour exécuter la confection du terrier. Quatre dimanches consécutifs, la convocation des habitants de la seigneurie fut faite au prône de l'église de Germigny; des affiches furent apposées en différents endroits, et le dimanche, 13 janvier 1692, à l'issue de la grand'messe, Mᵉ Pinson recevait, devant la principale porte de l'église, les reconnaissances qu'il avait mission d'enregistrer. Le plus grand nombre des habitants se présentèrent et reconnurent, en leur nom et en celui des absents, que le Seigneur de Germigny avait les droits suivants : « droit de haute, moyenne et basse justice, avec signes patibulaires, dans toute l'étendue de la seigneurie ; droit de possession d'un terrain, situé près de l'église, où s'élevait autrefois une forteresse contenant prison et où il n'existe plus aujourd'hui qu'un colombier ; droit exclusif de garenne et de chasse ; droit de pêche dans les rivières Armance et Armançon qui lui appartiennent ; droit de faire vérifier l'exactitude des mesures de toutes sortes, boisseaux, poids, pezons, pintes, etc.., que les habitants devront apporter chaque année, le jour de Carême prenant, à peine de trois sols quatre deniers de deffaut ; droit de cens et rentes sur toutes les maisons, terres, près, vignes et autres héritages de quelque nature que ce soit situés dans la seigneurie, ledit cens portant tous droits et profits de lods et ventes, amendes, retenue et autres afférents au cens, qui est pour les profits de lods et ventes dix sols par écu, à réserve des bâtiments et héritages appelés les *Nouveaux Baux* autrement les *Communes*, qui ne paieront que ce qu'ils ont accoutumé de payer de tout temps ; droit de tierce de 15 gerbes l'une et de coutume d'orge et d'avoine sur plusieurs bâtiments et héritages ; droit d'un décime payable tous les ans par chaque habitant tenant feu et lieu : droit de main-mise sur tous les biens vacants, aubaines et bastardise, et droit de main morte ; droit de faire construire un four banal au lieu de celui qui existait ci-devant, où tous les habitants seront tenus de porter faire cuire leurs pains et pâtes les vendredi et samedi de chaque semaine, à peine de trois livres d'amende et de confiscation des dits pains et pâtes ; droit de faire reconstruire le moulin banal qui a été démoli, et obligation, pour les habitants, comme par le passé, d'y faire moudre leur blé ; droit de lever chaque année la moitié des grandes dîmes inféodées de Germigny, lequel est de 21 gerbes l'une ; enfin, pour être sûr de ne rien oublier, *et généralement tous autres beaux et bons droits qu'à haute et basse justice peut appartenir.* »

Vient ensuite l'énumération des biens que possède le Seigneur et la désignation détaillée des limites de sa seigneurie.

Pour cette délimitation toutefois Mᵉ Pinson commit une omission

qui ne tarda pas à coûter cher au Seigneur. Aucun des possesseurs des seigneuries avoisinantes n'avait été appelé à la reconnaître. Le brave tabellion s'en était tenu aux déclarations des habitants de Germigny. Or, il arriva qu'en 1710, M. de la Saleine ayant autorisé le locataire d'un moulin qu'il possédait sur l'Armance, à transporter cette usine, devenue hors de service, à quelques centaines de pas de l'endroit où elle était, la construction faite, le Seigneur de Saint-Florentin, qui était Messire Phelypeaux, marquis de la Vrillière, prétendit qu'un empiétement avait été commis sur un point de l'Armance lui appartenant et porta l'affaire devant les tribunaux. Il eut pour associée Mme veuve de Montclez, Seigneuresse de Beugnon, qui se plaignait, de son côté, de ce que la construction défectueuse du nouveau moulin avait occasionné des regonflements d'eau qui avaient inondé et perdu une grande étendue de sa prairie. Le débat se prolongea pendant plusieurs années ; on épuisa tous les degrés de juridiction. Enfin, le 22 avril 1716, les juges en dernier ressort ordonnèrent que le moulin serait démoli, dans le délai d'un mois, par M. de la Saleine et son locataire, faute de quoi il serait loisible à M. de la Vrillière de le faire détruire aux frais de ces derniers. En outre, condamnation de ceux-ci à 300 livres de dommages-intérêts envers Mme de Montclez, 20 livres envers M. de la Vrillière, et à tous les dépens. — Par bonheur pour les habitants de Germigny, les *Lettres Royaux* ne portaient pas que les déclarations fausses relatives aux limites de la seigneurie seraient, comme celles concernant les biens, de nature à faire appliquer à leurs auteurs *les rigueurs accoutumées*, sans quoi il aurait bien pu se faire que les vrais perdants du procès ne fussent pas le Seigneur et son meunier.

Et maintenant à quoi bon noter que toutes les servitudes consignées au terrier furent balayées comme feuilles mortes par la Révolution ? Il n'en est resté de vestiges que le document qui existe aujourd'hui à la Mairie. Encore n'est-ce que par une dérogation aux ordres de la Convention qui avait prescrit de brûler tous les titres seigneuriaux, qu'il a été conservé. Les habitants de Germigny, quoique n'étant pas grands clercs, ont eu le bon esprit de ne pas prendre part aux dévastations, malheureusement trop nombreuses, de pièces qui eussent été si utiles pour la reconstitution de notre histoire nationale, dont la féodalité, malgré les haines qu'elle a suscitées, est une période importante. Ils s'en sont tenus sagement à un feu de joie intérieur. Leur seule manifestation au dehors a été la plantation d'un *Orme de la Liberté* qui s'épanouit superbement encore aujourd'hui au milieu du village.



DEUXIÈME MARQUE DE GUILLAUME LE ROUGE

IX

GUILLAUME LE ROUGE

GRAVEUR ET IMPRIMEUR A PARIS, A CHABLIS ET A TROYES (1)

(1487-1517)

SA PARTICIPATION A LA GRAVURE DE LA DANSE DES MORTS ET DU CALENDRIER DES BERGERS. — L'EXPOSITION DES ÉVANGILES EN FRANÇAIS, CHABLIS, 1489. — LA DANSE DES MORTS ET LES XV SIGNES DU FINAL JUGEMENT, TROYES, 1491. — LES POSTILLES ET EXPOSITIONS DES ÉVANGILES, TROYES, 1492, ETC. — SON RETOUR A PARIS OU IL IMPRIME POUR VÉRARD ET AUTRES ÉDITEURS, DE 1493 A 1517. — RÉIMPRESSION DE LA MER DES HYSTOIRES, DES POSTILLES, ETC. AVEC LES ANCIENNES PLANCHES. — NOMBREUSES IMPRESSIONS POUR DENIS ROCE, ETC.



ous avons dit plus haut que Guillaume, fils de Pierre Le Rouge, avait fait indubitablement son éducation professionnelle d'imprimeur et de graveur sur bois dans l'atelier de son père et qu'il avait dû travailler également dans l'atelier de Guyot Marchant avant d'aller imprimer à Chablis et à Troyes où nous trouvons de lui des ouvrages importants remplis de planches dénotant bien

(1) Cpr. les chapitres précédents, 2ᵉ sem. 1894, et 1ᵉʳ sem. 1895.

un graveur de profession. Nous allons maintenant essayer d'établir que si Pierre Le Rouge a exécuté les premières planches de la *Danse des Morts* et les principaux bois du *Calendrier des Bergers*, Guillaume Le Rouge a dû concourir à la gravure d'un certain nombre de ces planches dont il fit des copies en s'établissant à Troyes. Avant tout, il nous faut présenter un personnage qui fut son ami et son collaborateur littéraire et dont le nom va revenir souvent sous notre plume.

'existence des Le Rouge paraît avoir été mêlée d'une façon intime avec celle d'un écrivain troyen sur lequel on ne possède pas de renseignements précis, quoiqu'il ait joué un rôle important dans la vie littéraire de son temps. Nous voulons parler de Pierre Desrey, chroniqueur, traducteur et compilateur, né à Troyes vers 1450, mort après 1514.

N'ayant point trouvé dans les ouvrages de biographie générale ou locale (1) des indications suffisantes, nous avons fait quelques recherches qui nous permettront d'expliquer les relations de l'érudit troyen avec nos imprimeurs.

Dès l'année 1483, Pierre Desrey jouissait à Troyes d'une certaine considération, car nous le voyons organiser les représentations du *Mystère de la Passion* qui eurent une si grande vogue au Moyen-Age et à Troyes en particulier. Des représentations théâtrales, qui avaient lieu en plein vent pour satisfaire la foule immense qui s'y portait, étaient organisées par un certain nombre d'associés connus à Troyes sous le nom de *Compagnons du Mystère* et qui s'étaient donné pour mission, non seulement de figurer dans les différentes scènes, mais encore de veiller à tous les détails de ce que nous appelons aujourd'hui la mise en scène.

La ville de Troyes a la bonne fortune de posséder encore à l'heure actuelle le manuscrit original et le texte versifié du *Mystère de la Passion* tel qu'il était joué dans ses murs au xve siècle, en trois journées. Ce texte est divisé en trois volumes qui forment un tout complet et des plus précieux pour notre histoire littéraire. Ces volumes sont conservés à la bibliothèque de la ville de Troyes. Plusieurs publications ont été faites sur ce sujet et nous y renvoyons le lecteur (2). Ce que nous voulons sim-

(1) Biographie Didot et Socard, biographie des personnages du département de l'Aube.

(2) Cpr entre autres : 1° Notice d'un mystère par personnages représenté à

plement faire remarquer, c'est que le Mystère de la Passion, représenté à Troyes périodiquement, subissait dans son texte des corrections, augmentations, réductions ou modifications, suivant les circonstances ou les idées du temps. On en a la preuve en examinant le manuscrit; il porte en effet des corrections diverses introduisant des modifications profondes dans la pièce ainsi que des adjonctions de personnages. On attribue à Pierre Desrey une partie du poème lui-même, et plusieurs des changements ajoutés dans le manuscrit paraissent écrits de sa main ainsi que sa devise : « *Tout par honneur* » placée à la fin du troisième volume.

Ce qui confirme encore cette tradition, c'est qu'on trouve Pierre Desrey figurant parmi les acteurs du Mystère de la Passion joué à Troyes en 1497. En cette année il représente le Père Eternel, et la ville de Troyes lui accorde à cette occasion une indemnité de cent sous, somme assez considérable pour l'époque.

Dans le même temps le chapitre de Saint-Urbain (l'une des églises de Troyes) ayant désiré faire exécuter en tapisserie de haute lisse la vie de Saint-Urbain en *vingt-deux hystoires*, une description fut faite de chaque tableau à exécuter et cette description eut pour auteur Pierre Desrey qui la signa encore de sa devise : « Tout par honneur » (1).

Pierre Desrey, esprit actif et remuant, était lié avec les Le Rouge, notamment avec Guillaume qu'il décida sans doute à s'établir à Troyes, comme imprimeur, après le départ de Jehan Le Rouge. Tous deux se connaissaient depuis longtemps.

En 1489, Guillaume Le Rouge vint passer quelque temps à Chablis dans la maison paternelle et il profita de ce séjour pour y éditer un ouvrage à son compte. Jusque là il avait travaillé chez son père et dans l'atelier de Guy Marchant à Paris. C'est sans doute sur les dessins de Pierre Le Rouge qu'il grava les belles planches que nous allons voir surgir tout à la fois à Chablis et à Troyes, et dont nous donnons plusieurs fac-simile dans le cours de notre travail.

Les *Expositions des Évangiles* imprimées d'abord à Chablis par

Troyes vers la fin du xv[e] siècle ; publié par Vallet de Viriville en 1842, dans le Bulletin de l'école des Chartes. 2° Recherches sur le théâtre à Troyes au xv[e] siècle par Th. Boutiot dans le Bulletin de la Société académique de l'Aube.

(1) Cette description a été publiée par M. Ph. Guignard.

Guillaume Le Rouge (1) sont une version ancienne des sermons de Maurice de Sully, évêque de Paris au XIIe siècle, version émaillée de nombreuses citations latines des Evangiles et dont le texte a été rajeuni par un nouveau traducteur qui fut sans doute Pierre Desrey lui-même, car nous voyons trois ans après les *Postilles et Expositions des Evangiles*, traduction du commentaire latin de Nicolas de Lyra, paraître à Troyes avec les mêmes



LES NOCES DE CANA

Chablis, G. Le Rouge, 1489. — Troyes, G. Le Rouge, 1492.

gravures sur bois employées pour l'ouvrage de Chablis par Guillaume Le Rouge (2) et en indiquant dans la préface Nicolas Ludot, papetier et Guillaume Le Rouge, imprimeur comme les éditeurs, Desrey se déclare le traducteur de cet ouvrage dans les termes suivants :

..... «Et pour ce soubz correction que plusieurs simples prestres

(1) Voyez plus loin la description de cet ouvrage rempli de gravures sur bois qui nous donnent la note exacte du talent de Guillaume Le Rouge comme imprimeur et graveur en 1489.

(2) L'ouvrage et les gravures ont été augmentés d'une manière sensible ainsi qu'on le verra plus loin.

gens desglise et autres clercs nont poit eus les livres a leurs ayses et voulente ne aussi le temps oportun pour suivre ꝯ frequenter lestude. Et pour ce aussi pareillement que par pourete et indigence ilʒ ont petit estudie en la sainte escripture, Je Pierre Desrey simple orateur (1) natifʒ de Troyes en Champaigne et bon françois Indigne et insouffisant destre nomme en œuvre tant excellēte Ay translate en langage françois les postilles et expositions des epistres et esvangiles dominicales Et des glorieux saincts et sainctes de paradis. Lesquelles ont estez veues et corrigees par venerable discrete et tres sciētifficque ꝑsonne Maiste Jehā de barro



LA PARABOLE DE LA VIGNE

Chablis, G. Le Rouge, 1489. — Troyes, G. Le Rouge, 1492.

(1) Au xvᵉ siècle ce titre d'orateur avait plusieurs significations. Dans le cas présent il veut dire un *écrivain en prose*. Ce ne fut que plus tard que Ménage introduisit dans la langue le mot *prosateur*, de l'italien *prosatore*. L'orateur était quelquefois aussi un chapelain desservant un oratoire, mais aucun auteur ne cite Desrey comme ayant appartenu au clergé; il faut donc s'en tenir à la première acception du mot. A l'appui de cette opinion, nous pouvons citer une pièce portant la date du 15 mai 1489 relatant le paiement de 180 livres t. fait par ordre du roi à Paul Emylion, *orateur et chroniqueur lombart*. (Bull. du Bibliophile, octobre 1892, Pièces inédites pour servir à l'histoire littéraire de la France.)

docteur en saincte theologie de lordre des freres mineurs du couvent du dit Troyes Laquelle chose iay faicte et compillée soubz le dit docteur. A la requeste et supplication De honnorables et discrettes personnes Noble hōme Nicolas Ludot marchant papetier Et Guillaume Le Rouge Imprimeur de livres demourās audit Troyes nō pas que ie doibve ne veuille dire estre sorti de moy œuvre tant digne et excellente, Car ad ce faire suis trop rude et creu dentendement. Mais moyennant la divinne ꝑvidence de dieu nostre souverain seignr ꝛ plasmateur Avecques la grace du benoist sainct esperit Jay prins copie et auctorite au postille compose en latin Selond les gloses et exposition des sainctꝫ et souverains docteurs de nostre mere saincte esglise. Et à la verite du texte des quatre Evangelistes Et des epistres des glorieux appostres de nostre seigneur Jesuscrist Et tāt au vieil comme au nouveau testament..... »

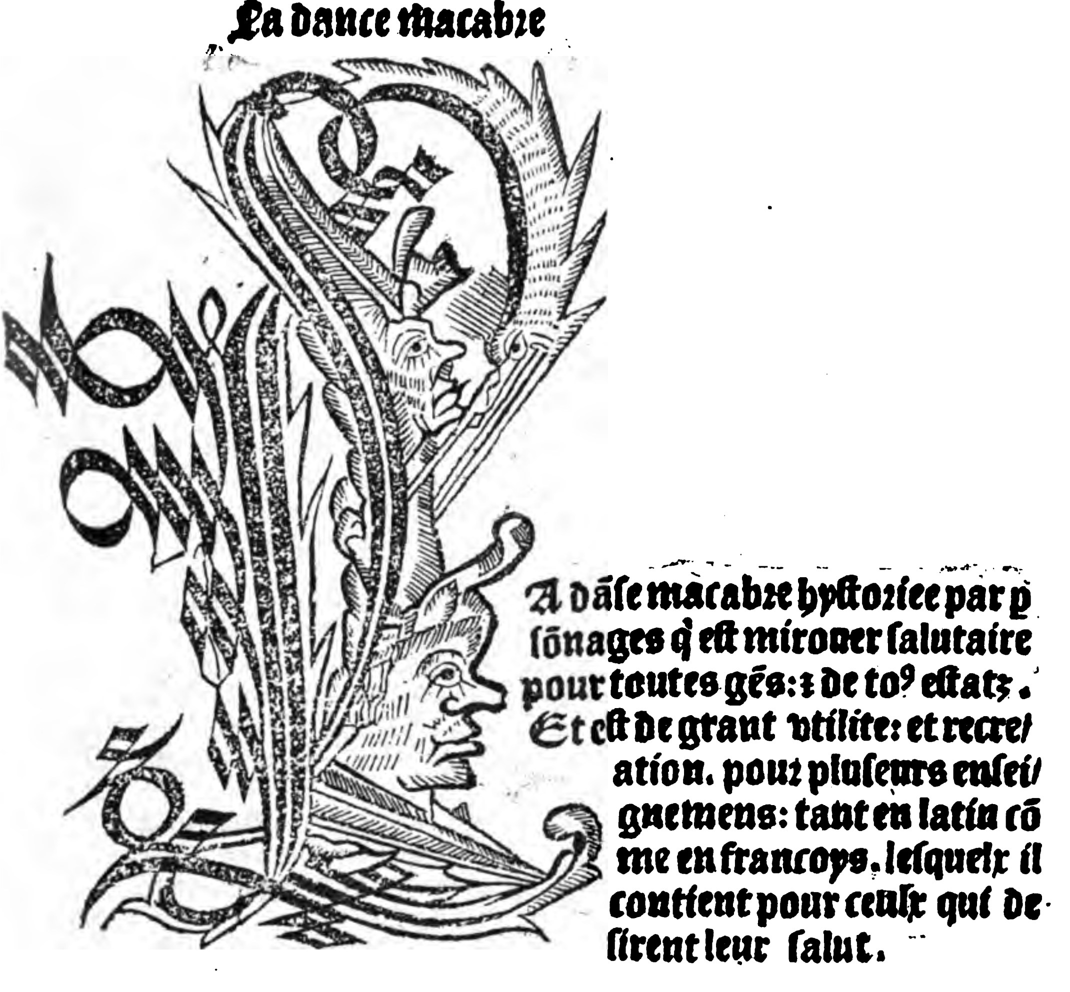
En 1490, Desrey, mis en rapport par les Le Rouge avec Guy Marchant, traduit en vers latins pour cet éditeur parisien le texte français qui avait servi pour les précédentes éditions de la *Danse des Morts* et c'est ainsi que nous voyons apparaître au mois d'octobre de cette année l'édition latine *Chorea macabri* dont nous avons donné plus haut la description.


En 1491, Guillaume Le Rouge va s'installer à Troyes et son premier labeur est une *Danse des Morts*. Mais Guy Marchant imprimant en ce moment, lui aussi, une nouvelle édition de la *Danse des Morts* avec les gravures fournies par Pierre Le Rouge, Guillaume ne put se servir de ces planches et fut forcé de graver à nouveau la série des bois de la *Danse des Hommes*. C'est seulement à la mort de Pierre Le Rouge que ses héritiers rentrèrent en possession de ses planches. Nous les trouvons en effet à Troyes dès 1496 et on ne voit plus apparaître d'édition de la *Danse Macabre* chez Guy Marchant à partir de la mort de Pierre Le Rouge.

Nous avons vu que Desrey était de retour à Troyes avec Guillaume Le Rouge en 1492. C'est là sans doute qu'il prépara les nombreux ouvrages qu'il fit imprimer successivement et dont plusieurs ont dû être exécutés à partir de 1493 dans l'atelier de Guillaume Le Rouge revenu à Paris, pour le compte des éditeurs Vérard et J. Petit.

Le Manuscrit des *Chroniques de France* devait déjà être dès l'année 1492 entre les mains de Vérard, car ce grand ouvrage fut imprimé

pour son compte par Pierre Le Rouge qui commença le premier volume, puis l'ouvrage fut continué par Maurand, l'un des ouvriers de Pierre Le Rouge et sans doute dans le même atelier, en attendant que Guillaume revint en prendre possession définitive-



TITRE DE LA DANSE MACABRE
Troyes, Guillaume Le Rouge, 1491.

ment. Il parut en 1493 avec des bordures et des gravures provenant de la *Mer des Hystoires*. D'autres grandes planches du même ouvrage, tout en reflétant le crayon d'un bon dessinateur, ont une

taille un peu lourde qui indique un graveur peu expérimenté, autre que Pierre Le Rouge, cependant elles ne sont point à dédaigner.

Indiquons rapidement, pour en finir avec Pierre Desrey, les autres ouvrages qu'il fit imprimer à Paris, par les soins de A. Vérard et de J. Petit.

1° Les vies des pères anciens du Désert, traduites de Saint-Jérôme. In-f°.

2° Enguerrand de Monstrelet. Les Croniques de France, d'Angleterre, de Bourgogne, etc.... (additionnées jusqu'en 1491 par Pierre Desrey) Paris, 1498.

3° De nouvelles éditions des Postilles et Expositions des Evangiles imprimées vers 1494, 1497 et 1500 par Guillaume Le Rouge pour Vérard.

4° La Généalogie de Godefroy de Bouillon, Paris 1504. Imprimée pour Jehan Petit, probablement par Guillaume Le Rouge.

5° Les grandes chroniques de Charles VIII, de 1484 à 1496. Paris 1510, réimprimées dans la Chronique de Monstrelet et dans les grandes chroniques de France.

6° Postillae majores sacrorum Evangeliorum, Paris 1510. Imprimées pour Vérard, peut-être encore par Guillaume Le Rouge.

7° La grande Chronique de France continuée jusqu'en 1511.... avec la chronique de Fr. Robert Gaguin, suite à la Chronique Martinienne, Paris 1514, 3 vol., in-f° (1).

8° La mer des croniques et Miroir historial de France.... traduit du latin et continué jusqu'en 1514, Paris 1515.

Nous avons tenu à donner l'énumération de tous ces grands ouvrages annotés et publiés par Pierre Desrey, car plusieurs ont dû être imprimés par Guillaume Le Rouge pour le compte des éditeurs, et comme ils sont illustrés de gravures, un examen attentif pourra les faire reconnaître.

Vers 1500, Pierre Desrey compose une relation de l'*Expédition de Charles VIII à Naples*. Il nous paraît aussi avoir complété par de nouveaux chapitres l'édition de la *Mer des Hystoires* imprimée pour Vérard par son ami Guillaume Le Rouge.

Nous avons dit que Guillaume Le Rouge, après être revenu de Chablis, à la fin de 1489, quittait Paris de nouveau vers le milieu de l'année 1491 pour aller exercer la profession d'imprimeur li-

(1) A la suite de la chronique de Robert Gaguin se trouve la relation par Desrey *du voyage du roy Charles VIII pour la conqueste du royaume de Naples*, déjà insérée dans la 2e édition de la *Mer des Hystoires*.

braire à Troyes, au lieu et place de Jehan Le Rouge, mais il ne devait pas rester longtemps dans cette ville et la mort de son père, arrivée pendant le cours de l'année 1493, devait le ramener promptement à Paris. Nous allons le suivre dans ses pérégrinations, au moyen des ouvrages qu'il imprime successivement.

Dans le cours de l'année 1491 il publie à Troyes, ainsi que nous l'avons vu, une *Danse des Morts*, qui paraît son premier labeur dans cette ville. Cette édition est restée complètement inconnue jusqu'ici et nous pouvons en donner pour la première fois une description complète.

Grâce aux indications qu'a bien voulu nous fournir M. Claudin, le docte libraire parisien, nous avons pu retrouver la seconde partie de ce livre parmi les incunables de la bibliothèque de Bourges et la première partie dans un exemplaire incomplet appartenant à M. le comte de Lignerolles. Ce bibliophile distingué que la mort vient d'enlever récemment, a bien voulu nous permettre de compulser l'exemplaire de l'édition de Troyes qu'il conservait précieusement, et nous avons pu ainsi reconstituer l'ouvrage entier et nous assurer que les planches de la *Danse des Hommes*, exactement les mêmes sous le rapport du dessin, que celles des éditions de Guy Marchant, en diffèrent cependant pour la gravure.

Nous avons fait photographier tous les feuillets de la Danse troyenne de 1491 et nous avons reproduit dans notre travail plusieurs gravures de cette édition. Nous possédons dans un album spécial l'ensemble de cette rare et curieuse impression de Guillaume Le Rouge, qui est restée inconnue à Corrard de Bréban, le bibliographe de l'imprimerie troyenne.

La *Danse des Morts* est accompagnée d'un petit livret illustré de gravures, qui fait corps avec l'ouvrage sous le titre de : *Les XV signes du final jugement* et qui a été réimprimé plusieurs fois à Paris.

Quant aux bois de la *Danse des Femmes*, ils ne figurent pas dans cette première édition troyenne, ayant fait sans doute l'objet d'une édition spéciale que jusqu'ici nous n'avons pas rencontrée. Nous allons retrouver bientôt dans l'édition imprimée vers 1496, par Nicolas Le Rouge et réunissant pour la première fois la Danse des Hommes et celle des Femmes, la série complète des planches dessinées par Pierre Le Rouge pour Guy Marchant et apportées à Troyes par Nicolas Le Rouge.

Les Le Rouge étant en possession à cette époque des planches de la *Danse des Morts* employées par Guy Marchant, et cet imprimeur n'ayant plus fait paraitre d'édition de la *Danse Macabre* dont il avait été si prodigue, il paraît à peu près certain que ces planches leur étaient revenues par droit de succession.



LE DIXIESME SIGNE

Troyes, Guillaume Le Rouge, 1491. — (Haut., 0,168 ; Larg., 0,135)

A sa rentrée à Paris Guillaume Le Rouge, absorbé par d'autres labeurs, ou ne voulant point sans doute être désagréable à Guy Marchant, dans l'atelier duquel il avait travaillé, ne fit pas paraître pour son compte de nouvelle édition avec les bois dont il s'était servi dans cette imprimerie aussi bien qu'avec ceux de Troyes. Les planches paraissent du reste être venues définitivement dans l'atelier de Troyes, car nous les verrons utilisées par Nicolas Le Rouge pour les nouvelles éditions troyennes de la *Danse Macabré* qui parurent à partir de 1496. Quant aux planches communes aux deux éditions de Vérard de 1485, de Cousteau et Menard (pour Vérard) de 1492, on ne les retrouve plus et l'on ignore ce qu'elles sont devenues.

En 1492, Guillaume Le Rouge imprima à Troyes ***Les Postilles et Expositions des Evangiles en françois***, traduction du latin de Nicolas de Lyra faite, comme nous l'avons dit plus haut, par Pierre Desrey. De même que pour les Postilles imprimées à Chablis en 1489, et la Danse Macabre imprimée à Troyes en 1491, nous avons fait reproduire les planches grandes et petites de cet ouvrage, de manière à en avoir la collection complète. Pour l'impression nous avons dû nécessairement en réduire le nombre, mais leur réunion a acquis pour nous une grande importance. Nous avons pu, à l'aide de ces photographies, retrouver les mêmes gravures dans des ouvrages édités plus tard à Paris par Vérard et imprimés certainement par G. Le Rouge.

En 1493, nous avons peu de renseignements sur l'existence de notre imprimeur et sur ses travaux. A peine pouvons-nous signaler deux livrets de peu d'importance imprimés à Troyes vers cette époque. Peut-être même l'apparition de ces pièces remonte-t-elle à l'année 1492 et même à 1491. Toutes les suppositions sont permises puisqu'il n'y a pas de date.

C'est d'abord l'***Hystoire et Chronique du noble et vaillant Clamades, filz du roy despaigne et de la belle Clermonde, fille du roy Carnuant. Imprimé à Troyes par Guillaume Le Rouge demourant en la grant rue devant la belle croix.*** (s. d.)

Nous n'avons pu retrouver en France cet ouvrage cité au catalogue La Vallière sous le n° 4130, mais grâce à l'obligeance de M. Weale, le savant bibliographe de Londres, nous avons pu obtenir une bonne description de l'exemplaire du British Museum. Ce petit ouvrage contient de nombreuses planches qu'il serait intéressant de comparer avec celles que nous connaissons comme sorties de l'atelier de Guillaume Le Rouge.

Nous avons connaissance d'une seconde plaquette qui n'a point

encore été signalée et qui a été découverte à la bibliothèque de Neuchâtel en Suisse par M. Claudin. Nous donnons la des-



In die sancto pasche. Epistola ad Corinthios.
Ratres Expurgate vetus fermentum. vt sitis noua
conspersio sicut estis azimi prima
Ad corinthios quinto capitulo.
C

LA SORTIE DU TOMBEAU

Troyes, G. Le Rouge, 1492. — Paris, G. Le Rouge, 1497 et 1504.

Clicné réduit. Hauteur réelle, 0,185 ; Largeur, 0,152.

cription de cette plaquette, que l'éminent bibliographe a bien voulu faire pour nous. Elle a pour titre : *La destruction de Jeru-*

salem et la mort de Pilate. C'est un gothique à longues lignes qui, comme le précédent, ne porte pas de date. Il existe une édition antérieure à celle-ci, imprimée à Lyon dès l'année 1485.



LE PÉCHEUR EN ENFER

Troyes, Guillaume Le Rouge, 1491.

Toutes les incertitudes cesseraient sur la date véritable de ces pièces si nous pouvions établir d'une manière absolue l'époque de la rentrée de Guillaume Le Rouge à Paris. Pierre Le Rouge étant mort, ainsi que nous l'avons vu plus haut, dans le cours de l'année 1493, son fils devait s'empresser de rentrer à Paris pour recueillir sa succession et liquider ses affaires. Nous apportons comme preuve de son séjour à Paris des indices certains que nous rencontrons dans les livres imprimés à cette époque au compte des éditeurs parisiens.

Dès le 6 mai 1493 nous trouvons la trace de Guillaume Le Rouge dans un ouvrage édité par Vérard. *Le traité de l'amour parfait de Guingardus et de Sigismonde* est orné d'une planche que nous avons déjà signalée et qui appartient à l'atelier de Pierre Le Rouge devenu celui de Guillaume son fils. Nous voulons parler de la grande planche où l'auteur est figuré à genoux, offrant son

livre au roi. Cpr. fac-simile t. I, p. 196. Cette planche est flanquée de deux bordures appartenant également à l'atelier de Pierre Le Rouge et nous n'hésitons pas à reconnaitre ce livre comme imprimé par le successeur du grand imprimeur et ce avec d'autant plus de raison que nous allons retrouver les gravures en question dans d'autres labeurs de Guillaume Le Rouge.

En même temps que cette plaquette, G. Le Rouge imprimait pour le même éditeur un autre petit roman. C'est l'*Histoire de Enryalus et de Lucrèce*, dont nous avons trouvé un exemplaire avec l'ouvrage précédent, et qui, composée avec les mêmes caractères, est ornée également de la même planche de dédicace. Ces deux ouvrages, édités en même temps et traitant un sujet identique dans la forme, se vendaient sans doute ensemble et tels que nous les avons rencontrés. Cependant on en trouve des exemplaires séparés.

Le 8 juin 1493 apparaît encore un ouvrage dont nous n'hésitons pas à attribuer l'impression à Guillaume Le Rouge. Nous voulons parler de l'*Arbre des Batailles* d'Honoré Bonnor, ouvrage qui parut chez Vérard à cette époque (1), et qui avait déjà été imprimé en 1477 et 1481. Ce traité, composé par l'ordre du roi Charles V, pour l'instruction du Dauphin, s'occupe de différents sujets sur l'art militaire, les duels, l'histoire générale de l'Église et du royaume. On y rencontre de nombreuses gravures, et notamment celle où l'auteur offre son livre au Roi. Comme c'était l'usage à cette époque, l'imprimeur gravait un certain nombre de planches spéciales à l'ouvrage, et désirant attirer l'attention et la faveur du public par un grand nombre d'illustrations, il en ajoutait d'autres provenant d'ouvrages publiés antérieurement et qui pouvaient s'adapter plus ou moins au sujet. Le choix de ces gravures n'était pas toujours heureux, mais leur emploi fréquent dans des ouvrages bien différents, nous indique qu'ils proviennent du même atelier lorsque la souscription finale ne nous donne pas le nom de l'imprimeur. Et dans l'*Arbre des Batailles* nous trouvons une indication précieuse qui nous prouve une fois de plus que le matériel de Pierre Le Rouge était bien entré tout entier dans celui de son fils Guillaume. On y observe, en effet, plusieurs planches avec la légende : *Le chevalier délibéré* inscrit au bas, ce qui établit que ces planches proviennent d'un ouvrage que nous avons vainement cherché à Paris, et qui, dès 1488, avait eu deux éditions imprimées toutes deux pour Vérard et sans aucun doute par Pierre Le Rouge, puis-

(1) Honoré Bonnor, savant théologien du XIV[e] siècle. Cpr. sur son ouvrage les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XVIII.



que nous retrouvons un certain nombre de planches dans le matériel recueilli par Guillaume Le Rouge.

Au mois d'août 1493, Geoffroy de Marnef, libraire à Paris, fait imprimer des *Heures à l'usage de Troyes* et il nous paraît avoir choisi pour imprimeur Guillaume Le Rouge qui arrivait lui même de Troyes et n'avait sans doute pas assez d'avances pour prendre à son compte les frais de cette édition. Ce qui nous autorise à émettre cette opinion c'est que, ayant eu l'occasion de voir un exemplaire de ces Heures nous avons reconnu deux planches dont l'une l'arbre de Jessé, se trouve déjà dans la *Mer des Hystoires* imprimée à Paris en 1488 par Pierre Le Rouge et se retrouve en 1502 dans la deuxième édition du même ouvrage. Cette planche est joliment traitée et on y reconnaît la main du graveur de Chablis.

Mais chose singulière la seconde planche, moins bien exécutée sous le rapport du dessin et de la gravure et représentant l'Annonciation, la tentation du serpent et l'apparition à Saint-Hubert, figure comme la précédente, dix ans plus tard, dans la deuxième édition de la *Mer des Hystoires*, imprimée en 1502 par Guillaume Le Rouge pour le compte de Vérard. Il y a là une coïncidence qui nous fait admettre jusqu'à preuve contraire que Guillaume, mis en possession de l'atelier et du matériel de son père, travailla aussitôt son retour à Paris pour les éditeurs tels que Vérard, Marchant et Marnef et qu'il utilisa de suite les bois qu'il trouva dans l'atelier paternel, en même temps qu'il gravait à son tour une nouvelle série de planches représentant des scènes du nouveau Testament.

Il y aura donc de nouvelles recherches à faire dans les livres illustrés de gravures qui parurent à partir de 1493 chez les différents éditeurs parisiens.



la date du 14 février 1493 (1494 n. st.) l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, imprimé en 1492 par Pierre Le Rouge pour Vérard est édité de nouveau par le même libraire. Nous y retrouvons les planches gravées par Le Rouge, et son fils Guillaume, en possession de l'atelier et du matériel, a dû en être l'imprimeur pour le compte de Vérard. Nous allons voir une troisième édition sortir des mêmes presses en 1496.

Le 6 mars 1493 (1494, n. st.) nous trouvons un volume de Mystères, *La Vengeance de nostre Seigneur par personnages*, imprimé pour Vérard et sorti sans doute du même atelier, car nous y reconnaissons des bordures et gravures appartenant à Pierre Le

Rouge. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, de belles miniatures recouvrent les planches et rendent difficile une appréciation exacte.

Le 27 mars 1493 (1494 n. st.) apparait chez Vérard ***Le Jouvencel***, roman allégorique, un livre où nous trouvons encore des gravures ayant appartenu à l'atelier de Pierre Le Rouge, entre autres la planche qui représente l'antagonisme du serf et



L'ANNONCIATION A LA VIERGE

Paris, Guillaume Le Rouge, 1493 et 1502.

du seigneur, et que nous avons reproduite plus haut, p. 162. Comme Pierre était mort dans le courant de l'année 1493, il faut admettre, comme pour les précédents, que son fils Guillaume, en possession du matériel de l'imprimerie, composa ce livre dans les premiers temps de son retour à Paris.

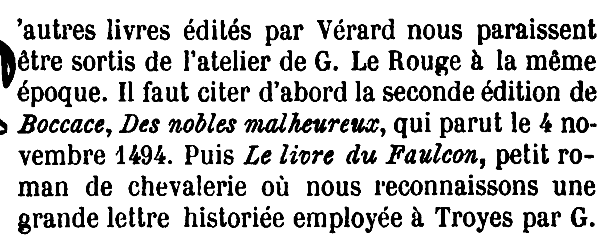




UN FEUILLET DES POSTILLES ET EXPOSITION DES ÉVANGILES

Troyes, Guillaume Le Rouge, 1492.

Nous plaçons dans cette même année l'impression par G. Le Rouge pour Vérard d'un livre où nous retrouvons sa trace avec plus de certitude encore. Il s'agit d'une nouvelle édition des ***Postilles et Expositions des Epistres et Evangiles*** déjà imprimées à Troyes. Il était évident que si G. Le Rouge avait imprimé cette nouvelle édition, on devrait y retrouver tout au moins une partie des planches déjà employées par notre imprimeur pour l'édition de Troyes et pour celle de Chablis. Nous avons eu la bonne fortune de voir à la bibliothèque Mazarine un exemplaire de cet ouvrage et nous avons pu reconnaître d'abord une partie des bois de l'édition de Troyes 1492, quelques-uns même ayant servi à Chablis en 1489 et de plus les caractères de deux grandeurs déjà employées pour les éditions troyennes. Cette découverte importante fait cesser toute incertitude. Nous pouvons affirmer d'une manière décisive la collaboration continue de notre imprimeur aux éditions d'Anthoine Vérard. L'édition ne porte pas de date. Brunet l'indique à tort circa 1500; le catalogue de la bibliothèque Mazarine indique l'année 1497, faisant confusion avec d'autres éditions; elle nous paraît antérieure à ces dates, la grande planche de la Résurrection, déjà employée à Troyes en 1492, reparaissant dans le Missel de Troyes en 1497; il faut penser aussi que les caractères de l'atelier de Troyes ayant servi pour cette édition ont dû l'être aussitôt le retour à Paris de G. Le Rouge. Nous retrouverons du reste une partie de ces planches dans les éditions successives commandées par A. Vérard, Jehan Petit, Jehan Maurand, Durand Gerlier et Le Petit Laurens.



D'autres livres édités par Vérard nous paraissent être sortis de l'atelier de G. Le Rouge à la même époque. Il faut citer d'abord la seconde édition de ***Boccace, Des nobles malheureux***, qui parut le 4 novembre 1494. Puis ***Le livre du Faulcon***, petit roman de chevalerie où nous reconnaissons une grande lettre historiée employée à Troyes par G. Le Rouge pour la ***Danse des Morts*** qu'il imprima dans cette ville en 1491 (1).

Guillaume Le Rouge est donc bien rentré et installé définitivement à Paris. En 1495, le 20 juin, apparaissent les ***Heures de la Vierge à l'usage de Besançon***, imprimées à Paris pour Vérard et quelques jours après, le 8 juillet, c'est une nouvelle édition des ***Heures à l'usage de Paris*** qui sort des mêmes presses. Dans ces deux ouvrages on retrouve les planches gravées par Pierre Le

(1) Cpr. cette lettre, p. 7, t. II.

Rouge pour les précédentes éditions et il y a tout lieu de penser que Guillaume Le Rouge devenu possesseur de ces planches par la mort de Pierre, fut chargé de ces impressions.

Nous donnons, à la suite de la description de ces Heures, la nomenclature de huit éditions des *Heures de Paris* qui furent imprimées pour Vérard de 1500 à 1513 ; leur comparaison critique amènera certainement la preuve que plusieurs de ces livres doivent encore être attribués à G. Le Rouge.

Le 20 mai 1496 Vérard donne une nouvelle édition de la *Légende dorée en français*. On remarque dans ce livre curieux beaucoup de petites planches ayant des qualités souvent bien différentes mais dont beaucoup ressemblent à ce que nous connaissons de Guillaume Le Rouge.

C'est aussi en 1496 que fut mise à jour, toujours pour le compte d'Anthoine Vérard, la troisième édition de *l'Art de bien vivre et de bien mourir* avec les belles planches de Pierre Le Rouge qui avaient servi en 1492 et 1493.



n 1497 Guillaume Le Rouge nous parait avoir imprimé pour Vérard *les Vigiles des Morts translatés de latin en français*. Cette traduction française en vers a été attribuée à Pierre Gringore (1) par du Verdier. Si cette attribution est exacte, ce serait un des premiers ouvrages du poète, fort jeune alors. Quoiqu'il en soit on retrouve la trace des Le Rouge dans cette impression, non seulement dans les trente-deux gravures qu'elle contient, mais encore dans les caractères eux-mêmes qui sont ceux employés par Pierre Le Rouge et par Guillaume après la mort de son père, notamment dans la deuxième édition de la *Mer des Hystoires*, ainsi que nous avons pu nous en assurer.

En 1497 on voit encore publier à Paris des *Heures de la Vierge* qui ont quatre éditions nouvelles de 1498 à 1508 et dont, pour les raisons données plus haut, à propos des *Heures à l'usage de Paris*, nous donnons la nomenclature. En cette même année, le 10 février (c'est-à-dire en 1498, d'après notre manière de compter) paraît à Paris le Missel de Troyes édité par Jehan Dupré, libraire juré de l'Université de Paris, aux frais de Nicolas Ludot, papetier juré de la même Université.

(1) Pierre Gringore ou Gringoire, littérateur et poète né vers 1475 ; il fut héraut du duc de Lorraine et prit le nom de *Vaudemont* d'une terre qu'il possédait.

Nicolas Ludot est ce riche papetier de Troyes qui, en 1492, s'était associé avec G. Le Rouge pour l'impression des Postilles. Quant à Jehan Dupré, nous savons qu'il était imprimeur en même temps que libraire. Nous pensons cependant que Guillaume Le Rouge fut le véritable imprimeur du Missel de Troyes édité par Dupré, car, parmi les illustrations de ce Missel, nous avons reconnu l'une des belles planches qui avaient figuré dans l'édition des Postilles de 1492, celle de la Résurrection, que nous avons reproduite p. 12. Nous avons comparé la gravure de 1497 avec l'illustration de 1492, et nous avons pu nous convaincre de la complète identité de ces deux gravures tirées sur le même bois. On a dit que les imprimeurs se prêtaient leurs planches d'un atelier à un autre; nous pensons que ce fait, s'il a eu lieu, a été plus rare qu'on ne le croit généralement. La contrefaçon s'est exercée autrefois comme aujourd'hui, voilà la vérité; mais avec un peu d'attention on reconnait toujours un point vulnérable de la contrefaçon, tandis que pour la planche en question, il ne nous a pas été possible de trouver une différence entre les deux gravures. Et ce bois nous l'avons déjà retrouvé à Paris avec ses congénères de Troyes.

Nous pensons donc que Guillaume Le Rouge, ami du papetier Ludot et collaborateur de J. Dupré qu'il connaissait depuis longtemps, a dû être l'imprimeur pour leur compte du Missel de 1497.

La constatation de ces faits est importante à noter, car nous avons ainsi des preuves certaines que Guillaume Le Rouge était de retour à Paris depuis un certain temps et que le matériel typographique des deux Le Rouge se trouvait réuni dans les mêmes mains. *Les Vigiles des Morts*, les *Heures* de 1493, comme celles de 1495, *Les Postilles*, *La Mer des Hystoires* de 1502, la deuxième édition de *Lucan*; *Suétone et Salluste* furent exécutés par Guillaume Le Rouge, avec les caractères et les planches de l'atelier royal de Pierre et nous voyons au même moment notre imprimeur utiliser les bois gravés et les caractères des Postilles de Chablis et de Troyes pour de nouvelles éditions parisiennes commandées également par Vérard et les autres libraires.



ous voyons de même que Guillaume Le Rouge, en 1498, travaillait toujours pour Vérard, car il imprime pour lui, avec les caractères de Pierre Le Rouge, des Heures dont nous donnons plus loin la description. *Les Heures à l'usage de Rome* eurent les honneurs de nouvelles éditions exécutées aux frais de Vérard pendant les années 1499, 1500, 1503 et 1506. Comme pour les

précédentes nous en donnons la nomenclature, afin d'en faciliter la comparaison.

A la même époque apparait une traduction d'Ovide, *la Bible des Poètes*. C'est la seconde édition publiée en France pour le compte de Vérard (1).

Notre édition de 1498 n'est point semblable à celle de 1493 pour le texte et nous ne savons si les planches sont les mêmes dans l'édition de 1498, n'ayant pu les comparer ; mais nous en reconnaissons plusieurs faisant partie du matériel des Le Rouge, notamment le Dieu Bacchus qui figure à la *Mer des Hystoires* de 1503 et le combat de Jason que nous retrouverons bien plus tard dans le volume de la *Toison d'or* imprimé par Nicolas Le Rouge en 1530.

En 1498, nous trouvons une nouvelle publication qui était une sorte de dédoublement des livres d'Heures, dédoublement qui sembla un moment nécessaire lorsqu'on eut adopté peu à peu le format in-8° au lieu de l'in-4°. Nous voulons parler de l'édition des *Grands Suffrages* qui renferme des prières spéciales en l'honneur des saints, et remplace le *Commun des Saints* des Heures précédentes et les *Grands Suffrages* des éditions in-4°. Nous ne voyons pas que cette tentative de séparation du commun des saints des autres prières de l'Eglise ait eu un grand succès, car nous n'en trouvons pas d'autres exemples, et nous n'avons rencontré que cette édition. Quoiqu'il en soit, ce volume est fort intéressant. Il contient des petits bois représentant des effigies et des légendes de saints avec de belles bordures qui nous paraissent gravées sur cuivre, à l'imitation de celles que Pigouchet avait inaugurées en 1488 pour Simon Vostre. Et l'adaptation est si parfaite qu'on serait tenté d'en attribuer la facture à Pigouchet lui-même, si l'on ne trouvait en même temps dans l'ouvrage des planches importantes de l'œuvre des Le Rouge, telles que le saint Graal et le Calvaire. Du reste nous allons retrouver ces bordures dans les Heures éditées pour Vérard à cette époque, et il serait difficile à l'heure actuelle de dire quel fut le créateur de ces cuivres si joliment traités.

(1) Ce livre est la traduction de l'ouvrage de Thomas Walleys ou Valois faite par Colard Mansion et qui avait déjà été imprimée par lui à Bruges en 1484 avec dix-sept grandes gravures et quatorze petites sous le titre suivant : *Cy commence Ovide de Salmonên son livre intitule Metamorphose contenat XV livres particuliers moralise par maistre Thomas Walleys translate ꝛ complete par Colard Mansion. — Fait et imprime en la noble cite de Bruges en Flandre par Colard Mansion citoien djcelle ou mois de may lan de grace M. quatre cens iiij. XX et iiij.* — Gr. in-fᵒ à 2 col. de 33 lignes.



Nous plaçons encore comme imprimé à cette époque pour le compte de Vérard un petit in-4° contenant neuf gravures qui se répètent : L'ouvrage est intitulé : *L'instruction et consolation de la vie contemplative selon frère Olivier Maillard* (1). Les gravures nous paraissent appartenir à plusieurs mains, mais le dessin a un grand air de famille avec ce que nous connaissons de Guillaume Le Rouge.

Il nous faut noter en passant, comme parues au même moment pour le compte de Vérard, deux nouvelles éditions des Heures qui peuvent avoir été imprimées par Guillaume Le Rouge comme les précédentes, mais nous ne les signalons qu'à titre de renseignements, n'ayant pu en rencontrer aucun exemplaire. Nous voulons parler des *Heures de la Vierge* à l'usage de Tours imprimées à Paris le 8 août 1500 et les Heures achevées le 9 février 1500 (1501 n. st.) pour le même éditeur sans attribution de diocèse.

Pour l'année 1500 nous trouvons, ainsi que nous l'avons déjà dit, une réimpression de *Lucan, Suetone et Salluste en françois*. Cette édition fut terminée le 17 septembre 1500. Nous y reconnaissons les grandes lettres ornées qui avaient servi à la première édition de Pierre Le Rouge aussi bien qu'à celle de la *Mer des Hystoires*.

L'atelier de G. Le Rouge était fort occupé à cette époque, car nous pouvons signaler comme imprimée au même moment une édition des *Quinze signes précédant le grand jugement général*, édition où nous retrouvons les dessins exécutés à Troyes en 1491 pour le même objet, mais avec une interprétation moins bonne du graveur qui fut sans doute un ouvrier de l'atelier. Nous classons ici également une nouvelle édition des *Postilles*, où nous retrouvons les planches de G. Le Rouge avec la mention du Petit Laurens et de Jehan Petit, au compte desquels l'ouvrage fut édité sans doute.

Dans le *Jardin de plaisance*, imprimé vers la même époque pour Vérard, nous trouvons, en outre des curieuses pièces de poésie qui rendent ce recueil si précieux, toute une série de planches exécutées dans un but industriel bien prononcé que nous remarquons pour la première fois dans l'œuvre de Guillaume Le Rouge. La multiplicité des planches nécessaires pour illustrer les nombreux ouvrages commandés, inspire, en effet, à notre graveur

(1) Il s'agit d'un ouvrage du fougueux cordelier Olivier Maillard, célèbre par ses prédications dans les églises de Paris à la fin du quinzième siècle et ses virulentes déclamations contre les vices et la dépravation de ses contemporains.



la création de tout un système de petits bois combinés pour varier les scènes à représenter sans une grande dépense de matériel. L'éditeur, pour répondre à des exigences toujours croissantes, demandait que beaucoup d'illustrations fussent réparties dans le volume. Guillaume Le Rouge imagina, pour aller plus vite et contenter un public vraiment peu difficile, pouvu qu'il eut des images



JÉSUS PORTANT LA CROIX

L'Instruction de la vie contemplative. — Paris, pour Vérard, circa 1500.

plus ou moins explicatives du texte, de graver séparément des personnages hommes et femmes, des arbres, des châteaux, des maisons, etc., petits bois essentiellement mobiles et qui, rapprochés au moment de l'impression, suivant les besoins de la scène à représenter, formaient un ensemble approprié au sujet. Des banderolles, placées au-dessus des personnages indiquaient leurs noms qui variaient suivant les épisodes et les pages. Nous retrouverons ces combinaisons de bois pendant plusieurs années dans les ouvrages imprimés pour Vérard.

Le Vergier d'honneur, d'Octavien de Saint-Gelais, qui parut quelque temps après *Le Jardin de plaisance* est un exemple du peu de scrupule des imprimeurs et des éditeurs dans l'emploi des gravures lorsqu'ils étaient pressés. On trouve, en effet, dans ce volume des planches ayant servi non seulement pour l'ouvrage précédent, mais encore pour plusieurs romans de chevalerie, pour la *Mer des Hystoires* et d'autres publications n'ayant aucun rapport avec la pièce. Et l'imprimeur ne se donne aucune peine pour adapter ses planches au sujet. Il les prend dans l'atelier sans même faire un choix et telles qu'il les trouve. Sans doute ces ouvrages étaient peu payés et se débitaient à bon marché, car il y a loin de ces éditions aux belles publications que nous avons signalées ou que nous décrirons bientôt.

Le 27 mai 1501 parut chez Vérard *La fleur des batailles*, roman de chevalerie qui raconte les exploits de Doolin de Mayence, et qui contient des gravures sur bois de la main de Guillaume Le Rouge (1). Comme pour les ouvrages précédents on y reconnaît des planches ayant déjà servi.

Il faut encore noter comme imprimée à cette époque une petite plaquette intitulée *Le Renoncement d'amour* et dont l'auteur est un littérateur du nom de Blosset. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur cet écrivain dont les œuvres paraissent fort rares. On trouve dans cet opuscule plusieurs petites planches de la *Mer des Hystoires* et des lettres majuscules imitant la calligraphie que Guillaume Le Rouge employait souvent.

A la suite de la catastrophe du Pont Notre-Dame, lequel s'écroula en 1499, Vérard avait transporté son établissement dans une maison située près le carrefour Saint-Séverin. Il s'installa ensuite provisoirement en 1500 rue Saint-Jacques près le petit Pont et il y resta jusqu'en 1503. C'est là que nous le trouvons avec *le Miroir de l'humaine Salvation*, où l'éditeur a mis sa nouvelle adresse. L'ouvrage est orné de très nombreuses gravures sur bois au milieu desquelles on reconnaît sans peine plusieurs planches appartenant à l'atelier de G. Le Rouge, notamment les gravures des *Quinze Signes*, signalées plus haut et parues à Troyes dès l'année 1491 à la suite de la *Danse des Morts*. Nous avons pu comparer les

(1) Doolin ou Oolin de Mayence, héros célèbre dans les chansons de geste et les romans du cycle carlovingien. La chanson de geste de Doolin de Mayence a été écrite par un trouvère inconnu. C'est une œuvre considérable de plus de 11.000 vers, et l'édition de 1501 est encore aujourd'hui la plus recherchée. Cpr. édition moderne dans la *Collection des anciens Poètes français* (1859, in-16.)



planches des deux éditions et nous avons la certitude que ces planches sont identiquement les mêmes.

Voici encore un petit livret qui nous paraît également sorti des



L'ADORATION DES MAGES

Paris, Guillaume Le Rouge. — MER des HYSTOIRES, 1502, et HEURES de Vérard, in-4°.

presses de Guillaume Le Rouge, c'est le ***Psautier de Nostre-Dame selon Saint-Jérosme***, translaté de latin en vers français. Nous n'avons point à nous étendre ici sur le mérite littéraire que peut avoir cette pièce; nous sommes attiré seulement par les 21 gravures à

mi page (dont douze répétées) qui figurent dans cet ouvrage. On y observe pour la première fois le système des passe-partout si employés depuis. Le bois qui représente Saint-Jérôme à genoux est accolé en effet à toutes les scènes du *Nouveau Testament* que représentent les planches et est utilisé pour chacune d'elles, ce qui a permis d'éviter de graver le même sujet qui devait accompagner chaque motif d'adoration. Les gravures rappellent bien la manière de Guillaume Le Rouge; toutefois nous n'en pouvons dire autant des caractères qui ne ressemblent pas à ce que nous connaissons de ses impressions.


n des ouvrages les plus importants que Guillaume Le Rouge eut à imprimer pour Anthoine Vérard est, sans contredit, la *Mer des Hystoires* que son père avait imprimé en 1488 pour son compte et pour celui de Vincent Commin. Vérard n'avait été pour rien dans l'entreprise de cette première édition dont la partie historique s'arrêtait à l'année 1489. Dans le nouveau volume les faits relatés vont jusques au dix août 1500.

Chose intéressante à noter c'est que ce sont les mêmes caractères que ceux de 1488, mélangés toutefois à ceux d'une autre fonte de la même époque, qu'on retrouve dans ces deux gros volumes in-f°, ce qui prouve bien, comme nous venons de le constater plus haut, que tout le matériel de Pierre était passé dans l'atelier de Guillaume.

Presque toutes les planches anciennes ont été utilisées pour la nouvelle édition. Quelques-unes sans doute, hors de service ou égarées, ont été remplacées par d'autres gravures souvent sans rapport avec le sujet. D'autres, telles que la grande planche représentant la bataille de Fornoue, qui eut lieu le 5 juillet 1495, nous rappellent un épisode émouvant des guerres d'Italie et nous donnent un nouveau spécimen du talent de Guillaume Le Rouge. Aussi plusieurs bibliographes ont-ils signalé cette édition de la *Mer des Hystoires* de 1502 comme la plus belle. Ecoutons ce que dit Renouvier à ce sujet :

« Vérard publia aussi plus tard une *Mer des Hystoires* qui est, selon M. Brunet, la troisième (1) et la plus belle des éditions de ce livre.

(1) Brunet a compté comme seconde l'édition lyonnaise de 1491 imprimée par Jehan Dupré avec des contrefaçons ou imitations des planches de Pierre Le Rouge, contrefaçons bien inférieures aux gravures du Maître et de dimensions moins grandes.



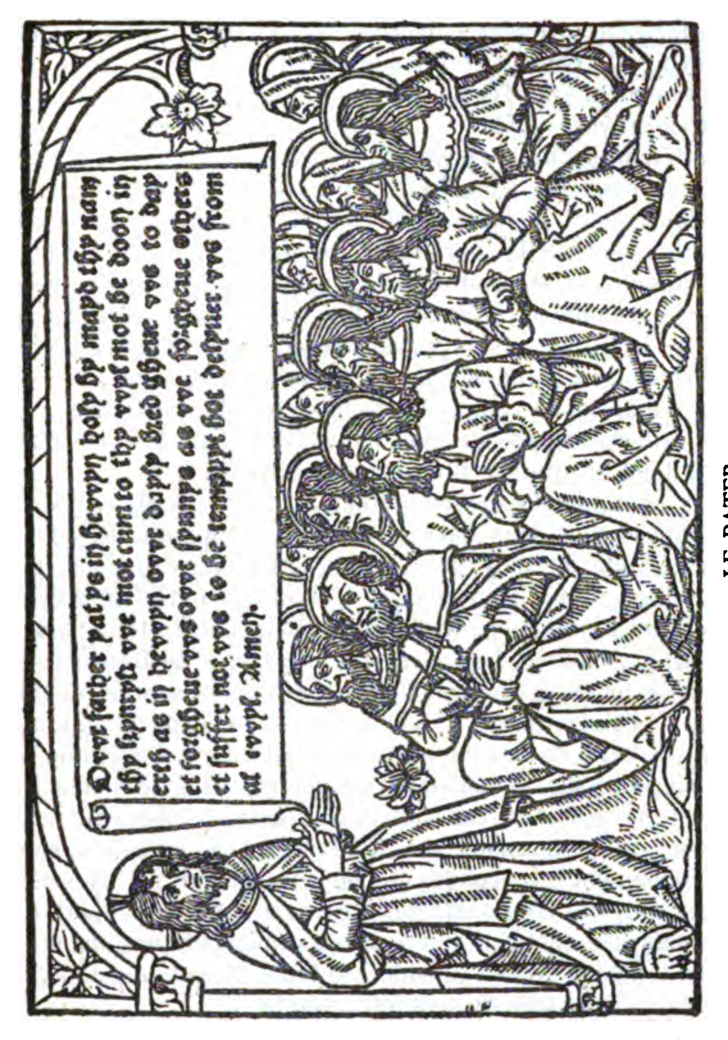
« Pour savoir si cette supériorité porte aussi sur les planches, il faudrait un collationnement qui n'a point été fait. Ce que je peux dire ici, c'est que l'édition de Vérard reproduit les principales planches de celles de Le Rouge : Saint-George, l'Acteur, Dieu créant, en initiales, et des encadrements analogues dans des dimensions étroites et d'un plus petit goût. J'y ai vu de plus une carte de la Terre Sainte, garnie de montagnes, d'arbres, de châteaux et de rivages et historiée de petits hommes noirs, avec des noms de lieux sur des tablettes, Jérusalem au beau milieu, et plusieurs scènes bibliques, telle que la noyade de Pharaon dans la Mer rouge. Ce plan est gravé très carrément et dans un tout autre système que ceux des voyages de Breydenbach. »

La vérité c'est que la plupart de ces planches avaient déjà paru dans l'édition de 1488. Mais la carte de la Terre Sainte et la grande planche contenant les péripéties de la bataille de Fornoue paraissent bien appartenir au crayon de Guillaume Le Rouge. Interprétant avec vigueur le récit de la bataille fait par son ami Pierre Desray, il nous a laissé un monument précieux et très exact du grand événement dont il fut le contemporain. On peut voir par la comparaison du panorama que nous reproduisons avec le récit de la bataille, inséré dans la *Mer des Hystoires*, avec quelle exactitude l'artiste a traduit les moindres épisodes de ce combat de Fornoue qui fit tant d'honneur à la valeur française.

Parmi les nombreuses éditions qui portent le nom et la marque de Vérard et se rattachent à notre étude, il en est plusieurs qui, quoique imprimées à Paris, avaient l'Angleterre pour destination, car elles sont tout entières composées en langue anglaise. On comprend facilement qu'il soit difficile de rencontrer en France des spécimens de ces éditions, malgré leur origine parisienne puisque tous les exemplaires étaient expédiés à Londres. Cependant leur étude serait très intéressante pour l'histoire de la typographie et de la gravure. On en jugera par les quelques lignes que nous voulons consacrer à trois éditions anglaises imprimées à Paris en 1503 pour Vérard et qu'on peut attribuer avec certitude à l'atelier de G. Le Rouge. *The traytte of good lyung and good Deyng* est une traduction de l'*Art de bien vivre et de bien mourir* imprimée en 1492 par Pierre Le Rouge pour Vérard et illustrée de nombreuses planches ainsi que nous l'avons vu. Or ces planches utilisées à nouveau en 1493 et 1496, ont servi également pour l'édition anglaise de 1503. Comme elles appartenaient à Guillaume Le Rouge

à cette époque nous avons la certitude que l'édition sortit de son atelier.

On peut en dire autant de l'ouvrage suivant : *The Kalender of*



LE PATER

Planche de l'ART DE BIEN VIVRE, de Pierre Le Rouge, employée par Guillaume Le Rouge pour l'édition anglaise de 1503.

schyppars translatyt of franch in englysh. Prentyt in parys the xxiij day of iung oon thowsand ccccc iii.

Cette édition anglaise du *Calendrier des Bergers* aurait peut-être échappé à nos investigations si un savant anglais ne s'était chargé

tout dernièrement de la signaler aux bibliophiles et aux lettrés, en en publiant une réimpression fac simile accompagnée d'une étude critique des plus intéressantes. Grâce à la belle publication de M. H. Oskar Sommer, nous avons pu reconnaître les planches de l'*Art de bien vivre* utilisées à nouveau dans cette édition anglaise du *Calendrier des Bergers* et constater en même temps que d'autres planches du Calendrier français avaient été imitées, mais que les copies étaient loin d'égaler les gravures originales.

D'autres gravures de la même édition nous paraissent inédites ou appartenant à d'autres ouvrages de l'époque, car on ne les rencontre pas dans les Calendriers français. Le dernier folio de l'exemplaire décrit manquant, M. Sommer suppose avec raison qu'il devait contenir la marque de Vérard ou celle de l'imprimeur ; la seule présence des planches de 1492 nous indique que cet ouvrage, comme le précédent, est un labeur sorti de l'atelier de Guillaume Le Rouge. Nous y avons reconnu les caractères employés par notre imprimeur pour d'autres ouvrages, notamment ces lettres majuscules composées de figures grotesques alliées aux dessins calligraphiques les plus fantaisistes dont la mode était venue d'Italie et que Le Rouge avait introduit dans les livres parisiens, notamment dans son édition de la *Mer des Hystoires* (1).

Le savant anglais nous apprend en même temps que les planches de l'édition de 1503 furent employées à nouveau pour une édition subséquente, laquelle parut à Londres en 1506 chez Pynson. C'est un renseignement précieux pour notre étude : nous apprenons ainsi que les belles gravures de Pierre Le Rouge vendues à cette époque à l'imprimeur de Londres disparurent définitivement de l'atelier parisien. Nous avons ainsi l'explication toute naturelle de cette disparition qui nous avait frappé. Guillaume Le Rouge, en possession des planches de son père exécutées pour les éditions de Vérard et de celles qu'il avait gravées lui-même pour les éditions de G. Marchant, vendit à Londres les premières, conservant seulement les secondes que nous retrouvons à Troyes. Ces dernières sont des copies exactes il est vrai, sous le rapport du dessin, mais elles sont bien inférieures aux planches originales de Pierre Le Rouge si l'on en considère la taille. Nous le répétons, la constatation de ces faits est très intéressante.

Il faut encore noter comme imprimée à Paris en 1503 pour le compte de Vérard et se rattachant à notre travail, une édition an-

(1) Nous reproduisons plus loin l'une des séries alphabétiques de ces lettres majuscules que nous utilisons du reste dans la partie de notre travail consacrée à Guillaume Le Rouge.



glaise des Heures de la Vierge à l'usage du diocèse de Salisbury, *Horæ beatæ Virginis Mariæ in usum Sarum*; *Parisiis, pro Ant. Verard*, *1503*.

Une autre édition des mêmes heures de Salisbury parut également à Paris, chez Vérard, le 24 avril 1506. Des exemplaires de ces ouvrages existent à la bibliothèque du Bristish Museum, et les descriptions qui nous en ont été envoyées nous donnent toutes probabilités que ces ouvrages, comme les précédents, sont sortis des presses de Guillaume Le Rouge.

Anthoine Vérard s'était fait une spécialité de la publication des Heures à l'usage de Paris, à l'usage de Rome, des Heures de la Vierge, etc., que nous signalerons à leur date. Il éditait en même temps, ainsi que nous l'avons vu, les Heures à l'usage des différents diocèses. Nous trouvons encore, de 1503 à 1508, des Heures à l'usage de Rouen, à l'usage de Bourges, de Chartres, du Mans, qui probablement sont sorties de l'atelier de Guillaume Le Rouge pour le même éditeur. Mais le collationnement de ces éditions n'ayant pu être fait que partiellement, nous ne pouvons l'affirmer définitivement.



i l'anonymat des imprimeurs qui travaillaient pour Vérard, anonymat que celui-ci faisait observer rigoureusement, rend difficiles les attributions d'impressions à Guillaume Le Rouge, son principal imprimeur, il n'en est pas de même pour les livres édités par un autre libraire qui n'avait pas, comme Vérard, une aussi grande jalousie de métier. Denis Roce, qui exerça la librairie à Paris de 1490 à 1516, connaissait les Le Rouge depuis longtemps. Il employa les presses de Guillaume Le Rouge à partir d'une époque que nous ne pouvons préciser exactement. Nous pouvons dire seulement que de 1503 à 1515 nous avons rencontré beaucoup d'ouvrages portant à la fois le nom de Guillaume Le Rouge comme imprimeur et la marque de Denis Roce, avec son adresse comme éditeur. Ce dernier demeurait dans la rue Saint-Jacques à l'enseigne de Saint-Martin.

Voici du reste, à partir de l'année 1503, l'énumération des ouvrages sortis des presses de Guillaume Le Rouge dont nous avons pu avoir connaissance; nous en donnons plus loin la description aussi complète que possible lorsque nous avons pu voir des exemplaires de ces ouvrages.

En 1503 : *M. T. Ciceronis Synonimorum libellus*; Paris, G. Le Rouge pro Dionisio Roce.

Vers 1503 : *Synonimorum tractatus Guidonis de Fontenayo*; *Parisiis* G. Le Rouge pro Dioniso Roce (s. d.) (1).

En 1506 nous voyons Le Rouge imprimer pour Denis Roce, les *Satires de Perse* en caractères italiques, semblables à ceux du précédent ouvrage (2). On remarque dans cette édition une préface de Josse Bade datée : « *Ex officina nostra litteraria ad Idus Januarias MDVI pro calculo romano.*

Il faut noter à peu près à la même époque l'impression pour Denis Roce, avec les mêmes caractères italiques spéciaux à notre imprimeur, de l'édition des *Comédies de Plaute* avec le titre en rouge et les notes de Charpentier. Cette édition, dont les exemplaires sont fort rares, ne porte point de date ; pour les uns elle est de 1508 tandis que d'autres en reportent l'impression jusqu'à l'année 1512.

En 1509 on signale des *Heures de N. D. à l'usage de Paris*, petit in-8 gothique, imprimées par Le Rouge et Jehan Barbier. Ce volume est très intéressant à consulter, car il contient 82 vignettes, dont les unes ont été dessinées et gravées dans l'atelier de Guillaume Le Rouge, tandis que les autres, avec leur caractère allemand bien tranché et leurs signatures spéciales, nous montrent que Barbier avait apporté son contingent de planches achetées ou empruntées à d'autres ateliers. Ces illustrations sont du reste tout à fait remarquables, et elles diffèrent des planches exécutées par Guillaume Le Rouge, soit pour les Heures de Vérard, soit pour les Heures qu'il exécuta pour lui-même vers 1510. Une de ces planches, signées des lettres B et V en monogramme et représentant le *Martyre de sainte Catherine*, a été utilisée également dans une édition des Heures de Simon Vostre. L'association de G. Le Rouge et de J. Barbier pour l'impression et la vente de cette édition, inscrite sur le titre, est encore affirmée par la marque typographique de ce volume, car le monogramme de chaque imprimeur y a été gravé. Nous apprenons aussi par le colophon que Guillaume Le Rouge demeurait à cette époque en la *rue Saint-Jean-de-Latran, à l'enseigne de la Corne de Daing devant Saint-Benoist*. Nous reviendrons sur ces Heures de 1509 en en donnant la description.

(1) Guy de Fontenet, sieur de la Tour de Vèvre en Berry, poète et littérateur de la fin du xve siècle.

(2) Ces caractères italiques sont d'une facture tout à fait singulière et Guillaume Le Rouge paraît être le seul imprimeur qui les ait employés à Paris. Ils ont un grand air de famille avec ceux des Junta de Venise. Le Rouge les avait-il fait venir d'Italie ? Les avait-il gravés lui-même ? Ces deux questions peuvent se poser. Quoiqu'il en soit nous observons ces caractères dans beaucoup d'ouvrages sortis des presses de notre imprimeur soit pour son compte, soit pour celui de Denis Roce.



Il faut ensuite signaler *circa* 1510 à 1512 plusieurs ouvrages imprimés pour le compte de Denis Roce.

Ce sont d'abord les *Epistole Francisci Nigri, cum arte epistolandi*, plaquette imprimée en caractères romains où nous trouvons à la fin une gravure sur bois à pleine page représentant la mort et le soldat(1). Le style allemand de cette gravure, que nous reproduisons plus loin, nous montre que Guillaume Le Rouge pouvait à l'occasion abandonner sa manière toute française pour imiter les artistes des bords du Rhin. A partir de 1506 on peut remarquer en effet que les bois de Guillaume Le Rouge, comme ceux des autres graveurs parisiens, subissent l'influence de l'école allemande. A cette époque Albert Dürer avait fait un voyage en Italie et séjourné à Venise. Les rapports fréquents de la péninsule italienne avec la France, depuis les campagnes de Charles VIII et de Louis XII, expliquent facilement ces courants d'influence que M. J. Renouvier a fait remarquer avant nous à propos des impressions de Simon Vostre.

Il faut citer encore comme imprimé vers 1510 l'*Eloge de François Ier* par Pierre de Pont (Pontanus ou *de Ponte*) dont un exemplaire nous a été signalé par M. Emile Picot et se trouve au Bristish Museum, relié avec d'autres pièces de Guillaume Le Rouge(2). De la même provenance et à la même date de 1510 un autre opuscule : *Petri de Ponte Ceci paremiarum gallico et latino sermone contextum secunda editio....*

Le 12 mai 1510, Claude de Seissel fit paraître chez Vérard une relation de la victoire d'Aignadel remportée sur les Vénitiens par Louis XII, avec ce titre : *La Victoire du Roy contre les Veniciens.* C'est une pièce de poésie qu'on a réimprimée depuis avec les *Louanges de Louis XII*, autre pièce du même auteur, qui avait paru en 1508, et qui sortit sans doute des mêmes presses, mais ne l'ayant pas rencontrée nous n'en parlons pas ici (3).

(1) Francisco Negro ou Nigri, connu aussi sous le nom de *Negro Fosco* ou Niger Franciscus, philologue italien, né à Venise vers 1450, mort vers 1510. Ses ouvrages, destinés aux écoliers, ont été souvent réimprimés au commencement du XVIe siècle. Mais ils sont fort oubliés aujourd'hui.

(2) Pierre de Pont, professeur d'humanités à Paris, né à Bruges, dans la seconde moitié du XVe siècle, mort vers 1529. Aveugle depuis l'âge de trois ans, il n'en avait pas moins acquis une grande instruction. Il a publié un grand nombre de poëmes latins et d'opuscules littéraires Ses *Opera poetica* parus à Paris en 1507, in-4°, ont sans doute été imprimés par Guillaume Le Rouge pour Denis Roce, mais nous n'en avons pas rencontré d'exemplaire.

(3) Seissel (Claude de), historien et jurisconsulte, né à Aix en Savoie en 1450, mort à Turin en 1520. Conseiller d'Etat, ambassadeur, puis évêque de Marseille et archevêque de Turin, il a consacré nombre d'écrits au roi Louis XII, auquel il devait sa fortune et ses honneurs.



C'est aussi à cette époque qu'il faut rapporter l'impression des *Heures de la Vierge* éditées par Guillaume Le Rouge pour son compte. Nous avons examiné un exemplaire de cette intéressante





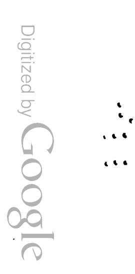
LA MORT ET LE SOLDAT

Paris, Guillaume Le Rouge, 1512. — Haut. 0,120 ; L., 0,78.



TITRE DES POSTILLES

Troyes, Guillaume Le Rouge, 1492.



édition, remplie de gravures, dont nous donnons plus loin la description. Brunet (1) en parle dans les termes suivants : « Les caractères du texte sont une semi italique dans le genre de ceux de Junta et avec des initiales petites et grandes, les unes romaines, les autres gothiques et semblables à celles que l'on voit au commencement de chaque ligne du *Lucain* imprimé en 1512 par le même G. Le Rouge et la plupart tirées en rouge comme le sont le haut des pages, les sommaires, etc... On y peut aussi remarquer plusieurs lettres marginales historiées sur fond criblé. Il y a à chaque mois du calendrier une vignette sur bois analogue à la saison. Sur la planche du mois de décembre figure la mort devant un malade au lit et deux femmes prosternées. En outre il se trouve dans le courant du volume 41 autres planches plus ou moins grandes et assez anciennes ».

Si nous continuons l'énumération des ouvrages imprimés par G. Le Rouge pour Denis Roce, il nous faut encore donner les titres suivants pour l'année 1512 :

— *C. Crispi Sallustii Opuscula, cum plusculis additamentis.*

— *Ciceronis oratoris clarissimi linguae latinae facile principis Rhetorice libri quatuor.* (Curante Nicolao Chappusoto).

— *Petri de Ponte ceci Brugensis incomparanda Genovefeum* (2).

A la fin de cette dernière pièce on trouve une grande planche représentant Saint-Denis et Sainte-Geneviève, répétée sur le texte du supplément qui l'accompagne. La gravure en est tout à fait remarquable.

— *Lucani poetæ opera cum commentariis.*

— *Juvenalis satyrae* XVI... *Parisiis exaratum decimo nono calendas Aprilis 1512 per G. Rubeum pro Dionysio Roce.*

Cette édition, ainsi que plusieurs des précédentes, a été imprimée avec les caractères allongés cités plus haut qu'on ne trouve que chez G. Le Rouge. Les caractères italiques employés pour les notes sont aussi très singuliers ainsi que les majuscules qui commencent chaque vers. Il nous apparaît, comme nous l'avons dit, que Le Rouge fut le créateur de ces types dont il grava les matrices et fondit lui-même les caractères. Nous en donnons un spécimen en reproduisant ci-contre l'explicit de l'édition de Lucain que nous venons de mentionner.

C'est encore à cette époque qu'il faut placer l'impression des *Grandes Postilles sur les epistolles, leçons et evangiles*, traduites en

(1) *Manuel du Libraire.*

(2) Poëme sur sainte Geneviève.

1510 par Pierre Desrey et qui parurent chez Vérard pendant les années 1511 et 1512 en cinq volumes in-f°. Nous n'avons pas la certitude absolue que Guillaume Le Rouge en ait été l'imprimeur, mais il y a de grandes probabilités pour qu'il en soit ainsi. Un examen attentif des caractères et des gravures pourra seul décider la question.

De 1513 à 1515 nous avons à signaler quelques plaquettes, fort

Decimus

ducere potuisset. Virgilium superare & mantue laudem suam eripere potuisset Ipsa tamen adhuc contēta esse potest. quia tribus clarissimis viris scilicet Seneca philosopho Lucano oratore & poeta. avisena medico decoratur. sed tu p efficentissime poeta Lucane hoc meum quam tulūcunq; sit laboris grato animo suscipe nec quod facere potui indigna mente sumatur. hic ergo receptui cavendum est. Vale lector.

τελοσ·

In te Iesu spes mea recumbit.

Parrhisiis elaboratum calendis aprilibus: M. D. xii. per Guielmū le rouge eximiū calcographum: expensis vero Dionisii roce academia parrhisiorum bibliopola iurati invico sancti Iacobi sub divi Martini effigie cō morantis.

rares il est vrai, mais qui ne nous apprennent rien de plus sur notre imprimeur. Ces ouvrages ne contiennent pas de gravures et nous les citons simplement pour compléter notre enquête sur Guillaume Le Rouge.

— *Petri de Ponte de conquestu natium*. S. l. n. d. (mais avec la marque de Denis Roce). C'est un petit poème de 4 ff. découvert par M. E. Picot au British Museum avec les suivants :

— *Petri de Ponte invectivum carmen* (s. d) Paris, G. Le Rouge vers 1513.

— *Epître à Charles, archiduc d'Autriche*, par Pierre de Pont;

datée du 6 des Kalendes d'août 1513 et imprimée en caractères gothiques.

— *Philelphi Francisci operum Libri sedecim* (1).

— *Discours d'Augustin Dath de Sienne*, 2 parties en 1 vol. in-4° (2). Au dernier folio on lit.... « Parisiis iã caractere cesareo excuse sũt in officina Guillelmi Le Rouge Fidissimi calcographi : Impensis vero Honesti Bibliopolae Dionisii Rocii octavo Calendas Octobre Nostrae Redemptionis. Anno M. CCCCC. X iiii.

En 1514 nous avons encore à signaler un *Discours sur la paix par Pierre de Pont*, portant la marque de Denis Roce. C'est une petite pièce de poésie de 6 ff.

En 1515 le même Pierre de Pont fit encore éditer chez Denis Roce une *Epître sur le couronnement du roi François Ier* dont un exemplaire nous a été signalé par M. Em. Picot avec les autres pièces qu'il a découvertes à la bibliothèque du British Museum.

Ici s'arrête cette liste déjà longue des pièces imprimées par Guillaume Le Rouge de 1489 à 1517, époque de sa mort indiquée par plusieurs bibliographes. En l'absence de documents certains nous sommes obligé d'accepter cette date. Disons, toutefois, que de 1515 à 1517, nous ne rencontrons aucune pièce paraissant sortir de son atelier.

Comme nous l'avons dit plus haut, il reste à découvrir beaucoup de choses sur cet imprimeur, qui fut en même temps graveur et illustrateur de livres, et qui exerça la typographie pendant plus de trente ans ; nous n'avons signalé certainement qu'une bien faible partie des pièces sorties de son imprimerie. Nous pensons cependant avoir établi suffisamment que tout en travaillant pour son compte pendant le long espace de temps qui intéresse les règnes de Charles VIII, Louis XI, Louis XII et François Ier, il a été le principal imprimeur d'Anthoine Vérard. Il a travaillé également pour plusieurs grands éditeurs et libraires de la fin du

(1) François Filelfo, célèbre humaniste italien, né à Tolentino le 25 juillet 1398, mort à Florence le 30 juin 1481. Ses ouvrages ont été souvent réimprimés au XVIe siècle.

(2) Augustin Dati, savant italien, né à Sienne en 1420, mort de la peste dans la même ville le 6 avril 1478. Son éloquence le fit souvent choisir pour prononcer des discours en public. Ces discours, fort goûtés de ses contemporains et publiés notamment à Venise en 1503, ont eu les honneurs de plusieurs réimpressions.

xvᵉ siècle, tels que Geoffroy de Marnef, Jehan Petit, Jehan Dupré, Denis Roce, et certainement pour d'autres encore, tels que Simon Vostre, dont nous n'avons pas abordé les éditions (1). Par une étude approfondie on pourra retrouver les libraires qui employaient G. Le Rouge, grâce aux nombreuses illustrations qui accompagnent presque toujours les éditions sorties de son atelier. Sans doute ces gravures n'appartiennent pas au grand art, et il n'y a pas lieu de les exalter outre mesure. Il faut reconnaître cependant que Guillaume a suivi de près Pierre Le Rouge, son père et son maître, et qu'il y aura beaucoup à étudier pour l'histoire du vieil art français, dans l'œuvre de ces deux graveurs dépositaires des traditions du xvᵉ siècle. Mais il est nécessaire avant tout de continuer l'enquête commencée par nous sur les premiers graveurs et illustrateurs parisiens.

ous avons peu de renseignements sur la famille de Guillaume Le Rouge et sur ses rapports avec les autres Le Rouge. Il avait une fille qui fut mariée à un imprimeur du nom de Martin Lempereur. Le gendre de Guillaume Le Rouge aida son beau-père dans ses travaux et reprit l'atelier à sa mort. Ce typographe travaillait sans doute aussi pour les libraires et n'éditait pas à son compte, car nous n'avons connaissance d'aucune pièce imprimée à Paris et portant son nom. Dans tous les cas on le perd de vue jusqu'en 1528, époque à laquelle il va s'établir à Anvers, pour des motifs qui paraissent se rattacher à la première traduction des textes sacrés de la Bible par Jacques le Fèvre d'Estaples (2).

La version française de la première partie de la Bible, que cet auteur avait fait imprimer à Paris en 1525 chez Simon de Colines, lui avait attiré la censure du Parlement, lequel rendit un arrêt contre ses traductions. Dans ces conditions il ne pouvait plus songer à faire imprimer la suite à Paris. Il est probable qu'il décida Martin Lempereur qui végétait peut-être à Paris, à transporter ses presses à l'étranger en lui assurant l'impression de sa traduction qui obtenait malgré la censure, et peut-être aussi à cause de son

(1) Pigouchet, le premier imprimeur de Simon Vostre, n'a pas travaillé exclusivement pour cet éditeur. Il y aura à rechercher quels furent ses collaborateurs.

(2) Jacques Lefèbre d'Etaples, polygraphe, précepteur des enfants de François Iᵉʳ, né à Etaples en 1455, mort à Nérac en 1537. Il entreprit le premier une révision des textes de la Bible, et en donna une première édition qui fut le point de départ des Bibles de la Réforme.

interdiction, un immense succès. Nous voyons dès 1528 Martin Lempereur, imprimant les cinq premiers livres de Moyse (1), suite des pseaumes de David, et le dernier volume de l'ancien testament, à Anvers le 28 septembre. In-8.

En 1529 M. Lempereur imprime à Anvers un ouvrage dont voici le titre reproduit au catalogue J. de Rochschild (III, 2715): ¶ Oraison de Charles || Empereur Tres auguste / aux Espagnols / a || cause de son partement. || ¶ Imprime en Anvers par moy Martin Lempe || reur pour Guillaume Vosterman. || ¶ Cum gratia et privilegio. (S. d. 1529) In-4° goth. de 4 ff. de 31 lignes à la page pleine. Sign. A. — Sur le titre gravure sur bois représentant des cavaliers prenant congé d'un groupe de personnages. Cette gravure se retrouvant sur d'autres livres imprimés avec le nom de Vosterman, on peut en conclure que Martin Lempereur travaillait habituellement pour ce libraire.

En 1530 et 1534 il publia deux autres éditions in-f° de la Bible (2) avec gravures sur bois. Peut-être retrouverait-on, en examinant ces volumes, quelques-unes des planches gravées dans l'atelier des Le Rouge, à Paris.

En 1538 Françoise Le Rouge, sa veuve, publiait une troisième édition du même ouvrage. Enfin une autre édition parut à Anvers en 1541 avec le titre suivant relevé dans le catalogue de la bibliothèque Jacques Adert de Genève vendue à Paris, il y a quelques années. (Veuve Labitte, 16-21 mai 1887) :

La *Première* (et la seconde) *Partie* || *du nouveau Testament* de Jésus-Christ extraicte de mot à mot de la Saincte Bible || privilege par Limperialle Majeste, de || laquelle obtint loctroy iadis feu || Martin Lempereur || ..... Imprime en Anvers par Françoise le || Rouge, qui fut femme de Mar || tin Lempereur || lan 1541. || Cum privilegio. || — 1 tom. en 2 vol. in-8, goth. mar. vert foncé, fil. à fr. et fleurons, dent int. tr. dor. (Galette).

(1) Le Dernier Volume de lanchien testament contenant les prophètes : ascavoir Esaias : Ieremias : Ezechiel : Daniel : Oseas.... (et les douze petits prophètes) : Selon la pure et entière translation de Saint Hierome : esquelz sont contenuz les grandz mistères de Iesuschrist et de son eglise : (par Le Fèvre d'Étaples) 1528. — Au r° de l'avant dernier folio : *Imprime en Anvers par Martin Lempereur le dix neufiesme de septembre lan mil chinq cens et vingt huyt.* — In-8, goth. Titre avec encadrem. gr. sur bois Marque de M. Lempereur au v° du dernier folio.

(2) La Sainte Bible en Françoys, translatée selon la pure et entière traduction de Sainct Hierosme. Cpr. sur Lefèvre d'Etaple et la traduction française de la Bible, *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XXXII, juillet-août 1895, article signé A. Laune.



Edition extrêmement rare, dit le catalogue, de la traduction de Lefèvre d'Estaples. 8 ff. prél. impr. en rouge et noir pour le titre, le recueil du privilège et le calendrier et 244 ff. ch. pour les Evangiles et les Actes des apôtres, suivis de 12 ff. non ch. contenant la table de cette première partie ; 1 f. pour le titre de la seconde partie et 175 ff. ch. pour les Epistres et l'Apocalypse ; au v° du dernier folio commencent *Les Epistres du vieil Testament recitees et chantees en Eglise par toute lannee* qui occupent ensuite 51 ff. non ch. ; puis vient la table de cette seconde partie, comprenant 5 ff. non ch. et 1 dernier folio blanc.

Nous voyons ainsi que, devenue veuve en 1537, la fille de Guillaume Le Rouge continua pendant quelque temps à diriger l'atelier de son mari.

Martin Lempereur avait adopté la devise de Guy Marchant : « *Sola fides sufficit* » qui figurait sur sa marque avec les deux mains entrelacées et un arbre florissant au-dessus.

Quant à Guillaume Le Rouge nous avons donné les deux marques qu'il avait adoptées, la première à Chablis représentant simplement les initiales de son nom, la seconde à Paris représentant une fleur de lis accostée de 2 cerfs ailés, surmontant son chiffre, un R circonscrit dans un G, avec la devise *Spes mea Deus*.



insi que nous l'avons fait pour Pierre Le Rouge, nous donnons à la suite de ce chapitre la liste d'un certain nombre d'éditions exécutées pour Anthoine Vérard, de 1493 à 1512, et que nous n'avons pu examiner. Il doit certainement se trouver dans cette liste des ouvrages imprimés par Guillaume Le Rouge pour le compte du grand éditeur parisien, et nous espérons que la publication de ces titres d'ouvrages pourra venir en aide à ceux qui voudront continuer l'enquête commencée et que nous n'avons pas voulu pousser plus loin pour l'instant. Beaucoup d'autres ouvrages édités par Vérard sont passés sous nos yeux, mais comme ils s'éloignaient par leur aspect et leur ensemble des travaux de notre graveur et que rien ne nous autorisait à les faire entrer dans l'œuvre de l'imprimeur chablisien, il nous a paru inutile de les mentionner.

Liste des Ouvrages édités par Anthoine Vérard, de 1493 à 1512, que nous n'avons pu collationner et parmi lesquels doivent se rencontrer des impressions de Guillaume Le Rouge.

1. Croy (Henri de). L'Art et Science de Rhétorique. 1493. (Bibl. nat., vel. 577.)
2. La Légende dorée. 1493. (Bibl. nat., vel. 689.)
3. Ovide. La Bible des Poètes. 1er mars 1493. (Bibl. nat., vel., 601.)
4. La Vengeance de Jésus-Christ pour personnages. 6 mars 1493. (Bibl. nat., vel. 601.)
5. Lorloge de Sapience. 10 mars 1493. (Bibl. nat., vel. 359-361.) — Autre édition en 1499.
6. Boccace. Le livre de Jehan Boccace, de la louenge et vertu des nobles et cleres Dames. 28 avril 1493. (Bibl. nat., vel. 1223.)
7. Lomme pecheur pour personnages (joué en la ville de Tours.) Circa 1494. (Bibl. Dresde, velin.)
8. Lordinaire des Crestiens. 1494. (Bibl. nat., vel. 356-58.) Autre édition en 1495.
9. Lancelot du Lac. 1er juillet 1494. 3 vol. in-f°, 2 éditions pour Vérard la même année. (Bibl. nat., vel. 614-621.)
10. Le livre damour intitulé Pamphile. 23 juillet 1494. (Bibl. nat., vel. 1078-1079.)
11. Le grant Boëce de consolation. 19 août 1494. (Bibl. nat.)
12. Le Séjour d'honneur. S. d. (Bibl. nat.)
13. Le Trésor de noblesse. S. d. (Bibl. nat.)
14. Le Trésor de lame. S. d.
15. Les Chroniques de France, d'Angleterre et de Bourgogne. Deux éditions s. d., dont une après 1500.
16. Corbichon (Jean) Le propriétaire en françois, tr. de Glanville. S. d.
17. Doctrine moult belle et notable a tous ceulx qui sont en aulcunes tribulations. S. d.
18. Saint Bernard. Les Méditations en françois. S. d. (Bibl. nat., vel. 1727.
19. Le Miroir des Pécheurs. Circa 1495. (Bibl. nat., vel. 2229.)
20. La Vie des Pères en françois. 1495. (Bibl. nat., vel. 688.)
21. Froissart. Croniques de France. 1495. (Bibl. nat., vel. 743-749). Autre édition circa 1500.
22. Le livre de Cleriadus et Meliadice. 8 mai 1495.
23. Vincent de Beauvais. Le Miroir historial. 29 septembre 1495. 7 mai 1496. — 8 vol. (Bibl. nat., 642-649. — Bibl. Mazarine. — Bibl. Sainte-Geneviève.
24. La Bible en françois historiée. Circa 1496. — 2 vol. in-f°. (1 ex. Bibl. nat.)
25. Le Roman de la Rose. Circa 1496. Autres éditions en 1500, 1503, 1511. (Bibl. nat.)
26. Tristan, chevalier de la Table ronde. Circa 1496 et 1503. 2 vol. Autre édition après 1503. (Bibl. nat., vel. 623.)

27. Les Cent Nouvelles nouvelles. Circa 1503. (Bibl. nat., vel. 639.)
28. SYDRACH. La Fontaine de toute Science. circa 1499. (Bib. nat., vel. 489.) Autre édition vers 1499.
29. VALÈRE LE GRAND. Le Gouvernement des Princes. 15 septembre 1497. 3 vol. — Autre édition en 1500. (Bibl. nat., vel. 411-413.)
30. ROBERT. Le Trésor de l'âme. Circa 1497. (Bibl. nat., vel. 350.)
31. Le Trésor de la Cité des Dames, selon Christine de Pise. 8 août 1497. (Bibl. nat.)
32. Bien advise, mal advise (Mystère en rimes). Circa 1498. (1 ex., Bibl. nat., vel. 602.)
33. Les Hymnes en françois. Circa 1498. (Bibl. nat., vel. 2236.)
34. RAOUL LEFÈVRE. Le recueil des Hystoires troyennes. Circa 1498. (1 ex., Bibl. nat., vel. 628 et 629.)
35. Ogier le Danois. Circa 1498. (1 ex., Bibl. nat., vel. 1125.)
36. Croniques de Monstrelet. 1498.
37. BOCACE. De la généalogie des Dieux.
38. Les Commentaires de Jules César. Circa 1499. (1 ex.. Bibl. nat., vel. 1166.)
39. Les Mystères de la Passion de N. S. J.-C. 1499.
40. La Fleur des Commandements de Dieu. 6 septembre 1499.
41. Le Pelerinage de lame et de lhomme. 27 avril 1499. (1 ex., Bibl. Mazarine, n° 1036).
42. La Bible historiée, translatée de latin en français, de Pierre Comestor. 1499. Autre en 1503. (Bibl. nat.)
43. Thérence en françois. Circa 1500. (Bibl. nat., vel. 565.)
44. Monstrelet. Circa 1500. Autre edition circa 1504. (Bibl. nat., vel. 750 et 751.)
45. La fleur des Prédications selon saint Ephrem. 1500.
46. Dialogue Monsieur Saint-Grégoire. 1500. (Bibl. nat.)
47. Le Résolu au mariage. Circa 1500.
48. Les Omelies de Saint-Grégoire. 1501. (Bibl. nat.)
49. Gyron le Courtoys. 1501. (Bibl. nat.)
50. Les Fleurs de la somme angélique des branches des sept péchés mortels. Circa 1501. (Bibl. nat. D 4671.)
51. Galiens Rethoré. 12 décembre 1501. (Mus. britann.)
52. Beufvues Danthonne. Circa 1501.
53. LUDOLPHUS. Le grant Vita Christi. (Bibl. nat., vel. 102 et 103, et édit. 1504, vel. 106 et 107.)
54. Le Jardin de Santé. D°. (Bibl. nat., vel. 503.)
55. La Source des Vices et Vertus. Circa 1502.
56. Les Louenges a Nostre Seigneur. D°.
57. Les XXI Epistres d'Ovide. D° et 1505. (Bibl. nat., vel. 2088 et 2089.)
58. Miles et Amys. Circa 1503. (Bibl. nat., vel. 1126.)
59. DE SAINT GELAIS (Octavien). Le Séjour d'honneur. D°. (Bibl. nat., vel. 2239 et 2240.)
60. SAINT AUGUSTIN. Les Contemplations. D°. (Bibl. nat., vel. 1721.)

61. Les Figures du viel Testament et du nouvel. D°.
62. Saint Bonaventure. Les temptacions de l'ennemi. Circa 1503. (Bibl. nat., vel. 1746.)
63. Lamoureux transy sans espoir. Circa 1503.
64. Senèque. Les Œuvres translatées. D°.
65. Le Livre des persecucions des Crestiens. D°.
66. Les sept Articles de la foy. 20 septembre 1503. (Bibl. nat., vel. 2226.)
67. R. Gaguin. Les Gestes romains. Circa 1503. (Bibl. nat., vel. 712-714.)
68. La Colacion des Saints Pères. D°
69. Le Livre des Eschez et l'ordre de Chevalerie. 6 septembre 1504. (Bibl. nat., vel. 1018).
70. La Cronique martiniane. Circa 1504. (Bibl. nat., vel. 680-681.)
71. Le Cuer de philosophie. D°. (Bibl. nat.)
72. A. de Villeneuve. Le Trésor des Povres. D°.
73. Les Epistres de saint Paul glosées... D°.
74. Guill Alexis. Le Passetemps de tout homme et de toute femme. Circa 1505.
75. Le Livre du Saint-Sacrement. D°. (Bibl. nat., vel. 1750.)
76. Modus et ratio de divine contemplacion, vers 1506. (Bibl. nat., vel. 1763.)
77. Le Jardin de vertueuse consolacion. Circa 1506. (Bibl. nat., vel. 1759.)
78. Le Livre de messire B. Symonet sur les persecutions de lEglise. Circa 1506. (Bibl. nat., vel. 1161.)
79. Les Reigles de bien vivre selon maître Jehan Jarson. 2 janvier 1506. (Bibl. nat., vel. 1764.)
80. Lart de faulconnerie. 17 janvier 1506, et 1re édition en 1492.
81. Le Respit de la Mort. 2 mars 1506. (Bibl. nat., vel. 2238.)
82. La Nef de santé. 17 janvier 1507. (Bibl. nat., vel. 1105.)
83. Les Epistres de s. Pol glosées. 15 janvier 1507. (Bibl. nat. vel.)
84. Le Coustumier de Touraine. 11 mars 1507. (Bibl. Tours.)
85. J. Gerson. Les Contemplacions hystorieez sur la Passion. 26 mars 1507. (Bibl. nat., vel. 949.)
86. Le Vergier céleste. Circa 1508. (Bibl. nat., vel. 1760.)
87. Les Louenges du roi Louis XII. 24 décembre 1508. (Bibl. nat., vel. 2779 et 2781.)
88. Lespinette du jeune prince... 12 février 1508. (Bibl. nat. vel.)
89. Vie de Monseigneur s. Germain. 1509.
90. Le Dialogue de s. Grégoire. 1509. (Bibl. nat., vel. 1726.)
91. La Chasse et le Départ damours. (Bibl. nat., vel. 583.)
92. Ovide. Du remede damours. (Bibl. nat., vel. 1071 et 1072.)
93. Virgile. Les Enéides... 6 avril 1509. (Bibl. nat., vel. 1070.)
94. Le Roman de la Rose translaté en prose. Circa 1511. (Bibl. nat., vel. 1501.)
95. Le Pelerinage de lhomme... 4 avril 1511.
96. Nicolaï de Querqueto liber... 24 juillet 1512.



LA CIRCONCISION

Chablis, G. Le Rouge, 1489. — Troyes, G. Le Rouge, 1492.

X

PIÈCES JUSTIFICATIVES CONCERNANT GUILLAUME LE ROUGE.

I. — *Liste des Ouvrages imprimés ou illustrés par Guillaume Le Rouge, soit pour son compte, soit pour le compte d'éditeurs.* 1489-1517

A. — *Édition imprimée à Chablis.*

1. Les Expositions des Évangiles en françois. Chablis, G. Le Rouge, 18 octobre 1489. In-4°.

B. — *Éditions imprimées à Troyes.*

2. La Danse macabre et les XV signes du final jugement. Troyes, G. Le Rouge, 1491.
3. Hystoire et Chronique du noble et vaillant Clamades. Troyes, G. Le Rouge (s. d., vers 1492).
4. La Destruction de Jérusalem et la Mort de Pilate. Troyes, G. Le Rouge (s. d., vers 1492).
5. Les Postilles et Expositions des Évangiles. Troyes, G. Le Rouge, 31 mars 1492 (1493, n. st.).

C. — *Éditions imprimées à Paris.*

6. Traité de l'amour de Guingardus et de Sigismonde. Paris (G. Le Rouge), pour Anthoine Vérard, 6 mai 1493.

7. **Histoire de Euryalus et de Lucrece.** (Paris s. d., G. Le Rouge, pour A. Vérard, 6 mai 1493).
8. **Bonnor** (Honoré). L'Arbre des Batailles. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 8 juin 1493.
9. **Heures a l'usage de Troyes.** Paris (G. Le Rouge), pour Guy Marchant et G. de Marnef, 16 août 1493. In-8°.
10. **L'Art de bien vivre et de bien mourir.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 14 février 1493 (1494, n. st.). Petit in-f°.
11. P. **Blanchet.** La Vengeance de Nostre Seigneur par personnages. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 6 mars 1493. (1494, n. st.)
12. **Le Jouvencel.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 27 mars 1493 (1494, n. st.).
13. **Les Postilles et Expositions des Évangiles.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard et Le Petit Laurens (s. d., vers 1494).
14. **Boccace.** Des Nobles malheureux. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 4 novembre 1494.
15. **Le Livre du Faulcon.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1494).
16. I. **Heures a lusage de Paris.** Paris (G. Le Rouge), pour Anthoine Vérard, 8 juillet 1495. Petit in-4°.

Autres éditions à comparer :

II.	Heures	22 octobre 1500.	V.	Heures	1507.
III.	—	25 septembre 1504	VI.	—	15 février 1509.
IV.	—	22 août 1506.			

17. **Heures de la Vierge a lusage de Besançon.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, le 20 janvier 1495 (1496, n. st.).
18. **La Légende dorée en françois.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 20 mai 1496. Petit in-f°.
19. **Lart de bien vivre et de bien mourir.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., 1496.) In-f°.
20. **Les Vigiles des Morts.** Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1497.) Petit in-4°.
21. **Les Postilles et Expositions des Évangiles.** Paris, Jehan Maurand, pour Jehan Petit et Durand Gerlier, 27 mai 1497.
22. I. **Heures de Notre-Dame a l'usage de Rome.** Paris (G. Le Rouge), pour Anthoine Verard. Circa 1498. In-4°.

Autres éditions à comparer :

II.	Heures de N. D.	en françois	et en latin	(en vers),	vers 1498. In-4°.
III.	—	—	—		avant 1500.
IV.	—	—	—		18 août 1502.
V.	—	—	—		8 octobre 1508.

VI. **Heures de N. D.**, 10 novembre 1508. In-8°.

23. **Missel de Troyes.** Paris (G. Le Rouge), pour Jehan Dupré, libraire, aux frais de Nicolas Ludot, papetier à Troyes, 10 février 1497 (1498, n. st.). In-f°.

24. I. HEURES A L'USAGE DE ROME. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 22 octobre 1498. In-4°.

Autres éditions à comparer :

II. HEURES...... 2 mai 1500. In-8°.
III. — ...... 19 juin 1503. Petit in-4°.
IV. — ...... circa 1503.
V. — ...... 18 septembre 1506. In-8°.
VI. — ...... 21 juin 1510.

25. OVIDE. La Bible des Poètes. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1498). Gr. in-8°.

26. LES GRANDS SUFFRAGES, impr. à Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, vers 1499.

27. OLIVIER MAILLARD. L'Instruction et Consolation de la vie contemplative. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1500). Petit in-4°.

28. HORE DIVE MARIE SECUNDUM USUM TURONENSIS ECCLESIE. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 8 août 1500. In-4°.

29. LUCAN, SUETONE ET SALLUSTE EN FRANÇOIS. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, le 17 septembre 1500. In-f°.

30. LES SIGNES PRECEDENS LE GRAND JUGEMENT GENERAL DE NOSTRE REDEMPTEUR JESU-CHRIST. Paris (G. Le Rouge), pour A. Verard (s. d., vers 1500). In-4°.

31. LES POSTILLES ET EXPOSITIONS DES EPITRES ET EVANGILES. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, Le Petit Laurens et pour Jehan Petit (s. d., circa 1500).

32. LE JARDIN DE PLAISANCE. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 1500.

33. SAINT-GELAIS (Octavien de). Le Vergier d'Honneur. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, vers 1500.

34. HEURES A LUSAGE DE (Sens écrit à la main). Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 7 février 1500 (1501, n. st.). In-4°.

35. LE MIROUER DE LHUMAINE SALVATION. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1501). In-4°.

36. BLOSSET. Le Renoncement d'amours. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1501). In-8°.

37. LE PSAUTIER NOSTRE DAME SELON SAINT-JEROSME, translaté de latin en françois (en vers). Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1501). Petit in-4°.

38. DOOLIN DE MAYENCE. La Fleur des Batailles. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 1501. In-f°.

39. LA MER DES HYSTOIRES. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard (s. d., vers 1502). 2 vol. in-f°.

40. HEURES A LUSAGE DE ROUEN. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, et pour Jean Burges, Pierre Hunin et Jacques Cousin (s. d., almanach de 1503 à 1520). In-8°.

41. HEURES A L'USAGE DE ROUEN. Paris (G. Le Rouge?), pour Vérard. Almanach de 1503 à 1520.

42. HORAE BEATAE VIRGINIS IN USUM SARUM. Parisiis (G. Le Rouge), pro A. Vérard, 1503. In-4°.

43. The traytle of good lyung and good deyng. Paris (G. Le Rouge), pour Vérard, 13 mai 1503. In-4°.

44. The kalender of schyppars translatyt of franch in englysh. Prentyt in Paris the xxiij day of iung oon thousand ccccc et iii (par G. Le Rouge pour Vérard). Petit in-f°.

45. Durand (Guillaume). Le Racional des divins offices. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 18 juillet 1503.

46. M. T. Ciceronis synonimorum libellus. Parisiis, G. Le Rouge, pro Dionysio Roce, 1503. In-4°.

47. Synonimorum tractatus Guidonis de Fontenayo. Parisiis, G. Le Rouge, (s. d., vers 1503). In-4°.

48. Heures a lusage de Bourges. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard. le 25 septembre 1504. In-8°.

49. Hore beate marie virginis secundum usum insignis ecclesie sarum impresse. Parisiis, pro A. Vérard, 24 avril 1506.

50. Auli Flacci Persii satirae. Parisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce. Ides de janvier 1506 (1507, n. st.) Petit in-8°.

51. Heures de Nostre Dame a lusage du Mans. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 1508. In-8°.

52. Heures a l'usage de Chartres. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 21 juillet 1508.

53. M. Plauti Comici classici comediae. Parisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce (s. d., vers 1508). Petit in-8°.

54. Heures a lusage de Rome, imprimées par G. Le Rouge pour lui et Jehan Barbier. Paris, 1509. Petit in-8°.

55. La Victoire du Roy contre les Veniciens. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 1510. In-4°.

56. Du Pont de Bruges. Eloge de François Ier (pièce de vers). Paris, G. Le Rouge, pour Denis Roce (s. d., vers 1510). In-4°.

57. Du Pont. Petri de Ponte ceci Paremiarum libri. Parisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce (s. d., circa 1510). Petit in-4°.

58. Hore Virginis intemerate secundum usum Romane ecclesie. Parrhisiis, G. Le Rouge (s. d., vers 1510).

59. Niger (Franciscus). Epistole cum arte epistolandi. Parrhisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce (s. d., circa 1510). In-4°.

60. Les grandes Postilles sur les Epistolles, leçons et évangiles, traduites en 1510 par Pierre Desrey. Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 1511-1512. 5 vol. in-f°.

61. Salluste. C. Crispi Sallustii opuscula... Parrhisiis, per G. Le Rouge, pro D. Roce, 1512. In-8°.

62. Cicéron. Rhetorica Ciceronis. Parrhisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce, anno 1512 quarto idus jannarii (1513, n. st.).

63. Du Pont. Petri de Ponte ceci Brugensis incomparanda Genovefeum. Parisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce, 1512, kalendis Februariis (1513, n. st.). In-4°.

64. Lucain. Lucani poetae Pharsalia cum commentariis. Parrhisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce. Kalendis Aprilibus 1512 (1513, n. st.). Petit in-8°.

65. JUVENAL. Juvenalis satyrae XVI... Parisiis exaratum decimo nono calendas Aprilis 1512, per Guillelmum Rubeum, pro Dionysio Roce. In-8°.

66. DU PONT. Petri de Ponte de conquestu natium (s. l., n. d. Paris, G. Le Rouge, pro Denysio Roce, vers 1513). In-4°.

67. DU PONT. Petri de Ponte invectivum carmen (s. l. n. d., Paris, G. Le Rouge, pour D. Roce, vers 1513). In-4°.

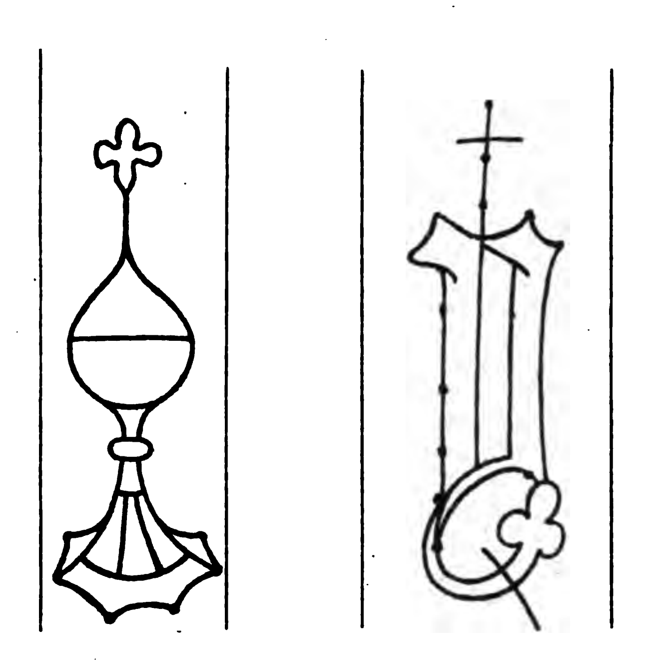
68. DU PONT. Petri de Ponte œglogue hechatostice ad illust. Charolum Flandiæ comitem Austriasorumque archiducem (s. l., Paris, G. Le Rouge, pro D. Roce), 27 juillet 1513. In-4°.

69. PHILELPHUS (Franciscus). Operum libri sedecim. Parisiis, G. Le Rouge, pro D. Roce, 1513. In-8°.

70. DATH DE SIENNE (Augustinus). Discours. Paris, G. Le Rouge, pour Denis Roce, 8 des kalendes d'octobre 1514. In-4°.

71. DU PONT. Petri de Ponte pro impetranda pace oratio. Parisiis, (G. Le Rouge), pro Dionysio Roce (s. d., circa 1514). In-4°.

72. DU PONT. Petri de Ponte... Carmen extemporaneum de consecratione invictissimi Francorum regis Francisci primi. Parisiis (G. Le Rouge), pro Dionysio Roce (s. d., 1515).



FILIGRANES DES POSTILLES

TROYES, GUILLAUME LE ROUGE 1492 (Papiers de Nicolas Ludot)



JÉSUS ET SES DISCIPLES

Chablis, Guillaume Le Rouge, 1489. — Troyes, 1492.

II. — *Description des ouvrages imprimés ou illustrés par Guillaume Le Rouge.* (1489-1517).

A. — ÉDITION IMPRIMÉE A CHABLIS.

1. LES EXPOSITIONS DES EVANGILES EN FRANCOYS. *Chablis, Guillaume Le Rouge*, 18 octobre 1489.

1 exempl. Bibl. nat. (Inventaire n° 16999) grande marge, et bien conservé, le seul connu. Les grandes lettres de cet exempl. ont été réservées pour être peintes à la main, mais elles n'ont pas été exécutées.

Ce volume avait été acquis, en 1851, par le libraire Potier, à la vente Tarbé de Sens. Il a reparu, en 1869, à la vente du baron Pichon (n° 48 du catalogue). L'éminent bibliophile l'avait fait recouvrir par Trautz-Bauzonnet d'une magnifique reliure mar. rouge jans., dent. intér. à petits fers, tr. dor. Il a été vendu à cette époque 850 fr.

Ce beau volume a reparu encore une fois, en 1879, à la vente dirigée le 5 novembre par le libraire Bachelin. (Cat. des livres rares et précieux provenant de la vente d'un amateur lyonnais (pseudonyme de J. Paradis, financier parisien). Il a été acquis cette fois par M. Labitte, au prix de 1020 fr., pour le compte de la Bibl. nationale.

In-f° goth. à 2 col. de 36 lignes de 60 ff non chiffrés.

Sign. a-hiij, 32 gravures sur bois y compris la marque de G. Le Rouge.

Voici la description prise sur l'exemplaire mis à notre disposition :

(F° 1 r°.) Titre : Les Expositions des Evangilles en françois (1). (La lettre L est réservée et devait être peinte à la main.)

(F° 1 v°.) Le Calvaire, grande planche à pleine page, sans texte. H., 0,240 ; L., 0,170. Nous l'avons reproduite plus haut.

(F° 2 r°.) « Incipiunt sermones Mauricii || parisiēsis episcopi In dominicis || diebus & in solēnitatibus sctōrū. » Petite planche représentant Jésus et ses disciples avec l'ânesse et son ânon à côté des personnages. Au-dessus on lit : « Dominica prima advētus domini ». H., 0,074 ; l., 0,062. Cp. cette planche ci-contre en tête de notre description.

(F° 2 v°.) « Dominica secunda adventus. » Jésus montrant le ciel. Petite gravure.

(F° 3 v°.) « Dominica tercia adventus. » Saint Jean en prison. D°.

(F° 4 v°.) « Dominica quarta adventus. » Jésus avec trois docteurs. D°.

(F° 5 r°.) « In nativitate domini sermo. » Joseph et Marie en adoration devant Jésus dans l'étable. Petite gravure.

(F° 6 r°.) « In circoncisione domini sermo. » La Circoncision, petite gravure reproduite p. 42 (Cpr. description des *Postilles* de Troyes.)

(F° 8 r°.) « Nuptie facte sunt in Chana ». Joli petit bois représentant la scène du banquet et le changement de l'eau en vin. Nous l'avons reproduite à la page 4.

(F° 9 r°.) « Dominica secunda ». Le lépreux. Petit bois répété au f° 39 r° (Dominica decima quarta).

(F° 9 v°.) « Dominica tercia. » Jésus dormant sur le lac.

(F° 10 v.) « Dominica quarta in septuagesima. » Parabole de la vigne. Petit bois reproduit p. 5.

(F° 11 v°.) « Dominica quinta. » Les trois Semeurs. D°.

(F° 12 v°.) « Dominica sexta. » Jésus annonce sa Passion à ses disciples. Cette gravure est répétée aux f°s 17 r°, 27 v°, 32 v°, 39 v°.

(F° 14 r°.) « Dominica prima quadragesime. » Jésus sur la montagne avec Satan. Petite planche que nous reproduisons plus loin.

(F° 16 r°.) « Dominica tercia. » La guérison du Possédé.

(F° 16 v°.) « Dominica quarta. » La Multiplication des pains. Bois répété au f° 33 v°.

(1) Cpr. Thierry-Roux, *fac-simile*, pl. XXVI, 7 et 8.

(F° 17 r°). « Dominica quinta. » Jésus dans le temple. (Rép. du f° 12 v°.)

(F° 18 v°.) « Dominica in ramis palmarum ». L'entrée à Jérusalem. Cpr. le *fac-simile* de cette planche, p. 59. (*Postilles* de Troyes.)

Quod nobis et cetera.

Dominica prima quadragesime



Ductus est iesus i desertū
a spiritu ut temptaret
a dyabolo: cū ieiunasset

JÉSUS SUR LA MONTAGNE

Chablis, Guillaume Le Rouge, 1489. — Troyes, 1492.

(F° 21 v°.) « Dominica prima post pascha. » Jésus montrant à Thomas les stigmates.

F° 23 r°.) « Dominica secunda post pascha. » Le bon Pasteur. Ego sum pastor bonus.

F° 24 r°.) « Dominica tertia post pascha. » Jésus prêchant les apôtres. (Gravure répétée aux f°s 35 v°, 38 et 56.)

(F° 27 v°.) « Dominica quarta. » Jésus dans le temple. (Gravure répétée au f° 12 v°.)

(F° 31.) « Dominica quinta. » La Pêche miraculeuse. (Planche reproduite plus loin, p. 62.)

(F° 32 v°.) « Dominica sexta. » (Gravure répétée au f° 12 v°.)

(F° 33 v°.) « Dominica septima. » Multiplication des pains. (Gravure répétée du f° 16 v°.)

(F° 35 v°.) « Dominica decima. » Jésus prêchant ses disciples. (Gravure répétée du f° 24 r°.)

(F° 38 r°.) « Dominica decima tertia. » (Répétition de la gravure du f° 24 r°.)

(F° 39 r°.) « Dominica decima quarta. » (Gravure du Lépreux répétée du f° 9 r°.)

(F° 39 v°.) « Dominica decima quinta. » Jésus dans le temple. (Gravure répétée du f° 12 v°.)

(F° 46.) « Dominica vicesima tertia. » Jésus prêchant ses disciples. (Répétition de la gravure du f° 24 r°.)

(F° 60 r°.) Explicit avec la marque de G. Le Rouge. (Cpr. *fac-simile*, p. 51.)

Cette impression, la seule connue de Guillaume Le Rouge à Chablis, est très remarquable par les nombreuses gravures sur bois qu'elle contient. Ces gravures dénotent un dessinateur émérite et un graveur exercé. Guillaume Le Rouge travaillait sans doute depuis longtemps dans l'atelier de son père, Pierre Le Rouge, et dans celui de Guy Marchant. Nous allons le retrouver à Troyes, où il s'établit à la place laissée libre par Jehan Le Rouge, son oncle ou son cousin.

En 1491, Guillaume Le Rouge imprime à Troyes une *Danse des Morts* que nous décrivons plus loin.

En mars 1492, il imprime les *Postilles* de Nicolas de Lyra, commentaire sur l'évangile traduit en français par Pierre Desrey ; ce commentaire se rapproche beaucoup de l'ouvrage édité à Chablis en 1489, et qui, comme nous l'avons dit plus haut, est une traduction des sermons de Maurice de Sully sur le même sujet. Aussi retrouve-t-on dans cette édition, ainsi que nous allons le voir, la plupart des planches du livre de Chablis, accompagnées de plusieurs autres qui n'y avaient pas figuré.

B. — ÉDITIONS IMPRIMÉES A TROYES.

2. LA DANSE MACABRE HYSTORIÉE. — Les dits des troys mors et troys vifs. — Le débat d'un corps et d'une âme et la complainte de l'âme damnée. — Les XV Signes du final jugement. *Troyes, Guillaume Le Rouge*, 1491.

1 ex. Bibl. de Lignerolles, incomplet des ff. 32, 33, 34 et 35. (Fin des XV signes.)

La Bibl. de Bourges possède un volume (Incunables n° 68), rel. v. pl. qui contient les cahiers d-e, c'est-à-dire *les XV Signes* complets. Nous

Cy finist les expositions des euãgilles en frãcois imprimees a chablis p guillaume le rouge Im primeur lan mil . CCCC. qua tre vingz et neuf. Le. xviii. iour. doctobre.



PREMIÈRE MARQUE DE GUILLAUME LE ROUGE
Chablis, 1489.

avons donc pu faire une description détaillée de cet ouvrage, dont on ne connaît pas d'autre exemplaire.

C'est un petit in-f. de 36 ff. non paginés, gothique carrée qu'on retrouve quelques années plus tard à Provins et à Paris. Texte sur deux puis sur une colonne. Les deux parties réunies contiennent 49 gravures sur bois, dont 26 pour la première partie, si l'on y comprend la grande lettre ornée du titre. Les planches de la *Danse des Hommes* ont été exécutées d'après celles de l'édition de Guy Marchant, et elles sont accompagnées des mêmes pièces de vers (1).

(F° 1 r° (v° blanc).) Titre : Grand L calligraphiée (Cpr. *fac-simile*, t. II, p. 7).

(L)a dãse macabre hystoriée par p̃
sõnages q̃ est mirouer salutaire
pour toutes gẽs : ꝯ de toꝫ estatȝ.
Et est de grant utilite : et recre/
ation, pour pluseurs ensei/
gnemens : tant en latin cõ
me en francoys. lesquelx il
contient pour ceulx qui de
sirent leur salut.

(F° 2 r°.) L'Acteur, grande planche gravée sur bois, ainsi que les suivantes dont nous donnons les titres.

(F° 2 v°.) Les quatre Musiciens. H., 0,105; l., 0,150.

(F° 3 r°.) Le Pape, l'Empereur. H., 0,105; l., 0,158. (Les autres planches ont les mêmes dimensions à quelques millimètres près.)

(F° 3 v°.) Le Cardinal, le Roy.
(F° 4 r°.) Le Légat, le Duc.
(F° 4 v°.) Le Patriarche, le Connétable.
(F° 5 r°.) LArcevesque, le Chevalier.
(F° 5 v°.) Levesque, lEscuier.
(F° 6 r°.) Labbe, le Bailly.
(F° 6 v°.) Lastrologue, le Bourgeois.
(F° 7 r°.) Le Chanoine, le Marchant.
(F° 7 v°.) Le Maistre decole avec lenfant, lhomme darmes.
(F° 8 r°.) Le Chartreux, le Sergent.
(F° 8 v°.) Le Moine, l'Usurier, le poure hõme.
(F° 9 r°.) Le Medecin, lAmoureux.
(F° 9 v°.) LAvocat, le Menestrel.
(F° 10 r°.) Le Cure, le Laboureur (au type bien bourguignon).

(1) Cpr. ce que nous avons dit les différentes *Danses des Morts*, t. I, p. 132 et suiv.

(F° 10 v°.) Le Promoteur, le Geolier.

(F° 11 r°.) Le Pelerin, le Berger.

(F° 11 v°.) Le Cordelier, lEnfant.

(F° 12 r°.) Le Clerc, lHermite. (La Mort avec une flèche.)

(F° 12 v°.) Le Hallebardier, le Sot.

(F° 13 r°.) Lacteur ou macabre assis, avec le squelette du Roi par terre avec la couronne. Dans le haut l'ange soutenant un phylactère. H., 0,104; l., 0,162. (Cpr. *fac-simile*, p. 54.)

(F° 13 v°.) Pas de planche. Le texte en vers est continué, mais sur une seule colonne.

(F° 14 r°.) Sensuivẽt les dis des troys mors || et trois vifʒ et doit-on premierement lire ceulx || des morts pour mieulx les entendre. || (Texte en vers sur deux colonnes.)

(F° 14 v°.) Les trois vifs. (Deux cavaliers à cheval avec les faucons lâchés; le troisième descendu de cheval et paraissant se lamenter; son faucon est également lâché.)

(F° 15 r°.) Les trois morts près d'une croix placée à gauche, avec l'hermite assis dans une grotte placée à droite.

(F° 15 v°.) Texte sur deux colonnes. Pas de gravure.

(F° 16 r° et v°.) Texte sur une colonne. Pas de gravure. Au v° on lit :

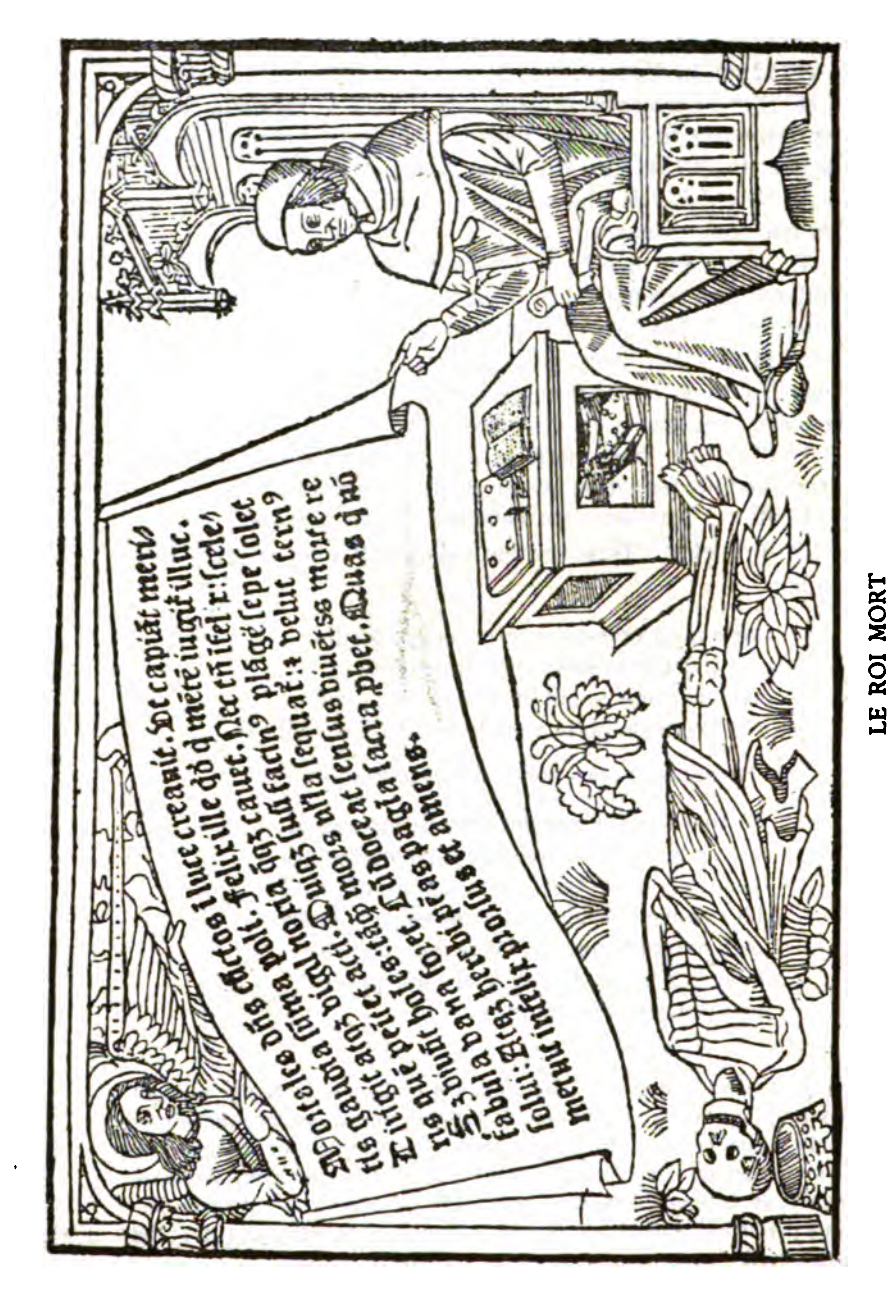
Arte nova pressos si cernis mente libellos
Ingenium totiens exuperabit opus.
Nullus adhuc potuit hujus atingere sũmũ
Ars modo plura nequit : ars dedit oẽ suũ (1).

Vir fuit istut opus quod cõditor indicat eiꝰ

Cy finit la dãce macabre historiee ꝛ augmẽ
tee de plusieurs nouveaulx personnages et
beaux dis ꝛ les trois mors ꝛ trois vifʒ ensẽ/
bles nouvellement ainsi composes : ꝛ impri/
mee par guillaume le rouge imprimeur de
mourãt a troyes Lan de grace mil quatre
cens quatre vingtz et unze.

(1) On peut voir par ces vers latins combien Guillaume Le Rouge estimait son ouvrage, impression et gravures. Il l'annonçait comme un chef-d'œuvre, et du même coup se proclamait imprimeur émérite. Au mois de juin 1492, les imprimeurs Couteau et Ménard éditèrent à Paris une nouvelle *Danse des Hommes*, et ils reproduisirent ces vers latins qu'ils attribuèrent à leur édition, sans parler bien entendu du plagiat qu'ils commettaient. (Cpr. t. I, p. 188 de notre travail.)

(F° 17 r°.) Texte sur une colonne : Sensuyt le debat d'un corps ⁊ dun ame || Et la complainte de lame damnee.||



LE ROI MORT

Gravure de la Danse des Morts. — Troyes, Guillaume Le Rouge, 1491.

Hauteur, 0,105 ; largeur, 0,160.

Au-dessous petite gravure représentant au premier plan l'homme malade dans son lit, au second plan l'homme dans un tombeau avec l'âme lui apparaissant sous la forme d'un enfant. H., 0,084; l., 0,091.

(F° 17 v°.) L'homme dans un tombeau avec l'âme lui apparaissant en face sous la forme d'un enfant. H., 0,064; l., 0,094. Au-dessous on lit : Cy parle lame au corps.

(F° 18 r° et v° et 19 r°.) Texte à longues lignes. Pas de gravures.

(F° 19 v°.) Gravure du f° 17 v° répétée.

(F° 20 r° et v°.) Pas de gravures; texte sur une colonne.

(F° 21° r°.) Cy parle le corps à lame. Gravure du f° 17 v° répétée.

(F° 21 v° et 22 r°.) Pas de gravures; texte sur une colonne.

(F° 22 v°.) L'hermite assis au pied du sépulcre où se trouve l'homme mort. Au second plan l'âme, sous la forme d'un enfant, accostée de trois diables. Petite gravure. H., 0,065; l., 0,092.

(F° 23 r°.) Pas de gravure.

(F° 23 v°.) Les supplices de l'Enfer. Au premier plan l'homme entraîné par les diables dans la gueule de la bête de l'Apocalypse placée à droite. Nous avons reproduit cette planche p. 13, elle a les mêmes dimensions que la précédente.

(F° 24 r° et v°.) Pas de gravures.

(F° 25 r°.) Sensuivẽt les XV signes moult merveilleux qui ꝓcederõt, le iugemẽt de dieu || Desquelx est escript en sainct luc ou xxi. Chapitre ou dit ihũcrist. Erũt signã ĩ sole ⁊c. || Et en lapocalipse ou vi. cha. et ou xxiiii. de sainct mathieu. Et selond sainct Jheros || me ou livre des hebreux || Et est ycy le premier signe. Gravure à pleine page, dans une bordure noire, représentant l'envahissement des montagnes par les eaux. H., 0,172; l., 0,142. Au-dessous huit vers sur deux colonnes. Cette disposition est commune aux signes suivants.

(F° 25 v°.) Le deuziesme signe. Grande planche bordée de noir comme la précédente, représentant la mer entrant dans la terre. Dans le haut grande lettre B.

(F° 26 r°.) Le troyziesme signe. Grande planche non bordée. Les syrènes et grands poissons sortant de la mer. Dans le haut lettre C. H., 0,162; l., 0,135.

(F° 26 v°.) Le quatriesme signe. Planche dans un filet double. Lettre D. Le feu sortant de la mer. H., 0,162; l. 0,158.

(F° 27 r°.) Le cinquiesme signe. Mêmes bordure et dimensions. Lettre E. L'assemblée des oiseaux.

(F° 27 v°.) Le sixiesme signe. Lettre F. Le tremblement de terre.

(F° 28 r°.) Le septiesme signe. Lettre G. Le heurt des pierres.

(F° 28 v°.) Le huitiesme signe. Lettre H. L'effroi des hommes et des animaux.

(F° 29 r°.) Le neufviesme signe. Lettre I. Le renversement des montagnes.

(F° 29 v°.) Le dixiesme signe. Lettre K. La sortie des caver-vernes. Un simple filet comme bordure. H., 0,168; l., 0,135. (Cpr. *fac-simile*, p. 10.)

(F° 30 r°.) Lonziesme signe. Lettre L. Les squelettes des morts. Bordure à large filet noir. H., 0,167; l., 0,142.

(F° 30 v°.) Le douziesme signe. Lettre M. Chute des astres. Cris des animaux. Même bordure.

(F° 31 r°.) Le treiziesme signe. Lettre N. Mort de tous les êtres. Même bordure.

(F° 31 v°.) Le quatorziesme signe. Lettre O. Conflagration du Ciel et de la Terre. Mêmes bordure et dimensions.

(F° 32 r°.) Le quinziesme signe. Lettre P. La Résurrection. D°.

(F° 32 v°.) Venite benedicti || patri mei. ||
Ite maledicti in || ignem eternum. ||

Grande gravure représentant la Résurrection et le Jugement. Le Christ assis, entouré de banderolles et les pieds sur le globe, accosté de deux anges sonnant de la trompette. Au-dessous les morts sortant du tombeau. A droite et à gauche, deux dignitaires de l'Eglise développant chacun une banderolle sur laquelle on lit: Surgite mortui, venite ad judicium. Nous reproduisons cette gravure plus loin, p. 64 hors texte.

(F° 33 v°.) Lamentation du Jugement fort necessaire et profitable pour le salut de toute créature humaine. Au-dessous de ce titre, grande gravure représentant l'Acteur assis devant son pupitre et ayant en face de lui un ange tenant un phylactère sur lequel il n'y a rien d'écrit, tandis que sur la planche du f° 2 on retrouve les vers des éditions de Guy Marchant tels que nous les avons transcrits à la page 184 du t. I de notre travail. Nous reproduisons p. 64 hors texte cette gravure que nous retrouverons dans beaucoup d'ouvrages imprimés à Paris par G. Le Rouge.

(F° 33 v° à 36.) Pas de gravures. Le texte en vers (Huitains) est disposé sur une seule colonne.

Au f° 36 v°, Colophon, dont voici le *fac-simile* :

Cy finist les xv. signes du final iugement
hystoires. auecques plusieurs beaulx dits et
lamentations du Jugement. Imprimes
a trois par Guillaume le rouge. Lā de gra
ce Mil. CCCC. quatreuingtz ꝛ xi.

On est étonné de ne pas rencontrer la *Danse des Femmes* à la suite de la *Danse des Hommes* dans cette édition troyenne. Cette série a-t-elle été tirée à part et a-t-elle échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes? Cela est possible, cependant nous ne le pensons pas. Ce n'est que le 2 mai 1491 que Guy Marchant put faire paraître la *Danse des Femmes* complète avec les bois gravés sans doute dans l'atelier de Pierre Le Rouge (1), et Guillaume, alors installé à Troyes, n'eut sans doute pas le temps de graver cette nouvelle série, pressé qu'il était de faire paraître son édition, et de montrer, pour ses débuts à Troyes, son savoir faire d'imprimeur et son talent de graveur.

Observons, toutefois, que cette édition troyenne paraît avoir eu deux parties bien distinctes qui se réunissaient à volonté. Il serait donc possible qu'il existât une troisième partie composée de la *Danse des Femmes*. La seconde partie bien complète se rencontre seule à la bibliothèque de Bourges, tandis que dans l'exemplaire du comte de Lignerolles on trouve la première partie reliée avec la seconde.

3. LES POSTILLES ET EXPOSITIONS DES EVANGILES traduites par Pierre Desrey. *Troyes*, *G. Le Rouge*, *31 mars 1492* (1493 n. st.)

1 ex. Bibl. de Troyes, rel. ais de bois recouverts de peau avec cinq gros clous saillants sur chaque plat. Donné à la ville de Troyes par M. Corrard de Breban. Haut. de cet ex. 0,283 ; larg., 0,250.

1 ex. Bibl. Nationale.

1 ex. Bibl. de Lille (C. 30).

1 ex. Bibl. du collège de Saint-Jean, à Oxford (d'après M. Warée).

1 ex. Mus. brit., 3205. C.

Enfin nous avons pu voir et compulser un 6e exemplaire appartenant à la bibl. de M. le prince de Lucinge (n° 324). Grâce à la sollicitude éclairée de ce fervent ami des arts, qui a bien voulu nous confier plusieurs de ses précieux volumes, nous avons pu faire la description de ce dernier exemplaire. Comme pour l'ouvrage précédent nous la donnons très en détail à cause de l'importance de cette édition, considérée longtemps comme le premier livre imprimé à Troyes, et qui n'en est véritablement que le troisième connu jusqu'ici.

(1) La *Danse des Femmes*, qui apparut pour la première fois à Paris en 1486 à la suite de la *Danse des Hommes*, ne possédait qu'une seule gravure représentant *la Reyne et la Duchesse*. Ce n'est que dans l'édition spéciale de la *Danse des Femmes* de 1491 qu'on observe les 18 planches qui forment l'ensemble des gravures qu'on retrouve à Troyes, en 1496, entre les mains de Nicolas Le Rouge.



Petit in-f° goth. à 2 col. de 39 lignes à la page pleine, 234 ff. non chiffrés. Sign. A-H par 4; J. par 3; a par 4; b par 3; c et d, l et m par 3; n par 3 : o-p par 4; q par 3; r-z; ꝛ, ꝯ par 4; AA par 4; BB par 3. — Dans le texte 50 gravures sur bois, dont 7 grandes et 43 petites (plusieurs répétées). Beaucoup de ces gravures avaient déjà figuré dans les *Postilles* imprimées à Chablis en 1489.

(F° 1 r°.) Titre : Les postilles ꝯ expositions des epistres et evvan || gilles domícales avecques celles des festes sollẽnel || les Enssemble aussy celles des cinq festes de la glo/ ||rieuse et tressacree vierge marie Et aussi la passiõ || de nostre saulveur et redempteur Iesucrist Trans || latées de latin en francois A la verite du texte des || quatre Evvangelistes Et selond les concordãces || des gloses et expositiõs de tous les Saincts et exel || lens docteurs de nostre mere Sainncte église. ||

Au-dessus du titre, grande gravure sur bois représentant la Salutation évangélique, le tout entouré d'une bordure composée de quatre bois différents représentant des fleurs de lis, animaux, fleurs et arabesques. Sur le bois placé à droite du titre on distingue une banderolle sur laquelle on lit : *Guillaume Le Rouge, imprimeur*. Cette belle gravure est répétée au f° 226. Nous en donnons p. 48 un *fac-simile* hors texte.

(F° 1 v°.) Grande gravure à pleine page, représentant le Calvaire et les saintes femmes. C'est la planche de Chablis reproduite plus loin en *fac-simile* hors texte.

(F° 2 v°.) Incipit prologus postille. Gravure à mi-page représentant P. Desrey assis et écrivant sa traduction en compagnie de maître Jehan des Barres. Dans le haut un ange soutenant un phylactère sur lequel on lit : *Que sursum sunt sapite*. Le feuillet est encadré par trois des bordures signalées au f° 1 r°. Suit une préface assez longue en français, allant jusqu'à la fin du f° 3. On y lit le passage reproduit plus haut p. 228. Nous avons placé au commencement du volume le *fac-simile* hors texte de cette belle planche.

(F° 4 r°.) Incipit postilla... Grande gravure sur bois à compartiments accostés d'un bois en bordure. Dans le haut la Trinité entourée d'anges, dans un cercle autour duquel sont les quatre Evangélistes avec leurs attributs. Au-dessous, un pape, un cardinal, un évêque et un abbé entourant la scène du milieu, laquelle représente les apôtres et les saincts docteurs écrivant les Evangiles.

(F° 5 v°.) Dominica prima. L'entrée à Jérusalem. Petit bois gravé, reproduit ci-contre, p. 59.

(F° 8 r°.) Dominica secunda... Erunt signa in sole. Petite gravure accostée d'un bois d'encadrement pour toute la page.

(F° 10 v°.) Dominica tercia. Saint Jean-Baptiste en prison. Petite gravure accostée d'un bois d'encadrement pour toute la page.

(F° 12 v°.) Dominica quarta. Les prêtres interrogeant Jésus adolescent. Petit bois et bordure.

(F° 14 v°.) Evangelium secundum Lucam. L'empereur Auguste sur son trône. Petit bois et bordure fleurdelisée.

(F° 15 v°.) L'Annonciation aux bergers. Petite gravure accostée d'une gravure marginale.

(F° 17 r°.) L'Adoration des bergers. D° d°.



L'ENTRÉE A JÉRUSALEM

Chablis, G. Le Rouge, 1489. — Troyes, G. Le Rouge, 1492.

(F° 19 r°.) In principio erat verbum. Le Père éternel sur son trône, ayant à ses côtés quatre femmes portant des banderolles sur lesquelles sont inscrits les mots *Paix*, *Miséricorde*, *Justice*, *Vérité*. Petite gravure.

(F° 21 v°.) La Présentation au temple. Petit bois entouré sur deux côtés d'une bordure sur fond noir, répété f° 229 r°. (Cpr. *fac-simile* p. 60.)

(F° 24 v°.) La Circoncision. Petite gravure accostée d'une bordure marginale, ainsi que les suivantes. (Cpr. *fac-simile*, p. 42.)

(F° 25 v°.) Adoration des Mages.

(F° 28 v°.) Jésus devant les Docteurs.

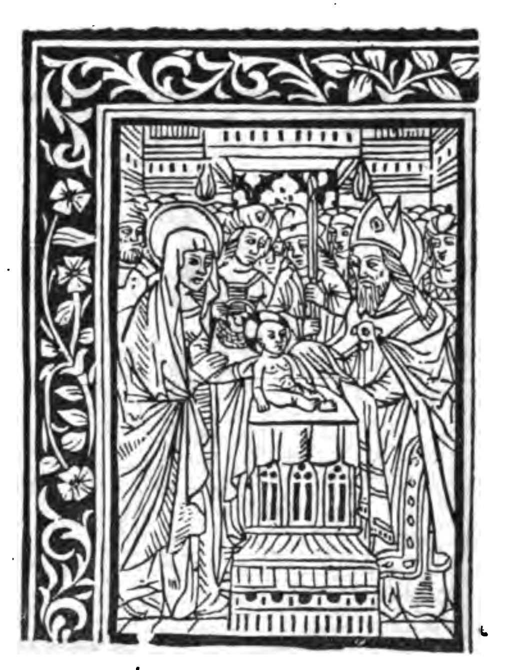
(F° 31 r°.) Le Noces de Cana. Voir le *fac-simile*, p. 4.

(F° 32 v°.) Jésus et le lépreux.

(F° 35 v°.) Sommeil de Jésus sur la mer.

(F° 37 r°.) Parabole de la semaille, toujours avec la gravure marginale répétée de Guillaume Le Rouge, imprimeur.

(F° 39 v°.) Parabole du Maître et des Vignerons. Petite gravure sur bois avec bordure marginale, reproduite plus haut p. 5.



LA PRÉSENTATION AU TEMPLE

Chablis, G. Le Rouge, 1489. — Troyes, G. Le Rouge, 1492.

(F° 45 v°.) Dominica in sexagesima. Jésus instruisant le peuple. D° d°. Cette gravure est répétée plusieurs fois.

(F° 49 v°.) Dominica in quinquagesima. Jésus prédisant la Passion à ses disciples. Petite gravure sans bordure.

(F° 53 r°.) Dominica prima in quadragesima. Jésus et le diable dans le désert. (Cpr. le *fac-simile* aux *Postilles* de Chablis, p. 49.)

(F° 56 v°.) Dominica secunda. Jésus et la chananéenne.

(F° 59 v°.) Dominica tercia. Jésus chassant le démon.

(F° 64 v°.) La Multiplication des pains.

(F° 70 v°.) La seconde colonne de cette page est blanche.

(F° 72 r°.) Sensuyt la Passion de nostre Sauveur. Calvaire

appartenant à une autre série de bois gravés. Ces bois fatigués ont sans doute servi précédemment pour une bible ou un nouveau testament dont nous n'avons pas connaissance.

(F° 74 r°.) Magdeleine parfûmant les pieds de Jésus. Même observation. La gravure est répétée f° 113 v°.

(F° 92 v°.) Soldat présentant à Jésus le sceptre de roseau. Très petit bois (0,035 sur 0,025).

(F° 100 r°.) In die sancto Pasche. Magnifique bois à pleine page, représentant la sortie du tombeau. (Cpr. *fac-simile* p. 12.)

F° 110 r°.) Feria quarta pasche. Jesus apparaissant à ses disciples.

(F° 115 v°.) Jésus montrant les stigmates à saint Thomas. Petite gravure sur fond noir, accompagnée de la bordure marginale de G. Le Rouge.

(F° 117 r°.) Le Berger et ses brebis. D°, avec bordure marginale.

(F° 122 v°.) Dominica quarta post pascham. Jésus parlant à ses disciples. Page avec la bordure de G. Le Rouge.

(F° 137 v°.) Le bon Pasteur. D° d°.

(F° 156 v°.) Dominica quinta post Trinitatem. La Pêche miraculeuse. D°. (Cpr. *fac-simile*, p. 62.)

(F° 163 r°.) Dominica octava post Trinitatem. Harangue de Jésus sur les faux prophètes. Petit bois qui se trouve répété plusieurs fois dans le volume (192 v°, 206 v°, etc.).

(F° 174 r°.) Jésus guérissant un sourd-muet. Bois très grossoyé. Bordure marginale.

(F° 186 v°.) Jésus ressuscite le fils de la veuve. Petit bois.

(F° 216 v°.) Sainte Anne et saint Joachim. Le mariage mystique. Petit bois grossoyé.

(F° 222 v°.) La Nativité de la Vierge. D° d°.

(F° 235 r°.) Explicit. Au verso, Balade sur l'amour de Dieu et ses commandements, à la suite de laquelle on lit l'explicit reproduit ici en *fac-simile :*

Si finissét les postilles & expositiós des
Epistres et Euuangilles dominicalles
Auecques celles des festes sollemnelles de
toute lannee Et la passió et resurrectió de
nrẽseigneur. Et celles aussi des cinq fest es
de la glorieuse vierge marie Imprimees a
Troyes par Guillaume le rouge Imp rio
meur de liures Et furét acheuees le penu lti
me iour de mars Mil cccc quatreuigtz & xii

Au f° 236 r° et dernier. Grande gravure à pleine page, représentant le cardinal de Lyra debout et écrivant son livre en présence des peuples et des dignitaires de l'Eglise. V° blanc.

L'exemplaire du prince de Lucinge, que nous venons de décrire, ne possède qu'une simple demi-reliure veau. H., 0,282 ; l., 0,210. Quoique taché et piqué, il est en assez bon état. Les initiales n'ont pas été peintes. Nicolas Ludot, le célèbre papetier troyen, ayant été associé avec Desrey et Le Rouge pour cette édition, il était



LA PÊCHE MIRACULEUSE

Chablis, G. Le Rouge, 1489. — Troyes, G. Le Rouge, 1492.

important de relever les filigranes du papier employé. Nous en avons trouvé deux différents dont nous donnons le dessin p. 46.

Cette traduction française des Evangiles avec commentaires eut, à l'époque où elle parut, un très grand succès, et plusieurs éditions successives s'épuisèrent rapidement.

En 1494, Guillaume Le Rouge, arrivé tout récemment à Paris, imprime pour Vérard et Le Petit Laurens une nouvelle édition des *Postilles* que nous décrivons plus loin et qui contient un certain nombre de planches déjà utilisées à Chablis et à Troyes.

En 1497, nouvelle édition qui porte les noms de Petit et Durand Gerlier. Deux vol. in-f° (1).

Vers 1500, autre édition portant les noms des éditeurs Le Petit Laurens et Jehan Petit. On constate à nouveau pour cet ouvrage l'emploi de la plupart des gravures sur bois qui avaient servi pour les éditions de Chablis 1489 et Troyes 1492, ainsi qu'on le verra à la description donnée plus loin.

4. L'HISTOIRE ET CHRONIQUE DU NOBLE ET VAILLANT CLAMADES. *Troyes. G. Le Rouge* (s. d.) (circa 1492).

1 ex. Mus. britannique. (G. 10504.) In-4° (veau br.). H., 0,187; l., 0, 130.

In-4° goth. de 28 ff. avec fig. s. bois, sans titre courant ni pagination. Sign. a et b par 8, c et d par 6. La 3° feuille est signée a ii; la 9°, b i; la 15°, b ii; la 17°, c i; la 19°, c ii; la 23°, d i; la 25°, d ii.

Voici la description de cet ouvrage faite à Londres, sur le seul exempl. que nous connaissions et que l'honorable M. Weale a bien voulu nous communiquer :

(F° 1.) Titre : (L orné) Lystoire et cronique du noble ⁊ vallãt cla || mades filz du roy despagne Et de la bel || le clermõde fille du roy Carnuant.

Au milieu, gravure sur métal ? représentant deux personnages, une Femme et un Homme, et au-dessous : Imprime a troyes par Guillaume le rou/ || ge demourant en la grant rue devãt la bel/ || le croix. ||

(F° 2.) Gravure. Roi assis sur un trône, avec trois dames debout à sa droite et trois princes debout devant lui ; un serviteur dans le fond.

(F° 11.) Prince et Princesse sur un cheval dans un paysage ; un château, un arbre.

(F° 13.) Roi sur un trône gothique entouré de conseillers. A côté, bordure de feuillages avec un monstre, sur fond noir.

(F° 16.) Princesse à sa fenêtre ; deux jeunes hommes, en dehors de l'enclos, font de la musique.

(F° 17.) Répétition de la gravure du f° 1.

(1) Deux autres commentaires en français de l'ouvrage de N. de Lyra avaient précédé ceux de Chablis et de Troyes. Le premier, imprimé à Chambéry en 1484, est le premier livre imprimé dans cette ville par Neyret. Il en existe un exemplaire incomplet à la Bibliothèque Nationale, et un autre complet dans la bibliothèque particulière de M. Claudin, libraire, à Paris.

La seconde édition (s. l. n. d.) paraît avoir été imprimée à Lyon vers 1485, avec les caractères de Guillaume Leroy.

(F° 27.) Répétition de la gravure du f° 11.

(F° 28 r°.) Cy finist lhystoire du noble Clamades translate de rime du roi Adenes en prose. — Au v°, marque de Guillaume le Rouge entourée d'un cadre orné de feuillages, oiseaux, etc.

Les gravures, à l'exception de la marque, sont coloriées dans cet exemplaire, en tête duquel on lit ms : *Bibliotheca Colbertina.* — *E bibliotheca de Crozat.* — *Ex libris Bt Hon. Tho. Grenville.*

Un autre exempl. de cette édition est décrit au cat. La Vallière sous le n° 4,130.

La Bibliothèque nationale (Réserve Y2. 212) possède un exempl. d'une autre édition qui paraît avoir été imprimée à Toulouse en 1481. Le cat. James de Rotchshild (t. III, 2,625) donne la description d'une troisième édition imprimée à Lyon par Didier Thomas en 1502.

Ce roman de chevalerie appartient au cycle de Charlemagne. Le sujet a été emprunté aux légendes byzantines et il a été rédigé d'après un poëme resté inédit et composé à la fin du XIIIe siècle par Adène ou Adenet (1) et traduit de l'espagnol par Philippe Camus (Du Verdier, III, 199).

Le poëme original d'Adenet le Roi *(Li Roumans de Cleomades,* Adnes li Rois) a été publié par M. Van Hasselt (Bruxelles, 1866), 2 vol, in-8°.

5. LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM ET LA MORT DE PILATE. *Troyes, Guillaume Le Rouge.* S. d. (Circa 1492).

1 ex. Bibl. de Neuchâtel (Suisse), n° 1,945 (avant-dernier ouvrage d'un recueil in-4°), le seul connu.

In-4° gothique de 28 f°, à longues lignes de 29 et 30 ll. dont le caractère paraît assez usé.

Hauteur de la justification typographique, 0,152 ; largeur, 0,092.

Sign. a par 3 (6 ff.) ; b par 4 et par cahier encarté (la sign. b ij ne se trouve qu'au 3e f°) ; c par 4, également encarté ; d par 3 (6 f°).

M. Claudin, qui a pu voir cet exemplaire et nous en a donné la description, nous a fait observer que le cahier a paraît incomplet du titre et du feuillet correspondant. La signature a ij se trouve bien au 2e f°, mais comme il y a encartage, elle ne devrait être qu'au f° 3.

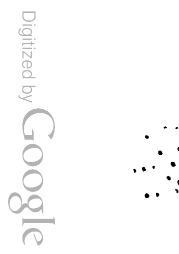
L'exemplaire de Neufchâtel est donc sans titre et l'ouvrage commence sans aucun intitulé au haut du 1er f° par les lignes suivantes et un grand A orné sur fond noir.

(1) Adenet était un trouvère, ménestrel de Henri, duc de Brabant, dans le XIIIe siècle. Ce titre de roi qui, dans le langage de cette époque, n'emportait qu'une idée de supériorité relative, lui venait de ce qu'il était le chef des Ménestrels de cette petite cour.



LA RÉSURRECTION ET LE JUGEMENT

Troyes, LES XV SIGNES, Guillaume Le Rouge, 1491.



Apres quarante ans que nostre sauveur iesu || crist fut mis en larbre de la croix en ierusalē || Vaspasiē lēpereur filz de august cesar em || pereur de Rōme dalemeigne ꝯ de toute lō || bardie tenoit en decret ierusalē et les iuifz de rōme et || estoit seigneur de toute pergame.....

L'angle inférieur du feuillet est déchiré dans l'exempl. décrit et il y manque un peu de texte.

Le v° du 5e feuillet du cahier d n'a que cinq lignes de texte, au-dessous desquelles se trouve le colophon en quatre lignes, avec un caractère plus gros que le texte : Cy finist ce present traictie intitule la || destruction de ierusalem et la mort de pyla || te. Imprime a Troyes par guillaume le rou || ge imprimeur de livres. ||

Le dernier f°, dont il ne subsiste que l'onglet, peut avoir été blanc ou recouvert d'une gravure.

Enfin, on observe comme filigrane de papier l'écu du Dauphin de France, mi-partie (une fleur de lis et un dauphin).

Dans le catalogue Didot (vente de 1878, n° 485), nous avons trouvé la mention d'une édition antérieure à celle-ci et avec laquelle il faudrait la comparer. Voici ce que dit le catalogue : « (La description de Iherusalem et la mort de Pilate.) Pas de titre. Au r° du dernier f° : Cy finist ce present traicte intitu || le la destruction de iherusalem ꝯ || la mort de Pilate. || Amen.—S.l. n. d. Petit in-f° goth. à 2 col. de 19 ff. Sign. A-C par 3. Fig. sur bois. C'est une histoire romanesque de la destruction de Jérusalem. Edition fort rare, imprimée à Lyon, probablement par Guillaume le Roy, vers 1485. Au v° du 1er feuillet (dont le r° est blanc) se trouve une gravure sur bois de la grandeur de la page, représentant les derniers moments de Pilate. Elle est répétée à la dernière page du volume. »

Dans l'exemplaire de l'édition de Troyes signalé à la bibl. de Neufchâtel et que nous venons de décrire, le premier et le dernier f°s manquent ; on ne peut savoir si la planche a été reproduite, ce qui paraît probable.

C. — ÉDITIONS IMPRIMÉES A PARIS.

6. TRAICTÉ DE L'AMOUR PARFAICTE DE GUISGARDUS ET DE SIGISMONDE. *Paris (G. Le Rouge), pour Anthoine Vérard.* 6 mai 1493.

1 ex. Bibl. nat. (Inv. Réserve Y 40) 1/2 rel. mar. H., 0,205 ; l., 0,180. —Autre ex. (Inv. Réserve n° 39) Vélin, mar. pl. bord., fil. tr. dor., relié

avec l'*Histoire d'Euryalus et de Lucrèce*, ouvrage décrit ci-après. H., 0,275; l., 0,190.

In-4° gros car. goth. de deux grandeurs (texte en vers), 26 fᵒˢ de 32 ll. Sign. a-c, sans chiff. ni recl.

(F° 1 r°.) Titre : Des deux amans translate de || latin en frãcois et imprime a pa/ || ris nouvellement. — (V° blanc.)

(F° 2 r°.) Gravure sur bois représentant l'auteur à genoux, offrant son livre au Roi ; la planche est entourée des bordures déjà employées par P. Le Rouge en 1488. (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 196.) Au-dessous, on lit : Traicte plaisant et recrea/ || tif de lamour parfaicte de guis/ || gardus et sigismũde fille de tan || credus prĩce des Solernitiens. — Et en marge, en caractères plus petits : Leonardi aretini || de crudeli amoris || exitu guisgardi et || sigismũde tãcredi || solernitanorũ prin || cipis filie Johãnis || floridi trãsiatio in || vulgari.

(F° 25.) Cy finist le traicte des deux || loyaulx amans imprime a pa || ris le sixiesme iour de may lan || mil. cccc. quatre vings et treize || par Anthoine Verard libraire || demourant a paris sur le põt || nostre dame a lenseigne saint || iehan levãgeliste ou au palais || ou premier pillier devant la || chappelle ou lon chante la mes || se de messeigneurs les presidẽs. ||

(F° 26 r°.) Grande marque de Vérard. — (V° blanc.)

7. L'HISTOIRE DE EURIALUS ET DE LUCRESSE. S. l. n. d. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Vérard*. 1493.

1 ex. Bibl. nat. (Inv. Réserve Y. 38, Y. 39) Vélin, rel. mar. pl. bord. fil. tr. dor. Cachet de la bibliothèque royale. Manquent les fᵒˢ a iiii et a 5. Relié avec le précédent ouvrage. H., 0,275; l., 0,190.

In-4° goth. de 86 ff. de 32 ll. à la page. Imprimé avec les mêmes caractères que l'ouvrage précédemment décrit. Sign. a-l par 5, puis par 4 ; m par 3, sans chiff. ni recl.

(F° 1 r°.) Titre (en lettres imitant la calligraphie et grand L à deux figures grotesques) : Lhystoire de Euryalus et || lucresse vrays amou/ || reux. Selon pape pie. — (V° blanc.)

(F° 2 r°.) L'auteur offrant son livre ; planche déjà signalée, entourée des bordures de Pierre Le Rouge (Cpr *fac-simile* t. I, pl. 196.) Au-dessous, on lit :

A lamour de la saincte trinite
Louẽge de vous Charles roy tres chrestien
De latin en françois iay translate
Lystoire du tres fort amoureux lien
Deurialus et de lucresse le maintien

Que en amours ont eu durant leur vie
Ainsi que la descript ou temps ancien
Eneas Silvius nomme pape pie.

Au dernier f°, il n'y a ni date ni souscription ; mais quoique les signatures ne se continuent pas, l'ouvrage paraît être complété par le *Traicté de l'amour parfaicte* décrit plus haut. Les deux ouvrages se vendaient sans doute ensemble ou séparément, puisque nous les trouvons dans les deux conditions.

8. L'ARBRE DES BATAILLES. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Antoine Vérard. 8 juin 1493.*

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, 522.) Rel. mar. br. fil. tr. dor. — Autre exemplaire (Vélins, 521.) illustré de 118 miniatures (Exposé.).

In-4° goth. de 6 ff. prélim., le 2° signé a iiii et de 150 ff. de 34 ll. à la page. Sign. a-s par 4 ; t. par 3. Lettres initiales peintes à la main.

(F° 1 r°.) L'auteur offrant son livre au Roi. Planche avec bordures de Pierre Le Rouge. (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 196.)

(F° 7 r°.) Evêque écrivant sur un pupitre à gauche. Au-dessus, deux Prophètes. Nous retrouverons cette gravure, ainsi que les suivantes, dans d'autres ouvrages. Beaucoup de ces gravures sont répétées et nous ne les indiquerons qu'une fois.

(F° 8 v°.) L'Échelle de Jacob, petite gravure en carré.

(F° 15 r°.) Le Soleil entre deux Personnages tenant un filet. Même dimension ; on peut en dire autant des suivantes.

(F° 21 v°.) Maison forte flanquée de deux tourelles ; on retrouve souvent cette planche dans les ouvrages édités par Vérard.

(F° 24 r°.) Personnage assis, tenant une flèche à la main. Au-dessous, on lit ces mots : *Le Chevalier delibere* (1).

(F° 24 v°.) Paysan armé d'un gourdin, placé en face d'un Chevalier à pied et armé d'une lance.

(F° 26 v°.) Deux Vieillards, l'un assis, l'autre debout.

(F° 28 r°.) Un jeune Homme et un Vieillard devant une porte fortifiée. Au-dessous, on lit : *Le Chevalier delibere.*

(F° 29 r°.) Le Paysan et le Seigneur à cheval. (Cpr. *fac-simile* t. I, p. 164.)

(F° 36 v°.) Homme et Femme debout devant une maison.

(1) Comme nous l'avons dit plus haut, la présence de cette planche et des suivantes, qui appartenaient à l'atelier de Pierre Le Rouge et avaient servi dès l'année 1488, montre bien que Guillaume était en possession du matériel de son père. Nous retrouverons ces planches dans d'autres ouvrages, mais sans la souscription.



(F°42 r°.) Deux Personnages, au-dessous desquels on lit : *Le Chevalier : — LErmite.*

(F°49 r°.) Deux personnages au-dessous desquels on lit : *Lermite : — Lauteur.*

(F°59 r°.) Deux Personnages, homme et femme, dans un cimetière.

(F°61 r°.) Même gravure qu'au f° 42, mais ici on a fait disparaître la souscription.

(F° 74 v°.) Jeune Homme et jeune Fille dans un jardin.

(F° 103 v°.) Combat de Fantassins.

(F° 104 v°.) Le Chevalier attaquant le cerf.

(F° 108 r°.) Voyageur trouvant deux enfants au bord de l'eau. Cette gravure, comme beaucoup de celles qui sont répétées, ne nous paraît pas avoir de rapports avec le sujet.

(F° 109 v°.) Chevalier terrassant un soldat. (On retrouve cette gravure dans d'autres ouvrages imprimés pour Vérard.)

(F° 112 r°.) Rencontre de deux Chevaliers armés de la lance ; au-dessous, on lit : Le clʒl.

(F° 113 r°.) Guerrier armé d'une lance, dans un char.

(F° 114 v°.) Jeune homme attisant un feu où brûlent trois hommes nus.

(F° 116 v°.) Femme les mains attachées et couchée dans une tombe que remplit un Fossoyeur.

(F° 121 v°.) Combat sur mer.

(F° 123 r°.) La Reine debout et tenant un enfant.

(F° 150 r°, v° blanc.) Marque de Vérard, au-dessus de laquelle on lit : ¶ Cy finist le livre intitule larbre des batailles imprime || a pariz le viii. ior de iuñg mil. cccc. quatre vígtz ꝯ treize || par Anthoine Verard libraire demourãt a paris sur le || pont nostre dame a lenseigne saint iehan levãgeliste au || palais au premier pillier devant la chappelle ou lon || chante la messe de nosseigneurs les presidens. ||

L'arbre des batailles d'Honoré de Bonnor a eu plusieurs éditions. Celle-ci est la troisième, les premières datant de 1477 et 1481, mais c'est la première avec gravures.

9. HEURES A L'USAGE DE TROYES. *Paris (G. Le Rouge) pour Joffroy de Marnef. 13 août 1493.*

1 ex. n° 35 de l'Inv. du Trésor de la cathédrale d'Auxerre, vélin réglé, reliure de l'époque, veau br. fil. tr. dor. avec un fleuron ovale au milieu. — H., 0,189 ; l., 0,134. Almanach de 1489 à 1508.

In-8° vélin de 100 ff. non pag., le v° du dernier blanc.

Sign. A-M par 4. Initiales et grandes lettres peintes à la main avec

17 grandes planches variant pour la hauteur de 0,105 à 0,114 et pour la largeur de 0,071 à 0,077, et nombreux petits bois variés. Bordures dans le style de Pierre Le Rouge représentant des scènes de la Création, de l'Ancien et du Nouveau Testament et autres très bien dessinées, fleurs de lis, quelques filets d'arabesques, etc. Dans le corps du volume, petits bois gravés représentant les scènes de la Passion. Les bordures sont marquées par des lettres de repère pour leur placement dans les pages. — Justification, y compris les bordures : h., 0,160 ; l., 0,119.

(F° 1 r°.) Horae ad usum trecensem. — Au-dessus de ce titre, marque de Joffroy de Marnef dans un encadrement composé de bois divers parmi lesquels *Dieu créateur, Jésus avec le roseau, une Sainte Face*, etc.

(F° 1 v°.) Almanach pro tredecim annis.

(F° 2 r°.) Sequitur residuum dicti Almanachi.

(F° 2 v°.) Gravure à pleine page représentant la figure de l'Homme anatomique entourée de petits bois divers. H., 0,099 ; l., 0,086, non compris la bordure.

(F°s 3 à 8.) Calendrier. Au bas de chaque mois, quatre vers latins pour les recommandations hygiéniques et médicales et cinq lignes placées dans l'entourage et accompagnant la figure d'une sybille.

(F° 9 r°.) Grande gravure représentant le martyre de saint Jean dans une chaudière d'eau bouillante, avec ces mots placés au-dessous : Initiũ sancti evãgelii sedm Johañe.

(F° 12 r°.) Grande planche représentant Jésus au Jardin des Oliviers et saint Pierre tirant l'épée.

(F° 16 v°.) Arbre de Jessé. C'est la planche qui a servi dans l'édition de la *Mer des Hystoires* de 1488 et dans celle de 1503, la première imprimée par Pierre, la seconde par Guillaume Le Rouge.

(F° 17 r°.) Gravure à trois compartiments, comprenant dans le haut, l'Annonciation ; dans le bas, Eve et la Tentation du serpent d'un côté et de l'autre l'Apparition à saint Hubert.

Cette planche se retrouve dans l'édition de la *Mer des Hystoires* de 1503.

(F° 21 v°.) Ad Laudes. — Gravure à trois compartiments : 1° dans le haut, la Visite à sainte Elisabeth ; 2° dans le bas à gauche, Moïse ; 3° à droite, autre scène du Nouveau Testament.

(F° 26 r°.) Ad primã. — Gravure à trois compartiments : 1° dans le haut, la Nativité ; 2° dans le bas, Moïse devant le buisson ardent ; 3° à droite, Personnages devant un autel et dont l'un porte un ostensoir.

(F° 28 v°.) Ad terciam. — Gravure à trois compartiments :

1° dans le haut, Annonciation aux Bergers; dans le bas, deux autres scènes.

(F° 30 v°.) Ad sextam. — Gravure à trois compartiments : 1° dans le haut, Adoration des Mages; 2° et 3° dans le bas, Personnages, hommes et femmes, offrant des présents à Salomon.

(F° 32 r°.) Ad nonam. — Gravure à trois compartiments : 1° Présentation au Temple, etc.

(F° 33 v°.) Ad Vesperas. — La Fuite en Egypte. Gravure à trois compartiments.

(F° 36 r°.) Couronnement de la Vierge. Gravure à trois compartiments.

(F° 49 r°.) Ad complectorium cruce. — Dans le haut, Calvaire; dans le bas, le Sacrifice d'Abraham et Moïse devant le Serpent d'airain.

(F° 51 r°.) De scto spu. — Dans le haut, Pentecôte; dans le bas, deux autres scènes du Nouveau Testament.

(F° 53 r°.) Psalm David. — David et Goliath, en deux compartiments.

(F° 60 v°.) Les trois Vifs de la *Danse des Morts*, Seigneurs à cheval, le faucon au poing, accompagnés d'un chien. Au-dessous : Ad Vesperas mor (tuorum).

(F° 61 r°.) Les trois Morts, avec la bêche et la faux; dans le fond, l'Hermite.

(F° 76 v°.) Sequuntur suffragia sanctorum et sanctarum.

(F° 77 r°.) La Sainte Trinité. A la suite nombreux petits bois bien exécutés parmi lesquels on remarque :

(F° 78 r°.) La Pentecôte. H., 0,044 ; l., 0,030.

(F° 86 v°.) Saint Christophe traversant le fleuve. Joli petit bois. H., 0,044 ; l., 0,032.

(F° 95 v°.) Sensuivēt plusieurs oraisons et reqstes q ‖ a toute psōne ayāt entēdemēt sont necessai ‖ res a dire a nostre Seigneur Jesucrist. Premie ‖ remēt quāt tu te leveras de ton lit... (Suivent plusieurs feuillets de prières en latin et en français dont le texte est très curieux.)

(F° 97 v°.) Nous trouvons es escriptures que nostre ‖ benoit saulveur iesucrist sapparut une fois a ‖ monseigneur saint gregoire luy estant en cō ‖ templation ou secret de la messe, donna qua ‖ torze. Mil ans de vray pardon a tous vrays ‖ confes ꝛ repētans qui les genoulx flechiz en ‖ terre devant semblable representation devo, ‖ tement diront sept fois. Pater noster. Et ave ‖ maria. Avec les sept oraisons qui sensuivēt ‖ Et depuis plusieurs papes y en ont adiuste ‖ grāt quantite : montāt cōme len treuve a.xl. ‖ vi. m. ans ou environ.

(F°98 r°.) Sacrifice de la Messe. (Gravure représentant la messe de saint Grégoire.)

(F°100 r°.) Les presentes heures a lusaige de Troyes || ont este achevees le xiii iour daoust. Lan || mil quatre cens quatre vingts et xiii pour || Joffroy de Marnef libraire demeurant a Pa || ris en la grāt rue Saint Jaques a lenseigne || du pellican. V° blanc.

Comme nous l'avons dit, nous croyons que ces *Heures* ont été imprimées dans l'atelier de Guillaume Le Rouge. Une remarque à faire, c'est qu'on n'y trouve pas de reproduction de scènes de la vie privée, comme dans les livres illustrés par Pigouchet pour Simon Vostre par exemple. On n'y trouve pas non plus la suite de la *Danse des Morts*, si en vogue à cette époque et qu'on plaçait dans les bordures des pages, et ce n'est que tardivement que cette suite apparaît dans les *Heures* éditées pour Vérard.

10. LE LIVRE INTITULÉ L'ART DE BIEN VIVRE ET DE BIEN MOURIR. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Vérard*, *12 février 1493*. (1494, n. st.)

1 ex. British Museum, manquant des cahiers z et q.

Petit in-f° de 208 ff.

Sign. a, b, c, d, f, g, h. par 8 ; e par 6 ; i par 10 ; k par 8 ; s par 6 ; les autres feuilles sont marquées aa, bb, cc par 8.

(F° 1 r°.) Le livre intitulé : Lart de bien vivre et de bien mourir.

Au-dessous, marque de Vérard.

A la fin (cc7 v°), on lit : Cy finist le livre ītitule lart De bien viure et bien mourir en soy contenant plusieurs traictiez et enseignemēs tres utillez et proffitables a tous bons et vrays catholiques qui esperent & attendant a avoir la gloire eternelle de paradis. Cest assavoir

Loraison dominicale. Les Dix cōmandemēs De la loy Les douze articles De la foy Les sept sacremēs de saīcte eglise. Laguillon de crainte diuine. Les peines denfer et de purgatoire. Les. xv. figures Ladvenement de antechrist. Les ioyes de paradis. Lequel a este imprime a paris le xii iour De feurier Mil. cccc. xxxx. et xiii.

cc8 était probablement blanc.

N'ayant pu voir cette édition, nous donnons les renseignements ci-dessus d'après le livre de M. Oskar Sommer, *The Kalender of stepherdes*, (p. 29), ce bibliographe ayant eu en mains l'exemplaire du British Museum.

Il nous paraît certain que cette nouvelle édition, parue le 12 février 1493 (1494, n. st.) avec les belles gravures de Pierre Le Rouge, a été imprimée à Paris par Guillaume Le Rouge, son successeur, de même que les éditions de 1496, 1498 et la traduction anglaise de 1503. Cpr. en 1496 description complète de cet ouvrage.

11. BLANCHET (P.) La vengeance de nostre Seigneur par personnages. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *6 mars 1493*. (1494, n. s. t.)

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, n° 601). Rel. mar. fil. tr. dor. — Autre exempl. Bibl. de l'Arsenal.

In-f° goth. de 212 ff. non chiff. à 2 col. de 40 ll. Sign. A par 3; a-f par 4; g par 2; aa-qq par 4; rr par 2. Nombreuses lettres ornées et dorées. Gravures sur bois miniaturées.

(F° 1.) Grande planche tenant toute la page, représentant une troupe de cavaliers assistant au massacre des Juifs sur la place d'une ville. Au-dessous, on lit :

Pour presenter au plus noble vivant
Tres crestien bien eure roy de France
A este fait ce livre contenant
le mystere cõme dieu print vengence
des traistres iuifz q̃ par leur arrogãce
firent mourir le benoist Jesuschrist.....

Le f° 2 et suivants contiennent de nombreuses bordures et illustrations formées de personnages, animaux, fleurs et ornements qui, dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, sont magnifiquement miniaturées.

Au dernier f° on lit : ..... a este achevee ceste ꝑsēte vengãce le || sixieme iour de mars lan mil. cccc. qua || tre vĩgtz et treze par Anthoine Verad || libraire demourant a Paris..... — Au-dessous, marque de Verard.

Nous avons décrit plus haut la première édition de cet ouvrage imprimée par Pierre Le Rouge en 1491. Il y en eut plusieurs autres après celle de 1493, notamment celle sans date (vers 1500) dont 1 exemplaire existe à la Bibliothèque Nationale. (Inv. Réserve Y f. 18.) In-f° goth. de 176 ff. On remarque, au-dessous du titre, la marque de J. Petit. Au v°, gravures sur bois tenant toute la page, dans le style des Le Rouge, mais où nous ne reconnaissons comme déjà vue qu'une grande bordure (paon, fleurs et grotesques).

12. LE JOUVENCEL. *Paris (G. Le Rouge), pour Anthoine Vérard, 27 mars 1493.* (1494, n. s. t.)

HAIN, 9,462.

1 ex. Bibl. Nationale. (Inv. Rés. Y² 156.) Rel. mar. Armes royales au dos et sur les plats.

Petit in-f° goth. de 98 ff. chiff. (sauf le dernier) à 34 ll. par page. Sign. A-K par 4 ; L-N par 3.

(F° 1 r°.) Titre : Le Jouvencel. — V° blanc.

(F°s 2 et 17 r°.) Evêque écrivant. Au-dessus, deux Prophètes. (Planche déjà signalée à l'*Arbre des Batailles.*)

(F°s 3 et 24 v°.) Le Serf et le Seigneur. (Cpr. *fac-simile* t. I, p. 164.)

(F°s 7, 11 et 30.) Prince assis tenant un javelot. (Planche déjà signalée au n° 8, p. 305.)

(F° 11 v°.) Deux Personnages debout tenant un manteau.

(F° 18 v°.) Jeune Homme et jeune Fille debout dans un jardin. (Planche déjà signalée au n° 8.)

(F° 19.) Chevalier debout armé de la lance, ayant en face de lui un Paysan armé d'un gourdin et montrant le poing. (Planche déjà signalée au n° 8.)

(F° 23 r°.) Jeune Homme et Vieillard devant une porte de ville. (Planche déjà signalée au n° 8.)

A la fin : Cy finist le iouvencel || Imprime a paris le xxvii io^r || de mars mil quatre cẽs iiij vingtz ꝛ treze par Antoi || ne Verard libraire demourant a Paris sur le pont || nostre dame a limage sainct iehan levangeliste ou || au premier pilier devant la chapelle ou || on chante la messe de messeigneurs les presidens. ||

Le Jouvencel est un roman allégorique commencé par Jean de Breuil et interrompu à sa mort. Il fut bientôt continué par Jean Tibergean, seigneur de la Mothe, Martin Morus et Nicole Riolai (1). Presque toutes les gravures qui ornent cette édition avaient déjà servi pour d'autres ouvrages décrits précédemment.

13. LES POSTILLES ET EXPOSITIONS DES EPISTRES ET EVANGILES (traduits par Pierre Desrey). *Paris (Guillaume Le Rouge), pour Anthoine Vérard et Le Petit Laurens.* (S. d.) [circa 1494.]

(1) Cpr sur ce roman intéressant *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXVI, p. 700 (par notre compatriote Sainte-Pallaye). Cpr. aussi le *2e catalogue Van Praët*, II, p. 203 et les *Manuscrits français* par P. Paris, II, p. 130.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, 123.) Rel. mar. vert doublé de tabis, fil. tr. dor. (Derôme). H., 0,328; l., 0,210. — 1 ex. Bibl. Mazarine (Incunables, n° 966.), incomplet du 1er f, papier. H., 0,185 ; l., 0.153.— 1 ex. Bibl. de Grenoble (n° 298), mais avec la marque du Petit-Laurens sur le titre au lieu de celle de Vérard.

Petit in-f° goth. à 2 col., caractères de deux grandeurs, les mêmes que ceux de la *Danse macabre* de 1491 et des *Postilles* de 1492, Troyes, Guillaume Le Rouge. 200 ff. non chiffrés. Sign. a-y et A-C par 4.

Cette édition parisienne des *Postilles* a été imprimée par Le Rouge pour Vérard et Le Petit Laurens. Elle ne porte ni date ni nom d'imprimeur, ce qui l'a fait confondre avec d'autres éditions. C'est ainsi que sur le catalogue de la Bibliothèque Mazarine elle a été indiquée comme imprimée en 1497. Brunet lui-même l'a confondue avec celle de 1500. Elle nous paraît bien antérieure à ces dates, à cause de l'emploi des caractères des *Postilles* et de la *Danse des Morts* de Troyes.
Mais ce qui la rend infiniment précieuse, c'est la certitude que nous pouvons apporter qu'elle est sortie de l'atelier des Le Rouge. Personne, en effet, n'avait remarqué avant nous qu'une partie des nombreux bois qui avaient servi pour l'édition troyenne de 1492, quelques-uns même pour le livre imprimé à Chablis en 1489, se retrouvaient dans cette édition et permettaient d'en attribuer l'impression, d'une manière certaine, à Guillaume Le Rouge, revenu à Paris à la mort de son père et travaillant comme lui pour Vérard et les autres libraires éditeurs avec lesquels il avait été en relations pendant son premier séjour à Paris.

Voici la description de cette édition, avec l'indication des principales planches (1) :

(F° 1 r°.) Titre : Les postilles et exposi || tions des epistres et evãgilles dominicales a || vec celles des festes sollẽnelles ensemble aus/ || si des cinq festes de la glorieuse & tres sacree vi || erge marie. Et aussi la passion de nostre sau/ || veur ꝛ redẽpteur Jesucrist. Translatees de la/ || tin en francoys. A la verite du texte des qua/ || tres Evangelistes. Et selon les cõcordances || des gloses et expositions de tous les sains et || excellẽs docteurs de notre mere saincte eglise.

Au-dessous de ce titre, marque de Vérard sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale ; marque de Petit Laurens sur l'exemplaire de Grenoble. Le tout encadré de bordures où sont gravées des grotesques et des fleurs sur fond criblé.

(F° 1 v°.) Grande planche représentant l'Auteur assis dans sa chaire ; en face, apparaît l'ange tenant un phylactère sur lequel on lit ces mots : *Que sursum sapite.* Cette planche a déjà figuré

(1) Cpr. plus loin la description des éditions de 1497 et de 1500.



dans l'édition de la *Danse des Morts* imprimée à Troyes en 1491. et nous l'avons reproduite parmi les planches hors texte. Voy. p. 80.

(F° 2 r°.) Incipit prologus postille et expositio/ || nis evangelioruȝ ac epistolarum Dõmini || calium nec non de sanctis secundum sen/ || sum litteralem Iuxta concordãtias evan || gelistarum.....

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, la page est entourée d'une jolie bordure polychrôme, arabesques, fleurs et fruits gouachés avec beaucoup de finesse.

(F° 6 v°.) Jésus prêchant dans le Temple. Petite gravure ayant déjà servi pour les éditions de Chablis et de Troyes et répétée nombre de fois dans le corps de l'ouvrage; nous la notons ici une fois pour toutes.

(F°10 r° et 14 v°.) Moïse présentant les Tables de la Loi. Gravure au trait dans le même sentiment et les mêmes dimensions que la précédente.

(F°11 v°.) La Fuite en Égypte. Très jolie gravure.

(F°s 12, 13 et 19.) Apparition de l'Ange aux Bergers.

(F°18 r°.) La Présentation au Temple. Bois gravé provenant des éditions de Chablis et de Troyes.

(F°21 v°.) Adoration des Mages (entre deux colonnes).

(F°s 25 et 181.) Le Mariage. Gravure bien dans le style de Le Rouge.

(F°26 v°.) Création de la Femme. (Répétée plusieurs fois.)

(F°s 27 et 164.) Jésus accompagné d'un disciple, devant un homme à terre.

(F°41.) Convoi funèbre. Gravure répétée plusieurs fois et qu'on retrouve dans plusieurs ouvrages imprimés pour Vérard. (Le Roi, accompagné de Musiciens, en tête du convoi; le corps est transporté sur une voiture dont le conducteur est monté sur son cheval.)

(F°s 44 et 81.) Petite gravure représentant deux personnages, dont l'un en robe et discutant. Cette planche ne paraît pas avoir la même origine que les précédentes.

(F°s 60 et 80.) Domĩca in ramis Palmarum. — Petite planche représentant le Calvaire.

(F°s 61 et 138.) La Vierge dans son lit, entourée des Saintes Femmes.

(F°85 v°.) La Sortie du Tombeau, planche à pleine page des éditions de Chablis et de Troyes. (Cpr. *fac-simile* p. 12.) H., 0,185; l., 0,152.

(F°97 v°.) La Pentecôte.

(F^os 139 et 149.) Le paralytique à genoux devant Jésus.

(F° 178 v°.) Deux Bergers devant un troisième Personnage.

(F° 186 v°.) Le Mariage mystique. (Planche de Troyes.)

(F° 191.) Mariage de la Vierge.

(F° 200 r°.) Cy finissent les postilles & expositions || des epistres et evangilles dominicales. || Avec celles des festes sollennelles de toute || lannee ꝛ la passion ꝝ resurrection de nostre || Seigneur. Et celles aussi des cinq festes || de la glorieuse vierge Marie. Imprimees a || Paris. — V° blanc.

14. BOCCACE. Des nobles malheureux. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard. 4 novembre 1493.* (Traduction de Laurent de Premier Faict.)

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, 774.) Rel. mar. r. fil. tr. dor. Nombr. miniatures.

Gr. in-f° goth. à 2 col. de 47 ll. 8 ff. prél. pour le titre, le prologue et la table des chapitres, et ccc ff. chiff. pour le texte. Sign. a-s ; A-L par 4 ; M par 5 ; AA-EE par 4.

(F° 1.) Titre : ¶ Boccace des nobles malheureux.— V° blanc.

(F° 2.) L'Auteur écrivant. Miniature cachant entièrement la gravure sur bois.

(F° 9 chiffré 1, blanc au r°). Au v°, grande miniature représentant Adam et Ève au pied de l'arbre avec le Serpent et l'Ange défendant de manger le fruit.

(F° 32.) Prologue du second livre. — Prince à cheval devant une ville, avec sa suite et les habitants ; le tout encadré dans un portique soutenu par deux colonnes.

(F° 69.) Le premier chapitre du tiers livre. — Groupe de personnages devant un arbre. Portique semblable au précédent.

((F° 105 v°.) Cy commence le quart livre de Boccace. — L'auteur écrivant sur un pupitre, en face de ses élèves, au nombre de trois.

(F° 175 v°.) Le ꝑmier chapitre contient le parle || mēt de fortune de l'acteur. — L'auteur écrivant sur un pupitre en face d'une jeune Femme. La gravure, recouverte par la miniature, ne paraît pas semblable.

(F° 212 r°.) Six Personnages entourent un Tombeau en levant les mains. Portique comme précédemment.

(F° 239.) Chiffré 228. Cy commence le viii livre..... — Personnage debout devant un Malade nu dans son lit. Portique.

(F° 276.) Blanc.

(F° 277.) Cy comēce Jehan Boccace son neuviesme et derre-

nier livre. — Grande gravure représentant le Supplice de Brunechilde tirée par deux chevaux devant une Église, en présence de trois dignitaires.

(F° ccc r°.) ℂ Cy finist le neufviesme ꝛ dernier li || vre de Jehan boccace Des nobles hõ || mes et fẽmes infortunez translate de || latĩ en frãcois Imprime nouvellemẽt || a paris le quatriesme iour de novem || bre mil IIII^{c} quatre vingtz et xiii. par || Athoine verad (*sic*) libraire demourant sur || le pont nostre Dame a lymage sainct || iehan levangeliste ou au palaiz devãt || la chappelle ou on chante la messe de || mes Seigneurs les presidens. — V° blanc.

Le livre de Boccace a eu beaucoup de vogue à la fin du xve siècle. La première édition française, traduite par Laurent de Premierfaict, avait paru chez Jehan Dupré, dès l'année 1483, sans gravures. Dans celle-ci, on ne retrouve pas le nom du traducteur.

Les illustrations de cette édition de 1493 nous paraissent appartenir à G. Le Rouge, de l'atelier duquel l'ouvrage serait sorti. Mais le seul exemplaire que nous ayons vu étant illustré de miniatures qui recouvrent les gravures sur bois, il est fort difficile de se faire une opinion complète.

On peut en dire autant d'une autre édition in-f° du même ouvrage, dont un exemplaire sur vélin réglé se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, (n° 18,779.) Reliure velours d'Utrech tr. dor. Cet exemplaire contient le même nombre de feuillets et les mêmes planches que la précédente édition. On y remarque 11 grandes figures et 158 petites avec des grandes lettres et initiales peintes et dorées et de très belles bordures sur un côté seulement. Les miniatures sont souvent très différentes de qualité.

Au dernier f° r° on lit le mot *Finis*, et il n'y a ni souscription ni marque d'imprimeur. Aussi, nous signalons simplement cette édition sans l'attribuer à un atelier plutôt qu'à un autre, le seul exemplaire que nous ayons vu ne se prêtant pas à une étude des gravures entièrement recouvertes.

Le libraire Albert Cohn, de Berlin, a mis en vente au prix de 800 marks, dans un de ses catalogues de 1895, un exemplaire d'une 4e édition du livre de Boccace qui aurait été imprimée, comme la précédente, vers 1503 et dont voici le colophon : Cy finist le neufviesme et dernier li || vre de Jehan boccace des nobles hom || mes ꝯ femmes infortunez translate de || latin en francois Imprime nouvelle || ment a Paris pour Antoine verard || libraire demourant devant la rue neuf || ve nostre dame a limage sainct Jehan || levãgeliste ou au palais... (S. d.)

Comme ceux des éditions précédentes, ce volume a pu être imprimé par G. Le Rouge ; mais n'en n'ayant pas rencontré d'exemplaire, nous ne pouvons que le signaler. D'après le catalogue, cette édition est ornée de très belles gravures sur bois de grandeur extraordinaire, occupant presque les pages entières. L'une d'elles appartient à une *Danse des Morts*.

15. LE LIVRE DU FAULCON. S. l. n. d. *Paris*, *Guillaume Le Rouge ? circa 1494*.

1 ex. Bibl. Nationale. (Inventaire Réserve Y° 850.) Rel. parchem. du temps. (Cachet de la Bibl. Impériale.)

In-8° goth. de 38 ff. non pag. à 22 ll. par page pleine. Sign. a-d par 4, e par 3. (Manque e 1 et le f° correspondant, sans doute blanc.)

(F° 1.) Titre : Le livre du faulcon. Grand L imitant la calligraphie, représentant deux figures grotesques, avec la tête de grue. C'est la lettre L de la *Danse des Morts* imprimée par Guillaume Le Rouge en 1491. (Cpr. *fac-simile* p. 7.)

(F° 2.) Prologue decla || ratif de la matiere || de ce present livre || appelle le faulcõ. — Grand P imitant la calligraphie, avec deux figures grotesques ; le tout d'un aspect fort original et bien dans le style de G. Le Rouge.

Au dernier f° : Explicit. Pas de marque ni de nom d'imprimeur.

Ce petit roman, entremêlé de prose et de vers, nous paraît avoir été imprimé par Guillaume Le Rouge pour Anthoine Vérard. La Bibliothèque Nationale (Y° 1,054, Inv. Réserve, rel. mar. vert, fil. tr. dor. 28 ff. goth. de 26 ll. à la page.) conserve une autre édition du même ouvrage, également sans date, petit in-4° goth., avec la marque du Petit Laurens placée sur le titre (Silvestre, n° 293.). Au dernier f°, on lit : Imprime a paris par le Petit Lau || rens en la rue Sainct Jacques pres || Sainct Yvez.

Aucune gravure ni lettre ornée ne figure sur cette édition. Cependant, les caractères paraissent les mêmes que ceux de l'édition précédente. Guillaume Le Rouge a-t-il imprimé cette plaquette une seconde fois pour le compte du Petit Laurens ou celui-ci s'est-il servi des mêmes caractères que son confrère ? C'est un petit problème à résoudre.

16. HEURES DE LA VIERGE A L'USAGE DE BESANÇON. *Paris*, (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *20 juin 1495*.

Brunet, Heures goth. n° 127.

1 ex. Bibl. Besançon (Incunables, n° 548.), imp. sur vélin. Rel.

carton recouvert de veau, fin du XVIII[e] s. — Autre exempl. Bibl. de l'Arsenal à Paris. (T. 295.)

In-8° (Justific., 0,135 sur 0,070). Car. goth.; 124 ff. non chiff., de 22 ll à la page pl.; sign. a, b et b *bis* par 8, c par 4, d-p par 8.

Malgré l'aimable obligeance des conservateurs de la Bibliothèque de l'Arsenal, nous n'avons pu voir cet exemplaire, qui n'était point à sa place et a disparu de son rayon depuis une trentaine d'années.

Voici la description de cette édition donnée par J. Renouvier (1) d'après l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal. Comme on le sait, l'auteur attribue à Vérard les planches des *Heures* dont la gravure a été exécutée réellement par les Le Rouge :

« On trouve sa manière la plus soignée dans des *Heures de la Vierge* à l'usage de Besançon qui portent un almanach de 1494 à 1521. Les bordures, sans admettre des ornements aussi riches et une taille aussi finie que celle de Vostre, se font remarquer par de petites scènes de la Création, de la Passion et par des représentations de Jésus-Christ et de la Vierge, variées jusqu'à cinq fois dans leur composition et dans leurs types. Les grandes planches, au nombre de 19, présentent sinon plus de soin, du moins plus d'invention, et quelques-unes plus de style et plus d'imagination que les premières :

1° Le Calvaire ; 2° la chute des Anges ; 3° le corps de Jésus entre les trois Saintes Femmes et les quatre Symboles évangéliques ; 4° le Baiser d'Anne et de Joachim et la Salutation angélique ; 5° l'Arbre de Jessé ; 6° la Visitation et la Nativité ; 7° la Pentecôte ; 8° la Nativité ; 9° l'Annonciation aux Bergers ; 10° l'Adoration des Rois ; 11° la Présentation au Temple ; 12° la Fuite en Égypte ; 13° le Couronnement de la Vierge ; 14° David vainqueur de Goliath ; 15° les trois Vifs ; 16° les trois Morts ; 17° le Paradis et l'Enfer ; 18° le Paradis ; 19° l'Acteur en longue robe et longue chevelure, agenouillé à côté de son chien au milieu de fleurs et d'arbustes, devant la Vierge à laquelle il adresse la prière inscrite dans un philactère : *Mater Dei memento mei* (2).

« Elles ne portent ni le nom ni la marque de Vérard, mais on

(1) J. Renouvier. Des gravures en bois dans les livres d'Anthoine Vérard. Paris, 1859.

(2) La description de cette dernière gravure nous fait supposer qu'elle a été imitée la même année à Troyes par Nicolas Le Rouge, qui s'est représenté dans la même posture sur une planche réduite dont le dessin offre les semblables dispositions. Cpr. *fac-simile* au chapitre intéressant cet imprimeur.



y retrouve les caractères de son imprimerie et les planches employées plus tard dans des éditions à sa marque. L'omission du nom de l'imprimeur ne doit pas nous étonner dans un livre destiné à un diocèse éloigné et où l'enlumineur devait ajouter sans doute le nom du possesseur, comme on le voit dans plusieurs autres exemplaires d'*Heures*. »

M. Castan (Cat. des Incunables de Besançon) ajoute :

« Les caractères sont identiquement les mêmes que ceux employés pour imprimer à Paris en 1495 l'*Ordinarius ad usum bisontinensem* et les *Statuta synodalia*. »

En dehors des dix-neuf grandes planches, qui ont en moyenne 110^{mm} sur 70, et de l'imagerie d'encadrement des pages, le volume renferme une planche de demi-grandeur : la Messe de saint Grégoire (H., 0,082 ; l., 0,053) et 19 petits bois représentant divers saints. Toutes les images (en dehors de celles des encadrements) sont ici peintes en miniature. Il en est de même des initiales et des principales majuscules du volume ; les autres majuscules sont mouchetées à la g. g., et toutes les pages ont une réglure interlignée à l'encre rose.

(F° 1.) Titre et almanach de 1494 à 1521. (Manque à cet exemplaire.)

(F°s 2-13.) Calendrier à l'usage du diocèse de Besançon.

(F° 16 v°, l. 16.) De sanctis ferreolo ꝛ ferrutio || martiribus. ān. || .....

(F° 124 r°, l. 20.) Ces presentes heures furent a/ || chevees a paris le xx iour de Juin || Lan mil cccc iiii xx et xv. || — V° blanc.

17. HEURES A L'USAGE DE PARIS, *imprimées pour Vérard*, de 1495 à 1509 (six éditions, I à VI.)

I. Heures a l'usage de Paris. *Paris* (*pour A. Vérard*), *8 juillet 1495.*

Brunet, *Heures*, n° 126.

In-8° goth., ff. non chiff. avec 14 grandes planches.

A la fin du v° du dernier f° : Ces presentes heures a˙lusage de || paris.furēt achevees a Paris pour An || toine verard demourāt sur le pont de || nostre dame a lenseigne de saīt iehā || levangeliste le viii iour de Juillet. Lā || mil quatre cēs quatre vingtz et xv.

Nous n'avons pu voir aucun exemplaire de cette édition. Nous

la mentionnons à sa date afin d'en permettre la comparaison avec les autres *Heures de Paris* lorsqu'on pourra la rencontrer.

II. Heures a l'usage de Paris. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard*, *22 octobre 1500.*

Brunet, *Heures*, n° 132.

1 ex. sur vélin Bibl. Firmin-Didot, n° 803.

Petit in-8° goth. 1er cahier sans sign. par 8; 2e cahier Bb par 10; a-h par 8; i-k par 10; A, B, C, D par 8, avec 18 grandes planches.

Almanach pour xxiv ans (1497 à 1520).

Au r° du dernier f° : Ces presentes heures a lu || sage de Paris furent ach || evees le xxii. iour doctobre. || Lan Mccccc.

Les planches et les bordures sont les mêmes que celle d'une édition in-8° de 1503 (Cpr plus loin *Heures* à l'usage de Rome.) qui porte la marque de Vérard. Dans celle-ci, décrite par Brunet d'après un exemplaire de la Bibl. Didot, le titre n'est pas lisible. Il ne s'y trouve que trois sujets de la *Danse des Morts* (le Pape, l'Empereur et le Cardinal), mais ils y sont deux fois, savoir : au recto du 1er folio du cahier gii et au recto du 1er folio du cahier hii. Les planches, grandes et petites, sont des copies de celles de Pigouchet et de Vostre, mais il faut y regarder de bien près pour distinguer les originaux des copies. La figure représentant l'arbre de Jessé est au v° du 8e f° du cahier Bb ; elle a dû servir de titre à d'autres éditions, car on y lit au bas : Hore intemerate virginis Marie secun || dum usum. (Le reste en blanc.)

Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire de cette édition.

C'est vers cette époque que Vérard commença à contrefaire les éditions in-8° des *Heures* imprimées par Ph. Pigouchet et autres, et éditées par Simon Vostre. Cette contrefaçon des bordures et des planches se retrouve dans plusieurs éditions de Vérard, mais nous n'avons pu découvrir si le libraire fit faire les gravures par G. Le Rouge ou par un autre collaborateur. Afin de se faire une opinion exacte, il faudrait pouvoir comparer toutes les *Heures* éditées par A. Vérard à partir de cette époque, ce que nous n'avons pu faire. Nous nous contenterons donc de les signaler sans commentaires.

III. Heures a l'usage de Paris. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *23 septembre 1504.*

1 ex. Bibl. Nationale (Réserve B. 2,562), 1/2 rel. cart.

In-8° goth. à longues lignes de 32 à la page pleine. Sign. a-h ; aa-ll par 4, avec la lettre P (Paris).

18 grandes gravures (dont 2 répétées), au bas desquelles on trouve des bordures (Marmousets et autres). Les feuillets ne sont pas encadrés

de bordures. De nombreux petits bois sur fond criblé sont disséminés dans le texte, et dans l'ensemble on a cherché à imiter les *Heures* de S. Vostre.

(F° 1.) Manque à l'exemplaire de la Bibl. Nationale.
(F° 2.) Planche du saint Graal.
(F° 7 v°.) Le Supplice de saint Jean dans la chaudière.
(F° 9 v°.) Jésus au jardin des Oliviers. Saint Pierre coupant l'oreille.
(F° 19 v°.) La Visitation.
(F° 23 r°.) La Nativité.
(F° 26 r°.) L'Annonciation aux Bergers.
(F° 27 v°.) L'Adoration des Mages.
(F° 29 r°.) La Présentation au Temple.
(F° 30 v°.) La Fuite en Égypte. (Cette gravure s'éloigne de l'iconographie ordinaire des Le Rouge.)
(F° 33 r°.) La Mort de la Vierge.
(F° 35 r°.) David et Bethsabée. (Même observation que pour la gravure du f° 30.)
(F° 44 r°.) Lazare et le mauvais Riche.
(F° 54 v°.) Le Calvaire.
(F° 55 v°.) La Pentecôte.
(F° 57 v°.) La Visitation. (Répétition de la gravure du f° 19.)
(F° 59 r°.) La Sainte Trinité.
(F° 72 v°.) Le Sacrifice de la Messe.
(F° 85 v°.) Adoration des Mages. (Répétition de la gravure du f° 27.)
(F° 88 v°.) Marque de Vérard, au-dessous de laquelle on lit l'explicit :

¶ Ces ꝑsentes heures a lusaige de (nom du diocèse laissé en blanc)..... furēt achevees le xxv iour de septēbre mil. v || cēs ꝯ iiii. Pour Anthoine Verard libraire de/ || mourant a paris devāt la rue neufve notre || dame a lymage s. Jehan...

Brunet *(Heures*, n° 138) indique, sans l'avoir vue, une édition du xxx septembre 1504 de 91 ff., d'après la bibliothèque Thott (VII, n° 463). Il y a tout lieu de penser qu'il s'agit de l'édition que nous venons de décrire.

La lettre P, qui figure au bas de plusieurs feuilles, nous indique que ces *Heures* étaient à l'usage de Paris. Mais le nom du Diocèse laissé en blanc nous fait voir en même temps qu'on les adaptait pour d'autres Diocèses en changeant certaines feuilles suivant les besoins. Nous retrouverons plus loin, dans les *Heures à l'usage de Bourges* portant la même date du 25 septembre 1504, la plupart

des feuilles de cette édition, ainsi que les gravures sur bois qu'elle contient. Mais plusieurs feuilles ont été changées et recomposées pour y adapter les prières spéciales en usage dans le Diocèse de Bourges. Afin qu'il n'y ait pas d'erreur, ces feuilles remaniées portent la signature Bo.

IV. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris (G. Le Rouge?), pour Anthoine Vérard, 22 août 1506.*

BRUNET, *Heures*, n° 140.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, n° 1,638.) Rel. velours plein. (Manque 1er f.)

Petit in-8° goth. de 8 et 132 ff. non chiff. 22 ll. à la page. Sign. a-i par 4 ; h. par 5 ; A-D par 4 avec la lettre P (Paris).

Almanach de 1503 à 1520. 16 grandes planches, bordures à compartiments à sujets divers et arabesques. Il y a 138 fig. à la *Danse des Morts* placée en bordure, mais en réalité il n'y a que 42 sujets répétés plusieurs fois.

Voici l'indication des planches contenues dans cette édition, illustrée également de bordures imitant celles de S. Vostre et de Ph. Pigouchet :

(F° 1.) Le saint Graal. La gravure est restée noire, tandis que les suivantes ont été enluminées.

(F° 2.) L'Homme anatomique.
(F° 9 v°.) Le Martyre de saint Jehan.
(F° 13 v°.) Saint Pierre tirant l'épée.
(F° 29 r°.) La Visitation de sainte Elisabeth.
(F° 35 r°.) La Nativité.
(F° 38 v°.) L'Adoration des Bergers.
(F° 41 r°.) — des Mages.
(F° 43 v°.) La Présentation au Temple.
(F° 46.) La Fuite en Égypte.
(F° 52 v°.) David et Bethsabée.
(F° 64 v°.) Le Repas du mauvais Riche.
(F° 90 r°.) Le Calvaire.
(F° 93 v°.) La Pentecôte.
(F° 97 v°.) Sainte Anne.
(F°102.) La Trinité.
(F°132 r°.) (V° blanc.) Ces presentes heures a lusage || de Paris furent achevees le xxii || jour Daoust mil cinq cens ꝛ six || pour Anthoine Verard libraíre.....

V. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris (G. Le Rouge), pour A. Vérard, 1507.*

BRUNET, *Heures*, n° 142.

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, n° 1,639. Exposition, n° 632.) Rel. mar. r. aux armes de Béthune.

In-8° goth. de 125 ff. avec grav. sur bois.

Le frontispice est occupé par l'image du saint Graal. Au v°, Almanach de 1503 à 1520. Bordures où se voient 48 figures de la *Danse des Morts*. Les grandes planches, restées en noir, sont différentes de celles de l'édition précédente du 22 août 1506. In-8° goth. (n° IV.)

Le bel exemplaire de la Bibliothèque Nationale se trouvant dans la vitrine de l'Exposition permanente, nous n'avons pu l'examiner que très imparfaitement.

A la fin, on lit : Ces presentes heures furent ache || vees lan mil. ccccc et sept pour Anthoine Verard.....

Maittaire (*Index*, I, 499) cite une édition de ces *Heures* du 30 octobre 1507. Ce sont peut-être les mêmes ?

VI. HEURES A L'USAGE DE PARIS. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Vérard. 15 février 1509* (1510, n. st.).

BRUNET, *Heures*, n° 146.

1 ex. Bibl. Sainte-Geneviève (Œ, 368.).

In-8° goth. sur vélin, de 8 et 120 ff., avec fig. et bordures, les mêmes qu'aux éditions du 19 juin 1503 (*Heures* à l'usage de Rome), et du 8 octobre 1508 (*Heures* de la Vierge.) – Almanach de 1503 à 1520.

Sous le titre, la planche du saint Graal.

A la fin, on lit : Ces presentes heures a lu || sage de (Paris) furent ache || vees le xv iour de fevrier lan || mil cinq cens et neuf.

Le nom de Paris, laissé en blanc, a été restitué d'après la signature des cahiers qui portent l'initiale P. Nous avons vu cependant que des cahiers portant ces initiales pouvaient se rencontrer dans des *Heures* imprimées à Paris à l'usage d'autres diocèses.

18. LA LÉGENDE DORÉE EN FRANÇOIS. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *20 mai 1496*.

1 ex. Bibl. Nationale. (Inventaire, Réserve H. 110[aa].) Rel. mod. mar. r. tr. dor. H., 0,255 ; l., 0,155.

Petit in-f° goth. de 300 ff. à 2 col. de 45 lignes à la page pleine. Rubriques peintes à la main. Nombreuses gravures sur bois de plusieurs grandeurs, dont beaucoup d'effigies de saints qui se répètent et sont d'une qualité inférieure. Sign. a-z ; ꝶ ; g ; A-N par 4.

(F° 1 r°) Titre : (L) a legende doree en francois imprimee a Paris. — L grotesque du titre est le même que celui déjà signalé au titre de la *Danse troyenne* de 1491, ainsi qu'au t. I des *Chro-*

niques de France; mais ici la planche est fatiguée et incomplète de la partie supérieure; on a retranché, notamment, la tête du monstre qui vient piquer de son bec le cou de l'homme.

Nous ne voulons pas citer un à un les nombreux petits bois de cette édition; ils n'ont rien, du reste, de remarquable. Signalons seulement quelques planches plus grandes et qui ont un plus grand intérêt.

(F° 17 r°.) La Nativité. Dans le fond, la délivrance de la Vierge; sur le devant, un Evêque baptisant trois hommes nus agenouillés dans un cuvier. H., 0,104; l., 0,073.

(F° 25 r°.) Gravure à trois compartiments, représentant des scènes de martyre de saintes Femmes.

(F° 30 v°.) Adoration des Mages. H., 0,113; l., 0,072.

(F° 39 v°.) Martyre de saint Sébastien. H., 0,113; l., 0,072.

(F° 56 r°.) Présentation au Temple. H., 0,075; l., 0,047.

(F° 75 r°.) L'Annonciation de N.-D. Bois à deux compartiments bien dans la gamme des Le Rouge.

(F° 245 r°.) Les trois Mors. (Bois non encore vu.) H., 0,113; l., 0,072.

(F° 256 v°.) Martyre de sainte Catherine. H., 0,113; l., 0,072.

(F° 300 et dernier.) A lhonneur et louenge de dieu le pe/ || re tout puissant de la glorieuse vierge ma || rie ꝛ toute la cour celestielle de paradis || a este achevee de imprimer a Paris ceste ꝑ || sente legende en francois. le xx iour de may cccc. iiii xx ꝛ xvi pour Anthoine Ve || rard libraire demourant a paris sur le pōt || nostre Dame a lymage saint Jehan levangeliste ou au palais etc.....

19. L'ART DE BIEN VIVRE ET DE BIEN MOURIR. *Paris (Guillaume Le Rouge), pour Vérard.* S. d. (1496.)

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, 355). Ex. réglé. Rel. veau jaspé, fil. tr. dor. Les planches de cet exemplaire sont miniaturées fort médiocrement. (Il est incomplet des ff. suivants : EE^1, HH^7 et HH^8 de la 1re série; a^4, b^8, c^3, c^6, d^8, o^6 de la 2me série.) H., 0,306; l., 0,210.

In-8° de 200 ff. goth. à 2 col.

(F° 1.) Titre : (L) e livre intitule lart || de bien vivre et de || bien mourir. etcetʒ.

(F° 1 v°.) Blanc.

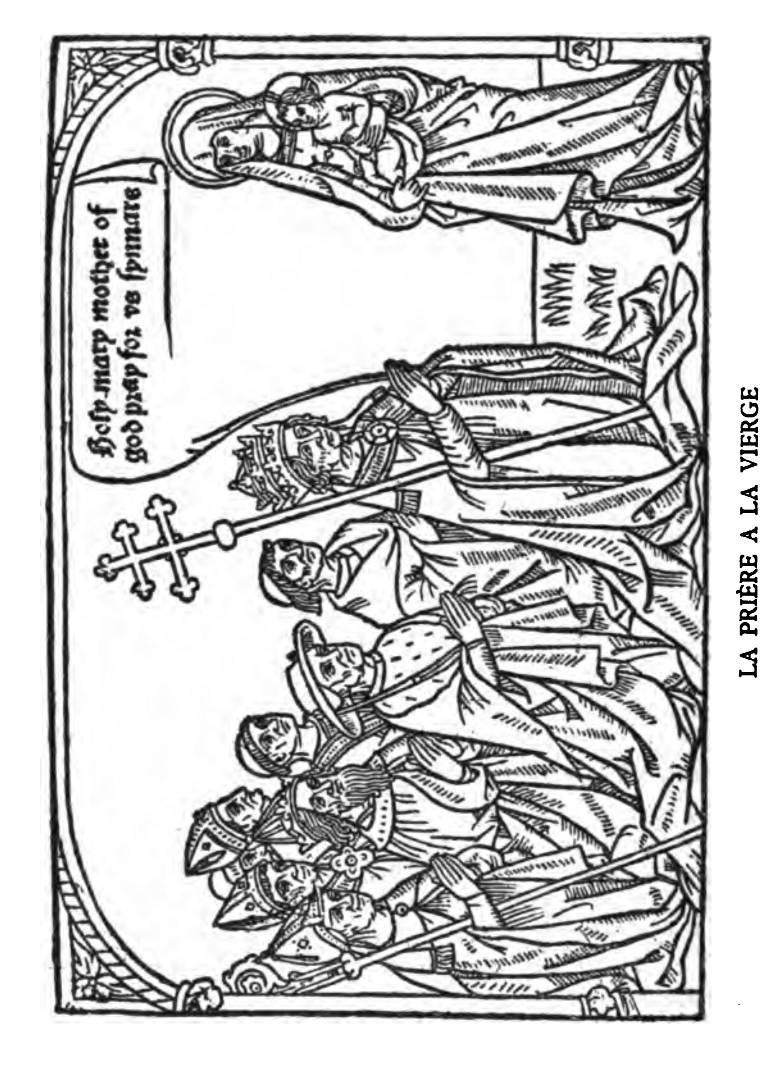
(F° 2 r°.) L'Auteur offrant son livre au Roi. C'est la gravure de l'édition de 1492. Il en est de même des autres; nous ne ferons donc que les signaler à leur place.

(F° 9 r° BBii.) La Noyade.

(F° 13 r°.) Planche à deux compartiments avec colonne sépa-

rative. L'Annonciation. — La Salutation de sainte Elisabeth. (Cette planche ne figure pas en 1492.)

(F°15 r°.) Sainte Marie, mere de Dieu..... — Le Pape et les Cardinaux, etc.



LA PRIÈRE A LA VIERGE

Paris, Pierre Le Rouge, 1492, et Guillaume Le Rouge, 1496, 1498, et pour l'édition anglaise de 1503, pour A. Vérard.

(F°18 r°.) Nostre pere qui estes aux cieulx, etc. — Les Apôtres assis devant Jésus.

(F°s 23 v° et 24 r°.) Les apostres.

(F°24 v°.) Le Jugement dernier. Sortie du Tombeau des Bien-

heureux. (Planche non encore observée, mais dont l'aspect a pu être modifié par la miniature. Bois à deux compartiments.)

(F° 25 r° DDii.) La Trinité. (Même observation.)

(F° 26 r° DDiii.) La Nativité. L'Annonciation aux Bergers. Bois à deux compartiments.

(F° 26 v°.) Moïse et le Serpent d'airain.

(F° 27 r°.) Calvaire.

(F° 27 v° et s.) Gravure à deux compartiments. La Résurrection. — Samson enlevant les portes de Gaza.

(F° 28 r°.) L'Ascension. — Saint sur un charriot enflammé.

(F° 28 v°.) La Résurrection.

(F° 29 r°.) La Pentecôte. — Moïse recevant les Tables de la Loi.

(F° 29 v°.) Pape et Cardinaux officiant.

(F° 30 r°.) La Confession.

(F° 31 r°.) La Résurrection. (Gravure différente de celle du f° 27 v°.)

(F° 38 v°.) Les Commandements de la Loi.

(F° 45 r°.) La présentation du Livre au Roi. (Répétition de la planche du f° 2.)

(F° 47 v°.) Le Baptême. Belle planche de l'édition de 1492, ainsi que les suivantes.

(F° 52 r°.) La Confirmation.

(F° 54 r° HHii.) La Confession.

(F° 57 r°.) Le Sacrifice de la Messe.

(F° 58 r°.) L'Extrême-Onction.

(F° 68 v°.) Blanc. Le f° suivant manque.

(F° 69 r° a ii.) Sensuit une tres De/||vote meditacion de la/||me qui pẽse a son depar||tement Du corps pour||avoir lors secours.

(F° 71 v°.) Gravure à deux compartiments. Dans le haut, deux Prophètes. Dans le bas, Saint écrivant.

(F° 72 r°.) Au bas de la première colonne : Cy commence le livre intitule Lart de bien||mourir.

(F°s 75 à 86.) Les Tentations et Inspirations rééditées avec les planches de 1492.

(F° 88 r°.) Les Oraisons du Moribond.

(F° 88 v°.) Cy fine le livre intitule lart||de bien mourir.

(F° 89 r°.) Leguillon de crainte divine||pour bien mourir. — Au-dessus, gravure déjà notée, Saint écrivant.

(F°s 97 à 106.) Les Peines de l'Enfer. Sept planches ayant déjà servi à l'édition de 1492.

(F° 116 r°.) La dixiesme partie de ce pre/||sent ꝛ brief



traicte/||ra des peine' de purgatoire. — (Répétition de la planche du Fleuve de feu.)

(F° 132 v°.) 2e col. : Cy finist le traicte des peines||Denfer et de purga||toire Imprime a paris por||Anthoine Verard libraire de||mourãt a paris sur le pont||nostre dame a lenseigne saĩt||Jehan levangeliste ou au||palais au premier pillier de||vant la chapelle ou on chã/||te la messe de messeigneurs||de parlement.

(F° 133.) Blanc au r°. Au v°, titre : Les peines denfer et les peines||De purgatoire.

(F° 134 ki.) Cy commence le traictie De||ladvenement de antechrist. — Au-dessus, la planche de dédicace répétée.

(F° 134 v°.) La premiere partie de lad/||venement ꝛ naissance de an||techrist. — Au-dessous, petit bois représentant quatre Femmes et Chambrières s'occupant des préparatifs de l'accouchement. H., 0,068 ; l., 0,063.

(F° 143 v°.) La seconde partie traictera des signes precedens le ju/|| gement general. — Au-dessous, Saint écrivant. Bois répété.

(F° 146 r° à 159 v°.) Les quinze Signes. Ces planches, tout en représentant les mêmes sujets, ne sont point tout à fait semblables à celles gravées à Troyes par G. Le Rouge en 1491.

(F° 161 r°.) La tierce partie de ce presẽt||traictie contiendra somme/||rement ꝛ briefvemẽt la for/||me ꝛ maniere du grant iu/||gement general de Dieu. — Planche représentant le Jugement dernier, semblable à celle de Troyes.

(F° 189 v°, qui devrait être le 199e si le volume était complet.) Cy fine le traictie de lart de bi||en vivre ꝛ bien mourir/de laguil||lon de crainte divine/des peines||dẽfer ꝛ de purgatoire/ꝛ des joyes||de paradis/des sept sacremẽs de||saincte eglise de ladvenement de||antecrist/des quinze signes ꝑce/|| dens le grant jugemẽt general de||dieu. Imprime a paris pour an/||thoine verard demourant sur le||pont nostre dame a lymage saĩct iehan levangeliste ou au palays||au premier pilier ou on chante la||messe de messeigneurs de ꝑlemẽt.

(F° 190 r°, 200.) Grande marque de Vérard. — V° blanc.

Nous avons décrit tout au long cette rare édition, qu'il est fort difficile de rencontrer. Il y a eu également une autre édition en 1498, mais nous ne l'avons pas vue. Le peu de temps écoulé entre l'apparition de ces deux éditions nous fait supposer qu'il n'a pas dû y avoir de grands changements. Nous n'en parlerons donc que pour mémoire.

Nous reviendrons du reste sur cet ouvrage à propos de l'édition anglaise imprimée en 1503 par G. Le Rouge, pour le compte de Vérard, avec les mêmes planches.

20. LES VIGILES DES MORTS. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard* (s. d.). Circa 1497.

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, 2,237.) Rel. jasp. fil. tr. dor. aux armes de France. (Dans cet exemplaire, le f° marqué a ii manque.)

Petit in-4° goth. Sign. a-q par 4, 128 ff. non pag., le dernier blanc, avec 32 grav. sur bois.

Titre (grand L grotesque) : Lyses icy || les vigilles des mors || Translatees de latin en francoys || Nesperez pas du tout nourrir le corps. || Car il convient tous mourir une fois.

Grande gravure miniaturée à pleine page figurant les Diables s'emparant d'un Homme nu ; scène placée dans un encadrement architectural.

31 gravures plus petites sont réparties dans le volume et également miniaturées dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale.

A l'avant-dernier f° v°, grande marque de Vérard, au-dessus de laquelle on lit : Cy finist les vigiles des mors trāsla || tees De latin en françois et nouvelle/ || ment imprimees a paris po[r] anthoine || verard libraire demourant a paris sur || le pont nostre dame a limage saint Je/ || an levangeliste.

Caractères de Pierre Le Rouge employés après sa mort par Guillaume Le Rouge, notamment pour la deuxième édition de la *Mer des Hystoires*, ainsi que nous avons pu nous en assurer.

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, les miniatures, tout en n'étant pas absolument mauvaises, sous le rapport du dessin, ne sont point d'un maître ; mais la composition en est bonne et les couleurs sont d'une grande harmonie.

Dans cette édition, la traduction est en vers et le texte latin se trouve en marge. On attribue ces *Vigiles des Morts* à P. Gringore, d'après une note de du Verdier.

21. LES POSTILLES ET EXPOSITIONS DES ÉVANGILES. *Paris, Jehan Mourand, pour Jehan Petit et Durand Gerlier. 27 mai 1497.*

HAIN, 6,091.

1 ex. Bibl. Nationale (Inventaire A. 1,936.) Rel. mar. br. fil. tr. dor. (Rel. à la Duseuil.) H., 0,207 ; l., 0,195.

In-4° goth. à 2 col. de 42 ll. à la page pleine, 238 ff. (le v° du dernier blanc). Sign. a-y ; A-F par 4 ; G. par 3.

Gravures sur bois, dont plusieurs proviennent des éditions des *Postilles* de Chablis et de Troyes, répétées plusieurs fois : l'Annonciation, l'Entrée à Jérusalem, la Prédication au Temple, la Sortie du Tombeau, etc. On y distingue une autre série de gravures mal dessinées et grossoyées qui n'appartient pas à l'œuvre des Le Rouge. C'est, sans doute, la seule participation de J. Maurand à cette édition. Comme nous l'avons dit, cet imprimeur nous paraît être un ancien ouvrier de Pierre Le Rouge et il avait conservé des relations d'amitié avec Guillaume, qui aura prêté une partie de ses planches pour cette édition, s'il n'a pas participé lui-même à son impression.

(F° 1 r°.) Titre : Les postilles ꝛ expositions des epistres ꝛ evangil || les dominicales avec celles des festes sollẽnelles en/|| sẽble aussi des cinq festes de la glorieuse ꝛ tressacree || vierge marie Et aussi la passion de nostre sauveur ꝛ || redempteur Jesuchrist Translatees de latin en frã || cois. A la verite du texte des quatre Evangelistes. || Et selon les concordances des gloses et expositions || de tous les saints ꝛ excellens docteurs de nostre me || re Saincte Eglise.

Au-dessous du titre, deux petits bois grossoyés et assez mal dessinés. H., 0,075 ; l., 0,065. Au-dessous, la belle planche de l'Annonciation des Postilles de Chablis et de Troyes. Le tout accompagné de chaque côté de bois d'encadrement (fleurs et grotesques sur fond criblé).

Au dernier f° v° : Cy finissẽt les postilles et expositiõs || des epistres ꝛ evangilles dominicales. || Avec celles des festes solemnelles de tou || te lãnee. ꝛ la passion ꝛ resurrectiõ de ñre seigneur. Et celles aussi des cinq festes || de la glorieuse vierge marie. Imprimees || a paris Par Jehan mourand demourãt || a la rue saint iaques. Le xxvii iour de || may. Mil. cccc. xcvii. Pour Iehan Petit || Et Durand gerlier libraires demourans aut dit paris en la rue saint iaques.

22. HEURES DE NOTRE-DAME A L'USAGE DE ROME, *imprimées pour A. Vérard*, de 1498 à 1510. (6 éditions, I à VI).

I. Heures de Notre-Dame a l'usage de Rome. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard* (s. d.). Circa 1498.

Brunet, *Heures*, n° 129.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, 918, Exposé n° 359) Rel. velours noir, tr. dor. et jasp.

In-4° goth. de 102 ff. avec encadrements et bordures semblables à ceux des précédentes éditions de Vérard. Gravures miniaturées en 1529

seulement, si l'on s'en rapporte à la date inscrite sur la marque de Vérard.

(F° 1.) Manque à l'exemplaire de la Bibl. Nationale. Il doit contenir le titre au r° et la figure de l'*Homme anatomique* au v°.

(F° 3 r°.) Lapidation de saint Etienne miniaturée et paraissant collée sur le feuillet. Au-dessous, on lit : A la louenge de dieu et sa tres saincte &|| glorieuse mere et a ledificatiõ de tous bõs || catholiques furent commencees ces presẽtes || heures par le commandement du roy nostre sire pour Anthoine Verard libraire demourãt || a paris sur le pont nostre dãe a lymage saint || iehan levangeliste, ou au palais au premier || pilier devant la chapelle ou len chante la mes || se de messeigneurs les presidens

(F° 3 v°.) Oraison a la vierge Marie de lacteur de || ces presentes heures. — Feuillet entièrement miniaturé avec les bordures. Grande gravure représentant l'Auteur à genoux, son bonnet à terre, les cheveux longs, la barbe en collier. Au-dessus, la Vierge entourée de la Trinité. (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 210.)

(F° 9 r°.) Le Jugement dernier ; les Bienheureux dans le ciel ; les Réprouvés tombant et devenant la proie des Diables ; Dieu le père levant la dextre. Dans le fond, on lit : In principio erat verbum — dans un philactère placé derrière. (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 154.)

(F° 16 v°.) Le Roi à genoux devant un prie-Dieu. Au-dessus, on lit : Incipiunt hore beate marie || virginis secundum usum || Romane curie.

(F° 17 r°.) Ave gracia plena. — *Heures de la Vierge.*

(F° 21 r°.) Ad Laudes. —

(F° 25 r°.) Domine labia mea apc. — Le roi David en chemise et portant la croix, entouré de personnages divers.

(F° 26 r°.) Les Apôtres buvant à la cuiller à la fontaine au-dessus de laquelle plane le Saint-Esprit.

(F° 37 v°.) Ad nonam. — La Circoncision.

(F° 43 v°.) Ad complectorium. — La Vierge devant le Père éternel.

(F° 52 v°.) Roi à cheval au milieu de l'eau et entouré de Monstres. Sur le philactère, on lit : Tibi soli peccavi.

(F° 63 r°.) Pro defunctis ad vesperas. — Catafalque entouré de Dignitaires de l'Église.

(F° 77 r°.) David en prières, avec la harpe.

Les f°s 84, 85 et 96 manquent. Le f° 100 manque également.

D'après une note jointe à l'exemplaire, il contient au v° une gravure représentant le Massacre des Innocents.

(F° 102 v°.) Grande marque de Vérard miniaturée, avec la date de 1529 inscrite au-dessous des initiales.

La Bibliothèque Nationale (Vélin, 1,652, rel. mar. fil. tr. dor. aux armes royales) possède, sous le titre de : *Les grands Suffrages*, 54 ff. Sign. A-G par 3, in-4° goth. à longues lignes, qui sont ornées des mêmes bordures des *Grandes Heures* se répétant comme à la précédente édition, avec des lettres peintes et des petites miniatures très jolies dans le texte.

Au f° 1 on lit : ℂ Sensuivẽt les suffrages et oraisons des sainctz et sainctes escriptz au kalendrier de ces || presentes heures/ procedans selon les moys || et jours de lan. ℂ Et premierement pour le mois de Janvier...... — A la fin, grande marque de Vérard, au-dessous de laquelle on lit les huit vers :

En la parfin de lœuvre louer dieu.....

Dans l'incertitude où nous sommes de la date de cette publication qui s'annexait aux *Grandes Heures* de Vérard, nous la plaçons à la suite des *Heures* de 1498, dont elle possède les mêmes dimensions. H., 0,220 ; l., 0,155.

Il ne faut pas confondre ce fragment d'*Heures* avec l'édition des *Grands Suffrages* dont nous parlons au n° 26.

II. HEURES DE NOTRE-DAME en francoys, en vers et en latin. *Paris* (*G. Le Rouge?*), *pour A. Vérard*. Vers 1498.

BRUNET, *Heures*, 150.

1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, n° 2,235.) Rel. mar. r. tr dor. Cachet de la Bibliothèque Royale.

In-4° de 110 ff. de 28 ll. à la page pleine. Sign. a-n par 4 ; o par 2 ; le v° du dernier blanc. Pas de bordures. Gros caractères pour les vers et caractères moyens pour les notes en marge.

(F° 1 r°.) Grand L calligraphié.

Lamour de dieu chacun bon crestien
Doit acquerir en son commencement
En desirant perseverer en bien
Affin quil puisse acquerir sauvement
Et appliquer doit son entendement
A le servir au soir et au matin
En recordant ces heures dignement
Translatees sont au plus pres du latin

Au-dessous, titre : Heures de nostre dame en frãcoys et en la || tin Imprimees a paris nouvellement.

(F° 1 v°.) Gravure à pleine page sans texte, représentant le Paradis terrestre ; la création de la Femme ; Adam et Eve mangeant la pomme, puis chassés par l'Ange. Planche des *Grandes Heures* reproduite t. I, p. 212.

(F° 2 r°.) Grande planche avec quatre lignes de texte divisée en deux compartiments. Dans le haut, le Père éternel accompagné de quatre vertus dont on lit le nom sur des philactères : Miséricorde, Justice, Paix, Raison ; dans le bas, Annonciation.

(F° 41 v°.) Sensuyvent les laudes des heures a la || tres sacree vierge marie mere de dieu.

(F° 42 r°.) Ad laudes. — Mariage mystique de sainte Elisabeth. Au-dessous, Elisabeth et Marie accompagnées de deux personnages, un homme à droite, une femme à gauche. Planche des *Grandes Heures.*

(F° 56 v°.) Ad primam. — La Nativité. Planche des *Grandes Heures.*

(F° 57 r°.) Dans le haut, Jésus dans la crèche; dans le bas, Adoration des Bergers. Planche des *Grandes Heures.*

(F° 68 r°.) Ad terciam. — Annonciation aux Bergers. Dans le bas, ronde de Bergers et Bergères. Gracieuse et naïve composition. Planche des *Grandes Heures* reproduite au t. I, p. 92.

(F° 77 v°.) Ad sextam. — Adoration des Mages. Au-dessous, Joseph travaillant à l'établi près de la vache et de l'âne.

(F° 86 v°.) Ad nonam. — La Circoncision. Jolie composition à un seul compartiment des *Grandes Heures* de Vérard, reproduite en *fac-simile,* t. I, p. 120.

(F° 92 v°.) Ad vesperas. — Le Jugement de Salomon. Bonne composition, mais empâtée dans la couleur.

(F° 105 r°.) Ad complectorium. — La Vierge à genoux devant le Père éternel, accostée de deux Anges, couronnée par deux autres. Dans le haut, concert séraphique.

(F° 110 r°.) Cy finient les heures en françoys impri || mees pour Anthoine Verard libraire demou || rant sur le pont nostre dame a lymage saït || Jehan levangeliste a Paris. — V° blanc.

III. Heures de Notre-Dame en francoys et en latin. *Paris* (*G. Le Rouge* ?), *pour A. Vérard.* S. d. (avant 1500).

Brunet, *Heures*, 151.

1 ex. mar. r. fil. à comp. doublé de mar. bleu doré en plein tr. dor. (Trautz-Bauzonnet), n° 214. Catalogue illustré des livres de M. Amb. Firmin Didot (juin 1878).

Petit in-8° goth. 28 l. à la page. H., 0,150. Sign. A-O par 8, fig. sur bois. 112 ff. n. chiff. grav. sur bois.

(F° 1.) Heures de nostre dame en francoys et en latin || imprimees a paris nouvellement. — Au-dessus de ce titre sont huit vers en dix lignes, commençant ainsi : Lamour de Dieu chascun bon crestien...

A la fin, sur un feuillet séparé et en sept lignes : Cy finient les heures en francois Imprimees a Paris pour Anthoine Verard libraire demourant sur le pōt nostre dame a lymage saint Jehan levangeliste.....

Brunet (n° 151) cite ces *Heures* qu'il avait vues chez M. Didot : « Ces *Heures*, qui ont dû paraître avant l'an 1500, sont en vers français ; le latin est en marge. Elles diffèrent des *Heures* de P. Gringore. Le texte commence :

Dieu tout puissant ouvre moy
les levres Adonc parlera
ma bouche.

« Les figures sur bois sont les mêmes que celles qu'on rencontre dans les *Petites Heures* de Vérard. »

On ne connaît point l'auteur de ces *Heures* en vers qui ont précédé celles que Gringore a publiées.

A propos de cet exemplaire, M. Didot dit dans son catalogue : « Cet exemplaire, peut-être unique, provient de la bibliothèque de M. Yemeniz et a reçu une de ces reliures à petits fers et à l'Y qui sont les chefs-d'œuvre de Trautz-Bauzonnet. »

IV. HEURES DE NOTRE-DAME A L'USAGE DE ROME. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *18 août 1502*.

1 ex. réglé sur vélin avec les initiales peintes en or et en couleur, rel. v. gren. dent. et tr. dor. n° 88, Catal. de la bibl. Ricardo Heredia. (Vente par E. Paul et C° du 22 au 30 mai 1891.) Hauteur, 0,205.

Petit in-4°. (Justific., 0,156 sur 0,095. Car. goth. moy., 98 ff. non ch., sign. a par 8 ; b et bb par 4 ; c par 7 ; h par 8 ; q par 2 ; aa-dd par 8.

La bibl. de Besançon (Incunables, n° 550) possède un exemplaire sur vélin de cette rarissime édition non citée par Brunet. Elle est ornée de 45 vignettes et de 18 grandes planches avec bordures sur bois au premier f°, au f° de l'Homme anatomique et à celui de la marque de Vérard (dernier feuillet).

Voici les indications du catalogue :

(F° 1 r°.) Titre : Le saint Graal (1). — (Gravure sur bois.

(1) Le saint Graal, vase sacré dans lequel, selon les légendes, Jésus aurait

H., 0,093; l., 0,063.) Au-dessous, en huit lignes, la prière débutant par : (B) Benedictio dei patris...

(F° 1 v°.) Almanach pro xxii annis. (1500-1521.)

(F° 97 v°.) Sensuit lordre du service contenu es heures ꝑsentes || E premierement || Le kalendriez ||.....

(F° 98 v°.) Marque d'Anthoine Vérard : Ces ꝑsentes heures a lusaige de (nom du diocèse laissé en blanc) || furēt achevees le xviii. iour de aoust mil cinq || cēs ⁊ deux Pour Anthoine verard libraire de || mourant a Paris || pres le carrefour saint Se/ || verin a lymage saint Jehan levāgeliste / ou au || palais devāt la chapelle ou len chāte la messe || de messieurs les presidens.

Car. goth. franc. moy., 98 ff. non chiff. Sign. a-h (8 ff.), q (2 ff.), aa-dd (8 ff.) ; une seule page avec bordures (celle du calendrier) ; 20 gravures.

Le cah. q (2 ff.) débute par une gravure frontispice de forme ronde ; double guirlande de roses renfermant deux philactères arrondis qui portent les mots Jesus || Maria, puis un chapelet, enfin une légende circulaire ainsi conçue : Cest le noble chapellet de nostre dame — entourant un cœur.

Les gravures sont coloriées à la gouache, avec hachures d'or pour lumières ; toutes les grandes gravures ont un encadrement architectural dont les lignes sont en rouge et la plupart des teintes plates en or ; les initiales réservées et les bouts de ligne consistent en cartouches alternativement de bleu clair et de pourpre avec motifs peints en or ; réglage interlinéaire à l'encre rose. — La marque typographique de la fin du volume avait été oblitérée par la peinture d'armoiries accostées de deux devises, qui, à leur tour, ont été absolument effacées.

Reliure du XVIIe siècle en carton couvert de maroquin rouge, avec fleurons dorés sur le dos et aux angles du cadre des plats, tr. dor. ; trace de deux écussons métalliques et de deux fermoirs.

V. HORE BEATE MARIE VIRGINIS scdȝ || usum Romanū sine require. *Paris, pour Vérard, 8 octobre 1508.*

BRUNET, *Heures*, 144.

Petit in-4° gothique.

bu pendant la Cène, et que Joseph d'Arimathie aurait conservé après y avoir recueilli, plus tard, le sang de la plaie faite au Christ par la lance de Longis. Cpr. Leroux de Lincy, *Histoire de l'Abbaye de Fécamp*, étude sur le saint Graal.

Almanach pour XVIII ans, de 1503 à 1520, et dans le calendrier un quatrain français pour chaque mois.

A v° du 4e f° du cah. c des *Suffrages*, on lit : Ces presentes heures a lusage de || Romme furent achevees le viii iour doctobre Lan Mil cinq cens et || huyt. Pour Anthoine verard || libraire demourant a Paris.— Ensuite, sous la signature ã : Sensuyvent les sept pseaulmes en francoys || translatez au plus pres du latin. 8 ff. dont le v° du dernier contient 27 lignes et le mot FInIs (*sic*).

Les feuilles de ce volume ont un arrangement particulier. D'abord un cahier, sous les signatures qz en 8 ff., comprenant le titre avec la grande marque de Vérard et son chiffre ; ensuite les cahiers ãã par 8 (pas de bb) ; c, d, e, f, g, h, i par 8, et pour les *Suffrages*, les cah. A par 8, B par 7 et C par 4 ; enfin les *Sept Pseaulmes*, en 8 ff. sign. a ; il s'y trouve 17 grandes planches, la plupart d'une composition remarquable, mais point de bordure autour du texte.

Brunet ajoute : Dans l'exemplaire de M. Didot, qui est imprimé sur très beau vélin, les planches ont été coloriées avec soin et les initiales peintes en or et en couleur. Quelques-uns des grands sujets avaient déjà paru dans des éditions antérieures à celle-ci, et notamment dans celle du 22 octobre 1500 (Voy. *Heures de Paris.)* et celle de 1503. (Voy. *Heures à l'usage de Rome.*)

Ces mêmes planches, moins *l'Annonciation*, se retrouvent dans l'édition à l'usage de Rome, datée de 1510 (1). Cette dernière a des encadrements dans lesquels figurent les sujets de la *Danse des Morts* de Vérard ; mais on n'y trouve pas les translations des Sept Psaumes en français.

Nous n'avons point rencontré cette édition.

VI. HEURES DE NOSTRE-DAME A L'USAGE DE ROME, *pour Anthoine Vérard*, *10 novembre 1508*.

BRUNET, *Heures*, 145.

Gr. in-8° goth. 48 fig. à la *Danse des Morts*.
Almanach de 1503 à 1520. 14 grandes planches et encadrements.

A la fin : Ces presentes heures furent achevees le x iour de novembre mil cinq cens et huit pour Anthoine Verard.....

Nous ne connaissons cette édition parisienne des *Heures de Nostre-Dame* que par la mention qui en est faite par Brunet.

(1) C'est sans doute l'édition des *Heures à l'usage de Rome*, du 21 juin 1510, dont Brunet a voulu parler.

23. MISSEL DE TROYES. *Paris, Jehan Dupré, libraire, aux frais de Nicolas Ludot, papetier à Troyes, février 1497* (1498, n. st.)

1 ex. bibl. Troyes (Travée C, rayon I, n° 200.). H., 0,340; l., 0,238. Sur le titre m' : *Ex libris Congregationis Missionis Domus Trecensis.* Rel. v.

In-f° goth. r. & n.; 280 ff. à 2 col. de 38 lignes. Lettres initiales peintes; musique notée. Sign. aaij-vv; A-N par 4. Gravures sur bois. Lettres majuscules remarquables.

(F° 1.) Blanc.

(F° 2 r°.) Titre : Ad (grand A calligraphié) usum insignis ecclesie || Trecēn Missale. — V° blanc.

(F°s 3-8.) Calendrier.

(F°s 9-14.) Oratio... ante Missam.

(F° 15 r°.) Incipit Missale... — Planche à mi-page représentant le Sacrifice de la Messe (messe de saint Grégoire) avec le Père éternel au milieu des Anges, au-dessus de l'autel. H., 0,154; l., 0,152.

(F° 28 r°.) La Nativité (la Vierge et Joseph adorant l'Enfant placé à terre). Petite gravure. H., 0,104; l., 0,070.

(F° marqué ci v°.) Canon de la Messe. Grande gravure à pleine page : Le Père éternel assis sur son trône et bénissant. Aux quatre coins, les attributs des Évangélistes. Six Anges dans l'attitude de la prière.

(F° cii r°.) Jésus sur la croix, avec les lettres INRI. D'un côté, la Vierge debout; de l'autre, saint Jean tenant un livre. Dans le fond, monuments d'une ville; à gauche, forêt et moulin à vent. Le tout dans un encadrement à colonnes, tenant toute la page.

(F° CIX.) La Résurrection. Beau bois gravé, exactement le même que celui qui figure à l'édition des *Postilles* imprimée à Troyes en 1492 par Guillaume Le Rouge, ainsi que nous avons pu nous en assurer en comparant les deux planches à la bibliothèque de Troyes.

(F° 169 r°.) Incipit cōmune sanctorum. — Bois gravé représentant des Saints et Bienheureux. H., 0,115; l., 0,080.

(F° 224.) La Pentecôte. Bois gravé. H., 0,105; l., 0,070.

(F° 228 v°.) Blanc.

(F° 229.) Incipit cōmune sanctorum.

(F° 280.) V° blanc. Au recto, on lit à la fin de la 2e colonne, imprimé en rouge : Ad laudē dei ōipotentis/ ejusqȝ || ītemerate genitricis et virgīs/tō || tiusqȝ curie celestis/ missale ad || usū trecēn ecclīe rei divine opeřa || dantibus ꝑ necessaria (castigatis) priusq̄ plurimis erroribȝ parisii ꝑ Iohānn de prato

librariū juratū || universitatis parisiēn. Ipēsis Ni || colaï ludot papetarii jurati p̄fate || universitatis optimis caracterib3 (ut visu facillime cōstat) ípresse. || Anno dñi. M° cccc.lxxxxvii. die || vero mensis februarii decimale : || ptima : finiunt feliciter.

Sans pouvoir affirmer que ce Missel a été imprimé par Guillaume Le Rouge, nous penchons pour l'opinion qu'il le fut réellement et que Jehan Dupré, pour des raisons commerciales sans doute, ne voulut point que son nom figurât à côté du sien. Les gravures de ce Missel, que nous n'avons pu voir qu'un instant, devront être comparées avec ce que nous connaissons de G. Le Rouge. Dans un rapide examen nous avons pu en reconnaître une, mais il doit y avoir d'autres planches du même graveur.

Il faudrait également compulser les Bréviaires et Missels imprimés par Jehan Dupré depuis 1485 et rechercher si l'on trouve dans ces éditions d'autres gravures des Le Rouge, ce qui établirait leur collaboration continue avec Dupré. Comme nous l'avons dit, nous ne doutons pas qu'il en ait été ainsi.

24. HEURES A L'USAGE DE ROME (pour le diocèse de Paris), *imprimées pour Anthoine Vérard*, de 1498 à 1510 (6 éditions, I à VI.)

I. Heures a l'usage de Rome (pour le diocèse de Paris). *Paris (Guillaume Le Rouge), pour Anthoine Vérard, 22 octobre 1498.*
Brunet, *Heures*, 129.

1 ex. bibl. de l'Arsenal. (T. 2,948. Vélin réglé.) Rel. v. pl., fil. tr. jasp. Sign. a i - m iiii. — 1 ex. sur vélin, bibl. de Besançon (n° 549).

Miniatures tenant la page avec l'encadrement, arabesques, fleurs et fruits en bandes et compartiments. Exemplaire d'une admirable conservation.

In-4° car. goth. fort moyens; 96 ff. non chiff., 28 ll. à la p.; 1 cah. m de 4 ff.; 1er cah. imp. de 4 ff. n. s.; cah. suiv. imp. Sign. Ro b, c, Ro d, e, Ro f, g, h, i, k, l, m. par 8 ff. — Justification, 0,148 sur 0,085.

Il y a identité absolue entre les caractères de cette édition et ceux employés par Pierre Le Rouge. On peut donc, sans hésitation, en attribuer l'impression à son fils Guillaume. (Cpr. Thierry-Poux, VIII, 8 ; XIII, XIV, XV, 2.)

Voici la description de l'exemplaire de Besançon, que nous empruntons au catalogue de M. Castan :

Sur la feuille de garde, on lit ces mots : *Du Ban*, nom de la dernière descendante de la famille du Ban, de Besançon, Jeanne-Thérèse-Eugénie, dame du Sacré-Cœur, laquelle a légué, en 1868, ce précieux volume à la bibliothèque de la ville de Besançon.

Reliure française de la fin du xvie siècle, en bois couvert de veau gaufré ; petites rosaces mises en colonnes et comprises dans un double encadrement de rinceaux fleuris ; tranches dorées.

(F° 1.) Blanc.

(F^os 2-4.) Calendrier en langue française, manuscrit. Chaque page divisée en deux colonnes, une par mois ; les noms des Saints alternativement en bleu clair et pourpre ; lettres d'or pour les fêtes de premier ordre ; sainte Geneviève, saint Denis et saint Marcel sont dans ce cas, ce qui prouve que le livre a été enluminé à Paris. — Chaque page a un soubassement divisé en quatre petits tableaux, dont deux correspondent à chacun des mois ; le tableau de gauche représente l'occupation dominante du mois, le tableau de droite renferme l'image d'un signe zodiacal ; les figures humaines sont à mi-jambes. — L'occupation saillante du mois de mai est caractérisée par un personnage en costume royal qui tient un sceptre de la main droite (1) ; la figure est celle du roi de France Louis XII, qui fut, en effet, sacré le 27 mai 1498, pendant que les *Heures* dont il s'agit étaient en voie de confection ; d'où l'on peut supposer que l'enluminure de notre exemplaire eut lieu concurremment avec le travail de l'imprimeur, c'est-à-dire dans l'année dont le mois de mai eut pour événement principal le sacre de Louis XII.

Les feuillets du calendrier, comme tous ceux du volume (pas de bordures, sauf aux feuillets garnis de planches dans l'exemplaire de l'Arsenal), ont leur marge extérieure décorée de rinceaux, peints en bleu et or, qui alternent avec des cartouches de formes variées où ressortent, sur champ d'or, des fleurs et accidentellement des fraises. Les espaces réservés sont occupés par des miniatures, peintes dans le goût français de la fin du xve siècle, c'est-à-dire que les draperies y sont éclairées par des hachures d'or ; les pages où sont ces tableaux, une seule exceptée, ont trois de leurs marges couvertes d'enluminures. Dans le texte imprimé, l'enlumineur a semé en abondance des initiales, des majuscules et des bouts de lignes, dont les motifs se détachent en or, plus souvent en camaïeu, sur des cartouches alternativement peints en bleu, en pourpre et en cinabre. Un réglage à l'encre rose court entre toutes les lignes du texte. Cette décoration est très opulente, mais le dessin en est assez médiocre.

(1) Cette figure a été exécutée spécialement en miniature pour cet exemplaire, car sur l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal, on ne la retrouve pas. M. Castan en a donné un *fac-simile* dans son catalogue.



Voici l'énumération des tableaux qui en constituent le principal élément :

(F° 5 r°.) Saint Jean écrivant l'Apocalypse ; son aigle porte avec le bec un encrier. H., 0,132 ; l., 0,084.

(F° 8 v°.) Adam et Eve mangeant le fruit défendu (arbre de Jacob miniaturé sur l'exemplaire de l'Arsenal). Tableau dans un cadre d'architecture. Eve tient encore la pomme qu'elle a reçue du Serpent; Adam se serre le gosier de la main droite et de l'autre main dissimule sa nudité avec des herbages, ce que fait aussi sa compagne. H., 0,192 ; l., 0,142.

(F° 9 r°.) (Sign. Ro bi.) Salutation angélique. H., 0,140; l., 0,083.

(F° 14 r°.) Visitation. H., 0,135 ; l., 0,080.

(F° 19 v°.) La Nativité du Christ. H., 0,142 ; l., 0,080.

(F° 22 r°.) Annonciation aux Bergers. H., 0,137 ; l., 0,081.

(F° 24 v°.) Adoration des Mages. H., 0,138 ; l., 0,083.

(F° 27 r°.) (Sign. d iii.) Présentation au Temple. H., 0,138 ; l., 0,085.

(F° 29 v°.) Fuite en Egypte. H., 0,141 ; l., 0,079.

(F° 33 r°.) (Sign. ei.) Couronnement de la Vierge. H., 0,132 ; l., 0,082.

(F° 42 r°.) (Sign. fij.) David et Bethsabée. H., 0,134 ; l., 0,080. (David et Goliath, sur l'exemplaire de l'Arsenal.)

(F° 51 v°.) Job. H., 0,132 ; l., 0,088.

(F° 70 r°.) Calvaire. H., 0,135 ; l., 0,086.

(F° 72 r°.) Pentecôte. H., 0,135 ; l., 0,084.

(F° 80 r°.) Trinité. H., 0,105 ; l., 0,085.

(F° 88 r°.) Jésus au jardin des Oliviers. H., 0,128 ; l., 0,085.

(F° 96, v°, l. 19.) Ces presentes heures a lusage de Ro/ || me furent achevees a Paris pour Anthoi/ || ne verard demourant sur le pont nostre/|| dame a lenseigne sainct iehan levangeli/ || ste le xxii. iour doctobre. Lan mil quatre || cens quatre vingtʒ et xviii.

Les caractères employés nous prouvent, une fois de plus, que Guillaume Le Rouge était en possession du matériel de son père Pierre.

II. Heures a l'usage de Rome. *Paris (G. Le Rouge?), pour A. Vérard, 2 mai 1500.*

Brunet, *Heures*, 130.

1 ex. bibl. Gareli, à Vienne, avec figures peintes. — 1 ex. cat. Yemeniz, n° 87 (1869), mar. citr. dentelles et ornements à froid, doublé

de mar. bl. dent. tr. dor. fermoirs en argent (ancienne reliure). Hauteur, 0,200. (Nous avons recueilli ici les indications du catalogue.)

In-8° goth. de 96 ff. Sign. a-m par 8.

Au v° du dernier f°, au-dessous de la marque de Vérard, on lit : Ces p̃sentes heures a lusaige de..... furent achevvees le second iour de may mil cinq cens par Anthoine Verard libraire demourãt a paris pres le carrefour saint Severin a lymaige saint iehan levãgeliste ou au palays devant la chapelle ou len chante la messe de messieurs les presidens.

19 grandes gravures et 19 petites recouvertes de belles miniatures dans l'exemplaire Yemeniz. Cet exemplaire a appartenu à la duchesse du Maine. Les plats sont parsemés d'abeilles et au milieu se trouve, dans un écusson, une ruche avec cette devise : *Piccola si ma fa pur gravi le ferite.* On sait que la duchesse du Maine avait fondé, pour sa petite cour de Sceaux, l'ordre de la Mouche à Miel.

Cet exemplaire a aussi appartenu à de Bure. Les figures sur bois sont toutes enluminées avec beaucoup d'art.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur cette édition dont nous n'avons pas rencontré d'exemplaire et qu'il faudrait collationner avec les *Heures* précédentes pour savoir si elles sortent de l'atelier de G. Le Rouge.

III. Heures a l'usage de Rome. *Paris (G. Le Rouge), pour Vérard, 19 juin 1503.*

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, 1505.), rel. v. pl. fig. en couleur.

In-8° goth. de 92 ff. Sign. R, a-m par 4. Grandes lettres et initiales peintes. Gravures et bordures miniaturées semblables aux éditions de S. Vostre, mais sans la suite de la *Danse des Morts*. Almanach de 1503 à 1520.

(F° 1.) Grande marque de Vérard. Au-dessous, titre : Heures a lusaige de Rõme sans riẽs req̃rir || Imprimees a Paris le xix iour du mois de || Juing mil cinq cens et trois.

(F° 2.) Planche de l'Homme anatomique.
(F° 3 v°.) Le saint Graal.
(F° 10 r°.) Saint Jean.
(F° 12 v°.) Saint Pierre au Jardin des Oliviers.
(F° 22.) La Visitation.
(F° 26 v°.) Le Calvaire.
(F° 27.) La Pentecôte.
(F° 28.) La Nativité.
(F° 32.) L'Adoration des Mages.

(F° 35.) La Présentation au Temple.
(F° 38 v°.) La Fuite en Egypte.
(F° 48 r°.) David et Bethsabée.
(F° 57 r°.) Lazare et le mauvais Riche.
(F° 92.) Finis. (Pas d'explicit.)

IV. HEURES A L'USAGE DE ROME. *Paris* (*G. Le Rouge ?*), *pour A. Vérard, circà 1503.*

BRUNET, *Heures*, 135.

1 ex. vélin. Bibl. Amb. Firmin Didot.
In-4° goth. Almanach pour 24 ans, de 1497 à 1520. Au v° du dernier f°, 27 lignes et le mot *Finis*.

N'ayant pu voir aucun exemplaire de cette édition, nous citons ce qu'en dit Brunet : « Les grandes planches, au nombre de 15 (non compris celles du saint Graal, qui est au v° du 2° f°) et les petits sujets des bordures sont évidemment imités des éditions de Vostre et sont presqu'aussi bien exécutés. Celles de la *Danse des Morts* commencent au v° du 1er f° du cahier h et finissent au v° du 7° f° du cahier i. Ces mêmes planches figurent dans l'édition suivante ayant pour titre : *Hore secundum usum Romanum sine require*, qui porte la marque de Vérard et a un almanach de 1503 à 1520. »

Comme on le voit, Brunet veut parler de l'édition que nous venons de décrire sous le n° III, laquelle ne contient que 13 grandes planches et ne possède pas dans les bordures la *Danse des Morts*. Ces deux éditions ont dû être imprimées vers la même époque.

V. HEURES A L'USAGE DE ROME *Paris* (*G. Le Rouge ?*) *pour Vérard, 18 septembre 1506.*

BRUNET, 141.

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins n° 1,561). Rel. mar. r fil. tr. dor. Fig. en couleur. In-8° goth. de 27 ll. à la page pleine. 8 ff. prél. pour le titre et les tables et 83 ff. chiffrés. Sign. a-i; A-B ; aa par 4. Pas de bordures.

(F° 1 r°.) Grande marque de Vérard tenant toute la page.
(F° 1 v°.) Planche du saint Graal.
(F° 2 r°.) Almanach pour dix-huit ans, de 1503 à 1520.
(F° 8 v°.) Initium Sti Evãgelii secdm || Johannẽ. — Le supplice de saint Jehan dans la cuve, devant le Roi. Ce n'est pas la planche qu'on rencontre ordinairement.
(F° 11.) Jésus au jardin des Oliviers. Grande planche à

pleine page, ainsi que les suivantes. Les scènes sont miniaturées et encadrées dans un portique doré rehaussé de traits rouges.

(F°15 v°.) L'Arbre de Jessé.
(F°16 r°.) L'Annonciation.
(F°22 v°.) La Vierge et sainte Anne.
(F°27 r°.) Le Calvaire.
(F°28 r°.) La Pentecôte.
(F°29 r°.) La Nativité.
(F°31 v°.) L'Annonciation aux Bergers.
(F°34 r°.) L'Adoration des Mages.
(F°36 v°.) La Présentation au Temple.
(F°39 r°.) La Fuite en Egypte.
(F°42 v°.) La mort de la Vierge.
(F°48 v°.) David et Bethsabée.
(F°56 v°.) Lazare et le mauvais Riche.
(F°70 v°.) Sequuntur suffragia plurimorum sanctorum et sanctarum. Et primo de sanctissima trinitate.

(F°71 r°.) La Sainte Trinité, avec la cathédrale. A partir de ce folio, beaucoup de petites miniatures de saints et saintes.

(F°83 v°.) Ces presentes heures a lusage || de Rõme furent achevees le xviii || iour de septembre Lan mil cinq || cens et six. Pour Anthoine Verard || libraire demourant a Paris.

Les sept Psaumes occupent les huit derniers feuillets.

En somme, on ne peut dire au juste si ces *Heures* ont été imprimées et illustrées par G. Le Rouge, les gravures étant recouvertes de miniatures fort jolies mais qui empêchent tout examen des planches. Il faudrait rencontrer un exemplaire dont les planches seraient restées noires et comparer en même temps les caractères employés.

VI. HEURES A L'USAGE DE ROME. *Paris (G. Le Rouge), pour Anthoine Vérard, 21 juin 1510.*

BRUNET, *Heures*, 148.

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, 1,641). H., 0,176. — 1 ex. Bibl. Firmin-Didot.

In-8° goth. de 128 ff. non chiff. Sign. a (non marquée) par 8; b par 4; A par 6; b à k et A-D par 8. Gravures semblables à celles de l'édition du 15 février 1509 (Cpr. n° 17, VI, *Heures à l'usage de Paris*) et des éditions précédentes, notamment celle du 19 juin 1503. (Cpr. n° 24, III, *Heures à l'usage de Rome.*)

Almanach de 1503 à 1510.

On trouve dans cette édition 16 grandes planches et des encadrements et bordures des premières éditions imprimées par Pierre

Le Rouge pour A. Vérard, mais ces planches, très fatiguées, ont donné ici des épreuves défectueuses. La *Danse des Morts*, placée en bordure, commence au r° du 6e f° du cahier g et finit au r° du 5e f° du cahier k. Les quatre derniers cahiers sont occupés par les *Grands Suffrages*.

Au dernier f° r° *Explicit :* Les presentes heures furent acheuees a Paris le xxi Juing Lan mil cinq cens et dix pour Anthoine Verard demourāt devant nostre dame de Paris. — Au v°, marque de Vérard.

Sous le n° 147, Brunet indique une autre édition portant la même date, et le catalogue de la vente Nxxx de Wxxx, annonce, sous le n° 15, un exemplaire de cette édition indiquée par Brunet et qui est différente de la précédente, imprimée avec les anciennes planches de Pierre Le Rouge pour la plus grande partie. L'existence de ces deux éditions paraissant le même jour pour le compte du même éditeur, soulève un problème que nous ne sommes pas en mesure de résoudre aujourd'hui. Guillaume Le Rouge a-t-il imprimé ces deux éditions pour Vérard? Cela nous paraît douteux pour la seconde édition signalée, et Vérard pourrait bien s'être adressé à un autre imprimeur et à un autre graveur. C'est peut-être la raison pour laquelle, à partir de cette époque, nous ne trouvons plus d'ouvrages sortis de l'atelier de Guillaume pour le compte du grand éditeur, lequel mourait deux ans après. Un fait à constater, c'est qu'à partir de cette époque nous ne voyons pas de nouvelles éditions de livres d'*Heures* faites pour le compte de Vérard, tandis que Guillaume Le Rouge en a imprimé deux successivement vers 1510; l'un de compte à demi avec Barbier, l'autre pour son compte personnel, ce qu'il n'avait pas encore fait.

Afin de compléter notre liste des *Heures* de Vérard, nous donnons ici la description de cette dernière édition, d'après les notes qui nous ont été envoyées au cours de l'impression de notre étude :

VI *bis*. HEURES A L'USAGE DE ROME. *Paris, pour Anthoine Vérard, 21 juin 1510.*

BRUNET, 147.

1 ex. vel. réglé, mar. brun, comp. à la Giolier, tr. dor. (reliure du XVIe siècle). Vente Nxxx de Wxxx du 14 février 1896, n° 15 (Leclere et Cornuau, libr.).

In-8° goth., de 129 ff. de 22 ll. par page. Sign a, a-k, avec le repère Pa, les derniers cahiers non signés, avec 20 grandes planches coloriées, plusieurs petites également coloriées, et nombreuses majuscules sur fond d'or. Pas de bordures.

(F° 1 r°.) Le saint Graal, gravure à mi-page miniaturée. En

dessous ; (B) enedictio Dei patris cum angelis suis sit sup̄ || me Amen... 8ᵉ ligne, explicit : Salvū me fecit dextera tua. Amen.

(Fᵒ 1 vᵒ.) Almanach pour xviiii ans (1503 à 1520, en lettres gothiques).

(Fᵒ 2 rᵒ.) L'Homme anatomique. Dans les angles 4 petites figures : Feu, Air, Eau, Terre.

(Fᵒ 2 vᵒ et s.) Calendrier, avec des quatrains rimés placés au bas des pages.

(Fᵒ 8 vᵒ.) Saint Jean tenant le Calice. Grande gravure. Au-dessous : Initium sancti evangelii secundum || Iohannem. Gloria tibi domine.

(Fᵒ 9) non signé (ai) : (I)N principio erat verbū et ver/ || bum...

(Fᵒ 12 vᵒ.) Le Baiser de Judas et saint Pierre tirant l'épée. Grande planche : Passio domini nostri iesu christi se/ || cundum Iohannem.

(Fᵒ 18 vᵒ.) L'Arbre de Jessé. Grande planche.

(Fᵒ 19 rᵒ.) L'Annonciation. dᵒ

(Fᵒ 31 rᵒ.) La Prédiction de la Sybille ? (Un roi, une reine et deux dames auxquels la Vierge et l'enfant Jésus apparaissent dans des nuages, à l'angle supérieur de la gravure.)

(Fᵒ 37 rᵒ.) (Signé di). La Nativité (La Crèche). Grande planche.

(Fᵒ 40 vᵒ.) L'Apparition de l'Ange aux Bergers, Gloria in excelsis. Grande planche.

(F 43ᵒ rᵒ.) L'Adoration des Mages. Grande planche.

(Fᵒ 45 rᵒ.) La Présentation au Temple. dᵒ.

(Fᵒ 48 rᵒ.) Le Massacre des Innocents. dᵒ.

(Fᵒ 52 rᵒ.) La Mort de la Vierge. dᵒ.

(Fᵒ 55 rᵒ.) David et Urie.

(Fᵒ 61 vᵒ.) Début des Litanies.

(Fᵒ 65 rᵒ.) Sequntur vigile (*sic*) mortuorum.

(Fᵒ 65 vᵒ.) La Résurrection de Lazare. Grande planche.

(Fᵒ 89 rᵒ.) Petite vignette représentant le Christ tenant un globe.

(Fᵒ 91 rᵒ.) (ki). Grande planche représentant la Crucifixion.

(Fᵒ 94 rᵒ.) — — la Pentecôte.

(Fᵒ 98 rᵒ.) Petite vignette représentant un saint.

(Fᵒ 99 rᵒ.) La Trinité. Grande gravure dans un cadre architectural.

A la suite de ce fᵒ, nombreuses petites vignettes paraissant moins bien dessinées que les grandes gravures. Notons une Piéta, un Ecce homo, une Pentecôte, Piéta répétée, saint Michel, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'évangéliste, saint Pierre et saint Paul, saint Jacques, saint Etienne, saint Laurent, saint Christophe, saint Sébastien, saint Nicolas, saint Claude, Confesseur et Evêque, saint

Antoine, ermite, sainte Anne, sainte Madeleine, sainte Catherine, sainte Marguerite, sainte Barbe, sainte Appoline.

(F° 121 v°) Messe de saint Grégoire. Gravure à mi-page.

(F° 130 r°.) Colophon, ligne 9 : Amen. Ces présentes heures furẽt arche/|| vees a Paris le xxi iour de Juing ||Lan mil cinq cens et dix pour An || thoine verard demourãt devant no/|| stre dame de paris.

Au v°, grande marque de Vérard.

Comme on le voit par la nomenclature des grandes planches, plusieurs s'éloignent de l'iconographie ordinaire des *Heures* imprimées pour Vérard, et cette édition paraît sortir d'un autre atelier que celui de G. Le Rouge, ainsi que nous l'avons dit en commençant.

25. OVIDE. La Bible des poëtes. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Vérard*. S. d. (Circa 1498).

1 ex. Bibl. de l'Arsenal (2,835 B. L.). Rel. v. br. fil. tr. dor. dos semé de fleurs de lis. — Ex. sur vélin réglé, 16 grandes gravures miniaturées magnifiquement et 17 petites. Initiales peintes et dorées.

Gr. in-4° goth. de 206 f° non chiff. à 2 col. de 43 l. Sign. a-z ; ꝛ ; AA-KK. 18 ff. prél. non signés. Pas de titre ; le 1er f°, blanc au r°, est recouvert au v° d'une première grande gravure miniaturée ; elle représente Saturne dévorant ses enfants ; il est entouré de personnages divers.

Au f° 19 (sign. a ii), Prologue avec bordure de fleurs, fruits et grotesques.

Au commencement de chaque livre, il y a une grande gravure.

Au f° 76, 7e livre (de Peleus et de Jason), figure la planche où Jason combat le minotaure. Nous retrouverons cette planche à Troyes, où Nicolas Le Rouge la fait servir, en 1530, dans son édition de la *Toison d'Or* imprimée pour Jehan Petit.

Parmi les petites gravures, on reconnaît aussi le dieu Bacchus qui figure à la *Mer des Hystoires* de 1503.

Au f° 201 r°, on lit : Cy finist la bible des poetes de || metamorphoze.

Puis viennent cinq ff. pour la table ; le dernier est blanc au v°.

Au f° 201 r°, 2e col. ligne 16, on peut relever une faute typographique qui peut servir à reconnaître de suite cette édition ; on a imprimé, en effet, *flabes* pour *fables*.

Il existe une première édition exécutée pour Vérard en 1493, mais celle-ci est datée ; l'édition que nous venons de décrire est la seconde. Elle a dû être imprimée par G. Le Rouge vers 1498.

Il serait intéressant de comparer cette édition avec celle de

1493, ce que nous n'avons pu faire. Elle a sans doute été également imprimée par Le Rouge.

Une troisième édition est encore signalée par Brunet comme publiée aux frais de Vérard. Elle ne porte pas de date, mais le nom de l'éditeur s'y trouve en toutes lettres. On lit à la fin : Cy fine ce present livre intitule Ovide metamorphose traduit de latin en françois et nouvellement imprime a Paris pour Anthoine Verard. — Elle paraît postérieure à celle que nous venons de décrire.

26. LES GRANDS SUFFRAGES. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard.* (S. d. Circa 1499.)

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, 1,653.) Rel. chag. noir gauff. tr. dor.

Petit in-8° goth. à longues lignes, 192 ff. non chiff. de 26 l. à la page pleine. Sign. a-r ; & ; ꝯ par 4. — Pas de calendrier.

(F° 1.) ℭ Les grans suffraiges || nouvellement imprimez a || paris pour Anthoîe Verard || libraire demourãt sur le põt || nostre dame a lẽseigne saĩt || Jehan levangeliste ou au pa || lais devant la chapelle ou || on chante la messe de messei || gneurs les presidẽs a paris.

Très jolies bordures dans le genre de celles des éditions de S. Vostre et paraissant des gravures sur cuivre.

(F° 35 r°.) Le saint Graal.

(F° 33 v°.) Calvaire.

Ces deux grandes planches ont déjà figuré dans les *Heures* précédentes. A la fin, on lit : Cy finist la table des suffraiges et orai || sons en dedens ĩprimees faiz pour Antho/ || ine Verard libraire demourãt a paris sur le || pont nostre dame a lenseigne saint Jehan le || vangeliste ou au palais...

Les *Grands Suffrages* sont des prières en l'honneur des Saints qu'on substitua un instant aux *Prières du Commun des Saints.* Les feuillets de cette édition sont ornés de bordures à compartiments dans lesquelles les mêmes figures sont souvent répétées. Mais on n'y voit pas la série des petits bois de la *Danse des Morts.*

27. OLIVIER MAILLARD. L'Instruction et Consolation de la vie contemplative. *Paris* (*G. Le Rouge ?*), *pour A. Vérard*, (S. d. circa 1500.)

1 ex. Bibl. Nat., (Vélins 1,769), avec une miniature. — 1 ex. sur papier communiqué par M. Claudin.

Petit in-4° goth. de 46 ff., le dernier blanc. 30 lignes à la page pleine, avec fig. sur bois. Sign. a-b par 4 ; c-g par 3.

Titre : Linstructiõ ‖ et cõsolacion ‖ de la vie contemplative selon frere Olivier Maillard.

(F° 25 v°.) Le Jugement dernier. Gravure sur bois à pleine page. (Cp. *fac-simile*, p. 109.)

(F° 28 v°.) Jésus au Jardin des Oliviers. Gravure à mi-page.

(F° 30 v°.) Jésus sortant de chez Pilate. d°. (Cpr. *fac-simile*, p. 111.)

(F° 31 v°.) Même gravure répétée. d°.

(F° 34 r°.) Jésus portant la Croix. d°.

(F° 37 v°.) Le Calvaire. (Cpr. *fac-simile*, p. 113.)

(F° 39 r°.) d° répétée.

(F° 40 r°.) Jésus au Jardin des Oliviers. Répétition du f° 28.

(F° 41 r°.) La Messe du saint Grégoire.

(F° 45 v°.) A lonneur de la benoiste trinite de Paradis a ‖ este acheve ce petit livre nomme linstruction ꝯ contemplation de la vie contemplative pour ‖ Anthoine Verard libraire demourãt sur le põt ‖ nostre dame a lymage saint Jehan / ou au pa/ ‖ laiz au premier pillier devant la chappelle ou ‖ len chante la messe de messeigñrs les presidẽs.

Les gravures de ce petit livret ont un grand air de famille avec celles de Guillaume Le Rouge. Elles sont de factures diverses, souvent défectueuses, mais elles paraissent tout au moins dessinées par notre artiste et sortir de son atelier.

28. HORÆ DIVE MARIE SECUNDUM USUM TURONANSIS (*sic*) ECCLESIE. *Paris* (*G. Le Rouge?*) *pour A. Vérard, 8 août 1500.*

BRUNET, *Heures*, 131.

1 ex. vélin, vente de la bibl. Molini.
In-4° gothique.

A la fin : Ces presentes heures a lusage de..... furent achevees le viii iour daoust mil cinq cens pour Anthoine Verard libraire.....

Nous avons vainement cherché cette édition à Paris et nous donnons ces renseignements incomplets d'après l'ouvrage de Brunet.

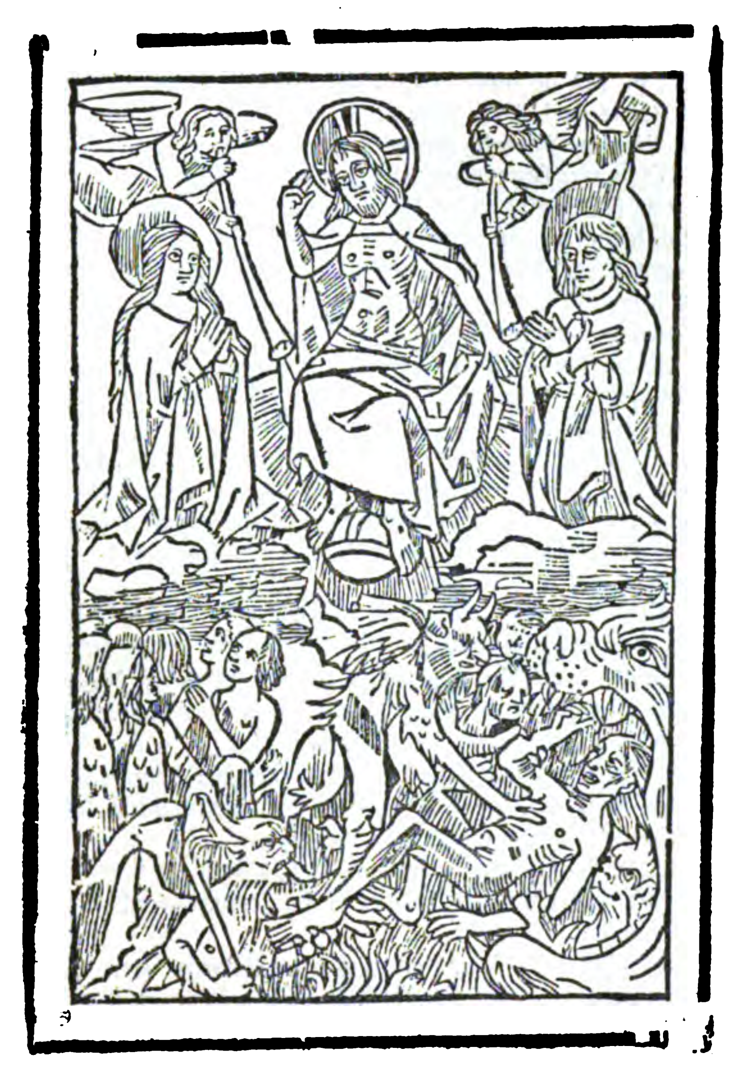
29. LUCAN, SUETONE ET SALLUSTE EN FRANÇOIS. *Paris* (*Guillaume Le Rouge*), *pour A. Vérard, 17 septembre 1500.*

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, n° 715), magnifique reliure moderne. Il a été payé 712 francs par la Bibl. à la vente Mac Carthy.

Nous possédons un exemplaire sur papier de cette rare édition. Mal-

heureusement elle est incomplète des fᵒˢ 7, 174 et 175. (Mouillures.) Reliure parchemin ancien.

In-fᵒ goth. de ccxviii ff. chiffrés, plus 3 ff. non chiffrés pour la table



LE JUGEMENT DERNIER

L'Instruction de la Vie contemplative, Paris, pour Vérard, circa 1500.

et 1 fᵗ blanc, à 2 col. de 44 lignes, avec 3 figures sur bois qui sortent de l'atelier de Pierre Le Rouge, car nous les avons déjà signalées dans

d'autres ouvrages, notamment dans la *Mer des Hystoires* de 1888 et dans l'édition de *Lucan, Suétone,* etc, du même imprimeur parue en 1490. Signature a-z ; ꝛ ; 9 ; A-B par 4 ; C par 3.

(F° 1.) Lucan Suetone & Saluste en frācois. — Ce titre est accompagné de la grande lettre L que nous avons reproduite au t. I, p. 148 de notre travail, qui figure à l'édition de la *Mer des Hystoires* de 1488, à celle de 1502 et à la 1re édition de *Lucan* publiée par Pierre Le Rouge. Le v° de ce f° est blanc.

(F° ii r°.) Grande planche à mi-page, représentant le Translateur à genoux, en costume de religieux, offrant son livre au Roi, lequel est assis, tenant son sceptre et entouré des personnages de sa suite. Nous avons également reproduit en *fac-simile* au t. I, p. 196, cette grande planche qu'on trouve dans nombre d'ouvrages imprimés par les Le Rouge pour Vérard.

(F° iii r°.) Grand P orné à mi-page, au milieu duquel on distingue le Translateur, assis dans sa librairie et écrivant son livre. H., 0,167 ; l., 0,157. (Cpr. *fac-simile* réduit, t. I, p. 1.)

(F° cii r°.) Sensuyt le premier livre de Lucan. Le premier chapitre parle cōment Cesar se partit de la cité de Ravenne. Au v°, on a laissé la place du grand P, qui devait sans doute être miniaturé à la main et qui, dans notre exemplaire, n'a point été fait.

(F° cl.) Le septiesme livre de Lucan et de la vision que Pompee eut et cōment Tulles le semont de combattre.

Au v°, on a laissé la place du grand E qui devait être miniaturé et ne l'a point été dans notre exemplaire, aussi bien qu'un certain nombre de grandes lettres initiales.

(F° xciii v°.) Comment Cesar poursuivit Drapes biāno jusques dedēs les barbacanes de Sens / & cōment il fut retenu prisōnier dedens icelle ville.

(F° xcv.) Comment Cesar eschappa de la ou il estoit encloz.

(F° xcvi.) Comment Drapes et Lucterius furent desconfiz en Verenodus.

(F° clxxxiv v°.) Cy commence le diziesme livre de Lucan ou il raconte cōment Cesar alla en Alexādrie ou il vit la piramide du roy Alexandre.

Espace laissé en blanc pour un grand P qui devait être miniaturé.

(F° ccxviii v°.) Sensuyt la table de ce premier livre Lucan Suetone et Salluste en francois.

Suivent 3 ff. non paginés contenant la table. Au v° du dernier, on lit : Cy finist Lucan, Suetoine et Sallu||ste en francois.

Imprime a Paris le || xvii jour de septembre mil cinq cẽs || Pour Anthoine Verard marchant libraire demourant au dit Paris || pres Petit pont a lymage saint Je || han levangeliste ou au palays || au premier pilier devant la chapelle || ou on chante la messe de messei || gneurs les presidens.

Enfin, un dernier f° est blanc.



JÉSUS SORTANT DE CHEZ PILATE

L'Instruction de la Vie contemplative, Paris, pour Vérard, circa 1500.

Sur mon exemplaire, on ne remarque aucun filigrane dans le papier.

30. SIGNES (LES) precedens le grant jugement general. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard.* (S. l. n. d.) Circa 1500.

1 ex. Bibl. Nat. (D n° 3,782).

In-4°, car. goth. ff. non chiffrés. Sign. a-e, fig. sur bois.

(F° 1) Titre : (Grand L calligraphié) Les signes || precedens le || grant jugement general De nostre redempteur Jesu Christ.

Note de l'abbé de Saint-Léger à propos de cette édition :

« Cet opuscule est un traité des *Quinze Signes* qui doivent précéder le Jugement dernier, composé par un anonyme, d'après saint Jérôme. En tête de chacun de ces signes est une gravure très grossière qui l'indique. Par exemple, le premier des signes étant que la mer s'élèvera par dessus les montagnes, on voit en tête de ce premier chapitre une montagne fort élevée, toute lardée de poissons, pour montrer que les eaux couvrent cette montagne. Le quinzième signe étant la Résurrection générale, le graveur, en tête de ce dernier signe, a représenté à sa manière cette Résurrection. Après le quinzième signe, on voit dans ce livre : Comment apres les dits signes dieu le createur viendra faire son jugement, chapitre qui commence au f° d par une grande gravure du Jugement dernier. Ce dernier chapitre de l'ouvrage finit au 8e f° r° de la signature e, et le v° de ce même f° est rempli par une gravure sur bois de tous les instruments de la Passion. »

Ces mêmes signes ont été gravés et imprimés, dès 1491, par Guillaume Le Rouge, à Troyes. Ils sont également imprimés avec l'*Advènement de l'Antechrist*, imprimé en 1492 par Pierre Le Rouge pour Vérard et qui se place à la suite de l'*Art de bien vivre*, publié la même année. Nous n'avons pas à décrire de nouveau ces planches.

Cette édition a dû être réimprimée par Guillaume Le Rouge, pour Vérard.

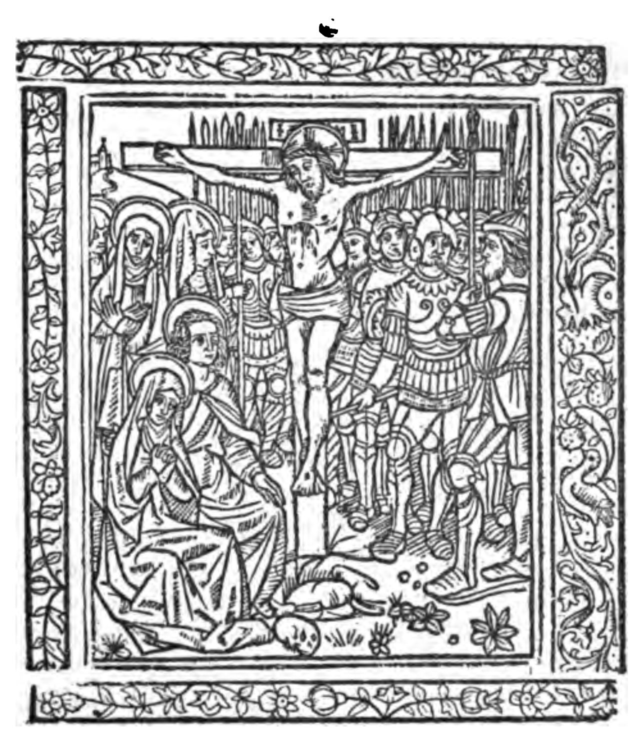
31. POSTILLES ET EXPOSITION DES EPISTRES ET EVANGILES. *Paris, par Le petit Laurens, pour Jehan Petit.* S. d. (Circa 1500.)

1 ex. Bibl. Nat. (Inventaire A 1,268), rel. parch.

In-4° goth. à 2 col. de 50 ll. Caractères de 2 grandeurs. Sign. a-z; A-C, par 4, le v° du dernier f° blanc. Gravures sur bois dont une partie provient des éditions des *Postilles* de Chablis et de Troyes, tandis qu'une autre série, mal exécutée, n'appartient pas à l'atelier des Le Rouge. Comme pour l'édition de 1497, Guillaume Le Rouge a dû prêter ses planches soit au Petit Laurens, soit à Jehan Petit. Il travaillait, du reste, pour ces deux éditeurs et pourrait également avoir exécuté cette impression pour leur compte, comme il le fit pour Vérard et le Petit Laurens en arrivant à Paris.

(F° 1.) Titre : Grand P à fleurs sur fond criblé. (P) ostilles et expositions des epistres || et evangilles dominicales : avec || celles des festes sollēnelles ensem || ble aussi des cinq festes de la glori || euse et tressacree vierge marie, Et || aussi la pas-

sion de nostre sauveur ⁊ || redempteur iesuchrist Translatees || de latin en frãcoys a la verite du || texte des quatre evangelistes. Et || selon les concordances des gloses || et expositions de tous les saintz ⁊ excellens docteurs de nostre mere || sainte eglise.



LE CALVAIRE

L'Instruction de la Vie contemplative, Paris, pour Vérard, circa 1500.

Au-dessous du titre, marque de Jehan Petit entourée de bordures sur fond criblé.

(F° 1 v°.) L'Auteur assis. Planche de G. Le Rouge déjà employée à Troyes en 1491. (Voy. p. 32.)

(F° 5 v°.) La Prédication au Temple. Planche de Chablis et Troyes.

(F° 15 r°.) La Purification. Planche de Chablis et Troyes.

(F° 48 r°.) Petit Calvaire. d°.

(F° 69 r°.) La Sortie du Tombeau. d°. (Cpr. *facsimile*, p. 12.)

(F° 160 r°.) ℂ Cy finissent les postilles en francois im/ || primees a Paris par le petit Laurens. Pour || venerable hōme Jehā petit libraire iure de || luniversite de paris demourāt en la dicte ville || en la rue saint Jaques a lenseigne du lyon || dargent.

32. LE JARDIN DE PLAISANCE. *Paris* (*Guillaume Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*. S. d. (1499 ou 1500.)

1 ex. Bibl. Nat. (Inventaire Rés. Y. 168.), rel. mar. v. fil. et bord. tr. dor.

In-4° goth. à 2 col. de 248 ff. de 45 ll. à la page. Papier réglé. Sign. a-z; ꝛ; aa-ss par 4; tt par 5 et ı à v pour la table. Lettres initiales formées de grotesques et de déliés calligraphiques semblables à celles que nous reproduisons. Nombreuses gravures sur bois représentant des personnages séparés, rapprochés à l'impression suivant les besoins du texte ou du dialogue et changeant de nom sur la banderolle placée au-dessus de chaque personnage. Des arbres, un château, gravés séparément, sont également mobiles et peuvent s'adapter aux autres petites planches pour former des scènes différentes. Quoiqu'elles forment une liste assez fastidieuse, nous donnons la nomenclature de ces différents groupes dont nous retrouverons les éléments dans d'autres ouvrages imprimés à la même époque.

(F° 1.) Titre : (L) e jardin de plaisance (en grosses lettres imitant la calligraphie) et fleur de rethorique nouvellement Imprime || a paris. — V° blanc.

(F° 2 r°.) L'Auteur à genoux offrant son livre. Nous retrouvons encore ici cette grande planche que nous suivons depuis l'année 1489 et que nous avons reproduite. (T. I, p. 196.)

(F° 15 r°.) La Mégère, le Gueux.

(F° 21 v°.) L'Auteur présentant son livre au Roi. (Cpr. *fac-simile* t. I, pl. I.)

(F° 25 v°.) Lamant.

(F° 26 v°.) Lamant. Derrière lui, un Jardinier.

(F° 28 r°.) Lamant, lacteur.

(F° 29 r°.) Deux Vieillards. — Trois Personnages.

(F° 31 r°.) Loyaulte, lamant, lacteur.

(F° 32 v°.) Bon advis, Hault V., Doulx regart.

(F° 33 v°.) Lamant, Soupcon, Dangier.

(F° 34 v°.) Soupcon, devant deux Personnages accusant un Bûcheron.

(F° 35 v°.) Lamant, lacteur, entre deux Femmes.

(F° 36 r°.) Grace, Jalousie, Espoir, Languissant.

(F° 39 v°.) Dangier, Hault Voul., Bon advis.

(F° 40 v°.) Trois Personnages, dont deux armés.

(F° 41 r°.) L'Amour suivi par deux Hommes, dont l'un est armé.

(F° 42 v°.) Fortune, l'Amour devant deux Personnages.

(F° 44 v°.) Lacteur, Dangier, Envie, Division.

(F° 46 v°.) Envie, devant trois Personnages. Nous retrouverons ces petits bois séparés, notamment dans le *Calendrier des Bergers* imprimé en anglais à Paris en 1503.

(F° 48 v°.) Hault Voul., Envie, Dangier, lamant.

(F° 49 v°.) Hault Voul., Dangier, d. damours, lamant.

(F° 51 v°.) Hault Voul., Dangier, devant deux autres Personnages.

(F° 56 v°.) Le cueur, entre deux Personnages.

(F° 61 v°.) Trois Personnages, dont deux Femmes.

(F° 126.) La Dame, lamant.

(F° 129.) Lacteur, Lescondit, Lestrange.

(F° 132 v°.) Lhomme, la Femme.

(F° 136 v°.) La Dame, J. de Calais.

(F° 139 v°.) Amour, Parlement, Sãs mercy.

(F° 142 v°.) Parlement, la Dame.

(F° 148 r°.) Amour, le Relateur.

(F° 153.) Lamant, lacteur.

(F° 161 r°.) Le Prisonnier.

(F° 162 r°.) Le Serviteur.

(F° 164 v°.) Le Marie, le non Marie.

(F° 166 v°.) Bon Conseil, la Dame.

(F° 173 r°.) La Dame, lacteur, la Noire, la Tannee.

(F° 179 r°.) Lamant, devant deux Femmes.

(F° 182 v°.) Lamant.

(F° 186 v°.) Amours, devant deux Personnages.

(F° 192 r°.) Faulx pler, ladvocat, la Dame.

(F° 198 v°.) Deux Personnages, Homme et Femme.

(F° 206 r°.) Lamant.

(F° 225 r°.) Lorateur, la Dame.

(F° 229 r°.) La Dame, Malebouche, le Chrt.

(F° 231 v°.) La Dame dans un jardin, devant un palais. Dans le fond, la Mort menaçant de ses flèches. H., 0,153; l., 0,110. — La facture de cette planche est tout à fait différente des précédentes. Ce doit être une copie, d'après un dessin allemand.

(F° 233 v°.) Le Chlr oultre.

(F° 244 v°.) Le cueur, loultre, Maladie.

(F° 247 r°.) Le Chlr oultre.

(F° 248 v°.) Loultre couché faisant son testament.

(F° 258 v°.) Grande planche (au type allemand) représentant la Princesse morte, couchée sur son tombeau; au fond, Personnages, Hommes et Femmes.

Au r° du dernier f°, Explicit : ¶ Cy finist la table de ce present livre || intitule Le jardin de plaisance et fleur || de rethoriqueȝ compose/ et Imprime || nouvellement a paris. Et le trouveres || on a vendre au palais au premier pil/ || lier devant la chappelle ou len chante || la messe de messeigneurs les presidens || ou au carrefour Saint Severin a lyma || ge Saint Jehan levangeliste.

Anthoine Vérard n'ayant eu son domicile au carrefour Saint-Séverin que pendant un an, du mois d'octobre 1499 au 17 septembre 1500, c'est entre ces deux dates qu'il faut placer l'impression de cet ouvrage.

Nous n'avons point à nous occuper ici des matières traitées dans ce livre. Disons seulement qu'il est précieux parce qu'il reproduit un certain nombre de pièces émanant de poëtes français de la fin du xv[e] siècle, Alain Chartier, Charles d'Orléans, Coquillart et d'autres poëtes anonymes, dont l'un prend le nom d'*Infortuné*. Il y a peu d'ordre dans l'ouvrage et encore moins dans la disposition des gravures qui l'accompagnent.

33. SAINT-GELAIS (Octavien de). Le Vergier d'honneur. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard*. S. d. (Circa 1500.)

1 ex. Bibl. Nat. (Lb[28] 15.) In-4° rel. v. aux armes du comte de Toulouse ? — Autre ex. (Vélins, 2,241).

In-4° goth. de 204 ff. à 2 col. de 50 ll. Sign. a-t par 3 ; A-P par 3.

On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de planches ayant déjà servi pour des romans de chevalerie et d'autres ouvrages imprimés par les Le Rouge pour Vérard, notamment le *Jardin de Plaisance* et la *Mer des Hystoires*. La plupart sont répétées nombre de fois. Nous ne mentionnerons que les gravures que nous ne nous rappellerons pas avoir déjà vues ailleurs.

(F° 1.) Grand L calligraphié : (L) e vergier dhonneur nou || vellement imprime a Paris. || De lentreprise et voyage de Napples. Auquel est compris com/ || mẽt le roy Charles huitiesme de ce nom a banyere desployee pas || sa et repassa de journee en journee depuis Lyon jusques a napples || ꝯ de napples jusques a Lyon. ẽsemble plusieurs aultres choses fai || ctes ꝯ composees Par reverend pere en dieu monseigneur Octaviẽ de || sainct Gelais evesque dangolesme et par maistre

Andry de la vi || gne secretaire de monsieur le duc de Savoie. Avec aultres.

Au-dessous de ce titre, écusson couronné aux armes de France. Au v°, gravure représentant l'Auteur réfléchissant.

(F° 12 r°.) Le Roi dans une enceinte fortifiée.

(F° 13 r°.) Duel de deux Guerriers. Ce bois grossoyé provient sans doute d'un roman de chevalerie.

(F° 13 v°.) La Flotte. Même observation.

(F° 14 r°.) Le Roi sur un Navire dirigé par un Cygne.

(F° 16 r°.) Bataille. Les deux planches qui précèdent paraissent spéciales à l'ouvrage.

(F° 16 v°.) Le Roi, devant des Prisonniers au nez coupé.

(F° 17 r°.) Enfants ailés, à pieds de Cygne, attachés par le cou.

(F° 17 v°.) Le Roi, avec sa cavalerie, devant Grenoble.

(F° 19 r°.) Le Roi faisant grâce.

(F° 20 r°.) Chasse au Faucon.

(F°s 23 v°, 24 r°, 27 v° et 28 v°.) Scènes de combat.

(F° 25 v°.) L'Accouchée de Quiers.

(F° 33 v°.) Catafalque du duc de Milan.

(F° 39 r°.) Dieu le père et Dieu le fils, entourés des Anges et des quatre Évangélistes. Grande planche au bas de laquelle on retrouve la bordure marginale à écusson central que nous avons signalée dans la *Mer des Hystoires* et ailleurs.

(F° 42 r°.) Entrée du Roi dans une ville. Dans le lointain, petite scène où l'Auteur offre son livre au Roi.

(F° 48 v°.) Supplices et scènes de Pendus (3 planches).

(F°s 51 v° et 52 r°.) Le Sacrifice de la Messe, les Prophètes, les Sybilles. Planches provenant des livres d'*Heures*.

(F° 53 v°.) Grande scène de Massacres sur une place. Au-dessus, la bordure à écusson central signalée plus haut.

(F° 76 v°.) La Reine morte. (Gravure allégorique du *Jardin de Plaisance.)*

(F°204 r°.) L'Annonciation. Gravure observée dans la *Mer des Hystoires* et les *Heures de Troyes*, imprimées pour le compte du libraire Marnef, en 1493.

(F°204 v°.) Planche signalée au f° 39 r°. Au-dessous, on lit :

O Dieu eternel de tous haulx biẽs dõneur
Louange et grace a toy seul soit rendue
Puisque permye tu nous as heure deue
Pour faire fin ce Jardin dhonneur.

EXPLICIT :

Il n'y a ni date ni nom d'imprimeur ou d'éditeur, mais on

reconnaît les caractères et les planches employés par G. Le Rouge pour Vérard. Il existe une première édition imprimée pour A. Vérard en 1494 ; nous n'avons pu la rencontrer.

Le *Vergier d'honneur* est un recueil de pièces presque toutes en vers. Il n'y a dans tout le volume qu'une complainte de 800 vers environ sur la mort du roi Charles VIII, laquelle avait déjà été imprimée séparément vers 1501.

34. HEURES A L'USAGE DE SENS. *Paris* (*G. Le Rouge* ?), *pour Anthoine Vérard, 9 février 1500.* (1501 n. st.)

1 ex. n° 192, catal. de la vente Saint-Ylie. (Libr. A. Labitte, 1869).

Ex. sur vélin avec plusieurs lettres ornées de figures délicatement enluminées et 18 gravures. — Autre ex. n° 32, vente Silvestre du 1er mars 1847, avec fig. et initiales très bien peintes, mais incomplet du 1er et du 11e f.

In-4° goth. de 94 ff. Sign. a-h et aa-dd.

A la fin : Ces presentes heures a lusage de... (Dans l'exemplaire Saint-Ylie, on a rempli la lacune en y ajoutant le mot *Sens*.) furent achevees le neufviesme jour de Feuvrier mil cinq cẽs pour Anthoine Verard libraire demourant a Paris pres le carrefour Saint Séverin a limage Saint Jehan levangeliste...

Nous n'avons point rencontré d'exemplaire de cette édition non indiquée par Brunet.

35. LE MIROIR DE L'HUMAINE SALVATION. *Paris* (*Guillaume Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard.* S. d. (1501 ?)

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, 906.) — 1 ex. papier bibl. Claudin. (Incomplet.)

In-4° goth. à 2 col. de 41 l., 6 ff. non chiff. et ccxxi ff. chiff. Sign. a-z ; ꝯ ; A-N par 3, avec 247 gravures sur bois, dont beaucoup répétées plusieurs fois. On y reconnaît la main de trois ou quatre graveurs différents.

L'une des séries au moins est de Guillaume Le Rouge, et on retrouvera dans cet ouvrage les planches des XV Signes parues à Troyes en 1491 à la suite de la *Danse des Morts* imprimée par ce typographe.

Ce volume a été imprimé en 1501, si l'on s'en rapporte à l'adresse qui se trouve avec la marque de Vérard donnée à la fin. Le grand éditeur, à la suite de la catastrophe du pont Notre-Dame en 1499, s'était, comme nous l'avons dit, réfugié dans une maison située près le carrefour Saint-Séverin. Il s'installa ensuite provisoirement en 1500 rue Saint-Jacques, près le Petit-Pont, et en 1503 il s'établit définitivement devant la rue Neuve-Notre-Dame.

La traduction française du *Miroir de la Redemption* a eu plusieurs éditions lyonnaises en 1476, 1482, 1483, 1486, 1488, 1493. Brunet cite une édition de Paris 1493 in-f°, portée au catal. du Musée britannique, (Vol. IV.) Nous n'en avons pas rencontré d'exemplaire.

Le 1er f° blanc et le f° de titre manquent dans l'exemplaire Claudin. Viennent ensuite 4 ff. non chiffrés pour la table (le dernier manque). En tête, on lit. : Cy cõmence la table de ce present || livre nomme le miroir de la re/ || demption humaine.

(F° ii.) Cy commence le miroir de la re/ || dẽption de lhumaine salvation... trans || late de latin en françois. Trois gravures, dont la première représente l'Auteur écrivant. Cette petite planche est bien conçue dans la manière des Le Rouge, tandis que les deux autres paraissent appartenir à une autre main. Toutes les planches qui suivent sont bien dessinées, mais la gravure en est souvent défectueuse et grossoyée.

(F° 19 v°.) Adoration des Bergers (1).

(F° 68 r°.) Sign. mi. Manque.

(F° 98 r°.) Comment les larrons suivent Jesu Christ au lieu du tourment.

(F°s 108 r° et 145 r°.) Manquent.

(F° 150 r°.) De la vision que saint Jehan vit dune || femme qui estoit couverte du soleil, au vii || chapitre de lapocalipse.

(F° 158 v°.) Les quinze signes qui precederõt || le jugement de dieu selon saint hie || rosme au livre des ebrieux.

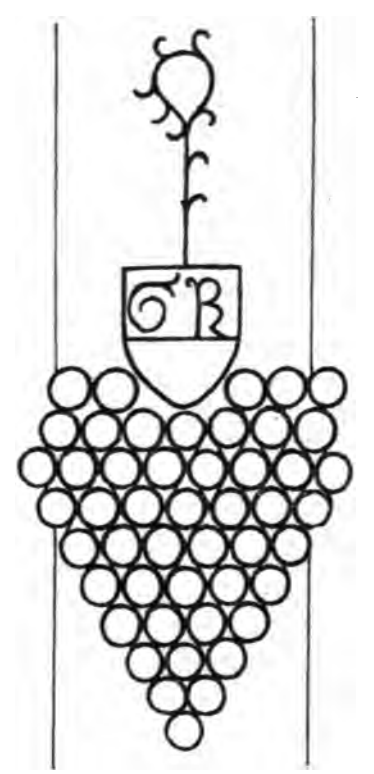
Suivent les 15 grandes planches des 15 signes de la *Danse des Morts* de Troyes 1491.

(F° 226 v°.) Marque de Vérard, au-dessus de laquelle on lit : ¶ Cy fine le miroir de la redemption || humaine imprime a paris pour Anthoi || ne Verard marchant et libraire demou || rant en la rue saint Jaques pres petit || pont a lenseigne saint iehan levangeli/ || ste, ou au palays au premier pillier de/ || vant la chapelle ou len chãte la messe || de mes seigneurs les presidens.

La seconde colonne est blanche ; le dernier f° blanc manque. Filigranes : une croix de Saint-André. — Un pot. — Une licorne. — Une grappe de raisin surmontée d'un écusson dans lequel sont inscrites les lettres G R.

Ces initiales peuvent faire penser que Guillaume Le Rouge, ancien associé de Ludot, papetier à Troyes, a pu à son tour fabriquer du papier pour l'usage de son atelier, ou tout au moins en faire faire à son chiffre. Nous reproduisons ce filigrane ci-contre :

(1) Nous ne citons que quelques planches bien caractéristiques ; la nomenclature des 247 gravures nous entraînerait trop loin, bien que beaucoup soient répétées.



FILIGRANE DU PAPIER EMPLOYÉ

Pour Le Miroir de la Salvation humaine. — Paris, G. Le Rouge, pour Vérard, 1501.

36. BLOSSET. Le Renoncement d'amours. *Paris* (*Guillaume Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*. S. d. (Circa 1501.)

1 ex. bibl. de Lignerolles (4e partie. Vente de mars 1895), n° 333. H., 0,178; l., 0,115. Demi-rel. mod. (Volume offert à la Bibl. Nationale par la famille du comte de Lignerolles.)

In-8° goth. de 52 ff. de 25 ou 26 l. à la page. Sign. a-i par 3. Gr. sur bois. Manquent à cet exempl, 2 ffts. Pièce toute en vers.

(F° 1 r°.) Titre : (L) e renoncement damours. — Grand L calligraphié. H., 0,130 ; l., 0,100.

(F° 1 v°.) Le Professeur devant ses élèves, debout dans sa chaire et appuyant l'index droit sur le pouce gauche. Petite gravure sur bois placée au milieu de la page et qu'on retrouve aux deux éditions de la *Mer des Hystoires* des Le Rouge. H., 0,097 ; l., 0,075.

(F° 3 r°.) En ce beau plaisant mois de may, etc. E majuscule employé par G. Le Rouge, notamment dans la *Mer des Hystoires* 2° édition. Au-dessus, petite gravure représentant deux Personnages, une Femme tenant une fleur et un Homme en tenue de voyage, devant un château. H., 0,084 ; l., 0,093. Cette planche, ainsi que celles des f°s 7, 12 et 15, ont déjà été remarquées dans le *Jardin de plaisance* et seront encore utilisées dans d'autres ouvrages.

(F° 7 r°.) Deux petits bois accolés représentant un Arbre et un Château. (Cpr. *Jardin de plaisance.)*

(F° 8 v°.) Personnage à lunettes lisant debout dans sa librairie. (Petit bois de la *Mer des Hystoires* de 1488, répété au f° 20 v°.) (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 169.)

(F°12 v°.) Dame sortant d'un château. Au-dessus, banderolle sans légende. H., 0,082 ; l., 0,075.

(F°15 v°.) Personnage couronné de laurier tenant un bâton et discourant. Au-dessus, banderolle sans légende. H., 0,084 ; l., 0,064. Cette gravure est répétée aux f°s 30 et 35.

(F°20 r°.) Sign. Dii. Seigneur à gauche, avec banderolle au-dessus de sa tête. Ce bois est répété aux ff°s 27 et 32. H., 0,084 ; l., 0,064.

(F°38 r°.) Sign. gii. L'Annonciation. Petit bois grossièrement exécuté et inférieur aux précédents. H., 0,066 ; l., 0,054.

(F°50 r°.) Lettrine A imitant la calligraphie qu'on retrouve dans les autres ouvrages de G. Le Rouge. (Cpr. *fac-simile*, p. 15.)

(F°52 v°.) Explicit :

Cy
finist
ce present
traictie de renõ
cement damour nou
vellement imprime a paris
pour honnorable hõme Anthoine
verard marchant bourgoys ⁊ libraire de
mourant devant la rue neufve nostre Dame a lenseigne de
Saint Jehan levãgeliste/ ou [monseigñr
au premier pylier du
palaiz devãt la
Chapelle
Des
ꝑ
sidẽtz.

37. LE PSAULTIER NOTRE-DAME SELON SAINT JÉROSME. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard*. S. d. (1501).

1 ex. Bibl. de l'Arsenal. (T. 3,026.) — 1 ex. Bibl. Nationale. (Réserve B, 1,656.)

Petit in-4° goth. pap. de 112 ff. Sign. a-r par 3; s par 4, avec 21 gravures à mi-page, dont 12 répétées et la marque de Vérard. Les figures non recouvertes de peintures paraissent bien de G. Le Rouge, mais les caractères ne ressemblent pas à ceux employés par notre imprimeur à la même époque.

Ce volume nous offre encore un exemple des passe-partout employés depuis quelque temps par les graveurs et les imprimeurs. La série des planches qui intéressent la Vierge est accostée de deux bois, l'un à droite, l'autre à gauche, qui représentent saint Jérôme à genoux. Ces bois sont les mêmes pour chaque planche. Voici, du reste, la liste des gravures ; nous n'avons pas à nous occuper des répétitions :

(F° 1 r°) Titre : Le Psaultier ñre dame || Selon saint ierosme. || Translate de latin en françois (en vers français).

(F° 1 v°.) Vers en l'honneur de Pierre Le Goux de Beaune, qui fit publier ce livret.

(F° 2 r°.) Le prologue de sainct iherosme. — Buste du Saint dirigé à droite. H., 0,118 ; l., 0,092.

(F° 3 v°.) Saint Jérôme devant la Vierge glorieuse. H., 0,070 ; l., 0,095.

(F° 5 r°.) Le second Pseaume. — Saint Jérôme à genoux devant la Vierge placée à droite dans un nimbe ; au bas, Personnages, Homme et Femme.

(F° 5 v°.) Le Saint, agenouillé devant la Vierge assise et portant l'Enfant. H., 0,061.

(F° 8 v°.) Le cinquiesme Pseaume. — La Fuite en Egypte, avec le Saint à genoux devant la Vierge et Joseph.

(F° 28 r°.) Le Saint, agenouillé devant la Vierge allaitant l'Enfant. A côté, saint Joseph.

(F° 39 r°.) La Nativité, avec le Saint à genoux.

(F° 57 r°.) L'Annonciation, d°.

(F°112 r°.) Marque de Vérard.

Au f° 111, on lit : Cy fine le psaultier nostre dame || translate de latin en frãcoys Impri || me a paris pour Anthoine Verard marchant libraire demourant a pa || ris en la rue sainct iacques pres pe || tit pont. A lenseigne sainct iehan le || vangeliste. Ou au palais au p̃mier || pillier etc.....

38. DOOLIN DE MAYENCE. La Fleur des batailles. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard*, *le 27 mai 1501*.

1 ex. Bibl. Nationale papier. (Inv. Réserve Y• 78.) Rel. mar. pl. bord. fil. tr. dor. Cachet de la bibliothèque Royale. H., 0,267; L., 0,193.

In-f° goth. à longues lignes de 44 ll. avec 4 ff. prélim. et 56 ff. chiff. Sign. A par 2; B-I par 3; K par 4. Gravures de plusieurs sortes; les unes, où on reconnaît la main de G. Le Rouge, ont déjà été rencontrées pour la plupart dans les ouvrages déjà décrits; les autres très grossoyées et exécutées par un dominotier sans talent. Plusieurs sont répétées.

(F° 1 r°.) Titre : La fleur des batailles || doolin de maïence (en grosses lettres imitant la calligraphie). — V° blanc.

(F°s 2 et 3 r°.) Tables.

(F° 4 r°.) Prologue de l'Acteur. — L'Auteur assis, avec le Phylactère et l'Ange en face de lui. C'est la planche de Troyes reproduite p. 17.

(F° 5 v°.) Bataille de Cavaliers. — Planche en long très grossoyée, tenant la moitié de la page. On la retrouve plusieurs fois dans l'ouvrage.

(F° 6 r°.) Doolin attaquant le cerf. — Petite gravure en carré de 0,080 environ de côté.

(F° 9 v°, marqué 5.) Comment Doolin tua le batelier. — Petite gravure en carré déjà vue dans d'autres ouvrages.

(F° 12 r°.) Cõment doolin occist en la jouxte gayant de || la montagne. — Gravure représentant le combat.

(F° 20 r°.) Cõment Doolin arriva au champ pres de Maïence... — Planche en long, mal gravée et tenant la moitié de la page comme la précédente.

(F° 22 r°.) Cõment doolin fut pris par les gens de heroham... — Petite gravure en carré.

(F° 24 r°.) Cõment doolin, baudry et baudoin yssoient de la char || tre ⁊ cõment ils occirẽt au pre || au le chevalier qui gardoit la tour... — Petite gravure en carré.

(F° 25 r°.) Les Bourgeois de Mayence armés en soldats. — Petite gravure.

(F° 27 r°.) Bataille et prise d'une Ville. — Petite gravure.

(F° 28 r°.) Charlemagne et ses gens. d°.

(F° 31 r°.) La Flotte. — Planche en long déjà observée au *Jardin de plaisance*.

(F° 34 r°.) Mariage de Doolin et Flandrine. — Petite gravure.

(F° 35 r°.) Arrivée de Guérin de Montglave. — Gravure en long.

(F° 36 r°.) Cõment doolin, charles ⁊ guerin bataillerent contre || les Danois. — Petit bois fatigué, ayant servi ailleurs.

(F° 40 r°.) Comment Charles fut prins. — Gravure en long.

(F° 46 r°.) Comment doolin trouva facon davoir durãdalle lespee de Charles. — Petit bois fatigué.

(F° 48 r°.) Combat de Cavaliers et Fantassins. — Gravure en longueur entourée d'une large bordure noire, déjà vue dans le *Jardin de plaisance* et ailleurs.

(F° 51 r°.) Comment les francois furent assaillis... — Assaut d'une Tour. Petite planche en carré.

(F° 54 r°.) Combat de Fantassins. — Petite planche très grossoyée.

(F° 56 r°.) ℭ A lhonneur ꝛ louenge de dieu nostre souverain seigneur ꝛ de la benoiste mere a || este ce present romant contenant les faitz ꝛ gestes du noble chevalier preux et hardy || Doolin de maïence filz du bon comte guy de maïence nouvellement Imprime a Pa/ || ris le XXVII. iour de may lan de grace mil cinq cens ꝛ ung. Pour Anthoine verard li/ || braire ꝛ marchant demourant audit paris pres petit pont a lymage sainct Jehan levan || geliste ou au palais..... — V° blanc.

39. LA MER DES HYSTOIRES... *Paris* (*Guillaume Le Rouge*), *pour A. Vérard*. (S. d., vers 1502.)

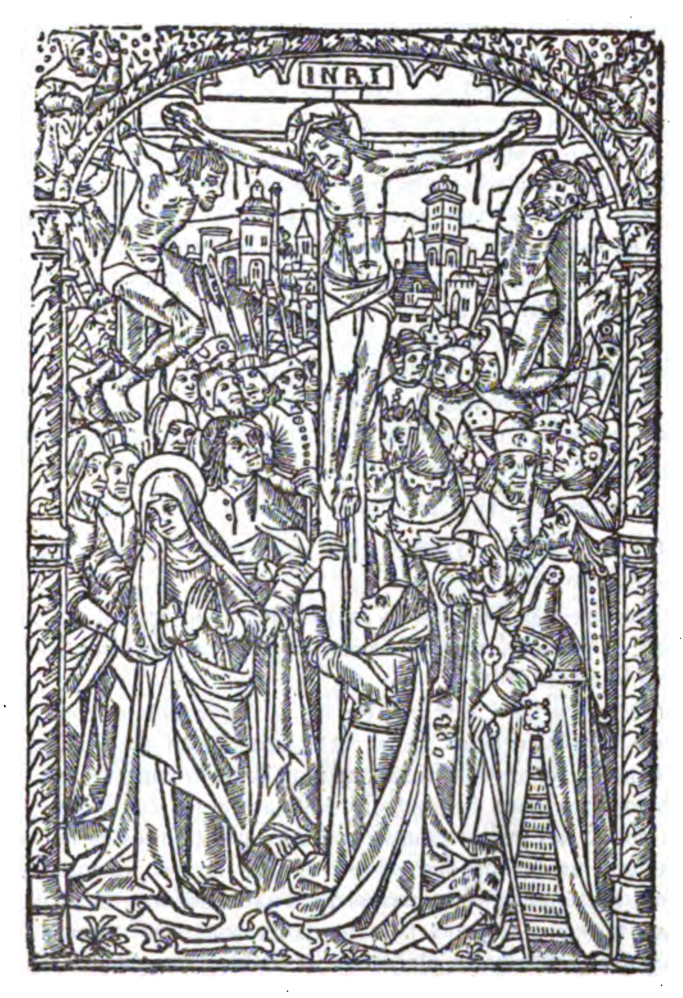
1 ex. Bibl. Nationale. (Vélins, Inv. Réserve G 666.) — Autre ex. papier.
2 vol. in-f° goth., à 2 col. de 48 lignes.

Dans cette édition, qui est la troisième si on compte comme seconde l'édition lyonnaise de 1491, l'ouvrage est continué jusqu'au 10 août 1500. Dans les précédentes éditions, il ne va que jusqu'en 1483.

Les gravures de cette première édition lyonnaise sont de mauvaises copies des planches de Pierre Le Rouge. Cependant elles n'ont point les mêmes dimensions, et le dessin n'a point été rendu exactement par le graveur, qui fut sans doute un dominotier employé par Jehan Du Pré de Lyon. Voici l'explicit de cet ouvrage : Cy finist le secõd volume de la mer || des hystoires. Imprime a Lyon par || Jehã du pre. Lan m. cccc iiijxx et xi || le xxij° iour du mois daoust. — Au-dessous marque de Du Pré.

La Bibliothèque Nationale (Inv. réserve G. 674) possède un exemplaire d'une autre édition lyonnaise imprimée, en 1506, avec de nombreuses planches dont plusieurs n'ont aucun rapport avec celles de Paris de 1488 et 1502. La bataille de Fornoue, entre autres, est tout à fait différente de celle de G. Le Rouge. Voici l'explicit du 1er volume : Cy finist le premier volume de la mer des hystoi/ || res. Imprimé à Lyon par Claude davost als de

Troyes || par maistre Jehan dyamantier marchant libraire & || cytoien du dit lyon demourant en la grant rue du puys pelu. — Ce Claude d'Avost de Troyes avait peut-être travaillé dans l'atelier des Le Rouge ?



Mer des Hystoires, 1488 et 1502. — Paris, Pierre et Guillaume Le Rouge.

Comme nous l'avons vu, la première édition parisienne avait été imprimée en 1488 par P. Le Rouge pour son compte et celui du libraire Commin. Vérard n'y était donc pour rien. Nous voyons cette nouvelle édition imprimée pour le compte de ce libraire avec

la presque totalité des anciennes planches et plusieurs ajoutées, dont deux grandes (la Mappemonde et la Bataille de Fornoue). Guillaume Le Rouge, rentré dans l'atelier paternel, pouvait seul posséder ces planches et il avait déjà imprimé pour Vérard de nombreux ouvrages. Nous n'hésitons donc pas à lui attribuer l'impression de cette nouvelle édition, aussi belle que la première, et où nous retrouvons les beaux caractères de 1488.

Nous ne descendrons pas dans le détail des planches qui, comme nous venons de le dire, sont les mêmes qu'en 1488, à quelques exceptions près ; plusieurs, en effet, n'ayant pas été retrouvées au moment du tirage, ont été remplacées par d'autres se trouvant dans l'atelier, mais qui n'offrent pas d'intérêt spécial. Il n'en est pas de même des deux grandes planches ajoutées à chacun des volumes par Guillaume Le Rouge et desquelles nous parlerons dans un instant. A signaler également les séries de lettres majuscules imitant la calligraphie et formées de grotesques et de déliés, créés sans doute par Guillaume Le Rouge en souvenir de son premier métier de scribe. Nous en donnons plus loin une série groupée en alphabet. Voici, du reste, les renseignements intéressant chaque volume :

1er volume. — 12 ff. prélim. et cclvij ff. de texte. Sign. a-z par 4.

(F° 1 r°.) Titre : La Mer des hystoyres. — Grand L orné de l'édition de 1488.

Presque tous les bois de la première édition ont été utilisés dans ce volume, mais généralement ils ne sont pas intercalés dans le même ordre.

(F°s 177 v° et 178 r°.) Carte de la Terre-Sainte très intéressante et très curieuse. Cette carte, dont l'originalité n'avait point échappé à Renouvier, ainsi que nous l'avons vu plus haut, ne se trouvait pas dans la première édition. Toutes ces villes, placées au milieu des quatre points cardinaux et entourées de fleuves sur lesquels naviguent des galères et des navires de toute espèce dont les équipages apparaissent d'une manière toute nouvelle sous la forme de petits hommes noirs, sont très curieuses à étudier avec leurs noms placés sur des tablettes spéciales. Les chemins eux-mêmes sont meublés de petits personnages agrémentés de la même façon ; le tout donne à cette grande planche un aspect particulier.

(F° 257 v°.) ¶ Cy finist le premier volume de la || mer des hystoires Imprime a Paris || pour Anthoine Verard demourant || a lymaige Saint Jehan levãgeliste : de || vant la rue neufve nostre dame, ou au || palaiz / au premier pillier de-



vant || la chapelle ou lon chante la messe de || messeignẽrs les Presidens.

2e volume. — CCCIX ff. chiff., y compris le titre ; à la suite, 36 ff. contenant le Martyrologe et la Table des Chapitres.

(Fo 1 ro.) Le second || volume || de la mer || des hystoires.— Répétition du grand L orné.

On retrouve au t. II la plupart des gravures de la première



MER DES HYSTOIRES. — Paris, Pierre Le Rouge, 1488, et Guillaume Le Rouge, 1502.

édition déjà utilisées au t. I, les grandes lettres magistrales, la Bataille de Tolbiac, etc.

Au fo 70 et suivants, les planches de l'Annonciation, la lignée de la Vierge Marie, la Nativité, l'Adoration des Bergers, celle des Mages, le Calvaire, la Résurrection, le Couronnement de la Vierge. Toutes ces gravures sont intéressantes et nous rappellent le talent de Pierre Le Rouge qui s'affirmait ainsi dès 1488.

Au fo 295, il faut signaler une très grande planche représentant les péripéties de la bataille de Fornoue, et au fo 309 le portrait du roi Louis XII. Cette fois, nous avons affaire à un autre artiste, et

ces planches nouvelles nous paraissent bien avoir été dessinées et exécutées par Guillaume Le Rouge, dont nous reconnaissons la manière en plus d'un côté. Nous reproduisons dans ce volume cette grande planche de la bataille de Fornoue, si intéressante au point de vue de l'Histoire et de l'Art aux débuts du XVIe siècle, et qui complète si bien le récit de la bataille. Elle mesure 0,360 de hauteur sur 0,750 de large. Aussi, avons-nous été obligé de la réduire. Notre planche ne mesure que 0,190 de hauteur sur 0,365 de large (1).

Au f° 309 v°, on trouve la souscription et la marque de Vérard.

Le f° 310 est entièrement blanc. Viennent ensuite, comme nous l'avons dit, 36 ff. non chiffrés pour le Martyrologe et les tables.

Les filigranes du papier remarqués sur le 1er volume de l'exemplaire que nous avons eu entre les mains sont les suivants :

1° Un Pot à anse couronné (n° 194 du catalogue Midoux et Maton) ;

2° Un grand C ;

3° Un P fourchu et barré (n° 340 du même catalogue) ;

4° Un Écu non couronné (aux armes du bâtard de Bourbon ?) (n° 287) ;

5° Un Cœur.

40. HEURES A L'USAGE DE ROUEN. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*. S. d. (Circa 1503 à 1506.)

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, 2,862). Rel. moderne v. pl. à petits fers tr. dor. avec l'*ex libris* Firmin-Didot.

In-8° goth. de 126 ff. Sign. a-r par 4 ; s par 2, avec le repère ro. Encadrements et fig. sur bois, dont 19 grandes, non recouvertes de peintures. Almanach de 1503 à 1520.

(F° 1 r°.) Titre : ¶ Ces presentes heures a lusage de Rouen || sont au long sans riẽs requerir avecq̃ues les heu || res de la Cõception Et plusieurs aultres suf/ || frages Nouvellemẽt Imprimees a Paris pour || Jehã Burges Pierre Hunin ꝛ Jacques Cousin. — Au-dessus, le saint Graal.

(F° 2 r°.) L'Homme anatomique.

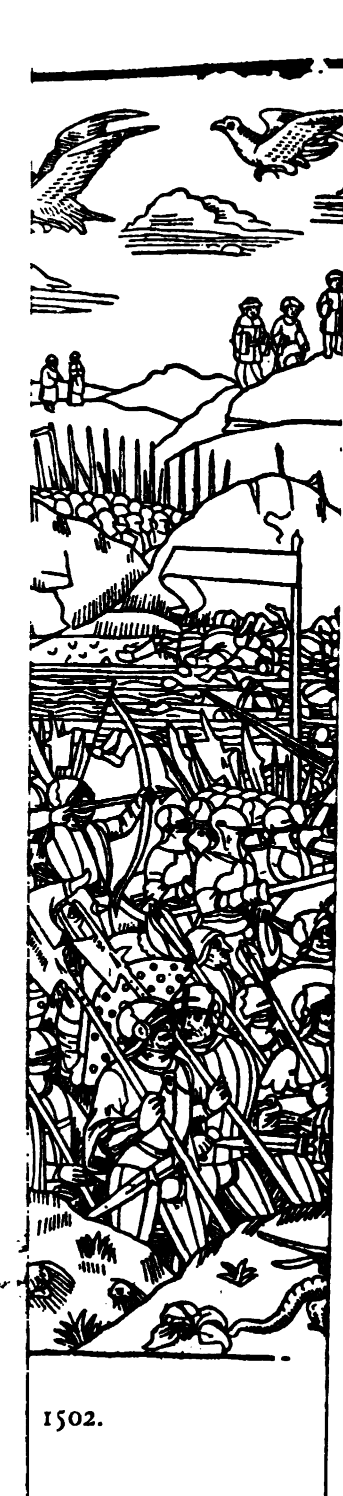
(F° 9 v°.) Saint Jehan et l'Homme par terre.

(F° 13 v°.) Jésus au jardin des Oliviers.

(F° 29 v°.) L'Arbre de Jessé.

(F° 30 r°.) L'Annonciation, avec les Anges.

(1) Cpr. le récit : « Sensuyt la journée de Fornoue », au t. II de la *Mer des Hystoires*. — Cpr. aussi Henri Martin, *Histoire de France*, édition Furne, t. VII, p. 274 et suivantes.



1502.

(F° 36 r°.) David et la Sibylle tiburtine.
(F° 41 v°.) Le Calvaire.
(F° 42 v°.) La Pentecôte.
(F° 43 v°.) La Nativité.
(F° 48 r°.) L'Annonciation aux Bergers.
(F° 51 v°.) L'Adoration des Mages.
(F° 53 v°.) La Présentation au Temple.
(F° 56 v°.) Le Massacre des Innocents.
(F° 61 r°.) La Mort de la Vierge.
(F° 64 r°.) Urie et David.
(F° 76 r°.) La Résurrection de Lazare. Commencement de la *Danse des Morts* en bordure.
(F° 98 r°.) Sequuntur suffragia. — Planche de la Trinité.
(F° 123 r°.) Les Attributs de la Vierge.
(F° 126 v°.) Marque de Vérard.

Ces *Heures* ne portent pas de date et l'Almanach va de 1503 à 1520. Mais les planches étant les mêmes que celles des *Heures à l'usage de Rome* du 18 septembre 1506, nous pensons que leur impression doit se rapprocher de cette date.

41. HEURES A L'USAGE DE ROUEN. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Vérard*. S. d. (Circa 1503.)

1 ex. Bibl. Villafranca.

Gr. in-8° goth. vélin réglé, fig. et bordures sur bois, mar. rouge, fil. à comp. mos. de maroq. glauque, doublé de mar. violet avec une madone en mos. au centre; tr. dor. (Rel. aux armes de Villafranca par Lortic.)

Voici la description de ce livre, dont nous n'avons pu voir d'exemplaire; nous l'empruntons au catalogue de la bibl. de Villafranca :

(F° 1 r°.) Titre : Heures a lusaige de Rouen tout au long sans || riẽs requerir nouvellemẽt imprimees a Paris. — Puis au-dessous du saint Graal, une invocation en neuf lignes commençant ainsi : Benedictio dei patris cũ angelis suis sit || sup̄ me amẽ. Bñdictio iesu cp̄i cũ ange || lis suis... ., etc. — Almanach pour XVIII ans : 1503-1520.

Huit cahiers, par 8 feuillets chacun, signés A-H ; plus au Propre des Saints trois autres signés A-C (le dernier est duernaire), et enfin un cahier de 4 feuillets supplémentaires pour le *chapelet* et la table, signé ꝯ. Tous sont en vélin réglé offrant 28 lignes par page, diaprées de capitales or et couleur. Il n'y a le repère *Ro* qu'aux feuillets d2, h3 et ꝯ1.

Publié ainsi sans nom d'imprimeur, sans nom de libraire, ce livre d'*Heures*, dont la partie iconologique ressemble beaucoup à

celle de Simon Vostre de la quatrième suite (voir le n° 96 du Cat. Villafranca), ne saurait être attribué à d'autres qu'à Anthoine Vérard. Renouvier, dans son étude sur cet habile imprimeur, artiste et industriel à la fois, nous invite à cette supposition ; il a remarqué sur plusieurs *Heures* de Vérard l'imitation précise, immédiate, par celui-ci, des gravures de Vostre, notamment en 1503 ; nous confirmerons tout à l'heure cette observation (1).

Renouvier nous fournit surtout un point de rapprochement pour ainsi dire sans appel : il s'agit de la *Danse macabre ;* chez Vostre, ce cycle se développe en 76 vignettes, tandis que chez Vérard il n'y en a que 48. En effet, malgré des intervertissements et des répétitions, nous ne trouvons ici que ce dernier nombre.

Joignons à ces témoignages l'expérience de Brunet, qui a vu et cite des *Heures* de Vérard n'offrant au frontispice, comme ici, que le saint Graal. Nous disions, avec Renouvier, que les figures sont semblables à celles de Simon Vostre ; effectivement, on pourrait confondre les originaux avec les copies, si l'on n'avait que la mémoire pour guide, car tout a été reproduit, jusqu'aux défauts, et bien que le cadre morde le premier plan chez Vérard, il faut encore un examen minutieux pour découvrir le point où l'artiste se trahit.

Notons rapidement quelques comparaisons : 1° La figure anatomique n'est plus le squelette que Vostre nous présentait, c'est ici un sujet dont les entrailles sont à nu ; les quatre éléments sont inscrits ostensiblement en dehors de la gravure ; 2° sur la *Visitation*, la seconde tour carrée de gauche est percée de trois fenêtres par étage chez Vostre ; elle n'en a que deux chez Vérard ; 3° au *Christ*, l'espace compris entre l'angle inférieur du bras droit de la traverse de la croix et l'extrémité du sabot avancé du cheval est, chez Vostre, de 192 millimètres et de 187 chez Vérard ; 4° l'*Etoile de Béthléem* porte une différence de même genre ; l'espace qui sépare l'extrémité de l'index levé du dernier pâtre placé à gauche du pavillon (paroi de droite) de la cornemuse qui gît au premier plan, est de 147 millimètres chez Vostre et de 145 millimètres chez Vérard, etc., etc.

« Il ne faut pas se scandaliser de ces imitations, dit Jules Renouvier (p. 50), le cas de plagiat est fréquent dans l'histoire des graveurs ; les mœurs, pas plus que les lois, ne le réprou-

(1) Nous avons déjà relevé ces faits plus haut à propos des *Heures* éditées pour Vérard à partir de l'année 1500. Il nous a paru bon de transcrire ici l'opinion de Renouvier doublée de celle du savant rédacteur du catalogue Villafranca, M. An. Alès.



vaient. Nos artistes primitifs, chez qui l'amour-propre était peu développé et dont les ouvrages n'obtenaient qu'un salaire égal à celui de beaucoup de travaux manuels, vivaient dans une espèce de communauté. Dans son enthousiasme pour les libraires de cette heureuse époque, Dibdin dit que Vérard, Vostre, Pigouchet et Kerwer faisaient souvent échange de leurs vignettes et de leurs devises. Il y a eu certainement transaction entre quelques-uns au sujet du travail des presses, des caractères et des bois, mais le fait général est que les graveurs prenaient partout : les pauvres prenaient aux riches et les riches n'en étaient pas appauvris. L'art s'en est fort bien trouvé. »

Des bordures, nous dirons peu de mots ; les grandes lames qui représentent des scènes de chasse, des enfants dénichant des merles, des ornements de pure fantaisie de forme, se retrouvent partout : chez Kerwer, chez Hardouyn, etc. Quant aux vignettes de compartiments, elles sont copiées sur Vostre, ainsi que les planches ; la variété en est restreinte à de nombreuses répétitions des Stations de Jésus, séparées pour chaque page par trois phylactères chargés de légendes latines ; en haut des feuillets, les bordures sont surmontées d'un Jésus ou d'un Jérémie à mi-corps avec une des paroles prophétiques ou divines ».

Remarques. — Au calendrier, le mois est sur deux colonnes avec le quatrain mnémotechnique, suivi du tétrastique médical ; pas de signes du Zodiaque. — Le cahier b est signé aa. — La signature des deux premiers feuillets de c est minuscule. — Petites iconographies au milieu du texte des Évangiles et des Suffrages des Saints ; on en aperçoit aussi sur la seconde moitié des vers de c4 et de E2 qui garnissent des blancs. — Petite Nativité à tiers-page à la fin de Laudes (c2). — Litanies F7. — Au v° du feuillet q̃ꝗ1 se montre à mi-page la figure du *Chapelet de Notre-Dame*, entouré d'une couronne de roses ayant au centre le cœur de Marie. — La table prend à la suite du texte sans le moindre repos. — Au-dessous de la généalogie de Jessé, on lit : Hore intemerate virginis || marie scdm usum. — Le nom du diocèse est remplacé par un trait de pinceau semblable à ceux qui comblent les lignes inachevées.

42. HORAE BEATAE VIRGINIS IN USUM SARUM. *Parisiis* (*G. Le Rouge*), *pro Anthonio Verard* (1503).

BRUNET, *Heures*, 134.

1 ex. British Mus. (G. 35, e. 4.), incomplet.

In-4° goth. de 166 ff. avec grav. sur bois. Sign. a-x par 8.

(F° a_v.) Februarius habet dies XXVIII.

(F° x_{IV}.) ℂ Hore intmerate dive virginis || marie secundum usum Sarum.

(F° x^{vii}.) Sous la ligne 21 : Pro anthonio verard.

On trouve dans cette édition 16 gravures hors texte dont voici les sujets :

1. Saint Jean dans la chaudière.
2. La Sainte Famille.
3. L'Arbre de Jessé.
4. L'Annonciation.
5. La Visitation.
6. L'Église militante et triomphante.
7. La Descente du Saint-Esprit (Pentecôte).
8. La Crucifixion.
9. L'Adoration des Bergers.
10. L'Annonciation aux Bergers.
11. L'Adoration des Mages.
12. La Présentation au Temple.
13. La Fuite en Égypte.
14. La Mort de la Vierge.
15. David et Bethsabée.
16. La Résurrection de Lazare.

Nous n'avons pu rencontrer à Paris d'exemplaire de ces *Heures* de Salisbury que nous signalons d'après une note obligeamment communiquée par M. Weale.

43. THE TRAYTLE OF GOOD LYUNG AND GOOD DEYNG. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Vérard*, *30 mai 1503.*

1 ex. Bibl. Nationale (Inventaire D 1,299). Papier. Rel. v. pl. (Manquent 2 ff. Sign. O ij et V ij.) — 1 ex. complet à l'Emmanuel College de Cambridge. — 1 ex. British Museum (C. 27. d. 25). Incomplet des cahiers a, b, c et du f ii 8. — Autre exemplaire en Angleterre signalé par M. Sommer sans indication du lieu où il se trouve actuellement.

In-4° goth. de 200 ff. à 2 col. de 33 ll. Sign. a-z et ꝛ ; aa-ii par 4. Nombreuses gravures sur bois, la plupart ayant servi précédemment pour les éditions parisiennes de l'*Art de bien vivre et de bien mourir*, notamment pour celle éditée par Vérard, gravée et imprimée en 1492 par Pierre Le Rouge. Grandes lettres (grotesques et déliés) imitant la calligraphie employées à cette époque par Guillaume Le Rouge pour ses impressions. Nous allons donner la liste des planches de cette édition d'après le bel exemplaire de la Bibliothèque Nationale, dont les planches n'ont point été enluminées, tandis que l'exemplaire de l'édition de

1492 est recouvert de miniatures splendides mais qui empêchent l'examen des gravures.

(F° 1 r°.) Titre :



he book intitulyd the art || of good lybbyng & good deyng.

(F° 1 v°.) Grande planche tenant toute la page, représentant le roi et la reine d'Angleterre, les mains jointes pour la prière et assistant au combat de saint Georges contre le Dragon. Dans un coin, un Personnage allégorique s'appuyant sur les armes d'Angleterre et tenant en laisse un Agneau (la Toison d'or). H., 0,190; l., 0,166.

(F°s 2 r°, 47 v° et 142 r°.) L'Auteur offrant son livre au Roi. C'est la belle planche de 1492 dont nous avons donné un *fac-simile* en tête de notre travail.

(F°s 10 r°, 107 r° et 124 r°.) Supplices des Envieux. La Noyade. (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 167.)

(F° 14 r°.) L'Annonciation. — Gravure à deux compartiments. H., 0,094 ; l., 0,139.

(F° 16 r°.) Holy mary mother of || god pray for ve spnnars. (Cpr. *fac-simile* p. 86.)

(F° 19 r°.) Pater noster. (Cpr. *fac-simile* p. 27.)

(F°s 24 v° et 25 r°.) Les Apôtres. (Cpr. *fac-simile*, p. 134.)

(F° 25 v°.) Credo in Deum patrem. — Dieu le Père, entouré des Anges. Gravure à deux compartiments.

(F° 26 r°.) Et in Jesum Christum. — Le Christ au Jourdain. Gravure à deux compartiments.

(F° 27 r°.) La Nativité.

(F° 27 v°.) Moïse.

(F° 28 r°.) Le Calvaire. — Planche d'une facture moins bonne que les précédentes.

(F° 28 v°.) Sortie du Tombeau. — Gravure à 2 compartiments.

(F° 29 r°.) La Descente du Saint-Esprit. d°.

(F° 29 v°.) La Résurrection. d°.

(F° 30 r°.) La Vierge et le Saint-Esprit. d°.

(F° 30 v°.) La Sainte Église. d°.

(F° 31 r°.) La Rémission des Péchés. d°.

(F° 32 v°.) La Résurrection. Autre sujet qu'au f° 29. Gravure à 2 compartiments.

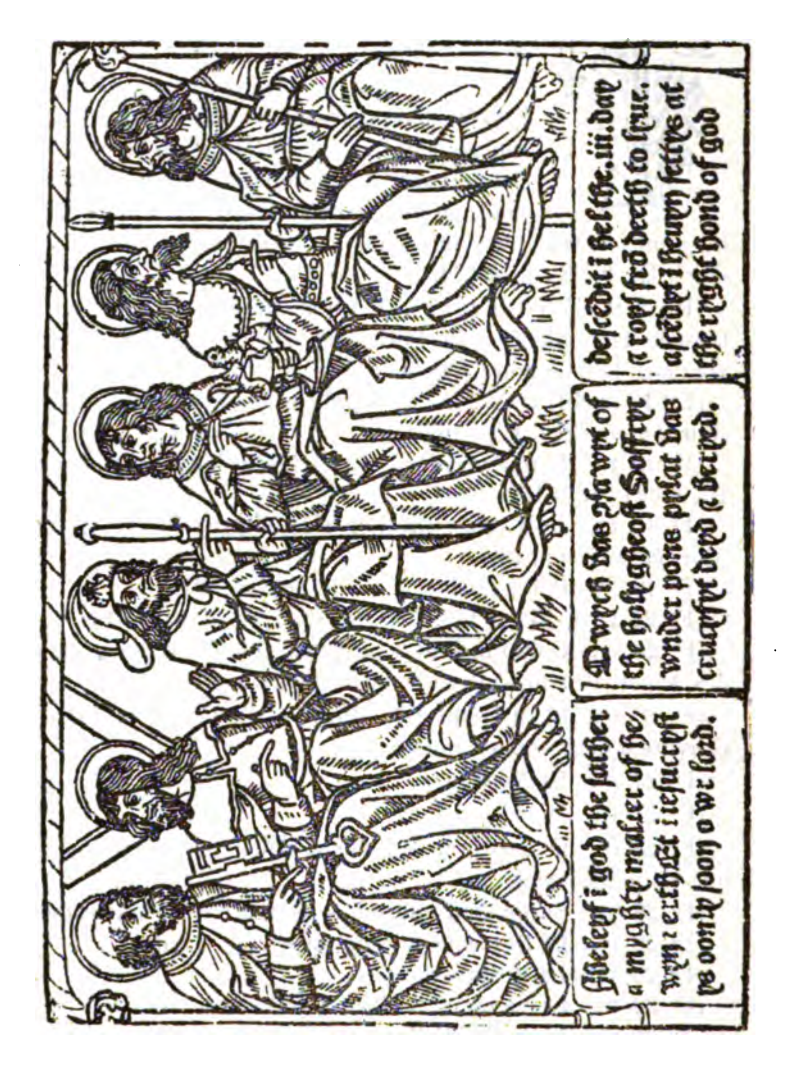
(F° 33 r°.) La Vierge au Ciel prosternée devant le Tout-Puissant.

(F° 34 v°.) Les Commandements de Dieu.

(F° 49 r°.) Les Sacrements. — Le Baptême (ij). H., 0,205 ; l., 0,134. (Cpr. *fac-simile* miniaturé, t. I, p. 84.)

(F° 55 r°.) La Confirmation. (d° t. 1, p. 256.)

(F° 57 r°.) La Confession. (d° t. I, p. 260.)



(F° 60 r°.) La Communion.

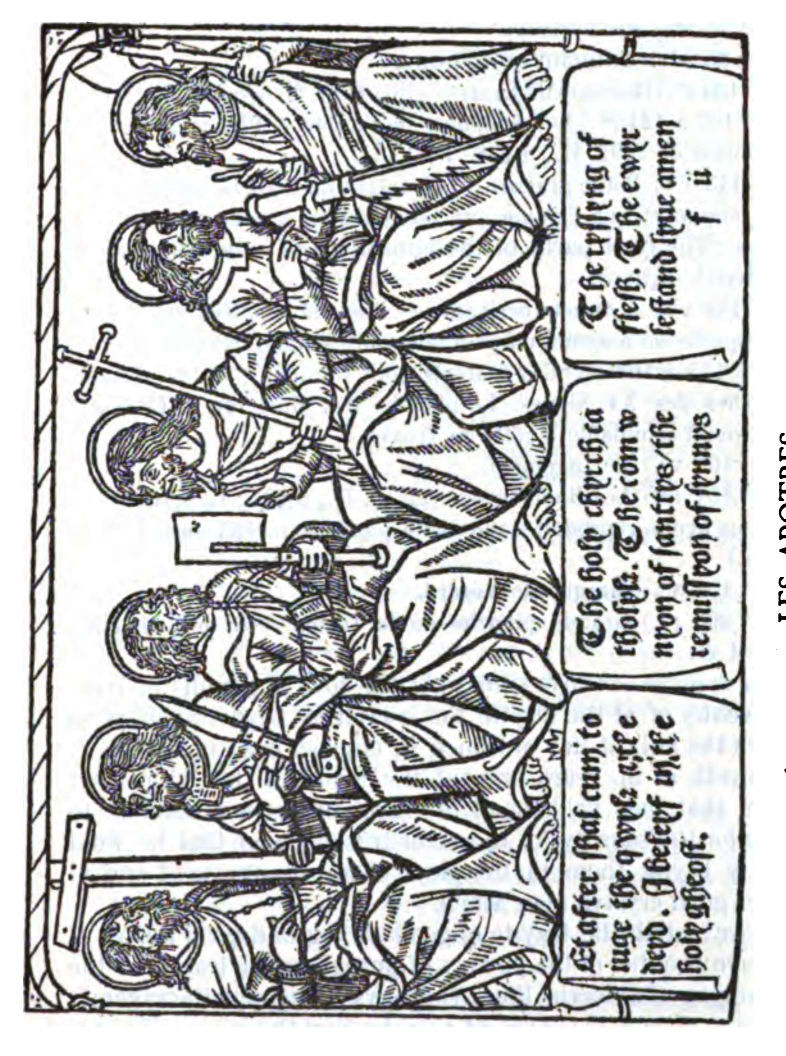
(F° 61 r°.) L'Extrême-Onction. (Cpr. *fac-simile* miniaturé, t. I, p. 260.)

(F° 62 v°.) L'Ordination.

(F° 63 v°.) Le Mariage. (Cpr. *fac-simile* miniaturé, t. I, p. 264.)

(F°s 76 r° et 96 v°.) L'Auteur écrivant. — Petite planche non encore vue.

(F° 81 r°.) The good inspiracion. H., 0,185 ; l., 0,134.



LES APOTRES

Planche extraite de l'Art de bien vivre.

Paris, Pierre Le Rouge, 1492, pour Vérard, et Guillaume Le Rouge, 1496 et 1503, pour Vérard.

(Les planches originales ont un centimètre de plus.)

(F° 83 r°.) Fornicatus es.

(F° 85 v°.) Ne quam desesperes.

(F° 87 r°.) Provideas amicis. Intende thesauro (p iiii). (Cpr. *fac-simile* miniaturé, t. I, p. 172.)

(F° 88 v°.) Non sis avarus.

(F° 89 r°.) The iiii temptacy. Ecce q̃tam penam patitur (qi). (Cpr. *fac-simile* miniaturé, t. I, p. 260.)

(F° 90 v°.) Sum captivatus.

(F° 92 v°.) The v tẽptacyon. Coronã meruisti.

(F° 94 r°.) Sis humilis.

(F° 95 v°.) Animam amissimus.

(F°104 r°.) Discours de Lazare (s iiii). (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 162.)

(F°s 107 à 124 r°.) Les Supplices de l'Enfer.— Planches décrites à l'édition de 1492. H., 0,138 ; l., 0,134.

(F°143 r°.) Petite gravure représentant un malade couché, avec un Homme et une Femme aux pieds du lit. Au-dessous, en deux lignes : The fyrst party of the cummyng of antecryst and of the byrth of hym.

(F°152 v°.) L'Auteur écrivant. — Planche répétée, au-dessous de laquelle on a ajouté un petit bois représentant deux Prophètes.

(F°s 155 à 168 r°.) Ces feuillets sont occupés par les grandes planches des XV Signes. La planche des Morts du XIII° Signe n'est point semblable à celle de Troyes.

(F° 169 v°.) Le Jugement.

(F° 181 r°.) Les Bienheureux (gg ij). H., 0,224 ; l., 0,160.

Nous avons reproduit cette belle planche (p. 165 du t. I, hors texte.)

(F° 199 v°.) Marque de Vérard.

(F° 200 r°.) Grande planche de la Toison d'Or déjà signalée au f° 1 v°.

Au v° on lit : Et thys sufficys of the ioys of paradis et conseqwently of al the traytte the qwych as beyn translatyt in parys the xiii. of May of franch in englysh oon thowsand. V. hondreth et iij. years prayant the reyddars that yt playsyt them that they vold mend the fawlt of the translator et to pray for the saowllys of the actor trãslator and that he wold fynaly bryng them in the gloyr et ioy ab one sayd and al other good crystyn men Amen.

Heyr endyth the traytte of good lyuyng and good Deyng et of paynys of hel et the paynys of purgatoyr the traytte of the cummyng of antecrist the. xv. syngys goyng afor the iugemẽt general of god the ioyes of paradys and the iugement general imprentyt in parys the. xxx. Day of the mowneth of may.

44. THE KALENDAR OF SCHYPPARS TRANSLATYT OF FRANCH IN ENGLYSH. Prentyt in parys the xxiij day of iuyng oon thowsand ccccc et iii. (*Guillaume Le Rouge, pour A. Vérard.*)

In-f° goth., nomb. fig. en bois ayant déjà servi pour les éditions françaises du *Calendrier* et de *l'Art de bien vivre et de bien mourir*.

Brunet dit, à propos de cette traduction :

« Il y a plusieurs éditions anciennes et très rares de cette traduction du *Calendrier des Bergers*, imprimée en Angleterre au commencement du xvi° siècle ; mais nous citons celle-ci de préférence, comme imprimée à Paris, et parce que c'est, d'ailleurs, un livre très précieux ; il a été payé jusqu'à 180 livres à la vente Roxburghe. »

Cet ouvrage se paierait bien plus cher aujourd'hui.

En 1892, M. Oskar Sommer a publié à Londres un *fac-simile* du *Kalendar of schyppars*, imprimé à Paris en 1503, et l'a fait précéder d'une étude sur les diverses éditions du *Calendrier des Bergers*. Nous lui empruntons la description de cette première traduction anglaise faite à Paris par un auteur anonyme et imprimée certainement pour Vérard par Guillaume Le Rouge, qui a employé non seulement les anciennes gravures sur bois exécutées par son père en 1492 pour *l'Art de bien vivre et de bien mourir*, mais encore d'autres planches du *Calendrier des Bergers*.

On connaît, en Angleterre, deux exemplaires de cette édition, que nous n'avons pu rencontrer en France. Le premier, qui appartenait au duc de Roxburghe, a été acquis en 1810 moyennant 180 livres (4,500 fr.) pour la bibliothèque du duc de Devonshire, et il fait partie des Trésors de Chatsworth. C'est cet exemplaire dont M. Sommer a reproduit tous les feuillets en photogravure.

Un exemplaire incomplet se trouve à Althrop et fait partie de la célèbre bibliothèque du comte Spencer.

Enfin, parmi les incomplets Douce se trouvent deux feuillets du même ouvrage à la Bodleienne d'Oxford.

L'exemplaire de Chatsworth, très bien conservé, est relié en maroquin avec les armes du duc de Roxburghe au centre, et quatre D couronnés aux angles, lesquels représentent les initiales du propriétaire actuel.

Voici la description de l'ouvrage :

(F° 1 r°.) Le titre suivant en lettres ornées imitant la calligraphie et gravées dans un bloc de bois : The Kalendayr of shyppars. — Au-dessous est la table des matières occupant 25 lignes. (Nous avons reproduit ce titre p. 138.)

(F° 1 v°.) Gravure représentant l'Auteur offrant son livre au Roi. (Cpr. *fac-simile*, t. I, p. 1.)

(F° 2 r° aii.) Gravure représentant le Berger examinant le Ciel, répétée aux f°s 62 et 63. Au-dessous, commence le prologue qui va jusqu'à a 2 v°.

(F° 3 r° aiij.) Gravure représentant le Berger expliquant à ses compagnons la division du Calendrier, ainsi qu'il est indiqué au-dessous.

(F° 8 v° a 8.) Commencement du Calendrier, avec la gravure



¶ Followys thys that contenys thys present kalendayr of the shyppars wyth syndry addycyons new adiowstyt.

sur bois représentant le Bourgeois le dos au feu, le ventre à table et les signes du bélier et du verseau. Nous reproduirons cette planche et les suivantes en décrivant les éditions troyennes du *Calendrier*. Ce sont les mêmes que celles qui figurent dans les éditions de Guy Marchant.

(Fos 9 ro à 14 ro, b 1 à 8.) Continuation du Calendrier avec petits bois (en marge et dans le haut), représentant les Saints Patrons et les travaux du mois.

(Fos 17 ro à 19 ro, ci à iij.) Les phases de la Lune.

(Fo 20 ro, c iiij.) Deux gravures représentant deux Personnages conversant. Au vo commence la deuxième partie du Compost et Calendrier.

(Fo 33 ro, ei.) Grande planche représentant Jésus chez Simon, et Lazare décrivant les peines de l'Enfer. (Planche de P. Le Rouge, Cpr. *fac simile*, t. I, p. 162.)

(Fos 33 à 38 vo, c 1.) Les Supplices de l'Enfer. Ces sept planches, aussi bien que celles du Pater, de la Salutation évangélique, de la Prière à la Vierge et des douze Apôtres qui occupent les fos 40 et 42, sont les mêmes que celles de *l'Art de bien vivre et de bien mourir*.

(Fo 43 ro, f iii.) Moïse et le Credo. Planche qui nous paraît nouvelle.

(Fo 43 vo.) Les Commandements de l'Église. Planche de Pierre Le Rouge.

(Fo 45 ro.) Le Navire et le Diable. Planche du *Calendrier* de G. Marchant.

(Fo 49 ro, gi.) Personnage discourant. Répétition de l'une des petites gravures du fo 20.

(Fo 49 vo.) Deux Femmes discourant (en deux planches mobiles). L'une tient un panier avec des oiseaux, l'autre un panier long de la main gauche et sur la tête un panier plat. Au-dessus, banderolles. Cpr. plus loin ces petites gravures reproduites en *fac-simile*. Elles sont tirées d'ouvrages édités antérieurement, tels que le *Jardin de plaisance*, etc. On pourrait croire que le graveur a pris ses types de villageois aux environs de Chablis tant ils sont ressemblants.

(Fo 50 ro, gii.) Dans le haut, planche à mi-page représentant la Mort assise dans un cercueil. Cette planche, d'une provenance inconnue, ne ressemble en rien aux autres pièces de l'ouvrage. Elle est grossière d'exécution, tout en ne péchant pas trop sous le rapport de la composition.

(Fos 52 et 53 ro.) L'Arbre des Vertus. — L'Arbre des Vices.

(Fo 55 vo.) Les Signes du Zodiaque appliqués à l'Homme.

(F^os 55 et 57 v°.) L'Homme anatomique. — L'Homme nu.

(F° 63 v°.) Les Signes du Zodiaque avec les travaux du mois.

(F° 65 v°.) Equinoxes et Solstices.

(F^os 72 et 73 r°.) Les Signes de la semaine, comme au Calendrier parisien.

(F° 73 v°.) Deux Personnages conversant; l'un d'eux est la répétition du f° 20.

(F^os 74 à 83 r°.) Planches réduites et mauvaises copies des planches correspondantes du Calendrier, Saturne, Mars, Jupiter, etc., les quatre Tempéraments, les Bergers au fil à plomb, les Signes du Ciel. Ces planches étaient sans doute restées à Troyes.

(F° 84 v°.) Page et Seigneur.

(F° 85 v°.) Les instruments de la Passion avec la Croix, dans un écusson soutenu par deux Anges. Ces deux dernières planches apparaissent pour la première fois et, chose singulière, on retrouve plus tard cette gravure utilisée comme marque par plusieurs imprimeurs.

(F° 89 v°. m i.) L'Auteur écrivant. Petit bois mal gravé.

(F° 93 v°.) Quatre Personnages, dont deux déjà notés au f° 84 v°.

(F° 95 v°.) Explicit en six lignes :

Heyr endysh the Kalender of Schyppars || translatyt of franch ĩ englysh to the lowyng || of almyghty god & of hys gloryows mother || mary and the o!y cowrt of hywyn pren/ || ty ĩ paris the xxiii. day of iuyng oon thow/||sand ccccc. &. iii.

45. DURANT (Guillaume). Le Racional des divins offices. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *18 janvier 1503* (1).

1 ex. bibl. du comte de Villafranca. (Description de livres de liturgie par A. Alès, 1878, n° 2.) Rel. mar. r. tr. dor. chiff. aux angles, aux armes de Charles-Louis de Bourbon, comte de Villafranca. H., 0,273; l., 0,183; marge, 0,040.

In-f° goth. à 2 col. 318 ff. chiff. Sign. A-Z; ꝛ et a-ꝛ; AA-ZZ; ꝛꝛ et ꝰꝰ; AA-CC. Les grandes capitales, restées en blanc, devaient être faites à la main; petites capitales grises.

(F° 1 r°.) Titre, grand L majuscule imité de la calligraphie; le ventre profile une tête humaine comme Guillaume Le Rouge en

(1) Guillaume Durant, savant évêque de Mende au XIII° siècle, est l'auteur de ce traité qui a eu les honneurs de plusieurs éditions. La première fut imprimée en 1459 à Mayence, par Fürst et Scheffer.

composait bien souvent : (L)e racional Des || divins offices || A lōneur de nostre seigneur iesuscrist ꝛ de sa benoiste sacree mere Vier || ge marie et de la court celestielle de paradis A este translate de latin || en francoys ce presēt livre Lan mil. ccc. lxxx ii. a la requeste de tres || saige prince Charles le



LES ATTRIBUTS DE LA PASSION

KALENDAR OF SCHYPPARS. — Paris, Guillaume Le Rouge, 1503.

quint roy de france tres victorieux et veu et corrige par aulcuns docteurs de paris.

(F° 2 r°.) Commencement de l'ouvrage précédé, à mi-page, de la planche de la Messe de saint Grégoire qu'on retrouve dans presque tous les missels in-f° de cette époque.

(F° 316 v°.)..... ainsi fine le livre || divise en sept parties. Je laisse la huitiesme || aux astronomiens qui ont a ce plus saint || speculation. — Deo gratias.

Cy fine..... par frere jehã goulain docteur en || theologie de lordre de nostre dame du Car || me. nouvellement imprime a Paris le xvii° iour de juillet Lan 1503. || Pour Anthoine Verard marchant librai || re demourant a lymage saint Jehan levã || geliste devant la rue neufve nostre dame || ou au palais au premier pillier devãt la || chapelle ou len (*sic*) chante la messe de messi || eurs les presidens.

A la suite de la souscription, viennent trois ff^os consacrés aux tables.

46. M. T. CICERONIS SYNONIMORUM LIBELLUS. ***Paris** (**Guillaume Le Rouge**), **pour Denis Roce**, **1503***.

1 ex. bibl. de la ville de Lille. (Incunables, B. 38.) — Autre ex. bibl. de Besançon, (B. L. 504) (Picot).

In-4° caract. romain, 20 ff. en 3 colonnes de 45 l. Sign. a-c.

(F° 1 r°.) Marci Tullii || Ciceronis || synominorum libellus. (Au-dessous, la marque de Denis Roce.) Puis : Venundãtur in vico sancti Iacobi ad intersigniuṁ divi || Martini.

(F° 2 r°.) M. Tullii. C. Sinonimorum libellus incipit Cicero Lucio veturio suo salutem.

(F° 20 r°.) Versiculi Ascensiani in. xxx. prœcepta elegantiorum || Francisci nigri.

(F° 20 v°.) Impressum parrisiis per Guielmum le Rouge pro Dionysio Roce || commorante in vico sancti Iacobi sub intersignio divi martini. Anno || Domini millesimo quingentesimo tertio.

47. SYNONIMA TRACTATUS GUIDONIS DE FONTENAYO. ***Parisiis*** (***Guill. Le Rouge***), ***pro Dionysio Roce***. S. d. (Circa 1503).

1 ex. bibl. de Lille. (Incunables, B. C.)

In-4° caract. rom., de 36 ff., à 2 ou 3 col. de 44 ll.; titres courants. Sign. A-I. Gr. sur bois.

(F° 1 r°.) Titre : Guidonis de Fontenayo bituricensis tum in || venibus tum artis et poetice & oratoriae degustatoribus quibus suis con/ || ducibilium apprime synonymarum & ad communem sermonũ usum ac || commodatis simorum liber nuperrime correctus & a suis labeculis defe || catus auctusq̃...

Au-dessous, la marque de Denis Roce et une fleur de lis florentine.

(F° 1 v°.) Epitre de Gui de Fontenay : Praeceptori magistro iohanni Salterion.

(F° 3 r°.) Commencent les synonimes.

(F° 35 v°.) Impressum parisiis per Guilhelmum le rouge|| pro Dionysio roce in vico sãcti Iacobi sub divo mar||tino sedente.

(F° 36 r°.) Petite gravure ; la Mort du Christ.

(F° 36 v°.) Grande gravure ; la Mort et l'Homme d'armes. (Cpr. *fac-simile* p. 32.)

48. HEURES DE NOSTRE DAME A L'USAGE DE BOURGES. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *25 septembre 1504*.

1 ex. bibl. de l'Arsenal. (Th. 2,960.) Vélin, rel. v. fil. tr. dor. Initiales et grandes lettres peintes et dorées, 19 gravures, dont 2 répétées, coloriées et entourées de bordures architecturales.

In-8° goth. de 90 ff. non pag. de 32 ll. à la page pleine. Sign. a-h ; aa-dd par 4. Les cahiers c, d et h sont repérés des lettres bo. Nombreuses gravures grandes et petites, avec bordures imitant celles des *Heures* de Simon Vostre, que le graveur a cherché à imiter tout en ne les copiant pas servilement. Dans l'exemplaire de l'Arsenal, les planches sont recouvertes de charmantes miniatures qui rendent les identifications impossibles. On y reconnaît, toutefois, les planches que nous avons signalées déjà, notamment pour les *Heures à l'usage de Paris* du 23 septembre 1504. (Cpr. 17, III.)

(F° 1 r°.) Benedictio Dei patris. — Le saint Graal.

(F° 2 r°.) L'Homme anatomique. — Grande gravure.

(F°s 5 et 6 r°.) Le Sauveur descendu de la Croix. La Trinité. — Petits bois.

(F° 7 r°.) Le Supplice de saint Jean dans la chaudière. — Grande gravure.

(F°s 8 et 9 r°.) Saint Mathieu et saint Marc. — Petits bois.

(F° 9 v°.) Jésus au Jardin des Oliviers. — Grande gravure.

(F°s 10 à 13 r°.) Petites gravures : Descente de croix. — Portement de croix. — Calvaire. — Descente de croix. — Arbre de Jessé. — Annonciation.

(F° 19 r°.) Visite à sainte Elisabeth. — Grande gravure.

(F° 22 v°.) Le Calvaire, avec les deux Larrons. d°.

(F° 23 v°.) La Pentecôte. d°.

(F° 24 v°.) La Nativité. d°.

(F° 27 r°.) L'Annonciation aux Bergers. d°.

(F° 29 r°.) L'Adoration des Mages. d°.

(F° 31 r°.) La Présentation au Temple. d°.

(F° 33 r°.) La Fuite en Egypte. d°.

(F° 36 r°.) La Mort de la Vierge. d°.

(F° 39 r°.) David et Bethsabée. d°.

(F° 45 r°.) Le Repas du mauvais Riche. d°.

(F°s 59 à 71 r°.) Nombreux petits bois, dont plusieurs répétés et dont voici les sujets : La Trinité. — Ecce Homo. — La Vierge et le Saint-Esprit. — Sainte Famille. — Calvaire. — Descente de croix. — Saint Michel. — Saint Jean-Baptiste. — Saint Jean l'Évangéliste. — Saint Pierre et saint Paul. — Saint Jacques. — Saint Etienne. — Saint Laurent. — Saint Christophe. — Saint Sébastien. — Saint Nicolas et saint Claude. — Saint Antoine. — Saint François. — Sainte Anne. — Sainte Marie. — Sainte Catherine. — Sainte Barbe. — Sainte Appoline.

(F° 74 v°.) Le Sacrifice de la Messe. — Grande gravure.

A la suite et jusqu'au f° 87, petites gravures déjà signalées.

(F° 90 v°.) Grande marque de Vérard, au-dessous de laquelle on lit l'explicit :

Ces p̄sentes heures a lusage de..... (Bourges en ms.)||furēt achevees le xxv. iour de septēbre mil. v||cēs ⁊ iiii. Pour Anthoine Verard libraire de/||mourant a paris devāt la rue neufve nostre||dame a lymage saint Jehā levāgeliste ou au|| palais devāt la chapelle ou len chāte la messe||de messieurs les presidens.

49. HEURES DE LA VIERGE A L'USAGE DE SALISBURY. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard*, *24 avril 1506*.

1 ex. bibl. British Museum. (G 41. a 19.) Manquent b 4 et les f°s de d.

In-4° de 112 ff. de 23 longues lignes à la page pleine. Sign. a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, par 8. Gravures sur bois, dont 12 à pleine page.

(F° 1 r°.) Titre (grand H) : Hore dive virgi||nis marie secun|| dum usum Insignis||Ecclesie sa℞. V° blanc.

(F° 2 r°.) Calendrier.

(F° 8 r°.) Saint Jehan dans la chaudière (imitation de la planche des *Heures* de Simon Vostre) — Gravure à pleine page.

Les autres gravures à pleine page représentent les sujets suivants : L'Annonciation. — La Vierge et sainte Anne. — Le Christ en croix. — La Sainte Famille. — L'Adoration des Bergers. — L'Adoration des Mages. — La Présentation au Temple. — La Fuite en Egypte. — La Mort de la Vierge. — David et Bethsabée. — Dives et Lazare.

Au dernier f° (O_8 l. 14), on lit : Expliciūt hore beate Marie vir||ginis secundum usum insignis ec/||clesie Sarum impresse Parisius p||Anthonio verard Anno dñi mille||simo quingentesimo sexto. xxiiii||aprilis. — V° blanc.

50. AULI FLACCI PERSII SATIRÆ. *Parisiis* (*G. Le Rouge*), *pro D. Roce. Ides de janvier 1506* (1507, n. st.) (1).

1 ex. bibl. Monceaux, rel. veau jaspé du XVIIIe siècle (2).

1 vol. petit in-8° de 16 ff. non pag., le v° du dernier blanc. Sign. A-B par 4. Car. italiques d'une forme singulière et spéciaux à l'imprimerie de Guillaume Le Rouge. H., 0,160 ; l., 0,100. Pas d'autres gravures que la marque de Denis Roce.

Auli Flacci Persii Satire q̄ diligētissime recognite: et fidelissime coimpresse. Quarum hec sūt Ascensiana Argumēta

preludendo docet Satyram se scribere posse.
Scriptorem in prima Satyra reprehendit ineptum
Vota nephanda avidi' sacra potificumq; Secunda
In Tertia ignavos notat inflatosq; potentes.
Carpitur in Quarta rex & reprehensor ineptus.
Servire in Quinta stultiq; maliq; probantur.
In Sexta heredi taxat nimium cumulantem.



(1) Perse, le satirique latin bien connu, né à Valaterra, en Etrurie, an 34 avant Jésus-Christ. Il mourut en novembre 62. Il était contemporain de Lucain et de Sénèque.

(2) Sur la garde du volume, on lit en note ms : *Valladolid, le 1er juin 1810. Ponçot.*

Nous reproduisons ici la première page de cet ouvrage, laquelle comprend le titre avec la petite marque de Denis Roce. Au r° du dernier f°, on lit l'explicit suivant :

Finitus est Aulus Flaccus
Persius i ædibus guillelmi rubei
pro Dionisio Roce.

Josse Bade, qui a rédigé les notes accompagnant cette édition, dédie son ouvrage au jeune Georges Zigler et le date : Ex officina nostra litteraria ad Idus Ianuarias MDVI pro calculo romano.

51. HEURES DE NOSTRE DAME A L'USAGE DU MANS. *Paris, pour Anthoine Vérard, 1508.*

BRUNET, *Heures*, 145.

In-8° goth. avec fig. sur bois.

Ces *Heures*, dit Brunet (n° 153), non plus que celles dont nous avons parlé sous le n° 145 (note 34), ne nous paraissent pas contenir la même chose que les précédentes.

Nous n'avons pu rencontrer aucun exemplaire de ces *Heures* dans les grandes bibliothèques de Paris. Nous nous sommes assuré qu'elles n'existent pas non plus à la bibliothèque de la ville du Mans.

52. HEURES A L'USAGE DE CHARTRES. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Anthoine Vérard, 21 juillet 1508.*

1 ex. Bibl. Nat. (Vélins, 1640). Rel. du XVI° siècle, v. pl. tr. dor. riche reliure à fleurs de lis gaufrées et médaillon central sur lequel on lit : *M : Simonne*. Initiales peintes, grandes planches très joliment miniaturées, avec bordures non enluminées.

In-8° goth. de 120 ff. Sign. a-i ; A-D par 4. Les signatures de quelques cahiers portent l'initiale R (Rome) et d'autres les lettres Ch (Chartres). Ce livre a été mal à propos cité comme renfermant des *Heures* à l'usage de Paris. Pour les *Heures* à l'usage des diocèses de province, on ne composait de toutes pièces que les feuilles comprenant les prières spéciales au diocèse.

Almanach de 1503 à 1520. La série de la *Danse des Morts* (Hommes et Femmes) placée en bordure ne comporte que 48 sujets, mais leur emploi répété en fait compter 120.

(F° 1 r°.) Le saint Graal.
(F° 2 r°.) L'Homme anatomique.
(F° 8 v°.) Saint Jehan et l'Homme à terre.
(F° 11 v°.) Jésus au Jardin des Oliviers.
(F° 17 v°.) L'Arbre de Jacob.
(F° 18 r°.) L'Annonciation.
(F° 27 v°.) La Sibylle et le roi David.
(F° 33 r°.) Le Calvaire.
(F° 34 r°.) La Pentecôte.
(F° 35 r°.) La Nativité.
(F° 39 v°.) L'Adoration des Bergers.
(F° 42 r°.) La Circoncision.
(F° 43 r°.) L'Adoration des Mages.
(F° 46 r°.) La Présentation au Temple.
(F° 49 v°.) Le Massacre des Innocents.
(F° 54 r°.) Mort de la Vierge.
(F° 59 r°.) Urie et David.
(F° 70 v°.) Jésus ressuscite Lazare. — Commencement de la *Danse macabre* en bordure.
(F° 111 v°.) Le Sacrifice de la Messe.
(F° 120 r°.) Ces presentes heures a lu/||sage de... (Chartres) furent ache/||vees le XXI. iour de iuillet Lan||mil cinq cens et huyt. — Au-dessous, marque de Vérard.

53. COMÉDIES DE PLAUTE. *Paris, Guillaume Le Rouge*, s. d. (circa 1508), *pour le compte de Denis Roce.*

1 ex. bibl. Monceaux. Rel. v. r. fil. dor. Sur le titre, devise manuscrite: *Dies diem docet* et la signature *A. Fedeus*, et plus bas *A. Fedeus* répété deux fois en caractères typographiques. Exemplaire non rogné. H., 0,163 ; l., 0,106.

2 volumes petit in-8°, sans chiffres ni réclames. Car. ital. rouges et noirs semblables à ceux du *Lucain* sorti des presses du même imprimeur. Grandes lettres ornées sur fond criblé au premier volume seulement. Lettres initiales réservées pour être peintes à la main dans les deux volumes. Au f° 61 du t. I, grande S ornée avec cinq personnages. Le premier volume contient 220 ff. avec les sign. a (non signé) b-z ; G, ɔ, ℂ, ꝶ par 4 ; ã par 2 avec le dernier f° blanc. Le deuxième volume contient 254 ff. avec le v° du dernier blanc. Sign. A-Z ; AA-KK par 4. Le titre de chaque volume est en rouge et noir avec une fleur de lis rouge et la petite marque de Denis Roce.

(T. I, f° 1.) Titre : M. Plauti Comici Classici Comediœ loculentissi||mae ac facetissimae, accuratissime nuper recognitae a dissertissimo viro Symone||charpentario ac pene infinitis

mendis tersa : nuncq antea cisal || pes impressœ. Cum ejusdem familiaribus in unam quamq fabu || lam argumentis nominumq œthimologiis. Ia; apud parrhisios || ipsius Charpentarii Cura in lucem edita sunt : duasq in partes || distinctœ... || Veneũt via iacobea apd Dionysiũ Roce sub divi Martini signo.

A la fin, grande marque de Denis Roce.

Nous reproduisons ci-dessous en *fac-simile* le titre du deuxième volume :

SECVNDA PARS PLAVTINARVM COMOEDIA rum lucnlentissimarum. Cum familiarissimis argumentis Simo nis charpẽtarii parrhisini necnon brevi nominũ ethimologia nun q̃ antehac cisalpes impressarũ. In hac aũt parte cõtinentur hae Menaechmus Miles. Mercator. pseudolus. paenulus. persa Rudens. Stichus. Trinummus. Truculentus.




prostat venalis in aedibus Dyonisii roce sub signo divi Mar tini in via iacobea

Cette édition a été imprimée par Guillaume Le Rouge, ainsi que

nous l'apprend un avis de Denis Roce au lecteur qui se trouve à la fin du second volume et que nous reproduisons ici :

¶ Dionyſius rocius Bibliopola ad lectores
Quæ vero prius erant corruptæ penitus ac inemendatæ: nec
cis alpes impreſſæ: eas Symon charpentarius vir eruditiſ
ſimus in lucem hic apud nos educi primus curauit: & ſemel atq
iterũ correxit Faciẽs fidẽ ex doctiſſimorũ virorũ huius ſeculi lu
minũ Hermolai barbari-Iohãnis baptiſtæ pii-petri vallæ placẽ
tini. Bernardi ſaraceni. Merulæ politiani: & Beroaldi emenda
tionibus recollectis. Adde ꝙ & multa ex Varronis Feſti pom
peii-Nonii marcelli-Diomedis-Velii longi & priſciani reſti
tuit: & quicquid nouicii interpretes obſeruauere. Quæ vel di
ligens lepidiſſimi poetæ lector frequenti lectione ;facile pote
rit dignoſcere nunc vero nuper eiuſdem induſtria & dili
gentia noſtriſq; impenſis eaſdem plautinas comœdi
as Italico charactere imprimi apud Guillelmum
le rouge nobis perſuaſit ne vel vos ſtudioſi hu
iuſcemodi linguæ latinæ theſauro frue
ſtraremini : vtque ipſe vobis quod
iam diu deſiderauit publice ex
planaret Valete fœli
ces cumque amatote
Finis cum deo

Ces volumes sont fort rares et on n'est pas d'accord sur la date exacte de leur impression, qui peut être placée entre 1507 et 1512, période pendant laquelle on trouve plusieurs ouvrages imprimés par Le Rouge, notamment les œuvres de Lucain et de Perse, avec les mêmes caractères italiques qui lui sont spéciaux.

54. HEURES DE NOTRE-DAME A L'USAGE DE PARIS. *Paris, Guillaume Le Rouge et Jehan Barbier, 20 octobre 1509* (1).

1 ex. vélin, acquis par la Bibliothèque Nationale. (Vente N** de W**, n° 17, Février 1896.) Reliure v. pl. fil. tr. dor. à médaillon central gaufré avec semis de marguerites sur les plats. Rel. du XVI° s. Sur la garde, *ex libris* avec écusson armorié, avec le nom ms : *J. Ruinarti 1787*. Au-dessous, d'une écriture moderne, on lit : « Donné par Albert Ruinart de Brimont, prélat de Sa Sainteté, à son affectionnée Louise de Brimont. A Rome, le 8 may 1856. » — Autre exempl. vélin, avec

(1) La description de ces *Heures* était sous presse lorsque nous avons appris l'existence d'un exemplaire des *Heures de Notre-Dame à l'usage de Rome*, imprimées le 22 août 1509 pour les mêmes G. Le Rouge et J. Barbier, avec les mêmes gravures. Leur description aurait donc dû précéder celle-ci. On la trouvera au supplément placé à la fin du volume.

82 vignettes peintes en couleur, moins le premier feuillet manquant. Cat. Saint-Mauris, 1848.

Petit in-8° goth. bâtarde très élégante, impr. en rouge et noir, de 27 l. à la page pleine. Sign. A-Q par 4; R par 2, avec la lettre P (Paris). Pas de bordures marginales, mais nombreuses gravures sur bois. Soit en tout, 132 ff.

(F° 1 r°.) Titre en grosses lettres de somme reproduit ici en *fac-simile*.

Au-dessous, marque d'imprimeur où figurent à gauche le monogramme G. R. et à droite la monogramme J. B. avec la Vierge et l'Enfant au milieu, avec ces mots : Filiu(m) inters(edes) p (ro) nb (nobis). Les deux personnages à genoux qui paraissent prononcer ces paroles sont évidemment les deux libraires associés pour la publication de ces *Heures*.

Cette marque est complètement inédite et nous apparaît pour la première fois.

[redacted] Hore Beate Marie virginis
secundum usũ Parisiensem to
taliter ad longum sine require.



[redacted] Jmprime a Paris par Jehan Barbier
et Guillaume le Rouge Imprimeurs. [redacted]

Au v° du dernier f° on lit le colophon :

Ces heures sont a lusaige de Paris avec || plusieurs belles oraysons ꝛ ont este imprimees || a paris par Jehan barbier demourāt en la rue || Saint iaques : a lenseigne de lespee : pour le/ || dit Barbier ꝛ aussi pour Guillaume le rouge || demourant a la rue sainct iehan de latran a lē || seigne de la corne de daing devant saīct benoist || et furent achevees en lan. M.CCCCC. et. IX. le XX || iour. Doctobre.

Les illustrations qui accompagnent ces *Heures* sont remarquables et tout à fait différentes de celles des autres livres de ce genre que nous avons décrits jusqu'ici. Elles ne ressemblent point non plus à celles éditées quelque temps après par G. Le Rouge seul, ce qui prouve sans doute que l'association des deux libraires ne dura qu'un instant et que les planches devinrent la propriété de J. Barbier.

La composition de ces gravures est très originale, mais on y sent, pour la plupart, une inspiration qui n'est pas française. Si, dans quelques-unes de ces planches, les dessins sont bons et la taille bien comprise, il n'en est point de même pour la majorité, dont la gravure reste rude et maladroite, en même temps que le dessin n'a point la finesse des œuvres parisiennes dont nous avons décrit un certain nombre. G. Le Rouge a certainement dessiné les premières, et nous reconnaissons bien sa manière dans la planche du frontispice où il s'est représenté lui-même avec son confrère Barbier à genoux devant la Vierge et l'Enfant. Quant aux autres, nous ne pouvons dire si Barbier les a gravées personnellement ou s'il les a fait exécuter par des artistes à ses gages, artistes que nous avons tout lieu de croire étrangers.

L'une des gravures porte les lettres V. N. en monogramme, une autre les lettres B. V. entrelacées. Cette dernière, qui représente le martyre de sainte Catherine, figure dans plusieurs éditions des *Heures* de Simon Vostre, qui employait souvent des imprimeurs et graveurs allemands venus chercher fortune à Paris, tels que Nicolas Higman et Wolfgang Hopy, qui travaillèrent pour lui dès l'année 1495.

La rareté de cette édition nous incite à donner la liste complète des nombreuses gravures qu'elle contient.

(F° 1 r°.) Marque des Imprimeurs, reproduite ci-dessus. — Au v°, Almanach pour treize ans (de 1508 à 1520).

(F° 2 r°.) L'Homme anatomique, avec les quatre Tempéraments aux coins.

(F° 2 v°.) Commencent les douze mois du calendrier. A chaque

mois est attribué une phase de la vie humaine, avec un quatrain explicatif au bas de chaque gravure. Dans le haut, les signes de chaque mois. Tous ces motifs eurent un grand succès, car on les retrouve plus tard, sauf quelques variantes, dans d'autres éditions avec les mêmes quatrains, notamment dans les *Heures* imprimées par G. Le Rouge en 1510 et dans les *Heures* de Sens de 1536. Hauteur de chaque gravure, 0,086 ; l., 0,056. La planche du premier mois représente des enfants armés de bâtons et jouant à la crosse. Au-dessous, on lit :

> Les six premiers ans q̃ vit lhõme au monde
> Nous cõparons a Janvier droictemẽt.
> Car en ce moys vertu ne force habonde
> Non plus que quãt six ans ha ung enfant.

Nous reproduisons ici cette petite gravure :



Les six premiers ans q̃ vit lhõme au monde.
Nous cõparons a Janvier droictemẽt[redacted]
Car en ce moys vertu ne force habonde[redacted]
Non plus que quãt six ans ha ung enfant.

(F° 3 v°.) *Février.* — Le Maistre assis tenant de la main gauche un livre sur lequel un Enfant pose les mains pour lire, tandis que de la droite il le menace de la verge.

Les six dapres ressemblent a fevrier
En fin duquel commence le printemps
Car lesperit se ouvre prest est a enseigner.
Et doulx devient lenfant quãt ha douze ans.

(F° 4 v°.) *Mars.* — La chasse à l'arc dans les bois.

Mars signifie les six ans ensuyvans
Que le temps change en produisant verdure
En celuy age sadonnent les enfans
A maint esbat sans soucy ne sans cure.

(F° 5 v°.) *Avril.* — Un jeune Homme donne le bras à une Dame accompagnée de deux suivantes.

Six ans prochains vingt ꝛ quatre en somme
Sont figurez par avril gracieux
Et soubz cest aage est gay ꝛ ioly lhomme.
Plaisant aux dames courtois ꝛ amoureux.

(F° 6 v°.) *May.* — Jeune Homme à cheval.

Au moys de may ou tout est en vigueur
Autres six ans comparons par droicture,
Qui trente font : lors est lhomme en valeur.
En sa fleur : force ꝛ beaulte de nature.

(F° 7 v°.) *Juin.* — Les Fiançailles. Un jeune Homme donne la main à une jeune Fille sur l'invitation des parents.

En Juing les biens commencent a meurir.
Aussi fait lhomme quant a trente six ans.
Pour ce en tel temps doit il femme querir.
Se luy vivant veult pourveoir ses enfans.

(F° 8 v°.) *Juillet.* — La Famille. Les deux Epoux assis et tenant chacun un Enfant par la main.

Saige doit estre ou ne sera iamais
Lhõme quant il ha quarante deux ans.
Lors sa beaulte decline desormais
Comme en Juillet toutes fleurs sont passãs.

(F° 9 v°.) *Août.* — La Récolte. Des Serviteurs apportent des sacs d'écus et de denrées placés sur des chevaux.

Les biens de terre commence lors cueillir
En Aoust aussi quant lan quarante huit
Lhomme approche : il doit biens acquerir
Pour soustenir viellesse qui le suyt.

(F° 10 r°.) *Septembre.* — Un Homme déguenillé portant la besace, devant sa grange et ses tonneaux vides.

Avoir grãs biẽs ne fault point q̃ lhõme cuyde
Sil ne les a : a cinquante quatre ans.
Non plus que sil a sa granche vuide
En septembre : plus de lan naura riens.

(F° 11 v°.) *Octobre.* — Le Père de famille à table avec sa Femme et ses Enfants. H., 0,087 ; l., 0,057.

Au moys doctobre figurant soixante ans
Se lhomme est riche cela est a bonne heure
Des biens quil a nourrit femme et enfans.
Plus na besoing quil travaille ou labeure.

(Nous donnons, p. 155, le *fac-simile* de cette gentille composition.)

(F° 11 v°.) *Novembre.* — L'Homme vieux et malade sur son siège. D'un côté, le Médecin examinant son urine dans une fiole, tandis que, de l'autre, sa Femme lui offre un bouillon.

Quant a soixãte et six ans vient
Representez par le moys de novembre
Vieux ⁊ caduc et maladif devient
Lors de bien faire est temps quil se remembre.

(F° 12 v°.) *Décembre.* — L'Homme à son lit de mort entouré des siens et consolé par le Prêtre.

Lan par decembre prent fin ⁊ se termine
Aussi fait lhomme aux ans soixante douze
Le plus souvent : car viellesse le mine
Lheure est venue que pour partir se house.

(F° 14 v°.) Evangile selon saint Jean. — Planche représentant saint Jean assis et écrivant. Dans le ciel, la Vierge et l'Enfant.

(F° 15 v°.) Evangile selon saint Luc.— Saint Luc assis devant un chevalet, tenant une palette de la main droite et un pinceau de la gauche, en face de la Vierge et de l'Enfant, dont il peint l'effigie. H., 0,086 ; l., 0,058.

(F° 16 v°.) Evangile selon saint Mathieu.— La planche repré-

sente l'Evangéliste assis devant un pupitre, avec un Ange placé derrière lui tenant le Livre sacré. La gravure a été recouverte de peintures et dorures mal exécutées et qui dénotent un artiste inférieur.

(F° 17 v°.) Evangile selon saint Marc. — Gravure non recou-



Au moys doctobre figurant soixante ans
De lhomme est riche cela est a bonne heure
Des biens quil a nourrit femme et enfans
Plus na besoing quil travaille ou labeure

verte représentant le Saint avec le Lion symbolique qui lui présente le Livre.

(F° 18 v°.) Jésus au Jardin des Oliviers. — Gravure recouverte de peintures et dorures comme celles du f° 16. Elle est répétée au f° 49 v°.

(F° 22 v°.) ℂ Hore intemerate Virginis marie secundū || usum Parisiensem. — L'Annonciation, gravure recouverte d'une mauvaise miniature.

(F° 30 v°.) Ad laudes. — La Sibylle annonçant la venue de la Vierge et du Messie. Gravure non couverte.

(F° 35 r°.) La Nativité. — Gravure non couverte.

(F° 37 v°.) L'Annonciation aux Bergers.

(F° 39 v°.) L'Adoration des Mages.

(F° 41 v°.) La Présentation au Temple.

(F° 43 v°.) Le Massacre des Innocents.

(F° 46 v°.) Le Couronnement de la Vierge.

(F° 49 v°.) Jésus au Jardin des Oliviers.

(F° 50 v°.) Jésus devant Pilate.

(F° 51 v°.) Jésus battu de verges.

(F° 52 v°.) Jésus portant la Croix.

(F° 53 v°.) Le Calvaire.

(F° 54 v°.) La Descente de Croix.

(F° 55 v°.) La Mise au Tombeau.

(F° 56 v°.) Jésus à la porte de l'Enfer.

(F° 57 v°.) La Sortie du Tombeau.

(F° 58 v°.) Apparition de Jésus aux Saintes Femmes.

(F° 59 v°.) Le bon Jardinier.

(F° 60 v°.) Jésus chez Simon.

(F° 61 v°.) Jésus apparaissant aux Apôtres.

(F° 62 v°.) Le Saint-Esprit, la Vierge et les Apôtres.

(F° 63 v°.) La Vierge et ses Attributs. H., 0,082 ; l., 0,053.

(F° 66 v°.) Le Message de David à Bethsabée. Au-dessus de cette gravure et des suivantes, quatrains explicatifs, dans le genre de ceux du Calendrier.

(F° 67 v°.) Mort d'Urie.

(F° 68 v°.) David devant Nathan.

(F° 70 r°.) David affligé de la Peste.

(F° 71 v°.) David sacrifiant sur la montagne d'Aréna.

(F° 73 r°.) David promet à Bethsabée que son fils Salomon sera roi de Judée.

(F° 74 r°.) David commande à Salomon de construire le Temple de la Loi.

(F° 79 v°.) Les trois Mors.

(F° 80 r°.) Les trois Vifs.

(F° 85 r°.) Adam et Eve chassés du Paradis. — Lectio prima.

(F° 86 r°.) Adam et Eve dans une hutte; Eve entourée de quatre Enfants; Adam tressant des paniers. Dans le haut, d'un côté, Adam et Abel labourant la terre; de l'autre, Caïn tuant Abel.

La composition de cette planche est très singulière.

(F° 87 r°.) Adam glorifiant le Seigneur dans le Paradis.

(F° 89 v°.) Le Service du Chanoine de Paris. H., 0,085; l., 0,058.

Un chanoine mort de paris
Ainsi quon faisoit son service,
Respondit au cueur par ses dictz,
Que damne estoit pour son vice...

(F° 90 v°.) Gravures à trois compartiments représentant la naissance, les misères et la mort de l'Homme.

(F° 91 v°.) Le Purgatoire.

(F° 94 v°.) L'Homme tourmenté par les Diables à son lit de mort et sauvé par la Foi.

(F° 95 v°.) Job tourmenté par le Diable.

(F° 96 v°.) La Naissance de l'Enfant.

(F° 103 r°.) La Sainte-Trinité. — Gravure au type bien allemand, signée V. N. — H., 0,083 ; l., 0,053.

(F° 104 v°.) Saint Michel renversant le Dragon. — Petit bois sans bordure. H., 0,060, l., 0,044.

(F° 105 r°.) La Décollation de saint Jean-Baptiste.

(F° 105 v°.) Saint Pierre devant le Grand-Prêtre. H., 0,060 ; l., 0,044.

(F° 106 r°.) Le Supplice de saint Jean Porte-Latine.

(F° 106 v°.) Supplice de saint Jacques.

(F° 107 r°.) Lapidation de saint Etienne.

(F° 107 v°.) Supplice de saint Laurent.

(F° 108 r°.) Saint Christophe transpercé de flèches.

(F° 109 v°.) Même sujet traité autrement.

(F° 110 r°.) La Légende de saint Nicolas.

(F° 110 v°.) Saint Claude bénissant.

(F° 111 r°.) Saint Antoine tourmenté par les Diables.

(F° 111 v°.) L'Éducation de la Vierge. — Bonne composition bien exécutée. H., 0,060 ; l., 0,044. Nous donnons plus loin, p. 159, le *fac-simile* de ce petit bois.

(F° 112 r°.) Sainte Marie-Madeleine transportée au ciel par les Anges.

(F° 113 v°.) Sainte Catherine, avec le monogramme indiqué plus haut. — Nous trouvons cette gravure dans les *Heures* de Simon Vostre à la même époque. H., 0,086 ; l., 0,060, sans les bordures.

(F° 114 r°.) Sainte Marguerite sur le Dragon.

(F° 114 v°.) Supplice de sainte Barbe.

(F° 115 r°.) La Vierge et l'Enfant, dans un petit médaillon.

(F° 119 v°.) Le Calvaire, avec les deux Larrons en croix et de

nombreux Personnages. — Petite gravure fort bien dessinée et passablement gravée.

(F° 139 r°.) Sensuit le service contenu es presentes heures.

Nous donnons ici le *fac-simile* du v° du dernier f° où se trouve l'explicit :

Une deuote oraison que disoit madame
saincte Brigide tous les iours quinze fois par
ung an entier pour scauoir le nôbre des playes
que nostre seigneur eut en sa passion.
Oraison tres deuote a dire deuant lymage de
nostre seigneur Conditor celi et terre.
Deux deuotes oraysons de nostre dame en fran
coie cestassauoir. O royne qui fustes mise. et
A toy royne de hault parage.

Ces heures sont a lusaige de Paris auec
plusieurs belles oraysons et ont este imprimees
a paris par Jehan barbier demourât en la rue
Saint iacques: a lenseigne de lespee: pour le
dit Barbier et aussi pour Guillaume le rouge
demourant a la rue sainct iehan de latran a len
seigne de la corne de daing deuant sainct benoist
et furent acheuees en lan. M.ccccc.et.ix.le xx
iour.Doctobre.

En résumé, la marque initiale et les gravures des douze mois ont sans doute été exécutées par G. Le Rouge, ainsi que les petites planches du Commun des Saints, où nous retrouvons sa manière.

Il est plus difficile de discerner dans les autres gravures quelle fut la part de Jehan Barbier, ignorant s'il a gravé lui-même ou s'il a emprunté le secours d'un artiste subissant, peut-être à son insu, l'influence de l'école allemande qui avait pénétré à Paris avec les gravures d'Albert Durer. Dans tous les cas, si certaines gravures de ce livre d'*Heures* sont exécutées d'une manière trop rude, il faut reconnaître que le dessinateur s'est donné la peine de rajeunir ses sujets et d'en chercher de nouveaux qu'on ne rencontre pas dans les livres d'*Heures* précédents, ainsi qu'on peut le voir par les descriptions que nous venons de donner. Et tandis que les *Heures* les mieux illustrées ne comptaient qu'une vingtaine de

gravures au plus, nous trouvons ici, en outre des 12 gravures du Calendrier et de la marque des imprimeurs, 48 grandes gravures et 16 petites planches moins importantes mais aussi intéressantes pour l'histoire de l'illustration du Livre.



L'ÉDUCATION DE LA VIERGE
(Paris, G. Le Rouge, 1509)

55. LA VICTOIRE DU ROY CONTRE LES VENICIENS. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour A. Vérard*, *12 mai 1510.*

2 ex. Bibl. Nationale (V. 2,776-78.). — 1 ex. bibl. J. de Rothschild (t. III, 2,655), rel. mar. br. fil. à froid, dent. dor., dos et coins ornés, tr. dor. (Capé.)

In-4° goth. de 47 ff. non chiff. et 1 f. blanc. Sign. A-H par 6.

(F° 1 r°.) Titre : La victoire du roy || contre les veniciens || Cum privilegio regis.

Ce titre, imprimé en xylographie, dit le catalogue J. de Rothschild, est accompagné d'un bois des armes de France soutenues par deux Anges, et d'un bois des armes de l'Auteur. Claude de Seissel portait : gironné d'or et d'azur, de huit pièces. Son écu est ici supporté par deux griffons. Les émaux n'en sont naturellement pas indiqués. Au v° du titre indiqué ci-dessus est une gravure qui représente l'Auteur écrivant à un pupitre. Ce bois est suivi du titre de départ suivant (v° du f° Ai) : ¶ Lexcellence ⁊ la felicite de la victoire q̄ eut le tres crestien || roy de frãce loys. XIIe.

de ce nom dit pere du peuple cōtre les || veniciēs au lieu apelle agnadel pre' la ville de caravas en la || cōtree de giradale au pays de lōbardie Lan de grace mil cīq || cēs ꝛ neuf le. xiiii. iour de may Cōposee ꝑ messire claude de || seissel docteur en tous droictz/esleu de marseille/cōseiller || ꝛ maistre des requestes de lhostel dudit seigñr. — Les ff. Aij-B iij contiennent le prologue de lacteur pour respondre aux detracteurs.

Au r° du f. B iiij est un grand bois spécialement gravé pour le livre et représentant la bataille d'Agnadel. Cette gravure est bien dans les données de l'artiste, qui a traité aussi pour Vérard le sujet de la bataille de Fornoue. Le trait en est peut-être un peu plus rude, si l'on s'en rapporte à la reproduction de la planche faite pour le catalogue de Rothschild. H., 0,140 ; l., 0,114.

Au v° de l'avant-dernier f° on lit : ℭ Cy fine ce presēt livre intitule la victoire du roy de fran || ce contre les veniciens. Et a este acheve dimprimer le xii° || iour de may mil cinq cēs ꝛ dix. Pour anthoine verard librai || re demourant a paris devant la rue neufve nostre dame a || lenseigne sainct iehan levangeliste. Ou au palais au pre/ || mier pillier devāt la chappelle ou len chāte la messe de mes || seigneurs les presidens. Et a le roy nostre sire donne audit || verard lectres de privilege ꝛ terme de trois ans pour vendre || et distribuer ses dictz livres affin de soy rembourser de ses || fraiz et mises. Et deffend ledit seigneur a tous impri/ || meurs libraires et autres de ce royaulme de non imprimer || ledit livre iusques apres trois ans inclus et acōpliʒ depuis la date dessus escripte sur paine de confiscation des dictz || livres.

En somme, si rien ne nous autorise jusqu'ici à classer définitivement ce livre parmi les éditions sorties des presses de G. Le Rouge, rien non plus ne s'y oppose, étant donné que notre imprimeur continuait à travailler pour Vérard, ainsi qu'il le faisait depuis longues années, et que les gravures contenues dans ce volume ont beaucoup de points de similitude avec celles de G. Le Rouge.

56. ELOGE DE FRANÇOIS Ier PAR PIERRE DU PONT. *Paris* (*Guillaume Le Rouge*), *pour le libraire Denis Roce.* S. d. (v. 1510.)

1 ex. British Museum $\frac{1516)}{7}$.
In-4° de 8 ff. non chiff. Au titre marque de Denis Roce.

(F° 1 r°.) Petri de ponte ceci || brugēsis felix praesagitio de invictissimo gallorū || dño Francisco ductore Angolismensi &

in cōpara || bili sorore eiusdeȝ Margareta uxore laudatissima || principis Alenconij || ℭ Venundantur in edibus dio || nysij Roce Parrhisijs, sub in/ || tersignio divi Martini via Ia || cobea commorantis. || Cum privilegio. — τελοσ. || In te iesu spes mea recumbit.

Le poëme est écrit en distiques.

M. Picot a relevé ce titre sur l'exemplaire du British Museum coté $\frac{1516}{7}$ et relié avec d'autres ouvrages de Du Pont, imprimés par Guillaume Le Rouge, qui l'a sans doute exécuté pour Denis Roce.

Brunet (IV, 809) cite un recueil du Catalogue Courtois (n° 1351 *bis*) contenant neuf opuscules de Pierre Du Pont. Ce recueil doit être le même que celui qui appartient actuellement au British Museum.

57. DU PONT DE BRUGES. Petri de Ponte ceci paremiarum. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Denis Roce*. S. d. (Circa 1510) (1).

Brunet (IV, 810) cite un exemplaire de cet opuscule paru à la vente Duplessis.

Petit in-4° de 14 ff., lettres rondes.

(F° 1 v°.) Titre : In te Jesu spes mea recumbit. Petri de Ponte ceci brugensis paremiarum gallico et latino sermone contextarum secunda editio quibus multa annotata non iniucunda adiecit. Venales reperiuntur in vico sancti iacobi sub signo divi Martini. — Au milieu du titre marque de Denis Roce avec sa devise.

Cet ouvrage de Pierre Du Pont, comme la plupart de ceux édités chez D. Roce, a été imprimé par Guillaume Le Rouge.

58. HORÆ VIRGINIS SECUNDUM USUM ROMANUM. *Parisiis*, *Guillaume Le Rouge*. S. d. (Circa 1510.)

1 ex. Bibl. nat. (Vélins, 2847). — 1 ex. Bibl. Chantilly (Vélins). Rel. mar. — 1 ex. Cat. rais. de la Bibl. Firmin-Didot, 1867 (n° 139. Vente Didot, mai 1879.) (Vélin) rel. mar. noir, écusson mosaïque au milieu

(1) Pierre Van der Brugge dit *Pontanus, de Ponte*, Du Pont, né à Bruges, dans la seconde moitié du XV° siècle, mort après 1529. Aveugle depuis l'âge de trois ans, il n'en parvint pas moins à acquérir une grande instruction. Après avoir parcouru divers pays, il s'établit à Paris et s'y maria. Il devint professeur à l'Université. Dans son *Ars versicatoria* il dit avoir déjà publié trente ouvrages. (Cpr. sur ce savant : Sanderus, De Brugensibus ; Foppens, Bibliotheca belgica ; Paquot, Mémoires, t. VI ; Moreri, t. VIII, 467.)

des plats. H., 0,165. — 1 ex. Bibl. B. Maglione, vendu en janvier 1894 (nº 14 du catal.) Ex. vélin avec les initiales et les figures peintes. Les pages contenant les figures sont entourées d'encadrements architecturaux peints en or et en couleur. H., 0,163. Rel. v. fauv., dos orné, incrustations entrelacées de veau blanc, vert, bleu et citron, filets et fers azurés dorés (Binda).

Nous avons pu voir un 5ᵉ exemplaire sur vélin réglé, annoncé par M. Baillieu, libraire à Paris (nº 194 du catal. nº 415), juillet 1894. Rel. v. br., fil. tr. dor. avec les instruments de la Passion frappés sur les plats. Cet exemplaire est incomplet des six derniers ff. et d'un feuillet du calendrier (février); plusieurs autres ff. sont déchirés. De plus, les gravures ont été recouvertes par des gouaches mal dessinées et dont plusieurs sont avariées. Grandes et petites lettres ornées, rubriquées et dorées. H., 0,155.

La rareté de cette édition parisienne des *Heures de la Vierge* nous a engagé à donner la liste de tous les exemplaires parvenus à notre connaissance. En voici maintenant la description, avec la liste des gravures qu'elle contient :

Petit in-8ᵉ de 112 ff. non chiff. à 29 lignes par page. Sign. (a) b-h; A-F par 4. Caract. semi ital. spéciaux à l'atelier de Guillaume Le Rouge. Majuscules historiées sur fond criblé. Initiales petites et grandes, les unes romaines, les autres gothiques; nous retrouverons ces lettres dans d'autres ouvrages, notamment au *Lucain* de 1512. (Voy. plus loin.) Le haut des pages, les sommaires et la plupart des initiales sont tirés en rouge.

(Fº 1 rº.) Titre : Hore Virginis intemerate secũdum usum || Romane Ecclesie. — Au-dessous de ce titre marque de Guillaume Le Rouge, un G et un R surmontés d'une fleur de lis accostée de deux cerfs ailés (Cpr. *fac-simile*, p. 1.) avec la devise *Spes mea Deus*, inscrite sur une banderolle, le tout imprimé en rouge. H., 0,070 ; l., 0,054.

(Fº 1 vº.) Tabula in hoc opere contentorum or || dine quo infernis subsequatur.

(Fº 2 vº) Cadran avec les lettres en gothique pour trouver la lettre dominicale.

(Fº 2 vº au fº 13 vº.) Calendrier avec une gravure pour chaque mois. Ces gravures représentent, outre les signes du mois, les diverses phases de la vie humaine, de six ans en six ans, et chaque phase est expliquée par un quatrain français et un distique latin placés au bas de chaque page. Dans le calendrier des deux éditions imprimées en 1509 par G. Le Rouge et J. Barbier, les mêmes motifs ont été traités, ainsi que nous l'avons vu, mais ils ne sont point complètement semblables, et les distiques latins n'y figurent pas. Voici la liste des gravures de ce nouveau calendrier. H., 0,060 ; l., 0,056 :

Janvier. — Enfant jouant à la toupie sabot.

Février. — L'Enfant devant le Maître.

Mars. — Adolescents jouant au Colin-Maillard.

Avril. — Jeune Homme assis entre deux Femmes.

Mai. — Guerrier chevauchant, accompagné de son Valet.

Juin. — Le Mariage.

Juillet. — La Famille.

Août. — L'Abondance : Laboureur ramenant une voiture de blé à la maison, sur le seuil de laquelle se trouve la Mère de famille.

Septembre. — L'Homme imprévoyant en guenilles et portant la besace.

Octobre. — La Richesse : l'Homme et la Femme à table; la Servante apporte les plats.

Novembre. — L'Homme malade, appuyé sur deux béquilles, en prière devant une image ; la Femme auprès du feu.

Décembre. — L'Homme agonisant, la Mort à son chevet et deux Femmes prosternées.

(F° 14 v°.) De rosario beate Marie. — Grande lettre ornée.

(F° 17 r°.) Initium sancti evangelii sec. Johannem. — Petite gravure représentant le saint à genoux, avec attributs divers. H., 0,073; l., 0,052.

(F° 18 r°.) Evangelium sancti Luce. — Saint Luc assis et peignant le portrait de la Vierge.

(F° 19 r°.) Evangelium S. Mathei.— Le Saint assis écrivant sur un pupitre. Derrière, un ange lui présente le texte sacré. H., 0,073; l., 0,052.

(F° 20 r°.) Evangelium S. Marci. — Le Saint assis, présentant l'évangile. H., 0,060; l., 0,053.

(F° 20 v°.) Gravure représentant Jésus au Jardin des Oliviers ; le baiser de Judas. H., 0,073; l., 0,052.

(F° 25 r°.) Officium beate Marie.— La Salutation évangélique. Mêmes dimensions.

(F° 29 v°.) La Vierge et sainte Anne. Gravure encadrée de colonnes architecturales. H., 0,080 ; l., 0,056.

(F° 34 r°.) La Nativité. Mêmes dimensions et encadrements.

(F° 36 r°.) L'Apparition aux Bergers. d°

(F° 38 v°.) Adoration des Mages. Pas d'encadrement.

(F° 40 v°.) Présentation au Temple. Gravure encadrée.

(F° 42 r°.) La Fuite en Egypte. d°

(F° 45 r°.) Couronnement de la Vierge. d°

(F° 53 r°.) Missa beate Marie. — La Vierge au Calvaire. Pas d'encadrement. H., 0,064 ; l., 0,048.

(F° 55 r°.) Calvaire, avec sept Personnages. H., 0,073 ; l., 0,054.



(F° 58 r°.) La Pentecôte. Gravure encadrée. H., 0,078 ; l., 0,054.

(F° 60 v°.) L'Annonciation. d°.

(F° 65 r°.) Septem Psalmi penitentiales. — David à genoux devant Jésus. H., 0,073 ; l., 0,054.

(F° 77 r°.) Officium defunctorum. — Le Diable s'emparant du Pécheur.

(F° 83 v°.) La Vierge à genoux. Derrière on aperçoit David dans le Purgatoire, recevant le pardon apporté par l'Ange. H., 0,064 ; l., 0,050.

(F° 89 et suiv.) Nombreuses vignettes ornant le Commun des Saints. Moyenne des dimensions, h., 0,062 ; l., 0,048. On y remarque sainte Brigitte à genoux devant l'apparition de Jésus. — Saint Augustin. — La Messe de saint Grégoire. — Saint Michel. — Saint Jean-Baptiste. — Saint Jean l'Evangéliste. — Saint Pierre. — Saint Paul. — Saint Jacques. — Saint Etienne. — Saint Laurent. — Saint Christophe. — Saint Sébastien. — Saint Georges terrassant le Diable. — Saint Antoine. — Saint François. — Saint Bonaventure. — Saint Jérôme. — Saint Bernard. — Sainte Anne, l'éducation de la Vierge. — Sainte Marie-Magdeleine. — Sainte Catherine. — Sainte Marguerite. — Sainte Barbe.

(F° 112 r°. verso blanc). Explicit : Apud Parrhisios per Guillermũ le Rouge. — Le mot Le Rouge est imprimé en rouge.

59. NIGER (FRANCISCUS). Epistole cum arte epistolandi. *Paris, Guillaume Le Rouge, pour Denis Roce.* S. d. (Circa 1510).

1 ex. Bibl. Monceaux. H., 0,193 ; l. 0,136.

In-4° cart. mod. 12, avec 1 ex libris moderne. Jolie marque typ. au titre et belle figure e. b. à la fin.

Petit in-4° de 32 ff. chiff., car. rom. Sign. A ii — B iiii — C ii — D iiii E iii — F iii.

(F° 1 r°) Titre : Epistole Frãcisci nigri || Veneti doctoris clarissimi : cum arte epistolandi noviter correctæ || et emendatæ. Au-dessous marque de Denis Roce et fleur de lis florentine. Nous reproduisons ce titre ci-contre avec la grande marque si originale de Denis Roce.

(F° 1 v°.) Tabula epistolarum familiarium...

(F° 2.) Franciscus Niger Venetus doctor clarissimo || viro Iacobo geroldo Styro canyteldẽ || si Patavini Gymnasũ Modera || tori excelentissimo || atque utrĩusqȝ vir || tutis culto || ri Fœli || citatẽ.

(F° 22 r°.) Opusculum hoc de scribendis epistolis ꝗ diligentissimo emendatũ || Impressum Parisius per Guilhel-

mum le rouge p. Dionysio roce cõmorã || te in vico sancti Iacobi sub intersignio divi Martini.

Epistole Frãcisci nigri

Veneti doctoris clarissimi: cum arte epistolandi noviter correctae et emendatae.





Nous donnons le *fac-simile* de cette dernière page ; il est intéressant à cause du nouveau caractère employé par Guillaume Le

Rouge, qui n'emploie pas pour cette impression le gothique, ni le semi-italique dont il se servait précédemment. Nous avons ici un petit caractère romain très correct et très élégant, dont nous retrouverons plus loin d'autres spécimens.

Opusculum hoc de scribendis epistolis q̃diligentissime emendatũ Impressum Parisius per Guilhelmum le rouge p Dionysio roce cõmorā te in uico sancti Iacobi sub intersignio diui Martini.

Ars epistolandi·Francisci nigri in laudem hexastichon.
Franciscus niger hic quæ cerpsit numine diuo
Palladis ex adito: perspice quisquis ades
Solus: nam ipse dedit quam promisere priores
Artem scribendi cum breuibus titulis
Grates cui dignas fac reddas candide lector
Tantis pro meritis: ex pietate datis.
Ars elegantissima scribendi epistolas Francisci nigri eiusdẽ familiari bus epistolis lucidissime declarata maxime ĩ gñibus ante assignatis. Ad quæ tñ singulæ quibus nũc utimur species reducuntur.

(F° 22 v°.) Grand bois tenant presque toute la page, représentant le Mort et le Soldat. Au-dessous, fleur de lis florentine. (Cpr. *fac-simile*, p. 32.)

60. LES GRANDES POSTILLES SUR LES EPISTOLLES, LEÇONS ET ÉVANGILES (traduites en 1510 par Pierre Desrey). ***Paris*** (***G. Le Rouge***), ***pour Vérard***. 1511-1512.

1 ex. Bibl. Nationale (Vélins, 118-122), 5 vol. avec les gravures miniaturées, magnifique reliure aux armes de Henri II et de Diane de Poitiers. Gravures recouvertes par de belles miniatures, ce qui en rend l'examen impossible.

5 vol. in-f° goth. à 2 col. chiff. et sign. gr. sur bois.

Vol. 1. 4 ff. prél. non chiff. et ccvii ff. chiffrés. — Sans date.

Vol. 2. Sign. Lvi à z iii ; ꝛ ; AA. 147 ff. paginés de ccviii à ccclv et précédés de 3 ff. non paginés. Nombreuses gravures recouvertes par de belles miniatures.

(F° 1 r°.) Titre, grand L orné imitant la calligraphie dans le genre des lettres de G. Le Rouge : (L) e second volume des || expositions des Epistres ꝛ || Evangilles de Karesme || Cum privilegio regis.

(F° 1 v°.) Table.

(F° 2 v°.) Grand Calvaire.

(F° 355 v°.) Grande marque de Vérard, au-dessus de laquelle on lit : Cy finist ce present livre intitule les grandes postilles

et expo || sitions de toutes les lecons/ epistres et evangilles de tout le quares/ || me imprime a Paris pour Anthoine Verard marchāt libraire demou || rāt en la dicte ville devāt la rue neufve nostre dame a lenseigne sainct || Jehan levangeliste ou au palais etc... Et a este || acheve dimprimer ledit livre le xxvi[e] jour davril lan mil cinq cens || et onze. Et a le roy nostre sire dōne au dit Verard lectres de privilege || et terme de trois ans pour vendre et distribuer ses livres et afin de || soy rembourser de ses frais et mises. Et deffend ledit seigneur a tō || libraires/ imprimeurs et autres de ce royaulme de imprimer ce present || livre jusques apres trois ans finis a cōpter du iour de la date suscri/ || pte q̄l fut acheve dimprimer. Et sur paine de cōfiscation des ditz livres.

Vol. 3 (daté du 28 septembre 1511). — 4 ff. prélimin. non chiff. et cclxviii de texte. Sign. aaaa iii; aaaa-zzzz par 4; ꝯꝯꝯꝯ; ꝛꝛꝛꝛ; ɪɪɪɪ, par 4; ꝫꝫꝫꝫ, par 3. 6 ff. non paginés, plus 150 ff. paginés de 1 à cl.

Au dernier f°, explicit : .... imprime a Paris le vii iour du mois de may mil cinq cēs ꝛ douze.

Vol. 4, f° 1. — Titre : Le quart volume des || expositions, des Epistres ꝛ || Evangilles de || Toute lannee nouvellement || Imprime a Paris. || Cum privilegio regis.

Vol. 5. — 4 ff. prél. non sign. cxxx iii ff. signés suivis d'un dernier f° pour la souscription... Imprime nouvellement a Paris le xiii iour daoust mil cinq cens et douze. Pour Anthoine Verard libraire marchant...

Il nous a paru inutile de collationner tous les volumes, la peinture empêchant de reconnaître et d'examiner avec fruit les gravures sur bois recouvertes de sujets souvent différents. Nous avons tout lieu de penser, cependant, que cet ouvrage est sorti de l'atelier de G. Le Rouge.

61. C. CRISPI SALLUSTII OPUSCULA CUM PLUSCULIS ADDITAMENTIS. *Parrhisiis, per Guillelmum le Rouge, pro Dionysio Roce, 1512.*

Brunet (v., 84).

In-8°.

Nous n'avons rencontré aucun exemplaire de cette édition, que nous notons ici d'après Brunet.

62. CICERON (M. T.). RHETORICA CICERONIS. *Paris (G. Le Rouge), pour Denis Roce, 4 des Ides de Janvier 1512* (1513 n. st.)

1 ex. bibl d'Avignon, (in-8° 10,524.)

Petit in-8°, car. ital. spéciaux à G. Le Rouge, de 148 ff. chiff. plus 4 ff. de table de 30 ll. à la page. Sign. A-T. Manchettes.

(F° 1 r°.) Titre : RHETORICA CICERONIS.||M. T. CICERONIS ORATORIS||clarissimi linguae latine facile principis rhethoricis li||bri quatuor ad C. Hercunium incipiunt feliciter....

Au-dessous, petite marque de Denis Roce et fleur de lis florentine des Junte et de J. Moderne à Lyon, imprimée en rouge.

(F°s 2 à 10 r°.) Adnotata Jodoci Badii ascensii.

(F° 11 signé B iii.). Marci Tullii Ciceronis ut fre/||quens opinio est rhetoricorum ad||Caium hercunium liber primus feliciter auscupatur.

(F° 148 r°.) Impressũ est hoc opus parrhisijs per guillermum rubeum expensis||honestissimi viri Dionisii roce li||brarii iurati cõmorantis in vico sã || cti iacobi sub intersignio divi mar || tini ãno domini millesimo quingẽ||tesimo duodecimo quarto iduo ia||nuarii.

A la suite, 4 ff. de tables.

63. DU PONT. Petri de Ponte ceci Brugensis incomparanda Genovefeum. *Parisiis, Guil. Le Rouge pro Dyon. Roce, 7 des kalendes de février 1512* (1513, n. st.).

1 ex. Mus. britan. (1516/10). — 1 ex. Bibl. d'Autun. — 1 ex. vu librairie Claudin, octobre 1895. (Rel. v.)

In-4°, car. ital. rouges et noirs et car. romains, de 147 ff. non chiff. avec 2 ff. de supplément. Fig. sur bois et quelques grandes lettres ornées sur fond criblé. Sign. a-z par 3 et par 4 alternativement; AA-BB par 3.

(F° 1 r°.) Titre : Petri de Põte ceci bru/||gensis incomparanda Genovefeum quã tutellarem totius gallie do||minam inficiari nemo potest.

In te Iesu Spes mea recumbit.

Au-dessous du titre, grande marque de Denis Roce (*fac-simile*, p. 165.) avec la fleur de lis florentine et l'adresse de l'éditeur : Venundantur Parisiis in vico sancti Iacobi||sub signo Dĭvi Martini.

(F° 1 v°.) Epistola.||Petrus de Ponte cecus Brugensis Prudentissimo in Christo patri Philippo Cognato, Genovefae aedis in Parrhy||sio colle moderatore vigilantissimo cum summa humili|| tate Salutem. — Cette épitre est datée de Paris, le 5 des Ides de décembre 1512.

(F° 2 r°.) Petri de Ponte ceci brugē̃n. ad illustrē̃ virū̃ dñm Valerendū̃ de || Varranis in sacra pagina doctorē̃ & poetam imprimis aegregiuʒ || Commendatio.

(F° 2 v°.) Frater stephanus de nourant cantor dive Genove || fes Parrhysii Petro de Ponte ceco Brugensi viro impri || mis eruditissimo inquo est omnis Salus S.

(F° 3 r°.) Liber primus. — Suivent les neuf livres dont se compose ce poëme.

A l'avant-dernier f°, Epistola Ioannis d'Aval augensis ad candidos juvenes de pe || tri pontani laudibus.

Et au-desous l'explicit : Impressum parrhysii prelis et opera Guielmi le rou/ || ge expensis et utilitate probi viri Dionisii roce bibliopo || le dicte universitatis fidelissimi Anno dominice nativita/ || tis quingentesimo duodecimo supra millesimum septimo || kalendas februarias.

Le dernier f°, blanc au r°, contient au v° une planche très joliment dessinée et gravée, représentant saint Denis et sainte Geneviève. H., 0,110 ; l., 0,072.

A la suite de l'ouvrage se trouvent 2 ff. de supplément, qui dans certains exemplaires se trouvent en tête, avant le titre, et dont le 1er f° a été souvent confondu avec le véritable titre. Dans ce premier f° on a reproduit la planche figurant saint Denis et sainte Geneviève, avec la fleur de lis florentine, le tout précédé du titre suivant en quatre lignes : Petri de pōte ceci || Brugensis incomparanda Genovefeum : quam tutellarem || totius Gallie dominam inficiari nemo potest || In te Iesu spes mea recumbit. — Au v° de ce f° commence un avis Ad lectorem qui se développe sur le f° suivant. Ces deux ffos ne portent pas de signature et contiennent le sommaire du poëme.

64. LUCAIN (M. Annœus). Pharsalia cum commentariis. ***Parisiis G. Le Rouge, pro D. Roce, calendes d'avril 1512*** (1513, n. st.).

1 ex. cat. bibl. Firmin-Didot provenant de Courbonne et de Barlunt de Noortdonck. Cet exempl. (mar. r. fil. tr. dor. ancienne reliure) a reparu en 1889 au catalogue CXCII (n° 363) du libraire berlinois Albert Cohn. Il a été offert, à cette époque, au prix de 120 marks. — 1 ex. pap. bibl. Claudin à Paris (rel. parch. du temps). H., 0,166 ; l., 0,105.

Petit in-8°, car. ital. spéciaux à l'atelier de G. Le Rouge. Notes en car. ital. plus petits offrant également un aspect tout particulier. 384 ff. sans chiff. ni récl. divisés en 48 cahiers sign. A-Z ; ꝛ ; AA-ZZ ; ꝛꝛ par 4, sauf A par 5. Rubriques peintes à la main, ainsi que les grandes majuscules des chapitres. Pas de gravures. Presque tous les vers commencent par une majuscule ornée.

(F° 1 r°.) Titre : Marci Annei Lucani poetae ac oratoris clarissimi Pharsalia : cum familiari atquȝ perlucida annotatione Petri de ponte cœci brugensis qua singularum lectionum sententiæ vel minimis historiographiæ ac poetices tyrunculis facile enotescunt. — Au-dessous du titre, marque de D. Roce figurée plus haut.

(F° 4 r°.) Grand B orné et rubriqué sur fond criblé.

(Dernier f° r° (le v° blanc) : Τελοσ. || In te Iesu spes mea recumbit. || Parrhisiis elaboratum calendis aprilibus || M.D.XII per Guielmũ le rouge eximiũ || calcographum : expensis vero Dionisii roce || academiœ parrhisiorum bibliopolœ jurati in vi || co sancti Iacobi sub divi Martini effigie cõ || morantis.

Comme spécimen des singuliers caractères semi-italiques de G. Le Rouge déjà signalés, nous reproduisons ci-contre le dernier f° :

Decimus

ducere potuisset. Virgilium superare & mentue laudem suam eripere potuisset Ipsa tamen adhuc contēta esse potest. quia tribus clarissimis viris scilicet Seneca philosopho Lucano oratore & poeta. avisena medico decoratur. sed tu p excentissime poeta Lucane hoc meum quantulũcumqȝ sit laboris grato animo suscipe nec quod facere potui indigna mente sumatur. hic ergo receptui canendum est. Vale lector.

τελοσ·

In te Iesu spes mea recumbit.

Parrhisiis elaboratum calendis aprilibus: M.D.xii. per Guielmũ le rouge eximiũ calcographum: expensis vero Dionisii roce academiæ parrhisiorum bibliopolæ iurati invico sancti Iacobi sub divi Martini effigie cõmorantis.

La première édition de cet ouvrage fut imprimée à Rome en 1469 ; la seconde fut éditée à Venise par le premier des Alde ; la troisième est la présente édition parisienne.

65. JUVÉNAL. Juvenalis satyræ XVI. *Parisiis G. Rubeus, pro Dionysio Roce, avril 1512.*

1 ex. Bibliothèque Nationale (p Y c 820), 1/2 rel. cart.

In-8° de 80 ff. Sign. A-K par 4 ; L par 2. Caractères semi-italiques de l'atelier de Le Rouge. Pas de gravures.

(F° 1 r°.) Titre : Juvenalis satyræ. XVI. diligen || tissime ab Ascẽsio cum margina || libus adnotamentis et argumentis || Mancinellicis coimpressæ.

(F° 80 v°.) Explicit : Parisiis exaratũ decimo nono ca || lendas aprilis M.D.XII ꝑ guil || lelmũ rubeum pro Dionisio roce.

66. PETRI DE PONTE DE CONQUESTU NATIUM. S. l. n. d. (*Paris, Guillaume Le Rouge, 1513 ?*)

1 ex. Musée britannique $\frac{(1516)}{9}$.

Au titre, la marque de Denis Roce. Caractères italiques de Guillaume Le Rouge. — In-4° de 4 ff. non chiff. Sign. a.

(F° 1 r°.) Titre : In te iesu spes mea recũbit. || Petrus de ponte Cecus brugensis de || conquestu natium. || Venum in vico sancti Iacobi ad intersignium || divi Martini invenies. — Finis. || In te iesu spes mea recũbit.

Le v° du dernier f° est blanc. Le poëme est écrit en distiques.

M. Picot a relevé cette description sur l'exemplaire du Musée britannique.

67. PETRI DE PONTE INVECTIVUM CARMEN. S. d. (*Paris, G. Le Rouge, circa 1513*).

1 ex. Musée britannique $\frac{(1516)}{6}$.

In-4° de 11 ff. non chiff. et 1 f° blanc, car. ital. de Guillaume Le Rouge en tout semblables à ceux du poëme du même Pontanus sur sainte Geneviève, imprimé la même année 1513 par Guillaume Le Rouge.

(F° 1 r°.) Titre : Petri de põte Ceci || brugẽsis invectivum carmen adversus discipulos atq̃ Ma || gistros qui tanta recordia concitantur vt propter colorum || selectus discidii quidpiam promoncant. || Venundantur in vico sancti Iacobi sub intersignio || divi Martini. || Cum privilegio amplissimo. (S. d., vers 1513.)

Au titre, la marque de Denis Roce. Le v° du titre est blanc.

Description faite par M. Picot sur l'exemplaire du Musée britannique relié avec d'autres pièces de Pontanus.

68. EPITRE A CHARLES, archiduc d'Autriche, ***par Pierre Du Pont.*** S. l. n. d. (***Paris, G. Le Rouge, 1513.***)

1 ex. Mus. britannique $\frac{(1546)}{3}$.
In-4° de 24 ff. non chiff. Sign. a-f, car. goth.

(F° 1 r°.) Titre : ₵ In te Ihesu Spes mea recumbit. || Petri de ponte Ceci || Brugensis decem Aegloge hechatostice || ad illustrissimum || Charolum || Flandrie comitem || Austrasiorumq̧ || Archiducē.
In fine : ₵ In te Iesu spes mea recumbit.

Le titre n'est orné d'aucun bois ; le v° contient une épître de Pontanus à l'archiduc, épître datée du 27 juillet (6 des calendes d'août 1513). Le volume se termine par une épître d'***Eligius Huncarius*** à Pontanus, épître datée de Gand le 26 juillet (7 des calendes d'août 1513) et par trois distiques latins du même au même.

Cette description a été prise par M. Picot sur l'exemplaire du Musée britannique, relié avec d'autres plaquettes de Du Pont, parmi lesquelles un certain nombre ont été imprimées par G. Le Rouge pour Denis Roce. Il serait possible, toutefois, que cette pièce ne sortit pas d'une presse parisienne ; il faudra comparer les caractères gothiques employés avec ceux de l'atelier de Le Rouge. (Cpr. Vander Haeghen. Bibliog. gantoise, t. I, 30.)

69. PHILELPHUS (Franciscus). Operum libri sedecim. ***Parisiis, Guill. Le Rouge, pro Dyonisio Roce, 1513.***

1 ex. bibl. d'Avignon. — 1 ex. bibl. de Chaumont. — 1 ex. bibl. de Troyes. — 1 ex. bibl. de la Sorbonne. — 1 ex. Bibl. Nationale (Réserve Z, 2,189). Reliure v. du temps avec fers incrustés et fermoirs (cordons en cuir).

In-8° car. italiques. 8 ff. prél. non chiffr., 375 ff. chiff. et un dernier blanc. 32 ll. à la page, manchettes, titres courants. Sign. A ; a-z ; A-X ; aa-cc par 4.

(F° 1 r°.) Titre : Epistolarū Francisci || Philelphi Libri sedecim q̃ castigatissimi in mediū prodeūt || cum oratione divi Ambrosij vignati sabaudiensum legati || et Alani Aurige de bello gallico et de miseria curialiū.....

Au milieu de la page, petite marque du libraire D. Roce (Cpr. *fac-simile* p. 145) et au-dessous : Veneunt Ab honestissimo bibliopola Dionysio Roce sub || divi Martini insigni Via divi Iacobi.

Au v° commence la table à deux colonnes laquelle occupe les sept ff^os suivants. Viennent ensuite :

(F° chiff. I, sign. ai.) Francisci Philelphi epistolarum Liber primus — et les quinze livres suivants.

Au f° ccclxxv r° se trouve le colophon dont nous donnons ici le *fac-simile*. Le v° est blanc ainsi que le f° suivant.

¶ Explicit hoc præsens opus Epistolarum Francisci Phidelfi vna cum oratione Ambrosii vignati/epistolisq3 Alani auriga: Turci quoq3 epistola ad Lodouicum. xii. Francorum regem supaddita. Impressum Parisii per Guillelmum le Rouge. Expensis vero Dionysii Roce librarii: commorantis in vico sancti Iacobi ad intersignium diui Martini. Anno. M.cccc.xiii.

70. DATH DE SIENNE (AUGUSTIN). Discours. *Paris* (*Guill. Le Rouge*), *pour Denis Roce*, *8 des kalendes d'octobre 1513.*

1 ex. Mus. Klemm à Leipzig (n° 847). — 1 ex. bibl. Carpentras (O. 1,477). — 1 ex. bibl. d'Avignon (in-8°, 4,802). — 1 ex. Bibl. Nationale (Réserve, 2,198). Rel. du temps.

In-4° car. romains de deux grandeurs et tout neufs. 2 parties en un volume. 1re partie, 4 ff. prél. non chiff. (dédicace et tables) et 116 ff chiff. de I à CXVI plus 1 f° non chiff. Sign. a-t par 4 et par 3 alternés.

2e partie, 6 ff. prél. non chiff. et 71 ff. chiff. de I à LXXI, plus 3 ff. non chiff. Sign. a-o par 4 et par 3 alternés. Initiales gravées, manchettes et titre courant.

(F° 1 r°.) Titre dont voici le *fac-simile*

Augustini Dathi Senēsis oratoris clarissimi Orationū Prima pars cū Annotamētis marginalibus Lima castigatiori excusa: in qua sequētes libri continentur.
Primus liber Laudes artium humanarū complectitur.
Secundus Sanctorū orationes cōmendatitias exprimit.
Tertius laudatitias reip. Continet orationes.
Deinde Liber de septem virtutibus. Postea Liber de sacramentis panis et aquæ subsequitur.

Au milieu de la page, grande marque de Denis Roce dont nous avons donné le *fac-simile* plus haut. Au-dessous, on lit : ¶ Venundantur in vico Jacobeo/ || sub stemmate divi Martini. In ædibus Dionysii Roce.

(F° 1 v°.) Grande S à fond criblé gravée sur bois et répétée dans le cours de l'ouvrage.

(F° 5 paginé I.) Grand N à fond criblé d'un dessin très original.

(F° 8 — III.) Grand F à fond criblé. (Enfant nu devant un loup.)

(F° CXVI.) Colophon dont nous donnons ici le *fac-simile*.

Impressum Parrhisijs ad verum Archetypum per Guillelmum le Rouge. fidissimũ Calcographum. admota diligenti perlustratione magistri Guillelmi Cheronis. Impensis vero honesti Bibliopolæ Dionysij Roce. Anno salutis. M. D. XIII. Nonis Nouembribus.

Deus Alpha. A & Omega. O. principium & finis.

ο. θεος. αλφα. και: ωμεγα, αρχη: και. τελος.

On trouve ensuite la deuxième partie qui contient de nombreuses lettres ornées et des lettres réservées pour les miniatures, comme au tome I, mais non exécutées sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale que nous avons eu entre les mains, et qui nous a servi à cette description.

(F° 1 r°.) Titre : Augustini Dathi || Senensis oratoris ac philosophi clarissimi orationum se || cunda pars : cum opusculis eiusdemque quibusvis rhe / || torices amatoribus facilem prebent ad eloquentiam ac || cessum.

Au-dessous, marque de Denis Roce, comme au t. I et au bas de la page : ¶ Venales prostant sub stemmate Divi Martini : in vi / || co sancti Iacobi : in aedibus Dionysii Roce.

(F° chiff. I. sign. b i.) Disertissimi Rhetoris Aug. Dathi Senensis Isagoga de || ordine discendi et recte loquendi ad nicolaum filium.

(F° 74 v° non chiff.) : Mete fœlici fanẽt insignis || Oratoris et philosophi Augustini Dathi || Senensis Secundœ Partis Orationes cum Isagoga Parisimo iã caractere Cesareo excusa sũt in officina Guil / || lelmi Le Rouge Fidissimi Calcographi Impensis vero Honesti Biblio || polae Dionisii Rocii octavo Calendas Octobres Nostrae Redemptionis. || Anno M.ccccc.xiii.
Deus Alpha & O. ω. Principium Et Finis.

Cet explicit est très intéressant à relever, car il nous apprend que Guillaume Le Rouge grava lui-même les caractères employés pour l'impression de cet ouvrage, Parisimo iã caractere Cesareo excusa. C'est bien une fonte parisienne de caractères romains gravés sans aucun doute dans l'atelier de notre imprimeur et par lui-même. Ces caractères ont un grand air de famille avec ceux inventés et gravés par Jenson et employés par Jacques Le Rouge à Venise. De cette observation, il est permis de conclure que Guillaume était graveur de poinçons et fondeur de caractères en même temps qu'il était graveur sur bois et imprimeur. On peut lui attribuer sans crainte la création des types qu'il employa dans sa longue carrière de typographe, notamment ces singuliers caractères italiques que nous avons signalés plus haut, qu'on ne trouve que dans son atelier et qui sont une imitation de ceux des Junta de Venise. Nous avons vu que notre imprimeur employa aussi une fonte du même caractère, mais d'un œil plus petit. Voyez plus haut, n° 59, *Epistole Fr. Nigri*.

71. DISCOURS SUR LA PAIX. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Denis Roce*. S. d. (Vers 1514.)

1 ex. Musée britannique $\frac{(1516)}{8}$.
In-4° de 6 ff. Sign. a.

(F° 1 r°.) Titre : Petri de ponte Ceci bru || gensis Pro Impetranda Pace Oratio. || A Dionysio Roce de studiosis q̃ optime merito Parrhisius || in via Iacobea sub intersignio Divi Martini commoran || te venalis prostat.

In fine : In te iesu spes mea recumbit.

Marque de Denis Roce sur le titre.

Au v° du titre, une épître de « Petrus de Ponte..... observantissimo viro, domino Guillermo Parvo, confessori regis. »

Le v° du dernier f° est blanc.

L'Oratio est écrite en distiques.

Nous ne connaissons cette pièce que par la communication que nous a faite M. Picot de la description qu'il a prise de l'exemplaire du Musée britannique, réuni à d'autres pièces dont plusieurs imprimées par G. Le Rouge pour Denis Roce.

Il faudrait comparer cette plaquette avec les impressions de G. Le Rouge de cette époque pour avoir une certitude complète qu'elle sort de son atelier.

72. EPITRE SUR LE COURONNEMENT DU ROI FRANÇOIS Ier. *Paris* (*G. Le Rouge*), *pour Denis Roce*. S. d. (1515).

1 ex. Musée britannique $\frac{(1516)}{4}$.

In-4° de 6 ff. non chiffrés. Marque de Denis Roce sur le titre.

(F° 1.) Titre : Petri pōtani Caeci brugen || sis Carmen extem-poraneum de consecratione Invi / || ctissimi Francorum Regis Francisci primi.

¶ In te iesu spes mea recumbit.

¶ Venumdantur in ædibus Dionysij Roce Parrhi || sijs (sub intersignio Divi Martini via Iacobea) com / || morantis. — Τελος || ¶ In te Iesu spes mea recumbit.

Le v° du dernier f° est blanc.

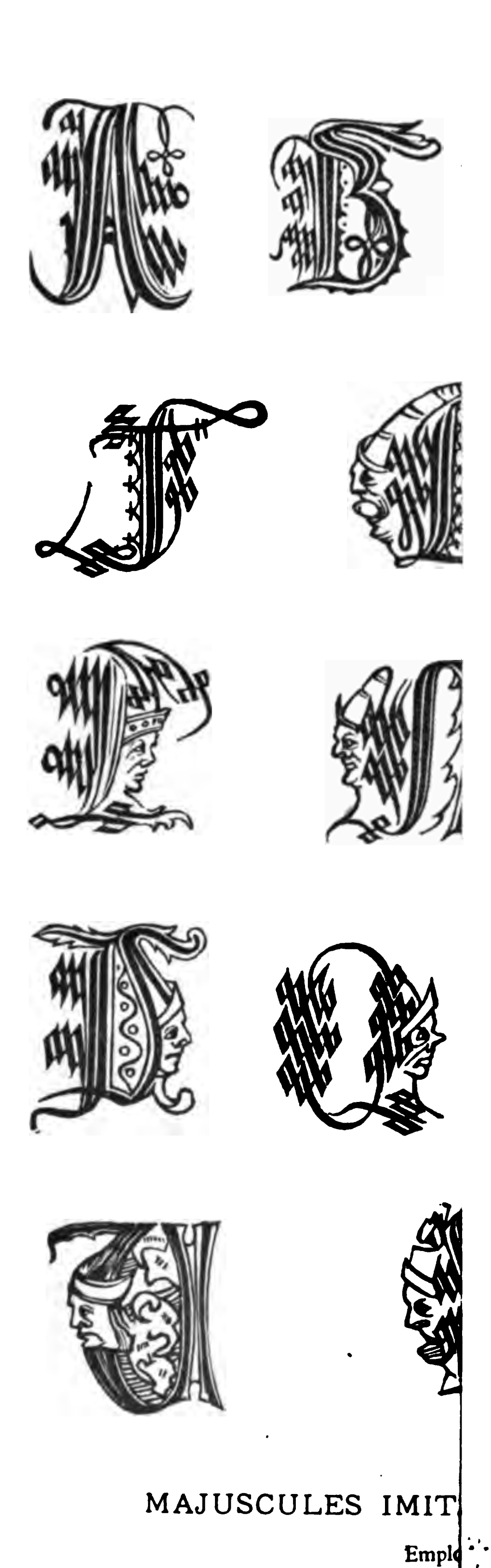
Nous ne connaissons cette pièce que par la description relevée par M. Picot sur l'exemplaire du Musée britannique.

Pour avoir la certitude absolue qu'elle sort de l'atelier de Guillaume Le Rouge, il faudrait, comme pour la précédente, pouvoir la comparer avec d'autres sorties de ses presses à la même époque.



PAYSANS DES ENVIRONS DE CHABLIS ALLANT AU MARCHÉ

Paris, Guillaume Le Rouge, 1497 et 1503.



MAJUSCULES IMIT

Empl

NOTICE

SUR QUELQUES FRAGMENTS

DE MANUSCRITS DE PLAIN-CHANT

Par l'abbé H. Villetard.

Notre siècle qui a mis une ardeur si passionnée à ressusciter les arts du Moyen-Age, à faire revivre sous nos yeux les plus belles inspirations du génie chrétien, ne pouvait pas laisser de côté l'étude et la reconstitution des mélodies grégoriennes. Ne fallait-il pas en effet tâcher de redonner le souffle, la vie, l'âme en quelque sorte, à nos édifices religieux rendus à leur primitive beauté, en faisant entendre de nouveau sous leurs voûtes les chants magnifiques qu'ils avaient jadis entendus ?

Aussi, dès le commencement du xixe siècle, de nombreux érudits et artistes ont-ils consacré à cette noble mission leur vie et leurs talents. Les résultats sans doute se sont fait attendre bien longtemps, mais, il faut l'avouer, l'œuvre était difficile, autrement difficile par exemple que de gratter un chapiteau ou d'abattre des couches de badigeon. Aujourd'hui, grâce à ces infatigables chercheurs, grâce en particulier à la vaste érudition et aux patients travaux des Bénédictins de Solesmes, nous sommes en possession de l'antique chant de Saint-Grégoire.

Pour une complète et parfaite restauration du chant liturgique, il fallait réaliser deux choses bien distinctes :

1° Retrouver le chant tel qu'il existait, la version primitive et authentique des cantilènes grégoriennes.

2° Retrouver le rythme de ce chant, c'est-à-dire la manière dont on l'exécutait.

Sur le premier point, tous les archéologues sont d'accord. L'uni-

formité des manuscrits est un fait scientifiquement prouvé. Du reste, il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir la *paléographie musicale*, cette œuvre si admirée du monde savant et si digne des Bénédictins.

Sur le second point, les sentiments furent plus longtemps partagés, mais aujourd'hui l'entente est à peu près générale. Quiconque a entendu, une fois seulement, ce chant exécuté d'après la méthode traditionnelle demeure absolument convaincu. On est touché et ravi de cette simplicité d'un autre âge, de ce genre de beauté si nouveau pour nous. Il y a là comme un parfum d'antiquité d'une saveur indéfinissable. Aussi ne faut-il pas s'étonner du mouvement enthousiaste qui s'opère partout, en France comme à l'étranger, en faveur du chant liturgique et qui fait présager un prompt et universel retour à l'art sacré de Saint-Grégoire.

Après cet aperçu peut-être trop long, mais qu'il était indispensable de donner sur l'état de la question, plaçons-nous maintenant au point de vue archéologique, le seul qui puisse ici nous intéresser.

La première partie de la restauration qui consistait, nous l'avons vu, à retrouver le chant dans toute son intégrité est donc complètement réalisée. Mais pour arriver à ce résultat qui est du domaine de l'archéologie et qu'on pourrait appeler le côté matériel de cette restauration, il a fallu se livrer à des recherches longues et pénibles, il a fallu retrouver, étudier et comparer une très grande quantité de manuscrits, tous différents d'époque et de pays. Sans cela, pas de certitude absolue. Ce travail vraiment prodigieux a été fait et c'est de l'examen détaillé et de la confrontation de ces anciens missels et autres monuments liturgiques qu'est sortie la belle édition de chant grégorien que nous admirons et qui fait le plus grand honneur aux Bénédictins de Solesmes, et particulièrement à Dom Pothier.

Il nous a semblé digne de quelque intérêt de rechercher, dans le département de l'Yonne, les restes précieux de ces vieux manuscrits de chant et d'en composer la liste aussi complète que possible, avec certains détails archéologiques, de préférence ceux qui ont trait à la notation musicale. Il y aurait tout un travail d'ensemble à faire à ce sujet. Dans un premier chapitre, on décrirait : *les livres complets*, comme le fameux manuscrit de l'âne, à Sens ; l'antiphonaire et le splendide missel qui sont conservés au trésor de la cathédrale d'Auxerre. Dans un deuxième chapitre : les *fragments* rencontrés dans les archives et bibliothèques du département. Enfin, dans un dernier chapitre : les *manuscrits* provenant du département, mais qui se trouvent actuellement dans les biblio-

thèques étrangères : par exemple, à la bibliothèque Vaticane, l'office de Saint-Savinien composé par Odoranne et dont M. l'abbé Bouvier, nous a donné la première page, dans son histoire de Saint-Pierre-le-Vif ; ou encore, à Paris, à la Bibliothèque nationale, les Graduels et Antiphonaires de Sens et d'Auxerre.

Dès aujourd'hui, nous voudrions intéresser à ces recherches les membres de la Société, en les entretenant un instant des quelques fragments que nous avons pu recueillir ou étudier.

I.

Le premier en date est celui de Ligny-le-Châtel.

Un feuillet de missel. Ms. — « En faisant des recherches dans les archives communales de Ligny, nous dit le R. P. Cornat, dans l'histoire de cette ville, nous avons découvert un faible, mais toutefois précieux débris d'un de ces anciens manuscrits. C'est un feuillet d'un missel en parchemin dont un vicaire du XVIe siècle s'était servi pour envelopper le registre des baptêmes. Ce feuillet contient l'épître, le trait et une partie de l'évangile du jour de la Séxagésime. L'écriture est du XIIe siècle, l'épître et l'évangile sont en grosse minuscule, le graduel et le trait en petite, avec la notation neumatique de la seconde période, celle que M. de Coussemaker désigne sous le nom de *Neumes à points superposés*. Nous donnons ci-joint le fac-similé du graduel. » (Hist. de Ligny-le-Châtel, par le R. P. Cornat, p. 46.)

On peut voir aussi ce fac-similé, à la fin du tome VIII du bulletin de la Société archéologique de Sens où fut publié le travail du R. P. Cornat. La description que nous venons de citer n'est pas absolument exacte, comme nous le verrons, en ce qui concerne la notation. Mais auparavant, il nous semble très utile de placer ici quelques notions générales sur la notation neumatique.

Cette notation se divise en deux espèces : la première, composée de traits dérivés des accents aigu et grave et diversement combinés, représente l'élévation et l'abaissement des notes, mais sans indication précise des intervalles, elle est appelée *oratoire*, *chironomique* ou plus souvent à *accents combinés*.

La deuxième espèce, toute faite de points séparés et espacés proportionnellement à la distance des sons, parle beaucoup plus aux yeux qu'à l'intelligence ; ce qui, en fait de notation, est un réel progrès et même une perfection. Cette dernière est dite : *à points superposés* ou *diastématique* (διαστηματα, degrés, intervalles). Elle découle directement de la première, mais en passant par des

transformations nombreuses et successives qu'il est du plus haut intérêt de suivre et d'étudier de près. Un examen même superficiel de ces modifications nous révèle en effet que les points avant de s'isoler et de se séparer complètement restent pendant plusieurs siècles réunis par les traits ou accents dont ils marquent les extrémités. Ainsi, nous sommes amenés à constater la réalité d'un fait important, constaté bien des fois déjà et dont nous avons ici une nouvelle preuve : c'est que les plus merveilleuses inventions qui ont pu paraître instantanées étaient au contraire préparées depuis fort longtemps.

La notation du fragment qui nous occupe doit être rattachée à l'une de ces notations intermédiaires. D'un côté, les traits ou accents y sont si fidèlement conservés, et, de l'autre, la ponctuation s'y fait remarquer avec tant d'évidence qu'il n'y a pas la moindre hésitation possible.

Si nous nous étendons avec complaisance sur ce premier fragment, c'est parce qu'il est le spécimen, sinon le plus ancien, du moins le plus intéressant que nous connaissions jusqu'ici. Dom Mocquereau, le savant rédacteur de la *Paléographie musicale* a bien voulu, pendant notre délicieux séjour à Solesmes, étudier ce fragment qu'il trouve curieux et dont il nous a fait ressortir toutes les particularités. Voici la plus importante : la diastématie, c'est-à-dire l'espacement proportionné des notes, n'existe pas encore ici, dans l'intérieur des groupes, ce qui est à peu près impossible tant qu'il y a des accents, mais elle fait cependant son apparition entre les groupes eux-mêmes, lesquels s'élèvent et s'abaissent suivant que la mélodie monte ou descend. Il semble, en effet, que le notateur a dû suivre sur le parchemin blanc, sans portée, une ou plusieurs lignes tracées par la pensée. C'est une preuve certaine de la tendance générale et instinctive vers le principe si fécond de la diastématie, principe qui régit encore notre notation musicale actuelle.

Pour terminer ces remarques sur notre premier exemple de notation, disons qu'il apporte, lui aussi, sa part de preuve et de témoignage en faveur de l'uniformité des manuscrits. En le comparant au chant reproduit dans le *liber gradualis* de D. Pothier, c'est à peine si on relève de légères différences, dans trois ou quatre notes.

Missel à deux colonnes. — XII[e] siècle. — Parchemin. — Notation neumatique de transition (neumes-accents et points liés). — Ecriture en petite minuscule. — Graduel de la Sexagésime : *Sciant gentes*, avec son verset : *Deus*, *Deus*. — 1[er] mode.



II.

DEUX FEUILLETS DE MISSEL. Ms. — Ces deux manuscrits ont été trouvés, au chartrier de l'hôpital de Tonnerre, servant de couverture à je ne sais plus quel traité de Cicéron. Ce dernier détail explique pourquoi, d'un côté, ils sont en si mauvais état, tandis que, de l'autre, ils ont conservé dans le texte et le chant, toute la netteté désirable. Comme nous venons de le constater à propos du fragment précédent, partout les notateurs obéissaient à une sorte d'instinct qui les portait à espacer soit les groupes de notes, soit les notes elles-mêmes. Cette ligne purement idéale qu'ils semblaient suivre, on parvint bientôt, par une conséquence toute naturelle, à la réaliser par la plume, en la traçant sur le parchemin. Ensuite, on en employa plusieurs et finalement la portée se trouva ainsi inventée. Gui d'Arezzo ne mérita d'attacher son nom à ce nouveau système que grâce aux réels et utiles perfectionnements qu'il y apporta. Dans cette nouvelle sorte de notation, appelée : *traditionnelle* ou *guidonienne*, les neumes sont transportés sur la portée et les points se placent comme d'eux-mêmes sur les lignes ou dans les interlignes. C'est un exemple de cette écriture musicale dans toute sa pureté que nous offrent nos deux folios, malgré leur mauvais état de conservation.

1° *Premier feuillet.*— *Recto*, 1re colonne (côté extérieur de la couverture) : Graduel du XIIe dimanche après la Pentecôte, malheureusement en grande partie effacé. Il se termine en haut de la deuxième colonne où il est suivi de l'*Alleluia* et de son verset : *Jubilate Deo*. Ce dernier morceau se trouve aujourd'hui à l'office du dimanche dans l'octave de l'épiphanie. En comparant le chant de ces deux pièces avec celui du *liber gradualis*, on constate avec satisfaction qu'il y a identité, sauf des variantes insignifiantes. A la fin du verset alleluiatique, on remarque l'absence complète du long neume ou jubilus par lequel ces morceaux se terminent toujours. C'est une lacune qui se présente souvent, dans ce cas. Elle s'explique très bien par le besoin d'épargner le parchemin et par la fidélité de la mémoire des chantres qui possédaient parfaitement ces gracieux mélismes, au mouvement rythmique si ondoyant et partant si facile à retenir.

Verso : (intérieur de la couverture). Communion du XIIe dimanche après la Pentecôte. Cette pièce semblable, comme note, à celle du *graduel*, en diffère, vers la fin, comme mélodie, par suite d'un *si* bémol dont la présence ne s'explique pas et qui donne une singulière tournure à la finale de ce morceau.

2° *Deuxième feuillet.* — *Recto*, deuxième colonne (extérieur de la couverture). Alleluia du XIVe dimanche après la Pentecôte avec le verset : *Venite adoremus*. Malgré les nombreux coups de plume, multipliés à cet endroit par le possesseur de ce traité de Cicéron et qui laissent croire que le jeune humaniste, pour charmer ses ennuis, s'essayait à imiter la notation qu'il avait sous les yeux, malgré cela, il est encore aisé de lire ce chant tout entier et d'admirer sa ressemblance exacte avec le *graduel*. Ici encore, le jubilus fait défaut, toujours pour les mêmes motifs.

Verso : Il n'y a que le texte sans aucun chant.

Deux feuillets de missel, à deux colonnes. — Début du XIIIe siècle. — Parchemin. — 300 sur 220 millim. — Ecriture gothique. — Initiales simples et rouges. — Notation guidonienne sur 4 lignes rouges. — Graduel du XIIe dimanche après la Pentecôte, clef d'ut, VIIe mode. — Alleluia du dimanche dans l'oct. de l'épiphanie, clef de fa pour l'Alleluia, clef d'ut pour le verset, IIIe mode. — Communion du XIIe dimanche, après la Pentecôte, clef d'ut, XIVe mode, finale ut, particularité curieuse à cause du si bémol. — Alleluia du XIVe dimanche après la Pentecôte, clef d'ut, VIIe mode. — Afin d'épargner son parchemin, le copiste a quelquefois disposé ses clefs sur des lignes différentes.

III

Un feuillet de graduel. Ms. — Deux feuillets de deux antiphonaires. Ms. (chez M. Chanot, relieur à Tonnerre). — Ces quelques fragments d'ailleurs très mal conservés offrent beaucoup moins d'intérêt que ceux qui précèdent. Ils se trouvent chez M. Chanot, relieur à Tonnerre chez qui nous les avons découverts et qui les a gracieusement mis à notre disposition. En voici une courte description :

1° *Un folio de graduel coupé en deux dans le sens de la largeur.* — C'est le 19e. Il contient, *au recto*, l'Offertoire complet de Noël (messe de l'aurore) et les premiers mots de la Communion.

Au verso : fin de la Communion et Introït, *Puer natus est*, de la messe du jour. De ce côté, le feuillet a été décoré avec beaucoup de luxe, à cause de la messe de Noël qui y commence. Malheureusement le tout est en bien mauvais état. La lettre P, de Puer, devait être superbe : l'or de l'encadrement s'est encore maintenu, mais la miniature qui en ornait l'intérieur a complètement disparu. Décoration marginale faite de fleurs et autres dessins, de couleur rouge, jaune et vert. En haut, deux anges volants qui tiennent les tables de la loi ; en bas, une miniature très endommagée. C'est une scène où l'on reconnait, à gauche, un personnage

assis tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, à droite, les jambes de plusieurs autres personnes dont l'une est agenouillée. C'est évidemment l'adoration des bergers.

F° 19ᵉ d'un graduel. — xvᵉ siècle, fin. — Parchemin. — Grand format. — Ecriture gothique. — Décoration. — Chant traditionnel. — Grosse notation carrée sur 4 lignes rouges. — Offertoire, clef d'ut, VIIIᵉ mode. — Communion, clef d'ut, IVᵉ mode. — Introït de Noël, clef d'ut, VIIᵉ mode.

2° *Un folio d'Antiphonaire.* — C'est le 160ᵉ — *Recto* : en haut de la page, les lettres suivantes en rouge : *be ma v.* — Il renferme les antiennes *de laudes* de la Visitation. *Verso :* en haut et au milieu, le mot : *Visita*, en rouge aussi — fin de la dernière antienne — Premiers mots du capitule et hymne.

F° 160. — Antiphonaire du xvᵉ siècle. — Bien conservé — 330 sur 230 millim. — Ecriture gothique. — 3 initiales ornées à la plume. — Ni le chant ni les paroles ne correspondent à l'office actuel. — Notation carrée sur 4 lignes rouges.

3° *Un folio d'antiphonaire.* — Ce feuillet qui a servi de couverture est en très mauvais état. — *Recto :* antienne *Hodie*, correspondant comme paroles à l'antienne des IIᵉ vêpres de la Purification. Le chant lui ressemble beaucoup, mais comme note seulement, car, comme mélodie, il est tout différent. Cela tient à ce que le copiste s'est trompé de ligne en inscrivant la clef, particularité qui est assez fréquente dans les manuscrits.

Verso : absolument illisible (côté extérieur de la couverture). Pourtant, on peut encore y distinguer 3 initiales : deux I rouges et un A bleu.

Feuillet d'antiphonaire du xvᵉ siècle.— Mauvais état. —Ecriture gothique — Grand format — Initiale de *Hodie* rouge et simple.—Notation carrée sur 4 lignes rouges.

IV

Deux feuillets de graduel. Ms. — Huit feuillets d'antiphonaire. Ms. (Dans notre collection). — Ils viennent de Chablis où nous avons pu les recueillir, grâce à des renseignements assez précis qui nous furent communiqués. L'Antiphonaire complet d'où on a détaché ces huit feuillets a existé jusque vers 1880. Ce n'est qu'à cette époque qu'il fut pour ainsi dire débité moyennant 0 fr. 10 la feuille, aux écoliers qui, dit-on, étaient enchantés d'avoir là une matière solide pour couvrir leurs livres de classe.

Lorsqu'on découvre un manuscrit, ce qu'on souhaite avant tout,

c'est d'y rencontrer des particularités concernant le pays même. C'est ce qui est arrivé, aussi nous permettra-t-on de nous y arrêter un instant et de signaler celles qui nous ont paru les plus remarquables.

1° Chablis, autrefois de l'ancienne province de Champagne, faisait partie, avant la Révolution, du diocèse de Langres. Le patron de ce diocèse était Saint-Mammès. Or, on comprendra quelle fut notre joie, en retrouvant précisément quelques parties de l'office de ce saint. En voici la liste :

1. — Invitatoire.

2. — 1re antienne et le 1er mot de la seconde du Ier nocturne.

3. — 1re leçon presqu'entière avec une ligne de son répons.

4. — La dernière partie de ce répons et 3 lignes de la leçon suivante.

Evidemment, c'est peu de chose, mais c'est suffisant pour prouver que ce manuscrit a dû appartenir à l'ancien diocèse de Langres.

2° Mais voici qui est encore plus particulier. C'est l'office lui-même du grand Saint-Martin. On sait que le corps de cet illustre thaumaturge des Gaules a longtemps reposé à Chablis et qu'il a existé, dans cette ville, une collégiale et un chapitre de Saint-Martin. Nous énumérons les différentes pièces liturgiques relatives à cet office, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver.

1. — 3e leçon du IIe nocturne.

2. — La plus grande partie du répons : *O beatum*.

Ces paroles bien connues de Saint-Martin : *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem* forment le verset du répons et ont pour mélodie le chant du VIIIe mode, si beau et si souvent usité dans la liturgie, notamment aux matines de la Nativité, 2e et 8e répons.

3. — 1re et 2e antiennes du IIIe nocturne.

4. — Fin de la 3e antienne et 1re leçon du IIIe nocturne. (Mort de Saint-Martin).

5. — Fin de l'ant. du cant. *Benedicite*. — Ant. du *Laudate*. — Hymne et commencement de l'ant. du *Benedictus*.

Il faut d'autant plus déplorer la perte de ce précieux manuscrit qu'il provient, selon nous, de la célèbre collégiale de Saint-Martin, à Chablis. Ce qui nous porte à émettre ce sentiment, c'est un détail de liturgie relevé sur un autre feuillet. La rubrique indique en effet le répons bref : *O decus*, immédiatement après le capitule des vêpres de Saint-Augustin. Or, cet usage de chanter un répons après le capitule, aux vêpres, est propre à la liturgie monastique.

En tout cas, notre manuscrit, à n'en pas douter, a servi à l'usage d'une communauté de religieux ou de chanoines.

Nous allons même plus loin et il ne nous semble nullement téméraire d'ajouter que ce livre de chant fut écrit à Chablis, par les chanoines de Saint-Martin. « Les chanoines de la collégiale, écrit « M. Monceaux dans son travail sur les Le Rouge, fidèles aux tra- « ditions de la maison-mère, s'empressèrent d'introduire à Chablis, « la culture des arts libéraux si en honneur et si florissante à « Tours...... On sait combien a été célèbre au moyen-âge, cette « école de Tours qui a fourni de si beaux manuscrits sous le « rapport de l'art calligraphique et de la miniature. » (Bull. des sciences de l'Yonne, 1894 2e semestre, p. 316-317).

Ces remarques et ses coïncidences ne sont-elles pas comme autant de probabilités très sérieuses qui appuient notre sentiment et permettent de regarder comme certaine la provenance que nous attribuons à notre manuscrit ? Après la disparition du chapitre de Saint-Martin, cet antiphonaire fut jeté dans un grenier quelconque d'où on ne l'a fait descendre que pour le livrer par morceaux à cette gent écolière si bien définie par le bon Rollin : *Gens pessima discipulorum*.

Tout ce que nous venons de dire sur cet antiphonaire s'applique également à un autre manuscrit, son compagnon nécessaire, nous voulons dire à un *graduel* dont nous n'avons que deux feuillets et qui fut longtemps possédé par la même famille.

Antiphonaire. — 8 folios — Fin du xve siècle. — Parchemin. — Grand format. — Ecriture gothique. — Initiales assez ornées, à la plume, avec légère teinte jaune clair et profil de figure humaine pour les pièces chantées. — Les initiales des oraisons ou autres textes sans chant sont rouges avec traits bleus ou bleues avec traits rouges. — Chant traditionnel. — Grosse notation carrée sur 4 lignes rouges. — Le tout est fait avec le plus grand soin.

Graduel. — 2 folios. — Fin du xve siècle. — Parchemin. — D'un format un peu moins grand. — Même écriture. — Initiales jaunes et vertes avec figures humaines de profil. — Ecriture musicale moins régulière. — Les notes beaucoup plus grosses sont moins carrées, moins nettes. — Cette notation pourtant est toujours traditionnelle, et placée sur portée de 4 lignes rouges.

1er feuillet. — *Recto* : Offertoire du IVe dimanche de carême, IIe mode, clef de fa.

Verso : Communion du même office, IVe mode, clef d'ut.

2e feuillet. — *Recto* : Fin de l'offertoire du dimanche des Rameaux, VIIIe mode, clef d'ut. — Communion du même office, VIIIe mode, clef d'ut.

Verso : Introït de la férie seconde de la semaine sainte, IVe mode, clef d'ut.

V

Telle est la description que nous désirions donner de ces quelques parchemins de chant. On la trouvera sans doute trop détaillée, mais nous avons cru pouvoir nous permettre dans une simple note ce qui serait évidemment inutile et même impossible, dans un travail plus considérable. Peut-être ainsi aurons-nous mieux montré que l'archéologie musicale est en possession de données suffisamment certaines et stables pour qu'il soit possible d'entreprendre dès aujourd'hui un classement définitif des notations les plus diverses.

C'est avant tout à la *paléographie musicale* qu'on est redevable des progrès rapides faits dans cette branche si passionnante de l'archéologie. Déjà plusieurs travaux particuliers ont été entrepris et menés à bonne fin sur la question qui nous occupe. Pourquoi en effet ne ferait-on pas sur la notation musicale, des monographies, des études locales comme on en a fait et comme on en fait encore sur toute autre matière ? Du reste, l'histoire générale de la paléographie musicale n'a qu'à y gagner, tout comme l'histoire a profité et profite tous les jours des études historiques particulières.

Espérons que ce nouveau genre de travail et de recherches auquel nous serons heureux de collaborer, s'entreprendra bientôt et se poursuivra avec succès. Pour cela les manuscrits les plus complets et les plus parfaits ne suffisent pas. Il faut en outre tâcher de rencontrer de nombreux fragments. Eux surtout nous aideront beaucoup à nous faire une idée vraie et à retracer la physionomie exacte de cette branche de la paléographie. C'est assez dire que cette étude qui nécessite de longues et minutieuses recherches, réclame tout d'abord le concours bienveillant des collègues de la Société. Les plus petits renseignements ne sont pas toujours les moins précieux, aussi les acceptera-t-on tous avec la plus vive reconnaissance.

Ce sera le moyen de travailler, nous aussi, à ce beau et fécond mouvement qui fait revenir les plus grands artistes de notre temps à l'art si simple mais si pur de Saint-Grégoire. Ce retour à un chant trop longtemps méconnu et méprisé, et qui pourtant est la plus belle expression des sentiments de l'âme sera certainement pour notre époque un de ses plus beaux titres de gloire.

RAPPORT

SUR LES NOUVEAUX ENVOIS DE

COPIES TIRÉES DES ARCHIVES NATIONALES

PAR M. LE COMTE DE CHASTELLUX

(1894-1895)

Par M. Fr. Molard.

Les envois de M. le comte de Chastellux, qui ont été fort nombreux cette année, peuvent se diviser comme il suit : 1° une série d'actes de foi et d'hommages concernant des seigneuries du département et allant de 1548 à 1617; 2° une collection de chartes diverses, partagées entre les dates extrêmes de 1329 et 1487; 3° une série de lettres de rémission, partant de 1330 pour finir à 1536; 4° enfin une suite d'extraits d'arrêts du Parlement concernant des provinces originaires du pays formant aujourd'hui le département de l'Yonne, rangés en cinq cahiers, le premier qui s'étend entre le 17 novembre 1550 et le 29 avril 1551; le second allant du 23 novembre 1552 au 31 octobre 1553; le troisième du 2 mai 1553 au 31 octobre, même année; le quatrième du 14 janvier 1555 au 31 décembre de cette même année; et le dernier ou cinquième du 1er juillet au 31 décembre 1556.

Occupons-nous d'abord des actes de foi et hommage. Ils sont au nombre de trente-huit, et concernent les localités de Villeneuve-Saint-Salve (1548); Dollot (même date); Vallery (même date); Chitry (1549); Passy (1550); Cochepie (1551); de La Motte (1554); Quennes (1555); de l'Ile-d'Yonne (1556); de Montacher (1557); du Rucouvert (même date); de Villeneuve-Saint-Salve, pour la seconde fois (1559); de Toucy et Champignelles (1566); de Rivelles (1566); de Gisy (1566); de Saint-Cyr-les-Colons (1568); de Dollot, pour la seconde fois (1569); de Montregnault (1572); de Piffonds (1573); de Dollot, pour la troisième fois (1574); de la Motte-les-

Villeneuve (1575); de Dixmont (1578); de la Mothe (1579); du Grand-Montregnault (1582); de Gisy, pour la seconde fois (1582); de Vincelottes (1586); de Vallery, pour la seconde fois (1586); de Champlay (1586); de Gisy, pour la troisième fois (1587); de Champignelles (1603); de Dixmont, pour la seconde fois (1603); de Cheny (1607); de Cuivre (1613); de Dixmont, pour la quatrième fois (1614); et de Gisy, pour la cinquième fois (1617).

Parmi tous ces documents, les plus intéressants m'ont paru être l'acte de foi et d'hommage de la terre de Villeneuve-Saint-Salve fait au roi Henri II par Pierre Ryotte, chanoine d'Auxerre, âgé de soixante ans, et agissant par procureur. L'hommage est fait au roi en sa qualité de comte d'Auxerre (1548); l'hommage au même souverain du fief de Dollot et de ses dépendances par Charles Volant, écuyer (même date); celui du fief de Chitry, dépendant du comté d'Auxerre, fait en 1549 au même souverain par Philippe et Antoine Guerreault, seigneurs de Beaulieu; du fief de Cochepie, mouvant du Donjon de Villeneuve-le-Roy fait à Henri II par maître Jean Spifame, conseiller au Parlement, qui le tenait de son oncle Jacques Spifame, évêque de Nevers; de la seigneurie de Quennes, mouvant de la grosse tour d'Auxerre, par Jacques d'Anglure, vicomte d'Estoges; du fief de l'Ile-d'Yonne, mouvant de la grosse tour de Sens, par Guillaume de Marsangy-sur-Yonne (1556); de celui du Rûcouvert par Jacques Person, praticien au siège présidial de Sens (1557); de celui de Gisy, dépendant de la grosse tour de Sens (1617), etc., etc.

Un autre des paquets à nous adressés par M. de Chastellux contient une quarantaine de lettres de rémission toutes concernant des hommes habitant et vivant dans le pays formant aujourd'hui le département de l'Yonne. Ces documents se placent comme dates extrêmes entre 1330 et 1536. Les deux premières sont assez intéressantes. Toutes deux appartiennent au règne de Philippe de Valois (1330). Elles constituent l'approbation par le souverain de deux sentences d'absolution pour crime de meurtre rendues par l'official d'Auxerre, en faveur de deux clercs de ce diocèse, Renaud de la Breuille et Pérard Delatour. Le premier, quoique reconnu non coupable, est condamné pour pénitence à un an de prison ecclésiastique et à divers pèlerinages, tels que ceux de Rocamadour et d'Avignon. Le second, Pérard de Latour, se disculpe par le serment et par celui de huit de ses amis ou parents, clercs comme lui. Cette réapparition en 1330, et dans l'Auxerrois, de la vieille loi franque des cojurateurs, ne manque pas d'un certain intérêt. Dans les deux cas les officiers du comté d'Auxerre assistent au prononcé de la sentence. La ratification royale ter-

mine l'instrument. Le quatrième document est une curieuse enquête faite par le bailly de Vézelay en 1350, au sujet de l'assassinat de Huot le Blond, picard, valet de messire Rémy, pitancier de Vézelay ; l'affaire remontait à trois ans auparavant, en 1347. Les accusés, qui sont au nombre de cinq, et tous bourgeois de Vézelay, plaident non coupables et se réclament des franchises du lieu pour obtenir la liberté provisoire. Ils finissent par établir que ledit Huot, qui était de nature *riotteuse*, a succombé à la vengeance de deux marchands étrangers, dont il avait blessé l'un si grièvement au ventre qu'il pensa en mourir. Les inculpés sont mis en liberté.

Les autres lettres de rémission sont rédigées en la forme ordinaire et concernent presque toutes des coups et blessures, portés sans intention de donner la mort, en des rixes après boire, ou survenues à la suite de parties de jeu, ou occasionnées par des disputes ordinaires. La plupart des blessés, *faulte de bon gouvernement*, ou par manque de soins, ou à cause de leur mauvaise diathèse, meurent quelques jours après. La grâce royale s'étend sur les coupables, mais ne les exempte point de la réparation civile.

Tous ces documents sont intéressants par les peintures de mœurs qu'ils nous présentent. Voici quelques-uns des plus curieux. En 1535, Jean Dupont, pauvre jeune compagnon à marier, vigneron demeurant à Auxerre, raconte que le 2 février de cette même année, « luy estant en la maison de sa mère, veuve « de Perrin Dupont, son père, en laquelle il fait sa demourance, et « après avoir soupé paisiblement avec elle, s'en sortit et ala jus« qu'en la maison d'un prochain voisin, nommé Blaise Ladau, qui « tenait taverne, pour lui vendre un muid de vin dont il voulait « tirer argent pour faire ses vignes, pour ce que la saison de la « faire estoit prouchaine ». Il trouva dans ce cabaret trois ou quatre compagnons, buvant joyeusement, parmi lesquels un nommé Tachon, homme de méchante réputation qui avait épousé une femme de mœurs légères. Après avoir terminé son affaire et échangé avec ledit Tachon quelques plaisanteries, il s'en retourna chez lui entre neuf et dix heures, et rencontra durant sa route une fille de joie qu'il emmena chez lui, sa mère étant déjà couchée, et ne s'en étant point aperçu. Malheureusement il fut suivi par la société qu'il avait quittée, et où se trouvait ledit Tachon qui le somma fort insolemment de leur remettre la fille qu'il avait avec lui. Comme il jetait des pierres contre sa porte, il dut sortir et en même temps reçut une pierre qui lui mit le visage en sang. Naturellement il s'ensuivit une rixe dans laquelle il frappa ledit

Tachon de plusieurs coups de bâton, dont, pour avoir été maltraité, il mourut quelques jours après.

En 1536, le nommé André Plumereau, manouvrier de Vermenton, ayant, à la suite d'une partie de darde aux aiguillettes, « qui est un jeu de passe temps auquel les gens du pais à jour de feste jouent ordinairement », grièvement blessé son cousin Jean Bernard qui en mourut, obtient grâce et rémission.

La même année et le jour de carême prenant, Jean Bigue, jeune fils à marier, surpris écoutant à la porte d'un cabaret les conversations des gens qui s'y trouvaient, fut découvert, traité d'espion et maltraité par eux. Il tue un homme en se défendant. L'affaire eût lieu à Esvry-lès-Sens.

Encore la même année, Blaise Bonyn, laboureur et marchand, demeurant à Bouy, conduisait son cheval à l'abreuvoir, lorsque celui-ci s'emporta et vint tomber au milieu d'un groupe de femmes qui allaient à la grand'messe. L'une d'entre elles, Jeanne Modinot, femme de Pierre Foucher, ne s'étant point garée à temps, fut écrasée. Blaise Bonin en fut naturellement quitte pour des dommages et intérêts.

Citons encore une autre lettre de rémission datée de 1536, qui est intéressante parce que les principaux acteurs sont de ces légionnaires créés par François Ier pour remplacer l'infanterie suisse dans l'armée française et qui eurent une existence si éphémère. L'impétrant de la lettre de rémissionse nommait Christophe Rebourg, « povre jeune homme de labour, âgé de XXVI ans, chargé de femme et enfans ». Il était entré, l'année présente, légionnaire, sous la charge et conduite du chevalier d'Aubigny, et était allé avec divers compagnons passer la revue à Dijon et y tenir garnison pendant quelque temps. Là, ils avaient eu pour goujat, ou valet, un nommé Jacques Delaval, âgé de 19 à 20 ans. Après la *montre* ledit Delaval s'était retiré à Irancy, son pays natal, et Christophe Rebourg à Nitry d'où il était originaire. Là, ils vaquèrent à leurs affaires. Mais le 18 juillet, Christophe et deux autres légionnaires de ses amis, ayant été appelés par le sieur de Recoing, leur cap d'escadre, ils s'arrêtèrent dans une auberge où ils rencontrèrent Jacques Delaval qui voyageait pareillement. Aussitôt Christophe Rebourg, le reconnaissant, de lui dire en lui présentant un verre : « Moy j'estois à Dijon avec toy, » puis continuant : « Jacques tu seras encore mon goujat quand il fauldra marcher, » à quoy ledit Delaval, par une grande arrogance et collère, jurant le nom de Dieu, dist : « Tu en auras menti, je ne fus jamais ton goujat, ne a si meschant homme que toy, » duquel propos ledit suppliant fut fort marry, et comme ses compagnons, jetèrent de

l'huile sur le feu, ainsi qu'il arrive, en déclarant que si on leur avait adressé tels propos, ils ne l'auraient point enduré, Christophe Rebourg, pris de *chaulde colle*, administra une maîtresse paire de giffles à son ancien serviteur. Celui ci, naturellement furieux, se saisit d'une pique faisant partie de l'équipage d'un légionnaire, et l'aurait transpercé, si il ne lui avait lancé au corps son poignard ou sangdedeu. Delaval, atteint à la tête, par faulte de bon appareil, gouvernement ou autrement, mourut quatre ou cinq jours après..

On voit que nos ancêtres fréquentaient volontiers le cabaret, et que quand ils avaient un peu trop fêté les vins fumeux de la Bourgogne, ils en venaient facilement aux coups. C'étaient les mœurs du temps. Les nôtres sont plus douces. Mais en valons-nous davantage? C'est une question que je ne me charge pas de résoudre.

Outre ces lettres de rémission, M. de Chastellux a copié une série de chartes diverses, dont voici les titres : Lettres de sauvegarde données par le roi Philippe VI à l'abbaye de Vauluisant (1329); — Approbation par le même souverain, et amortissement de la dotation d'une chapelle érigée à Mortemer, par Pierre de Mortemer, jadis évêque d'Auxerre, et aujourd'hui cardinal de Rome (même date); — Approbation par le même souverain de la charte d'affranchissement de Jussy, concédée par Etienne de Saint-Verain, seigneur dudit lieu. La charte débute par la ratification de l'évêque, en sa qualité de seigneur suzerain. Les dispositions en sont très curieuses, et si, comme il semble, ce document est inédit, il mériterait les honneurs de la publication (1332); — Amortissement par le roi de la dotation de la chapelle de Saint-Leu, fondée par Guillaume de Brosse, archevêque de Sens, en son manoir de Brienon (1332); — Approbation royale du testament par lequel Nicolas Groslé, pénitencier de Sens, augmente les distributions faites aux vicaires et aux enfants de chœur de la cathédrale de Sens (1333); — Amortissement par le roi d'une dotation de chapelle à Cruzy-le-Châtel, fondée par la confrérie de Saint-Nicolas dudit lieu. Cette donation avait déjà été approuvée et amortie par Jean de Chalon, comte de Tonnerre et d'Auxerre (1334), etc., et enfin diverses chartes parmi lesquelles il faut mentionner, outre de nombreuses lettres d'amortissement, en tout semblables aux premières, l'édit de Jean le Bon contre les Lombards et autres Italiens qui se livrent à d'énormes usures. Cette lettre, datée de 1350, est spéciale aux bailliages de Sens et d'Auxerre, et Gibaut d'Escrisy, abbé de Saint-Père d'Auxerre, est nommé spécialement commissaire en ces deux districts, pour

recevoir les plaintes portées à ce sujet. Effectivement, messire Guillaume de Babeurre, chevalier, vient lui déclarer en jurant sur les SS. Évangiles que, pour une somme de 60 florins à l'écu, il a dû se reconnaître débiteur de 750 florins à Senos et autres Lombards, et il a déjà payé là-dessus 487 florins. Naturellement, il est tenu quitte du reste, moyennant la somme réelle payée entre les mains du roi; — les lettres de protection spéciale délivrées par le même souverain à Jean Chambelan, trésorier de l'église de Sens, auquel un sergent, du nom de Thiébaut Turpin, est attribué comme gardien particulier (1350); — et une lettre de Charles VI, datée de 1380, et adressée au bailli d'Auxerre, contenant l'abolition des aides levées sous Charles V pour les guerres contre les Anglais. Le dernier document est une charte de Charles VIII datée de 1487, et reconnaissant la justice du portail de Saint-Germain.

Pour terminer, disons quelques mots des extraits d'arrêts du Parlement de Paris qui sont compris dans les envois de M. le comte de Chastellux. Ces copies d'extraits comprennent quatre cahiers, dont le premier va du 17 novembre 1550 au 31 octobre même année; le second, du 23 novembre 1553 au 23 avril 1554; le troisième, du 14 janvier 1554 au 31 décembre 1555; le quatrième, du 1er juillet au 31 novembre 1556. Comme notre éminent collègue nous en fait espérer encore d'autres dans un avenir prochain, je me bornerai pour aujourd'hui à vous citer les procès faits aux religionnaires qui me paraissent plus importants que les procès criminels ordinaires, qu'il ne faut pas cependant négliger entièrement, car on en tire de curieuses données morales et physiques sur l'état des pays où ils ont pris naissance.

Je relève donc au sujet des protestants : « Par sentence du 5 janvier 1550, le Parlement de Paris, ayant reconnu l'inanité de l'accusation d'hérésie portée au bailliage de Sens contre un nommé Edme Picot, condamne Nicolas Garnier, et Guillaume Garnier, ses accusateurs, à faire amende honorable, en l'auditoire du bailliage de Sens, nue tête, à genoux, et la torche au poing, pour dire et déclarer, que mal et téméroirement, et contre vérité, ils auroient chargé ledit Edme Picot de propositions erronées contre la foy, et autres cas mentionnez en leurs deppositions, confrontations et recollemens, et voullu suborner tesmoings pour en depposer. En outre, ils seront battus et fustigés nus de verges par trois samedis aux carrefours de la ville de Sens, et bannis du royaume. Enfin il sera donné mainlevée audit Picot de la saisie de ses biens, et l'administrateur provisoire sera tenu de lui en rendre compte. »

Le 30 décembre 1552, le nommé Jean Petit, tixier en draps, étant tombé malade à la Conciergerie où il était prisonnier, est

renvoyé à Sens pardevant l'official dudit lieu, ou son vice-gérant, pour lui parfaire son procès au sujet du crime d'hérésie dont il est accusé.

Le 4 mai 1556, à la dénonciation de Jean Cautelle, marchant demeurant à Sens, le nommé Claude Leclerc, chappelier et messager, demeurant audit lieu, appelant d'une sentence de la prévôté de Sens, qui l'a condamné pour blasphèmes, carmes obscènes et irréligiosités, à faire amende honorable en l'auditoire de la prévôté, portes clauses, nue tête et à genoux, déclarant qu'il est dolent et marry de telles paroles, et promettre cy après ne recheoir en telles faultes, et en outre auroit été condamné à fournir et administrer un cierge de trois livres pour être employé et allumé tant qu'il durerait, devant l'ymaige du Crucifix ou ailleurs, où il plairait aux marguilliers et curé de sa paroisse, et en huit livres parisis d'amende, et à nourrir trois pauvres par trois vendredis entre suivans, à pain et à vin, pour l'offense par lui commise en abusant du vin versé, contre l'honneur de Dieu notre créateur, se voit absout par le Parlement de Paris, et renvoyé purement et simplement, avec injonction de mieux vivre à l'avenir, le 19 mai 1556.

Par contre, le nommé Jean Hardy, natif de Saint-Lubin en Normandie, diocèse de Caen, condamné par le bailli de Sens, pour crime de propagation d'hérésie, à assister à la combustion des livres défendus dont il a été trouvé possesseur, puis à être pendu et étranglé devant l'église de Saint-Etienne de Sens, voit sa peine commuée. Il devra simplement un jour de dimanche ou de fête assister à une grand'messe de réparation à la cathédrale de Sens, estant ledit Hardy, teste et pieds nus, en chemise, à genoulx, et ayant entre ses mains une torche ardante du poids de deux livres, et à une prédication qui sera faicte ledit jour en ladicte esglise par ung docteur en théologie, et ensuite faire amende honorable.

Tel est ce qui m'a paru de plus remarquable dans le nouvel envoi de notre éminent collègue, M. le comte de Chastellux.

LE CHEVALIER D'ÉON

ET L'HERMITAGE SAINT-ROCH DE RAVIÈRES

Par M. l'abbé C. Patriat.

Tout a été dit sur le fameux chevalier d'Eon, sur ce pseudo-androgyne que Louis XVI, pour des raisons politiques, obligea de s'habiller en femme et qui, avec son visage couvert de cicatrices et ses membres de maître-d'armes, paraissait à Versailles en robe montante et toque de velours.

Les Tonnerrois, qui connaissaient bien son barbier, devaient être embarrassés quand il fallait dire Mademoiselle à ce capitaine de dragons.

Un registre de l'église de Ravières intitulé : *Livre des biens, effets, meubles, droits et charges de la fabrique de l'église de Saint-Pantaléon de Ravières*, qui date de 1706 et fut continué périodiquement, contient copie d'un décret de l'évêque de Langres, Mgr César-Guillaume de La Luzerne, où il est, à plusieurs reprises, question de Mademoiselle la Chevalière Déon. Voici à quelle occasion :

Le 9 septembre 1782, mourait Prudent-Nicolas-Ruel, dit Frère Antoine, ermite demeurant en l'ermitage de Saint-Roch, paroisse de Ravières. On ne jugea pas à propos de le remplacer et on sollicita de l'évêque de Langres l'autorisation de réunir les biens de cet ermitage à la fabrique de l'église de Ravières. Mais pour la suppression de cette fondation, il fallait le consentement des descendants des fondateurs ou bienfaiteurs. Une première enquête fut faite par le sieur Arendt, curé d'Ancy-le-Franc. Une seconde fut confiée à M. Hyvert, curé de Montbard. Se basant sur le procès-verbal de ce dernier, l'évêque de Langres, en 1783, signa le décret de réunion. Du procès-verbal de M. Hyvert, dit le décret, il

appert : « que, quoique le titre de fondation dudit hermitage ne « se trouve plus aujourd'hui, il passe néanmoins pour constant « dans ladite paroisse et les environs, qu'un nommé frère Déon a « été fondateur et premier hermite de cette solitude ; 2° qu'il auroit « été représenté audit sieur Hyvert deux titres de donation et « de fondation faite par Léonard Jassu (1) en 1639 et 1641, par « lesquels il donne la principale partie des fonds actuellement « dépendans dudit hermitage à charge de deux messes par an..... « 4° que Mademoiselle la chevalière Déon, demeurante à Tonnerre, demoiselles Déon de Mouloise, filles majeures, demeu- « rant audit Ravières, intéressées à la conservation et emploi des « biens de cette solitude en qualité de parentes desdits défunts « Nicolas Déon, fondateur, et Léonard Jassu, bienfaiteur dudit « hermitage, auroient consenti à la réunion des biens d'icelui à la « fabrique de Ravières. »

Le chevalier d'Eon était, on le voit, parent du fondateur. Le même décret épiscopal cite un acte du 12 janvier 1783, par lequel « Demoiselle Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Thimo- « thée Déon de Beaumont, connuë jusqu'en mil sept cens soixante « dix-sept sous le nom de Chevalier Déon, écuyer, chevalier de « l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de dragons « et des volontaires de l'armée, aide-de-camp de M. le maréchal « duc et comte de Broglie, censeur royal pour l'histoire et les « belles-lettres, ancien Envoyé auprès de l'Impératrice de toutes « les Russies, et ministre plénipotentiaire de France auprès du « Roi de la Grande-Bretagne, etc., arrière-petite-nièce de noble « Nicolas Déon, fondateur et premier ermite de la solitude de « Saint-Roch de Ravière, et parente de Léonard Jassu, bienfaiteur « dudit hermitage, et, en cette qualité intéressée à la conserva- « tion et à l'emploi des biens d'icelui, déclare que, pour ce qui la « concerne, elle donne son consentement à la réunion des biens « dudit hermitage à la fabrique de Ravières et qu'elle s'en rap- « porte à ce que nous jugerons de plus convenable d'ordonner, « aux charges et conditions portées dans les titres de fondations « et dotations, si aucunes s'y trouvent.

Le même décret relate encore un acte du 24 janvier 1784, « par « lequel ladite Demoiselle chevalière Déon, demande qu'il soit « permis de faire mettre dans l'église de Ravières une pierre ou « un marbre avec une inscription faisant mention de l'obligation « de faire dire les deux messes fondées par Léonard Jassu, comme « il est dit cy-devant. »

(1) Alias Jazu, Jazu de Mérueil.

Remarquons, en terminant cette note, que, d'après les anciens titres publics et particuliers, le nom de la famille Déon doit s'écrire en un seul mot et que c'est à tort que les dictionnaires le font précéder de la particule. Les Déon étaient nobles, bien que, parfois, au dix-septième siècle, on les voie simplement qualifier de « bourgeois » à Ravières. Les branches de cette famille se subdivisèrent à l'infini et tombèrent en roture ou tout au moins perdirent le souvenir de leur extraction noble. Les Déon portaient : D'argent à la face de gueules accompagnée en chef de trois étoiles d'azur, et en pointe d'un coq au naturel tenant sa patte droite levée.

LES BUDÉ DANS L'AUXERROIS

Par M. Ernest PETIT.

Le célèbre Guillaume Budé, en faveur de qui fut créée la charge de maître de la librairie sous François Ier, et auquel on a élevé de nos jours une statue qui orne l'une des cours du collège de France, se rattachait par ses ancêtres à l'Auxerrois. Plusieurs d'entre eux possédèrent, soit à Chablis, soit dans les environs, des domaines importants qu'ils se transmirent pendant plus d'un siècle. Les Budé avaient en outre contracté diverses alliances dans la province, et leurs fonctions de pourvoyeurs des garnisons du roi aux xive et xve siècles nécessitaient de leur part de fréquents voyages pour satisfaire aux exigences de leur charge. Ils venaient acheter leurs vins à Joigny, à Chablis, et principalement à Auxerre, dont les crus eurent pendant longtemps le privilège d'être servis à la table royale, ce qui donna lieu à un dicton bien connu :

Auxerre est la boisson des rois.

Guillaume Budé, premier du nom, est cité dans des actes de 1390 à 1417 ; on le qualifie de *pourvoyeur* ou de *maître des garnisons du vin du Roy et de la Reyne*, et aussi de notaire du roi. Son alliance est ignorée, mais on sait qu'en 1399 il acheta, pour augmenter ses domaines, des biens en diverses localités, par actes passés avec Jean d'Athie, écuyer, seigneur de Jouancy près Noyers. Il devint ainsi possesseur de certains fonds de terre à Poilly-sur-Serein et du quart du diocèse de Chemilly, près Chablis (1).

Jean Ier Budé, que l'on regarde comme son fils, était secrétaire du roi, contrôleur de l'audience, et fut annobli en septembre 1399.

(1) *Orig.* Arch. de l'Yonne, G. 2345, fonds de la collégiale de Chablis.

Il avait épousé une Auxerroise, Isabeau Laubigeois, fille de Jean Laubigeois, grainetier d'Auxerre, pourvoyeur des garnisons de vin du roi, et de Jeanne Porcher, de Joigny (1). Cette Jeanne était elle-même fille d'Etienne Porcher, dont la généalogie curieuse et fort rare a été imprimée : *Descente généalogique d'Estienne Porcher, habitant de la ville de Joigny, avec ses lettres d'annoblissement de juin 1364*, Paris, *Nicolas Boisset*, M.DC.L, in-4° de 148 p.

Au nombre des qualifications qui sont attribuées à ce dernier personnage, il faut mentionner particulièrement celle de *maître des garnisons des vins du roi*, avec laquelle il figure dans divers documents originaux. Ces alliances entre familles exerçant les mêmes fonctions étaient fort naturelles, et expliquent la propre parenté des Porcher et des Budé.

Nous avons rencontré quatre quittances d'Etienne Porcher comme maître des garnisons des vins du roi, depuis 1355 jusqu'à 1363. La première est adressée au trésorier de Paris (2), et les autres sont rendues au receveur général de Bourgogne (3).

Par une bulle du 1er mars 1372, Etienne Porcher avait été autorisé par le pape Grégoire XI à fonder une chapelle dans l'église Saint-Thibaud, de Joigny (4), et c'est ainsi que les Budé, comme les Le Coq, descendants du fondateur, prirent ensuite part à la nomination et à la présentation du titulaire de cette chapelle (5), ce qui prouve surabondamment que ces familles étaient dans des

(1) Bibl. nat., Cabinet des Titres, Généalogie des Budé.

(2) *Orig.* scellé, Bibl. nat., Collect. Clairambault, 88, 6929.

(3) Arch. de la Côte-d'Or, Recueil de Peincedé, t. XXIV, p. 542. Le petit sceau d'Etienne Porcher porte mi-partie, d'un côté un aigle, de l'autre une barre avec une étoile en chef et une hure de sanglier en pointe (1363).

(4) *Descente généalogique d'Etienne Porcher*, pr. p. 108.

(5) 1508 dernier juin. Acte de Pierre Aguenin, dit *le Duc*, clerc du roi, au nom de sa femme Catherine Le Coq, et de Dreux Budé, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Villiers-sur-Marne, qui présentent un titulaire pour la chapelle de Saint-Thibaut, de Joigny (*Idem*, pr. p. 114). — 1536 — Nomination de Jean Perroté, prêtre, comme titulaire de la chapelle des Porcher, en l'église Saint-Thibaut, par Jean Aguenin, dit *le Duc*, seigneur de Villevaudé, conseiller du roi; Guillaume Lottin, chanoine d'Auxerre; Guillaume Budé, conseiller du roi, maître des requêtes de son hôtel, maître de sa librairie, sieur de Marly-la Ville ; Jean Budé, conseiller et garde des chartes du roi, seigneur de Villiers-sur-Marne ; Louis Budé, le jeune, écuyer, et autres, tous successeurs en ligne directe de feu Etienne Porcher, fondateur de ladite chapelle. (*Descendance généalogique d'Etienne Porcher*, 4 pièces, pr. p. 116-121).

rapports constants d'intérêt, chacune d'elles ayant conservé des domaines dans nos environs.

Dreux Budé, fils de Jean I, marié à Jeanne Peschard, était, en 1452, garde des archives du royaume et audiencier de France. Il testa en 1471 et mourut en 1474 (1).

Jean II Budé, son fils, lui succéda dans ses charges et prit aussi le titre de garde des archives du royaume et de grand audiencier de la chancellerie. Il avait épousé, en 1464, Catherine Picard, de Joigny (2), d'une famille fort honorable qui y réside encore.

C'était un savant et un érudit, possédant l'une des plus belles collections de manuscrits, à une époque où l'on ne collectionnait guère, et ayant la réputation d'être un très grand acheteur de livres, *librorum emacissimus* (3).

La Bibliothèque nationale a recueilli un certain nombre de ces manuscrits, qui sont venus après diverses vicissitudes prendre place sur ses rayons. On les reconnaît aux notes mises par Jean Budé lui-même, à des chiffres, à son écusson peint sur plusieurs frontispices : *d'argent au chevron de gueules chargé d'un fer à cheval d'or et accompagné de trois grappes de raisin d'azur, à queue de sinople* (4).

Sur le manuscrit n° 7295 du fonds français on lit : *Ce livre est à Jean Budé, conseiller du roy et audiencier de France. Fait le XXVIIe jour de novembre MCCCCIIII^XX VI* (5).

Il avait fait donner à tous ses fils une éducation des plus solides, et bien que l'un d'eux, Guillaume, ait fait oublier, par la haute situation à laquelle il parvint, la réputation méritée de son père et de ses frères, on ne peut omettre de dire que Louis Budé, ayant

(1) Lettre de Guillaume Budé, son fils, citée par Boivin, *Mém. de l'Académie des Inscript.*, t. V, Hist. 354.

(2) Bibl. nat., Cabinet des Titres, Généalogie des Budé.

(3) Mêmes sources.

(4) Pour les manuscrits provenant de Jean Budé, voir à la Bibl. nat. les n°s 964 et 1098 du fonds français ; les n°s 2885, 2982, 3275, 6697, 6914, 6926, 6927, 6928, 6931, 6936, 7031, 7177, 11099, 12498, 12966, 13338, 13341, 13475, 13698, 13710, 13964 du fonds latin; les n°s 873, 1473, 1755, 1813 du fonds de Sorbonne. Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*. Ces volumes, qui passèrent en grande partie à Guillaume Budé, furent achetés par le président de Saint-André, dont la bibliothèque échut aux Jésuites du collège de Clermont et fut dispersée sous Henri IV. (Lettre de Boivin, *Mém. de l'Académie des Inscript.*, V. Hist. 354.— Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*.)

(5) Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Librairie du Roi*, t, VI, p. 352 et suiv.

été reçu, en 1493, chanoine de Troyes, après la mort de Nicolas Crenel, s'intitulait *clericus in artibus*, *magister scolaris Parisiensis*, qu'il mourut le 19 novembre 1517, à près de cinquante ans, étant encore chanoine de la cathédrale de Troyes et archidiacre d'Arcis, et que son amour opiniâtre des belles-lettres avait seul avancé ses jours. Le greffier qui ouvrit le lendemain le testament du défunt atteste que tous les assistants avaient les yeux pleins de larmes (1). Il fut remplacé dans ses fonctions à Troyes pas Nicolas Budé, son frère (2).

Un autre de leurs frères, nommé Etienne, et qualifié de *presbiter in utroque jure licenciatus*, avait été aussi pourvu d'un canonicat à Troyes en 1494 (3), de sorte que plusieurs membres de la famille occupaient alors dans la Champagne des situations ecclésiastiques importantes.

Nous n'avons pas à nous occuper davantage des enfants de Jean II, dont les enfants n'eurent pas d'intérêts dans nos pays. Il suffit de savoir que ce dernier mourut en 1500, fut enterré aux Célestins, à Paris, et que sa femme Catherine Picard, avec laquelle il avait vécu trente-six ans, mourut en 1506 (4).

Il n'est pas possible de supposer que ce Jean Budé, si passionné pour les livres et les manuscrits, n'ait pas été une des causes déterminantes de l'installation des imprimeries à Chablis et à Troyes. Aussitôt après la mort de Charles-le-Téméraire, arrivée le

(1) Arch. de l'Aube, G. 1281. — Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, le XIXe jour de novembre MV^c^XVII, mort est Louis Budé, chanoine de la cathédrale de Troyes et archidiacre d'Arcis, âgé de moins de cinquante ans. Le lendemain son testament fut lu en assemblée du chapitre, *non sine maximo lachrymarum imbre — nam fateor lachryma ex oculis cecidere tepentes — Pallida que ex crebris maduerunt fletibus ora.*

Le 15 janvier 1517 (v. st.), comparution au chapitre de Guillaume Budé, secrétaire du roi, *ornatissime tum Gallice tum latine loquens*, pour traiter de la liquidation de la succession de son frère.

Voir aussi Bibl. nat., lat. 17049, fol. 504 et 595, Extr. d'un livre contenant les réceptions des chanoines de l'église de Troyes,

(2) Die veneris XXVII nov. — Nicolaus Budé, clericus Parisiensis. receptus est ad canonicatum quem semper obtinere solebat nunc defunctus magister Ludovicus Budé, ultimus possessor. (*Mêmes sources.*)

(3) Die veneris XXVIII nov. MCCCCXCIV, venerab. et disc. vir majester Stephanus Budé, presbiter in utroque jure lic. receptus ad canonicum vacantem per obitum magistri Jacobi de Dosnon (Bibl. nat., lat. 17049, 904 v°). Livre des réceptions des chanoines de Troyes.

(4) Bibl. nat., Cabinet des titres, Généalogie des Budé.

5 janvier 1477 (1), c'est lui qui fut envoyé en Bourgogne par Louis XI, pour porter la confirmation des privilèges de la ville de Dijon.

Cet acte portait un article ainsi conçu :

« Item, que en nostre ville de Dijon aura un sceel estably de « par nous, pour la garde duquel sceel y aura homme commis et « aussi maistre JEHAN BUDÉ, qui à présent est audiencier de nostre « chancellerie et les autres qui pour le temps advenir seront « audienciers en ladite chancellerie de France, et semblablement « les controleurs de ladite audience, commettons chascun homme « de par eulx pour recevoir et tenir le compte de dossiers qui « viendront dudit scel, ainsi qu'il est accoutumé faire en nos « autres chancelleries » (2).

C'est peu après ces pérégrinations, c'est l'année suivante, 1478, que paraît le premier livre imprimé à Chablis.

Nos suppositions ne reposaient pas sur des preuves bien solides, et faisaient doute dans notre esprit, quand, en parcourant les archives de la Chambre des comptes aux Archives de la Côte d'Or, il nous tomba sous la main une charte royale, datée de 1488, relatant une déclaration de foi et hommage rendue par Jean Budé, pour un fief qu'il possédait à Chablis même. A Chablis et en 1488! L'année même où Pierre Le Rouge, nommé imprimeur du roi, imprimait à Paris *la Mer des Histoires*.

Voici la pièce :

« Charles, par la grâce de Dieu roy de France, à nos amez et « feaulx genz de nos comptes et tresoriers de Dijon, bailly de « Sens ou son lieutenant, et à noz procureur et receveur dudit « Sens, salut et dillection. Savoir vous faisons que notre amé et « féal conseiller et auditeur de notre chancellerie, maistre JEHAN « BUDÉ, seigneur de la terre et seigneurie de *Milly lez Chablies*, « nous a ce jourduy fait ès mains de notre amé et feal chancellier « les foy et hommaige que tenu nous estoit faire, pour raison et à « cause de ladite terre et seigneurie de Milly et appartenances « d'icelle, tenue et mouvante de nous, à cause de notre chastel « de Noyers, ausquels foy et hommaige nous l'avons receu. Et « vous mandons que pour cause dudit hommaige non fait, vous « ne faictes ou donnez, ne souffrez estre fait à notredit conseiller « aucuns des tourbes ou empeschement sur ladite terre de Milly,

(1) La date de la mort de Charles-le-Téméraire, comme celle de l'acte en question, est de 1476, vieux style, l'année commençant alors à Pâques, et Pâques tombant cette année le 14 avril.

(2) Bibl. nat., Collect. Bourgogne, t. LX, fol. 770.



« appartenances ou dependances d'icelles, ou autres de ces biens
« qui sont ou estoient pour ce saisis, arrestez ou empeschez, les
« lui mectez ou faictes mettre incontinent et sans delay a plaine
« delivrance et ou premier estat, et qu'il baillera par declaration
« dedans temps deu ses adveu et denombrement, et nous en
« paiera les autres droiz et devoirs........ Donné à Paris, le vingt
« septiesme jour de janvier l'an de grace mil CCCC quatre vingt
« et huit, et de notre regne le sixiesme.

« Par le roy à votre relation

« PILLECHARTRE (1). »

Il résulte clairement de cette pièce que Jean Budé était antérieurement à cette date fixé à Milly-les-Chablis, puisque cette terre avait été saisie par les officiers royaux, soit pour défaut d'hommage, soit pour n'avoir pas rempli ses devoirs de vassalité en temps utile.

Entre les Le Rouge et les Budé peut-être existait-il des liens de parenté que nous ne connaissons pas? Il y avait sans doute aussi des liens de famille entre les Le Rouge et les Le Coq, qui peu après dirigèrent l'imprimerie troyenne. On pourrait également supposer des rapports d'intérêt entre les Le Rouge et les Savine, dont l'un d'eux, Jean Savine, est cité plus tard au nombre des premiers et des meilleurs imprimeurs sénonais et dont la marque a été gravée par Jean Cousin.

Les Savine sont en effet originaires de Chablis et des environs.

En 1522, Pierre Savine était seigneur de Fontenay près Chablis, et obtint le 3 juillet de la même année des lettres patentes pour la confection du terrier de cette localité. Un de ses parents, peut-être son frère, *Jacques Savcyne*, était, en 1528, chanoine de Chablis, et abandonna au commandeur de Saint-Marc le droit qu'il avait sur cette même seigneurie de Fontenay (1).

Des recherches bien dirigées dans nos archives locales pourraient éclairer ces questions, et établir les points communs et les alliances qui rattachaient ces divers personnages.

(1) *Orig.* Arch. de la Côte-d'Or, Chambre des comptes, B, 10586.

(2) Arch. de l'Yonne, Titres de la commanderie de Saint-Marc.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

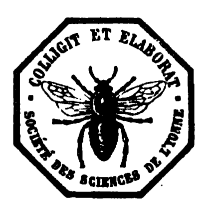
HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE

DEUXIÈME PARTIE

—

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES



QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

TOME XIX DE LA 3e SÉRIE

—

1895

COMMISSION DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL
(Sciences physiques et naturelles)

Conservateur :
M. Henri MONCEAUX.

Cclassificateurs :

Botanique : M. E. RAVIN.

Conchyologie et minéralogie : M. GUYARD fils.

Géologie : M. ....

Zoologie (Vertébrés) : M. H. MONCEAUX.

Zoologie (Invertébrés) : M. GIRARDIN.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1895.

II

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

GUSTAVE COTTEAU

NOTICE BIOGRAPHIQUE

LUE

DEVANT LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE
ET DEVANT LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

Les 7 et 18 Avril 1895

Par M. A. Peron.

Vers le milieu du mois d'août dernier, alors que le monde géologique était en travail et en fêtes et que trois grandes réunions scientifiques, le Congrès de l'Association française à Caen, la session extraordinaire de la Société géologique à Lyon et le Congrès international de géologie à Zurich, attiraient et dispersaient tous les géologues, une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue, publiée par les journaux, se répandit subitement et vint porter le deuil au milieu de ces réunions. Gustave Cotteau que l'on y attendait, venait, disait-on, de mourir, emporté en quelques instants par une maladie foudroyante.

Cette nouvelle, helas ! n'était que trop vraie. Notre éminent confrère, auquel sa robuste constitution et sa verte vieillesse semblaient encore promettre de longs jours, avait été subitement frappé par une congestion cérébrale, alors qu'il était en traitement pour une affection, tout accidentelle, qui ne pouvait en aucune façon faire présager une issue fatale.

La mort si imprévue de Gustave Cotteau a été en effet précédée d'un accident qui, s'il n'en a pas été la cause efficiente et immédiate, en a été du moins la cause indirecte.

C'était le 11 juillet de l'année dernière. Cotteau avait un rendez-vous au restaurant Foyot où il devait déjeuner avec nos confrères, MM. Douvillé et de Morgan. En entrant dans le vestibule, il glissa

sur une plaque de fonte et fit, pour se retenir, un violent effort dans lequel il se déboita la rotule.

On courut, sur sa demande, chercher son ami, notre confrère, le docteur Bezançon, qui demeure non loin du restaurant Foyot et, péniblement, Cotteau fut ramené en voiture à son domicile du boulevard Saint-Germain où, immédiatement, le docteur Bezançon pût remboîter l'articulation.

Dès le lendemain, reconnaissant l'impossibilité de se faire soigner convenablement dans le simple pied-à-terre qu'il avait à Paris, Cotteau se fit transporter à la maison de santé des Frères Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot, nº 19. Il croyait à ce moment ne devoir y rester que quelques jours et il avait écrit à son frère, qui était alors en Belgique, et à ses neveux de ne pas s'inquiéter et de ne pas se déranger.

Malheureusement, la guérison se fit attendre plus longtemps qu'il ne le pensait. L'enflure qui s'était déclarée à la jambe ne diminuait pas et le réduisait à l'inaction et à l'immobilité, ce qui, pour un homme habitué comme lui à une vie active et laborieuse, constituait un véritable supplice.

Aussi, malgré les nombreuses visites qu'il recevait de sa famille et de ses amis, supportait-il très impatiemment le séjour à la maison de santé.

C'est à ce moment, le 27 juillet, qu'il m'a été donné de le voir pour la dernière fois. Sur ses instances je restai longtemps près de lui, nous entretenant de ses ennuis, de ses projets et de ses travaux en cours d'exécution et je ne le quittai que pour le laisser en compagnie d'un de ses amis d'Auxerre, M. le docteur Dionis des Carrières.

Rien à ce moment, absolument rien, ne pouvait nous alarmer sérieusement. Notre ami ne souffrait nullement. Pas un mot ne sortit de sa bouche qui pût indiquer de sa part la préoccupation d'une fin prochaine. Il se désolait seulement de son inaction forcée et s'impatientait du retard de sa guérison qui l'obligeait à renoncer à ses projets de voyage à Caen, à Zurich, etc.

Quelques jours après même, une légère amélioration se produisit et notre ami pût recommencer à marcher un peu au bras de son médecin.

Le 9 août, il avait fait, avec l'aide de son frère, quelques centaines de pas dans le couloir qui donnait accès à sa chambre. Il attendait à ce moment avec une vive impatience un appareil que le médecin faisait fabriquer pour lui et qui, en assurant sa marche, devait lui permettre d'effectuer à bref délai son retour à Auxerre.

Mais le lendemain, 10 août, pendant qu'il faisait dans la matinée sa promenade habituelle, il fut pris d'un grand malaise.

On dut lui faire prendre de l'éther et le transporter sur sa chaise longue.

Dans la journée, cependant, il put recevoir quelques visites, notamment celle de notre confrère, M. Pellat, avec lequel il s'entretint encore assez longuement. Il écrivit à son frère une carte postale pour lui raconter son indisposition de la matinée, attribuée au laudanum qu'il avait pris pendant la nuit et il lui disait de ne pas s'inquiéter parce qu'il n'y avait rien de grave.

Il rédigea en même temps un télégramme de remercîment à l'adresse de la section de géologie du Congrès de Caen qui venait de lui exprimer son regret de ne pas le voir à la réunion.

Cette carte et ce télégramme, écrits soigneusement et d'une main ferme, ont été remis par Cotteau vers cinq heures, à son neveu, M. le colonel du génie Georges Vial, qui devait de si près le suivre dans la tombe.

Le médecin qui soignait Cotteau l'avait vu deux fois dans la journée. Son malade, a-t-il dit, s'était mis dans une grande colère en apprenant que son appareil n'était pas encore prêt. — « Je vois bien », s'était-il écrié, « que je ne sortirai pas d'ici. » En réalité, il n'en pensait nullement ainsi et, à aucun moment, il n'a eu conscience de la gravité de sa situation.

Cependant, le médecin venait à peine de quitter la maison que l'on courait le rappeler pour lui annoncer que le malade venait de succomber subitement. Il avait été foudroyé par une congestion cérébrale, sur sa chaise longue, vers 6 heures, alors qu'il venait de commencer son repas.

II

Tels furent, Messieurs, les derniers moments du savant éminent dont vous m'avez chargé de retracer la vie.

La nouvelle si imprévue de sa mort a causé parmi ses nombreux amis une véritable stupeur. De tous les côtés les lettres les plus touchantes et empreintes d'une réelle douleur affluèrent et vinrent montrer à sa famille combien vive était l'émotion générale et combien la perte de cet homme de cœur était partout douloureusement ressentie.

Ses obsèques furent célébrées à Auxerre au milieu de l'affluence de la population tout entière. Plusieurs discours remarquables furent prononcés sur sa tombe, notamment par MM. Ernest Petit et Rabé, les vice-présidents de la Société des sciences de l'Yonne, qui surent, en termes éloquents et émus, nous montrer l'immensité de la perte que nous venions de faire.

Cotteau, en effet, était non seulement estimé comme homme de bien et justement considéré et admiré comme homme de science, mais il était en outre cordialement aimé par tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Un des traits les plus saillants de son caractère était un fonds de bonté inépuisable, une affabilité pleine de courtoisie, une bienveillance et une obligeance à toute épreuve.

Très indulgent pour tout le monde et très accueillant pour les jeunes, il savait, d'un mot heureux, encourager et récompenser leurs efforts.

Jamais, dans les comptes-rendus si nombreux qu'il a publiés sur les congrès et sur les réunions scientifiques, il n'a eu pour les auteurs un seul mot de critique désobligeante. Ses analyses, véritables modèles de clarté, d'exposition concise et de mesure, savaient toujours faire ressortir avec bienveillance la valeur des communications. Ses discussions, toujours courtoises, éclairaient les questions et, parfois, rétablissaient les faits sans que le moindre froissement pût en résulter pour les auteurs. Aussi partout était-il accueilli avec joie et, quand il paraissait dans une réunion, tous les visages exprimaient le contentement, toutes les mains se tendaient vers lui avec empressement.

Son caractère loyal et conciliant, son sentiment profond de la dignité de la science lui avaient gagné l'estime universelle. C'est en raison de cette estime que bien souvent il fut choisi comme arbitre et comme intermédiaire pour apaiser ces petites querelles ou ces dissentiments qui surgissent parfois entre savants.

III

Gustave Cotteau est né le 17 décembre 1818. Il était donc dans sa soixante-seizième année quand la mort est venue le frapper. Beaucoup de personnes, en apprenant cet âge par les lettres de part, ont manifesté un profond étonnement. Il était difficile, en effet, de lui attribuer un pareil âge quand on le voyait aussi actif et alerte, affrontant constamment de longs et fatigants voyages, rempli toujours d'une ardeur infatigable pour le travail et d'une animation entraînante et toute juvénile dans sa conversation et dans ses discours.

Notre confrère, en effet, a eu ce rare privilège de conserver jusqu'à sa fin, non seulement sa vigueur physique et sa santé mais encore toutes ses brillantes facultés, sa facilité de travail et d'élocution, son heureuse mémoire, sa vive intelligence et, chose plus rare encore, jusqu'à son excellente vue, instrument de travail si précieux pour lui, qui a pu résister à l'usage incessant de la loupe

et au surmenage immodéré que lui imposait la nature spéciale de ses recherches.

Cet état de santé de Gustave Cotteau n'a cependant pas toujours été aussi florissant. A plusieurs reprises il fut fortement ébranlé. Au printemps de 1881, notamment, notre confrère fut atteint d'une grave pneumonie qui le mit aux portes du tombeau et qui ne paraissait pas devoir lui laisser encore d'aussi longs jours.

C'est à cette époque que, devant cette grave situation, il arrêta ces dispositions testamentaires que vous connaissez et qui depuis ce moment n'ont jamais varié.

Gustave Cotteau est venu au monde à Auxerre, dans une maison située vers le n° 43 de la rue de Paris, où sa famille avait loué un appartement. Cependant ses parents habitaient le village de Châtel-Censoir et c'est dans ce joli pays, aux vallées profondes, aux collines couvertes d'épaisses forêts, dans cette partie pittoresque de la vallée de l'Yonne, que s'écoulèrent les années de son enfance.

Il fit ses études classiques au collège d'Auxerre et, destiné à entrer dans la magistrature, il vint ensuite à Paris faire ses études de droit.

C'est pendant ce séjour à Paris que semble s'être fixée la vocation de notre confrère comme géologue et comme échinologiste. Un journal de l'Yonne, l'*Indépendant Auxerrois*, (numéro du 30 août 1894), a publié, à ce sujet, sous le titre : *Le hasard d'une vocation*, une curieuse anecdote qui lui a été, dit-il, adressée par M. L. V., le savant professeur du Muséum, ami de notre regretté confrère. Le récit en est un peu trop long pour que nous puissions le reproduire in-extenso mais il nous intéresse trop pour que nous n'en donnions pas au moins un résumé.

Pendant qu'il étudiait le droit à Paris, Gustave Cotteau serait entré un jour par hasard à la salle des ventes. Son attention y aurait été fixée par une petite boite contenant des cristallisations et des coquilles de formes singulières et le désir lui serait venu de l'acquérir pour en orner sa chambre d'étudiant où cela lui paraissait devoir être d'un effet artistique.

Il mit sur ce lot un prix fort modique mais il se trouva en face d'un concurrent et une lutte aux enchères s'engagea dans laquelle il sortit vainqueur.

Son concurrent, homme d'un certain âge, décoré, fut étonné de voir un si jeune homme lui disputer un semblable lot. Il s'approcha de lui pendant qu'il examinait le contenu de sa boîte et engagea la conversation en lui demandant s'il s'occupait d'histoire naturelle. Cotteau lui répondit qu'il ne s'en occupait nullement et lui expliqua le but de son acquisition.

S'il en est ainsi, reprit l'étranger, consentez à me céder deux ou trois de vos échantillons qui m'intéressent et, en échange, je vous en donnerai d'autres non moins décoratifs.

Cotteau s'empressa de lui abandonner ces échantillons et l'étranger, en lui remettant sa carte, l'engagea à venir le voir, lui promettant de lui montrer sa collection et de lui déterminer ses fossiles.

Ce concurrent n'était autre que M. Michelin, conseiller à la cour des comptes, grand amateur, comme on le sait, d'échinides et de polypiers.

Cotteau n'eut garde de manquer à son rendez-vous et Michelin, très accueillant, lui donna des conseils et l'initia à la connaissance des oursins.

Quoique je ne sois pas en mesure, par des renseignements personnels, de garantir l'authenticité de cet épisode de la vie scientifique de Cotteau et que je n'en aie trouvé nulle trace dans sa correspondance avec Michelin, je ne puis, en raison de la provenance qu'on lui attribue, douter de sa véridicité.

Cependant j'ai la conviction que la part faite au hasard dans ce récit est trop grande et trop exclusive. Il est évident pour moi que, dès cette époque, Cotteau était un curieux des choses de la nature et qu'il devait déjà avoir quelque connaissance des fossiles. Le pays qu'il avait habité, le milieu où il avait vécu n'avaient pas été sans exercer sur lui une certaine influence sous ce rapport. Dès son enfance il recueillait dans les environs de Châtel-Censoir des insectes, des mollusques vivants et sans doute aussi des fossiles et des oursins qui, dans cette localité, étaient si abondants et si beaux qu'un observateur comme lui ne pouvait pas n'en être pas frappé.

Ces habitudes de recherches semblent, d'ailleurs, avoir été, de longue date, dans les traditions du collège d'Auxerre. Pour en avoir la conviction je n'ai qu'à me reporter à ma propre enfance. Nous étions nombreux parmi les élèves de ce collège qui ramassions des fossiles ou des coquilles. Les carrières si riches et si nombreuses qui existaient alors autour de la ville, étaient souvent le but de nos promenades. Plusieurs de nos professeurs collectionnaient les fossiles, encourageaient nos recherches et nous en prenaient même parfois le produit. Il n'en fallait pas davantage pour déterminer ou développer le goût de ce genre d'études chez les jeunes gens que leur esprit d'observation et leur curiosité naturelle y prédisposaient.

Je ne crois donc pas que le hasard et le désir de décorer artistiquement sa chambre aient seuls amené Gustave Cotteau à faire

l'acquisition d'un lot de fossiles à la salle des ventes. Dès ce moment il avait, j'en suis convaincu, ces goûts scientifiques, ce besoin de se procurer des matériaux d'étude, ce feu sacré qu'il a montré toute sa vie.

Peut-être même, à l'époque où s'est produite sa rencontre avec Michelin, Cotteau faisait-il déjà partie de la Société géologique de France. C'est. en effet, dès l'âge de 21 ans, alors qu'il était encore étudiant, qu'il fut nommé membre de la Société et ce ne fut pas, comme on devrait le croire d'après l'incident que nous venons de raconter, Michelin qui l'y présenta mais d'autres parrains.

IV

Cotteau soutint, le 25 août 1840, sa thèse pour le grade de licencié en droit. Il revint ensuite s'installer dans l'Yonne, partageant son temps entre Châtel-Censoir et Auxerre, jusqu'à l'époque de sa nomination comme juge-suppléant dans cette dernière ville, le 6 mars 1846.

Cette période de son existence a été laborieusement remplie par des recherches et des études variées pour le développement de ses connaissances en histoire naturelle.

Il fit de nombreuses excursions et de longs voyages d'instruction, notamment en Corse, où, en compagnie de M. Crosse, ils explorèrent les côtes, faisant pêcher partout des coquilles et des oursins vivants ; puis, sur les rivages du Cotentin où, avec son oncle, M. Duru, qui, lui aussi, s'occupait de conchyliologie, il fit d'amples récoltes de coquilles.

A cette époque, sa vocation, comme échinologiste, était définitivement fixée. La correspondance active qu'il échangeait déjà avec les maîtres de la science le prouve surabondamment. Davidson, dans une lettre datée de 1844, lui disait : « Puisque vous aimez tant les oursins, je vous réserve un *Cidaris* orné de ses piquants. »

Michelin, à la même date, lui écrivait : « Je pense toujours à vous pour les oursins..... » Il en était de même d'Hébert, de d'Orbigny, de M. Crosse, etc.

C'est pendant cette même période aussi que Cotteau fit paraître ses premières publications géologiques, soit dans l'*Annuaire de l'Yonne*, soit dans le Bulletin de la Société géologique de France et quand, en 1847, fut fondée la Société des sciences de l'Yonne, il inaugura son premier bulletin en y publiant plusieurs notes scientifiques, notamment un *Aperçu sur la géologie du département de l'Yonne* qui prouve combien déjà étaient étendues ses connaissances sur cette région.

C'est en 1847 également, et dans ce même recueil, qu'il publia son premier mémoire sur les échinides, travail de début, intéressant, dont nous parlerons plus loin avec quelques détails.

Cette même année 1847 fut, à un tout autre point de vue, une date mémorable dans l'existence de Gustave Cotteau. C'est, en effet, après son installation à Auxerre, que, le 8 juin 1847, il se maria avec sa cousine, Mlle Amélie Duru, cette dévouée compagne qui devait malheureusement lui être très tôt ravie.

Ce mariage, qui pendant dix-huit années assura à notre ami un bonheur domestique complet, eut, en outre, sur le développement de ses goûts artistiques et sur sa vocation de collectionneur, une influence considérable.

M. Duru, son oncle et beau-père, était, en effet, lui-même un collectionneur émérite. Amateur éclairé des arts céramiques, d'antiquités diverses, de tableaux, de manuscrits et de livres rares, il s'était mis, en outre, probablement à l'instigation de son neveu, à s'occuper de conchyliologie. Il parvint, par des achats importants, par des voyages et par des échanges, à réunir une collection remarquable de coquilles de l'époque actuelle.

Lors du décès de M. Duru qui, en 1868, vint par une singulière coïncidence finir ses jours, comme Cotteau, à la maison de santé des Frères Saint-Jean-de-Dieu de la rue Oudinot, toutes ces faïences, ces antiquités, ces coquillages revinrent à son gendre. Ce fut là le noyau de ces magnifiques collections que tous les amateurs ont connues et admirées et que pendant toute sa vie notre confrère n'a cessé d'enrichir.

V

Le premier séjour de Gustave Cotteau à Auxerre ne se prolongea pas longtemps. Par décret du 24 septembre 1851 il fut nommé substitut à Bar-sur-Aube. Il ne resta que deux années dans cette nouvelle résidence, mais ce court espace de temps fut néanmoins bien utilisé par lui pour la science. Il fit dans les environs de Bar-sur-Aube d'actives recherches et, en 1854, il put publier une notice sur les Échinides de l'étage kimmeridgien du département de l'Aube. Il avait été, dès son arrivée, nommé membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de ce département et, un peu plus tard, lors du Congrès scientifique tenu à Troyes, en 1865, il publia un catalogue raisonné des Échinides de l'Aube.

Dès ce moment, toutefois, c'est à l'étude de la géologie du département de l'Yonne que Cotteau consacrait la plus grande partie de ses loisirs. Il avait commencé, en 1849, sa description des

Échinides fossiles de l'Yonne et, malgré son éloignement momentané, il poursuivit sans relâche cet important travail qui l'occupa jusqu'en 1876.

En même temps il faisait paraître ses Études sur les mollusques fossiles du département de l'Yonne, travail également considérable, dont il ne publia d'ailleurs que l'introduction et un prodrome, précieux encore à tous ceux qui s'occupent de paléontologie.

Au mois de novembre 1853, Cotteau fut nommé juge au tribunal civil de Coulommiers.

Cette nomination, qui l'éloignait de sa famille et qui l'envoyait dans un pays peu favorable à ses études, fut accueillie par lui avec un certain regret. Il ne l'accepta que dans l'espoir de voir son siège promptement transféré au tribunal d'Auxerre et, en effet, il laissa ses collections dans cette dernière ville et ne s'installa en quelque sorte que provisoirement à Coulommiers.

Cependant il demeura dans ce poste plus longtemps qu'il ne le croyait. C'est neuf ans plus tard, seulement, qu'il put enfin revenir à son pays natal et à la résidence de son choix.

Ce long séjour de notre confrère à Coulommiers, où il ne fit guère de nouvelles études locales, lui permit d'utiliser plus largement ses recherches antérieures et de mener promptement à bien des travaux descriptifs considérables. Ses publications pendant cette période furent en effet aussi nombreuses qu'importantes. Indépendamment de la continuation de ses études sur les fossiles de l'Yonne, il publia ses Échinides du département de la Sarthe, de nombreuses notes sur la géologie et sur les oursins, les premiers fascicules de ses Échinides nouveaux ou peu connus, des rapports sur les progrès de la géologie en France, etc.

C'est en outre pendant cette même période que, comme nous le dirons plus loin, il entreprit la continuation de la Paléontologie française d'Alcide d'Orbigny, travail gigantesque qui devait l'occuper jusqu'à sa dernière heure.

VI

Par décret du 11 août 1862, Cotteau fut enfin nommé juge au tribunal civil d'Auxerre Cette nomination, si longtemps attendue, le combla de joie, ainsi que sa famille, et il s'empressa de venir s'installer dans son cher pays natal que dès lors il ne devait plus quitter.

C'est dans l'année qui suivit cette installation que j'eus le bonheur d'entrer en relations avec lui. Je lui avais été présenté depuis

quelques années déjà, mais c'est seulement en 1863 que nos relations s'établirent sur un certain pied d'intimité. Je revenais alors de Corse où, comme je l'ai dit, Cotteau avait lui-même fait un voyage et je rapportais d'un assez long séjour sur différents points du littoral une abondante collection d'animaux marins et surtout de ces beaux oursins fossiles qu'on trouve sur les falaises du Liceto et de Santa-Manza, près de Bonifacio. C'est par l'examen en commun de tous ces matériaux, utilisés plus tard par lui et par M. Locard, que commencèrent sérieusement nos relations.

Cotteau venait alors de s'installer dans sa belle et confortable maison de la rue du Réservoir. La plupart d'entre vous, Messieurs, connaissent cette hospitalière demeure. C'est là, dans cette propriété pourvue de jardins admirables et de locaux spacieux, aménagés spécialement pour recevoir les diverses collections, que s'écoula la vie de notre confrère. C'est là que, depuis cette époque s'accumulèrent toutes ces richesses scientifiques et artistiques qu'il sut, en savant, en artiste et en homme de goût, disposer si avantageusement.

Tous les amis de Cotteau et tous les hommes de science en général ont toujours reçu là un accueil empressé et cordial.

Que de bonnes et agréables journées on y venait passer! Que de fois des savants s'y sont trouvés réunis en nombre, constituant de véritables petits congrès! Quelles bonnes causeries alors! Quelles discussions animées sur les questions du jour, sur les travaux récemment publiés, sur les petits événements du monde scientifique !

Notre confrère était un causeur qui savait intéresser et charmer. Ses connaissances en toutes choses, ses voyages, ses relations étendues dans le monde savant et la correspondance qu'il entretenait avec les notabilités scientifiques de toutes les nations alimentaient sa conversation et la rendaient aussi attrayante qu'instructive.

De grands jours de plaisir aussi étaient ceux où l'on allait avec lui fouiller les ravins et les carrières. Les visiteurs si nombreux qu'il a ainsi guidés dans nos environs ne me contrediront certes pas quand je dirai combien, dans ces circonstances, les excursions avec lui étaient agréables et intéressantes. Les moindres détails de nos assises, les moindres recoins de nos carrières lui étaient familiers, mais, à ces détails locaux ne se bornaient pas les renseignements qu'il savait donner. Sa connaissance de nombreuses autres régions lui permettait de comparer et de généraliser les faits et c'était alors de véritables leçons pratiques qu'il donnait sur le terrain à ses compagnons d'excursion.

Parfois nous avions la bonne fortune de rencontrer chez lui son frère, M. Edmond Cotteau, de retour de l'un de ses grands voyages et alors ses récits si intéressants et si variés étaient une distraction charmante à nos causeries géologiques.

En son absence, d'ailleurs, Cotteau aimait beaucoup à nous lire les lettres de son frère, véritables journaux de voyage, datés de toutes les parties du monde et remplis de faits toujours nouveaux, de détails curieux et d'incidents émouvants. Il se passionnait à la lecture de ces lettres et savait par son animation et l'intérêt qu'il y prenait lui-même les rendre plus attrayantes encore.

D'autres fois il avait à nous lire des lettres moins sérieuses et à nous conter les petits faits anecdotiques de sa correspondance.

C'était tantôt un collectionneur qui lui envoyait, sous le nom de membres d'enfant pétrifiés, des silex de la craie aux formes bizarres et qui lui demandait de confirmer cette détermination.

Tantôt c'était un autre correspondant qui, ayant appris que notre confrère, indépendamment des fossiles, avait une collection d'oursins vivants, lui demandait gravement comment il faisait pour les nourrir.

Un autre enfin, en lui envoyant des oursins et voulant préciser les conditions du gisement, expliquait avec détails que tous ces oursins avaient été trouvés sur le versant sud de la colline, lequel étant plus chaud et mieux ensoleillé que le versant nord convenait mieux sans doute à leur développement.

Cotteau répondait à toutes ces questions avec une parfaite et méritoire obligeance.

Il avait pour principe qu'il faut toujours encourager les chercheurs et qu'en les dirigeant convenablement et patiemment on pouvait toujours en attendre de sérieux services.

VII

Je viens de parler, Messieurs, de la correspondance scientifique considérable de notre confrère.

Dès l'origine il l'a soigneusement conservée.

Avec une curiosité bien excusable je me suis permis d'en parcourir une partie, surtout les lettres anciennes émanant des anciens et vénérés maîtres qui ne sont plus parmi nous. Combien est attachante la lecture de ces lettres où se déroule tout entière l'histoire de la Géologie, de l'Échinologie et de l'Archéologie pendant plus d'un demi-siècle! On y trouve l'écho de toutes les grandes discussions qui ont agité le monde scientifique et parfois aussi de toutes les petites querelles qui l'ont divisé.

Plus de 300 noms, parmi lesquels ceux de toutes les notabilités scientifiques, sont signés au bas de ces lettres, témoignant de l'étendue des relations de Cotteau dans le monde entier.

Qu'on me permette de citer particulièrement les lettres très affectueuses de d'Orbigny dont la plus ancienne qui soit entre mes mains remonte à 1841 ; puis celles de Michelin, d'Agassiz, de des Moulins, de Desor, de Lovén, etc., où l'on voit se développer l'échinologie et que complètent les lettres plus récentes de nos confrères qui aujourd'hui continuent l'œuvre de ces anciens maîtres, notamment celles de M. de Loriol, l'un des meilleurs et des plus intimes amis de Cotteau, de M. Gauthier, devenu depuis longtemps son collaborateur, et de M. Lambert, son compatriote et un peu son disciple.

Ce sont encore la correspondance volumineuse de Triger, parfois vive et malicieuse, mais toujours remplie de détails et de discussions stratigraphiques particulièrement intéressants; celle également considérable de Davidson, empreinte d'un zèle ardent pour la science et où l'on trouve des renseignements curieux sur notre propre pays ; celle d'Hébert dont la triple qualité de grand savant de compatriote et d'ancien condisciple de Cotteau explique suffisamment l'intérêt qu'on y trouve et la grande intimité qui y règne, puis les lettres du comte de Saporta, cet éminent confrère dont nous déplorons la perte récente et où je ne veux relever que ses vives instances pour amener Cotteau à l'étude des végétaux fossiles et l'espoir qu'il a eu un moment d'y parvenir.

Je dois citer encore, parmi les anciennes et les plus précieuses, les lettres nombreuses de de Caumont, le dévoué directeur de l'Institut des provinces, où l'on assiste à l'organisation de tous les congrès scientifiques tenus dans les diverses villes de France et où l'on voit quel rôle important Cotteau y remplissait; puis celles de M. Crosse toujours spirituelles et enjouées et pleines d'anecdotes amusantes ; celles enfin de Bayle, parfois mordantes, mais toujours d'une plaisante originalité dans lesquelles l'éminent professeur traitait les questions scientifiques d'une façon tout humoristique, démontrant par exemple à Cotteau qu'il ne fallait pas prononcer Ekinides, Rhynkonelles, etc., mais bien E*ch*inides et Rhyn*ch*onelles car nous disons cornichon et non cornikon.

Le talent de dessinateur de Bayle se donnait libre carrière dans ces lettres. Suivant le sujet traité son paraphe figurait un Mammouth, un Gastropode, un Diceras ou un oursin et le nom du signataire était perché, en caractères microscopiques, au bout de la queue de l'éléphant, à l'extrémité de la spire du gastropode ou à celle d'un radiole d'oursin qu'il appelait plaisamment ***Microcidaris Baylisans***.

Une des choses qui frappent le plus à la lecture de ces lettres c'est la confiance et l'affection que tous ses correspondants témoignent à notre confrère. Commencées, comme il arrive habituellement, par des demandes de communications, d'échanges ou de déterminations, les relations avec lui se consolident rapidement et s'établissent sur un pied de franche amitié réciproque. Rien n'est plus à l'éloge de Cotteau que ces témoignages universels d'estime et de sympathie que, de toutes parts, lui attiraient son caractère franc et loyal et la sûreté de ses relations.

VIII

Les années qui suivirent l'installation de Gustave Cotteau à Auxerre ne comptèrent pas que des jours heureux. A plusieurs reprises il fut cruellement éprouvé.

Vers la fin de 1865, il fut frappé dans ses plus chères affection. Sa compagne aimée, cette femme dévouée et éclairée qui contribuait si puissamment à faire le charme de sa maison, lui fut subitement enlevée, ainsi que l'enfant auquel elle venait de donner le jour, après dix-huit années d'un mariage stérile. En 1868, il perdit son beau-père, M. Duru, le zélé collectionneur dont nous avons déjà parlé, qui s'était si fructueusement associé à ses recherches; puis, dans cette même année, un nouveau deuil vint encore jeter l'affliction dans sa vie. Sa sœur bien aimée, Madame de Vaux, lui fut à son tour ravie, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Ces terribles épreuves abattirent pour longtemps le courage de notre ami. Cependant, malgré ces pertes cruelles, il resta encore partagé heureusement sous le rapport de la famille. Il put conserver son père jusqu'en 1874 et il trouva dans l'affection de son beau-frère, M. de Vaux et de ses enfants et dans celle de son frère une puissante consolation.

Gustave Cotteau avait pour son frère Edmond une affection profonde. Plus âgé que lui d'une quinzaine d'années il l'avait vu grandir et l'avait, dès l'enfance, associé à ses recherches dans les environs de Châtel-Censoir. Plus tard, quand Edmond Cotteau fut devenu l'intrépide voyageur dont la notoriété est universelle et quand ses récits de voyage, si instructifs et si attachants, eurent obtenu auprès du grand public le succès que l'on connait et auprès de l'Académie française une de ses récompenses les plus enviées, notre confrère en était plus fier que de ses propres succès et l'un de ses plus grands plaisirs était d'en entretenir ses amis.

Grâce à ces affections qui l'entouraient encore, Gustave Cotteau put réagir contre son chagrin. Se plongeant avec plus d'ardeur que

jamais dans l'étude, il sut y trouver ces puissantes distractions qu'elle réserve aux travailleurs.

Résolu dès lors à consacrer uniquement à la science sa vie tout entière il prit le parti de se démettre de ses fonctions. Le 22 juillet 1872, sa démission de juge au tribunal d'Auxerre était acceptée et il était nommé juge honoraire.

Affranchi désormais de toute obligation étrangère à la science, bien favorisé sous le rapport de la fortune, il put entièrement se vouer à ses études.

Nous le voyons, à dater de ce moment, l'hôte assidu de tous les Congrès et de toutes les grandes réunions savantes, à l'étranger comme en France ; nous le voyons, pour être plus au centre du mouvement scientifique, prendre un domicile à Paris et partager dès lors son temps entre sa résidence d'Auxerre où il préparait et rédigeait ses travaux et celle de Paris où il en surveillait l'exécution matérielle.

IX

L'œuvre de Gustave Cotteau est énorme. Produit d'un labeur incessant pendant cinquante années d'une vie toute remplie par la science elle a acquis une importance véritablement exceptionnelle.

Le catalogue que j'en ai dressé et qui est annexé à la présente notice ne comprend pas moins de 168 numéros et encore des notes distinctes, mais afférentes au même sujet, ont-elles été souvent réunies sous le même numéro.

On comprend facilement qu'il n'est pas possible d'entreprendre, dans le cadre restreint d'une simple notice, l'analyse détaillée d'une pareille œuvre. Cotteau lui-même, d'ailleurs, nous en a donné, pour ses œuvres antérieures à 1885, un résumé très substantiel, rédigé naturellement avec une connaissance de cause qu'on ne peut demander meilleure et en même temps avec une simplicité et une modestie que nous devons admirer.

Je vous demanderai donc seulement la permission de rappeler ici les grandes lignes de cette œuvre et de faire connaitre quelques détails peu connus, se rattachant le plus souvent à l'historique de ces travaux.

Les premières œuvres de G. Cotteau furent purement littéraires. Dès 1836, il publia, dans les journaux et dans l'*Annuaire de l'Yonne*, des pièces de poésie qui furent remarquées. Mais ces œuvres sortent de notre domaine et nous ne pouvons nous y arrêter.

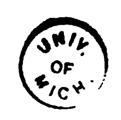
C'est en 1844, il y a plus de cinquante ans, que parurent ses





GUSTAVE COTTEAU

17 DÉCEMBRE 1818 — 10 AOÛT 1894


UNIV.
OF
MICH.

premiers travaux scientifiques. C'étaient des notes géologiques sur les environs de Châtel-Censoir et sur le département de l'Yonne, notamment sur les couches oxfordiennes et sur le terrain aptien; puis, peu après, des études sur le massif corallien, sur les blocs erratiques, etc.

En 1847, nous voyons apparaître son premier ouvrage sur les Echinides. Il fut inséré dans le Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne sous le titre de : Note sur le *Dysaster Michelini.*

Ce petit travail de notre confrère mérite qu'on s'y arrête quelques instants non pas seulement parce qu'il fut son début dans l'étude des échinides mais parce qu'il fut l'origine d'une discussion courtoise, mais animée, qui s'engagea entre lui et Michelin et à laquelle furent mêlés d'autres échinologistes, Desor et Agassiz.

Michelin, en effet, qui, quelques années auparavant, avait, suivant l'idée émise par Agassiz, adopté le genre *Metaporhinus* précisément pour l'oursin en question ne pouvait admettre que notre confrère l'eût placé dans le genre *Dysaster*.

Dans une longue correspondance il en expliquait les motifs et combattait la manière de voir de Desor et de d'Orbigny à laquelle Cotteau s'était rallié.

Michelin eut gain de cause d'ailleurs dans cette discussion. Cotteau après avoir, dans la note en question, puis dans ses Echinides de l'Yonne rejeté le genre *Metaporhinus*, revint sur son opinion à la suite de nouvelles trouvailles qui lui permirent de mieux discerner les caractères distinctifs de ces oursins et, en 1860, dans une nouvelle note *Sur le genre Metaporhinus et la famille des Collyritidées*, il adopta et justifia complètement la création de Michelin.

Le premier ouvrage important que publia Cotteau fut ses études sur les Echinides fossiles de l'Yonne. Commencées en 1849 et publiées par fascicules dans le Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, ces études ne furent terminées qu'en 1876. Toutefois, la publication du premier volume qui fut achevée en 1856 et qui fit connaître tous ces beaux oursins du Corallien de l'Yonne où notre confrère découvrit plus de 50 espèces, suffit pour établir, dès ce moment, sa réputation comme échinologiste.

Dès 1853, Desor lui écrivait : « Ce n'est certes pas une flatterie « de vous dire que pour s'occuper d'une manière sérieuse et avec « fruit de l'étude des oursins, il est indispensable de vous con- « naître et de vous étudier. Voici bien des mois que votre ou- « vrage est sur ma table, à côté de moi, en compagnie de ceux de « MM. Forbes, Gras, Quenstedt, etc., et il ne se passe pas de jours « que je ne vous consulte. »

Presque immédiatement après son premier volume des oursins de l'Yonne, G. Cotteau publia un autre ouvrage non moins important, les Echinides du département de la Sarthe, qu'il avait entrepris sur les instances de Triger et avec sa collaboration pour ce qui concerne la stratigraphie.

Ce fut la publication de ces beaux travaux qui, à ce moment, le désigna à l'attention des savants pour la continuation de la Paléontologie française d'Alcide d'Orbigny.

Lors de la mort de notre grand paléontologue, en effet, le volume des Echinides crétacés irréguliers était en cours de publication. Il restait à publier sur ce volume les genres *Catopygus*, *Pyrina* et *Echinoconus*, sur lesquels d'Orbigny avait laissé des notes manuscrites qu'il était nécessaire de coordonner et de compléter.

Dès 1857, notre éminent confrère, M. le professeur Albert Gaudry, beau-frère de d'Orbigny, fit des ouvertures à Cotteau pour la continuation de son œuvre. Cette première démarche toutefois ne fut pas suivie d'effet immédiat. Des négociations s'étant ouvertes pour l'acquisition de la Paléontologie française par l'un de nos grands éditeurs, M. Gaudry dut retirer sa proposition.

Gustave Cotteau, cependant, était désireux d'entreprendre ce beau travail dont la haute importance et le renom déjà universel plaisaient à son ardeur, mais, à la suite de l'acquisition de l'ouvrage par M. Masson, il eut un instant d'incertitude sur la question de la continuation. Il avait entendu dire que des propositions avaient été faites à Desor à ce sujet et, ne voulant pas se mettre en concurrence avec lui, il lui demanda franchement et loyalement ce qu'il en était, lui assurant qu'il applaudirait de grand cœur si le fait était exact.

Dans une lettre aussi élogieuse qu'affectueuse Desor déclara qu'aucune proposition ne lui avait été faite, que Cotteau qui connaissait les oursins mieux que personne, était naturellement désigné pour ce travail et que, dans l'intérêt même de l'ouvrage, il était à souhaiter qu'on s'en tint au premier projet.

A la suite de ces pourpalers, en 1859, M. Masson chargea Cotteau de l'achèvement du volume des Echinides irréguliers. Puis, sur ces entrefaites, au mois de juin 1860, sur l'initiative des plus hautes autorités scientifiques, fut constitué le comité de spécialistes, tous membres de la Société géologique, qui fut chargé de continuer l'œuvre de d'Orbigny.

Cotteau, appelé à en faire partie, en devint bientôt le membre le plus actif et le plus zélé. Après la fin des Echinides irréguliers crétacés il publia les réguliers de ce terrain, en un volume de 892 pages, avec un atlas de 200 planches. Puis, de 1867 à 1885, il pu-

blia tous les Echinides jurassiques, occupant 2 volumes de texte et 518 planches, et, de 1885 à 1894, les Echinides éocènes en 2 volumes de texte et 384 planches.

Il ne restait plus, pour achever cette œuvre colossale, qu'à faire connaître les Echinides du terrain tertiaire moyen et supérieur. M. Masson, pour qui la Paléontologie française était, depuis longtemps, devenue une assez lourde charge, ne voulait pas entreprendre cette dernière publication. Cependant, par amitié pour Cotteau et sur ses instances, il avait fini par y consentir.

Déjà notre confrère, avec une hâte que ne justifiait que trop son âge avancé, faisant appel à tous les chercheurs, avait réuni des matériaux considérables.

Plus de 80 personnes ou musées lui avaient de toutes parts envoyé leurs oursins miocènes. Déjà la première livraison était composée et tirée en épreuves; les planches étaient dessinées, quand la mort tout d'un coup est venue en arrêter la publication.

Cette dernière œuvre de Cotteau n'est pas absolument perdue pour la science. Sur mes instances, M. Masson a bien voulu m'en faire tirer quelques rares exemplaires mais cette livraison ne sera pas publiée.

Il semble même qu'à moins de circonstances bien spéciales il en est fini de la Paléontologie française. Comme me le disait récemment M. Masson, Cotteau a emporté avec lui dans la tombe non seulement le volume des Echinides miocènes mais encore toute continuation de la grande œuvre de d'Orbigny.

Telle qu'elle est cependant la part de Cotteau dans ce gigantesque travail n'en constitue pas moins l'une des monographies les plus importantes qui aient jamais été publiées. Elle a fait le plus grand honneur à la science française et, grâce à notre ami, la classe des Echinides, l'une des plus ignorées jusque-là, est actuellement l'une des mieux connues et l'une de celles qui rendent le plus de services à la géologie.

X

Quelque considérable que fut le labeur qu'exigeait la préparation d'une pareille œuvre, il s'en faut de beaucoup cependant que Cotteau bornât ses efforts à cette publication. Les quelques livraisons qu'il pouvait annuellement faire paraître étaient loin de suffire à son activité; aussi publia-t-il simultanément de nombreux autres travaux.

En ce qui concerne les Echinides, on peut dire qu'il étudia ceux de toutes les parties du monde.

Pour ceux de la France, indépendamment des fascicules annuels qu'il publiait sur des oursins nouveaux ou peu connus de toutes provenances et après ses descriptions des Echinides de l'Yonne et de ceux de la Sarthe, il publia des monographies spéciales sur ceux de l'Aube, des Pyrénées, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, des Bouches-du-Rhône, de l'Ardèche, de Biarritz, du Garumnien, de la Lorraine, des Corbières, de la Corse, du sud-ouest de la France, de la Normandie, des environs de Bordeaux, de Saint-Palais, de la Loire-Inférieure et de la Vendée, de l'Algérie, etc.

A l'étranger il étudia ceux de la Palestine et de la Syrie, de la province du Hainaut, de la Suède, des Antilles suédoises, du calcaire de Mons, des terrains tertiaires de Belgique, de l'île de Cuba, des Karpathes (Stramberg), du Mexique, de Madagascar, du Liban, du Turkestan, et, en Espagne, ceux de la province d'Oviedo, ceux de l'Aragon et ceux de la province d'Alicante.

En mourant il laisse encore inédites des études sur les oursins de la Perse et sur ceux de la Sardaigne que, grâce à la collaboration de notre confrère M. Gauthier, nous connaitrons bientôt.

Comme l'a rappelé en termes éloquents M. Emile Blanchard, devant l'Académie des sciences, Cotteau a eu sous les yeux tous les exemplaires d'oursins recueillis dans les différentes parties du monde. « Allez, » a-t-il dit, « de Londres à San-Francisco, allez de « Saint-Pétersbourg à Sydney, dans chaque ville où il existe un « musée d'histoire naturelle, si vous demandez : avez-vous « des oursins ? Le conservateur ne manquera jamais de vous « répondre : certes nous avons des oursins et encore sont-ils dé- « terminés par M. Cotteau. »

Il est impossible dans ce simple aperçu d'indiquer tous les progrès que notre confrère a fait faire à l'Échinologie et notamment d'énumérer les espèces nouvelles ou même les genres nouveaux qu'il a fait connaître. Le nombre en est considérable et tous les savants que la question intéresse pourront toujours les retrouver dans ses propres travaux.

Il convient seulement d'insister ici sur le soin scrupuleux avec lequel ces genres et ces espèces ont été étudiés, sur la méthode vraiment rationnelle suivie par lui dans ses descriptions et dans ses classifications et enfin sur l'idée philosophique qui l'inspirait dans la distinction et le groupement des espèces.

Cotteau, comme la plupart de ses anciens maîtres et amis, croyait fermement à l'indépendance et à la fixité des espèces. L'étude minutieuse qu'il a faite des Echinides fossiles l'avait, disait-

il, de plus en plus confirmé dans cette croyance. Bien que placés sur les degrés inférieurs de l'échelle des êtres, les échinides fournissent, selon lui, dans cette grave question, des arguments d'une incontestable valeur. Jamais, notamment, on n'y retrouve de traces des modifications successives des types préexistants se transformant suivant les milieux où ils se développent ; jamais on n'y retrouve aucun de ces types intermédiaires qui auraient dû servir de passage entre une espèce et une autre. La plupart des genres apparaissent sans qu'il soit possible de trouver, à l'époque précédente, une forme voisine dont ils puissent être les descendants ; de même, quand ils disparaissent de la série animale, c'est pour s'éteindre complètement. Les types qui les remplacent ne sauraient en aucune manière leur être rattachés.

Pénétré de ces idées et désireux d'en fournir la justification, il cherchait attentivement, pour l'établissement de ses espèces, le caractère spécial susceptible de donner à chacune d'elles son individualité propre et de justifier son autonomie.

Évidemment, il ne pouvait toujours y réussir au même degré. Parfois l'amplitude des variations que présentent beaucoup d'espèces l'embarrassait et lui rendait difficile la séparation spécifique de certaines formes ayant entre elles de trop grandes affinités. Il n'hésitait pas alors à avouer sincèrement ses doutes.

Il est incontestable que, quoiqu'en ait dit notre confrère, les partisans de la mutabilité des espèces peuvent trouver dans son œuvre, comme dans toutes les œuvres similaires, de nombreux arguments à l'appui de leur manière de voir. C'est là, du reste, au moins pour une part, la conséquence de l'incertitude où, malgré les nombreuses définitions qui en ont été données, nous sommes encore au sujet de l'entité de ces groupes d'individus qu'en histoire naturelle on désigne sous les noms de genre, espèce et variété. La conception que chacun de nous a de ces divers groupements varie singulièrement suivant le genre d'études et les idées particulières de chacun. Tels caractères différentiels qui, pour certains naturalistes, peuvent n'être que le résultat d'une simple variation individuelle, peuvent acquérir aux yeux de certains autres une importance spécifique ou même générique.

En réalité nous n'avons, à ce sujet, aucun *criterium* certain. Nous ne pouvons opposer jamais à ces manières de voir, si divergentes, aucune objection péremptoire. En paléontologie surtout, l'arbitraire règne en maître et nous n'avons pour garantie que la circonspection, la science réelle et la sincérité du descripteur.

Cotteau nous présentait ces garanties au plus haut degré. Il était vraiment sans parti pris et d'ailleurs très tolérant pour les

idées des autres ; aussi tous les naturalistes, même ceux qui ne partageaient pas, au point de vue philosophique, sa manière de voir, accueillaient toujours ses conclusions avec confiance.

C'est toujours avec un soin consciencieux, et sans se laisser entraîner par aucune idée préconçue, qu'il s'attachait à suivre, dans la longue succession des âges géologiques, les modifications incessantes de la faune échinitique, à montrer l'association des formes propres à chaque époque et à indiquer celles, assez rares, selon lui, et d'une longévité exceptionnelle, qui persistaient dans les époques suivantes.

En ce qui concerne la classification générale des Echinides et leur répartition en grands groupes, notre confrère a toujours montré ce même esprit scientifique prudent et mesuré. Se gardant soigneusement de rejeter toutes les idées acquises et de bouleverser la nomenclature, il s'est contenté de l'améliorer progressivement et prudemment.

C'est ainsi qu'il a dans le principe admis pour l'ensemble des Echinides les seules quatre grandes familles reconnues par Agassiz ; mais, successivement, il y admit des démembrements importants, à ce point que, dans ses derniers travaux, au lieu des quatre familles primitives, il en reconnaissait dix-sept.

En cela, évidemment, Cotteau a obéi à cette tendance irrésistible qui porte en ce moment les naturalistes au morcellement presque indéfini et pour ainsi dire à l'émiettement des anciens groupes, aussi bien des familles que des genres et des espèces.

Dès le commencement de ses recherches sur les oursins fossiles, Cotteau s'était préparé à la parfaite connaissance de leur organisation par une étude approfondie des espèces actuellement vivantes. C'est grâce à cette connaissance des détails de leur organisme qu'il a pu nous faire connaître bien des faits et bien des détails ignorés jusque-là dans les oursins fossiles, comme la véritable orientation des Salénidées, la constitution de l'*Apex* dans de nombreux genres comme les *Goniopygus*, les *Glyphocyphus*, les *Anorthopygus*, etc, etc ; puis certains organes délicats comme les appareils masticatoires, comme les plaques anales et buccales, si rarement conservées dans les oursins fossiles, puis enfin de nombreux cas tératologiques, des anomalies curieuses de constitution, etc, etc.

L'ensemble de l'œuvre de Gustave Cotteau sur l'Echinologie ne comprend pas moins de 5.000 pages et près de 1600 planches. Toutes ces planches ont été exécutées par son fidèle et habile



dessinateur, M. Humbert, et, comme l'a dit Cotteau lui-même, elles l'ont été avec un talent, avec une exactitude et une finesse de détails qui n'ont été surpassés nulle part et qui facilitent singulièrement la parfaite connaissance et la détermination précise des espèces.

Sur ce dernier point, permettez-moi, Messieurs, d'insister un peu. Il importe en effet de démontrer ici que l'œuvre de Cotteau n'a pas réalisé que des progrès purement zoologiques, mais qu'elle a rendu à la géologie générale les plus signalés services.

Tous les stratigraphes, en effet, m'approuveront sans nul doute, quand je dirai combien les oursins nous sont actuellement précieux pour la distinction et la détermination des horizons géologiques. Les Céphalopodes à coquilles chambrées seuls peuvent lutter, sous ce rapport, d'importance avec les Echinides. Peut-être même l'utilité de ces derniers est-elle plus grande encore.

Les Céphalopodes cloisonnés, en effet, en raison de leur mode d'existence et de leur mode de dispersion dans les sédiments, sont réputés fossiles caractéristiques par excellence. Les stratigraphes leur accordent toute leur confiance, de préférence aux autres fossiles ; mais il faut considérer que nous ne pouvons plus les utiliser en deçà des terrains secondaires.

Il semble d'ailleurs que les Ammonites et les Echinides se complètent et se suppléent pour nous aider dans nos recherches stratigraphiques.

On ne peut avancer qu'il y ait entre ces deux catégories de fossiles une incompatibilité complète puisque, pour plusieurs genres au moins, les Echinides se montrent dans certaines assises simultanément avec des Ammonites, mais il n'en est pas moins réel que, presque généralement, ces deux faunes sont à peu près exclusives l'une de l'autre. Sans aller au loin chercher des exemples qui abondent, si nous regardons auprès de nous, dans nos terrains secondaires de l'Est du bassin de Paris, nous voyons que tous les terrains très riches en Ammonites sont dépourvus d'oursins et vice-versâ. Nos étages du Lias, le Callovien, l'Oxfordien, le Portlandien, l'Albien où foisonnent les Ammonites, sont excessivement pauvres en Echinides. Au contraire, le Bathonien, le Rauracien, l'Astartien, puis tout le Crétacé supérieur sont fort riches en Echinodermes à l'exclusion presque complète des Ammonites.

Comment, en particulier, serions-nous parvenus à distinguer les horizons successifs du grand massif de notre craie blanche sans l'aide des *Micraster*, des *Echinocorys* et autres Echinides.

Dans les terrains tertiaires le rôle des Echinides est encore plus important et devient même tout à fait prépondérant. Aussi, devons-

nous regretter sincèrement que l'œuvre du maître ait été arrêtée à la moitié de ces terrains et que nous soyions ainsi privés de la série complète de la faune échinologique miocène et pliocène.

Les oursins, comme l'a fait remarquer Cotteau lui-même, se prêtent mieux que la plupart des autres fossiles à une distinction spécifique rigoureuse. En raison de la complication et de la multiplicité des détails à étudier sur leur squelette calcaire, leur taxonomie acquiert un degré de précision que nous ne saurions atteindre dans les autres fossiles. Alors que dans les mollusques, par exemple, la forme générale, l'ornementation de la coquille et les détails de la columelle ou de la charnière, quand on a la bonne fortune, assez rare, de les pouvoir étudier, sont les seuls éléments dont disposent le plus souvent les paléontologues pour distinguer les genres et les espèces, dans les échinides, au contraire, en même temps qu'une forme extrêmement variable et des différences infinies de structure et de microstructure, on a encore à étudier de nombreux organes ou caractères externes tels que les plaques ocellaires et les plaques oviducales, les ambulacres et leurs pores, les impressions diverses, les fascioles, le péristome et le périprocte dont la position est si variable, l'appareil apical, les tubercules servant de support aux radioles, les radioles eux-mêmes qui parfois ont suffi, en raison de leurs différences, pour motiver la distinction de certaines espèces dont cependant les tests paraissaient identiques.

Cotteau s'est attaché avec un soin minutieux à nous bien décrire tous ces organes dans les diagnoses de chaque espèce et à nous les montrer aux yeux dans d'excellentes figures. Aussi ses espèces sont-elles consciencieusement établies et facilement reconnaissables. En outre, toujours, il a eu la précaution d'indiquer, d'une façon détaillée, les divers horizons géologiques habités par chacune de ses espèces et toutes les localités de la France et de l'étranger où sa présence a été constatée.

Dans ces conditions, on doit reconnaître que, grâce à lui, les Echinides sont devenus l'un des plus puissants auxiliaires de la stratigraphie, à ce point que, comme il l'a dit lui-même, un débris d'oursin suffit souvent pour fixer l'âge incertain d'une assise.

XI

L'œuvre de Cotteau, en dehors de ses travaux sur les Echinides, pour être moins importante que ceux-ci, n'en constitue pas moins un ensemble considérable, suffisant pour asseoir à lui seul la réputation d'un savant.

Elle consiste d'abord, en ce qui concerne les travaux originaux, en notes nombreuses sur la géologie des départements de l'Yonne, et de l'Aube, sur des mollusques fossiles, sur des découvertes archéologiques, etc. Plusieurs de ces notes furent consacrées à débrouiller la stratigraphie si compliquée de notre étage corallien et à établir ses rapports avec les couches oxfordiennes par le bas et avec les couches astartiennes par le haut. D'autres furent consacrées à l'étude de nos terrains tertiaires et quaternaires, au mode de formation des grottes de la vallée de la Cure, à l'origine de nos blocs erratiques, à la provenance des pierres qui ont servi à la construction de l'église de Vézelay, etc.

Dans ses études sur les Echinides de l'Yonne il fit précéder la description des espèces de chaque étage d'une étude géologique des couches qui les renferment et, comme, dans notre département, très privilégié sous ce rapport, tous les étages des terrains secondaires sont richement représentés, il en est résulté que Cotteau, avec l'aide de quelques collaborateurs pour les étages supérieurs, a décrit la série très complète des terrains secondaires.

Plus tard, pour accompagner le mémoire paléontologique de M. de Loriol sur la faune de l'étage portlandien de l'Yonne, il rédigea une notice très détaillée sur la stratigraphie, la lithologie et l'extension géographique des couches de cet horizon.

Parmi les travaux d'ordre analytique, nous devons citer en première ligne cette importante série de rapports annuels sur les progrès de la géologie qu'il publia régulièrement, pendant douze années, pour satisfaire aux instances de l'Institut des Provinces. Ces rapports qui résumaient d'une façon claire et concise tous les travaux publiés en France pendant l'année écoulée obtinrent toujours un légitime succès. M. de Caumont les considérait comme la communication la plus importante de ses congrès scientifiques. La revue de géologie, que MM. Delesse et de Lapparent ont longtemps publiée par fascicules annuels, a poursuivi l'idée de Cotteau en l'étendant et en y comprenant le mouvement scientifique à l'étranger.

Puis, ce sont des rapports sur les musées et les expositions d'histoire naturelle de la Province. Le premier de ces rapports avait été rédigé en vertu d'une mission spéciale confiée à notre ami par l'Institut des Provinces. Il visita les musées de Tours, Poitiers, Niort, La Rochelle, Angoulême, Bordeaux, Dax, Mont-de-Marsan, Bayonne, Pau, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Toulouse, Montauban et Auch et, pour tout cela, une indemnité, quelque peu dérisoire, de 200 fr. lui avait été allouée.

Plus tard il étendit ces rapports aux musées de la Suisse et de l'Allemagne du sud.

Il faut enfin citer encore ici ces nombreux comptes-rendus des congrès scientifiques et des réunions de sociétés savantes que Cotteau donnait principalement à notre Société des sciences de l'Yonne et grâce auxquels cette société était si bien tenue au courant du mouvement des sciences naturelles, puis des conférences sur divers sujets, qu'il a faites, soit à Auxerre même, soit dans les congrès de l'Association française, et, pour en finir avec cette longue énumération, de nombreux travaux sur l'archéologie préhistorique dont le principal, un volume de plus de 300 pages, illustré de nombreuses figures, fut rédigé, en 1889, sur la demande expresse de son éditeur, M. Baillière, pour la *Bibliothèque scientifique contemporaine* et eut un succès considérable.

XII

Telle est, à grands traits et telle qu'il est possible de la résumer ici, l'œuvre personnelle de Gustave Cotteau. Mais, pour lui rendre toute la justice qui lui est due, il nous faut lui tenir compte encore de services fort nombreux qu'il a rendus plus ou moins directement à la science.

L'empressement qu'il mettait à déterminer les fossiles que de toutes parts on lui soumettait, la facilité avec laquelle il ouvrait ses collections à tous les travailleurs, l'importance enfin des matériaux qu'il communiquait libéralement à tous ceux qui les lui demandaient, favorisaient singulièrement les travaux des autres.

Quand d'Orbigny, par exemple, allait aborder l'étude d'une classe de fossiles, il en prévenait Cotteau qui, immédiatement, se mettait en campagne et lui procurait soit des matériaux, soit des renseignements stratigraphiques. Le nombre considérable d'espèces que nous trouvons, portant le nom de Cotteau, dans les catalogues de d'Orbigny témoigne de l'importance des découvertes faites par notre confrère.

C'est à son initiative et grâce à sa féconde intervention que nous devons beaucoup d'importants travaux sur le département de l'Yonne, tels que la description des Poissons fossiles de ce département par M. Sauvage, celle des végétaux des couches bathoniennes d'Ancy-le-Franc et de notre étage corallien par de Saporta, le Catalogue raisonné des Spongitaires de l'étage néocomien, publié, en 1861, par de Fromentel dans le Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne, le Mémoire paléontologique de M. de Loriol sur l'étage portlandien et celui plus important encore du même

savant sur la faune astartienne de Tonnerre, ceux de M. J. Lambert sur le Jurassique moyen et sur le Corallien de Tonnerre, puis de nombreuses notes d'Hébert, d'Ebray, de moi-même, etc., sur divers points du département.

J'ai parlé tout à l'heure, au sujet de la correspondance de Cotteau, des lettres que lui écrivait le professeur Bayle. Il en est qui montrent d'une façon bien probante avec quel dévouement notre confrère venait en aide aux études du savant professeur. Bayle, qui avait entrepris des recherches sur les *Diceras*, le conjurait incessamment de lui fournir de nouveaux matériaux. « Il « m'en faut, lui écrivait-il, 1.000, 10.000, 100.000 exemplaires et en « grande vitesse. »

Je ne sais au juste si notre ami a pu lui fournir exactement toutes ces quantités; mais ce que je sais c'est que, pour satisfaire à ces demandes, il faisait, à grands frais, fouiller les côteaux de Coulanges, de Crain et de Merry-sur-Yonne, et, si j'en crois certains accusés de réception qui sont entre mes mains, c'est au moins 602 exemplaires de *Diceras* qu'il a dû expédier. C'est grâce à ces envois que Bayle a pu faire connaître l'inattendue diversité de ces formes spécifiques qui, jusque-là, se cachaient sous le nom unique de *Diceras arietina*.

Dans une autre circonstance encore Cotteau rendit à la science et à notre département un réel service.

Il s'agissait alors des Polypiers dont nos couches néocomiennes de l'Yonne renferment de si beaux et de si variés spécimens.

Trois spécialistes, Michelin, Robineau-Desvoidy et d'Orbigny se proposaient simultanément pour s'occuper de ces fossiles.

Michelin voulait les ajouter à ceux des seize localités déjà comprises dans son *Iconographie zoophytologique* et il priait instamment Cotteau, non seulement de lui communiquer ses propres matériaux, mais d'intervenir auprès de Dupin (d'Ervy) et de Robineau Desvoidy pour qu'ils veuillent lui envoyer les leurs.

D'Orbigny de son côté les réclamait également. Il fit même le voyage de Saint-Sauveur et d'Auxerre et se plaignait amèrement à Cotteau que Robineau-Desvoidy n'avait voulu rien lui donner, rien lui prêter et à peine même le laisser chercher lui-même.

Cotteau, embarrassé par ces compétitions, se multipliait pour satisfaire tous ces correspondants. Il faisait dans nos environs des recherches et même des fouilles onéreuses et parvint ainsi à réunir une quantité considérable de Polypiers.

Il arriva cependant que Michelin, n'ayant pu obtenir tout ce qu'il désirait, renonça à les décrire; Robineau-Desvoidy ne les décrivit pas davantage; d'Orbigny, dans son Prodrome de paléonto-

logie universelle, en mentionna et en nomma un grand nombre mais il ne put ni les décrire ni les faire figurer.

Ce ne fut que dix ans plus tard, seulement, qu'un quatrième savant, de Fromentel, entreprit enfin ce travail. Son mémoire : « *Description des polypiers fossiles de l'étage néocomien* » fut publié en 1857, dans le Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne. Il embrasse 105 espèces dont beaucoup portent le nom de notre ami et il lui était dédié. Cette dédicace est trop à son honneur pour que je ne la reproduise pas ici.

« A Monsieur Cotteau.

« Monsieur, le département de l'Yonne, qui vous doit un im-
« portant travail sur les Echinodermes, vous a révélé des richesses
« zoophytologiques d'autant plus précieuses que la plupart des
« fossiles que vous avez découverts appartiennent à des espèces
« nouvelles et non décrites.

« Vous avez eu l'extrême obligeance, sachant la part active que
« je prends à l'étude des zoophytes, de m'envoyer votre belle
« collection de Polypiers néocomiens et je me fais un devoir
« d'en publier la description dans le Bulletin de la Société du
« département de l'Yonne qui en a fourni la plus grande partie.

« Croyez, Monsieur, que je n'oublierai jamais les excellentes re-
« lations que nous avons eues ensemble et veuillez agréer la dé-
« dicace de cet ouvrage comme un faible témoignage de mon
« affection et de ma haute estime. »

« Gray, le 12 décembre 1856,

« De Fromentel. »

XIII

Tous ces services rendus à la science, tous ces travaux personnels si appréciés du monde savant n'ont pas manqué d'attirer à Gustave Cotteau de nombreuses et de hautes distinctions honorifiques.

S'il a beaucoup travaillé il a aussi beaucoup connu les joies du succès et le bonheur de voir le produit de son travail apprécié à sa juste valeur.

Dès le 26 août 1858, il a été nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique.

En 1861, aux réunions des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne, il a obtenu une médaille de bronze, puis, en 1863, une médaille d'argent et, en 1867, une médaille d'or.

Le 10 août 1864, il reçut les palmes d'officier d'académie et, le 25 mars 1876, celles d'officier de l'instruction publique.

Dans l'intervalle, le 3 août 1869, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

En 1882, il fut nommé conservateur du Musée de la ville d'Auxerre.

En 1884, l'Académie des sciences lui a décerné le prix Vaillant, de 2.500 francs, pour ses recherches sur les Echinides fossiles.

En 1885, le 12 juillet, la Société libre pour le développement de l'instruction et de l'éducation populaire lui a décerné une médaille d'honneur pour ses nombreux travaux d'anthropologie et d'archéologie.

L'Académie des sciences l'a élu, en 1887, au milieu de nombreux candidats, membre correspondant pour la section d'anatomie et de zoologie et nous avons rappelé plus haut en quels termes élogieux M. E. Blanchard, l'éminent rapporteur de la commission, avait fait valoir ses titres à cette haute distinction.

Le 25 novembre 1891, la Société géologique de Londres lui a fait l'honneur, si recherché, de l'élire membre étranger en remplacement d'Hébert, le savant et regretté professeur de la Sorbonne que nous nous honorons de compter parmi nos compatriotes et parmi les anciens élèves de notre collège.

En 1893, l'Académie de Dijon lui a décerné pour ses beaux travaux la plus haute récompense dont elle dispose, la médaille d'or.

Si, enfin, nous rappelons qu'à chacune des expositions universelles de 1857, de 1878, et de 1889, Cotteau avait obtenu une médaille d'honneur pour sa coopération à leur organisation et pour ses expositions personnelles d'objets d'art et d'archéologie préhistorique, nous en aurons à peine terminé avec la longue nomenclature des récompenses qui lui ont été décernées car il faudrait évidemment ranger encore parmi les plus hautes récompenses l'honneur qui lui a été dévolu, à plusieurs reprises, de présider de grandes sociétés scientifiques.

XIV

Presque toutes les grandes sociétés savantes de la France et de l'étranger se sont fait un honneur de compter Gustave Cotteau parmi leurs membres. Nous en donnons ci-après, avec l'époque de son admission, la liste telle que nous avons pu l'établir d'après les lettres ou les diplômes que nous avons entre les mains.

Peut-être en avons-nous omis quelques-unes ? Que ces sociétés veuillent bien nous excuser et n'attribuer cette omission qu'à l'absence d'indications suffisantes.

Parmi ces sociétés il en est quelques-unes qui réclament une mention spéciale en raison de la situation importante que notre confrère y a occupée.

C'est tout d'abord notre *Société géologique de France*, dont Cotteau était membre depuis plus de cinquante-quatre ans.

C'est, en effet, le 16 décembre 1839, alors qu'il était encore étudiant à Paris, qu'il y fut admis sur la présentation de Lajoye et de Constant Prévost.

De cette époque lointaine et brillante de la Société, où le siège de la présidence était occupé par des savants tels que Brongniart, Constant Prévost, Elie de Beaumont, Alcide d'Orbigny, d'Archiac et tant d'autres non moins illustres, bien peu de membres subsistent encore parmi nous. Avec Cotteau nous avons eu le regret d'en perdre deux autres, MM. Loustau et de la Sicotière, dans le courant de cette année, et, actuellement, trois seulement nous restent, qui sont plus anciens que lui dans la Société. Ces vénérés confrères, que je veux saluer ici, me pardonneront, j'espère, de citer leurs noms. Ce sont : M. Parandier, notre doyen, entré dans la Société en 1833 ; M. Victor Raulin, admis en 1837 et enfin M. Daubrée, admis, comme Cotteau, en 1839.

En 1874, Gustave Cotteau, quoique ne résidant pas à Paris, eut l'honneur d'être élu président de la Société. Le même honneur lui fut encore attribué en 1886 et tous nos confrères ont gardé le souvenir de la courtoisie, de l'autorité et de la haute compétence avec lesquelles il dirigeait nos discussions et présidait à nos séances.

Depuis longtemps il était membre à vie de la Société. En raison du legs qu'il lui a fait et en vertu de notre réglement, il doit devenir membre à perpétuité. Son nom continuera à figurer parmi les nôtres et ce sera toujours avec un bon souvenir que nous le lirons en tête de nos listes.

Une autre société dans laquelle Cotteau occupa une situation plus considérable encore est notre *Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Il en fut, en 1847, l'un des membres fondateurs et l'un des principaux organisateurs. Le premier Bulletin de cette société contient déjà quatre notes scientifiques de lui et, depuis cette époque, pas un des volumes ne fut publié sans qu'il y fit insérer quelques mémoires.

Successivement secrétaire, puis vice-président pendant quinze années consécutives, il fut élu président en 1883, lors de la mort d'Ambroise Challe et, à dater de ce jour, il ne cessa jusqu'à sa mort, d'être constamment réélu.

Cotteau était vraiment l'âme de cette société qu'il affectionnait tout particulièrement et il a beaucoup contribué à en faire l'une des plus actives, des plus laborieuses et des plus considérées qui soient en France. C'est à elle qu'il réservait tous ces comptes-rendus des congrès internationaux ou autres, des réunions savantes de toutes sortes qui, comme il l'a dit lui-même, avaient pour but de populariser les idées scientifiques et de tenir la Société qu'il présidait au courant du grand mouvement intellectuel et des découvertes zoologiques, géologiques et archéologiques de notre époque.

Sa perte a été profondément ressentie dans cette société et les témoignages touchants d'affection et d'admiration qui lui ont été donnés lors de sa mort par les vice-présidents, étaient bien réellement la traduction des sentiments unanimes de tous les membres.

Parmi les grandes sociétés où Gustave Cotteau remplit également un rôle important, il faut citer encore l'*Association française pour l'avancement des Sciences*, aux congrès annuels de laquelle il assistait régulièrement, où il fit des conférences publiques et où le plus souvent il présidait la section de géologie ; puis la *Société zoologique de France*, dans le Bulletin de laquelle il publiait annuellement ses fascicules si intéressants des oursins nouveaux ou peu connus et dont il fut élu président pendant l'année 1889 ; puis enfin l'*Institut des Provinces* où il entra comme membre titulaire le 25 avril 1859 et où sa situation, sans cesse grandissante, devint bientôt une des plus considérables.

Elu secrétaire, le 23 avril 1865, pour la section des sciences, il devint dans la même année président de cette section et, le 14 février 1868, il était nommé secrétaire général de la Société.

Ses communications, notamment ses rapports sur les progrès de la géologie en France, étaient, comme je l'ai dit, l'un des principaux attraits des congrès scientifiques annuels que l'Institut des Provinces organisait dans les principales villes de France et aussi des réunions de délégués des Sociétés savantes qu'il dirigeait, qu'on appelait aussi le Conseil général des académies et qui se tenaient alors dans la rue Bonaparte, pendant les vacances de Pâques.

Les nombreuses lettres que de Caumont, le directeur de l'Institut, lui écrivait sans cesse, témoignent toutes du rôle important de notre confrère pour l'organisation de ces congrès et de ces réunions.

Je n'en veux citer qu'un court passage qui suffit à les résumer

toutes. « Votre lettre m'inquiète, » lui écrivait-il, le 18 juillet 1870, « que ferons-nous sans vous ? Comment trouver un président pour l'histoire naturelle si votre mal de pied vous arrête le 31 juillet ? Je suis dans l'anxiété et j'attends de meilleures nouvelles. »

XV

Comme on le voit, la vie de Gustave Cotteau a été partout et toujours bien remplie par le travail. Ceux qui ne le voyaient que dans l'une de ses sphères d'action ne pouvaient se rendre compte de la somme énorme d'activité et de labeur qu'il dépensait.

C'est à le montrer à tous, c'est à mettre en lumière ce dévouement de tous les instants, ce labeur ininterrompu que la présente notice est destinée.

Notre ami regretté, au surplus, ne s'est pas contenté de bien mériter de la science de son vivant, il a voulu encore la servir même après sa mort par ses libéralités et par les dispositions testamentaires qu'il a arrêtées.

Ces dispositions, vous les connaissez déjà.

Il a légué 3,000 francs à la Société géologique et 3,000 francs à la Société des sciences de l'Yonne.

Ses précieuses collections d'histoire naturelle sont conservées à la science. Sa bibliothèque seule va être dispersée et rentrera dans le fonds commun et dans la circulation générale.

La collection d'échinodermes de l'époque actuelle a été léguée au Muséum d'histoire naturelle qu'elle a enrichi de nombreuses espèces que ne possédait pas encore notre grand établissement scientifique.

La collection d'Echinides fossiles, la plus importante de toutes, a été léguée à l'École des Mines où, réunie à la collection Michelin, elle va, comme le disait récemment le savant directeur de l'École des Mines, M. Hatton de la Goupillère, constituer un ensemble hors de pair avec lequel il sera difficile à tout autre musée de rivaliser.

La collection de conchyliologie n'a pas encore reçu d'affectation.

Quant à la collection considérable de paléontologie stratigraphique que Cotteau avait réunie, comme elle intéresse tout particulièrement le département de l'Yonne, c'est à un compatriote qu'il a jugé bon de la léguer.

C'est à Auxerre que je l'ai installée et que je vais la réunir à celle non moins considérable que j'amasse moi-même depuis quarante ans et qui la complètera très heureusement par l'adjonc-

tion de la paléontologie de nombreuses régions que notre confrère n'a pas eu l'occasion d'explorer.

Mon âge, malheureusement, ne me permettra pas de tirer tout le parti utile de cette collection de Cotteau, mais, conformément aux idées et aux habitudes de notre ami regretté, elle continuera à rester largement ouverte à tous les travailleurs qui voudront l'utiliser. Toux ceux de nos confrères qui, n'ayant pas oublié le chemin d'Auxerre, voudront y venir puiser des matériaux d'étude, seront toujours les bien venus.

Ils y trouveront partout le souvenir de leur ami et, passant devant sa maison aujourd'hui déserte sur laquelle ils jetteront un regard attristé, ils pourront aller non loin de là, dans ce cimetière où il repose auprès de ceux qui lui furent chers, saluer la tombe de ce grand homme de science et de ce grand homme de bien qui fut Gustave Cotteau.

LISTE DES SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES

DONT FAISAIT PARTIE GUSTAVE COTTEAU.

16 décembre 1839. — Membre de la Société géologique de France. Président de cette société pendant les années 1874 et 1886.

1er août 1847. — Membre fondateur de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Vice-président de cette société de 1868 à 1883 et président depuis 1883 jusqu'à sa mort.

2 avril 1852. — Membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

1er septembre 1858. — Membre correspondant de la Société linnéenne de Bordeaux.

25 avril 1859. — Membre titulaire de l'Institut des Provinces, secrétaire général de cette société le 14 février 1868.

13 décembre 1860. — Membre correspondant de la Société d'émulation du Doubs.

14 mai — 1863. — Membre correspondant de la Société des sciences naturelles de Neufchâtel.

18 mai 1865. — Membre correspondant de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.

23 août 1865. — Membre de la Société helvétique des sciences naturelles.

22 novembre 1866. — Membre correspondant de la Société des sciences naturelles du département de la Charente-Inférieure.

29 avril 1867. — Membre correspondant de la Société géologique impériale et royale de Vienne (Autriche).

1872. — Membre à vie de l'Association française pour l'avancement des sciences et de l'Association scientifique de France.

25 mars 1874. — Correspondant étranger de la Société géologique de Londres.

6 septembre 1874. — Membre effectif de la Société malacologique de Belgique.

16 juin 1875. — Membre honoraire de la Société des sciences naturelles du canton de Vaud (Suisse).

7 juillet 1876. — Membre correspondant de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

31 mai 1877. — Membre d'honneur de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

1882 (?). — Membre de la Société zoologique de France. Président de la cosiété pendant l'année 1889.

16 octobre 1888. — Membre correspondant du Comité des Société des beaux-arts des départements.

3 juillet 1878. — Membre inspecteur pour le département de l'Yonne de la Société française des archives photographiques, historiques et monumentales.

1887. — Membre correspondant de l'Académie des sciences, section d'anatomie et de zoologie.

1891. — Membre de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France, à Nantes.

25 novembre 1891. — Membre étranger de la Société géologique de Londres.

26 août 1858. — Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1867. — Membre de la commission de l'histoire du travail à l'exposition universelle de Paris.

1882. — Conservateur du Musée départemental de la ville d'Auxerre.

Membre et président de la Société des Amis des Arts du département de l'Yonne.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLIÉS PAR GUSTAVE COTTEAU.

1844. — 1. — Note géologique déterminant la présence des couches oxfordiennes aux environs de Châtel-Censoir (Yonne). (Annuaire de l'Yonne, année 1844, p. 236.)

1844. — 2. — Note sur la position que le terrain aptien du département de l'Yonne occupe dans la série crétacée. (Bull. soc. géol. Frc^{e}, 2me sér. t. II, p. 89).

1847. — 3. — Aperçu sur la géologie du département de l'Yonne. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. I, p. 23.)

1847. — 4. — Note sur le *Dysaster Michelini*, 1 pl. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. I, p. 99.)

1847. — 5. — Observations sur les blocs erratiques de Magny, près Châ-

tel-Censoir. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. I, p. 241.)

1847. - 6. — Études sur le massif corallien de Châtel-Censoir, Coulanges-sur-Yonne, Andryes, etc. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. I, p. 307.)

1847-1855. — 7. — Comptes-rendus des travaux de la Société des sciences hist. et nat. de l'Yonne. (En collaboration avec Quantin), (t. I, III, VI, IX du Bull. de cette société.)

1848. — 8. — Note sur deux espèces de Pholadomyes. 1 pl. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. II, p. 403).

1849. — 9. — Description d'une nouvelle espèce de coquille térébrante, 1 pl. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. III, p. 97.)

1849 à 1876. — 10. — Études sur les Echinides fossiles du département de l'Yonne. Terrains jurassiques et crétacés, 2 volumes avec atlas de 84 planches. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne.)

1850. — 11. — Compte rendu de la carte géologique et agronomique de M. Belgrand. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. IV, p. 17.)

1851. — 12. — Catalogue méthodique des Échinides recueillis dans l'étage néocomien du département de l'Yonne. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. V, p. 281.)

1852-1857. — 13. — Etudes sur les mollusques fossiles du département de l'Yonne. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. VI, p. 301, et t. VIII, p. 201.)

1854. — 14. — Note sur quelques espèces de mollusques terrestres et fluviatiles. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. VIII, p. 107.)

1854. — 15. — Notice sur les Echinides de l'étage Kimméridgien de l'Aube. (Bull. soc. géol. Frce, 2me série, t. XI, p. 351.)

1855. — 16. — Notice sur l'âge des couches inférieures et moyennes de l'étage corallien de l'Yonne. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XII, p. 693.)

1855. — 17. — Note sur une carte de la Gaule tirée de la carte de Peutinger (en collaboration avec Quantin.) (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. IX.)

1855. — 18. — Note sur un nouveau genre d'Echinide fossile, genre Desorella. (Bull. soc. géol. Frce, 2me série, t. XII, p. 710.

1856. — 19. — Note sur la collection de fossiles donnée à la Société des sciences par MM. Perriquet. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. X, p. 229.)

1856. — 20. — Note sur les fossiles du Gault rencontrés par M. Foucard dans les sables de la montagne de Saint-Georges près Auxerre. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. X, p. 234.)

1856. — 21. — Compte-rendu de la séance tenue par la Société géologique de France à Joinville (Haute-Marne) ; comparaison

des terrains observés par la Société avec ceux du département de l'Yonne. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. X, p. 582.)

1856. — 22. — Catalogue des Echinides fossiles des Pyrénées et description des espèces nouvelles. (En collaboration avec Leymerie.) (Bull. soc. géol. Frce, 2e sér., t. XIII, p. 319.)

1856. — 23. — Sur les Echinides fossiles de la Sarthe. (Bull. soc. géol. Frce, 2e sér., t. XIII, p. 646.)

1856. — 24. — Sur les Echinides du terrain jurassique de la Haute-Marne. (Bull. soc. géol. Frce, 2e sér., t. XIII, p. 834.)

1857. — 25. — Echinides du département de la Sarthe, considérés au point de vue zoologique et stratigraphique, en collaboration avec M. Triger ; un volume in-8°, avec un atlas de 75 planches et 2 tableaux. — J.-B. Baillière et fils.

1858. — 26. — Note sur l'appareil apical du genre *Goniopygus*. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XVI, p. 102.)

1858-1880. — 27. — Echinides nouveaux ou peu connus ; 1re série, un volume in-8°, avec atlas de 32 planches. (Extrait Revue et mag. de zoologie.)

1859. — 28. — Note sur le genre *Galeropygus*. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XVI, p. 289.)

1859. — 29. — Notice bibliographique sur le Synopsis des Echinides fossiles de M. Desor. (Revue et mag. de zoologie, année 1859.)

1859. — 30. — Notice sur la formation des grottes d'Arcy-sur Cure (Yonne). (Congrès scientifique de France, session d'Auxerre.)

1859. — 31. — Aperçu d'ensemble sur la géologie et la paléontologie du département de l'Yonne. (Congrès scientifique de France, session d'Auxerre.)

1859. — 32. — Paléontologie française ; terrains crétacés : genres *Catopygus*, *Pyrina* et *Echinoconus*, publiés d'après les notes manuscrites laissées par d'Orbigny, avec 6 pl. (V. Masson, éditeur.)

1860 à 1870. — 33. — Rapports sur les progrès de la Géologie en France. (Annuaire de l'Institut des provinces.) Douze rapports annuels.

1860. — 34. — Note sur les Echinides recueillis en Espagne par MM. de de Verneuil, Triger et Collomb. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XVII, p. 378.)

1860. — 35. — Note sur le genre *Heterocidaris*, nouveau type de la famille des Cidaridées, 1 pl. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XVII, p. 378.)

1860. — 36. — Note sur les Echinides portlandiens de la Haute-Saône et note sur les Echinides de l'étage kimméridgien. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XVII, p. 806.)

1860. — 37. — Note sur le genre *Metaporhinus* et la famille des Collyri-

tidées, 1 planche. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XIV, p. 8.)

1861. — 38. — Note sur la famille des Salénidées. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XVIII, p. 614.)

1862-1867. — 39. — Paléontologie française ; terrains crétacés, Echinides réguliers, un vol. in-8° avec un atlas de 200 pl. (G. Masson, éditeur).

1863. — 40. — Considérations stratigraphiques et paléontologiques sur les Échinides de l'étage néocomien du département de l'Yonne. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XX, p. 355.)

1863. — 41. — Sur les Echinides des couches nummulitiques de Biarritz. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XXI, p. 81.)

1863. — 42. — Echinides fossiles des Pyrénées ; 9 pl. (Ext. Congrès scient. de France, sess. Bordeaux.)

1864. — 43. — Note sur la provenance géologique des pierres qui ont servi à la construction primitive de l'église de Vézelay. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XVIII, p. 153.)

1864. — 44. — Compte-rendu des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, du 30 mars au 2 avril. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XVIII.)

1864. — 45. — Une visite au Musée de Troyes. (*Journal de l'Aube*, 1864).

1864. — 46. — Note géologique sur un gisement de bois de cerfs trouvé à Guerchy (Yonne). (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XVIII, p. 44).

1864. — 47. — Sur les oursins crétacés des environs de Martigues (Bouches-du-Rhône). (Bull. soc. géol. Frce, 2e sér., t. XXI, p. 482.)

1865. — 48. — Rapport sur de nouvelles fouilles exécutées dans la grotte des Fées, à Arcy-sur-Cure (Yonne). (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XIX, p. 337.)

1865. — 49. — Note sur le *Ptycholepis bollensis* des calcaires liasiques bitumineux de Vassy. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XIX, p. 337.)

1865. — 50. — Deux jours d'excursion dans le terrain jurassique des environs de Tonnerre (Yonne). (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XIX, p. 348.)

1865. — 51. — Catalogue raisonné des Echinides fossiles du département de l'Aube. 2 pl. (Congrès scient. de France, session de Troyes.)

1866. — 52. — Excursion géologique dans les terrains tertiaires et quaternaires de l'Yonne. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XX. p. 14.)

1866. — 53. — Rapport sur la collection de géologie offerte à la Société par M. Ricordeau. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XX, p. 332).

1867. — 54. — Note sur les Echinides crétacés décrits dans le VIIe vol. de

la Paléontologie française. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XXIV, p. 434.)

1867. — 55. — Rapport sur les musées d'histoire naturelle de quelques-unes des villes du sud-ouest de la France. (Annuaire des Sociétés savantes, année 1867.)

1867. — 56. — Fossiles albiens et cénomaniens des environs de Saint-Florentin (Yonne), 1 pl. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXI, p. 409.)

1867. — 57. — Monographie paléontologique et stratigraphique de l'étage portlandien du département de l'Yonne. (En collaboration avec M. de Loriol, 16 pl). (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXI, p. 437.)

1867-1885, — 58, — Paléontologie française ; terrains jurassiques, Echinides irréguliers et réguliers, trois vol. in 8o, avec un atlas de 518 pl. formant 3 vol. (G. Masson, éditeur.)

1867 (?). — 59. — Considérations générales sur les Echinides réguliers du terrain crétacé de France.

1867. — 60. — Sur deux Echinides fossiles du genre *Asterostoma* qui se trouvent à l'exposition universelle. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XXIV, p. 826.)

1868. — 61. — Nouvelles observations sur le terrain jurassique des environs de Tonnerre. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXII, p. 13.)

1868. — 62. — Le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Paris au mois d'août 1867. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXII, p. 13.)

1868. — 63. — L'homme avant l'histoire. — Conférence. (Auxerre, G. Perriquet, éditeur.)

1868. — 64. — Compte-rendu d'une excursion à Moulin-Quignon et à Saint-Acheul. Congrès scientifique de France, 34e session à Amiens. (Annuaire Institut des provinces.)

1869. — 65. — Note sur les Echinides du terrain jurassique supérieur d'Algérie. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XXVI, p. 529.)

1869. — 66. — Note sur les Echinides recueillis par M. L. Lartet en Syrie et en Idumée, pendant son voyage avec le duc de Luynes. (Bull. soc. géol. Frce, 2e série, t. XXVI, p. 533.) — Id. (C. rendus Acad. sc., 25 janvier 1869.)

1869. — 67. — Notes sur quelques musées d'histoire naturelle de la Suisse et de l'Allemagne du Sud (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXIII, p. 3.)

1869. — 68. — Description de quelques échinides tertiaires des environs de Bordeaux. 2 planches. (Actes soc. linn. de Bordeaux, t. XXVII.)

1870. — 69. — Notice sur le genre *Asterostoma* 2 pl. (Mém. soc. géol. Frce, 2e série, t. IX, — id. — comptes-rendus Acad. sc., 7 février 1870.)

1870. — 70. — Palæontologische mitheilungen ; die fauna der œltern Ti-

thonbildungen ; Echinodermata, 1 pl., p. 268. (Cassel, 1870, Fischer, éditeur.)

1870. — 71. — Description de quelques espèces d'Echinides de Suède, 2 pl. (Ann. sc. géol. t. I, p. 331.)

1870. — 72. — Notice bibliographique sur le ***Bassin parisien aux âges antéhistoriques***, par M. Belgrand. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXIV, p. 21.)

1871. — 73. — Description des Echinides de l'Oxfordien inférieur de l'Ardèche ; (*in* Dumortier, Sur quelques gisements de l'Oxfordien inférieur de l'Ardèche »). (Lyon, Josserand, éditeur.)

1872. — 74. — Sur les oursins fossiles de la Suisse. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. I, p. 80.)

1872. — 75. — Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, session de Bruxelles. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXVI, p. 201.)

1873. — 76. - Sur le genre ***Tetracidaris***, 1 pl. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. II, p. 638.)

1873. — 77. — Paléontologie des environs de Biarritz par M. le Comte de Bouillé ; description des Echinides par G. Cotteau. Pau, 1873, (Ext. Congrès scient. Fce).

1874. — 78. — Note sur les Echinides irréguliers du terrain jurassique de France. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. II, p. 433.)

1874. — 79. — Note sur les Echinides crétacés de la province du Hainaut, 2 pl. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. II, p. 638.)

1874. — 80. — Sur les oursins des Antilles suédoises. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. II, p. 125.)

1874. — 81. — Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, session de Stockolm. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXVIII, p. 84.)

1875. — 82. — Description des Echinides tertiaires des îles Saint-Barthélemy et Anguilla, in-4o, avec 8 pl.; (mémoire présenté à l'Académie royale suédoise des sciences, le 10 février 1874.) (***Kongl. Svenska Vetenskaps — akademiens handlingar***, Bandet 13, no 6, 1875.)

1875. — 83. — Notice sur la réunion de la Société géologique de France, à Chambéry, à Genève et à Chamonix. — Réunion de la Société helvétique à Andermatt. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXIX, p. 237.)

1875. — 84. — Echinides tertiaires des îles Saint-Barthélemy et Anguilla. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. V, p. 126.)

1876. — 85. — Réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne. (Bull. soc. sc. hist. et nat de l'Yonne, t. XXX, p. 3.)

1876. — 86. — Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, session de Budapesth. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. XXX, p. 105)

1876-1884. — 87. — Echinides fossiles de l'Algérie; description des es-

pèces déjà recueillies dans ce pays et considérations sur leur position stratigraphique; en collaboration avec MM. Peron et Gauthier, 2 vol. in-8° avec 69 pl. (G Masson, éditeur.)

1877. — 88. — Description des Echinides des terrains tertiaires moyens de la Corse, 10 planches. (Soc. d'agric. hist. nat. et arts utiles de Lyon.)

1877. — 89. — Observations sur les fossiles des terrains tertiaires moyens de la Corse et notamment sur les Echinides. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. VII, p. 71.)

1877. — 90. — L'exposition géologique et paléontologique du Hâvre. (Ass. frse avanc. des sc. ; congrès du Havre.)

1877. — 91. — Considérations générales sur les *Cidaris* du terrain jurassique de Normandie. (Ass. frse avanc. des sc. ; congrès du Hâvre.)

1877. — 92. — Description des Echinides de la colonie du Garumnien, 4 pl. (Ann. sc. géol., t. IX, p. 55.)

1878. — 93. — Description des Echinides du calcaire grossier de Mons, in-4°, 1 pl. (Mémoires couronnés et mém. des savants étrangers publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Bruxelles 1878.)

1878. — 94. — Notice sur les Echinides de l'étage sénonien du département de l'Yonne et leur répartition dans les différentes zones. (Assoc. frse avanc. des sciences, congrès de Paris.)

1878. — 95. — Considérations stratigraphiques et paléontologiques sur les Echinides de l'étage cénomanien de l'Algérie. (Ass. frse avanc. des sci., congrès de Montpellier — id. Compt.-rendus Acad. sci., 14 avril 1879.)

1878. — 96. — Sur les Salénidées du terrain jurassique de France. (Comp. rend. Acad. sci., 9 janvier 1877.)

1879. — 97. — Les sciences anthropologiques à l'exposition universelle de 1878. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. II.)

1879. — 98. — Note sur les Cidaridées jurassiques de la France. (Bull. soc. géol. de Frce, 3e série, t. VII, p. 246.)

1880. — 99. — Description des Echinides tertiaires de la Belgique, in-4°, 6 pl. (Mém. couron. et mém. sav. étr., publiés par l'Acad. sci. lett. et beaux-arts de Belgique, t. XLIII, Bruxelles 1880). — id. Comp.-rend. Acad. sc., 19 juillet 1880.)

1880. — 100. — Notice sur les Echinides urgoniens recueillis par M. Barrois dans la province d'Oviédo (Espagne), 1 pl. (Ann. sci. géol., t. X, art. 2.)

1880. — 101. — Sur les Echinides de l'étage turonien de l'Algérie. (Assoc. frse avanc. sc., congrès de Reims.)

1880. — 102. — La section de géologie au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Reims (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. IX, p. 107.)

1880. — 103. — Exposition d'histoire naturelle à Reims. (Assoc. frse, avanc. des sc., congrès de Reims.)

1880. — 104. — Congrès des Sociétés savantes des départements à Paris. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. I.)

1880. — 105. — Catalogue des Echinides jurassiques de la Normandie, in-8°, 2 pl. (Mém. soc. géol. de Normandie, comptes-rendus de l'expos. de 1877.)

1881. — 106. — Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Sess. de Lisbonne, 1881.

1881. — 107. — Note sur les Echinides tertiaires de Belgique. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. IX, p. 214.)

1881. — 108. — Note sur les *Hemicidaris* du terrain jurassique. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. X, p. 48.)

1881. — 109. — Description des Echinides fossiles de l'île de Cuba, 4 pl. (Ann. soc. géol. de Belgique, t. IX, p. 3.) — id. — (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. X, p. 264.)

1881. — 110. — Note sur les *Echinoconus* de la carrière de Dracy (Yonne), 1 pl. (Bull. soc. sci. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. IV.)

1881. — 111. — Note sur les Echinides de l'étage sénonien de l'Algérie. (Comptes rendus Acad. sc., 17 avril 1882.) — id. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. X, p. 341.)

1882-1893. — 112. — Echinides nouveaux ou peu connus. 2e série, 12 fascicules, 24 pl. (Bull. soc. zool. de Frce.)

1882. — 113. — Note sur les *Pseudodiadema* du terrain jurassique. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. XI, p. 8.)

1882. — 114. — Musée départemental d'histoire naturelle de la Rochelle. (Ass. frse avanc. des sci.; congrès de la Rochelle.)

1882. — 115. — Sur les Echinides fossiles de l'île de Cuba. (Comptes-rendus Acad. sc., 13 février 1882.)

1882. — 116. — La géologie au Congrès de la Rochelle. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. VIII, p. 13.)

1883. — 117. — Echinides jurassiques de l'Algérie (Comptes-rend. Acad. sc. 23 avril 1883. — id. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. XI, p. 449.)

1883. — 118. — Echinides jurassiques, crétacés et éocènes du sud-ouest de la France, 12 pl. (Ann. soc. sci. nat. de La Rochelle; 1883). — id. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série. t. XII, p. 179.)

1883. — 119. — Discours prononcé aux obsèques d'Ambroise Challe, président de la Société des sc. hist. et nat. de l'Yonne. (Auxerre 1883.)

1884. — 120. — Les explorations marines à de grandes profondeurs. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 3e série, t. VIII, pl. 1.)

1884. — 121. — La Géologie au congrès scientifique de Rouen en 1883. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. VIII, p. 13.)

1884. — 122. — Echinides du terrain éocène de Saint-Palais, in-8°, avec 6 pl. (Ann. sc. géol., t. XVI, art. 2.) — id. (Comptes-rendus Acad. sci., 14 janvier 1884.)

1884. — 123. — Die Echiniden der Stramberger schichten, in-8° avec 5 pl. in-4°. (Palœontologische mitheilungen aus dem Museum des Kœnigl. Bayer Staates. Fischer, Cassel 1884.) — id. (Comptes-rendus Acad. sc., 10 novembre 1884.)

1885. — 124. — Notice sur les travaux scient. de M. Cotteau, in-4°, 45 pages avec. fig. (Paris 1885.)

1885-1894. — 125. — Paléontologie française. Terrain éocène, 2 vol. texte et 2 vol. atlas avec 380 pl. (Masson, éditeur.)

1885. — 126. — Association française, Congrès de Grenoble. (Revue scient., n° du 31 octobre 1885.)

1885. — 127. — La Géologie au congrès scientifique de Blois, en 1884 ; l'homme tertiaire de Thenay. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. II, 1885.)

1885. — 128. — Sur les Echinides de Stramberg. (Bull. Assoc. frse avanc. des sc., congrès de Blois.) — id. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. XIII, p. 226.)

1885 — 129. — Considérations sur les Echinides du terrain jurassique de France. (Comptes-rendus Acad. sc., 1er juin 1885.)

1886. — 130. — Sur les Echinides éocènes de la famille des spatangidées. (Comptes-rendus Acad. sc., 2 février 1886.) — id. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. XIV, p. 242.)

1886. — 131. — La géologie au congrès scientifique de Grenoble. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. X.)

1886. — 132. — La Paléontologie en 1885. Conférence avec fig. (Bull. assoc. frse avanc. sc., congrès de Grenoble.)

1886. — 133. — Réunion des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne en 1886. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. XI.)

1886. — 134. — La géologie au congrès scientifique de Nancy. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne ; 2e série, t. XI.)

1886. — 135. — Sur les Echinides jurassiques de la Lorraine. (Comptes-rendus Acad. sc., — 15 novembre 1886)

1887. — 136. — Catalogue raisonné des Echinides jurassiques recueillis dans la Lorraine. 1 pl. (Bull. assoc. frse avanc. des sc., congrès de Nancy.)

1887. — 137. — Note sur la famille des Brissidées (Bull. soc. zool. de Frce, t. XII.)

1887. — 138. — Sur les genres éocènes de la famille des Brissidées (Echinides irréguliers.) (Comptes-rendus Acad. sc., 31 Mai 1887.)

1887. — 139. — La Géologie au Congrés scientifique de Nancy. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e série, t. XII.) Compte-rendu du Congrès.

1887. — 140. — Catalogue des Echinides recueillis par M. Roussel dans

le terrain crétacé des Petites Pyrénées et des Corbières. 5 pl. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. XV, p. 639.)

1888. — 141. — La Géologie au congrès scientifique de Toulouse en 1887 et compte-rendu du congrès. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne. 1er sem. 1888.)

1888. — 142. — Echinides éocènes d'Aragon (Espagne). (Bull. assoc. frse avanc. des sc., congrès de Toulouse.)

1888. — 143. — Echinides éocènes de la province d'Alicante (Espagne.) (Comptes rendus Acad. sc., 17 décembre 1888.)

1889. — 144. — Sur deux Echinodermes fossiles provenant de Thersakhan (Turkestan). (Comptes-rendus Acad. sc., 18 février 1889.)

1889. — 145. — Réunion de la Société helvétique des sci. nat. à Soleure (Suisse.) (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2me semestre 1888.)

1889. — 146. — Echinides crétacés de Madagascar. (Bull. soc. zool. de France, t. XIV, p. 87, séance du 14 Mai 1889.)

1889. — 147. — Description de trois échinides vivants recueillis par le Dr J. Jullien sur les côtes de Guinée (Libéria). (Ext. comp.-rend. séances congrès internat. de zoologie à Paris en 1889, p. 281, avec 4 pl.)

1889. — 148. — Le Préhistorique en Europe, 1 vol. in-12 de 313 p. avec fig., Paris 1889 (Baillière, éditeur.)

1890. — 149. — Considérations générales sur les Echinides éocènes de la France. (Bull. Assoc. frse avanc. des sc., congrès de Paris.)

1890. — 150. — La Géologie à l'exposition universelle et dans les congrès internationaux de 1889. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1er sem. 1890.)

1890. — 151. — Echinides recueillis dans la province d'Aragon (Espagne) par M. Maurice Gourdon. (Bull. soc. géol. de Frce, 3e série, t. XVIII. p. 178.)

1890. — 152. — Note sur quelques échinides du terrain crétacé du Mexique, 2 pl. (Bull. soc. géol. Frce, 3e série, t. XVIII. p. 292) — id (Comp. rend. Acad. sc., t. CX, 24 mars 1890.)

1890. — 153. — Les délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1890. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e semestre 1890.)

1890-1891. — 154. — Echinides éocènes de la province d'Alicante. (Mém. soc. géol. Frce, 2 fasc. in-4e avec 16 pl.)

1885-1891. — 155. — Echinides fossiles de l'Algérie ; en collaboration avec MM. Peron et Gauthier. — Etages éocène, miocène, et pliocène, 1 vol. avec 16 pl. (Paris, G. Masson.)

1891. — 156. — La Géologie au congrès de Limoges en 1890. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e sem. 1890.)

1891. — 157. — Les échinides éocènes de la Loire-Inférieure et de la Vendée, 4 pl. (Bull. soc. hist. nat. de l'ouest de la Frce, 1re année, Nantes 1891.)

1891. — 158. — Notice sur l'***Hemipneustes oculatus*** (Drapiez) de la craie de Ciply et les autres espèces du genre ***Hemipneustes***, 1 pl. (Mém. soc. roy. malacol. de Belgique, t. XXV.)

1891. — 159. — Les délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1891. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1er sem. 1891.)

1892. — 160. — Sur un genre nouveau d'Echinide crétacé, ***Dipneustes aturicus*** Arnaud. (Comp.-rend. Acad. sci., 11 avril 1892.)

1892. — 161. — Les délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1892. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1er semestre 1892.)

1892. — 162. — La géologie aux congrès de Fribourg et de Marseille en 1891. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1er semestre 1892.)

1892. — 163. — Note sur le groupe des Clypeastroïdes. (Bull. Ass. frse avanc. des sc., congrès de Marseille.)

1893. — 164. — La famille des Cidaridées à l'époque éocène. (Bull. Ass. frse avanc. des sc., congrès de Pau.)

1893. — 165. — Les délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1893. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1er semestre 1893.)

1893. — 166. — La Géologie au congrès de Pau ; notes de voyage. (Bull. soc. sci. hist. et nat. de l'Yonne, 2e semestre 1892.)

1894. — 167. — Sur quelques espèces d'Echinides du Liban. 2 pl. (Bull. Ass. frse avanc. des sc., congrès de Besançon.)

1894. — 168. — Le congrès de l'Association française à Besançon ; réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Lausanne. (Bull. soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne, 2e semestre 1893.)

LE SAIGA TARTARICA AUX GROTTES D'ARCY

Par M. l'abbé Parat.

La faune des grottes de la Cure vient de s'enrichir d'un ruminant de l'époque quaternaire plus rare que les autres ; c'est l'antilope Saïga ou *Saïga tartarica.* Jusqu'ici on n'avait trouvé que des bovidés, l'urus et l'aurochs ; des cervidés, le cerf élaphe et du Canada, le renne, l'élan, le daim peut-être ; enfin une espèce du genre mouton ou chèvre, encore indéterminée. Les restes de l'animal consistent simplement en une cheville osseuse de l'axe qui qui porte la corne, M. Gaudry, du Muséum, à qui je l'ai montrée, a été très heureux de retrouver dans le bassin de la Seine cet animal qu'on rencontre çà et là dans le Midi et l'Ouest de la France. C'est ce savant qui a le mieux fait connaître son existence, dans son grand ouvrage des « Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires. » Je lui emprunte les indications de cette petite note.

Le Saïga est une antilope, mais qui se rapproche des moutons et des chèvres par sa dentition. Il est bien reconnaissable à son museau difforme qui est cartilagineux, gros, bombé et à narines très ouvertes, ce qui l'oblige à brouter en reculant. Il habite encore les steppes de la Russie en troupes nombreuses, mais surtout les plateaux de l'Asie, avoisinant l'Altaï. C'est donc parmi les animaux de l'époque quaternaire, une de ces espèces qu'on appelle émigrées ; mais tandis que le chamois, son congénère, a pu rester dans son pays en se réfugiant sur les montagnes, le Saïga a émigré en latitude, cherchant, avec le froid, les grandes plaines qui vont bien à ses jambes moins fortes mais plus fines.

C'est Lartet qui, le premier, a trouvé le Saïga en France ; mais depuis, ses cornes ont été découvertes à Bourdeille (Dordogne), à

Bruniquel, à Solutré, à Chaleix (Belgique), dans la grotte de Gourdon, accompagnés d'un os où les chasseurs de renne avaient gravé une tête de Saïga bien réussie. M. Gaudry a donné au Muséum des restes, cornes, dents et os de plusieurs individus, provenant de Rochebertier. Désormais il faudra inscrire Arcy-sur-Cure et sa grotte des Ours dans la liste des stations du Saïga, qui fut en France le dernier représentant, bien dégénéré, des belles antilopes de l'époque tertiaire.

Mais il est une particularité qui distingue la découverte d'Arcy, c'est que le Saïga, jusqu'ici, n'a été trouvé qu'avec la faune dite du renne, du type de la Madeleine. A cette époque l'hyène et le mammouth vivaient encore, mais le grand ours des cavernes avait disparu, au moins dans le midi et l'ouest de la France ; tandis que les débris du Saïga d'Arcy se sont trouvés associés cette fois à la faune ancienne comprenant, avec l'hyène et l'éléphant, l'ours des cavernes en abondance et le rhinocéros. Le mobilier de la grotte était aussi caractérisé par les pointes du Moustier et l'emploi en grand du silex local.

Je donnerai d'ailleurs, à sa place, la notice de cette nouvelle grotte qui est, comme la grotte des Fées, au niveau de la vallée et qui a pour sol les alluvions à cailloux roulés du Morvan.

LES GROTTES DE LA CURE

II

LA GROTTE DES HOMMES A SAINT-MORÉ

Par M. l'abbé Parat, curé de Bois-d'Arcy.

I. — Description

La grotte, qui porte ce nom de grotte des *Hommes*, le doit à une sépulture. Elle se trouve à vingt mètres seulement en amont de la grotte du Mammouth, précédemment décrite (1). Elle a la même direction et son plancher rocheux, à l'entrée, n'est que de 50 centimètres plus bas que l'autre, soit à 29 mètres 50 au-dessus de la Cure.

Cette grotte n'est pas restée inaperçue des premiers chercheurs. MM. Berthelot et Bonneville, tout en fouillant la grotte de Nermont, en 1872 et 1874, l'avaient visitée et signalée sans lui donner de nom ; ils avaient même recueilli quelques objets à la surface : un couteau, deux grattoirs soignés en silex, des fragments de poterie de différents âges et des débris de valve d'anodonte. (Ph. Salmon, *L'Yonne préhistorique*). Ce fut tout et la grotte resta intacte jusqu'en 1890. Il y avait alors, vivant dans les rochers de la côte de Chaux, un homme qui avait été autrefois employé comme gardien dans l'exploitation de l'ocre des grottes ; après l'insuccès de l'entreprise, il s'établit dans une des cavités les plus saines où il demeure toujours depuis plus de huit ans.

Cet enfant de Paris, devenu troglodyte, que tous les visiteurs connaissent sous le nom de père Leleu, et qui est une des curio-

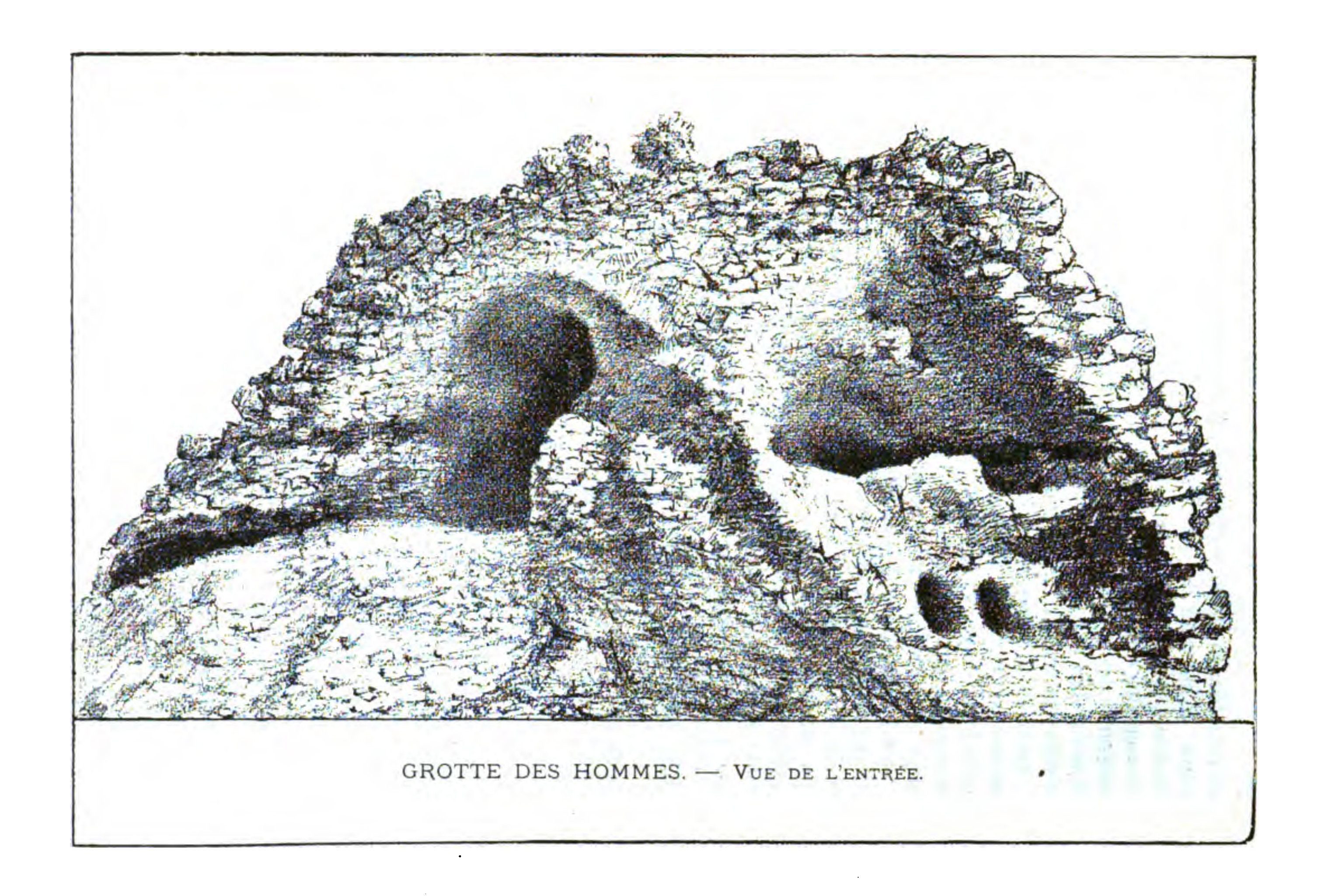
(1) Voir le *Bull. de la Soc. des sciences de l'Yonne*, 2e sem. 1893. Il sera souvent renvoyé à cette notice pour établir la comparaison entre ces deux grottes voisines.

sités des grottes par son genre de vie, se mit à fouiller pendant cinq ou six ans les principaux gisements d'Arcy et de Saint-Moré. Il faut dire un mot de ces fouilles comme on inscrit dans l'histoire les jours néfastes. Elles furent faites tout le temps sans direction et sans surveillance, mais heureusement avec des moyens bien insuffisants et avec la crainte surtout des réclamations, ce qui restreignait de beaucoup l'entreprise. L'ouvrier avait de temps en temps la visite d'un amateur qui examinait un instant et achetait; mais il travaillait pour son propre compte et toujours seul. Le soir ou à la fin de la semaine il allait vendre sa récolte et donner ses renseignements.

On comprend quels résultats pouvaient apporter à la science de pareilles fouilles, surtout quand une grotte renferme plusieurs niveaux différents. La Société se rappelle que son regretté président se plaignait à une séance de la manière dont les fouilles étaient conduites sur les bords de la Cure. Son émotion provenait de la découverte, dans cette grotte dont je fais l'histoire, de squelettes humains qu'on avait trouvés dans la concrétion calcaire et qu'on avait brisés et dispersés aux quatre vents. L'ouvrier n'était guère répréhensible de ces méfaits, car il fallait vivre, et personne ne venait lui apprendre à concilier les exigences de la science avec celles du pain quotidien; mais le fait regrettable existait.

On est redevable à M. l'abbé Poulaine, curé de Voutenay, d'avoir contribué pour une grande part à conserver dans la région les belles pièces de cette grotte et des autres, qui, sans lui, seraient dispersées au loin. Les gisements étaient riches alors et les fouilles, même de quelques centimètres, étaient fructueuses, parce qu'elles étaient pratiquées dans les couches supérieures; et ce niveau correspond à une époque où les grottes devenues plus sèches, étaient plus fréquentées et même habitées. On peut donc savoir assez bien quel mobilier est sorti de la grotte des Hommes, puisque, la journée faite, il prenait le chemin du presbytère de Voutenay.

Mais si cette grotte, une des dernières fouillées, a donné de beaux échantillons de collection, elle n'a malheureusement pas fourni ces précieuses indications qu'une fouille méthodique devait procurer. Aussi l'heureux possesseur du mobilier des Hommes a tenté de faire l'histoire de la grotte et il a échoué; il devait échouer, parce qu'il avait des documents trop défectueux à faire valoir. La *Revue de l'Yonne* d'Avallon en a rendu compte : on lira avec intérêt les numéros des 12 janvier, 16 février 1890, et des 8, 12, 19 février et 12 mars 1891. Cette notice se ressent du défaut d'observation personnelle; c'est ainsi qu'elle indique une hauteur



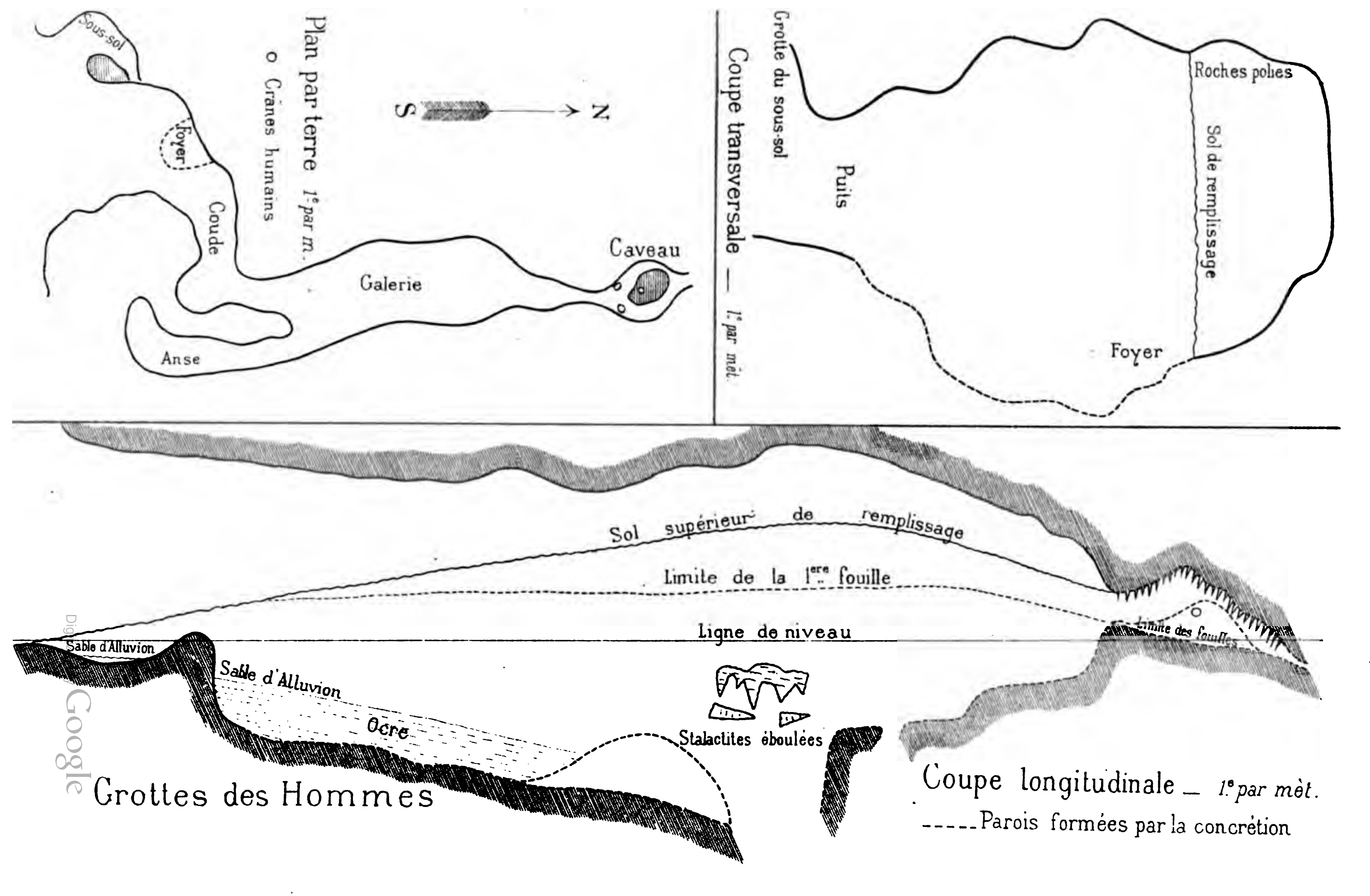
GROTTE DES HOMMES. — VUE DE L'ENTRÉE.

de remplissage de 90 centimètres, la découverte de quatre squelettes, le mélange de tous les types connus d'industrie, sauf le chelléen, la présence de la poterie à tous les niveaux, etc. Autant d'assertions qui, nous le verrons, ne tiennent pas devant la connaissance des faits. Ce n'est pas un reproche que je fais à l'auteur; il ne lui était pas possible, à moins de suivre de près le travail, de démêler la vérité dans ces fouilles anormales.

La grotte des Hommes présente une façade accidentée, comme le montre la vue de l'entrée. Au milieu se détache l'ouverture principale, élevée et régulière comme une belle entrée de souterrain. A gauche, en contre-bas, on voit une autre ouverture large et surbaissée donnant accès à une grotte de sous-sol qui s'étend probablement sous toute la galerie supérieure. A droite, on remarque une grande échancrure, au dessus d'un ressaut de la roche, fortement éclairé sur le dessin ; elle correspond à la voûte qui recouvre deux fosses profondes communiquant avec l'extérieur par deux petits passages en œil-de-bœuf: dans le dessin ils font tache au pied du ressaut. A cet endroit du massif, la roche n'a que 4 mètres d'épaisseur au-dessus de la grotte.

Contrairement aux autres cavités, dont le plan a la direction d'une ligne plus ou moins sinueuse, la grotte présente un coude à l'entrée, puis elle se développe en une galerie orientée S.-N. Cette galerie mesure trois mètres de largeur maximum et va, en se rétrécissant, jusqu'à une ouverture circulaire de cinquante centimètres de diamètre servant d'entrée à une cavité étroite, le caveau sépulcral, qui finit en un boyau inaccessible. Cette fenêtre, qui rappelle tout à fait l'entrée de certains dolmens, n'appartient pas à la roche ; elle est ouverte dans le dépôt de calcite, qui tapisse tout le caveau et obstruait même le passage à l'extérieur. La longueur connue de la grotte ne dépasse pas 23 mètres. Mais, passé le coude, la galerie revient en avant sur le côté droit, en forme d'anse et aboutit à la première fosse. De là, par un ressaut, on arrive après quelques mètres à la seconde fosse, profonde et d'un accès dangereux.

La grotte des Hommes, lors de sa découverte, était assez accessible, comme le montre la coupe. Il se trouvait à l'entrée une distance de trois mètres du plancher de remplissage à la voûte ; puis une pente s'établissait et laissait encore un mètre cinquante dans la plus grande partie ; l'ouverture du caveau se trouvait ainsi masquée par les éboulis. A cette heure, tout y est très sec, au plafond et sur les autres parois ; la roche se montre à nu, en surfaces planes ou bien corrodées. La paroi d'amont fait exception, car elle est en grande partie revêtue d'une couche de concrétion


Plan par terre 1e par m.
o Crânes humains
S
N
Sous-sol
Foyer
Coude
Anse
Galerie
Caveau
Coupe transversale — 1e par mèt.
Grotte du sous-sol
Puits
Roches polies
Sol de remplissage
Foyer
Sol supérieur de remplissage
Limite de la 1ère fouille
Ligne de niveau
Limite des fouilles
Sable d'Alluvion
Sable d'Alluvion
Ocre
Stalactites éboulées
Grottes des Hommes
Coupe longitudinale — 1e par mèt.
-----Parois formées par la concrétion

de carbonate de chaux qui devient plus épaisse aux abords du caveau. Les autres parois sans concrétion sont à surfaces anfractueuses qui parfois se détachent au moindre choc, elles ont fourni le remplissage d'éboulis et continueraient à exhausser le sol si l'humidité agissait encore à l'intérieur.

Sur toutes les parois il faut remarquer soit les fentes ou diaclases (1), très visibles au plafond, soit les canaux déchiquetés qui s'ouvrent dans les murailles latérales : ce sont autant d'indices des phénomènes de ruissellement et de corrosion. On constate en effet qu'au-dessous de chaque canal un puits s'est creusé dans le plancher rocheux, et que les concrétions s'y sont amassées. On surprend là le travail évident des eaux acides, corrosives et incrustantes.

La grotte, je l'ai dit, est à double étage ; sous cette galerie de plein pied règne un ensemble de couloirs et de chambres dont les blaireaux seuls connaissent l'étendue. Une terre compacte assez mêlée remplit ce sous-sol ; et quand on a suivi, en rampant, un boyau d'une vingtaine de mètres, il faut s'arrêter. De la galerie supérieure, on y a pénétré par le puits du milieu et l'on a reconnu une chambre à voûte bien plane sillonnée d'arêtes aiguës ; elle était remplie de terre aux trois quarts.

Cette grotte profonde reste à fouiller et je ne pourrai pas dire le mot consacré : les Hommes ont été fouillés complètement. Un de nos plus heureux explorateurs de cavernes, M. le docteur Rivière, qui a découvert l'homme de Menton sous 6 mètres de terre, visitant nos travaux, jetait un regard de convoitise sur ce royaume souterrain : il lui semblait que des trésors devaient se cacher là. Je n'ai pas son courage et je me suis contenté de déblayer l'entrée, qui ne m'a donné que des os de blaireau et quelques débris de poterie grossière. Je laisse à de plus hardis la tâche de parfaire l'œuvre commencée : il faut bien penser à ses successeurs.

II. — Les Fouilles.

La grotte des Hommes fut signalée pour la première fois comme un abri de l'âge de la pierre par MM. Berthelot et Bonneville ; mais c'est dans l'hiver de 1889-90 qu'elle fut fouillée sur un mètre de profondeur par le gardien des grottes. Pour arriver à ce but,

(1) M. Daubrée appelle *diaclases*, les fentes qui traversent les bancs de roches sans déranger leur position respective. Elles sont dues au redressement des couches et ont joué un grand rôle dans le creusement des cavernes.



sans sortir les pierres, ce qui eût excité les réclamations, il fallait une rare patience : les matériaux étaient sans cesse portés de côté et d'autre, et c'est ainsi que furent trouvées les pièces du mobilier ; pour la faune elle ne comptait guère.

J'ai repris ces fouilles dans l'hiver de 1893-94 et j'ai dû sortir d'abord les matériaux qui n'étaient pas en place, pour trouver le terrain neuf. Une ligne de la coupe longitudinale en indique les limites. Dans le sol remué de l'ancienne fouille, j'ai trouvé des dents d'ours, quelques silex, lames et grattoirs, et des débris de poterie grossière à grains de quartz.

Le remplissage de la grotte, en sol neuf, était semblable à celui du Mammouth : pierraille et pierres mêlées de sable calcaire jaunâtre provenant de la décomposition de la roche même ; mais on trouvait en plus des concrétions assez abondantes. A l'entrée, dans une cuvette, la couche de fond se composait d'ocre rouge reposant sur un lit de vingt centimètres de sable granitique d'alluvion à gros grains de quartz : j'en ai laissé en place pour qu'on puisse constater soi-même la présence du sable de rivière à près de 30 mètres au-dessus de la Cure.

Dans le coude on retrouvait ce même sable recouvert d'ocre et reposant lui-même sur une nappe de concrétion. Le calcaire chimique, qui avait suinté par les canaux ou cheminées des parois, formait dans ce passage une sorte de barrage d'un mètre de hauteur superposé à un dépôt d'ocre rouge et jaune de plus de quatre-vingts centimètres de puissance. L'ocre ne contenait jamais que des pierres et des concrétions qui avaient parfois la forme des poupées du loess. On n'a pas enlevé cette couche stérile dans son entier, et l'allure du plancher, à cet endroit, reste hypothétique. Par dessus ces dépôts s'étendait la couche d'éboulis.

Le principal intérêt des fouilles se trouvait au milieu de la galerie ; c'est là que les dépôts étaient le plus épais et le plus variés comme aussi le plus riches en fossiles et en silex. Le sol, sec et bien tassé, était formé de pierraille peu anguleuse, empâtée dans un sable jaune, assez abondant quelquefois pour remplir seul quelques-unes des cavités. On voit sur la paroi d'amont, unie, ondulée et fortement colorée, l'endroit de la coulée de ce sable et le canal qui l'amenait de toutes les fissures du massif. Cette terre argilo-calcaire n'est point l'ocre, qui reste inerte sous l'action des acides ; tandis qu'elle, au contraire, fait une vive affervescence. Une analyse très exacte, faite par M. Dardaillon, pharmacien à Avallon, a donné : carbonate de chaux 21,34 — argile 60,20 — sable siliceux 5,30 — eau 13,16. Ce sable, dont les proportions peuvent varier d'un échantillon à l'autre, est le produit, lessivé d'une par-

tie de son carbonate, de la décomposition de la roche. L'eau circulant, par les diaclases, à travers les mille fissures de la masse attaque peu à peu, avec son acide carbonique, les surfaces calcaires et charrie les résidus vers un canal central qui les déverse dans la grotte. C'est ce qui explique l'amas de ces sables calcaires qu'on trouve quelquefois assez abondants.

Le remplissage de pierraille se poursuivait uniforme jusqu'à deux mètres trente de profondeur ; puis un nouvel élément apparaissait : c'étaient des stalactites éboulées, que rien ne faisait soupçonner. Il y en avait beaucoup de petites, mais aussi de grosses que nous avons rangées à la porte pour former le musée de la grotte. Ces dernières semblent s'être détachées en masse, car elles étaient restées debout sur leurs pendentifs. On arrivait, à trois mètres, à l'orifice du puits ; mais alors le remplissage n'était plus qu'une terre grasse, où les animaux fouisseurs avaient poussé leurs galeries, jusqu'à la rencontre du terrain pierreux. Cette terre, très remaniée, paraît être un mélange de sable calcaire et d'argile ocreuse, que l'on retrouve pure en rognons dans la masse. A cinq mètres on touchait le sol terreux des chambres du sous-sol ; mais quelle est l'épaisseur de terre qui cache leur plancher ? On n'a pas cherché à le connaître : les travaux de cette nature sont au-dessus des forces, quand il n'y a pas pour stimuler le chercheur la perspective d'une découverte probable.

Du milieu de la galerie jusqu'au caveau, les fouilles n'ont présenté rien de particulier, sinon que le plancher rocheux était percé d'un canal. Les concrétions devenaient plus épaisses dans le voisinage du caveau et rétrécissaient le passage en même temps qu'elles exhaussaient le sol. Les deux parois de cette partie de la grotte ne se ressemblent guère : en amont, de nombreuses bouches témoignent d'une infiltration abondante ; en aval la roche n'est point trouée ni corrodée et la concrétion n'y a pas paru. Il y avait donc un côté très humide et un autre relativement sec dans cette galerie : ce qui montre combien sont variables les phénomènes de cette nature.

Il est dans le remplissage de la grotte un élément qui n'a pas trouvé à se produire, comme à la grotte du Mammouth, c'est le limon des plateaux. D'ordinaire il est le dernier venu, car il passe à travers les diaclases, agrandies par les eaux acides d'infiltration ; mais encore faut-il que les fentes n'aient pas été bouchées par les concrétions.

Les visiteurs qui auront lu cette notice, trouveront certainement intéressante cette galerie des Hommes, autrefois presque remplie et aujourd'hui complètement vidée, sauf le puits qui a



été comblé par mesure de prudence. C'est cette situation actuelle qui permet d'étudier avec fruit les transformations de la grotte.

Dans la coupe transversale, on trouvera des indications qu'avec de la lumière et un peu de gymnastique, on pourra contrôler : ce sont les foyers et les roches polies. Des foyers ont été établis contre la paroi d'amont, au milieu, et comme des infiltrations se sont produites jusqu'à l'arrêt de l'éboulis, ces foyers n'ont plus formé qu'une masse de pierres, de charbons, d'os, de silex et quelquefois de poterie, fortement soudés par le carbonate de chaux. J'ai retrouvé ce conglomérat dans la muraille et on y voit encore des os et des charbons. Ces foyers commencent à paraître à vingt centimètres au-dessous du sol primitif de remplissage et ils se voient encore à soixante centimètres à la trace des charbons. Ce niveau représente une époque où la grotte, assainie, servait de rendez-vous, d'abri et peut-être de gîte pour la nuit. Mais la petite quantité de débris indique assez que ce ne fût pas la seule demeure des primitifs.

Une autre indication est fournie par le polissage de la roche en maints endroits faisant saillie. Les surfaces, en effet, sont brillantes et comme cirées, tandis que la cassure de la roche est rugueuse. Quant le polissage existe sur une croûte de calcaire chimique, on dirait alors du verre. Ces roches polies se voient bien à l'entrée de la grotte, à gauche, sur les saillies qui devaient servir de sièges. Dans l'intérieur, on les trouve tout le long, mais surtout en face des foyers sur la paroi d'aval. Elles se tiennent de quinze à soixante-quinze centimètres au-dessus du sol de remplissage.

Que signifie dans les grottes ce polissage de certaines parties saillantes des murailles ? On ne peut guère douter que ce ne soit là le résultat du frottement des Hommes qui les fréquentaient ; et ce sont surtout les mains, dont la peau est rendue acide par la sueur et la graisse des aliments, qui auront donné, à la longue, le brillant à cette pierre si dure. Mais le fait du polissage tient avant tout à la nature même du calcaire qui est assez pur et cristallin. Cette roche, en effet, d'après l'analyse de M. Dardaillon, contient : carbonate de chaux, 90 — argile et silice libre, 10. Le phénomène s'observe ailleurs : j'ai dans mon église de Précy-le-Sec, datant en partie du XII[e] siècle, un pilier, de roche identique, exposé au passage des fidèles et surtout au contact des enfants ; on peut y voir les angles arrondis et polis comme du marbre.

La position et la direction des roches cirées indique donc le passage des hommes des cavernes : marchant pieds nus sur les

pierres dans l'obscurité, ils devaient suivre les murailles en se tenant aux saillies ; c'est ce qui explique en même temps pourquoi les objets trouvés sont plus nombreux le long des parois. Ces traces de passage peuvent donner une indication : en calculant, en effet, à quelle hauteur arrive la main d'un homme légèrement courbé qui marche à tâtons, on peut déduire à quel niveau les couches de remplissage furent le plus fréquentées ; et le contrôle se fait en notant la hauteur de gisements d'os et de silex.

Le remplissage des deux fosses mérite une mention. La première dans l'anse, avant d'être fouillée, formait un recoin des plus plaisants : le rocher est ouvert par devant en une large baie et le mur forme un appui qui lui donnait l'apparence d'une terrasse élevée de deux mètres au-dessus du sol extérieur. Le soleil de midi inonde cet endroit ; mais à cette heure même elle a ses abris. C'est là qu'on voit bien les roches polies, qui rappellent que de nombreuses générations sont venues s'asseoir ou s'accouder à ce balcon primitif pour jouir du spectacle de la vallée.

Cette fosse, jusqu'à un mètre cinquante, n'a donné que de la pierraille ; puis un amas de stalactites brisées remplissait le fond jusqu'à deux mètres. Tout le pourtour est tapissé de draperies de concrétion, et le mur d'appui de la terrasse n'est lui-même qu'une coulée de stalagmite empâtant des blocs : preuve de suintements abondants. Mais ce qui est particulier, c'est que ces dépôts se sont effectués pendant la fréquentation de la grotte, car au fond de la fosse on a trouvé des os, dont plusieurs calcinés, et une mandibule d'hyène avec ses dents.

La seconde fosse, très obscure, est moins intéressante : c'était le même remplissage de pierrailles et de concrétions recouvert d'une couche de limon des cavernes. On n'y a pas trouvé de traces de l'homme, sauf dans ce limon qui a donné quelques débris de poterie.

III. — La Faune.

L'histoire d'une grotte serait complète si l'on trouvait dans son remplissage tout ce qui servait aux besoins de l'homme : les restes des animaux, les objets de ses chasses et les pièces de son industrie. Il n'y a qu'un petit nombre de ces grottes privilégiées qui donnent ainsi la faune et le mobilier assez exactement ; elles ont servi quelque temps de demeure aux premiers hommes ; ils y prenaient leurs repos et en faisaient leur atelier de taille.

Nous n'avons pas ce type parfait dans la grotte des Hommes, la faune était même moins abondante qu'au Mammouth. Au niveau des foyers, elle n'a pas fourni davantage ; ce n'étaient plus ces

amas d'ossements qu'on trouvait dans certaines grottes du Midi de la France, et qui formaient à eux seuls une couche de remplissage. Pourtant la faune s'est montrée plus riche que le mobilier et elle a permis de classer la grotte dans la série des temps quaternaires.

Malheureusement il manquera toujours quelque chose à mes recherches, puisque la couche supérieure jusqu'à un mètre avait été fouillée. Il devait y avoir deux niveaux distincts, pour la faune comme pour l'industrie ; mais j'en suis réduit en cela aux renseignements de l'ouvrier. Il m'a dit que dans cette couche il avait trouvé des os entiers assez nombreux, ce qui ne s'observe pas dans les couches profondes. Il aurait aussi rencontré les dents d'ours peu avant dans le remplissage, et de fait j'ai ramassé plusieurs de ces dents, qui lui avaient échappé, dans le sol remué. Mais jusqu'à quel niveau se montraient-elles, quel changement de faune se faisait d'une couche à l'autre ? Ce point important est perdu pour l'histoire de la grotte.

La remarque que j'ai faite pour le Mammouth se reproduit ici : tous les os sont brisés, sauf douze os longs de cheval et de cervidés, qui étaient presque intacts.

Ce fait ne peut pas tenir seulement à des causes naturelles, au choc des pierres tombant de la voûte aux alternatives d'humidité et de sécheresse, car aucun os n'eût été épargné. J'ai trouvé, entre autres, un métacarpien de renne, os assez frêle, auquel il ne manque rien, mais on voit sur le dos les meurtrissures produites par les éboulis.

Les fragments d'os sont en grande partie l'œuvre de l'homme, qui cherchait à retirer la moëlle ou encore, comme ici, à se confectionner des outils. On a compté à chaque fouille ces fragments d'os et l'on a trouvé en tout : 89 gros éclats et 528 menus. Ce simple renseignement a sa valeur, si on y ajoute celui qui est donné par la nature des éclats, lesquels proviennent d'os, tantôt volumineux et épais comme sont ceux du cheval, tantôt d'os légers comme sont ceux des cervidés. Si les os conservés entiers et les fragments déterminables sont presque toujours des métacarpiens ou métatarsiens, on reconnait à leur forme que presque tous les fragments sortent de ces mêmes os. Les éclats épais indiquent la prédominance du cheval dans l'alimentation et les autres font reconnaître les chasseurs de renne. Je me suis rendu compte de leur proportion et j'ai remarqué que depuis trois mètres de profondeur, limite des gisements, jusqu'à un mètre cinquante du sol, les éclats épais d'os de cheval ou de bœuf l'emportaient sur les autres ; mais peu à peu les os de cervidés augmentaient et ils devenaient à la fin plus nombreux que les premiers.

Les os déterminables consistent surtout en os de phalanges et os métarcapiens et métatarsiens, en débris de mâchoires ; il y a aussi un morceau de bois de cerf. La détermination de la faune n'est pas toujours facile avec aussi peu de documents. Autrefois on allait vite dans ces déterminations et l'on avait peuplé les temps quaternaires d'une foule d'espèces. Pour cette question je m'en remets toujours à la décision du Muséum, et M. Boule a bien voulu examiner cette faune comme il l'avait fait pour celle du Mammouth.

Dans la faune des Hommes, si l'on tient seulement compte des dents, c'est le cheval qui est au premier rang avec 125 molaires et incisives ; il s'y trouve une petite espèce très rare qui est le poney ou l'âne. Après le cheval vient l'ours avec 105 dents : c'est l'espèce dite des cavernes ; il n'y a que deux molaires dans une mandibule brisée qui ont paru d'espèce douteuse. Parmi les canines d'ours, j'en ai trouvé une variété qui a la racine allongée et la pointe peu recourbée, et une autre dont la racine est courte et large et la pointe bien arquée. Il y en a de grosses de cette dernière variété et elles se trouvaient toutes dans les niveaux inférieurs.

L'hyène vient ensuite avec une portion de mandibule garnie de ses dents et vingt et une dents diverses. Les cervidés devraient être largement représentés, car les fragments de leurs ossements sont nombreux, cependant la renne n'a fourni que six dents et le cerf une seule. Il y a aussi un petit ruminant avec une mandibule meublée de ses dents ; elle était à un mètre cinquante et le manganèse l'a brunie. Pour certains naturalistes, ce serait telle espèce connue ; mais il faut s'en rapporter à M. Gaudry et à son assistant M. Boule, qui affirment que la distinction de ces sortes de ruminants est impossible à faire sur la seule vue d'une série de dents. L'animal ne sera désigné que par son genre : c'est *ovis* ou *capra*, un mouton ou une chèvre sauvage.

Le loup avec sept dents tenant à la mandibule et le renard avec une mâchoire entière sont des espèces contemporaines des premières ; le gisement, la couleur des os, leur état de conservation identique l'indiquent suffisamment. La marmotte est représentée par une incisive et le cochon par une molaire. Il y avait aussi quelques rares ossements d'oiseaux.

L'éléphant primitif s'était retrouvé ici comme dans la grotte du Mammouth, il n'avait qu'un seul gisement, mais il y était en quelque abondance. Ces os trouvés à la même place représentent, selon moi, la part échue à un chasseur qui sera venu avec les siens faire son repas en cet endroit. Le gisement était à un mètre

cinquante et comprenait : 1° deux molaires dont l'une s'est émiettée ; l'autre très bien conservée pèse 4 kilos 250 ; 2° une portion du crâne, laissant voir un condyle du trou occipital ; il y en avait un amas montrant les nombreuses cavernes de la tête, mais tout s'en allait en morceaux en sortant de terre ; 3° un membre, fémur ou humérus, dont les articulations ont disparu, sans doute rongées par l'hyène. Cet os est nettement brisé dans le sens de la longueur, mais il est en bon état ; seulement, comme les tissus de l'intérieur se sont effrités, il ne pèse que 5 kilos 700. On comprend que les chasseurs l'ont laissé intact car l'éléphant n'a pas de mœlle comme le cheval ; mais comment a-t-il pu résister à cet éboulis de 1 mètre 50 de pierres ? 4° deux autres petits os incomplets, qui peuvent être du radius et du péroné.

Si maintenant nous comparons la faune des deux grottes voisines, nous trouvons cette proportion.

	Le Mammouth.	Les Hommes.
Cheval, dents diverses................	247	142
Ours des cavernes....................	219	105
Hyène des cavernes..................	35	21
Renne et cerf.......................	14	7

On voit qu'il y a beaucoup d'analogie dans les deux faunes, bornées à ces quatre espèces ; mais le rapport ne serait pas juste pour les cervidés, si l'on ne considérait que les dents : au Mammouth, les os minces étaient très rares, tandis qu'aux Hommes ils formaient la moitié et plus même dans le niveau supérieur ; c'est là un correctif à ajouter.

On remarquera l'absence du rhinocéros, qui était sans doute ou disparu ou devenu très rare, et du bœuf qui fournit d'ordinaire peu de dents. Mais c'est là une faune nettement quaternaire, et nous sommes en présence de chasseurs d'ours, vivant du cheval d'abord plus que des cervidés, puis modifiant peu à peu leur régime, par suite sans doute de l'abondance croissante du renne et du cerf. Le tableau ci-dessous fera voir, dans son ensemble, la richesse de faune de notre grotte.

Cheval, molaires, grande espèce 55, petite espèce 17.......	72
incisives.......	53
	125
Ours des cavernes, molaires............................	34
canines...............................	40
incisives..............................	31
	105

Hyène des cavernes, dents diverses	21
Renne (fragments de bois, os entiers) dents	6
Cerf (bois, os) dents	1
Eléphant primitif (membre, tête en partie) molaires	2
Loup, dents à la mâchoire	7
Renard, une mâchoire et ses dents.	
Marmotte, incisive	1
Ruminant, mouton ou chèvre, une mandibule et ses dents.	
Cochon, molaire	1
Oiseaux non déterminés, quelques ossements.	

IV. — Le Mobilier.

Quand tout est en place dans une grotte, les fouilles donnent à chaque niveau des indications uniformes ou variées; mais sûres ; ce n'est pas le cas ici, puisque la couche supérieure a été remuée et pillée : il ne restait plus qu'à glaner et à s'informer des récoltes précédentes. Tout en travaillant, j'interrogeais l'ouvrier qui avait fouillé, en revenant bien des fois sur les mêmes points, et je reconnus qu'il ne variait pas sur les choses qui l'avaient frappé. Il y avait donc, d'après lui, une couche, à poterie et à lames de silex, peu épaisse et superficielle; puis venait un remplissage sans poterie, qui avait donné des grattoirs et des burins de silex, des poinçons et des fragments de pointes de sagaie en os.

La distinction, si importante, du mobilier dans chacune de ces deux couches, n'a pas été faite et reste problématique, mais l'autre renseignement est bien exact. Il y avait réellement deux couches différentes : l'une profonde, considérable, sans poterie, que j'ai reconnue en sol neuf sur deux mètres de puissance ; l'autre, avec poterie, qui ne devait pas être épaisse, car je n'ai trouvé, de ces débris qu'on ne ramasse guère, que vingt-deux morceaux, dans une masse considérable de terre remuée. Seulement ces débris, je les ai retrouvés jusqu'à un mètre de profondeur, et cela tenait au système de fouilles, qui, procédant par fosses, permet aux objets de la surface de glisser jusqu'au fond : ce fait est bien connu des chercheurs, mais un amateur, par exemple arrivant après la creusée d'une fosse, se trouverait induit en erreur, en apercevant tout en bas des dents d'ours et de la poterie. Ici, du moins, il n'y avait pas mélange, et je crois que la couche superficielle, bien distincte de l'inférieure, devait être néolithique. Mais comment se faisait le passage d'une couche à l'autre ? C'est ce qu'on eût désiré savoir, car ces cas de superpositions sont assez rares et quelque fois ils passent inaperçus, ou bien même ils donnent lieu à des inexactitudes.

Nous trouvons d'abord, comme partout, le grossier mobilier des galets de rivière, en roches éruptives du Morvan : c'étaient les marteaux de l'époque, qui servaient à casser les os et à ébaucher les outils de silex ; il y en a vingt-trois entiers et deux cassés à l'extrémité. Mais le mobilier des couches profondes est tout différent de celui du Mammouth dans les niveaux correspondants. Dans la grotte voisine, en effet, c'étaient de gros instruments en pointes triangulaires, du type de Chelles (1) et du Moustier, et des éclats épais en silex calcaire du pays plus qu'en silex de la craie. Dans la grotte des Hommes, ce sont surtout des lames quelquefois délicates, adaptées à plusieurs usages, des os travaillés et des objets de parure, et tous les éclats sont en silex crétacé. Un seul éclat épais, en silex rubané de la côte, a été trouvé dans les concrétions du plancher, témoignant ainsi que les hommes du Mammouth avaient visité la grotte alors envahie par les infiltrations.

On a récolté dans la grotte des Hommes 124 éclats en beau silex blond de la craie, tantôt patiné entièrement, mais le plus souvent avec une patine nuageuse qui lui donne l'aspect du savon marbré de Marseille. La plus grande partie de ces éclats sont des débris de lames ou des déchets de taille ; mais il se trouve aussi de gros éclats qui peuvent être des ébauches de racloirs.

Les outils les plus communs sont les lames simples, appelées vulgairement couteaux : ce sont des éclats longs et minces, ordinairement arqués, tranchants sur les bords ; ils ont d'un côté une surface plane, portant à une extrémité le cône de percussion ; et de l'autre côté, qu'on appelle le dos, plusieurs facettes de détachement. Il y en avait huit seulement assez petits, un seul, épais, mesure 13 centimètres sur 3, mais il y a des débris de lame mesurant 3 centimètres 1/2 de largeur.

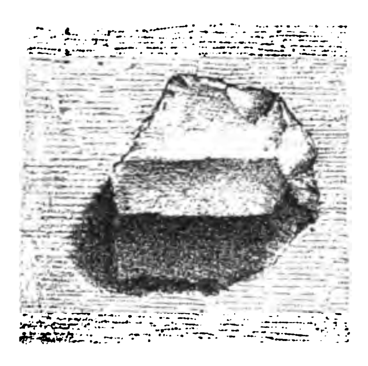
Les lames sont le point de départ de différents outils : quand ils sont retaillés à une extrémité par de fines retouches, qui lui donnent un tranchant convexe renforcé, semblable au biseau de

(1) On a pu objecter que l'amande soignée de Chelles, trouvée au Mammouth avec les outils moustériens, avait été ramassée et apportée par les hommes de cette dernière industrie ; ce qui veut dire qu'elle ne serait pas contemporaine du gisement. Mais, avec cette pointe parfaite de taille, se trouvaient deux autres coups de poing du même type, en silex calcaire du pays ; l'une est finie, mais grossière, l'autre est une ébauche et sans valeur comme outil : elles n'ont pas pu être remarquées et ramassées par les hommes de l'industrie moustérienne. D'où l'on peut conclure, je pense, que les trois pièces sont contemporaines du gisement.

la pierre à fusil, c'est le grattoir. Il en a été trouvé neuf entiers ou cassés; ils ont comme les lames simples de 1 centimètre 1/2 à 3 de largeur.

Quand la lame, épaisse et droite, a son tranchant retaillé tout du long, de manière a former grossièrement des dents, c'est une scie. Je crois avoir trois silex qui ont ce type d'outil, assez rare du reste partout.

La lame épaisse peut être aussi façonnée à son extrémité, et présenter la forme d'un coin ou biseau double, oblique ou droit : dans ce cas on a le burin, dont les plus fins servaient à dessiner



GRATTOIR

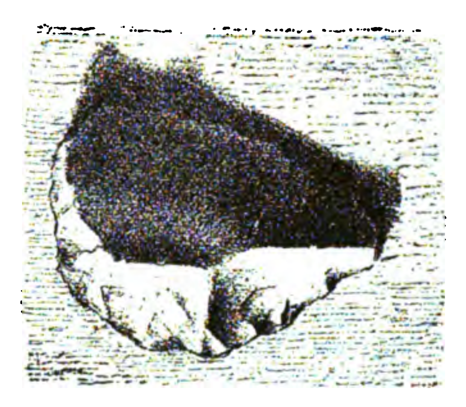
ou à sculpter les ouvrages en os, mais dont les gros tenaient lieu de notre ciseau d'ouvrier et servaient à refendre, à couper, à percer même les os et le bois; il y a quatre silex de ce type d'outil.

En dehors des lames, il se trouve de gros éclats ovales qui ont un de leurs bords, quelquefois le plus épais, retaillé soigneusement sur le pourtour, de façon à donner un tranchant peu affilé mais fort résistant. Cet outil, c'est le racloir employé à dégrossir le bois ou les peaux : les Groënlendais de nos jours se servent encore de racloirs de silex qui approchent de cette forme. On a figuré le meilleur des 3 racloirs trouvés dans la grotte (1).

En ajoutant à ces quelques pièces un petit nucléus, nous aurons tout le mobilier de silex du niveau inférieur et moyen ; soit en tout 26 outils, dont quelques-uns seulement sont des objets de collection. On remarquera l'absence de ces pointes et de ces perçoirs, qu'on trouve d'ordinaire dans les autres grottes avec cette série d'outils.

(1) Toutes les figures des objets sont de grandeur naturelle.

Le mobilier en os se compose de poinçons et de débris de pointes de sagaie; plusieurs de ces poinçons ont été achetés par M. l'abbé



RACLOIR

Poulaine et font partie de sa collection. J'ai trouvé pour ma part un poinçon de douze centimètres ébréché ; il est fait d'un métatarsien latéral de cheval. J'ai ramassé plusieurs de ces os qui ont naturellement la forme de stylets, ce qui les ferait prendre pour des poinçons si l'on ne constatait l'absence de tout travail intentionnel : on les faisait d'ailleurs servir à cet usage et il fallait peu de main-d'œuvre pour façonner la pointe. J'ai encore de là un petit poinçon très effilé, fait d'un os de renne.



POINÇON EN OS

Ce qu'il est rare de rencontrer dans le remplissage des grottes, c'est le bois qui se détériore si rapidement sous l'action de l'humidité. Le petit morceau que j'ai trouvé a dû sa conservation à la couche de manganèse qui l'a goudronné. Nous avons là, si je ne me trompe, un spécimen de ces instruments en bois, pieux ou

massues, qui servaient d'armes aux primitifs. Il gisait dans le foyer de l'entrée avec un galet, une coquille marine et une phalange de renne percée. Seulement il est trop peu long pour donner une idée de la pièce entière : c'est une pointe épaisse ayant la forme d'une pointe de sabre.

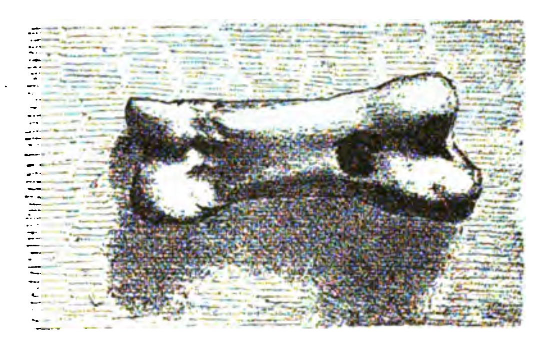
Nous arrivons aux objets de parure, que ne connaissaient pas les hommes du Mammouth. C'est d'abord une plaquette de fer oligiste lithoïde, donnant une belle couleur de sanguine au simple frottement ; on peut y remarquer des traces de raclage produites par le silex. Cette trouvaille est à ajouter à plusieurs autres faites dans les grottes du sud-ouest de la France, où l'on a trouvé en même temps des godets de pierre qui servaient à la trituration de la matière colorante. La toilette de ces primitifs était donc semblable à celle de nos sauvages modernes : il était d'usage et de bon ton de se peindre le corps soit avec le rouge de sanguine, soit avec le noir de manganèse. Après la mort même et la décomposition des chairs, on recouvrait parfois les ossements de cette poudre rouge, et c'est ainsi que l'homme de Menton, exposé au Muséum, se montre aux visiteurs dans sa toilette funèbre.

Ces hommes des âges lointains avaient donc le goût de la parure, c'est-à-dire le sentiment de leur dignité, et ce qui le prouve encore mieux c'est la présence, au milieu de ces éboulis, de plusieurs coquilles marines dont l'une est percée. Ils allaient ainsi jusqu'à la mer chercher les objets brillants qui devaient orner leur tête et leurs bras, ou bien il faut dire qu'il existait déjà un commerce et qu'une race nomade leur échangeait, par exemple, ces bijoux primitifs contre des armes de bois. Mais puisque les habitants de nos grottes allaient, je pense, s'approvisionner de silex, à quatre-vingts kilomètres de leur résidence, ils pouvaient bien, en suivant la vallée, faire encore deux cents kilomètres pour recueillir sur les plages de la Manche leur précieux butin ; les sauvages modernes font de plus longs voyages.

Il y a trois coquilles : deux sont des Littorines (*Littorina littorea*, Lin.) qui ont conservé leur couleur rouge. La troisième est une Pourpre (*Purpura lapillus*, Lin.) qui est aussi très fraîche. C'est elle qui est percée, mais le forage a été pratiqué par un procédé inusité : le trou, au lieu de présenter l'ouverture parfaitement arrondie que donne le perçoir de silex, laisse voir le sillon d'un coup de scie et les traces du brisement de la coquille qui a achevé l'opération ; ce qui a produit une ouverture irrégulière et peu artistique dans le test assez épais en cet endroit. Cette découverte d'une coquille percée par le sciage et le brisement, l'absence d'aiguilles, de dents perforées et surtout de débris de silex rap-

pelant les formes du perçoir, donnerait à penser que cet outil n'était peut-être pas connu dans son type intentionnel, tel qu'on le trouve ailleurs.

Une autre pièce curieuse de ce mobilier, c'est une phalange de renne percée près de la base d'un trou circulaire de six millimètres de diamètre. Serait-ce le sifflet des chasseurs de renne, tel



SIFFLEF

qu'on l'a trouvé dans plusieurs grottes du type de la Madeleine ? Je l'ai pensé et je l'ai fait figurer exactement. Il remplit parfaitement son office, mais de meilleures raisons me l'ont fait admettre. Des nombreuses phalanges trouvées au Mammouth et aux

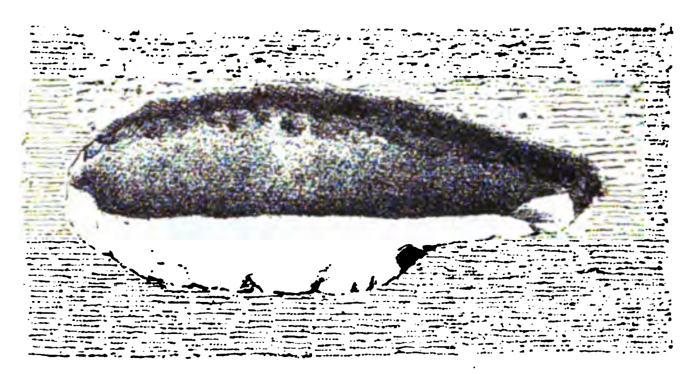


COQUILLE PERCÉE

Hommes, aucune ne portait la trace d'un trou d'usure, si petit soit-il ; de plus cet os se trouvait près du foyer avec une littorine et le morceau de bois façonné, j'ajouterai qu'il est en tout semblable aux spécimens sortis de Laugerie-Basse, Bruniquel et Aurignac, qu'on voit au Musée de Saint-Germain.

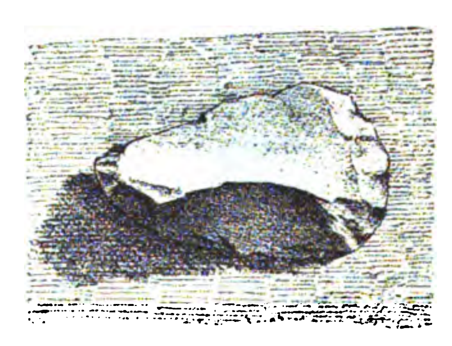
Cet instrument marquerait donc l'éveil du sentiment musical chez les primitifs, sentiment bien confus si on le compare au sens

artistique qui créait la gravure et la sculpture de la Madeleine. Le sifflet, qu'on trouve si rarement, alors qu'il était si facile de le multiplier, pouvait être la marque de la supériorité, et représenter


GRATTOIR NÉOLITHIQUE

dans la main du chef le signe de l'autorité que l'on entend, comme le bâton de commandement était le signe que l'on voit.

On remarquera, dans l'inventaire du mobilier, qu'il n'est point parlé d'aiguilles, de harpons, de bâtons de commandement, de dessins et de sculpture, choses qui accompagnent d'ordinaire l'industrie des grottes de ce genre. C'est donc un mobilier assez pauvre. Il y en a cependant assez pour connaitre le peuple qui l'a laissé et pour le classer au milieu des autres.


GRATTOIR NÉOLITHIQUE

Mais quel était l'outillage du niveau supérieur à poterie ? Il devait être intéressant si l'on en juge par les deux grattoirs en silex bien patiné, que j'ai trouvés dans le sol remué. Je rapporte

ces pièces à l'industrie néolithique; car elles sont semblables aux outils figurés dans le Musée préhistorique de M. de Mortillet, à la série robenhausienne. La découverte de ces deux grattoirs m'a conduit à admettre, à défaut d'autres preuves, que la couche superficielle renfermant de la poterie, devait être rapportée à l'époque bien connue des dolmens et des palafittes.

V. — La Sépulture.

C'est beaucoup de trouver dans les grottes le mobilier des hommes primitifs et la faune de leur époque, mais l'intérêt grandit encore quand on peut découvrir l'ouvrier lui-même au milieu de son industrie. Or les manuels d'archéologie préhistorique ont déjà noté que Saint-Moré possède une grotte naturelle funéraire. Ce fait, que plusieurs de nos collègues avaient mis en doute, est maintenant bien prouvé : il y a à la grotte des Hommes une sépulture de l'âge de la pierre.

Si ce mot de sépulture fait rêver les archéologues, que dire des préhistoriens. Mais c'est bien dans cette matière qu'il faut garder son sang-froid et examiner minutieusement les faits. Dans la première notice, écrite il y a cinq ans, sur cette découverte, il est parlé de quatre squelettes et de bien des choses que l'enthousiasme du moment avait fait surgir de cette trouvaille. Il s'agit donc de démêler la vérité et de voir quelle était cette sépulture trouvée dans le caveau qui termine la grotte.

Ce caveau, séparé de la galerie par un étranglemeut dû aux concrétions, est un espace très étroit, ovale, mesurant trois mètres de longueur sur deux mètres de largeur maximum. Au milieu s'élevait un bloc de stalagmite qui ne laissait sur les côtés que deux boyaux inaccessibles s'enfonçant dans la montagne. La voûte, élevée d'un peu plus d'un mètre à l'entrée, va en s'abaissant jusqu'au chevet. Dans son état actuel on peut s'y tenir à genoux ou accroupi, mais avant qu'on eût entamé le plancher de concrétion, il fallait se faire bien petit pour y travailler : c'est ce qui explique les mutilations qu'on a dû faire subir aux restes humains pour les dégager de leur linceul de pierre.

Les parois du caveau sont entièrement recouvertes d'une nappe mamelonnée de concrétion, dont l'épaisseur, au plancher, peut être évaluée d'une manière approximative. On remarque, en effet, que l'ouverture du caveau se trouve exhaussée par ce même dépôt, au-dessus du plancher de la galerie, de près d'un mètre, et le cône de stalagmite de l'intérieur a lui même soixante centimètres. On voit donc quelle pouvait être l'épaisseur de cette couche sur

le plancher rocheux du caveau. Pour le plafond, il doit en être de même, puisque c'est la même cause qui agissait sur lui, et l'abondance de concrétion s'est étendue en même temps aux autres parois.

Lors de la découverte du caveau, l'entrée était masquée par les éboulis de la galerie, et des aiguilles de concrétion fermaient le passage. En déblayant, l'ouvrier regarda curieusement cette niche, toute brillante à la lumière de sa tapisserie de cristal, il entra et en examinant comme un chercheur avide, il vit apparaître un os plat enchassé dans la concrétion : l'homme dans la pierre était trouvé ; le secret du mort était trahi et l'exploitation allait commencer.

Quand on arrive pour visiter la grotte des Hommes *préhistoriques,* comme l'appelle le gardien, on entend cette histoire : « On a trouvé dans ce caveau, le père, la mère et l'enfant, au milieu de la pierre ; le père était à droite, la mère à gauche et l'enfant entre les deux. Sans doute qu'ils ont été surpris dans leur sommeil par les grandes eaux, et une fois noyés, ils ont été recouverts par la congélation de la pierre. » La légende ne manque pas de poésie ; il y a même le côté dramatique : aussi le visiteur se retire souvent ému et convaincu.

Hélas ! Ce qui n'est pas poétique, c'est la chasse qui fut faite à ces hommes qui avaient cru reposer en paix dans ce caveau ignoré. Le pic s'acharna sur leur tête. qui fut mise en morceaux, car la concrétion est d'une tenacité incroyable ; et la gêne qu'éprouvait l'ouvrier ne lui permettait pas le travail délicat et patient qu'il eût fallu. Le père Leleu, qui fut l'auteur de cette découverte, crut un jour avoir retiré le crâne de l'un d'eux, et le soir il se mit à publier sa conquête. Mal lui en prit, car un autre chercheur, M. Guignepied, de Saint-Moré, vint un jour et cette fois avec la mine ; il fit sauter un bloc de concrétion qui paraît contenir les os de la poitrine. Qu'on juge de la déconvenue du premier, quand il vit un matin qu'on lui avait enlevé son homme !

Il y avait donc là une sépulture ; mais comment arriver à la vérité complète ? J'ai dû recueillir d'abord les renseignements des deux ouvriers et je n'ai qu'à m'en louer. D'après le gardien des grottes, il n'y avait que deux têtes, et s'il parle de l'enfant, c'est seulement parce qu'il a trouvé des ossements plus petits que les autres : voilà donc déjà une élimination à faire. La tête de gauche était, dit-il, très mince et n'a pu être retirée qu'en mille fragments ; il aurait vendu les débris à un touriste étranger et les autres ossements auraient été distribués aux visiteurs : encore là, les pièces à conviction nous manquent. Pour l'autre squelette, l'enquête

a pu être faite et a donné un résultat qui confirme l'existence de l'homme dans la pierre et, ce qui est plus important, de l'âge de la pierre.

Sur les indications de l'ouvrier j'ai retrouvé une partie du crâne chez M. Mulon, étudiant en médecine à Paris, la mâchoire inférieure chez M. Montigny, instituteur à Cravant, et le thorax, en partie, chez M. Guignepied à Saint-Moré, qui m'ont très obligeamment permis d'examiner ces débris vénérables. Il y a aussi quelques ossements des membres chez M. l'abbé Poulaine.

La portion du crâne porte bien son cachet d'authenticité : elle adhère à un morceau de concrétion empâtant une pierre calcaire des rochers de la Cure. Mais cette portion ne représente guère qu'un pariétal et demi, c'est-à-dire la région la moins intéressante de la tête. J'ai montré la pièce à M. le docteur Hamy, professeur d'anthropologie au Muséum, il m'a dit que ces débris était tout à fait insuffisants pour une détermination. Il n'était donc pas possible, avec ce morceau et d'autres plus petits, d'y pratiquer aucune des mensurations ordinaires, comme on l'a avancé dans la première notice.

La mâchoire ne se compose en réalité que du menton, qui est complètement recouvert du dépôt calcaire sur sa face antérieure. La face postérieure est libre, et laisse voir en partie les incisives, la canine et les deux premières molaires d'un côté. Tout ce qu'on peut remarquer, c'est que la courbure de l'arcade mentonnière est large et que les apophyses géni sont visibles. Peut-être que la face antérieure donnerait d'autres indications, si elle était débarrassée de sa gangue.

La masse de concrétion qui est chez M. Guignepied laisse voir les os des côtes dans toutes les positions, des portions de l'humérus et de l'omoplate, mais on n'aperçoit rien des vertèbres. Le tout est empâté dans une stalagmite très belle et très dure, ayant quelques feuillets colorés par le manganèse. Son épaisseur mesure 15 centimètres au plus, mais elle était elle-même recouverte par une couche qui formait le plancher du caveau. On remarque, tout le long du bloc, d'un côté, une rangée de petites dalles disposées dans le même ordre. Beaucoup d'os sont rougis, mais aucun n'est carbonisé ; il y a aussi de petits charbons, çà et là, presque au contact de l'os ; on peut voir également un fragment de lame de silex patiné près d'un os. Mais d'après mes recherches personnelles et les rapports des ouvriers, il ne s'est jamais trouvé de poterie dans le caveau soit en compagnie des ossements humains, soit isolément dans les couches de concrétion. Cependant on en trouve encore maintenant près de l'entrée du caveau, dans

la galerie, engagée sous les feuillets superficiels de la stalagmite.

J'ai voulu aussi fouiller dans le caveau et, moyennant des coups de mine, il m'a été possible d'ajouter aux informations précédentes des renseignements pris sur le fait. J'ai été, en effet, assez heureux pour découvrir un crâne humain dans le bloc de concrétion qui obstruait le chevet du caveau. Ce bloc s'est partagé nettement en six morceaux, que l'on peut rapprocher à volonté; ils laissent voir en les séparant, l'intérieur d'un crâne dont la face est tellement noyée dans la concrétion, qu'on ne distingue pas les mâchoires. En dehors, le bloc reconstitué présente une ligne de pierres plates engagées dans la masse et servant de support au crâne. Celui-ci est tout seul dans le bloc recouvert de 2 à 10 centimètres de stalagmite ; il ne contenait rien qu'un fragment d'os de côte en décomposition.

Sur d'autres points, les fouilles du caveau m'ont donné des débris d'ossements indéterminables, de dents d'homme très usées, des phalanges humaines éparses ça et là dans la concrétion et associées à des charbons. Il y avait de ces débris jusqu'à vingt-cinq centimètres au-dessous du crâne, avec une seconde rangée de petites dalles. Il faut remarquer qu'il n'y avait point d'autres pierres dans le caveau que celles que j'ai signalées : elles sont toujours près des ossements et affectent un certain ordre. Plusieurs de ces dalles, celles par exemple qui supportent le dernier crâne trouvé n'ont pu être placées sur le bloc arrondi de concrétion qu'après une entaille faite dans le massif : leur position est certainement voulue.

On a donc là une sépulture, c'est-à-dire le dépôt de débris humains que l'homme, par respect, a placé dans un endroit réservé pour les soustraire à la profanation ; son intention se faisait connaître dans les circonstances qui accompagnent le dépôt. Mais cette sépulture n'était guère qu'un ossuaire, car il ne paraît pas qu'on ait trouvé un squelette entier à la même place. On n'a jamais parlé, par exemple, des os volumineux de la moitié inférieure, et la colonne vertébrale, que je sache, n'a pas fourni de série d'os. Les trois crânes ont été placés à part des autres débris, aux endroits les plus élevés et sur un lit de dalles ; les autres ossements ont été mis pêle-mêle sur le plancher de stalagmite, et le tas le plus considérable, celui de droite, a été maintenu sur la partie déclive par un rang de pierres. La couleur rouge de certains os et la présence de petits charbons indique bien qu'on a allumé du feu, mais d'une façon modérée, près de ces restes, peut-être pour y pratiquer un rite de purification, car toute rési-

dence devait être impossible dans ce réduit étroit et continuellement humide.

Cette sépulture présente quelque analogie avec celles qu'a découvertes M. de Baye, au Petit Morin : les squelettes avaient des pierres sous la tête, sous les reins et sous les pieds, quelquefois tout le long du corps, et ces pierres montrent en plusieurs endroits qu'elles ont été chauffées. Il y avait des os brûlés, mais c'était l'exception. La plupart des grottes sépulcrales étaient dépourvues de vases funéraires; et dans un caveau, un squelette entier et seul n'avait pour tout mobilier que deux lames de silex. Il y avait aussi des crânes remplis d'ossements d'enfant, de débris de côtes, de vertèbres, de phalanges. Ces sépultures sont regardées comme néolithiques.

Quel âge, maintenant, faut-il assigner à notre sépulture de la grotte des Hommes ? Appartient-elle aux peuples chasseurs, c'est-à-dire aux temps paléolithiques, ou bien faut-il l'attribuer aux peuples pasteurs et cultivateurs qui leur ont succédé, c'est-à-dire aux temps néolithiques ? Car c'est à fixer seulement cet âge relatif que doit, hélas ! se borner notre ambition. Certains préhistoriens rejettent à priori toute sépulture paléolithique : ils posent comme principe que l'homme chasseur n'était pas capable de respect pour ses morts. Mais quand les faits eux-mêmes se présentent à votre examen, il faut fermer ses livres et laisser la vérité se dégager, s'il est possible, de l'ensemble des circonstances du dépôt.

Que peut-on invoquer pour ou contre l'antiquité de la sépulture ? Il y a d'un côté l'absence de poterie qui semble rapporter ce dépôt aux couches profondes de la galerie ; mais plusieurs sépultures néolithiques ont été trouvées sans poterie. Cependant, si l'ouverture du caveau était libre à l'époque néolithique, il serait étrange qu'aucun débris n'eut glissé, sur un sol de remplissage de même niveau, de la galerie dans le caveau. Il y a le mobilier de sépulture, sur lequel on comptait pour dater le dépôt, mais rien qu'une lame de silex ne suffit pas pour donner la caractéristique de l'industrie ; les lames sont de toutes les époques. Il y a aussi l'épaisseur du remplissage qui pourrait mettre sur la voie; il masquait entièrement l'entrée qui a soixante centimètres de hauteur; et sur cette épaisseur vingt centimètres seulement appartiennent au néolithique, ce qui veut dire qu'au début de cette époque l'accès du caveau était déjà impossible. Mais en pareil cas, on peut toujours invoquer le remaniement de l'homme : on aura pu dégager l'entrée, placer les ossements et recouvrir de pierraille. Il reste le dépôt de concrétion dans lequel les débris humains repo-

saient et qui pourrait fournir une donnée ; mais peut-on y compter ? Il faut examiner cette question des incrustations calcaires, elle se retrouvera dans d'autres grottes.

On entend toujours dire aux visiteurs, à la vue des masses de concrétions de la grande grotte d'Arcy. Quel temps n'a-t-il pas fallu ! Ils peuvent se tromper s'ils prennent pour terme de comparaison l'accroissement insignifiant qu'on leur montre en un endroit pour l'œuvre d'un demi-siècle. La vérité est qu'on ne peut rien dire de certain de ces sortes de dépôts, pas plus que des dépôts d'éboulis ; rien de plus capricieux que ces formations, s'il est permis de parler ainsi des lois naturelles. Le dépôt peut être lent, très lent comme il peut être rapide ; tout dépend de l'abondance des précipitations atmosphériques, de la marche et de l'intensité des infiltrations sur un même point, de la nature du calcaire, de la pression et de la température de l'air. Toutes les causes favorables réunies peuvent donner de grands résultats en peu de temps. Même à notre époque, où ces causes agissent si faiblement, quand elles agissent, il y a des exemples de formation rapide : sous les ponts du chemin de fer, à Arcy et à Saint-Moré, les voutes sont revêtues d'un encroûtement parfois considérable, qui provient de la dissolution de la chaux du mortier par les eaux de pluie. Il se forme ainsi des aiguilles légères de stalactites, atteignant vingt centimètres de longueur et qui se reproduisent en quelques mois, quand on les a fait tomber. Au pied de ces voûtes on trouve de petites nappes de stalagmites qui ont jusqu'à un centimètre d'épaisseur, et cependant les causes qui agissent sont des plus faibles, si on les compare à celles de l'époque quaternaire.

On ne peut donc rien déduire de la marche de phénomènes aussi irréguliers, et l'examen d'une série de grottes est fait pour vous en convaincre. Dans telle grotte, par exemple, la concrétion se fait encore ; ailleurs elle est arrêtée depuis longtemps, après avoir été très abondante. Dans la même grotte, de peu d'étendue, on voit une paroi dépourvue de dépôt, puis, à côté, un dépôt fort épais, qui s'atténue par places et se trouve réduit à de minces plaquettes : de telle sorte qu'une épaisseur d'un mètre peut être contemporaine d'une autre d'un centimètre. C'est bien, on le voit, le chronomètre le plus défectueux que l'on connaisse, quand il est seul à témoigner.

Avec les données qui précèdent, il n'est donc pas possible de fixer d'une manière certaine l'âge de la sépulture ; mais il peut en découler une probabilité qui n'est pas à négliger, en attendant des preuves précises. On a remarqué, en effet, dans les sépultures de la pierre polie, que l'habitation des vivants n'est jamais par-



tagée avec les morts. Quelquefois la grotte-habitation devient grotte funéraire ; mais alors sa nouvelle destination la met désormais en dehors des usages ordinaires de la vie. On a remarqué aussi « le soin que les vivants, par un sentiment de respect, prenaient de faire disparaître toute trace indicatrice de la grotte sépulcrale. » (De Baye, *Archéologie préhistorique*).

Ces mœurs des primitifs font supposer déjà que la sépulture des Hommes n'a eu lieu qu'au départ ou à la fin d'une occupation soit des tribus paléolithiques, soit des peuples néolithiques. Est-ce à ces derniers, aux peuples pasteurs, qu'il faut attribuer cet acte suprême de leur exode ? Il y a des raisons pour en douter. Je rappellerai d'abord ce dépôt de 40 centimètres recouvrant certains ossements en stalagmite très compacte, nuancée de manganèse, ce qui est un indice d'ancienneté; tandis qu'à l'entrée du caveau, extérieurement, la poterie néolithique se trouvait sous des feuillets de concrétion. Je rappellerai aussi cette absence complète de tout débris de poterie, de tout silex entier, taillé ou poli, de toute trace d'os travaillé, ce qui serait un fait surprenant pour une dépendance d'habitation ou une sépulture néolithique. Il y a encore une chose qui frappe, c'est la petite quantité d'ossements déposée dans ce caveau, si bien approprié à la sépulture, quand on pense à la coutume des peuples pasteurs, et qu'on voit, à proximité, la grotte de Nermont, dont le remplissage considérable indique une population nombreuse et un long stationnement des tribus néolithiques. On peut noter enfin le peu de soin qu'on a pris à dissimuler l'entrée de l'ossuaire, le remplissage arrivant juste à cacher l'ouverture; point de dalle, ni même d'amoncellement de pierres, comme il était facile de le faire dans cet endroit resserré.

Ce dépôt s'explique mieux en l'attribuant aux derniers occupants de l'époque paléolithique, qui n'avaient pas, comme leurs successeurs, la coutume de confier leurs dépouilles aux cavernes. L'extrême rareté des débris humains dans les couches profondes des éboulis permet de penser, en effet, que ces peuples pratiquaient le rite funéraire encore en usage chez les sauvages ; ils laissaient religieusement leurs morts dans la hutte où leur vie s'était passée. Ce n'est donc qu'au départ de la tribu qu'on aurait ramassé les ossements non consommés et qu'on les aurait simplement déposés dans le caveau, sous l'abri même où les survivants et les disparus avaient connu la vie commune. C'est là, à défaut d'une preuve directe qui remplacerait toutes ces raisons secondaires, tout ce qu'on peut dire touchant la sépulture de la grotte des Hommes, pour l'attribuer aux peuples chasseurs.

Je me suis étendu un peu longuement sur ce sujet : c'est chose si rare qu'une sépulture dans une grotte naturelle ! Il fallait déjà prouver l'existence de ce dépôt, puis en discuter la date probable, et c'est une grosse question, très débattue, que l'existence de sépultures paléolithiques. On eût été heureux que les conditions du gisement et les indications fournies par les débris pussent faire un peu de lumière sur ce grand problème de la préhistoire.

VI. — Géologie et Préhistoire.

On doit s'attendre à trouver, dans toutes les grottes de Saint-Moré, les mêmes résutats de creusement et de remplissage, puisqu'elles sont situées dans le même massif calcaire, à une hauteur et à une position dans la vallée qui diffèrent peu. Seulement les phénomènes ont été plus ou moins complexes et intenses, et il y a lieu d'en rechercher les différences. La grotte du Mammouth, par exemple, est une des plus simples sous ce rapport, elle a été creusée par une infiltration modérée qui a ouvert au chevet, dans le plancher rocheux un petit canal d'écoulement, puis les parois ont fourni peu à peu le remplissage d'éboulis venant recouvrir un mince dépôt alluvial d'ocre et de sable granitique.

Dans la grotte des Hommes, le phénomène de corrosion a pris de plus grandes proportions ; la présence de plusieurs canaux ou cheminées et de puits correspondants en témoigne suffisamment. Les infiltrations ont creusé l'étage de la grotte, puis celui du sous-sol, peut-être plus considérable. Il n'y aurait rien d'étonnant qu'il existât une série de grottes superposées. Les grottes que nous connaissons le mieux sont établies en longueur, mais elles peuvent tout aussi bien et même mieux s'établir en profondeur : les belles recherches de M. Martel (*Les abîmes*) ont mis ce fait en évidence. Or, dans notre grotte, les dimensions du puits central, qui indiquent une action puissante, feraient admettre volontiers cette disposition en profondeur.

Lorsque les eaux diminuèrent d'abondance et que la température s'abaissa, l'infiltration plus lente produisit aux Hommes ces dépôts de concrétion qui recouvrent les parois, puis plus tard ces coulées de sable jaune calcaire qui sont le résidu de la décomposition imparfaite de la roche. Ce phénomène de la formation du calcaire chimique n'a pas lieu au Mammouth, tandis qu'on le rencontre ici assez abondamment : c'est un point important à noter, parce qu'il fournira une explication touchant la différence de faune et de mobilier de ces deux grottes.

Le dépôt de concrétion s'est formé seulement sur la paroi

d'amont, et son épaisseur augmente de l'entrée au chevet, c'est-à-dire au caveau, où il est très puissant. Le plafond fut aussi, au début, le siège d'une abondante végétation de stalactites, mais par suite d'un changement de régime, soit général, soit particulier à la grotte, le plafond s'assécha et le revêtement s'écroula pour ne plus se reproduire. Le dépôt se fit encore sur les autres parois, sans doute avec plus de lenteur, et se continua jusqu'à l'époque néolithique, dont on retrouve la poterie sous des plaquettes de stalagmite, et dont les foyers ont été pénétrés de concrétion.

Ce fut le premier remplissage, et il se faisait déjà, quand la rivière apportait ses fines alluvions d'ocre et, parfois dans une crue plus violente, son sable de granit; on retrouve en effet le mélange de ces deux sortes de dépôts. Le remplissage, plus considérable par les éboulis des parois, vint ensuite; il se fit, comme au Mammouth, après l'arrêt complet des alluvions, car on n'y trouve jamais l'intercalation des produits de la rivière. Il coïncida aussi avec le ralentissement marqué des concrétions, puisque c'est par exception, dans les foyers de la paroi d'amont, qu'on le trouve associé à ce dépôt. C'est ainsi que la grotte s'élargissait dans sa partie supérieure et moyenne; car il ne serait pas exact de dire qu'elle se creusait, puisque après tout il ne s'est fait qu'un déplacement de matériaux. Des roches sont mêlées à la pierraille surtout dans les couches profondes, parce que l'action de l'eau à travers les diaclases finissait par creuser de profonds sillons qui permettaient aux bancs de se détacher d'un bloc.

Le remplissage d'éboulis eut, comme celui de concrétion, une phase de grande activité, puis vint la période de décroissement et enfin d'arrêt. Il cessa durant les temps néolithiques; car sur le dernier sol d'exhaussement, les outils de pierre étaient mêlés aux objets gallo-romains. Aujourd'hui tout est sec, les parois rocheuses et les dépôts de concrétion, et l'évolution arrivée à son point d'arrêt, nous avertit bien de ne pas comparer nos temps modernes de stagnation avec la période quaternaire d'une si constante activité.

Ces considérations géologiques ont leur intérêt dans l'étude des cavernes, mais ici elles trouvent particulièrement leur utilité, parce qu'elles vont nous aider à classer notre grotte, ce qui est le but principal de ces recherches. Il s'agit beaucoup moins dans ces fouilles, d'une collection à former que de la connaissance des peuples primitifs de la Cure, de leurs mœurs, de leur place dans la succession des temps. C'est leur histoire qu'on entreprend, si l'on peut appeler ainsi les quelques notions qu'on arrache à ces gisements souterrains. Aussi je l'appellerai, comme les autres, la

préhistoire, dans le sens d'une occupation qui précède toute histoire de nos pays d'Occident, et parce que son obscurité, sa méthode d'investigation, ne permet pas qu'on la confonde avec l'histoire véritable, qui est la connaissance des faits par le témoignage des hommes.

La succession des peuples de l'âge de la pierre s'établit assez bien lorsqu'il y a superposition des couches. Dans la grotte des Hommes cet élément nous manque pour la période paléolithique, mais nous allons trouver son équivalent dans la comparaison des deux grottes voisines au point de vue géologique.

Tout en fouillant un remplissage, la pensée va plus vite que la pioche et l'on se représente d'avance les résultats probables. Ici je voyais une grotte qui paraissait avoir subi les mêmes phénomènes de creusement et d'éboulis que la grotte voisine du Mammouth, et comme conséquence je m'attendais à trouver au niveau profond tout le mobilier de cette dernière. Quelle surprise ! Au lieu des gros outils en pointe du chelléen et du moustérien, taillés dans le silex calcaire local autant que dans le silex crétacé et sans trace d'os travaillés, je trouvais des lames minces, de fins grattoirs, des burins, tous en silex de la craie, puis des poinçons en os et des objets de parure. Quelle devait être la conclusion ? Sans doute que deux peuples contemporains, ayant une industrie différente, avaient vécu côte à côte sans se mêler ; comme on voit encore des tribus sauvages, sans grande ressemblance de mœurs et d'outillage, vivre longtemps voisines et pourtant étrangères l'une à l'autre. Si l'on n'eut fouillé qu'à demi, ou si l'on n'eut pas tenu compte des accidents de remplissage, c'est là ce qu'on aurait pu dire avec quelque apparence de raison.

C'est un cas où la géologie se trouve appliquée à la préhistoire et nous donne la solution, en faisant voir qu'il y a un remplissage d'éboulis plus ancien que l'autre. En effet, ce dépôt de concrétion, qu'on retrouve dans les stalactites éboulées et le revêtement des parois, n'existe pas au Mammouth, et il indique bien qu'ici un phénomène s'est interposé entre le creusement et le remplissage détritiques. Tandis que le Mammouth voyait l'éboulis se faire immédiatement sur les alluvions du plancher et l'homme arriver dès le début de ce phénomène, la grotte des Hommes était témoin d'une abondante infiltration qui déposait le carbonate de chaux, et rendait ainsi la grotte inabordable, même aux animaux. Le remplissage du Mammouth pouvait donc être terminé quand l'autre n'était pas commencé.

L'industrie du niveau inférieur de la grotte des Hommes est donc moins ancienne que celle du niveau correspondant de la grotte du

Mammouth. Ce niveau contenait ce qu'on appelle le magdalénien, dont les gisements sont nombreux, le mobilier riche et caractéristique. Mais nous trouvons ici une particularité, qui peut-être n'a pas été signalée dans la région : c'est la présence de l'ours et de l'hyène des cavernes en abondance au milieu de cette industrie. Plusieurs manuels de savants très compétents, refusent cette faune à l'époque de la Madeleine : cela peut être exact pour le bassin de la Garonne et ses voisins, mais on aurait tort de généraliser, car le bassin de la Seine fait déjà exception. Il est même plusieurs grottes, comme celles d'Aurignac, des Fées (Allier), de Gorge d'enfer où le renne est moins commun, en même temps que les espèces éteintes y sont plus largement représentées, et là les aiguilles à tête perforée sont inconnues comme à notre grotte.

Le peuple habitant les Hommes vient donc après celui qui fréquentait le Mammouth ; il doit se classer aussi après le peuple de cette singulière couche du Mammouth, qui contenait, avec la faune ancienne, les lames-grattoirs en silex calcaire et la poterie. On peut penser que l'homme du magdalénien aurait appris l'art du potier s'il s'était trouvé en contact avec l'homme des derniers temps du Mammouth.

Ces recherches nous font voir, encore mieux que la précédente étude, quelle était l'intelligence de cet homme primitif des cavernes. Son travail est raisonné et il ne s'éloigne pas, sauf la différence de matière, de l'œuvre du marteleur et du fondeur de métaux. Il donne à son outil la forme voulue, qui s'adapte le mieux à chacun de ses besoins. Quand il a détaché de son nucléus de silex l'éclat typique, il le façonne en le retouchant; il lui donne son dernier fini en y ajoutant quelquefois l'élégance. En un mot, il tire de cette matière rebelle tout ce qu'un autre ouvrier habile et même artiste en pourrait tirer. On sent bien qu'il ne manque à ce tailleur de silex que de connaître la substance merveilleuse qui prend toutes les formes dans la coulée, pour être, avec le temps, notre égal en invention et en savoir faire.

Le peu de débris recueillis dans la grotte indique assez que l'homme n'y faisait d'abord que de courtes apparitions. Cependant quand elle fut à peu près assainie, elle devint un lieu de réunion pour les repas, et l'on devait retrouver dans les foyers le sifflet du chef et les parures des grands de la tribu. J'éprouvais un vrai saisissement en découvrant sous cette roche l'abri temporaire de l'homme et de sa famille qu'il aimait à l'égal de sa hutte ; aussi l'ai-je décrite comme un artiste décrirait une belle colonnade en ruines, ou mieux encore comme l'eût dépeinte le sauvage lui-même, s'il avait écrit des annales. C'est qu'il y avait là, ne fût-ce

que pour une saison, un foyer ! Ce mot appelle invinciblement l'idée des plus doux sentiments que Dieu donne avec la vie à tous ceux qui possèdent la flamme de l'intelligence et les émotions du cœur.

Le sauvage l'aimait donc cette grotte, comme nous aimons la demeure paternelle : là s'épanchaient les joies du travail et de la chasse, les tristesses et les regrets du trépas. Aussi quand il s'était éloigné de longs mois à la recherche du silex ou des coquilles marines, son cœur battait quand il apercevait la crête des rochers où l'attendaient ceux qui l'aimaient; il revenait fidèle, comme l hirondelle qui retrouve après cinq cents lieues de traversée la chaumière misérable perdue dans les bois. On éprouve une jouissance à se représenter, de cette place même, les scènes d'un retour : on faisait fête aux voyageurs, les feux allumés rôtissaient les plus belles pièces de gibier, les habits et les armes de parade étaient sortis, les colliers de coquillages tranchaient sur les tatouages à la sanguine ou au manganèse, des jeux succédaient au festin et l'on passait de longues heures à entendre raconter les incidents du voyage. C'était là une ébauche de la vie familiale et sociale; l'homme se sentait noble et heureux au milieu de la nature soumise.

On serait étonné de ne pas rencontrer la sépulture là où il y avait le foyer domestique : le culte des morts est le couronnement de la vie morale, et l'homme de la Madeleine le possédait. Seulement la sépulture que nous trouvons à notre grotte n'est qu'une sépulture de circonstance, celle que la nécessité d un départ avait fait improviser. Ce rite funéraire deviendra au contraire la coutume des peuples néolithiques, qui mettront les honneurs rendus à la mort à la hauteur de leurs connaissances, creusant des grottes dans la craie ou édifiant de superbes dolmens à leurs chefs.

Ce n'est pas un anachronisme d'attribuer notre sépulture à l'époque magdalénienne, parce que ce fut un âge florissant pour les arts primitifs et que l'art s'allie merveilleusement au souvenir des disparus de la vie. L'histoire ne nous montre-t-elle pas, en effet, invariablement, que les mystères d'outre tombe sont le fond et le stimulant des civilisations brillantes qui s'appellent l'Orient, l'Egypte, la Grèce, l'Italie, pour ne citer que celles-là. La dépouille de son semblable n'était donc pour l'homme magdalénien, épris du beau, ni une chose indifférente, ni un objet repoussant ou terrifiant ; elle éveillait chez lui l'idée d'un voyage dont la première étape vient de finir et d'un changement de la vie en mieux. Aussi ce face à face continuel avec la mort, loin de déprimer l'essor de ses facultés, ennoblissait et embellissait sa vie sauvage ; ce culte

des défunts le reliait au passé par les souvenirs les plus doux et à l'avenir par les plus hautes aspirations dont l'homme soit capable.

Ces choses ont été dites cent fois, on ne devrait peut-être plus les rééditer ; mais quand après les avoir lues avec intérêt on se trouve soi-même en face d'une nouvelle découverte, on éprouve les mêmes sentiments d'étonnement et d'admiration que ressentait le premier révélateur. On oublie alors qu'on vient après mille autres et l'on voudrait faire partager cette connaissance des mœurs les plus lointaines, encore qu'elle soit bien obscure.

C'est assez dire que les recherches que j'ai faites à la grotte des Hommes, si elles n'ont pas été suivies de plus de succès, ne m'en ont pas moins causé le plus grand plaisir. Certes, ce ne sont pas les fouilles de Memphis et de Babylone, nous révélant les grandes civilisations de l'Orient. Mais je les ai exécutées avec le même soin, parce que je trouvais l'homme dans les rochers de Saint-Moré, tout comme on le trouvait sur les bords du Nil ou de l'Euphrate ; le même homme, quoique avec une vie plus simple et une industrie rudimentaire. J'avais, à ramasser ma coquille percée, un contentement égal à celui de Schliemann recueillant des pendants d'oreille d'un merveilleux travail dans les ruines de Troie.

Memphis et Babylone, ainsi que les villes de la Grèce et de Rome, sont comme les ilots des grands fleuves de la civilisation antique ; mais ces fleuves n'ont pas toujours coulé à pleins bords ; ils ont eu d'humbles rives, un lit de quelques pieds ; ils ont eu une source et c'est à la source que je travaillais. Or si le fleuve est imposant quand il traverse les cités et semble rivaliser avec la mer, il est émouvant quand on le contemple sortant doucement de terre pour prendre sa course : c'est le géant dans ses bégaiements d'enfant.

Note. — Il serait très agréable à l'auteur d'offrir à ses collègues, en échange surtout de leurs communications sur les grottes, quelques pièces du mobilier primitif ; mais il doit faire remarquer que ce n'est pas précisément l'abondance qu'il a trouvée dans les cinq grottes fouillées jusqu'ici. C'est que les gisements, s'ils sont anciens (chelléen, moustérien) ne donnent que de rares outils ; s'ils sont plus récents (magdalénien, néolithique n'offrent plus qu'à glaner après vingt autres chercheurs. De plus, du petit trésor qui s'amasse péniblement, il faut déjà prélever des doubles qui doivent perpétuer le souvenir d'Arcy et de Saint-Moré dans les Musées : à Auxerre d'abord qui a le premier droit, puis à Saint-Germain-en-Laye qui ne possède rien des stations de la Cure. — Prière d'adresser désormais les communications à Bois-d'Arcy.

LA STATION PRÉHISTORIQUE DE JULLY
(Yonne)

Par l'abbé C. Patriat.

Le territoire de Jully, d'une contenance de 1.976 hectares, appartient, au point de vue géologique, partie à l'oxfordien inférieur et moyen, partie à la grande oolithe. L'altitude du sol varie de 240 à 300 mètres environ, mais ce dernier chiffre ne s'applique qu'à la colline de Beauvais : soit une moyenne de 260 mètres pour le plateau qui fut le siège d'une importante station préhistorique.

Sur certains points du finage, et notamment dans les sections cadastrales de Franclieu (Les Comottes) et de La Maine (Champs Montron, etc.), se rencontrent abondamment, à fleur de terre, des pierres calcaires siliceuses d'une grande dureté qui se présentent en rognons plus ou moins volumineux, enchâssés dans une gangue épaisse. Cette circonstance a probablement contribué à maintenir sur le petit plateau les populations primitives qui y avaient d'abord campé quand elles commencèrent à rayonner en dehors des gisements naturels du silex. Tout porte à croire que le premier clan préhistorique qui s'arrêta sur l'emplacement de Jully, venait du Nord, et une preuve à en donner c'est que la presque totalité des silex ouvrés qu'on y rencontre provient de la craie de Champagne. J'ai conservé, entre autres, un fragment qui encroûte le ***Micraster coranguineum*, *Agassiz***, caractéristique de l'étage campanien. Pour s'éviter des déplacements trop fréquents et économiser la matière première de choix, nos préhistoriques utilisèrent souvent les pierres siliceuses dont nous venons de parler. En dehors de cette ressource relative pour la confection de leur outillage, on ne voit pas bien, tout d'abord, ce qui pouvait les engager à se fixer sur ce territoire, fertile sans doute, mais peu fourni d'eau. Un seul petit

ruisseau, qui des Forges se dirige vers La Loge, y coule de temps à autre. Il est vrai que l'emplacement du hameau actuel des Forges était alors occupé par des marécages et un étang. Et puis, le plateau étant bordé d'un côté par la colline de Beauvais et les hauteurs du bois du Chagnet, sans parler de la butte même de Jully, les hommes de l'âge de pierre avaient là d'excellents points d'observation tant pour leur sûreté personnelle que pour la surveillance du gibier. Le nombre de pointes de flèches recueillies témoigne que, durant la période néolithique, la chasse ne chômait point à Jully.

L'immigration primitive y date des temps paléolithiques. Outre Arthonnay d'où provient un bel instrument chelléen en silex, de ma collection, c'est le seul point de l'arrondissement de Tonnerre qui ait, jusqu'ici, fourni des types de Chelles ou de Saint-Acheul. Les types moustériens y sont très abondants. Tous sont-ils contemporains de ceux du Moustier même, ou faut-il y voir une survivance de ce type paléolithique à l'époque de la pierre polie ? J'inclinerais à penser que les néolithiques n'avaient pas complètement renoncé à l'emploi et à la fabrication — facile — de cette forme qu'ils pouvaient copier d'après des exemplaires retrouvés ou imaginer d'eux-mêmes, et qu'il conviendrait peut-être de leur attribuer sans trop d'hésitation ceux de ces outils qui sont de taille et surtout d'épaisseur très restreintes.

Pas de solutréen : bien qu'une belle pointe de javelot confine fort à ce type. Une grande quantité de petites lames, mais pas assez nettement caractérisées pour autoriser à y voir plutôt du magdalénien que de simples déchets de fabrication.

Outillage complet néolithique et preuves indubitables de fabrication et de réparation sur place de certains instruments.

Pour l'âge de bronze, une découverte. L'ère gauloise n'est représentée que par des débris de poterie et une monnaie. Les tumulus, si communs dans les contrées châtillonnaises voisines, n'ont pas encore été constatés à Jully.

Voilà, en résumé, ce qu'offre cette station. Passons aux détails.

Les instruments de types paléolithiques se sont rencontrés — comme ceux des époques suivantes, — à fleur de terre. Il ne paraît pas que le relief du sol ait été, depuis lors, sensiblement modifié sur le plateau. On pourrait en donner au moins une preuve indirecte. Une petite voie antique, peut-être antérieure à la conquête, qui fut pavée à l'époque gallo-romaine et qui, de Vertillum (Vertaut, Côte-d'Or) allait rejoindre la voie d'Alise, en traversant les finages de Channay (Côte-d'Or), Sennevoy-le-Bas et Jully, n'est recouverte

actuellement que de quelques pouces de terre, malgré les amendements agricoles tant de fois séculaires. Il est facile d'en suivre la trace en été : les céréales qui en recouvrent l'emplacement y prospèrent moins qu'ailleurs. L'extraction du minerai de fer — qui fut pratiquée à une époque très reculée sur le finage et reprise de 1825 à 1872, — n'a que partiellement dérangé les couches arables, et, d'ailleurs, les affouillements n'ont été exécutés que sur certaines parties du territoire.

Types de Chelles ou de Saint-Acheul. — Un instrument chelléen en pierre siliceuse, pesant 425 grammes et mesurant 0m135 de longueur sur 0m10 de largeur maxima, provient de l'épierrement d'un champ des Comottes, section de Franlieu.

Deux autres, en silex, un peu endommagés, ont à peu près les mêmes dimensions : environ 0m095 de long sur à peu près 0m075 de large. L'un, pesant 164 grammes, n'est que légèrement patiné, tandis que l'autre l'est profondément, ce qui semble prouver que la conservation ou la détérioration des silex dépend moins des influences atmosphériques et des conditions de gisement que de leur composition intrinsèque, car ils ont été ramassés dans le même champ des Belles-Chaumes, section de *La Loge*, à une faible distance l'un de l'autre. Vu le module restreint et le dessous presque lisse de l'un d'eux, on pourrait les considérer comme des instruments de transition, et, si l'on tient à la terminologie de M. de Mortillet, leur conserver le nom d'acheuléens, suivant immédiatement les chelléens purs.

Un quatrième, en silex, et plus petit encore que les précédents, mesure 0m081 sur 0m055. Parfaitement taillé et intact, il pèse juste un hectogramme : la base est arrondie et renflée, la patine d'un blanc mat. Il provient aussi des Belles-Chaumes.

Un cinquième, en silex, de dimensions encore plus exigües, 0m060 sur 0m045, pesant seulement 45 grammes, a été également trouvé dans la section de La Loge, mais au Champ Pétrant. Le moyen de faire le coup de poing avec cela ! Patine blanche. Enfin un sixième silex acheuléen mesurant 0m070 sur 0m046, provient des Champs Monteron (Maine). Il pèse 65 grammes. A joindre à cette catégorie, la partie inférieure d'un instrument chelléen de dimensions ordinaires et fort bien taillé, et aussi un silex lourd, en forme de coin, au dos abrupte et informe, qui se rétrécit brusquement pour finir en pointe mince. Il a été ramassé dans une autre direction que les outils paléolithiques cités plus haut et desquels il diffère sensiblement tant par la forme que par l'absence de patine : à la lisière des finages de Jully et de Verdonnet.

Types moustériens. — Les pointes moustériennes, au nombre



d'une cinquantaine, ont été, comme les haches acheuléennes, presque toutes recueillies dans les sections cadastrales de La Loge et de Franclieu, ce qui autorise à croire que c'est la partie septentrionale du finage de Jully qui fut le plus anciennement occupée aux âges de la pierre. Elles sont en silex de la craie sauf trois ou quatre (calcaire siliceux, pétrosilex). Les plus longues n'ont pas plus de 8 centimètres; la plus petite, trouvée aux *Beaux-Poiriers*, section de La Loge, ne mesure que 32 millimètres. Quelques-unes n'ont visiblement pu servir qu'à racler et non à percer, car leur sommet a été émoussé et arrondi exprès; d'autres, au contraire, sont soigneusement apointées. L'épaisseur varie; quatre ou cinq sont extrêmement minces. Il en est de retouchées sur les deux bords, d'autres sur un seul et au sommet.

Peut-on ranger dans cette classe un certain nombre de pointes courtes, massives, grossières, à base coupée transversalement et qui n'ont pu être utilisées qu'à cause de leur bout pointu ? Elles sont lisses en dessous et leur configuration rappelle un peu le type moustérien.

Racloirs. — Les racloirs, ramassés çà et là en assez grand nombre dans les champs, ont été généralement fabriqués sans grand soin, et il serait puéril de vouloir distinguer entre eux les plus anciens des plus récents, L'un de ces racloirs, cassé au milieu, provient du Champ des Fées ou des Fèves, à peu de distance de la bntte de Jully : c'est le plus épais. Il en est qui n'ont été retouchés et utilisés que sur un bord, d'autres l'ont été sur les deux. Quelques-uns sont arrondis en arc de cercle ou en anse de panier avec base à peu près rectiligne, d'autres grossièrement ovalaires, d'autres rectangulaires. L'un de ces derniers a été échancré aux deux extrémités, comme certains instruments du Grand-Pressigny. Il provient des Terres Noires, au bas de la butte de Jully. Un autre, qui conserve à peu près la tournure d'une pointe moustérienne a été fabriqué avec un silex qui, plus anciennement avait reçu une autre destination et qui a conservé sur les deux faces sa blanche patine antique, tandis que les retouches postérieures montrent une couleur cornée. J'ai retrouvé ici un autre exemple de silex patiné retaillé subséquemment.

Un bon nombre d'outils de forme indécise, d'épaisseur et de largeur variables, n'ayant de commun entre eux que l'arête dorsale plus ou moins régulière et le rétrécissement continu de la base à la pointe, retaillés tantôt sur les deux bords et tantôt sur un seul, peuvent se classer indifféremment à la suite des racloirs ou des pointes.

Perçoirs et poinçons. — Sept perçoirs en silex, faits d'un frag-

ment quelconque apointé, d'un travail sommaire, ont été les précurseurs ou les contemporains de six poinçons en os. Mais deux autres perçoirs, en pierre siliceuse et de dimensions peu communes, offrent un intérêt bien plus grand, l'un surtout, dont la large base se termine en une longue pointe lancéolée qui n'est pas sans rapport avec certains silex de Saint-Acheul. La taille de ces pierres siliceuses de Jully offrait plus de difficultés peut-être que celle du silex : les retouches sont moins nettes et moins fines, le travail moins achevé. C'est ici le lieu de dire que, outre ces derniers perçoirs, j'ai récolté ici, en fait d'outils de même matière, des espèces de râcloirs plus ou moins triangulaires, un énorme grattoir, des haches ébauchées, des percuteurs, des nucleus et même des instruments paraissant inachevés qui ne sont pas sans ressemblance avec les types paléolithiques.

Grattoirs. — Les grattoirs étant de toutes les époques, citons d'abord plusieurs grattoirs allongés, du genre dit quaternaire, c'est-à-dire plus ou moins retouchés sur les bords et finissant en queue de têtard, d'autres aussi larges d'un bout que de l'autre, d'autres analogues à ceux du Camp Barbet, fort peu de soignés. Les grattoirs néolithiques courts abondent comme partout. Ils ont été, la plupart, taillés à la hâte et sans le moindre soin. Cependant il y a quelques exceptions remarquables. Quelle pouvait être l'utilité des petits grattoirs ? Gratter, épiler, raboter : mais autant valait se servir de ses ongles que de pareils outils minuscules. Destination funéraire ? Rien ne s'oppose à ce que les archéologues qui ont émis cette hypothèse aient raison, mais rien à répondre non plus à M. de Baye qui est d'un avis contraire. Il serait peut-être possible que ces bouts de silex dont on a taillé au galop le pourtour, sans même enlever toujours la croûte dorsale, aient été employés dans les transactions et pour les comptes, au moins comme l'étaient, au siècle dernier, les jetons. Antérieurement aux monnaies, on évaluait le métal au poids. Antérieurement au métal n'a t-on pas pu se servir, comme représentation d'une valeur, du silex, la pierre tutélaire et bienfaitrice par excellence de l'homme primitif ? Il y a des sauvages qui se servent encore de coquillages pour les échanges... Le commerce est aussi ancien que les sociétés et dès l'origine des sociétés, il dut y avoir des signes de convention pour les comptes. Les grattoirs discoïdes sont tellement nombreux qu'il n'y a rien d'étrange à leur supposer une destination conventionnelle quelconque. Le plus petit de tous ceux que j'aie rencontrés ici, unique en son genre, fort soigné, n'a guère qu'un centimètre de diamètre. Y eut-il des grattoirs votifs, comme il y eut des flèches et des haches votives ? Joujoux d'enfants, peut-

être, plusieurs de ces minuscules instruments que l'on qualifie de votifs.

Haches polies. — Les haches polies de la station de Jully ne se rencontrent pas souvent intactes. Le silex et le grès en forment la matière ordinaire. Puis, le calcaire siliceux, le schiste amphibolique, etc. Plusieurs ont été ramassées au lieu dit *Les Herbues*, avec un assez bon nombre d'autres objets néolithiques. D'autres, dans ces sections cadastrales de Franclieu et de La Loge, déjà citées. Les plus grosses ont environ 13 centimètres de long, la plus petite, 44 millimètres. On a utilisé des haches détériorées en réduisant et polissant la base.

Flèches. — Quant aux pointes de flèches en silex, je citerai, avant d'en donner l'énumération, une superbe pointe qui a pu servir d'armature à un javelot. La partie supérieure manque, mais elle mesure encore 0m075. Elle offre une certaine affinité avec les pointes solutréennes. Puis, une grande flèche losangée, allongée avec épaulement, semblable à celles que M. le baron de Baye a trouvées dans la Marne (*Archéologie préhist.*, p. 225), et une autre pointe de flèche, assez grossièrement exécutée, mesurant environ sept centimètres. Celles-ci mises à part, j'en ai recueilli plus d'une centaine qui varient en longueur de 2 à 5 centimètres et en poids de 1 à 7 grammes. La majeure partie pèse moins de trois grammes. Les plus communes sont à base convexe; viennent ensuite les flèches barbelées. La plus petite de cette catégorie n'a que 0m019 de long : le pédoncule est peu accentué. A quoi pouvaient servir de tels objets ? Et cependant on en a fabriqué de moins volumineux encore. A Nicey, dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, station néolithique importante à 10 kilomètres de celle de Jully, on a trouvé trois flèches en silex, véritables miniatures, dont l'une, que je possède, ne mesure que onze millimètres. Elle est à ailerons. Il faut ici admettre que ces minuscules sagettes n'avaient aucune utilité matérielle et qu'on y attachait, sans doute, quelque idée mystique. Dans leurs explorations dans l'Afrique australe et dans le bassin du Zambèse, David et Ch. Livingstone racontent avoir vu, dans le Zambèse « des groupes d'enfants armés d'arcs et de flèches en miniatures (1). » Mais les flèches de Nicey étaient trop petites même pour servir de jouets. Outre les flèches à ailerons et celles à base convexe, on en a trouvé à Jully quelques-unes à base rectiligne, à base concave, en losange, en feuille de laurier, et une seule régulièrement triangulaire. De plus,

(1) Explorations, etc. Trad. Henriette Laureau. Paris, Hachette, 1885, p. 116.



deux ou trois autres, ont été fabriquées à l'aide d'éclats qui, par leur forme, ne nécessitaient pas beaucoup de retouches, et une avec un éclat provenant d'une hache polie et qui conserve d'un côté les traces du polissage.

Tout cela est de provenance et de date diverses. Plusieurs ont été fabriquées sur place. En effet, à côté de flèches achevées se rencontrent des ébauches et des rebuts, sans parler des percuteurs, des écrasoirs, des nucléus qui seront mentionnées tout à l'heure et prouvent l'existence d'une industrie locale.

Une quinzaine d'ébauches amygdaloïdes de dimensions variées, lisses en dessous ou déjà entaillées en partie, sont autant de rudiments de flèches à base convexe; deux autres auraient produit des flèches plus allongées. Deux autres enfin sont des flèches barbelées inachevées: l'une est une lame triangulaire, lisse en dessous, à la base de laquelle on a pratiqué deux encoches qui, creusées plus avant, eussent donné naissance au pédoncule (1); l'autre ébauche est un triangle régulier, taillé sur les deux faces.

Percuteurs. — Je conserve une vingtaine de percuteurs, dont deux en quartz, trois ou quatre en pierre siliceuse et le reste en silex : les uns sont en boule, les autres équarris et usés seulement aux angles. Parmi les plus petits, il en est un qui, indépendamment de sa destination ordinaire, a été employé à lisser ou écraser. L'une de ses extrémités (il est de forme ovoïde) a été absolument polie par l'usage. Deux autres silex, d'une autre forme, ont eu la même destination.

Nucléus. — Les nucléi sont communs : deux seulement fort gros et trouvés dans la section de Franclieu. Des rognons intacts de silex ont été recueillis çà et là. Les lames, les rebuts, les ébauches permettent de suivre toutes les phases de la taille du silex. Il n'y a pas lieu toutefois de conclure à l'existence, sur le plateau de Jully, d'un atelier spécial. Mais il ne faut pas croire qu'aux diverses périodes de l'âge de pierre, on n'ait eu d'autre ressource dans les stations où le sol ne fournissait pas le silex, que d'aller s'approvisionner dans les grands ateliers. Chaque clan, chaque famille devait forcément tenir à savoir fabriquer les outils les plus usuels, les achever du moins, si on s'était procuré les ébauches, et les réparer en les rétrécissant quand ils s'étaient dé-

(1) M. de Mortillet, dans son « Musée préhistorique », indique, avec dessin, comment le noyau en amande pouvait être entaillé pour fabriquer la flèche à ailerons. On voit qu'il y avait des procédés différents de fabrication.

tériorés, ce qui se constate particulièrement pour les haches. C'est ce qui se produisait à Jully où, du reste, les pierres siliceuses locales furent fréquemment employées.

Emploi des grès et pierres granitoïdes. — Pour polir, il n'y avait pas à proximité ces roches de grès si communes dans l'Aube surtout, qui, pourvues de rainures et de cuvettes, permettaient de donner facilement à une ébauche le fini désiré. Il fallait y suppléer par des polissoirs portatifs. De là, ces morceaux de granit, polis sur une ou sur 2 faces, ces morceaux de grès portant encore mieux les mêmes marques d'usure produites par les frottements prolongés, qui ont été ramassés çà et là sur le finage. D'autres pierres granitoïdes ont servi de meules ou mortiers et de broyeurs ou pilons. J'en conserve quelques-unes.

Couleur rouge. — Plusieurs petites plaques de granit sont recouvertes d'une couleur rouge qui a bravé les siècles ; un morceau de grès, irrégulier de forme, en porte sur trois faces ; un broyeur cylindrique en est encore couvert en partie. Ces couleurs, mélangées à quelque matière graisseuse ou céroïde, servaient, suivant les époques, ou au tatouage ou à l'ornementation d'objets divers de ces mobiliers primitifs. Il est difficile de dater avec quelque précision ces cailloux coloriés de Jully : l'usage de la couleur rouge, pour les cas indiqués, remonte aux temps quaternaires mais se perpétua bien longtemps après. Ainsi, un débris de marteau en grès, ovalaire, a été peint. Il provient des Belles-Chaumes où se coudoient toutes les époques. D'autres débris de marteaux en grès, et un en quartz, ont le même poli et la même coupe ovalaire. Ce genre d'outils appartient plutôt à l'âge du bronze qu'à ceux de la pierre.

En résumé : les populations de l'âge de la pierre ont laissé des traces considérables de leur passage et de leur séjour sur tout le finage de Jully, notamment dans les sections de La Loge et de Franclieu, limitrophes de Sennevoy-le-Bas et de Fontaine-les-Sèches ; et dans la section de Beauvais, aux lieux dits Les Petites et les grandes Herbues.

La station néolithique la plus importante des environs, avec laquelle celles de Jully pouvaient avoir des rapports, se trouvait sur le territoire de Nicey (Côte-d'Or).

Age du bronze. — Du champ Mijonnet, entre les hameaux de La Maine et de la Folie, près du bois, provient une hache en bronze à oreillettes, lunulée au sommet, longue de 15 centimètres. On l'a trouvée à environ deux mètres de profondeur dans le sol.

RÉUNION

DES

SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, EN 1895

Par M. Adolphe Guillon,

Correspondant du Comité, à Vézelay (Yonne).

L'ouverture de la 19e session des Sociétés des Beaux-Arts a eu lieu le mardi 16 avril 1895, dans la salle de l'hémicycle de l'École nationale des Beaux-Arts, à Paris.

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Bardoux, sénateur, membre du Comité.

Le Président donne la parole à M. Henry Jouin, secrétaire du Comité, qui donne lecture des arrêtés constitutifs de la session.

M. Bardoux invite ensuite M. Lhuillier, correspondant du Comité à Melun, à prendre place au fauteuil de la vice-présidence et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Vous avez modestement joué dans votre pays un rôle qui n'a pas été sans action et exercé une influence qui ne date pas d'hier.

« Au siècle dernier, ceux qui, comme vous, suivaient avec désintéressement, en province, l'étude et la recherche de la vérité, avaient contribué par leur éducation à donner au commerce de la vie cette teinte d'urbanité répandue sur toutes les conditions et ces règles de convenances qui avaient modelé l'ancienne société française sur un même type de politesse et de bon goût. Bien que le régime municipal eût perdu alors son principe de liberté et ses vieilles assises ; bien que, sauf deux courts intervalles, aucune élection de magistrats municipaux ne pût se faire qu'en vertu de brevets acquis à beaux deniers, et que

le droit originel n'existât plus au fond, là même où, en apparence, il continuait à s'exercer, vos ancêtres restaient attachés par leur manière d'être à ces municipalités, objets d'orgueil par les souvenirs, alors que le régime avait cessé d'être une force pour la nation. Sans doute, la véritable histoire nationale, celle qui mérite de devenir populaire, restait encore ensevelie dans la poussière des chroniques ; sans doute, personne ne songeait à l'en tirer. Et l'on réimprimait toujours des compilations inexactes, sans vérité et sans couleur, que l'on décorait du titre d'histoire de France, suivant l'expression du Maître qui a renouvelé par son génie les études de nos origines nationales, dans des récits vaguement pompeux, un petit nombre de personnages privilégiés occupaient seuls la scène et la masse entière de la nation disparaissait derrière les manteaux de cour. On ne rencontrait que les annales domestiques de la famille régnante, des naissances, des mariages, des décès, des intrigues de palais, des guerres qui se ressemblent toutes, parce que le détail, mal circonstancié, était dépourvu de mouvement et de caractère pittoresque.

« Tant il est vrai que ce qui nuit le plus à la vérité historique, c'est l'influence exercée par le spectacle des choses présentes et par les opinions contemporaines sur l'imagination de celui qui veut décrire les scènes du passé.

« Vous avez compris, Messieurs, les exigences de l'esprit critique. Si, comme on se plaît à le dire, depuis le renouvellement des méthodes l'intérêt des sciences historiques est compté au nombre des grands intérêts nationaux, vous donnez un exemple qui n'est pas perdu. Vous vous efforcez, par une recherche toujours poursuivie du document, de bannir entièrement le faux de l'histoire de l'Art. Ces Congrès, depuis qu'ils existent, en sont la manifestation.

« Qu'il s'agisse, en effet, de politique ou d'art, le document doit être le fondement de toute étude historique. Il est la base de vos mémoires sur les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les architectes, comme sur les tapisseries, les verreries, l'orfèvrerie et sur les monuments, chefs-d'œuvre souvent d'artistes inconnus.

« Quelle que soit la richesse d'informations qu'avec ses vastes dépôts de pièces de toute nature notre Paris procure aux esprits investigateurs, et si intarissables que soient les sources de toute révélation artistique, les temps ne sont pas si éloignés où les provinces comptaient des écoles florissantes qui ont laissé d'impérissables témoignages de leur vitalité.

« Les archives départementales, presque partout classées et dépouillées aujourd'hui, offrent des richesses de toute nature à



l'explorateur perspicace et consciencieux. Et en dehors de nos chefs-lieux importants, vous avez dans les villes de second ordre, même dans les bourgades, partout où une administration municipale ou paroissiale avait pris pied, des trésors riches en découvertes pour le chercheur. Ce sont d'abord les archives de la commune. Que de renseignements précieux à puiser souvent dans les actes de l'état-civil ! Et si l'on peut mettre la main sur des contrats passés avec des peintres ou des sculpteurs ou bien avec d'anciens maîtres d'œuvres, on est renseigné, par exemple, sur les origines provinciales des architectes Gabriel et sur une toile de Pierre Snayers.

« Les archives paroissiales complètent ou remplacent, pour certaines périodes, le fonds municipal. Des actes de baptême ou de sépulture jettent sur un point mal élucidé une lumière inattendue ou révèlent la date précise ou de la naissance ou de la mort d'un sculpteur comme Michel Dupuis, d'un architecte comme Joseph Christophe, ou permettent d'écrire une monographie sur Paulin Guérin ou sur les Médard, qui étaient des luthiers lorrains.

« Les minutes des notaires remontent parfois à une époque ancienne ; un érudit de bon renom ne se voit pas refuser habituellement l'accès d'une étude ; et l'on obtient alors des renseignements précis sur le séjour des Parrocel à Avignon et sur les contemporains des Lenain à Laon.

« Ne se rencontre-t-il pas, enfin, dans les papiers de famille d'anciens amateurs d'art des documents précieux qu'un esprit fin et pénétrant peut utiliser ? Nous lui devons alors un chapitre intéressant sur les Turpin de Crissé.

« Je pourrais, Messieurs, continuer ainsi l'analyse des travaux qui vont passer sous vos yeux et vous citer les noms des savants distingués qui en sont les auteurs ; mais pour n'oublier personne, je vous renvoie à la liste qui vous a été distribuée.

« Elle prouve que la sève, en province, n'est pas tarie et que la chaîne qui relie le passé au présent s'est renouée.

« L'histoire de l'Art chez les peuples modernes avait présenté, en effet, ce phénomène étrange de rompre avec la tradition et de dédaigner nos vieux maîtres français. Le XIe siècle avait été témoin, chez nous, d'une sorte de renaissance ; le XIIe et le XIIIe avaient développé ce germe fécond ; le XIVe et le XVe siècle en avaient vu la décadence et semblaient, en fait d'art, attendre la vie d'un souffle nouveau.

« Ce souffle vint de l'antiquité, qui, vers la fin du XVe siècle, sortit de son tombeau. La fascination fut telle, que nos vieux pères furent reniés.



« Pendant trois cents ans il n'y eut aucune protestation.

« Vous savez, Messieurs, comment, il y a soixante années, l'école de Lassus et de Viollet-le-Duc amena la première réaction contre ces changements de goût. Si cette réaction a été lente, c'est que nos admirables architectes et sculpteurs des XIIe et XIIIe siècles n'ont pas eu le livre d'or où leurs noms fussent inscrits. La France n'a pas eu la bonne fortune d'avoir conservé intactes les œuvres de ses anciens maîtres et d'avoir possédé, comme l'Italie, grâce à Vasari, une sorte de légende dorée de son art.

« Plus que personne vous avez contribué à évoquer le nom des Colart de Laon, des Girard d'Orléans, que le hasard avait fait figurer sur les registres de dépenses mêlés aux détails les plus vulgaires. Vos Sociétés des Beaux-Arts de province ont donc conquis leur place par des services continus rendus à la cause éternellement digne des sympathies des hommes de goût et qui n'est qu'une des formes du culte du Beau.

« Messieurs, soyez les bienvenus dans cette hospitalière maison, honorée par tant de glorieux souvenirs !

« Je déclare ouverte la dix-neuvième session des Sociétés des Beaux-Arts des départements. »

Après ce discours, fort applaudi, la parole est donnée à M. LHUILLIER pour sa lecture sur *Une Famille d'amateurs d'art : les Turpin de Crissé*, hommes d'épée et hommes d'art tout ensemble.

M. PARROCEL, membre de l'Académie de Marseille, fait une communication sur *les Parrocel*, dont il porte le nom.

M. DENAIS, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, lit un mémoire sur quelques portraits du Musée diocésain d'Angers, exécutés la plupart par des artistes angevins.

La communication de M. Adolphe GUILLON, correspondant du Comité à Vézelay, sur *les Stalles de l'église collégiale de Montréal (Yonne)*, est, dit le rapport officiel, une page d'histoire et de critique dont la section des Beaux-Arts a su apprécier toute la saveur. De nombreux dessins exécutés par M. A. Guillon, à l'appui de son texte, ont permis à l'auditoire de juger le mérite et l'originalité des œuvres décrites.

M. QUARRÉ-REYBOULON, membre de la Commission historique du Nord à Lille, donne lecture de son travail sur *la vie, l'œuvre et les collections du peintre Wicar*, qui a doté sa ville d'un Musée des plus remarquables.

L'ordre du jour appelle la communication de M. VEUCLIN, correspondant du Comité à Bernay, sur *le Théâtre populaire en Normandie avant la Révolution*.

M. MUSSET, correspondant du Comité à La Rochelle, donne lecture d'un mémoire sur *Un coin de la vie artistique en province : La Rochelle* (1750-1790).

La parole est donnée à M. BIAIS, d'Angoulême, pour sa lecture sur *les Portraits de Verteuil*, résidence qui appartient à la famille de La Rochefoucauld.

M. ADVIEILLE, d'Arras, fait une communication sur *le sculpteur picard Philippe Cayeux*, ornemaniste, amateur et collectionneur.

M. GUIBERT, de Limoges, dit *ce que coûtait le tombeau d'un cardinal au XIVe siècle*. Il s'agit du tombeau du cardinal de Chanac, érigé dans la cathédrale de Limoges.

M. MANGEANT, membre de la Commission des arts et antiquités de Seine-et-Oise à Versailles, lit un mémoire intitulé : *Essai sur les origines de la critique d'art en France, avant les Salons de Diderot*.

M. LEYMARIE, de Limoges, parle de *la sculpture décorative à Limoges à l'époque de la Renaissance*.

M. FINOT, de Lille, fait une lecture sur *les collections de tableaux et objets d'art de Philippe de Clèves, sire de Ravestain*.

M. GINOUX, de Toulon, lit une note sur *les églises des deux cantons de Toulon*.

M. DUTILLEUX, de Versailles, lit un mémoire sur *le Musée spécial de l'École française à Versailles*.

M. DE MESLY, au Mesnil-Saint-Germain (Calvados), clôt la séance par une lecture sur l'*Inventaire du Musée de Lisieux et le primitif italien Antonio de Calvi*, dont un tableau provenant de la collection a été déposé par l'État, à titre temporaire, dans le Musée de Lisieux.

DEUXIÈME SÉANCE DU MERCREDI 17 AVRIL.

La deuxième séance a été présidée par M. Guiffrey, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité.

M. le Président invite M. CHARVET, membre non résident du Comité, inspecteur de l'enseignement du dessin et des Musées, à prendre place au fauteuil de la vice-présidence, et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« En faisant à l'administrateur de la Manufacture des Gobelins l'honneur de le désigner pour présider une de vos réunions, M. le Ministre de l'Instruction publique lui indiquait, par son choix même, la nature du sujet qu'il devait aborder pour se conformer à la tradition constante, au début de cette séance.

« L'art de la tapisserie, vous le savez, Messieurs, a, dans notre pays, jeté de profondes racines et produit, durant des siècles, des œuvres magnifiques. Aussi, dès les premières réunions des délégués des sociétés des Beaux-Arts, vous n'avez pas manqué d'apporter à l'histoire de cette belle industrie nationale la contribution de vos recherches et de vos travaux.

« Les anciens ateliers d'Arras, de Cambrai, de Fontainebleau, de Maincy, de Tours, de Cadillac, sans oublier ceux d'Aubusson, de Felletin, de Bellegarde, ont sollicité tour à tour l'attention de vos collègues. Des points obscurs, grâce à leurs intéressants travaux, ont été éclaircis, des faits nouveaux révélés, des noms inconnus tirés de l'oubli.

« La biographie des maîtres tapissiers et des peintres qui ont travaillé pour l'industrie textile s'est enrichie de détails précis, de dates certaines. Enfin, plusieurs d'entre vous se sont attachés à décrire, par la plume ou par le crayon, des tentures conservées dans quelque église ou quelque collection de leur voisinage.

« Ainsi, grâce à vos efforts, l'histoire de nos vieux ateliers nationaux, encore si obscure il y a vingt ou vingt-cinq ans, se développe, se complète, et déjà nous avons le droit de proclamer bien haut, et avec un certain orgueil, que dans nul autre pays la tapisserie n'a été aussi longtemps en honneur et n'a jeté un aussi vif éclat que sur la terre française.

« Une bonne part de ce succès ne doit-elle pas revenir à l'influence de cette vieille Manufacture des Gobelins, dont la réputation sans rivale attire chaque année dans nos ateliers, je le constate tous les jours, une foule considérable de visiteurs étrangers.

« Si les vicissitudes de la mode ont tué, dans certains pays voisins, une industrie longtemps florissante et renommée, les anciennes traditions se conservent et se perpétuent dans la Manufacture fondée par Colbert. C'est encore dans les ateliers jadis occupés par les Jans, les Lefébure, les Mozin, les Delacroix, que travaillent leurs descendants, les héritiers de leur talent et de leur habileté consommée.

« Sans doute, j'aurais mauvaise grâce à ne pas le reconnaître, des critiques nombreuses ont été adressées aux productions modernes. On leur oppose sans cesse les œuvres du passé, et je confesse que les tapisseries récentes soutiennent difficilement la comparaison avec les chefs-d'œuvre des maîtres d'autrefois. Mais cette infériorité doit-elle être imputée aux artistes tapissiers ? Je ne le crois pas, et je voudrais très brièvement rechercher les causes de la décadence de l'art dont je vous entretiens. Ce sera le

meilleur moyen de signaler les remèdes qu'il conviendrait d'apporter à l'état de choses actuel.

« C'est une vérité admise universellement aujourd'hui que la mode, en substituant l'affreux papier peint aux vieilles tentures dont les plus modestes appartements bourgeois étaient jadis garnis, a porté le coup le plus funeste à la fabrication des tapisseries de haute et de basse lisse. Les ateliers, sans ouvrage, se fermèrent l'un après l'autre, les vieux tapissiers ne formèrent plus d'apprentis et furent réduits à demander à d'autres métiers leur gagne-pain ; enfin, les peintres perdirent l'occasion et l'habitude de s'exercer à ces riches compositions décoratives où l'on cherche l'effet plus que la vérité et l'éclat des couleurs plus que la pureté de la ligne.

« A ce moment même, les tapissiers commencèrent à devenir les copistes de peintures exécutées sans aucun souci des lois de la décoration et uniquement avec la préoccupation de satisfaire aux exigences de l'école régnante. Plus la copie d'une scène historique traitée selon les règles classiques était fidèle, exacte, plus le tapissier était réputé habile. En un mot, la tapisserie devenait une contrefaçon de la peinture. Est-ce là son véritable rôle ?

« Avec sa technique spéciale, ses ressources restreintes, ses tons limités, l'artiste tapissier peut-il rendre toutes les délicatesses, toutes les virtuosités de la couleur à l'huile ? A force d'application et d'ingéniosité, il y parvint pourtant quelquefois, et on s'extasia devant l'habileté, d'ailleurs incontestable, qui donnait à un tissu fait de fils juxtaposés toutes les apparences d'une pâte où les tons se fondent et s'amalgament par des transitions insensibles. Le but de la tapisserie se trouvait ainsi faussé, et le rôle du tapissier, obligé de se faire copiste timide, au lieu de rester interprète hardi et indépendant, était singulièrement rabaissé.

« Les portraits de la galerie d'Apollon au Louvre, fournissent l'exemple le plus frappant de cette étrange dépravation du goût. Cette erreur dure depuis près de cent ans. Il n'est que temps de réagir, de revenir aux vrais principes, aux lois établies par les grands artistes du XVe et du XVIe siècle, de reconnaître enfin que le traducteur en tapisserie d'un modèle peint est, lui aussi, un artiste qui a ses ressources propres, sa technique spéciale, qui emploie les procédés différents de ceux du peintre, qui doit faire œuvre d'initiative, d'expérience et de talent pour produire, avec des ressources restreintes mises à sa portée, le maximum d'effet et d'éclat.

« Que si ce titre d'artiste attribué au tapissier choque certains préjugés courants, cela prouverait seulement que l'on ne se rend

pas un compte exact des multiples qualités indispensables à ce collaborateur modeste du peintre. A la connaissance des règles du dessin, il devra joindre une étude approfondie des lois de la couleur et, de plus, une notion précise des matières tinctoriales solides. Et je ne dis rien de l'habileté professionnelle et de la patience, de la persévérance nécessaires pour conduire à bonne fin une œuvre de longue durée.

« Si le temps ne me pressait, je pourrais entreprendre un parallèle entre l'œuvre du graveur et celle du tapissier, car leurs travaux offrent plusieurs points de contact, et cette comparaison ne tournerait sans doute pas au désavantage du dernier.

« La nature des modèles avait donc eu la plus fâcheuse influence sur la direction imprimée à l'art de la haute lisse. Cette première erreur ne tarda pas à produire les conséquences les plus graves.

« Une exécution plus minutieuse, un modelé plus fondu, tout en nuances délicates et en demi-teintes, exigeaient des ressources que ne fournissaient pas les anciennes teintures. Les chimistes reçurent la mission de suppléer à l'insuffisance des tons, et c'est alors que furent multipliées à l'infini les gammes mises à la disposition des tapissiers. On réalisa de véritables tours de force, mais sans profit pour l'art, bien au contraire. Alors que trois ou quatre couleurs suffisaient jadis pour modeler une tête ou un torse, on employa désormais dix, douze tons et davantage, et c'est ainsi qu'on parvint à exécuter ces malheureuses copies de peintures qui, par une dépravation singulière du goût, ont fait l'admiration de plusieurs générations.

« Deux réformes primordiales s'imposent donc si l'on veut rendre à l'art de la haute lisse son véritable rôle et son ancien prestige : 1° les modèles doivent être conçus et traités en vue de leur destination spéciale et autant que possible pour un emplacement déterminé ; 2° un petit nombre de couleurs reconnues solides devra suffire à l'exécution de la tapisserie la plus riche et la plus variée d'aspect.

« Dans la combinaison, le rapprochement, le mélange de gammes restreintes, le tapissier trouvera, par son habileté, des ressources infinies. Son œuvre, en même temps, ne sera plus exposée à des décolorations inégales et imprévues, détruisant toute l'harmonie de l'ensemble.

« Si on analyse de près les ouvrages anciens, et permettez-moi, Messieurs, de vous recommander cette étude instructive, on est tout surpris du petit nombre de tons entrant dans la composition de la tenture la plus riche et la plus variée. Pour citer un

exemple décisif, les artistes des Gobelins viennent de reproduire une des plus belles pièces de *l'Histoire du Roi*, cette merveille de l'art du XVIIe siècle, avec soixante-dix-neuf tons seulement. Et le sujet comportait toute la gamme des couleurs, des plus claires aux plus foncées. On est loin, vous le voyez, des quatorze mille nuances mises par la science à la disposition des ateliers.

« Ces réformes primordiales, tout le monde les réclame, les veut ; tout le monde, peintres et tapissiers, en reconnaît la nécessité et l'urgence. Aussi, a-t-on abandonné les anciens errements, depuis longtemps condamnés, et si vous avez le courage d'entreprendre le voyage, un peu lointain, de la manufacture des Gobelins, je me ferai un plaisir de vous y servir de guide et de vous montrer l'application du retour aux principes auxquels nos pères sont restés fidèles pendant plusieurs siècles. Vous trouverez là les vieux bâtiments de Lebrun et de Colbert, bien ruinés, bien délabrés, avec des ateliers mal éclairés, humides, malsains.

« C'est là que, depuis deux cents ans et davantage se transmettent et se perpétuent les grandes traditions des maîtres anciens ; c'est de là que sont sorties ces tentures fameuses connues dans le monde entier : L'Histoire d'Alexandre, les Éléments, les Saisons, les Triomphes des Dieux, l'Histoire de Louis XIV, les Châteaux royaux, la tenture des Indes, l'Histoire d'Esther, l'Histoire de Jason, le Don Quichotte, les Opéras, les Amours des Dieux et tant d'autres pages célèbres qui ne font pas moins d'honneur aux artistes qui les ont conçues qu'aux maîtres tisseurs qui les ont traduites en les interprétant librement. C'est de là, enfin, que la tapisserie prendra un nouvel essor, quand elle aura trouvé des modèles conformes à ses besoins et à son rôle. Les interprètes ne manqueront pas à l'artiste qui saura s'inspirer des vieux exemples, qui donnera à ses compositions l'ampleur et la richesse que comporte le plus fastueux des arts décoratifs.

« Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je désirerais encore, avant de vous céder la parole, retenir un moment votre attention sur deux points qui me paraissent d'un intérêt capital pour le développement et le succès de nos réunions futures.

« L'an dernier, un de nos collègues, l'honorable sénateur M. Millaud, au début de votre première réunion, exprimait le vœu que des rapports plus étroits, plus fréquents rattachâssent les Sociétés des Beaux-Arts au Comité de la rue de Valois. Il rappelait, avec raison, que les promoteurs de ces réunions périodiques avaient songé, dès l'origine, à établir un courant presque continu d'activité scientifique entre les travailleurs de toutes les parties de la France et l'administration centrale, qui se chargerait

de grouper leurs efforts, de répandre leurs découvertes. Et M. Millaud, réduisant son vœu aux proportions les plus modestes, demandait, non la réunion mensuelle ou trimestrielle du Comité des Beaux-Arts, mais seulement deux convocations chaque année. On ne saurait être moins exigeant. La direction des Beaux-Arts, qui a emprunté les bases de l'organisation de notre Comité aux Comités d'histoire et d'archéologie, trouverait à coup sûr dans les traditions de nos prédécesseurs le moyen de donner satisfaction au vœu légitime de M. Millaud.

« Vous célébrerez, Messieurs, l'an prochain, le vingtième anniversaire de votre fondation. Ceux de nos collègues qui ont assisté avec nous aux modestes débuts de nos réunions pourront, avec une certaine satisfaction, constater le chemin parcouru, les progrès accomplis et la masse de matériaux amassés. Mais le mode de publication adopté — et je m'empresse de reconnaître qu'on n'en pouvait choisir un autre — commence à rendre les recherches difficiles dans cette quantité de mémoires sur les sujets les plus variés. N'est-il pas temps de songer à offrir aux travailleurs un guide plus commode à travers cette masse énorme de documents ? En un mot, une bonne table permettant de recourir rapidement, sans perte de temps, à la pièce, au travail dont on a besoin, ne vous semble-t-elle pas le complément indispensable de ce vingtième volume qui paraîtra en 1896 ?

« Il suffira, j'en suis convaincu, d'avoir signalé cette amélioration et ce besoin, dont notre confrère M. de Montaiglon s'était déjà préoccupé en 1888, pour que votre dévoué secrétaire, à l'activité duquel le Comité des Beaux-Arts doit une bonne partie de son succès, sache lui donner satisfaction sous la forme et avec les développements convenables. C'est une tâche utile qui tentera peut-être l'un de vous. Celui qui s'en chargerait aurait bien mérité de ses collègues, du Comité et de tous les travailleurs.

« Je suis convaincu, pour ma part, qu'une bonne table des vingt premiers volumes de nos comptes-rendus en doublera l'utilité et mettra en pleine lumière, ce qui n'est pas non plus à dédaigner, tout ce que les mémoires parus pendant cette période contiennent d'érudition, de science ingénieuse, de résultats nouveaux et précieux pour l'histoire de l'Art en France. »

Avant de terminer son discours, très chaleureusement applaudi, M. Guiffrey a invité les membres du Congrès à aller visiter la Manufacture des Gobelins, le lendemain matin à 9 heures ; un certain nombre de délégués ont répondu à son appel et ont examiné en détail cette manufacture dont l'administrateur leur a très gracieusement fait les honneurs. Après le Musée, qui contient

de véritables trésors, on a visité tous les ateliers et même les jardins arrosés par la Bièvre et qui sont répartis entre tous les ouvriers de la maison, qui mènent là une existence vraiment patriarcale.

Après le discours du président, la parole a été donnée à M. DE BEAUMONT, membre de la Société archéologique de Touraine, sur *une tapisserie flamande du XVe siècle*, aux armes d'une famille belge.

M. BART, président de la Société des amis des arts de Versailles, a fait une communication sur *les Francine et leur œuvre*.

M. CHARVET, de Lyon, a lu un mémoire sur *l'œuvre des Sevin*.

M. ROMAN, à Embrun, fait une lecture sur *un étui de charte municipale* en cuir ouvragé du XIVe siècle.

M. PÉRATHON, d'Aubusson, lit un mémoire sur *les Laboreys, inspecteurs des manufactures d'Aubusson et de Felletin*.

M. NIFFLE-ANCIAUX, de la Société archéologique du Gâtinais, fait une communication sur *Jacques Richardot, sculpteur de Lunéville*.

M. DE LONGUEMARE, de Caen, lit une notice sur *le théâtre de Caen pendant la Révolution*.

M. GAUTHIER, de Besançon, communique un mémoire sur *la Société franc-comtoise des Beaux-Arts à Besançon* (1858-1895).

M. DE BEAUREPAIRE, à Caen, fait une lecture sur *les pierres tumulaires de l'abbaye de la Trinité à Caen*.

M. BOUILLON-LANDAIS rectifie la date *d'un portrait de Pierre Puget du Musée de Marseille*.

M. GUÉRIN, secrétaire de la Société des Antiquaires de Picardie, lit un travail sur *le sculpteur Michel Dupuis et l'architecte Joseph Christophe, artistes picards*, morts à Paris.

M. DE GRANDMAISON, de Tours, lit une notice sur *un buste de Ronsard*, d'après celui qui ornait son tombeau à Saint-Côme, près Tours.

M. F. MAZEROLLES, correspondant de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, termine la séance par une lecture sur *les Blaru, orfèvres et graveurs parisiens*.

TROISIÈME SÉANCE DU JEUDI 18 MARS.

La troisième séance a été présidée par M. L. de Fourcand, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, membre du Comité.

M. le Président invite M. Adolphe GUILLON, correspondant du Comité à Vézelay, à prendre place au fauteuil de la vice-présidence et prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« J'ai toujours eu, chaque fois que la bienveillance de M. le Ministre des Beaux-Arts m'a appelé à vous présider, un vif mouvement de joie, presque d'orgueil. Je suis de ceux — et je m'en honore — qui, nés loin de Paris, gardent au fond du cœur le fidèle amour de leur province. Or, qu'êtes-vous ici à cette heure et qu'y êtes vous chaque année, à pareille date, sinon la France de partout, attestant son unité profonde sous la diversité des caractères locaux ? Vous venez des quatre points cardinaux de notre territoire ; vous représentez toutes nos villes ; vous êtes les échos de ce qui fut et les voix de ce qui est. Par vous, pas une région qui ne livre ses secrets à la science commune. Vos travaux nous sont chers, parce qu'ils nous font mieux comprendre l'identité de notre âme nationale à travers les distances, les variations des hommes et les apparentes brisures des temps.

« Entre Paris et la province, trop longtemps une sorte de malentendu s'est dressé. Je ne répondrais même pas que, chez plusieurs, il n'en subsiste au moins quelque ombre. Un des premiers avantages de nos Congrès annuels, c'est de dissiper jusqu'au moindre doute, en posant la question sur son vrai terrain. Mais l'avantage est si sérieux, que vous trouverez bon que j'y insiste.

« Les publicistes ont souvent écrit : « Paris est la France ». Ce n'est incontestablement, dans leur pensée, qu'une figure de réthorique. Que l'on retourne cependant la formule, et l'on tombe dans une autre erreur. La province ne se peut pas plus passer de Paris que Paris de la province. Ni l'un ni l'autre ne constituent la France séparément, non plus que la tête et le corps d'un homme ne constituent isolément son être essentiel. Chaque élément a ses fonctions propres, lesquelles se complètent et assurent à l'ensemble sa vie normale. Il serait insensé de rien sacrifier à rien. Il n'est que sage de tenir tous les organes particuliers en équilibre dans l'organisation générale.

« Une capitale moderne a précisément pour fonction d'élargir et de consacrer cette harmonie, c'est-à-dire non d'absorber en soi, mais de résumer, de faire connaître et d'encourager les activités d'un peuple. Tout y aboutit, tout s'y compare : les leçons utiles y découlent des comparaisons.

« Comment dans les arts, ces décisives expressions sociales, comment dans les sciences, ces grandes directrices, ne jetteraient-ils pas, à Paris, un éclat spécial, fait de la gloire accumulée de tous les producteurs et de tous les penseurs épars ? Partant, nous

pouvons affirmer que la richesse de nos musées, de nos bibliothèques, de nos dépôts de documents de tout genre, l'excellence de nos laboratoires, le zèle de nos librairies, la prospérité de nos théâtres, la vaillance de nos expositions quasi-continuelles, sont indispensables au mouvement de notre civilisation. En nos archives, les érudits trouvent les éclaircissements de la vie centrale. En nos salons, les artistes viennent contrôler leurs essais. Nos théâtres sont des foyers de création qui n'en suppriment aucun autre, mais où les tendances disséminées se concentrent par la force des choses, se font juger à leur valeur et d'où elles rayonnent au loin.

« Si l'on est en recherche de travail partout, c'est à Paris que les résultats se rapprochent et qu'on en tire des conclusions fécondes. Les efforts dispersés s'unissent, chez nous, en des manifestations qui ne profitent pas aux seuls Parisiens, mais tournent au bénéfice de tous. Nous resserrons en faisceau les lumières perdues jusque dans l'éloignement; nous les élevons comme sur une tour et nous en faisons un phare. Il n'est plus possible de ne point les voir.

« Certes, nous n'avons plus aujourd'hui l'admirable épanouissement d'originalité provinciale particulier au moyen-âge. Est-ce notre faute, au demeurant, si toutes les conditions sont changées? La France des vieux siècles se partageait en une foule de petits Etats absorbés en de plus grands. Chaque province avait ses institutions comme ses allures. On se déplaçait malaisément ; on n'en était que plus jaloux de l'honneur du coin de terre natal. La rivalité des villes suscitait des monuments superbes, où les sentiments de tous éclataient aux yeux. Comme on était plus sédentaire, on avait davantage, pour peu qu'on eut d'aisance, le culte de sa maison. C'était, au fond, par le seul détail des goûts et des coutumes que, de région en région, se marquaient les différences. L'esprit national était partout le même sensiblement. Esprit pratique, prévoyant, robuste, ami de ce qui sert et de ce qui dure, ne disjoignant pas volontiers le beau de l'utile et l'utile du beau. Esprit hardi et généreux en même temps, plus qu'on ne saurait dire.

« Les monastères, les châteaux, les municipalités donnaient l'impulsion. A l'envi, l'art se propage. Peu de chefs-d'œuvre de « dilettantisme », mais une extraordinaire dépense d'invention, d'observation, d'appropriation, de grâce naturelle, de verve locale, répondant à toutes les nécessités, à tous les désirs. L'artiste a ses débouchés sur place ; il n'a pas besoin de Paris.

« En peut-il être de même depuis des siècles, alors que l'unifi-

cation du pays s'étant faite et les moyens de communication se multipliant toujours, la vie de chaque point du territoire demande à refluer vers tous les points? Non, sans doute. L'équilibre des fonctions sociales s'est modifié ou renouvelé. Nous avons vécu et nous vivons sous d'autres empires. La province, au temps où nous sommes, est exactement, par rapport à Paris, ce que le corps est à la tête. Dira-t-on que la tête empêche le corps de vivre, uniquement parce qu'elle est la tête et qu'elle centralise non les mouvements, mais la notion des mouvements.

« D'ailleurs, il est faux, absolument faux, qu'on ne fasse rien pour le développement ou la sauvegarde de la vie provinciale. Au contraire, on met tout en œuvre pour réveiller de toutes parts l'esprit d'initiative. N'en êtes-vous pas la première preuve, Messieurs, vous que chaque printemps retrouve en cette même salle, les mains pleines de révélations? Vos travaux, discutés par le Comité compétent, lus ensuite en séance publique, éclaircis encore, s'il y a lieu, par la controverse, sont imprimés et répandus aussitôt, comme il convient.

« Vous avez apporté la semence; elle fructifie.

« Voilà pour l'encouragement et l'honneur de l'érudition. Voulez-vous toucher du doigt, maintenant, l'effort pratique? Voyez les écoles fondées ou ranimées depuis vingt ans dans tous les anciens centres de production d'art. Limoges a son école de céramique; Aubusson, son école de tapisserie; Saint-Pierre-lès-Calais, son école de dessin appliqué à la dentelle. A Lyon, l'on forme des dessinateurs pour la conception du décor des soieries et qui traitent la fleur d'une ingénieuse maîtrise. A Saint-Etienne, on a fondé un musée d'art industriel. A l'exemple de South-Kœsington-Museum de Londres, nous aurons bientôt un Musée d'arts décoratifs à collections circulantes portant de proche en proche ses modèles et ses suggestions. Et je ne fais qu'indiquer ici, au hasard du souvenir, une faible part de ce qui se tente au profit de métiers provinciaux restaurés ou stimulés.

« Mais ce n'est pas tout encore. D'année en année, nous remarquons, aux salons de peinture, un plus grand nombre de tableaux dont la province est l'objet. Des artistes qui, jadis, se fussent cantonnés dans leur atelier parisien, reviennent régulièrement dans leur village peindre les figures, les mœurs, les paysages du pays originel. Le public les suit en cette voie avec sympathie; l'Etat sanctionne par ses achats de leurs œuvres cet emploi de leur talent. C'est un mode de décentralisation spontanée aussi curieux que significatif et qui se fortifie par la consécration du grand centre. Ajoutez que les villes organisent souvent des expositions



dont, naturellement, s'accroît l'importance en raison même des conditions que je viens d'esquisser. Par malheur, au point de vue du théâtre, la production provinciale reste secondaire. Toutefois, nous avons eu, à plusieurs reprises, d'heureuses tentatives à constater. Et, certes, nous en aurons bien d'autres, le jour où le Parlement aura inscrit au budget annuel une somme destinée à les provoquer et à les soutenir. Ce jour n'est peut-être pas très loin de nous, à tout prendre. L'idée est dans l'air. Que dis-je ? Elle a déjà au budget de cette année un petit commencement de réalisation.

« Quel est votre rôle à vous, Messieurs, en ce réveil provincial ? Il est considérable ; mais, dès longtemps, vous le connaissez et savez le remplir.

« Vous écrivez en détail l'histoire du passé pour l'avancement du présent, vous occupant sans relâche de l'art monumental, des arts somptuaires, des manifestations grandes et petites et recueillant aussi, au prix de longues patiences, les éléments de la biographie des artistes. Certains d'entre vous montrent un souci croissant et bien digne d'être noté, des études d'ensemble. Ils s'attachent à caractériser, preuves en mains, telle ou telle catégorie d'ouvrages, dans telle époque et telle région déterminée. Le vitrail, l'émail, la céramique, la sculpture sur bois, la ferronnerie, les arts textiles, l'architecture, la peinture murale, tout sollicite leurs analyses et leurs conclusions motivées fortement.

« Quoi de plus utile, en somme, que de dégager avec méthode, en toute zône que l'on connaît, par exemple les types et les transformations de l'habitation commune, de l'habitation seigneuriale, du couvent, de l'édifice public à tous ses degrés, en tenant compte des convenances générales et des courants particuliers ? De même on procède pour tous les cycles de production artistique. Il y a lieu de rechercher et de préciser les compénétrations provinciales et les influences étrangères, surtout dans les territoires qui ont historiquement subi, à un moment quelconque, la domination des étrangers. L'enquête, vous le voyez, est à peu près inépuisable ; mais combien elle sera féconde !

« Pour venir à bout d'un pareil labeur, il vous manque, Messieurs, un instrument que j'appelle de tous mes vœux : c'est un bulletin périodique, créant un lien étroit et permanent entre les travailleurs. L'an passé, s'il vous en souvient, nous en touchions un mot au passage, et je me proposais d'y revenir. Il y a déjà longtemps que la pensée en court. Pourquoi n'est-elle pas sortie du domaine des paroles ? En vérité, je crois le savoir : c'est qu'on a eu trop d'ambition. Il ne doit pas s'agir de constituer une vaste

revue. Le recueil annuel de votre Comité, les recueils périodiques spéciaux, les revues régionales publiées par les soins de vos Sociétés suffisent, avec évidence, à la mise en lumière des documents et des observations développées. Que vous faut-il donc ? — A mon sens, un simple agent « de correspondance », quelques pages mensuelles de renseignements strictement pratiques.

« Chaque bulletin des Sociétés d'art comprendrait d'abord l'énonciation des actes officiels ressortissant à vos préoccupations; puis la mention des découvertes récentes; ensuite les sommaires des revues d'art, d'archéologie, d'architecture, d'histoire esthétique, qui paraissent à Paris, en province et à l'étranger, et l'indication des livres parus de toutes parts, dans les mêmes ordres de sujets; enfin une page de questionnaire ouverte à tous et où les travailleurs réclameraient des éclaircissements sur la question qui les passionne. Ce serait, à ne pas s'y tromper, le vrai trésor de l'effort en commun, l'efficace intermédiaire des chercheurs et des trouveurs, l'acquis de chacun mis à la portée de tous et l'acquis de tous mis à la portée de chacun. Ceux qui ont intérêt à s'accointer et qui s'ignorent auraient ainsi la facilité de se reconnaître. On saurait, mois par mois, le point des enquêtes et les références dernières. L'œuvre serait d'autant plus utile, qu'elle aurait plus modeste apparence, et se propagerait plus aisément. Peu d'argent en couvrirait les frais. Quelques légères subventions de vos associations académiques, sous forme d'abonnement, si l'on veut, et un subside que la direction des Beaux-Arts accorderait avec plaisir, nous n'en pouvons douter, et ce miracle s'accomplirait; les plus précieuses informations viendraient à vous comme d'elles-mêmes.

« Je vous livre cette idée, Messieurs, et je vous prie d'y réfléchir. Sa réalisation est en grande partie dans vos mains. Mais, puisque je suis en train d'exprimer des souhaits, permettez-moi de continuer.

« J'ai parlé de vos revues régionales. Ne serait-il pas opportun qu'elles fussent adressées au Comité des Sociétés d'art et recueillies à Paris, dans une bibliothèque qui serait réellement votre bibliothèque et où tous vos travaux épars seraient centralisés ? De votre côté, vous en constitueriez de semblables, à peu de frais, par votre échange, dans vos chefs lieux, et ce serait aussi pour vous un moyen d'union entre vos groupes provinciaux, s'encourageant les uns les autres. Dans ce sens, du reste, il y a beaucoup à faire. Tout grand Musée, par exemple, ne devrait-il pas avoir ses archives et sa bibliothèque de livres d'art, accessible même aux simples curieux ? L'expérience a été faite, et très heureuse-



ment, au Trocadéro. Puisse le bienfait s'étendre à toutes nos collections françaises !

« En abrégé, l'essentiel est de simplifier votre tâche de toutes les façons, afin que se répande partout plus abondamment et plus librement la manne intellectuelle.

« Les diverses parties du pays, en même temps qu'elles projetteront des étincelles d'une vie propre, en viendront à s'intéresser toujours davantage à leurs manifestations mutuelles, à se piquer d'émulation aussi. Paris, lui-même, n'aura qu'à gagner à cet état de choses.

« Mais à quoi bon nous attarder plus longtemps ? Paris connaît sa fonction vis-à-vis de la province, et la province a conscience qu'elle a, vis-à-vis de Paris, des devoirs à remplir. »

M. le Président donne la parole à M. ADVIEILLE, d'Arras, sur *les ouvriers d'art et d'industrie d'Arras en 1532.*

M. Albert JACQUOT, le luthier bien connu de Nancy, lit une étude sur *les Médard, luthiers lorrains.*

M. GRANDIN, de Laon, étant absent, M. Jouin, le secrétaire de la session, résume son mémoire sur *les contemporains des Lenain à Laon.*

Mme DESPIERRES, d'Alençon, donne lecture de ses recherches sur *les origines provinciales des Gabriel*, architectes, qu'on croyait originaires de la Touraine.

M. FOUCART, archiviste municipal à Valenciennes, fait une communication sur *une toile du peintre Pierre Snayers* qu'on attribue à tort à Van der Meulen.

M. MARIONNEAU, de Bordeaux, lit un mémoire sur *les tombeaux des maréchaux d'Ornano* (1610-1626).

M. VIDAL, de Marseille, lit une notice sur *une statuette de la Vierge* et sur *un rétable de Saint-Valery-sur-Somme* du XVIIe siècle.

M. GAUTHIER, de Besançon, lit un mémoire sur *la sculpture sur bois en Franche-Comté du XVIe au XVIIIe siècle.*

M. BERTOLETTI, de Périgueux, fait une communication sur *un autel en bois sculpté.*

M. FORESTIÉ, en l'absence de M. Momméja, de Montauban, lit une notice sur *la maison d'Henri IV à Cahors.*

M. STEIN, de Fontainebleau, communique de nouveaux documents sur *le peintre sculpteur Antoine Benoist.*

M. ROSEROT, de Chaumont, lit une étude sur *Edme Bouchardon :* Essai d'un catalogue de son œuvre dessiné et gravé.

M. E. FORESTIÉ, de Montauban, lit un travail du chanoine

Pottier, son compatriote, intitulé : *le roi Salomon sur la façade de maisons du XII[e] siècle en France et en Italie.*

M. Braquehaye, de Bordeaux, lit une notice sur *Pierre Souffron*, ingénieur et architecte du roi (xvi[e] et xvii[e] siècle).

QUATRIÈME SÉANCE DU VENDREDI 19 AVRIL.

Cette séance devait être présidée par M. Anatole de Montaiglon, professeur à l'Ecole des Chartes, l'érudit bibliothécaire membre du Comité ; mais une dépêche parvenue de Toulouse informait que M. de Montaiglon, fort souffrant, n'avait pu rentrer à Paris.

Depuis, nous avons appris la mort fort regrettable de ce savant très distingué.

Le Secrétaire général, M. H. Jouin, a alors prié M. Paul Foucart, de Valenciennes, de vouloir bien prendre place au fauteuil du Président.

M. Foucart, dont la facilité d'élocution est bien connue de ses collègues, a ouvert la séance par une improvisation qu'il terminait ainsi : « Avant de laisser la parole à quelqu'un d'entre vous, ainsi qu'à notre Secrétaire général M. Henry Jouin, qui est comme l'âme de ce Congrès et à la complaisance duquel nous ne faisons jamais vainement appel, je souhaite qu'un jour on puisse tous nous saluer du beau nom de bénédictins. »

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements.

M. Marionneau, de Bordeaux, a été appelé à la vice-présidence.

Puis la parole a été donnée à M. Engerand, de Caen, sur *une Ecole de peinture à Caen au XVII[e] siècle.*

M. Biais, d'Angoulême, a lu une notice sur *la Colonne d'Epernon* (xvii[e] siècle) dans la cathédrale d'Angoulême.

M. Herluison, d'Orléans, a fait une communication sur *Pierre Mignard.*

M. l'abbé Requin, de Jonquettes (Vaucluse), lit un mémoire sur *les Parrocel à Avignon*. Louis Parrocel (1666-1694).

M. Jarry, d'Orléans, lit une note intitulée : *Documents inédits sur le Jugement peint par Michel-Ange au palais Farrière et copié par Robert Le Voyer, d'Orléans.*

M. Max-Werly, de Bar-le-Duc, termine les lectures par une étude sur *une plaque de foyer.*

Puis M. H. Jouin lit le rapport général de la session. C'est une étude complète des travaux soumis au Comité, dans laquelle chacun des mémoires est analysé d'une façon aussi bienveillante que consciencieuse ; aussi est-il couvert d'unanimes applaudissements.

Et le Président déclare close la session de 1895.



Nous avons, encore cette fois, donné beaucoup plus d'importance aux discours des présidents des séances qu'aux mémoires communiqués par les délégués. Cela tient à ce que ces discours renferment des renseignements et des conseils qui intéressent non seulement les Délégués, mais tous ceux qui les lisent : L'idée émise par M. Millaud l'an dernier, par exemple, et rappelée par M. Guiffrey, de faire deux réunions par an des Sociétés des Beaux-Arts au lieu d'une.

Le remarquable discours de M. de Fourcand contient, à notre avis, la chose la plus importante qui ait été dite pendant le Congrès : le projet de fonder un bulletin périodique créant un lien étroit et permanent entre les travailleurs.

Déjà, l'année dernière, M. de Fourcand avait parlé de ce projet émis par M. H. Havard, alors qu'il présidait une de nos séances, dans le vieil amphithéâtre de la Sorbonne.

Nous souhaitons vivement que cette idée soit mise à exécution le plus tôt possible ; cette publication pouvant servir de trait d'union entre toutes les revues régionales qui se publient actuellement ; ce serait, comme le disait si bien M. de Fourcand, le vrai trésor de l'effort en commun, l'efficace intermédiaire des chercheurs et des trouveurs ; l'acquis de chacun mis à la portée de tous et l'acquis de tous profitant à chacun.

Vézelay, 1895.

LETTRE A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE

PISCINE ROMAINE A ASQUINS-SOUS-VÉZELAY

RESTAURATION DE « LA MADELEINE » DE VÉZELAY

Par M. Adolphe Guillon.

A Monsieur le Président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de vous adresser, l'année dernière, une petite notice sur les fouilles pratiquées à Vézelay pendant les travaux faits pour l'adduction de l'eau d'une source prise dans le village d'Asquins, situé au pied de la colline sur laquelle la ville de Vézelay est construite.

Pour compléter cette note, je viens vous signaler une trouvaille qui a été faite pendant les travaux de captation de la source et qui présente un certain intérêt.

Cette source, d'une eau très pure et très abondante, est située dans une propriété appartenant à Mme Choslin, qui a vendu à la ville de Vézelay les trois quarts du débit de sa source et s'en est réservée un quart.

En creusant le sol, on rencontra un bloc d'argile qui a dû être apporté là, car le terrain environnant est de nature toute différente ; puis on a trouvé des murs et des conduites d'eau en pierre qui ont dû être utilisées autrefois, à notre avis, pour une ancienne piscine, qui devait mesurer 6 mètres de long sur 5m80 de large.

Le mur auquel la source était adossée offrait une particularité assez singulière : il était orné de trois niches décorées de bandes alternées de coquilles de gros colimaçons et de fragments de

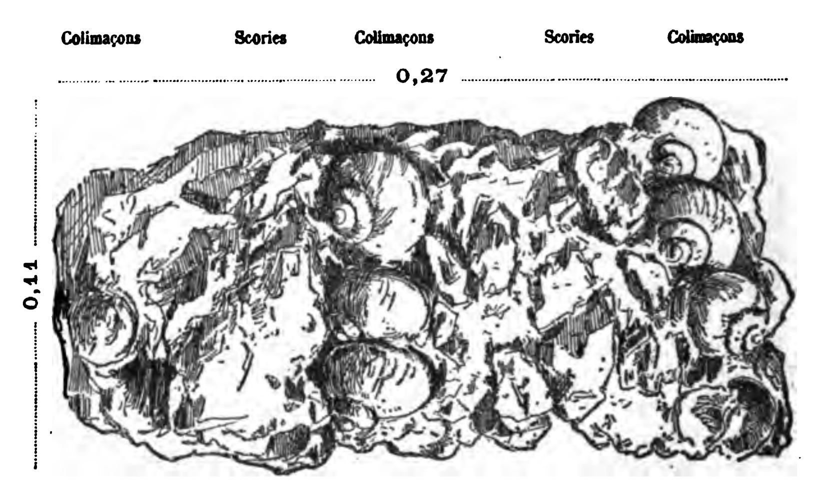
scories d'un bleu verdâtre charmant, fixés dans le mur par un ciment rougeâtre que nous croyons être du ciment romain.

Les deux niches de droite et de gauche mesuraient 0^{m}30 de profondeur sur 0^{m}60 de large et 0^{m}90 environ de hauteur. Celle du milieu, beaucoup plus grande, était traversée par trois conduites d'eau en pierre ; en face de la bouche de ces tuyaux se trouvait un mur contre lequel devait frapper l'eau en arrivant.

Les murs de cette piscine avaient environ 1^{m}80 de hauteur et au fond se trouvait une petite couche de terre glaise et un aqueduc la traversait dans toute sa longueur.

Nous pensons que ce travail était l'œuvre des Romains, qui, du reste, ont laissé dans le voisinage des traces de leur passage.

Nous vous remettons une photographie faite d'après une pierre qui porte encore l'ornement dont nous parlons, composé de bandes d'escargots et de bandes de pierres vitrifiées ressemblant à de la malachite, pierre que nous avons déposée au Musée de Vézelay.



Fragment d'ornementation décorant les niches A B de la piscine romaine découverte à Asquins en 1895.

Nous joignons à cette note quelques-uns des fragments de ces scories qui portent encore le ciment avec lequel elles étaient fixées dans le mur.

Si vous les jugez dignes de figurer dans le Musée d'Auxerre, nous les mettons à votre disposition.

Les deux tiers seulement des murs de l'ancienne piscine ont été

démolis ; il en est donc resté un tiers qui n'a pas été déblayé et une des niches, celle de gauche, doit être encore intacte. Si, plus

La partie A teintée en grisé, n'a pas été mise au jour, mais a été reconstituée symétriquement avec celle qui lui fait pendant.

Source argile.

Dalle debout. (poché noir dans l'axe.)

Le mur a 1m80 de hauteur.

Pignon restant debout.

Amorce de l'adduction moderne.

Bassin de captation.

Coupe A B

Tuyaux de la Ville.

PISCINE ROMAINE A ASQUINS-SOUS-VÉZELAY.

(Dessin d'Ad. Guillon)

tard, des archéologues voulaient contrôler nos dires, ils pourraient, par quelques fouilles à la naissance de la source, retrouver les murs dont nous parlons, qui leur fourniraient des moyens d'appréciations.

Avant de clore cette lettre, je crois, monsieur le Président, devoir signaler à la Société un fait des plus regrettables : L'église abbatiale « la Madeleine » de Vézelay, laissée depuis une dizaine d'années sans réparations, est dans un état pitoyable ; une grande quantité de pierres mises pendant les dernières restaurations ont gelé ; les conduites d'eau, la toiture, lesf enêtres demandent les réparations les plus urgentes.

Or, comme vous le savez, le Conseil général de l'Yonne, dont vous faites partie, a bien voulu, l'an dernier, voter une certaine somme pour cette restauration indispensable. L'architecte, inspecteur des Monuments historiques, avait demandé une vingtaine de mille francs. L'État en a donné 12,000, à la condition que le Département et la commune de Vézelay feraient le reste.

Un certain nombre d'habitants ont fait entre eux une collecte pour aider la commune de Vézelay à parfaire la somme qu'on lui demandait ; le Conseil général a voté le complément.

Nous pensions que les travaux allaient être entrepris dès le printemps.

L'adjudication n'en a été faite qu'au mois d'août.

Voici les froids, l'hiver approche et les travaux ne sont même pas commencés. C'est donc encore une année de perdue.

Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de prévenir M. le Directeur des Beaux-Arts du danger qui menace le précieux monument de « la Madeleine » Il en est de même pour la Porte-Neuve, beau spécimen de l'architecture militaire du XVI[e] siècle, qui s'effondrera quelque jour et qu'on se décidera à consolider quand il ne sera plus temps.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Adolphe GUILLON.

Vézelay, 25 octobre 1895.

LE MONOLITHE DE SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS

(YONNE)

Par M. l'abbé C. PATRIAT.

Nombreux sont les mégalithes, vrais ou prétendus, signalés en Morvan. On peut en voir la liste dans les Recherches ethnologiques sur le Morvan (Extrait des *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1894, par MM. Hovelacque et Hervé). Ces auteurs qualifient sans hésitation tous ces monuments de soi-disant mégalithes, d'accord en cela avec la commission des monuments mégalithiques dont la liste rectifiée n'en reconnaît aucun comme authentique dans cette région.

Baudiau, pourtant, avait signalé un dolmen situé dans la forêt du Breuil, commune de Saint-Brisson (Nièvre), sur l'une des pierres duquel se voyait une figure humaine sculptée. Mais ce dolmen, vrai ou faux, fut détruit en 1849 et il est impossible de savoir aujourd'hui s'il s'agissait là d'un monument préhistorique ou analogue à celui qui fait l'objet de la présente note.

Sur le finage de Saint-Germain-des-Champs, canton de Quarré, au lieu dit Champbonnard, le long de la route qui conduit à Marigny-l'Eglise (Nièvre), M. Labbé, curé de Saint-Germain, a découvert et photographié, il y a quelques mois, un monolithe sur l'un des angles duquel on a sculpté un tête de lion. D'après M. l'abbé Guignot, ce bloc de $1^{m}32$ de large sur $0^{m}90$ de hauteur maxima, avec une épaisseur variable qui donne une moyenne d'environ $0^{m}52$, est une microgranulite très dure, à feldspath blanc et à mica noir, chargée de quartz laiteux. Une rainure médiane à peu près perpendiculaire entaille le bloc dans toute sa longueur. La face antérieure du bloc, où se voit, à droite, la tête de lion, est, en outre, creusée de façon à former un bassin dont la partie supérieure ressemble à une ogive surbaissée ou à une

espèce d'arc en accolade dont les jambages latéraux descendent jusqu'à la base. La rainure médiane est plus profonde que le bassin plan lui-même Il semble aussi qu'on ait voulu entailler le haut du bloc de manière à obtenir deux différents niveaux : celui de la tête et celui correspondant à l'épine dorsale. Le monolithe n'a subi à la face opposite aucun retouchement.

Maintenant, à quelle époque classer cette singulière sculpture? Procédons par voie d'élimination.

Il n'y a aucun rapport à établir entre cette œuvre et les sculpteurs néolithiques sur craie des grottes de la Marne, non plus qu'avec celles des dalles de grès de Collorgues, encore moins avec les gravures sur os magdaléniennes. Les sculpteurs primitifs en occident n'ont figuré que les animaux qu'ils avaient sous les yeux et il paraît constant que le lion avait disparu de nos contrées dès la fin de l'époque quaternaire. Il ne s'agit donc point ici d'un travail préhistorique.

Serait-ce une œuvre gauloise ? — Le lion, il est vrai, figure assez fréquemment sur les monnaies de la Gaule pour que cette supposition paraisse, à première vue, quelque peu spécieuse. Mais le type du lion, copié sur celui des drachmes de Marseille, qui l'avait emprunté elle-même au numéraire de la grande Grèce, n'était qu'un signe d'échange dépourvu de toute idée symbolique ou religieuse. D'autre part, les monuments lapidaires gaulois n'offrent rien absolument d'analogue au lion de Saint-Germain, et le Morvan tout entier ne peut montrer, en fait d'œuvres de cette époque, que trois pierres grossièrement sculptées dans le cimetière de Mesvres. Écartons donc l'hypothèse.

La microgranulite étant une roche fort dure, l'homme qui a creusé le bassin et façonné la tête du félin en utilisant habilement les reliefs naturels et les fissures de la pierre, a dû avoir à sa disposition un outillage en rapport avec la difficulté de sa tâche. Serions-nous en présence d'une œuvre contemporaine de la civilisation romaine en Gaule ? Et d'abord, les Gallo-Romains ont-ils séjourné dans cette région ?

Sur le finage même de Saint-Germain, au lieu dit *Les Chagnats*, on a exhumé les importants vestiges d'une grande villa gallo-romaine; d'autres villas étaient situées à Auxon, commune de Saint-Brancher, à Velars-le-Comte, à Marigny-l'Église, sans parler des restes d'habitations constatés au Moulin-Colas, sur Quarré, ni de la voie romaine qui longe ce bourg. Tout cela dans un périmètre de deux lieues autour du monolithe de Saint-Germain. Pas de motif donc pour rejeter *à priori* la possibilité de son attribution à l'époque gallo-romaine.

Ce mystérieux monolithe avait été érigé primitivement dans une solitude boisée, car les gens du pays s'accordent à dire qu'il ne fut pas toujours à la place qu'il occupe, mais descendu du coteau voisin, au lieu dit Chambonnard. Je me suis demandé si ce bloc ne serait point une borne antique de propriété, un Terme sacré. Sans doute, il n'a pas la forme ordinaire des Hermès, mais les Termes n'étaient pas tous des Hermès. Le nom même du lieu dit semblerait appuyer ma conjecture, sur laquelle je me garderais toutefois d'insister beaucoup. Ce Terme supposé aurait, à une époque bien postérieure à son érection, laissé son nom au champ qu'il avoisine, car personne n'ignore que *borne*, en français du moyen-âge, s'écrivait et se prononçait souvent *bonne*. Champbonnard, Champbornard, champ de la Borne. Ce à quoi on peut répondre, je le pressens, que Bonnard peut, tout aussi bien, n'être qu'un nom patronymique, celui, par exemple, de l'individu qui, le premier, a essarté ou amodié cet emplacement.

Si cette attribution du monolithe à une borne sacrée semble trop conjecturale, il faut alors nous enquérir d'une autre destination religieuse possible et nous demander, vu sa situation dans les bois, loin des habitations, à quel culte amateur de la solitude et du secret il conviendrait de le restituer. Il n'a rien de commun avec les édicules, cippes, autels et statues que le paganisme gréco-romain érigeait dans les bois, près des fontaines ou à la jonction des routes. « Parmi les cultes introduits dans les Gaules à la suite de la conquête, disait M. Flouest, dans une communication à la Société des Antiquaires de France (1), il en est peu, le fait est notoire, qui ait rencontré autant de faveur que celui de Mithra.... Ce culte, comme tous ceux que l'Europe antique avait reçus de l'Asie, comportait des mystères, par conséquent des emblèmes, des symboles, des signes conventionnels dont les initiés tenaient à honneur de faire usage. » Le lion, étant un des symboles de Mithra, la sculpture de Saint-Germain figurerait-elle un lion mithriaque? Cette supposition a été émise, mais avec les réserves les plus formelles, par M. Salomon Reinach, à qui j'avais communiqué une photographie du bloc. Après diverses considérations, il s'exprimait ainsi dans sa réponse : « Si le bloc a été façonné à l'époque romaine et a été l'objet d'un culte, ce ne peut être qu'un lion mithriaque. Mais j'avoue ne pas être séduit par cette conclusion : celui qui a fort habilement retouché la pierre de Saint-Germain pouvait le faire par caprice, pour s'amuser, et sans la moindre intention de créer une idole ou un symbole. »

(1) Séance du 6 juillet 1887. Procès-verbaux.

Un autre archéologue, M. Changarnier, conservateur du Musée de Beaune, a examiné chez moi une autre représentation photographique du monolithe, et a bien voulu relever à mon intention plusieurs calques de lions figurant sur des monuments mithriaques. « Il est probable, m'écrivait-il, sinon prouvé, démontré, que votre lion en microgranulite se rapporte au culte de Mithra »

Si l'on rejette cette hypothèse, peut-on descendre jusqu'au moyen-âge, à l'époque romane, pour dater la pierre de Saint-Germain? Aucun antiquaire, aucun sculpteur, aucun artiste n'aurait cette idée : les lions sculptés à cette époque, et, en particulier, ceux qui étaient placés aux portes de certaines églises, avec leur corps trop allongé et d'un dessin si incorrect, avec leur tête aplatie et trop petite, n'ont aucun rapport technique ou idéal avec la figuration, rude sans doute, mais vraie et même expressive qui nous occupe. Il semble inadmissible, d'autre part, qu'un amateur désœuvré d'une époque quelconque se soit efforcé d'inciser, de creuser et de sculpter un bloc aussi dur à entamer que la microgranulite, avec la seule intention de s'amuser. En outre, et en raison précisément des difficultés sérieuses du travail, il faut supposer à l'opérateur des outils déjà perfectionnés que ne pouvaient posséder ni les néolithiques ni même les Gaulois indépendants. Par conséquent, l'œuvre est presque indubitablement gallo-romaine, et qu'il s'agisse d'un Terme, d'un monument mithriaque ou autre, ce monolithe rentre dans la catégorie variée de ces pierres idolâtriques que les derniers païens et des chrétiens encore peu éclairés persistaient à vénérer dans les campagnes.

Sur la fin du VI[e] siècle, saint Aunaire, évêque d'Auxerre, dans un synode célèbre, s'élevait contre ces superstitions qui restaient vivaces dans son diocèse. Sa juridiction s'étendait jusqu'aux environs de Saint-Germain-des-Champs où, indépendamment de la pierre au lion, existe encore une pierre dite de sainte Diétrice près de laquelle on allait encore prier naguère pour la guérison des dartres.

En résumé, jusqu'à preuve contraire, le monolithe de Saint-Germain est à mes yeux une pierre idolâtrique dressée à l'époque gallo-romaine.

BULLETIN

DE LA

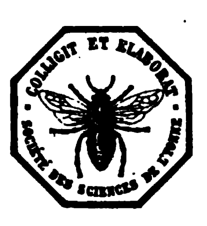
SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES

DE L'YONNE

TROISIÈME PARTIE

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES



QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

TOME XIX DE LA 3e SÉRIE

1895

MEMBRES DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1895.

	MM.
Président	E. Petit.
Vice-Présidents	Dr Félix Rabé.
—	F. Molard.
Secrétaires..............	H. Monceaux.
—	E. Drot.
Archiviste...............	U. Richard.
Archiviste honoraire.....	Lorin.
Trésorier	Dehertog.
Membre honoraire.......	Poubeau.

COMMISSION DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL

(Beaux-Arts et Archéologie)

Directeur-Conservateur:

M. H. Monceaux.

Conservateurs :

MM. Biard, Peinture et Sculpture,
Monceaux, Archéologie et Céramique.
Manifacier, Numismatique.

SALLE D'ECKMÜHL

Conservateur honoraire :

M. le marquis D'Avout, à Vignes.

Conservateur titulaire :

M. Ch. Joly.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE.

Année 1895

—

III

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

SÉANCE DU 13 JANVIER 1895.

PRÉSIDENCE DE M. E. PETIT.

Mort de deux membres. — A l'ouverture de la séance M. le président annonce la mort de deux membres, d'abord celle de M. Guyard père, qui a rempli longtemps les fonctions de trésorier et avait été nommé trésorier honoraire de la Société, puis celle de M. Rathier, député de l'Yonne, qui s'était présenté dans ces derniers temps pour faire partie de notre compagnie et avait été élu tout dernièrement. M. J. Rathier était le proche parent de M. E. Petit et les membres de la Société s'associent à la douleur causée à son président par cette mort inopinée.

Correspondance imprimée. — La Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise envoie le programme d'un prix à décerner en 1896 à l'auteur du meilleur mémoire sur les *mœurs des insectes qui attaquent les plantes agricoles et les arbres fruitiers de grande culture, avec évaluation approximative des ravages qu'ils causent et les moyens pratiques de prévenir ou d'arrêter leurs ravages.*

— M. le secrétaire dépose ensuite la liste suivante des ouvrages parvenus à la Société pendant le mois.

I. Envois du Ministère.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Revue des travaux scientifiques. T. XIV, n°s 7 et 8, 1894.

— Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1893, n° 3.

— Nouveau Dictionnaire de géographie universelle. 78e et 79e fascicules.

— Journal des Savants. Novembre-décembre 1894.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

ANGERS. — Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers. 23e année, 1893.

BÉZIERS. — Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Béziers. 26e volume, 1893.

BREST. — Bulletin de la Société académique de Brest. 1893-94.

BRUXELLES. — Bulletin de la Société royale de géographie. 1894, nos 2 et 3.

— Analecta Bollandiana. T. XIII, fasc. IV, 1894.

CAEN. — Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1894.

DIJON. — Bulletin de la Société d'horticulture de la Côte-d'Or. Novembre et décembre 1894.

DRAGUIGNAN. — Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. T. XI, août-octobre 1894.

FONTAINEBLEAU. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. 1894, 1er trimestre.

GAP. — Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. 4e trimestre, 1894.

JOIGNY. — Bulletin de la Société d'agriculture de Joigny. Décembre 1894.

LIÈGE. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. T. XXIV, 1re livraison, 1894.

MONS. — Mémoires et publication de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 5e série, t. IV et V, 1891-92.

ORLÉANS. — Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. T. X, no 153, 1894.

PARIS. — Bulletin de la Société des Amis des monuments parisiens. Nos 30 et 31.

— Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. Décembre 1894.

— Revue historique. Janvier-Février 1895.

— Le Monde moderne Revue mensuelle illustrée. Janvier 1895.

— Bulletin de la Société entomologique France. 1894, nos 18-19.

— Feuille des Jeunes naturalistes. No 291, 1er janvier 1895.

— Bulletin de la Société géologique de France. Nos 14 et 18, 1894.

PHILADELPHIE. — The Journal of the Franklin Institute devoted to science and the mechanic Arts. Volume CXXXVIII, no 6, décembre 1894.

SAINTES. — Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. 15e volume, janvier 1895.

SAINT-LO. — Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, archéologie et histoire naturelle du département de la Manche. 12e volume, 1894.

SAINT-LOUIS. — The Transactions of the Academy of Sciences of Saint-Louis. Vol. VI, nos 9 à 16, 1894.

SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 1894, 3e fascicule.

STRASBOURG. — Bulletin de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Juin-Juillet 1894.

TOULOUSE. — Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse. T. XII, 1894.

WIENN. — Verhandlungen der K. K. geologischen Reichsanstalt. Nos 10-13, 1894.

WASHINGTON. – Annual report of the board of Regents of the Smithsonian Institution. Report of the U. S. national Museum for 1891 and 1892.

III. Envois divers.

— Bulletin du syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. Décembre 1894.

— Bulletin de l'Alliance française. Octobre-Décembre 1894.

— A. Thomereau. Quelles sont les limites de l'intervention de l'État en matière d'assurances. In-12, Paris, 1894.

— Il offre en même temps au nom de son auteur M. Thierry, directeur de l'École de La Brosse la brochure que notre collègue vient de publier sur l'inspection sanitaire des viandes de boucherie.

Projet de budget de 1895. — M. le secrétaire présente au nom du bureau le projet de budget pour l'exercice 1895. Il est successivement donné lecture des articles de recettes et de dépenses dont les prévisions sont approuvées après avoir été mises aux voix par M. le Président.

RECETTES

§ I. Solde de compte 1894	1	Reliquat en caisse au 31 déc. 1894.	937	32
	2	Cotisations arriérées	»»»	»»
§ II. Produits ordinaires.	3	Cotisations de 270 membres à 12 fr.	3240	»»
	4	Cotisations de 15 nouveaux membres 18 fr.	270	»»
	5	Cotisations de membres correspondants	130	»»
§ III. Publications	6	Produits des publications	50	»»
§ IV. Capitaux placés	7	Arrérages de rentes 3 1/2. (Legs Chaillou des Barres)	200	»»
	8	Arrérages de rentes 3 0/0. (Legs Challe)	147	»»
	9	Arrérages de rentes 3 0/0. (Legs Cotteau)	100	»»
§ V. Recettes diverses	10	Encouragement du ministère de l'instruction publique	1000	»»
	11	Subvention du Département	1000	»»
	12	Subvention de la Ville	400	»»
	13	Subvention de la Ville pour le médailler. (Legs Gariel)	500	»»
	14	Arrérages de rente 3 0/0. (Legs de Blocqueville pour la salle d'Eckmühl)	500	»»
	15	Recettes imprévues	100	»»
		Total des recettes	8574	32

DÉPENSES

§ I. Passif.	1	Solde du compte d'impressions restant dû au 31 décembre 1894.....	2734	95
§ II. Publications........	2	Impression du Bulletin (1er et 2e semestres 1895)..................	2000	»»
	3	Planches	1200	»»
§ III. Frais de bureau...	4	Frais de bureau et d'affranchissemt	300	»»
	5	Frais de recouvrements	50	»»
	6	Garçon de salle	325	»»
§ IV. Jetons de présence.	7	Acquisition et rachat de jetons....	400	»»
§ V. Musée et Collections	8	Entretien du Musée et fouilles.....	500	»»
	9	Entretien du médailler et acquisit..	500	»»
	10	Conservation du Musée d'Eckmühl.	500	»»
§ VI. Dépenses imprévues	11	Dépenses imprévues..............	64	37
		Total des dépenses..	8574	32

Comptes de 1894. — A la suite de cette délibération M. le secrétaire dépose au nom du bureau les comptes de M. le trésorier pour l'exercice écoulé et demande que la commission de vérification soit nommée. Sont désignés pour en remplir les fonctions MM. Bigault, Leblanc-Duvernoy et Raoul.

Présentation de nouveaux membres. — Sont présentés comme membres titulaires par MM. E. Petit et H. Monceaux :

1° M. le docteur Lucien Collinet, médecin-major au 13e régiment de dragons, à Joigny.

2° Le prince Eugène de Bauffremont-Courtenay, duc d'Atrisco, demeurant à Paris, 87, rue de Grenelle Saint-Germain.

3° M. Lucien Bénard, propriétaire à Joigny.

4° M. Charles Couturier, propriétaire à Joigny.

5° M. Hovelacque Abel, président de la Société d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, à Paris.

6° M. Régnier Ernest, étudiant en médecine, à Tonnerre.

7° M. le docteur Chotier, médecin à Noyers.

8° M. Louis Sautumier, avocat à la Cour d'appel. 106 bis rue de Rennes à Paris.

9° M. Drot, employé aux archives départementales est présenté également comme membre titulaire par MM. F. Molard et H. Monceaux.

10° M. Pavaillon, conducteur des ponts et chaussées, directeur du service météorologique dans l'Yonne, est présenté par MM. Rabé et Lasnier.

Il sera statué sur ces nominations, conformément au réglement.

Pierres tombales de l'église d'Étaules. — M. l'abbé Maillot, annonce à la Société qu'il est dans l'intention de faire relever plusieurs pierres tombales intéressantes placées dans l'église d'An-

néot et qui serait détériorées si on ne prend pas des mesures de conservation en les plaçant le long des murs intérieurs du monument. Les travaux nécessiteront un certain crédit et il demande à la Société de s'associer à cette dépense pour une somme si minime qu'on voudra. Sur la proposition de M. le président l'assemblée décide qu'une somme de 10 fr. sera mise à la disposition de notre collègue.

Communications et lectures. — M. Mignot qui avait été chargé de dresser la nomenclature des pièces de monnaies et médailles anciennes offertes par notre collègue M. Buttner dépose la liste suivante, résultat des déterminations qu'il a pu faire.

Les pièces mentionnées sur cette liste seront placées à leur ordre dans les différentes sections du Médailler.

I.

MONNAIES CONSULAIRES ROMAINES.

Nos		Métal	Module	Nos de Cohen
1	Famille Domitia	Argent	Denier	14
2	— Marcia	—	—	20
3	— Naevia	—	—	1
4	— Volteia	—	—	2

II.

MONNAIES IMPÉRIALES.

5	Drusus 773 à 776 de Rome (20 à 23 de J. C.)	Bronze	G. B.	2
6	Antonia femme de Néron Drusus	—	—	6
7	Adrien 870 à 891 de Rome (117 à 138 de J. C.)	—	—	879
8	Antonin 891 à 914 de Rome (138 à 161 de J. C.)	—	—	547
9	Antonin d°	—	M. B.	663
10	Septime Sévère 946-964 de Rome (193 à 211 de J. C)	Argent	Denier	137
11	Maximien Hercule 1037-1063 de Rome (284 à 310 de J. C.)	Bronze	M. B.	200
12	Maximien Hercule d°	—	P. B.	461
13	Gallien 1006-1021 de Rome (253 à 268 de J. C.)	—	P. B.	204
14	Claude II 1021-1023 de Rome (268 à 270 de J. C.)	—	—	113
15	Aurélien 1023-1028 de Rome (270 à 275 de J. C.)	—	—	138
16	Aurélien d°	—	—	144
17	Constantin Ier, 1059-1090 de Rome (305 à 337 de J. C.)	—	—	190

Nos		Métal	Module	Nos de Cohen
18	Constantin Ier, 1059-1090 de Rome (305 à 337 de J. C)	Bronze	P. B.	317 (2 pièc.)
19	Constantin Ier........ do	—	—	479
20	Rome sous Constantin Ier	—	—	13
21	Licinius père, 1060-1076 de Rome (307 à 323 de J. C.)	—	—	66
22	Constant Ier, 1086-1103 de Rome (333 à 350 de J. C.)	—	—	117 (2 pièc.)
23	Constance II, 1088-1114 de Rome (335 à 361 de J. C.)	—	—	233
	Pièces frustes	—	G. B.	4
	— —	—	M. B.	1
	— —	—	P. B.	2
	1 Pièce de bronze à expliquer.	—	G. B.	1
		Argent		5
		Bronze		28
	Total			33

III.

Monnaies françaises.

Nos		Métal	Nombre	Années
1	Henri III (1574-1589) double tournois.	Cuivre	1	1587
2	Henri IV (1593-1610) — —	—	1	1598
3	Louis XIII (1610-1643) — —	—	2	1613-1615
4	— — — — —	—	1	1628
5	— — — — —	—	2	1629
6	Louis XIV (1643-1715) 4 sols —	Argent	1	1675
7	— — — Liard de Frce	Cuivre	1	1656
8	Louis XV (1715-1774) demi-sol......	—	2	1720
9	— — — —	—	1	1769
10	— — — double-sol de.	Billon	1	?
11	Louis XVI (1774-1793) sol...........	Cuivre	1	1788
12	— — — demi-sol.....	—	1	1791
13	— — — sol..........	—	1	1792
14	— — — —	—	2	1793
15	1re République (1793-1804) décime..	—	1	An 5
16	— — centime..	—	1	An 6
17	— — 5 centim.	—	1	An 7
18	— — —	—	1	An 8
19	Napoléon Ier (1804-1814) 10 centimes	Billon	1	1808
20	2e République (1848-1852) centimes.	Cuivre	2	1848
21	3e République (1870-1894) Indo-Chine dix centimes	—	1	1885
	Argent		1	
	Billon		2	
	Cuivre		23	
	Total		26	

FÉODALES FRANÇAISES.

Nos		Métal	Nombre	Années
22	Dombes. Gaston (1627-1651) denier tournois	Cuivre	1	1651
23	Dombes. Gaston (1627-1651) double tournois	—	1	1642
24	Cugnon Jean-Théodoric, (1611-1644), double tournois	—	1	1634
25	Lorraine. Léopold (1690-1729) liard.	—	1	1700
26	Rethel. Charles II (1601-1637) double	—	1	?
27	Orange. Frédéric-Henri (1625-1647) double tournois	—	1	?
	TOTAL		6	

IV.

MONNAIES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE

1	Georges III, 1760-1820, Angleterre.	Bronze	1	1795
2	— — Irlande....	—	1	1800
3	— — Angleterre.	—	1	1807
4	Guillaume IV, (Comp. des Indes), 1830-1837, Calcutta	—	1	1835
5	Victoria, 1837 à 1877, Angleterre...	—	1	1846
6	— — —	—	1	1862
7	— — —	—	1	1863
8	— — Jersey	—	1	1866
9	— — Hong-Kong	—	1	1877
			9	

ALLEMAGNE

10	Aix-la-Chapelle, 1765-1790-1795....	Bronze	3	—
11	Autriche. Joseph II, 1764-1790	Billon	1	1788
12	— François II, 1792-1804...	Cuivre	1	1800
13	— François Ier, 1804-1835..	—	1	1816
14	— François-Joseph, 1848-69	—	1	1851
15	— — —	Billon	1	1869
16	Lombardo-Veneto. François Ier, 1804-1835	Cuivre	1	1822
17	Lombardo-Veneto. François-Joseph 1848-1862	—	1	1862
18	Bade. Léopold-Charles 1830-1852..	—	1	1852
19	Bavière. Maximilien-Joseph, 1799-1825	Billon	2	?
20	Bavière. Maximilien II, 1848-1864.	—	1	1850

Nos		Métal	Nombre	Années
21	Francfort-sur le-Mein	Cuivre	1	1820
22	— —	—	1	1856
23	Hanovre. Georges V, 1851-1859	Billon	1	1859
24	Brunswich-Wolfenbuttel. Georges III, 1760-1803	—	1	1768
25	Grand-Duché de Luxembourg	Cuivre	1	1854
26	Grand-Duché de Hesse-Darmstadt, Louis II, 1830-1848	Billon	2	1833-1841
27	Nassau. Adolphe-Guillaume, 1839.	Cuivre	2	1856-1863
28	Prusse. Frédéric IV ou II, 1740-1786	Billon	1	1795
29	Prusse. Frédéric-Guillaume III, 1797-1840	—	1	18 6
30	Prusse. Frédéric-Guillaume IV, 1840-1861	Cuivre	3	1846-54-61
31	Prusse. Frédéric-Guillaume IV	—	1	1849
32	Prusse. Frédéric-Guillaume IV	—	1	1855
33	Prusse. Louis-Guillaume Ier, 1861-1888	Argent	1	1862
34	Prusse Louis-Guillaume Ier	Billon	1	1863
35	Prusse. Louis-Guillaume Ier	Cuivre	1	1874
36	Saxe. Frédéric-Auguste IV, 1836-1854, 1/3 de Thaler	Argent	1	1854
37	Saxe. Jean, 1854-1873	Cuivre	1	1863
38	Saxe-Cobourg-Gotha. Ernest Ier, 1806-1844	—	1	1817
39	Saxe-Meningen. Bernard-Eric, 1803-?	Billon	1	1833
40	Wurtemberg. Frédéric Ier, 1806-1816	Billon	1	1811
41	Wurtemberg. Guillaume Ier, 1816-1864	—	1	1842
42	Liège. Jean-Théodore de Bavière, 1744-1763	Cuivre	4	1750-51-52-?
43	Russie. Alexandre Ier, 1801-1825.	—	3	1811-12-?
44	Russie. Alexandre II, 1855-1881	—	1	1865
45	Espagne. Philippe V, 1700-1746	—	1	1710
46	Espagne. Isabelle II, 1833-1868	—	2	1868
47	Espagne. 1re République, 1868-1870	Argent	1	1869
48	Espagne. 1re République	Cuivre	1	1870
49	Espagne. Alphonse XII, 1875-1885	—	1	1877
50	Belgique. Marie-Thérèse, 1741-1764	—	1	1745
51	Belgique. Joseph II, 1764-1790	—	1	1789

Nos		Métal	Nombre	Années
52	Belgique. Léopold Ier, 1830-1865.	Nickel	1	1862
53	Belgique. Léopold II, 1865-1871 .	Cuivre	1	1871
54	Suisse { République, 1865......	Nickel	1	1873
55	Suisse { République, 1865......	Cuivre	1	1850
56	Suisse { République, 1865......	—	1	1856
57	Suisse. Fribourg, 1865- ?	Billon	1	1793
58	Hollande. Guillaume Ier, 1814-1840........................	Cuivre	1	1823
59	Hollande. Louis-Napoléon, 1806-1810........................	—	1	1808
60	Sardaigne. Charles-Félix, 1821-1831........................	—	1	1826
61	Toscane. Victor-Emmanuel II, 1859-1878..................	—	2	1859
62	Etats de l'Église. Pie VI, 1774-1798........................	—	1	1783
63	Etats de l'Eglise, Pie IX, 1846-1878	—	1	1866
64	Grèce. Georges Ier, 1863-1869...	—	1	1869
65	— —	—	1	—
66	Suède et Norwège. Ulrique-Eléonore, 1719-1751..............	—	1	1741
67	Suède et Norwège. Oscar Ier, 1844-1859..................	—	1	1858
68	Turquie. Abdul-Medjid, 1839-1861	—	1	1844
69	— Abdul-Aziz, 1861-1878..	—	1	1878
			74	
70	Asie, Chine, Tao-Kouang, 1821-1851..........................	—	1	?
71	Océanie-Sarawak. Charles-Brooke 1868........................	—	1	1880
72	Haïti. Jean-Pierre Boyer, 1818-1843..	—	1	1841, An 38
73	Amérique République Argentine	—	2	1890-1891
74	Amérique. Brésil. Pierre II, 1831-1889.................	—	1	1869
75	Amérique, Etats-Unis. 1831-1889	Argent	1	1859
76	Amérique, Etats-Unis. 1831-1889	—	1	
77	Amérique, Etats-Unis. 1831-1889	Nickel	2	1868-1876.
			10	

V.

Divers

1	Poids de monnaies du temps de Charles VII à Louis XII.. ..	Cuivre	1	sans date
2	Bouton (Stardard couronne) colour ; exerg. R. et R...	—	1	—

Nos		Métal	Nombre	Années
3	Jeton à l'effigie de Louis XIII	Cuivre	1	sans date
4	Jeton de Louis XIV..........	—	1	—
5	Autre jeton du même très usé.	—	1	—
6	Jeton de la statue de Napoléon replacée sur la colonne Vendôme (20 jetons)...........	—	1	—
7	Pièce commémorative du sacre de Charles X..............	Argent	1	—
8	Médaille de la mort de l'Archevêque de Paris Monseigneur Denis Affre, 27 juin 1848....	Laiton blanc	1	1848
9	Médaille de la Révolution de 1848 (de Saulcy pl. 6, nº 6.	Cuivre	1	—
10	Napoléon III Médaille du suffrage universel............	—	1	1852
11	Médaille de Pie IX, Souvenir du jubilé de 1847..........	—	1	1847
12	Médaille du Concile de 1869..	Laiton blanc	1	1869
13	Jeton irlandais de Shak	Cuivre	1	?
14	Jeton de la ville de Peterfield. (Haute-Angleterre)........	—	1	1793
15	Une médaille des Etats-Unis.	—	1	1863
16	2 pièces turques ou arabes...	—	2	—
17	4 pièces à étudier.	—	4	—
			21	

RÉCAPITULATION

Numéros		Argent	Cuivre
1 à 4	Familles romaines..................	4	»
5 à 27	Monnaies impériales................	1	28
1 à 21	Monnaies françaises	1	25
22 à 27	Monnaies féodales..................	»	6
1 à 9	Anglaises.........................	»	9
10 à 69	Européennes...................... .	3	71
70	Asie	»	1
71-72	Océanie	»	2
73-77	Amérique	2	8
1 à 17	Divers.....	1	20
		12	170
			12
			182

— M. Molard rappelle, que à propos de la capacité civile des Lépreux au Moyen-Age, qui a été contestée, il a pu établir avec des documents certains, que cette capacité était réelle et absolue.

Aujourd'hui il apporte une nouvelle pièce à l'appui, c'est le testament de David Boudin de Saint-Florentin dont la rédaction remonte à l'année 1373. Cette pièce est tirée des archives de la ville de Saint-Florentin.

— M. l'Archiviste signale encore un livre qui vient de paraitre sous le titre de : *Pages d'histoire du Moyen-Age, suivies de faits datant de la Renaissance et des siècles suivants, en ce qui touche la Bourgogne et particulièrement les bourgs de Dornecy, Vézelay et autres circonvoisins. Auxerre, imp. Gallot, 1893.* Il relève dans ce volume plusieurs erreurs qui dénotent chez l'auteur son peu d'habitude de l'étude des questions historiques.

— M. Molard, présente ensuite au nom de M. de Luze, préfet de l'Yonne, des extraits tirés du livre de M. Gaston Maugras intitulé : *Les dernières années de Madame d'Epinay.* Ce sont surtout des lettres du chanoine Gautheron, de la collégiale de Saint-Potencien de Châtel-Censoir, lequel fournissait à Mme d'Epinay d'excellents vins de Coulanges, d'Irancy et de Chablis. L'honorable ecclésiastique fait un éloge enthousiaste de sa marchandise, et promet de recommander tout spécialement au saint patron de sa maison celle qui apprécie si dignement les produits de sa récolte. Entre temps, on trouve le récit des petits événements qui traversent la vie du bon chanoine. Ce mélange de sacré et de profane, qui est bien dix-huitiesme siècle, donne un ragoût tout particulier à la communication de M. le préfet de l'Yonne auquel l'assemblée tout entière adresse ses plus sincères remerciements.

— M. Monceaux donne lecture d'un nouveau chapitre du travail de M. Gauthier sur Rogny Saint-Eusoge.

— M. l'abbé Maillot communique les notes qu'il a rédigées sur les registres de délibération de la municipalité de Noyers et qu'il a intitulées *Noyers pendant la révolution.* Notre collègue a pris comme modèle le travail de M. Demay sur les registres auxerrois, et il a su rendre fort intéressant ce tableau d'une petite ville recevant peu à peu le contre-coup du grand drame qui se déroulait à Paris et dans la France entière.

— M. le Président félicite l'auteur de son travail et donne lecture d'une pièce qui peut trouver place à la suite de cette étude sur les mœurs provinciales pendant la révolution. C'est le procès-verbal d'une nouvelle déclaration de mariage, faite à la Mairie de Noyers, le 27 pluviose an IX, au bout de 50 ans de mariage. A la demande des membres présents, cette pièce sera jointe au travail de M. Maillot.

Après cette communication, la séance est levée.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MOLARD.

A l'ouverture de la séance, M. Molard, l'un des secrétaires, annonce à l'assemblée que plusieurs membres du bureau, MM. E. Petit, président, F. Rabé, vice-président et H. Monceaux, secrétaire, sont assez gravement indisposés. Deux membres du bureau seulement assistent à la séance. M. U. Richard et M. Molard et la Compagnie est invitée à désigner un membre pour faire l'office de président. M. Richard, désigné d'abord, ayant décliné cet honneur, M. Molard est prié de présider l'assemblée.

Election de nouveaux membres. — Il est procédé à l'élection de dix membres présentés à la dernière réunion. Sont successivement élus membres titulaires :

1° M. le Docteur Lucien Collinet, médecin-major au 13e dragons à Joigny.

2° M. le Prince de Bauffremont-Courtenay, duc d'Atrisco, demeurant 87, rue de Grenelle, à Paris.

3° M. Lucien Bénard, propriétaire à Joigny.

4° M. Charles Couturier, propriétaire à Joigny.

5° M. le Docteur Hovelacque, président de la Société d'anthropologie, 38, rue du Luxembourg, à Paris.

6° M. E. Régnier, étudiant en médecine, à Tonnerre.

7° M. Drot, employé aux archives départementales à Auxerre.

8° M. Pavaillon, conducteur des ponts et chaussées à Auxerre.

9° M. le Docteur Chotier, médecin à Noyers.

10° M. Louis Sautumier, avocat à la Cour d'appel, 106 bis, rue de Rennes, à Paris.

11° M. Lasnier, trésorier-payeur militaire à Tombouctou, et fils de notre collègue, est présenté comme membre titulaire par MM. Lasnier père et Ravin. Sur la proposition de M. Molard, l'assemblée considérant la marque de souvenir que lui envoie de si loin notre jeune compatriote, en demandant à faire partie de la Société, le nomme par acclamation membre titulaire, par dérogation spéciale au réglement.

Présentation. — M. Bondoux René, propriétaire à Villeneuve-sur-Yonne, est présenté comme membre titulaire par MM. E. Petit et Molard. Il sera statué sur cette présentation à la séance de mars.

Commission de numismatique. — Sur la proposition du bureau, il est décidé qu'un troisième membre sera adjoint à la commission chargée avec le bureau et le conservateur du Musée, des acqui-

sitions de médailles anciennes. En conséquence M. de Luze, préfet de l'Yonne, qui s'intéresse vivement à notre médailler, est désigné pour faire partie de la commission.

— A cette occasion, M. Mignot demande que les fonds provenant du legs Gariel soient spécialement employés à l'achat de monnaies bourguignonnes et fassent l'objet d'un article spécial de la comptabilité. M. Molard répond qu'il en a toujours été ainsi et que du reste toutes ces questions sont entièrement du ressort du bureau de la Société et du conservateur du Musée, responsable des opérations.

Paratonnerres. — Il est donné lecture, au nom de notre collègue M. Demay, de la note suivante :

Il y a quelques années la Société, sous l'heureuse inspiration de M. Guillon, notre honorable collègue, a organisé sur toute l'étendue du département de nombreux comités, un par canton, composés d'hommes érudits, et attachés au culte du passé ; lesquels ont pour mission de prendre note de tout fait préjudiciable aux divers monuments, héritage que nous ont laissé nos pères, et d'en référer à la Société quand il y a lieu. Le bureau de la Société fut naturellement désigné pour composer le comité du canton d'Auxerre.

C'est à ce titre que j'ai l'honneur de présenter au bureau certaines observations au sujet d'un événement qui a causé une assez vive émotion parmi les habitants d'Auxerre fiers des monuments qui ornent leur ville, et dont ils désirent la conservation.

Le 3 du mois de janvier qui vient de s'écouler, la foudre, fait assez rare en cette saison, éclatant avec fracas au milieu d'une bourrasque de neige, a frappé un monument aussi vénérable par son antiquité que remarquable par la beauté de son architecture : la tour de l'ancienne abbatiale de Saint-Germain. Haute de 53 mètres, isolée, présentant une pointe aigue surmontée d'une tige de fer portant les restes de la fleur de lys qui s'y voyait avant 1830, cette tour se trouve très exposée aux coups de foudre. Le fluide l'a frappée à son sommet, est descendu sur un des côtés, celui qui fait face à la place, marquant la trace de son passage par une ligne blanche, provenant de l'érosion des pierres, et est venu se perdre dans le sol après avoir mis le feu à une conduite de gaz. Le concierge de l'hospice qui demeure dans cette tour n'a eu aucun mal fort heureusement, il en eût été autrement si le fluide eût embrasé la poutre soutenant la cloche qui serait tombée dans la chambre même, n'ayant qu'à traverser une voûte d'une faible épaisseur.

Cette chute de foudre démontre péremptoirement la nécessité de placer sur la flèche un paratonnerre, autant dans le but de conserver ce monument que pour assurer la sécurité de ceux qui l'habitent.

Il y a lieu de penser que la commission administrative de l'Hôtel-Dieu, dans la crainte d'un nouvel accident, s'empressera d'y remédier. Quant à la Société des sciences, qui a pour mission de veiller à la conservation des

monuments, elle ne peut que donner son avis sur la nécessité de prendre des mesures préservatrices quand elle les reconnaît urgentes. Elle ne peut faillir à ce devoir sous peine de renier le but de son institution.

La Société s'est déjà occupée de cette question des paratonnerres et elle donne son entier assentiment à la pensée qui a dicté la note de notre collègue. M. Fauchereau émet le vœu que des paratonnerres soient également établis pour sauvegarder les riches collections du Musée et de la bibliothèque. M. Molard émet l'avis que notre président s'empressera de faire les démarches nécessaires auprès de la municipalité aussitôt qu'il aura connaissance de cette proposition

Don au Musée. — Notre collègue M. Bouché fait don pour le Musée d'une hache en silex trouvée à Auxerre dans la sablière de la plaine des Conches, d'où des spécimens du même genre ont été extraits antérieurement et signalés dans le Bulletin de la Société.

Communications et lectures. — M. Moiset donne lecture de notes intéressantes qu'il a recueillies sur la commune de Germigny

Notre collègue fait un résumé avec commentaires, de deux pièces qui se trouvent dans les archives de la mairie de cette commune.

L'une, datée de 1518, est un bail à cens et à rente perpétuelle de sept à huit cents arpents de terre et bois consenti par le seigneur de Germigny aux manants et résidants de sa terre. Un tel bail avait pour effet de conférer au preneur la seigneurie *utile*, c'est-à-dire la propriété du sol, réservant au bailleur la seigneurie *directe*, autrement dit certains privilèges, tels que lods et ventes, droit de rachat, etc., attachés à sa qualité de noble.

Vainement l'auteur de la communication a-t-il cherché à savoir de quelle manière le bail avait pris fin. Tout ce qu'on peut affirmer c'est qu'il était encore en vigueur au milieu du siècle dernier, et, en l'absence d'indices contraires, il y a lieu de supposer qu'il aura duré jusqu'à la Révolution.

Le second document est un *papier à terrier* concernant la seigneurie de Germigny, confectionné en 1692, en vertu de *Lettres-royaux*. Il est très complet et décrit avec précision les moyens par lesquels un seigneur faisait reconnaître à ses vassaux l'existence de ses droits féodaux.

— M. Molard donne lecture, au nom de M. l'abbé Jobin, d'une étude sur le prieuré de Fourchanvaux (filiation de Juilly). Notre collègue, au moyen de documents inédits découverts, soit aux ar-

chives de la Côte-d'Or, soit chez des particuliers, est parvenu à reconstituer presqu'en entier l'histoire de ce monastère du XIIe au XIIIe siècle.

— La séance est terminée par la lecture faite par M. Molard, sous le titre de Curiosités judiciaires, d'un mémoire qu'il a donné à *l'Annuaire* et qui est tout à fait amusant. En 1783, un architecte, du nom de Leroux, prend à partie un docteur auxerrois, nommé Gauthier qui, de concert avec sa gouvernante, l'avait vivement maltraité. La verve humoristique du jeune architecte, ses diatribes amusantes contre l'honorable corporation des médecins, parviennent à dérider la réunion quelque peu attristée par l'absence de ses principaux dignitaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 7 mars.

SÉANCE DU 7 MARS 1895.

PRÉSIDENCE DE M. E. PETIT.

Congrès de la Sorbonne. — Après l'adoption du procès-verbal il est procédé à l'inscription des membres qui devront représenter la Société au Congrès de la Sorbonne et des Beaux-Arts. Sont désignés pour le Congrès de la Sorbonne : MM. Molard, Monceaux, Guillon, l'abbé Parat et Richard.

M. Molard fera une lecture sous le titre : Nouveaux documents sur la capacité des Lépreux. Testament d'un lépreux de Saint-Florentin en 1373.

M. l'abbé Parat parlera des découvertes faites dans les grottes de Saint-Moré.

Sont désignés pour le Congrès des Sociétés des Beaux-Arts : MM. Monceaux, Guillon. Ce dernier fera une lecture sur les stalles de Montréal et communiquera à l'appui de son travail les dessins des motifs sculptés sur les stalles.

Nomination d'un membre perpétuel. — M. le président rappelle à la Compagnie que les deux premiers présidents, bienfaiteurs de la Société, ont été élus après leur décès membres perpétuels de la Société. Il lui parait que la même mesure devrait être prise pour honorer le souvenir et garder la mémoire du regretté M. G. Cotteau, son troisième président. La proposition étant mise aux voix, M. Cotteau est déclaré à l'unanimité membre perpétuel de la Société des Sciences de l'Yonne.

— La liste suivante des publications parvenues au bureau pendant les mois de janvier et février est déposée sur le bureau.

I. Envois du Ministère.

— Dictionnaire de géographie universelle par M. Vivien de Saint-Martin. 8e fasc., 1895.

— Catalogue des manuscrits conservés aux archives nationales. In-8o, 1892.

— Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. — Bibliothèque Sainte-Geneviève. Tome I, 1893. Bibliothèque Nationale. Tomes VI et IX.

— Départements, tome XV, Marseille 1892. Tome XX, Le Mans, Chateau-Gontier, Saint-Malo, Villefranche, Vannes, Guingamp, Saint-Calais, Saumur, Angoulême, Castelnaudary, Castres, Lavaur, Béziers, Nogent-le-Rotrou, Seilhac, Avesnes, Arles, Mantes, Cannes, Briançon, Montargis.

— Annales du Musée Guimet. tome XXVI, 1re partie ; la Corée; in-quarto, 1894. — Revue de l'histoire des religions. Tome XXX, nos 1 et 2.

— Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1894, 1re livraison.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Amiens. — Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. 1894, no 2. Mémoires, etc., 4e série, t. II.

Annecy. — Revue savoisienne. 1894, 4e trimestre.

Besançon. — Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. Année 1893.

Bordeaux. — Actes de la Société linnéenne de Bordeaux. 5e série, tome VI.

Bruxelles. — Bulletin de la Société belge de microscopie. 1893-94-95, nos 1, 2 et 3.

Brunn. — XII Berich der meteorologischen Commission der naturforchendein in Brünn. 1892. — Verhandlungen etc, XXXII Band. 1893.

Caen. — Congrès archéologique de France, 57e session à Brives, en 1890. 58e session, séances tenues à Dôle, Salins, Besançon et Montbéliard, suivies d'une excursion en Suisse, en 1891, in-8o, 1893,

Chambéry. — Mémoires publiés par la Société savoisienne d'histoire. 2e série, t. VIII,

Chapel-hill n. c. — Journal of the Elisha Mitchel scientific Society. 1894, part. first.

Chateaudun. — Bulletin de la Société dunoise. Janvier 1895.

Clermont-Ferrand. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1894, nos 8 et 9.

Digne. — Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes. Nos 52 à 55, année 1894.

Draguignan. — Bulletin de la Société d'agriculture, du commerce et de l'industrie du Var. Novembre et Décembre 1894.

Dunkerque. — Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Genève. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, tome I, li-



vraison IV. — Les études orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Nouvelle série, t III, livraison IV.

JOIGNY. — Bulletin de la Société d'agriculture. Janvier 1895.

HEIDELBERG. — Verhandlungen der Naturhistorich-medicinischen Vereins zu Heidelberg. 1894.

LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure. Annales de 1893, n° 30.

LANGRES. — Bulletin de la Société archéologique de Langres. N° 51.

LAUSANNE. — Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. 3e série, volume 30, n° 115.

LE HAVRE. — Recueil des publications de la Société hâvraise d'Études diverses, 1er, 2e et 3e trimestres.

LE MANS. — Revue historique et archéologique du Maine. Tome 36, 1894.

— Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Années 1893-94, 4e fascicule.

MENDE. — Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts. Août-septembre 1894.

METZ. — Mémoires de l'Académie de Metz, lettres, sciences, arts et agriculture. Années 1891-92. — Extrait du compte-rendu des travaux.

MONTAUBAN. — Bulletin archéologique et historique du Tarn-et-Garonne. Tome XXII, année 1894.

NANCY. — Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée archéologique lorrain. Tome 44, année 1894.

NANTES. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France. Tome IV, 1894, 4e trimestre 1894.

NEVERS. — Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. 1894, 2e fascicule.

ORLÉANS. — Mémoires de la Société archéologique et historiquè de l'Orléanais. Tome 25, année 1894.

PARIS. — Revue historique. Décembre 1894.

— Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1891, nos 1 et 2.

— Le monde moderne. Février 1895.

— Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. Avril-juin 1894.

— Bulletin de la Société entomologique de France. 1895, nos 1, 2 et 3.

— Feuille des Jeunes naturalistes. 1895, nos 292 et 293.

— Bulletin de la Société géologique de France. 1894, nos 7 et 8.

— Bulletin de la Société zoologique de France. 1894, 9 fascicules.

POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest. 3e trimestre 1894.

RODEZ. — Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Tome 16, 1894.

STOCKOLHM. — Mémoires (Haudlingen) de l'Académie royale suédoise des sciences. Bd. 25 (1892) : H. 2.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie. 1894, 4e fascicule.

TOULON. — Bulletin de l'académie du Var. 1894, 2e fascicule.

TOULOUSE. — Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 9e série, t. 6, 1894.

UPSALA. — Bulletin of the geological institution of the University of Upsala. N°1 , 1892, n° 2, 1893.

VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. Année 1894.

VENDOME. — Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Année 1894.

III. Envois divers.

— Bulletin du syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. 1895, nos 1 et 2.

— Revue de Champagne et de Brie. Septembre-octobre 1894.

— La correspondance historique et archéologique. 1894, n° 12.

— La Clinique chirurgicale d'Autun et son organisation aseptique par le docteur Latouche. Octobre 1894.

Renouvellement du bureau. — Sur la proposition de M. E. Petit, l'élection qui devait avoir lieu en avril est reportée à la séance de mai.

Élection d'un membre. — Il est procédé au vote pour l'élection de M. René Bondoux, propriétaire à Villeneuve-Yonne, présenté à la dernière séance. M. Bondoux est élu membre titulaire.

Communications et lectures. — M. E. Petit communique un diplôme de l'année 902 concernant la fondation de la chapelle de La Chapelle-Vaupelteigne. Ce document qui a été découvert par notre collègue M. Rozerot, archiviste de la Haute-Marne sera inséré au Bulletin de cette année.

— M. Molard a la parole pour donner lecture de deux communications : l'une concernant les premiers débuts du protestantisme dans le diocèse de Sens et la mission qui fut donnée à plusieurs membres du parlement de rechercher ceux qui, dans l'étendue de ce diocèse, propageaient l'hérésie. M. Molard donne, d'après des documents inédits, les noms et les procès de ceux qui furent condamnés en cette circonstance. Dans une seconde communication le savant archiviste présente une esquisse des mœurs sénonaises aux XIVe et XVe siècles, d'après des lettres de rémission dont il analyse le texte.

— Un travail de M. l'abbé Parat sur la découverte de nouveaux vestiges de la période préhistorique dans les grottes de Saint-Moré devait également être lu à la séance, mais le manuscrit ayant été oublié, par une erreur dont le secrétaire s'est aperçu au dernier moment, il en sera donné lecture à l'une des prochaines séances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1895.

PRÉSIDENCE DE M. E. PETIT.

Après l'adoption du procès-verbal M. le président dépose sur le bureau de nouvelles copies d'arrêt du Parlement intéressant le département de l'Yonne et parvenues, comme les précédentes, par les soins et la libéralité de M. le comte de Chastellux. L'examen de ces documents est renvoyé à M. Molard.

Correspondance imprimée. — M. le secrétaire dépose sur le bureau la liste suivante des ouvrages parvenus pendant le mois.

I. Envois du Ministère.

— Annuaire des bibliothèques et des archives pour l'année 1895. 10e année.

— Journal des savants. Janvier-février 1895.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. Année 1894, nos 1 et 2.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Annecy. — Revue savoisienne, publication de la Société florimontane. 1er trimestre, 1895.

Beauvais. — Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. T. XV, 3e partie, 1895.

Besançon. — Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 1893.

Boston. — Proceedings of the Boston Society of natural history. Vol. XXV. Part. II et III, 1894. — Geology of the Boston basin. Vol. I, part. II. — Hingham. — Mémoir..... Vol. III. Number XIV. A North Americam Anthurus. In-4o, 1894.

Bruxelles. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1894, nos 4, 5 et 6.

— Analecta bollandiana. T. XIV, fasc. I.

Chambéry. — Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. 4e série, t. V, 1895,

Dijon. — Bulletin de la Société d'horticulture et viticulture de la Côte-d'Or. Janvier-Février 1895.

— Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur. T. V, no 1, 1895.

Draguignan. — Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologique de la ville de Draguignan. T. 9, 1892-93.

Dunkerqre. — Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et arts. 1894, 2e fascicule.

Joigny. — Bulletin de la Société d'agriculture de Joigny. No 156. 1895.

Macon. — Annales de l'Académie de Macon. 2e série, t. X, 1893.

MENDE. — Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. 1894, 4e trimestre.

METZ. — Mémoires de l'Académie de Metz. 1890-1891, in-8°, 1893.

MONS. — Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 1894.

NANCY. — Mémoires de la Société de médecine de Nancy. Année 1893-1894. — Catalogue de la bibliothèque. 1893.

NANTES. — Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire Inférieure. 1894, 1er semestre.

NEW-YORK. — Transactions of the New-York Academy of sciences. Vol. XIII, 1893-94.

PARIS. — Annuaire de la Société philotechnique, année 1891.

— Revue historique. Mars-avril 1895.

— Bulletin du cercle Saint-Simon (Société historique). Janvier, 1894.

— Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. N° 3, 1895.

— Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. Nos 7 et 8, 1895.

— Bulletin de la Société entomologique de France. 1895, n° 4.

— Bulletin de la Société zoologique de France pour l'année 1894. T. XIX. — Mémoires etc. T. VII.

— Bulletin de la Société entomologique de France. Février 1895.

— Feuille des Jeunes Naturalistes. N° 294, avril 1895.

— Revue des études grecques. T. VII, nos 27-28, 1894.

PHILADELPHIE. — Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia 1894. Part. II, May-September.

POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin, 4e trimestre, 1894.

ROUEN. — Bulletin de la Société des Amis des sciences de Rouen. 1er semestre, 1894.

SAINTES. — Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. 15e vol., 2e livraison 1895 et tables 1894.

STRASBOURG. — Bulletin de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Janvier et février 1891.

TOULOUSE. — Académie de Toulouse. Annuaire de l'Université 1894-95. Rapport annuel. Année scolaire 1893-94.

— Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. T. XV, 1re livraison, 1894.

WIENN. — Verhandlungen der K. K. geologischen Reichsanstalt. Jahrgang 1894. Nos 1 bis et 18. 1895, nos 1 et 3.

III. Envois divers.

— Revue de Champagne et de Brie. Novembre-Décembre 1894.

BOUGLON (baron de). Les Reclus sous la terreur à Toulouse. 2e fasc. 1895.

JANET (Charles). Étude sur les fourmis, 5e note; d° 7e note. — Sur les nids de la Vespa crabro. Paris, 1894.

— Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. 1895, n° 3.

— Société botanique des Deux-Sèvres. Flore du Haut-Poitou. 2e partie.

Renouvellement des membres du bureau. — M. le président annonce en outre que les élections pour le renouvellement du bureau auront lieu à la séance du 5 mai. Des bulletins de vote seront envoyés, comme à l'ordinaire, à chaque membre titulaire.

Dons au Musée. — M. Kielmann, membre de la Société offre un petit tableau ancien de l'école russe, et représentant les Saintes Images. Ce tableau sera déposé au Musée et des remerciements sont adressés à notre collègue.

— M. Maillot, curé d'Étaules notre collègue, a envoyé huit pièces de monnaies ou jetons. L'examen de ces pièces est envoyé à M. Manifacier.

Présentation de nouveaux membres. — Sont présentés comme membres titulaires par MM. E. Petit et H. Monceaux.

1° M. Berthon Maurice, docteur en droit, à Paris et au château de Nuits-sous Ravières.

2° M. l'abbé Patriat, curé de Jully (Yonne).

3° Mlle M. Pellechet, 30, rue Blanche, à Paris.

4° M. le Docteur Villejean, député de l'Yonne, professeur agrégé à l'école de médecine, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

5° M. Oscar Falateuf, ancien bâtonnier, avocat à la Cour d'appel, 6, boulevard des Capucines, à Paris et au château de Serrigny.

6° M. Lortat Jacob, avoué de 1re instance, 4, rue et place Louvois, à Paris.

Sont également présentés comme membres titulaires :

7° M. Vallery-Radot René, homme de lettres, demeurant à Paris, 14, rue de Grenelle, présenté par MM. Xavier Baudenet et E. Petit.

8° M. Milon, imprimeur à Auxerre, présenté par MM. Molard et Monceaux.

9° M. Pied, docteur en médecine à Auxerre, présenté par MM. Joly et Peyranne.

10° M. Leroy, gendre Motheau, propriétaire à Auxerre, présenté par les mêmes.

— M. Mignot présente de la part de M. Michelin, de Paris, des spécimens de monnaies en nickel. Ce sont des pièces de cinq sous, dix sous et quinze sous.

Communications et lectures. — M. E. Petit présente à l'assemblée un exemplaire du Missel de Toul imprimé à Paris en 1492 par

Pierre Le Rouge de Chablis et que M. le comte Durrieu, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, a bien voulu communiquer à M. Monceaux pour le travail qu'il a entrepris sur la famille des Le Rouge. Cet ouvrage est imprimé en très beaux caractères et il est illustré de gravures sur bois remarquables dont plusieurs figureront dans le Bulletin de la Société parmi les reproductions de l'œuvre des Le Rouge.

— La parole est donnée ensuite à M. l'intendant général Péron, pour la lecture de la notice biographique qu'il a préparée sur M. Gustave Cotteau notre regretté président.

M. Peron, ami et compatriote de M. Cotteau et lui-même géologue distingué, était plus à même que tout autre de retracer dignement sa vie et ses travaux. Il l'a fait avec beaucoup de précision et de bonheur, et il a suivi et rappelé les travaux scientifiques de notre ancien président depuis l'année 1844 jusqu'à sa mort en 1894 où il tenait encore la plume. Il a passé en revue ses principales études sur la géologie et la paléontologie et ses travaux sur les échinides qui, en permettant une plus grande précision dans la classification des terrains, ont donné à son auteur une réputation méritée dans le monde entier. La facilité d'élocution et l'aménité de G. Cotteau l'avaient fait apprécier dans les Congrès scientifiques qu'il suivait assidument et dont il rapportait des résumés intéressants dont il gratifiait nos séances. Membre et lauréat de l'Académie des sciences, président à plusieurs reprises de la Société géologique et de la Société zoologique, membre de la Société géologique de Londres, Gustave Cotteau avait vu ses travaux dignement récompensés. Son biographe a su faire revivre cette figure sympathique. Aussi les auditeurs ont-ils regretté que M. Edmond Cotteau, son frère, retenu par la maladie, n'ait pu assister à la séance.

— M. le docteur F. Rabé a la parole à son tour et donne lecture de ses observations sur les passages d'oiseaux dans le département pendant l'année 1892-1893. Ces observations, faites par un naturaliste qui n'en est pas à ses débuts, sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont la continuation de travaux antérieurs déjà insérés dans notre Bulletin. Notre collègue a fait suivre ce travail d'observations d'histoire naturelle et de climatologie qui en augmentent encore la valeur et il a terminé sa lecture par un éloge humoristique des bons vins de Chablis et de Maligny de l'année 1893.

Après cette communication la séance est levée.

SÉANCE DU 5 MAI 1895.

PRÉSIDENCE DE M. E. PETIT.

A l'ouverture de la séance le scrutin est ouvert pour l'élection des membres du bureau dont les pouvoirs sont expirés.

M. le président avertit en même temps que les bulletins seront remis aux scrutateurs à 1 heure et demie.

M. le secrétaire dépose les bulletins de vote sous enveloppe cachetée qui lui sont parvenus par la poste ou qui ont été déposés entre ses mains.

On procède ensuite au choix des scrutateurs. Sont désignés par l'assemblée MM. Richard, Lasnier, Joly et Manifacier.

Correspondance imprimée. — M. le président communique à la Compagnie une circulaire de la Société française d'archéologie annonçant que la 72e session du Congrès archéologique de France aura lieu en 1895 à Clermont-Ferrand et invitant la Société des Sciences de l'Yonne à se faire représenter à ces assises scientifiques. Le réunion aura lieu du 5 au 13 juin, et les membres qui seraient disposés à suivre ces réunions intéressantes sont invités à se faire inscrire.

— M. Monceaux offre au nom de M. E. Cotteau le catalogue de la bibliothèque scientifique de M. G. Cotteau.

Les livres composant cette bibliothèque importante seront vendus à Paris à la salle Sylvestre le 7 mai et jours suivants.

M. le secrétaire dépose la liste des ouvrages parvenus pendant le mois et placés sur le bureau. Voici cette liste :

I. Envois du Ministère.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Revue des travaux scientifiques. Nos 9 et 10, 1894. — Bulletin du Comité. Section des sciences économiques et sociales. Année 1894.

— Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789 par A. Brette. T. I, 1894.

— Catalogue des manuscrits des bibliothèques de France :
1o Paris, bibliothèque de l'Arsenal. T. IX, 2e fascicule.
2o Départements. Aix. T. XVI.
3o — Bordeaux. T. XXIII.
4o — Rennes, Lorient, etc. T. XXIV.
5o — Poitiers, Valenciennes. T. XXV.
6o — Avignon, t. I. T. XXVII.

II. Envois des sociétés correspondantes.

Amiens. — Bulletin de la Société linnéenne du Nord de la France. T. XII, nos 259 à 282. 1894-95.

ANGERS. — Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 4e série, t. VIII, 1894.

BOURGES. — Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 1893-94. 20e volume.

BRUXELLES. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1894, nº 5.

— Bulletin de la Société belge de microscopie. Nos 4-6. 1894-95.

BUFFALO. — Bulletin of the Buffalo Society of natural sciences. T. V, nº 4, 1894.

CHAMBÉRY. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Savoie. Nº 3, 1894.

CHATEAUDUN. — Bulletin de la Société dunoise, archéologie, histoire, sciences et arts. Avril 1895.

CLERMONT-FERRAND. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne publié par la Société des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. 1894, nº 10 ; 1895, nos 1 et 2. Janvier-février.

DRAGUIGNAN. — Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Janvier-février 1895.

FONTAINEBLEAU. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. 2e trimestre, 1894.

GAP. — Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. 1er trimestre, 1895.

JOIGNY. — Bulletin de la Société d'agriculture de Joigny. Mars 1895.

MENDE — Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Janvier 1895.

NANTES. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France. T. V, 1er trimestre, 1895.

PARIS. — Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. T. XXX, nº 3 ; t. XXXI, nº 1.

— Le Monde moderne. Avril 1895.

— Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français. Nº 4. Avril 1895.

— Annuaire. — Bulletin de la Société de l'histoire de France. Année 1894.

— Feuille des Jeunes naturalistes. Mai-juin 1895, nos 295-296.

— Bulletin de la Société entomologique de France. Nos 4-7, 1895.

— Bulletin de la Société géologique de France. 3e série, t. XXIII. Feuilles 1-4, 1895.

— Bulletin de la Société philomatique. 8e série, t. VI, 1893-94.

SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 1895, nº 1.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne. Bulletin nº 40, 1894.

SALEM. — Proceedings of the American Association for the advancement of science. August, 1893. Salem, 1894.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. 1894, bulletin novembre-décembre.

Toulouse. — Société d'histoire naturelle de Toulouse. Janvier-septembre 1894.

Versailles. — Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. 3e série, t. XXVIII, 1895.

Vesoul. — Bulletin de la Société d'agriculture,sciences et arts du département de la Haute-Saône. 3e série, no 25.

Washington. — Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution. July 1893.

III. Envois divers.

— Catalogue des livres d'histoire naturelle de la bibliothèque Cotteau dont la vente aura lieu à Paris, maison Sylvestre du 7 au 14 mai 1895.

— Revue de Champagne et de Brie. Janvier 1895.

— Bulletin du syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. No 4, 1895.

— Bulletin de l'association horticole de l'arrondissement de Beaune. No 1, 1895.

Présentation de nouveaux membres. — M. le Docteur Houdé, conseiller général de l'Yonne, est présenté comme membre titulaire par MM. E. Petit et H. Monceaux, ainsi que le Docteur Lapointe, directeur de l'Asile des aliénés.

M. Archdéacon, conseiller général de l'Yonne est présenté par MM. le marquis de Tanlay et Molard.

M. Worms Emile, juge d'instruction à Auxerre est présenté par MM. Joly et Peyrane.

Il sera statué sur ces présentations à la séance de juin.

Élection de membres titulaires. — Il est procédé à l'élection des membres présentés à la dernière séance. Sont successivement élus membres titulaires :

1° M. Berthou Maurice, docteur en droit à Paris.
2° M. l'abbé Patriat, curé de Jully.
3° Mlle Pellechet, propriétaire à Paris.
4° M. le Docteur Villejean, député de l'Yonne, à Paris.
5° M. Oscar Falateuf, avocat à la Cour d'appel, à Paris.
6° M. Lortat Jacob, avoué à Paris.
7° M. Vallery-Radot René, homme de lettres à Paris.
8° M. Milon, imprimeur à Auxerre.
9° M. le Docteur Pied, à Auxerre.
10° M. Leroy-Motheau, propriétaire à Auxerre.

Communications et lectures. — M. Molard a la parole pour une communication à propos de pièces intéressant le brigandage dans l'Auxerrois dans la première moitié du XVIe siècle. Il a été tout dernièrement offert aux archives de l'Yonne un placard manuscrit destiné à être affiché et lu dans les carrefours de la ville et por-

tant condamnation de cinq ou six francs-archers pour assassinat de marchands auxerrois, faits de banditisme et autres crimes commis au préjudice de diverses communes des arrondissements d'Auxerre, de Joigny et de Tonnerre. D'après le libellé du jugement partie des biens confisqués durent être distribués aux victimes ou aux communautés d'habitants, en réparation des dommages causés. En commentant le texte de l'affiche, M. Molard étudie la composition de ces bandes, formées pour la plus grande partie de soldats licenciés ou cassés.

M. E. Petit fait observer à ce sujet qu'il ne faut pas s'étonner de l'existence de ces affiches manuscrites. L'imprimerie n'avait pas encore était introduite à Auxerre et des calligraphes spéciaux étaient chargés de transcrire sur de grandes feuilles qu'on affichait aux carrefours de la ville et sur les portes des églises les jugements et autres pièces destinées à la publicité. C'est ainsi que M. le président possède un exemplaire tout à fait semblable à celui que M. Molard vient de communiquer et qu'il apportera à la prochaine séance.

— M. Monceaux a la parole pour la lecture d'un chapitre du travail qu'il a entrepris sur les Le Rouge, imprimeurs et graveurs, originaires de Chablis. Dans ce chapitre M. le secrétaire s'occupe de Guillaume, fils de Pierre Le Rouge qui fut successivement imprimeur et graveur à Paris, à Chablis, à Troyes et enfin à Paris ou on le retrouve depuis l'année 1493 jusqu'en 1517.

— M. E. Petit lit ensuite une communication de M. l'abbé Patriat sur la collection d'objets préhistoriques que notre nouveau collègue a recueillis depuis longtemps sur le territoire de la commune de Jully. M. le président loue le sûreté de méthode avec laquelle cette collection a été classée et fait ressortir tout l'intérêt que peuvent présenter des monographies bien faites dans chaque commune pour la partie préhistorique.

Élection du bureau. — Les scrutateurs ayant terminé le dépouillement des bulletins, le résultat du scrutin est prononcé : Votants 143. Sont élus :

Président :	M. Ernest Petit	133 voix
Vice-Présidents	M. Francis Molard..............	129 —
	M. Félix Rabé..................	133 —
Secrétaires	M. Henri Monceaux	118 —
	M. Eugène Drot................	120 —
Bibliothécaire :	M. U. Richard	135 —
Trésorier :	M. Dehertog..................	142 —

M. E. Petit déclare le bureau constitué dans les conditions ci-

dessus et remercie l'assemblée en son nom et au nom de ses collègues de l'honneur qui vient de leur être fait.

Commission du prix Crochot. — Il est procédé à l'élection des membres de la commission destinée à examiner les manuscrits présentés pour le prix Crochot. Cette commission, d'après le choix de l'assemblée, sera composée de MM. Navarre, Moiset, Leclerc de Fourolles, Joly, Demay, Leblanc-Duvernoy qui se joindront aux membres du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée, après qu'il a été décidé que la prochaine réunion aura lieu le jeudi 6 juin.

SÉANCE DU 6 JUIN 1895.

PRÉSIDENCE DE M. ERNEST PETIT.

Après l'adoption du procès-verbal M. le président présente à l'assemblée l'affiche manuscrite dont il a parlé à la dernière réunion et fait constater qu'elle est en tout semblable à celle qui a fait l'objet de la communication de M. Molard. Il offre cette pièce à M. l'Archiviste pour être déposée aux archives départementales.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Vallery-Radot, notre nouveau collègue, lequel remercie en termes gracieux la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

— M. le président lit encore une lettre du président de la Société auxerroise d'instruction militaire et de tir, lequel demande à la Société de vouloir bien l'aider par une souscription à organiser de nouveau son école de tir. M. le président, au nom du bureau propose d'allouer une somme de 20 francs, une fois donnée à la Société d'instruction militaire et de tir.

Plusieurs membres prennent la parole à ce sujet, les uns pour soutenir la proposition, les autres pour faire observer qu'en allouant une somme, même minime pour cet objet, c'est faire entrer la Société dans une voie qui n'est pas la sienne. Tout en ne méconnaissant pas l'utilité des concours organisés par la Société d'instruction militaire et de tir, on ne peut oublier que ces concours ne se rattachent en rien à l'œuvre que poursuit la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

La discussion étant close, la proposition mise aux voix est repoussée par la majorité des membres présents.

Élection de membres titulaires. — Il est procédé au vote pour l'élection des membres présentés à la dernière séance.

Sont successivement élus membres titulaires :

1° M. le Docteur Houdé, membre du Conseil général à Coulanges-la-Vineuse ;

2° M. Archdéacon, membre du Conseil général au château de Cheney ;

3° M. le Docteur Lapointe, directeur de l'Asile des aliénés à Auxerre ;

4° M. Worms, juge d'instruction à Auxerre.

Élection d'un correspondant. — Sur la proposition de M. E. Petit, M. H. Marlot, membre titulaire, est élu sur sa demande membre correspondant.

Présentation de nouveaux membres. — Quatre membres nouveaux sont présentés comme titulaires :

1° Par MM. E. Petit et Aubron, M. Alfred Bailly, conseiller général d'Eure-et-Loir, à Nogent-le-Rotrou ;

2° Par MM. E. Petit et Baudenet, M. le baron Auguste d'Avout, ancien magistrat, 14, rue de Mirande à Dijon ;

3° Par MM. E. Petit et Monceaux, M. Boussard, architecte, 38, rue Ribéra, à Paris ;

4° Par MM. Lethier et F. Rabé, M. Breuillé, ingénieur des ponts et chaussées à Auxerre.

Il sera statué sur ces présentations à la séance de juillet.

Correspondance imprimée. — M. Monceaux dépose la liste suivante des ouvrages parvenus pendant le mois et qui sont sur le bureau à la disposition des membres de la Société.

I. Envois du Ministère.

— Journal des Savants. Mars-Avril.

— Les Sericigènes sauvages de la Chine, par A. Fauvel. Paris, 1895, in-4°.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Angers. — Annales de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire. 1894, 3e et 4e livraisons.

Beaune. — Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires, année 1893.

Bone. — Académie d'Hippone. 1895, feuille n° 3.

Bruxelles. — Bulletin de la Société belge de géographie. 1895, n° 5.

Caen. — Congrès archéologique de France. 59e session. Séances générales tenues à Orléans en 1892 par la Société française d'archéologie. Caen, 1894.

— Bulletin de la Société linnénne de Normandie. Année 1894.

Chateau-Thierry. — Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1893.

CHERBOURG. – Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg. 1894-1895.

CLERMONT-FERRAND. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. nos 3 et 4. Mars-Avril 1895.

DIJON. - Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture de la Côte-d'Or. 1895, mars-avril.

GUÉRET. – Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. 2e série, t. III. 2e bulletin 1894.

LAUSANNE. — Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. No 116, 3e série. Vol. XXV.

LILLE. – Annales de la Société géologique du Nord. 1894.

MOSCOU. – Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou. 1894, nos 2 et 3.

MOULINS. Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais. Bulletin. Revue. Octobre 1894.

NANTES. — Annales de la Société académique de Nantes. 1894, 2e semestre.

— Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 2e série, 1894.

NIMES. — Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes. No 4, 1894.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin t X, no 154.

PARIS. — Bulletin du cercle Saint-Simon. (Société historique.) No 16, avril 1895.

— Revue de la Société des études historiques. 4e série, t. XII, 1894.

— Revue historique. Mai-Juin 1895.

— Le Monde moderne. Revue mensuelle illustrée. Mai 1895.

— Société de l'histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. Mai 1895.

— Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. No 9, 1894.

– Bulletin de la Société entomologique de France. 1895, nos 8-9.

PHILADELPHIE. — Proceedings of the Academy of Natural sciences of Philadelphia. October-December 1894.

SAINTES. - Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. 8e volume, XVe volume. 1er mai 1895.

SAN FRANCISCO. — Proceedings of the California Academy of sciences. 2e série, volume IV, partie I.

SION. — Bulletin des travaux de la Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles. Années 1892-1893.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Décembre 1894. Mars 1895.

WASHINGTON. — Smithsonian Institution. Bureau of Ethnology. An ancient quarryin Indian territory, by W.-H. Holmes, 1894. — List of publications of the bureau of Ethnology, 1894. – Eleventh annual report of the bureau of Ethnology, 1889-90. 1894. — Twelfth annual report do do, 1890-91, 1894.

— Département of Interior U. S. geographical and geological survey of the Rocky mountain regins. — Dakota grammar, texts and Ethnography. 1893.

Wienn. — Jahrbuch der K. K. geologischen Reichsanstalt. 1894, 2, 3 und 4 Heft.

III. Envois divers.

— Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. N° 5. Mai 1895.

— Revue de Champagne et de Brie. Février 1895.

— Notice historique sur la chatellenie d'Auneau (Eure-et-Loir) érigée en baronie en 1603, par Armand Lefebvre, notaire honoraire à Paris. Paris, 1890.

— Etude supplémentaire pour le chapitre IV de la Notice sur la chatellenie d'Auneau, par le même. Paris, 1894.

— Nouvelle note sur Bureau de la Rivière et sa famille, par le même. Paris, 1895.

— L'art international, organe des amateurs des Deux Mondes. Janvier 1895.

— M. Monceaux offre en même temps, au nom de notre collègue, M. Emile Thierry, directeur de la ferme-école de La Brosse, une notice intitulée : *La Tuberculose bovine et la Tuberculine.* (Auxerre, Imp. de *La Constitution*, 1895.)

Dons. — M. le Président offre, au nom de M. Edmond Cotteau, le portrait de son frère M. Gustave Cotteau, le regretté président de la Société. Cet exemplaire, en grand papier destiné à être encadré, est la reproduction de la photogravure qui accompagnera dans le bulletin la notice biographique rédigée par M. Peron et lue à la séance de mai. Des remerciements sont adressés à notre collègue.

— M. l'abbé Patriat, notre nouveau collègue, présent à la séance, offre à la Société pour le médailler trois deniers d'argent du xiie siècle, trouvés sur l'emplacement de l'abbaye de Quincy et frappés probablement par Henri de Donzy, comte d'Auxerre et de Nevers. Ces pièces seront déterminées et placées à leur ordre.

Communications et lectures. — M. l'abbé Patriat communique ensuite à l'assemblée toute une série d'objets et d'instruments de la période préhistorique recueillis sur le territoire de la commune de Juilly. On y remarque de nombreuses pointes de flèches, taillées dans le silex avec un soin extraordinaire, des haches et des grattoirs en calcaire siliceux, enfin une hache de la période du bronze tout à fait remarquable.

— M. E. Petit communique à l'assemblée une lettre du P. Chapet, le savant oratorien, ancien précepteur des enfants de

Louis XVI, qui vint terminer sa carrière à Auxerre où il comptait beaucoup d'amis. Cette lettre adressée à Castellan, membre de l'Académie des beaux-arts, est ainsi conçue :

Auxerre, 1er février 1820, au petit Saint-Martin.

Mieux vaut tard que jamais, mon très sage et très regretté voisin, voilà six mois bien entiers que nous sommes perdus ou, du moins, grandement égarés l'un pour l'autre. Mais encore me fallait-il une espèce de prétexte un peu raisonnable pour que je me permisse de jeter à travers votre retraite des distractions qui vous fussent inutiles.

Le premier principe de mon mouvement aujourd'hui est l'impatience et le besoin de cœur de savoir enfin de vos nouvelles, de celles de Madame Castellan, et très particulièrement aussi de celles de M. Peyre, au souvenir duquel j'ai le moins de droits, mais que je respecte et que j'honore plus que je ne puis dire. J'ai laissé vos santés dans un état peu solide, je me suis adressé à plus d'un endroit pour avoir satisfaction à cet égard, je n'ai rien obtenu encore ; c'est à vous la charge, et je vous sommes de me donner, à votre aise pourtant, toutes les nouvelles de vous et de tout vous (*sic*) (tous ceux) que vous savez qui m'intéressent. L'excellent accueil que j'ai reçu chez vous, et les excellentes choses que j'y ai vues et senties, me rendent extrêmement jaloux de ne pas vous perdre. Ainsi attendez-vous de temps en temps aux importunités de mon souvenir, ne fut-ce que pour ce seul motif.

Ensuite j'ai à interpeller votre témoignage, un peu détaillé, sur la manière dont les choses se sont passées et terminées pour la vente, à la rue de l'Université. M. Dufourny me paroit là-dessus grandement égaré du point de ses espérances, tandis qu'au contraire les simples spectateurs sont émerveillés du résultat. C'est de votre amitié pour moi et de la sagesse de vos jugements que j'attends des renseignements exacts sur cette importante affaire, à laquelle vous savez que je prends le plus grand intérêt par toutes sortes de raisons, tant vieilles que nouvelles. J'ai été extrêmement satisfait des catalogues. Mais vous qui y entendez mieux, qu'en avez-vous pensé ? Qu'en ont dit les amis et les connaisseurs ? M. De la Chaussée m'a promis les prix de vente, que je veux établir sur les marges de mes exemplaires. J'y attache de l'importance, et il me tarde fort de les avoir. Dites moi donc ce qui est arrivé des portefeuilles que vous aviez visités un peu ? Ont-ils été épluchés avec soin ? Ont-ils rendu ? N'ont-ils pas été gaspillés ?

J'ai laissé aux mains de M. De la Chaussée quelques mauvaises guenilles d'art, à moi appartenantes (*sic*), et que j'avois envoyées il y a cinq à six ans à M. Léon pour qu'il eût la complaisance de les faire mettre en état de figurer proprement et convenablement dans mon cabinet. Il n'y a rien eu de fait ; et M. Dubois m'y a promis ses soins. Croyez-vous que je doive bien compter sur lui là-dessus ?

Ma santé ici a toujours été et est toujours ce que vous l'avez vue chez vous ; à part que j'ai eu il y a quatre mois la maladresse de me fracasser un doigt par pure étourderie. Il n'y paraît plus. Quant à ma vie, c'est une

vie de profonde retraite, de calme absolu, et d'ignorance bien entière de tout ce qui se passe dans ce monde. Mes livres et mes médailles, mes médailles et mes livres, voilà toute mon histoire en gros et en détail. Je gage que je ne vous fais pas pitié du tout dans ce régime.

Contre toutes mes espérances je suis toujours dans les bonnes grâces du ministère de l'intérieur à la distribution de ses médailles. Là-dessus rendez-moi un service. Le Prince de Condé d'aujourd'hui, *Louis-Henri-Joseph*, me manque au chapitre de la famille royale.

Fait-il ou ne fait-il pas partie de la collection ? Autre incertitude pour moi, et dont je voudrais sortir. Les médailles dont on nous gratifie forment deux suites différentes. L'une est intitulée : *Series numismatica universalis* ; et l'autre : *Galerie numismatique des Français*.

La première a pour éditeur un M. Durand, son nom y est toujours inscrit. Mais qu'est-ce que ce M. Durand ? La seconde ne porte point de nom. Aux soins et à la surveillance de qui est-elle due ?

Je dois vous dire qu'en rentrant ici, après neuf mois de séjour à Paris, j'ai été tout affligé d'avoir à décompter sur un très grand plaisir que je m'y promettois. Mme Leclerc-Marrié, ancienne amie de Mme Castellan, et avec laquelle j'espérois parler beaucoup et souvent de Mme Castellan, Mme Leclerc avoit quitté Auxerre pour suivre son gendre à Nogent-sur-Seine où une nouvelle place l'avait transplanté. Elle y demeure (*sic*) définitivement et ne reparoit plus ici.

Voilà bien des riens pour une fois. Mais tous ces riens forment ensemble un faisceau de souvenir (*sic*). Et dans ce sens je les aime mieux que le silence, et j'ai bien la confiance que vous les prendrez de même.

Permettez-moi encore d'offrir à M. Peyre et à Mme Castellan l'hommage bien sincère de ma reconnaissance et de mon respect.

Et agréez pour vous les sentiments de l'estime et du véritable attachement de cœur avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHAPET.

« P.-S. — Savez-vous si M. Dufourny s'occupe sérieusement des mo-
« numents dus et projettés par lui au cimetière du P. Lachaise. »

Au dos est écrit l'inscription suivante :

« Monsieur, Monsieur Castellan, membre honoraire de l'Académie Ro-
« yale des beaux-arts, maison de M. Peyre, rue des Saints-Pères, n° 88,
« F. S. G., Paris. »

M. le président annonce qu'il fait don de l'original de cette lettre intéressante aux archives départementales et la remet de suite entre les mains de M. Molard.

— M. Monceaux dépose sur le bureau un nouvel envoi de copies du Parlement et autres pièces extraites du Trésor des Chartes que M. le Comte de Chastellux continue à faire relever. On y rencontre entre autres plusieurs pièces intéressant l'établissement des foires dans différentes communes de la région.



— M. le secrétaire donne encore lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. A. Lefebvre à propos des Bureau de la Rivière, grande famille qui a possédé dans la contrée de nombreux fiefs. M. le président répondra lui-même à l'auteur de cette lettre.

Trois notices sur la famille Bureau de la Rivière sont jointes à la lettre.

— M. E. Petit expose ensuite qu'il s'occupe en ce moment de recherches sur l'emplacement d'une ancienne ville romaine détruite au IXe siècle et dont on trouve le nom dans les procès-verbaux du Concile de Worms de 843. Ce lieu, désigné sous le nom d'Ermentaria, est signalé sous le nom d'Hermend'hal par une charte où elle est mentionnée par Aldric, archevêque de Sens qui indique, comme se trouvant auprès de la ville en question, les terres du monastère de Vareilles (*vetus ferrani*). D'après ces documents la ville d'Hermand'hal devait se trouver près du territoire de la commune actuelle de Cheny ou tout au moins dans l'espace compris entre l'Yonne, le Serein et l'Armançon, à proximité de la voie romaine de Verteaux (l'ancien *Vertillum*) à Tonnerre. M. Quantin en attribuant dans son cartulaire, le nom d'Ermentaria à la rivière de l'Armançon, s'est certainement trompé. L'existence de l'ancienne cité est certaine, mais la difficulté commence lorsqu'il s'agit de préciser exactement le lieu où elle était située. Car partout à Cheny même et aux environs on trouve des vestiges de la civilisation antique.

M. l'abbé Horson, curé de Cheny, qui assiste à la séance, présente à l'appui de l'exposé de M. le président des monnaies de l'époque romaine, de l'empereur Commode et autres, trouvées sur le territoire de la commune de Cheny, et les offre pour le médailler. Il ajoute que dans une vigne près de Bonnard il existe un cimetière gallo-romain avec tombes en pierre qu'il serait intéressant de faire fouiller. Un autre membre signale M. Adam, instituteur à Villemer, comme possédant des objets de bronze trouvés dans une sablière de cette région. On y a trouvé également une pièce d'or de Tibère.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, M. E. Petit, avant d'engager la question plus avant, invite les membres de la Société à faire connaître tous les renseignements qu'ils pourraient recueillir sur ce sujet qui intéresse également d'autres emplacements qui ne sont pas fixés définitivement, le *Bandritum*, entre autres, de la carte de Peutinger. Le hameau des Baudières, commune d'Héry, où on a rencontré beaucoup d'objets anciens, correspond exactement comme distance

aux mesures indiquées par la carte entre Auxerre et Sens. Il y aura lieu de revenir sur ces questions à une séance ultérieure.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée et la prochaine séance est fixée au jeudi 4 juillet 1895.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1895.

PRÉSIDENCE DE M. E. PETIT.

Correspondance. — M. le président donne lecture de la correspondance, laquelle contient :

1° Une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique annonce qu'il vient de prescrire au nom de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne l'ordonnancement d'une somme 500 francs pour la continuation du travail de M. Monceaux sur la famille des Le Rouge, de Chablis, graveurs et imprimeurs de la fin du xve siècle.

2° Une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant que le 34e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le 7 Avril 1896. Plusieurs dispositions importantes ont été introduites et nous ne pouvons mieux faire que de citer cette circulaire en son entier, afin que les membres de la Société puissent s'en pénétrer.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, en dix exemplaires, le programme du 34e Congrès des Sociétés savantes dont la séance d'ouverture aura lieu le mardi 7 avril 1896. Vous voudrez bien en donner connaissance aux intéressés dans le plus bref délai possible.

A différentes reprises, les sociétés savantes ont été invitées, d'une manière très pressante, à participer à la rédaction du programme. Le Comité des travaux historiques et scientifiques considère, en effet, que la collaboration des sociétés savantes de Paris et des départements apporterait aux études déjà proposées de nouveaux et très intéressants sujets de recherches. Cet appel n'a pas été suffisamment entendu, et nous avons encore le regret de ne voir figurer au programme de 1896 qu'un très petit nombre de questions dues à leur initiative. J'insiste donc tout spécialement auprès de vous, Monsieur le Président, afin que vous invitiez les délégués de votre société à préparer des questions qui seront soumises au Comité en vue du Congrès de 1897. Elles devront êtres remises au Ministère de l'Instruction publique, Direction du Secrétariat et de la Comptabilité, 1er bureau, au plus tard, le 30 mars prochain.

Comme vous le remarquerez, un grand nombre de problèmes qui figuraient au programme de cette année sont maintenus pour 1896. Quelques-uns d'entre eux sont loin d'être épuisés et peuvent donner encore de précieuses contributions à la science.

Je dois également appeler votre attention sur des mesures que l'expérience nous impose l'obligation d'appliquer rigoureusement. Il s'agit de l'examen préalable par le Comité des mémoires destinés à la lecture publique. Conformément à l'avis des sections d'Histoire et d'Archéologie, j'ai décidé que toute communication historique, philologique ou archéolo-

gique dont le manuscrit *in-extenso* n'aurait pas été envoyé à mon administration (1er bureau de la Direction du Secrétariat et de la Comptabilité) revêtu de votre visa, avant le 15 janvier 1896, serait refusée. Une certaine latitude sera, d'autre part, accordée aux auteurs des communications concernant les sections des Sciences économiques et sociales, des Sciences, et de Géographie historique et descriptive. Ces trois sections accueilleront, à défaut du manuscrit complet, un résumé permettant toutefois de se rendre nettement compte du travail proposé et des développements qu'il comporte. Si les membres du Congrès qui bénéficieront de cette latitude désirent soumettre leur travail complet au Comité en vue d'une impression totale ou partielle, il est bien entendu qu'ils devront remettre leur manuscrit *ne varietur* aux présidents des séances aussitôt après la lecture.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de communiquer sans retard ces prescriptions aux membres de votre société. Elles constituent une jurisprudence précise dont le Congrès, avec l'aide de tous ses adhérents, ne saurait tirer que des avantages.

Les exemplaires du programme sont à la disposition des membres qui voudront bien les demander au Secrétariat.

3° La vingtième réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts aura lieu à la même époque que le Congrès de la Sorbonne. Les mémoires destinés à être lus devront être adressés à la Direction des Beaux-Arts avant le 1er février 1896 et les pièces inédites jointes aux mémoires devront être authentiquées.

4° L'association française pour l'avancement des Sciences tiendra son 24e Congrès à Bordeaux, du 4 au 9 août 1895. Par une circulaire spéciale les membres de la Société sont invités à prendre part à ce Congrès et à se faire inscrire pour recevoir en temps utile la carte qui leur donnera droit aux billets de chemin de fer à prix réduit.

Correspondance imprimée. — M. le président lit encore une lettre de notre collègue M. Navarre, lequel n'a pu assister à la réunion et envoie pour la bibliothèque de la Société un exemplaire sur papier du japon et un exemplaire sur papier vergé de la notice consacrée à la vente des collections de notre regretté président M. Gustave Cotteau.

— M. Peron, présent à la séance, offre en son nom, dans les termes suivants, un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier :

J'ai l'honneur d'offrir à la Société un ouvrage que je viens de publier sur la paléontologie tunisienne.

Cet ouvrage, publié par les soins du Ministère de l'Instruction publique et imprimé à l'imprimerie nationale, fait partie des mémoires de la Mission chargée de l'exploration scientifique de la Tunisie, qui m'a confié l'étude des invertébrés fossiles recueillis par M. Philippe Thomas, l'un des membres de la Mission.

Mon travail comprend trois parties qui ont été publiées successivement pendant les années 1891 à 1894. Il contient la description de 336 espèces de Mollusques, de Zoophytes, d'Arthropodes, de Spongiaires, etc.

Il est accompagné d'un atlas, in-4°, de 17 planches lithographiées, dessinées par M. Firmin Gauthier de Sens, donnant les figures de toutes les espèces nouvelles ou mal connues décrites dans le texte.

L'étude de ces matériaux considérables a démontré l'existence dans les hauts plateaux du Sud de la régence de plusieurs des étages géologiques que nous possédons dans le département de l'Yonne, et comme, d'autre part, j'ai reconnu qu'un bon nombre de ces fossiles du Nord africain existaient dans les terrains qui nous entourent, j'ai pensé que mon ouvrage pouvait utilement prendre place dans la bibliothèque de la Société.

— M. le secrétaire dépose ensuite sur le bureau la liste des publications parvenues pendant le mois :

I. Envois du Ministère.

Comité des travaux historiques et scientifiques. Liste des membres. In-8°, 1895.

Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes le samedi 20 avril 1895, par M. Moissan, membre de l'Académie des Sciences et M. Poincarré, Ministre de l'Instruction publique des Beaux-Arts et des Cultes.

Programme des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1896.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Amiens. — Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1894, n° 4.

Annecy. — Revue savoisienne. Avril-mai 1895.

Autun. — Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série, t. XXII, 1894.

Bastia. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse. Juillet-août 1894.

Bruxelles. — Analecta Bollandiana. T. XIV, fac. II.

Chapel Hill. N. Carol. — Journal of the Elisha Mitchell scientific Society. Vol. XI, part second, 1894.

Colmar. — Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. Nouvelle série, t. II. 1891-1894.

Constantine. — Recueil des notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine. Année 1894.

Dijon. — Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur. T.V. n° 2.

Gap. — Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes. 2e sem. 1895.

Grenoble. — Bulletin de l'Académie delphinale. 4e série. T. VIII., 1894.

Joigny. — Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny. 1895, n° 158 et 159.

Mende. — Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du département de la Lozère. Février-mars 1895. — Table décennale.

New-York. — Annals of the New-York Academy of Sciences. Tables du vol. VII. — Vol. VIII. February, 1895.

Paris. — Revue des Etudes grecques. Janvier-avril 1895.

— Revue de l'histoire des Religions. Mars-avril 1895.

— Feuille des Jeunes Naturalistes. No 297. Juillet 1895.

— Bulletin de la Société entomologique de France 1895, nos 10 et 11.

— Bulletin de la Société géologique de France, 1895, nos 2 et 3.

— Société de l'Histoire du Protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, no 6. 15 Juin 1895.

Poitiers. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 1er trimestre 1895.

Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie. Les chartes de Saint-Bertin. T. III, 1895.

Salem. — Proceedings of the Américan association for the Advencement of Science for the forty-third meeting helt at Brooklyn, N.-Y. August 1894.

Strasbourg. — Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace, nos 4 et 5, 1895.

Upsala. — Bulletin of the geological institution of the University of Upsala. 1894. No 3.

Washington. — U. S. Départemont of Agriculture, Division of Ornithology and Mammalogy. North american, Fauna, no 8.

Wienn. — Verhandlungen der K. K. Geologischen Reichsanstalt. 1895. Nos 4-7.

II. Envois divers.

Revue de Champagne et de Brie. Mars 1895.

Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. Juin 1895.

Dons. — M. l'abbé Maillot, curé d'Etaules, offre à la Société pour le médailler plusieurs pièces de monnaie trouvées sur le territoire de sa commune mais dont plusieurs sont malheureusement très frustes. Suivant l'observation de M. Monceaux, conservateur du Musée, les pièces en bon état seront seules placées dans le médailler et M. Manifacier est chargé d'en faire la sélection.

— M. Maurice Bardier, ingénieur civil des Mines et membre de la Société, a envoyé pour les collections minéralogiques de la Société quatre échantillons de minerai aurifère du Mont-Rose (Italie), provenant de l'exploitation actuelle de la Monte-Rosa Gold Mining Co, dont il est le directeur exploitant.

Election de nouveaux Membres. — Il est procédé à l'élection des membres présentés à la dernière réunion. Sont successivement élus membres titulaires : 1o M. Bailly Alfred, membre du Conseil général d'Eure-et Loire, à Nogent-le-Rotrou ;

2o M. le baron Auguste d'Avout, ancien magistrat, 14, rue de Morande, à Dijon ;

3° M. Boussard, de Saint-Florentin, architecte, à Paris, 38, rue Ribéra ;

4° M. Breuillé, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Auxerre.

Présentations de nouveaux membres. — Sont présentés comme membres titulaires : 1° M. Mouchon Just-François-Xavier, propriétaire, à Joigny, présenté par MM. E. Petit et Molard ;

2° M. Denis, notaire, à Tonnerre, présenté par MM. E. Petit et Monceaux.

Communications et Lectures. — M. U. Richard, revenant sur la discussion qui a eu lieu à la dernière réunion à propos des emplacements présumés d'Hermantaria, Bandritum et Eburobriga, donne connaissance de la note suivante dont il demande l'insertion au procès-verbal :

A propos de l'intéressante discussion historique qu'a provoquée dans notre dernière séance notre honorable Président, en faisant appel au concours de tous ceux qu'intéressent ce genre d'études ou les localités dont s'agit, comme le nom des Baudières s'y est trouvé particulièrement désigné et que ce hameau fait partie d'Héry qui, on le sait, est précisément l'objet de mes plus constantes recherches, j'ai cru devoir demander une première fois la parole pour en dire quelques mots ; mais ce que je voulais en dire s'étant perdu dans le bruit des conversations, je viens aujourd'hui vous demander de nouveau, à propos de la lecture que vous venez d'entendre, cinq minutes d'attention pour expliquer le but de ma première intervention.

Tout récemment encore, en traitant de la voirie d'Héry et en recherchant quels avaient pu être les anciens chemins les plus fréquentés sur son territoire j'ai été amené à étudier quelle avait été sa situation dans l'ancienne Gaule par rapport aux migrations des antiques peuplades qui, venant du Nord-Est et du Sud-Est, en quête de nouveaux territoires, se rendaient instinctivement vers les rives de la Loire et le sud ou sud-ouest de la Gaule.

Et j'ai dû conclure que deux de ces courants (postérieurs à l'établissement dans nos contrées des vieux Celtes dont faisaient partie les Lingons, les Eduens et les Senons), avaient dû se rencontrer sur le cours intérieur du Serein au-dessus de Ligny-le-Châtel, dernier poste du territoire lingon, et traverser ensuite le territoire d'Héry, soit à droite, soit à gauche de cette rivière, car ils y étaient amenés soit par la vallée de l'Armance au nord des Lingons soit par celle même du Serein qui séparait ces derniers des Eduens, et comme de part et d'autre Eduens et Senons leurs barraient le passage, il ne leur restait d'autre ressource que de se faufiler entre eux par la vallée du Serein, qui séparait ces deux peuples, jusqu'à son confluent dans l'Yonne, qui leur formait un nouvel obstacle, car il en fallait ensuite chercher les endroits les plus guéables.

Toutefois pour atteindre ces gués il leur fallait passer, avons nous dit, soit sur la droite du Serein par les Baudières d'où ils gagnaient indiffé-

remment Cheny ou Bonnard, soit sur la gauche, mais à une certaine distance à cause des nombreux marécages laissés dans la plaine par les creusements de l'époque diluvienne et comme dans cette région les principaux gués de l'Yonne étaient en la remontant Raveuse, Appoigny et Gurgy.

Suivant que l'idée les poussait, ils les gagnaient par Seignelay et Beaumont ou par Seignelay et Chemilly ou bien encore franchissant le plateau des Usages d'Héry, ils allaient aboutir à Gurgy.

C'est donc dans toutes ces directions que durent être tracés les premiers grands chemins de l'époque Gauloise pour la région qui nous occupe.

Avec la domination Romaine vint un autre système qui amena d'abord le rayonnement de quatre grandes voies partant de Lyon, déjà en communication directe avec la capitale de l'empire et qui s'en allaient pour ainsi dire aux quatre points cardinaux jusqu'aux limites extrêmes de la Gaule. Or, la première et la plus importante de ces voies, parce qu'elle reliait Lyon, non seulement avec le nord de la Gaule mais aussi avec la Grande-Bretagne, est celle dite d'Agrippa, parce qu'elle fut la première tracée sous son consulat pendant les années 31 à 27 avant J.-C., et c'est précisément celle qui traversait autrefois et le village d'Héry et les Baudières dans son trajet d'Auxerre à Troyes. Aussi pensons-nous que c'est à son passage que nos environs durent leur rapide développement en population comme en prospérité.

Dans la suite les grandes cités de la Gaule furent à leur tour reliées entre elles par des voies semblables et enfin, par la suite, de moindres centres furent également rattachés les uns aux autres par d'autres voies transversales de moindre importance ; telle fut sans doute celle de Vertillum à Hermental dont nous à entretenus notre digne président et qu'il placerait volontiers aux Baudières.

Il est très vrai que les Baudières, se trouvant déjà sur la voie d'Agrippa, pouvaient faire un point terminus pour celle de Vertillum et il n'est pas moins indéniable que cette localité a dû être jadis un groupe de population beaucoup plus considérable que de nos jours, étant données les nombreuses sépultures Gallo-romaines (plus d'un cent, dit l'abbé Henry), qui auraient été découvertes dans son voisinage immédiat au siècle dernier, et qu'on ne cesse d'y découvrir encore, témoin celle dont nous vous avons entretenus en 1878 et celle plus récente encore qui vient de nous être signalée et dont nous nous proposons de vous entretenir bientôt.

Mais malgré cette opportunité, il nous a semblé que ce serait fermer les yeux sur celle encore plus grande que pouvait offrir la voie de Vertillum poussée jusqu'à Bonnard, car en face, sur la rive gauche de l'Yonne, passait l'importante voie directe d'Auxerre à Sens dont les ruines sont encore apparentes et comme Bonnard se trouve en face de Bassou, assis sur cette dernière voie et qui peut mieux que les Baudières, je crois, revendiquer le Bandritum de la carte de Peutinger, nous admettrions plus volontiers, jusqu'à preuve du contraire, Bonnard comme l'antique Hermental et comme point terminus de la nouvelle voie présumée de Vertillum, d'autant plus qu'on y a signalé des substructions très anciennes et, paraît-il,

fort curieuses (ce qu'il serait bon de vérifier), et qu'un simple bac, à défaut de pont, pouvait rapidement mettre en communication avec l'autre rive.

Si donc aucune découverte dans le voisinage immédiat de Cheny, comme on semble le dire, ne vient nous apporter quelque indice de l'assiette d'Harmental et nous convaincre que feu notre érudit collègue M. Quantin se soit trompé en prenant Hermentaria quoique au féminin pour l'Armançon lui-même et non pour une terre dépendante et plus proche de Cheny que Bonnard, nous sommes assez disposé à croire que ce serait Bonnard même á qui on doit l'attribuer, lequel à une époque quelconque a pu porter le nom d'Harmental.

Enfin cette même voie de Vertillum à Hermentaria ou Harmental qui a tant d'intérêt pour la localité des Baudières, est peut-être celle désignée dans une charte du comte Guillaume de Nevers, datée de 1156, charte dans laquelle, après avoir donné à l'abbaye de Pontigny ses biens de Sainte-Porchaire, en échange d'une grange, sise à Lorant, ajoute que pour garantir la paix et la tranquillité des religieux et les préserver de toute avanie de la part des passants, il a fait transporter au-dessus du bois le grand chemin qui *menait à Ligny par Révisy et la vallée des Payens* (1), deux endroits presque inconnus aujourd'hui mais qu'un précieux document inédit trouvé dans nos archives nous a permis de reconstituer et d'attribuer au territoire des Baudières, au moins pour les deux tiers. Et peut-être serons-nous forcés d'admettre qu'au nom de Bringa que semble avoir dû porter les Baudières à l'époque Gauloise s'est substitué dans l'époque Romaine celui de Rivisianum, Révisy, dont j'aurai bientôt l'honneur de vous entretenir.

M. le président n'accepte pas entièrement les conclusions de M. Richard et fait des réserves sur les emplacements désignés par notre collègue à propos d'Hermentaria.

— M. Ch. Moiset donne lecture de la notice qu'il a préparée sur un artiste originaire d'Auxerre, Chenard, longtemps attaché au Théâtre lyrique et qui mourut en 1831. Sa sœur Mlle Simonne Chenard a légué au Musée d'Auxerre le portrait de notre compatriote peint par Leprince et l'une des meilleures toiles du Musée, ainsi qu'un album contenant un grand nombre de portraits peints à la sepia par le même artiste et représentant Chenard dans tous les rôles qu'il a remplis et où il s'est illustré.

Après cette lecture M. Joly, dont la famille a connu Mlle Chenard, donne des renseignements complémentaires et inédits dont profitera M. Moiset et qu'il insérera dans sa notice lorsque notre collègue les aura rédigés.

(1) Quia vero pax et quia maxime necessaria sunt ne fratres atraaseuntibus molestiam ubiquam aut inquietudinem putiantur viam quæ laniacum ducebat per Revisia cum vallem que paganorum feci transmutari ab inferiori plano in nemus superius. (Cart. de Pontigny. Ann. 1136. — Depaqui).

— M. Molard a la parole à son tour et lit à l'assemblée un petit travail où il a commenté au moyen des ordonnances quatre documents provenant des archives nationales. Les trois premiers ont trait à des délits relatifs aux monnaies, et aux malversations d'un receveur de l'aide octroyée par le roi de France Charles VI aux habitants d'Auxerre pour des réparations à leurs murailles. Le quatrième contient le procès-verbal de reddition de compte fait par Pierre Robigneau, gouverneur du fait commun et receveur d'Auxerre sur ses dépenses de 1368 à 1371. Le compte, rendu bien postérieurement à la sortie de fonctions, est approuvé par une commission désignée par le roi Charles VI, et composée de fonctionnaires et de notables Auxerrois. Il s'agit aussi de la réfection des murailles minées par les anglo-navarrais. Bien que le détail des mises et recettes n'y soit point indiqué, ce document n'en est pas moins intéressant par la description des formalités qui accompagnaient la reddition des comptes des receveurs des bonnes villes à la fin du XIVe siècle.

— M. l'abbé Parat donne ensuite lecture de la notice qu'il a rédigée sur la grotte des Hommes à Saint-Moré et qui fait suite au travail entrepris par notre collège sur les grottes de la Cure.

— Il est encore donné lecture d'une notice de M. le chanoine Blondel à propos de la chronologie des premiers évêques d'Auxerre. Notre collègue, à propos des dates données par le savant abbé Lebeuf au sujet de cette chronologie, conteste plusieurs de ces dates. M. Molard qui a étudié également la question, annonce qu'il prépare sur le même sujet un mémoire qui pourra établir d'une manière définitive les dates contestées. Il se réserve d'apporter son travail à l'une des prochaines séances.

Après cette communication, l'heure étant avancée, la séance est levée.

SÉANCE DU 4 AOUT 1895.

PRÉSIDENCE DE M. E. PETIT.

Mort d'un Membre. — A l'ouverture de la séance M. le président fait part à l'assemblée de la mort de M. Tartois (Edouard-Louis-René), ancien ingénieur des mines, président de la Société d'agriculture de Joigny. Ce savant éminent s'était retiré à Senan et faisait partie de notre Société depuis l'année 1850. Il s'est toujours vivement intéressé à nos travaux et il y a quelques mois nous recevions encore de lui une lettre à propos de la commune de Senan, qui prouve que malgré ses 91 ans il n'avait point abandonné les études historiques.

Correspondance. — M. de Chastellux a envoyé plusieurs cahiers contenant des extraits d'arrêts du parlement, intéressant notre contrée. Renvoi à M. Molard et remerciements.

Élection de deux Membres. — Il est procédé par voie de scrutin à l'élection des deux membres présentés à la séance de juillet.

M. Mouchon Juste-François-Xavier, propriétaire, à Joigny et M. Denis Amédée, notaire, à Tonnerre, sont proclamés membres titulaires.

Présentations de nouveaux Membres. — M. Martin, procureur de la République à Auxerre, est présenté comme membre par MM. E. Petit et Bazin. M. le docteur Bertail, propriétaire, à Ancy-le-Franc est présenté par MM. E. Petit et Paul Boise. M. Lambert fils, propriétaire à Tanlay, est également présenté par MM. E. Petit et H. Monceaux. Il sera statué sur ces nominations à la séance de Novembre.

Correspondance imprimée. — M. le Secrétaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages envoyés à titre d'échange pendant le mois. Voici cette liste :

I. Envoi du Ministère.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. — Revue des travaux scientifiques. T. XIV, nº 11. — T. XV, nº 1.

— Journal des Savants, Mai et Juin 1895.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Amiens. — Mémoires de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens. Année 1894.

Angoulême. — Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente. Année 1894, 6e série, T. 4.

Bône. — Académie d'Hippone. Réunion du 30 Mars 1895.

Chateaudin. — Bulletin de la Société dunoise. Juillet 1895.

Dijon. — Bulletin de la Société d'Horticulture et Viticulture de la Côte-d'Or. Mai-Juin 1895.

Draguignan. — Bulletin de la Société d'agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var. Mars-Août 1895.

Dunkerque. — Bulletin de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts. 1892-1894.

Konigsberg. — Schriften der Physikalish-Okonomischen Gesellschaft zu Konigsberg in Pr. 1894.

Le Mans. — Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe Année 1895-96, 1er fascicule.

Nantes. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'ouest de la France. T. 5, 2e Trimestre 1895.

Paris. — Revue historique. Juillet-Août 1895.

— Bulletin de la Société anthropologique de Paris. Décembre 1894.

— Bulletin de la Société géologique de France, 3e série. T. 23, juin 1895.

— Feuille des Jeunes naturalistes. 1er Août 1895.

— Bulletin de la Société entomologique de France, nos 12 et 13. 1895.

SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, 1895. 2e fascicule.

STRASBOURG. — Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace. Juin 1895.

TOULOUSE. — Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8o, no 15.

III. Envois divers.

BALTIMORE. — Johns Hopkins University circulars. Volume XIV, no 119. June 1895.

MEAUX. — Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. Juillet 1895.

MEXICO. — XI Congresso de Américanistas. Reunion in Mexico del 15 al 20 Octobre de 1895. Programa.

— M. Pavaillon, directeur du service météorologique de l'Yonne offre à la Compagnie pour sa bibliothèque le bulletin annuel (1893-1894) de la commission de Météorologie du Département de l'Yonne publié sous les auspices du Conseil général.

M. Monceaux fait remarquer l'importance et la bonne rédaction de ce travail et demande qu'un membre de la Société veuille bien apporter à l'une des prochaines réunions un compte-rendu qui figurera au bulletin. Cette proposition étant approuvée par l'assemblée, M. Frédéric Lasnier est chargé du rapport en question.

— M. Molard, en sa qualité de vice-président, annonce à l'assemblée, que notre éminent président M. Ernest Petit, vient d'obtenir de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une médaille au Concours des antiquités nationales pour son 5e volume de l'Histoire des Ducs de Bourgogne. Un pareil honneur, si mérité du reste, rejaillit en partie sur notre Société qui a la bonne fortune d'avoir l'auteur pour président. M. Molard lit ensuite sur ce cinquième volume le rapport dont il a été chargé. Il est conçu en ces termes :

M. Ernest Petit, poursuivant avec une persévérance au-dessus de tout éloge sa grande histoire des Ducs de Bourgogne, vient d'en publier le cinquième volume, qui paraît devoir mériter les honneurs d'un compte-rendu spécial. Disons tout d'abord que l'exécution en est splendide, et fait le plus grand honneur aux presses de l'imprimeur dijonnais Darantières. De nombreuses gravures, des reproductions de plans très finement exécutées, en augmentent encore la valeur. La première vignette représente le Cabinet de travail de M. Petit, poétiquement installé dans l'ancienne Chapelle du prieuré de Vausse, près Châtel-Gérard. Les autres sont tirées de divers fonds de la Bibliothèque nationale, tels que les porte-feuilles de Gaignières, la collection Clairambault, et les manuscrits de la collection Bourgogne.

Les érudits qui ont composé ces collections, ont puisé à pleines mains dans les recueils de Paillot, qu'un incendie à jamais regrettable dévora en 1751, avant que la copie qu'en faisait dresser le président Bouhier, pût être terminée. Ces gravures reproduisent surtout des châteaux et des pierres tombales avec inscriptions du plus haut intérêt. Quant aux plans, ils ont été tirés du Cabinet des estampes et datent presque tous de 1612 et de 1613.

Ce cinquième volume débute par une lettre à M. Léopold Delisle, sur François Roger de Gaignières, dont M. Ernest Petit a surtout étudié la collection au point de vue bourguignon, c'est-à-dire pour ce qu'elle nous a conservé des recueils de Paillot, dont nous venons de parler. L'auteur raconte avec humour les démarches nombreuses faites, soit par Gaignières, directement, soit par ses amis, pour entrer en possession de ces précieux volumes. Enfin, l'un d'eux, le Marquis de Blaisy, profitant d'un moment de gêne de l'archéologue Dijonnais, parvint à les obtenir à un prix sortable, mais le vendeur s'en réservait la jouissance jusqu'à sa mort. Justement, Paillot, déjà fort âgé, tomba malade, à ce moment même, et Gaignières espérait ne pas trop attendre, lorsque son obligeant intermédiaire lui écrivit malicieusement le 29 Septembre 1686, « Paillot a été fort « malade ; il a reçu l'extrême onction. *Il se porte à présent parfaitement* « *bien. Si jamais j'ay ses livres je vous en feray bonne part.* »

Hélas ! Gaignières faillit comme Moïse ne jamais entrer en terre Sainte. Paillot s'obstinait à vivre pour le faire enrager. Et ce ne fut que quatorze ans après, qu'il put enfin feuilleter tout à son aise ces quatorze volumes, dont l'auteur qui voulait en faire un objet de spéculation, s'était constitué le si jaloux gardien.

Après ce préambule, nous arrivons à la partie historique qui débute en plein règne d'Hugues IV, vers 1251. Le Duc de Bourgogne est revenu de la première croisade de Saint-Louis qui lui a coûté bon. Il est criblé de dettes et se débat contre des embarras financiers de toute espèce. Il s'agit non seulement de liquider cette situation fort embrouillée, mais encore d'arrondir son duché et de reconstituer le Domaine ducal privé qui est réduit à sa plus simple expression. De plus, il y a cette grosse question de la Comté de Bourgogne, ou Franche-Comté, cet éternel objet de l'ambition des Ducs de la première race. Enfin, Hugues IV est assez mal avec le clergé. Il a même eu une scène très vive avec Innocent IV, les subsides ecclésiastiques alloués par ce souverain pontife pour la croisade, n'ayant pas été payés. Il en devait même attendre longtemps le règlement, et eut à ce sujet une forte querelle avec l'abbaye de Cluny qui se prétendait exempte. M. Petit explique par suite de quelles circonstances le Duc de Bourgogne fut amené à faire contribuer l'Eglise au moyen de ses propres officiers. Il en résulta des violences qui eurent les conséquences ordinaires, l'interdit et l'intervention royale. Un des parents et alliés du Duc de Bourgogne, Anseric de Montréal, qui était allé trop loin, vit même sa terre confisquée.

Les chapitres suivants sont consacrés à l'histoire de la guerre ou plutôt des guerres successives de Hugues IV avec Jean de Châlon, dit

l'antique, et son fils Hugues, pour la possession de la Franche-Comté. Le Duc de Bourgogne, après avoir suivi attentivement le cours des événements, se bornant à attiser les haines qui existaient entre le père et le fils, se décida à intervenir franchement. Il le fit avec des succès divers, et s'il ne put obtenir la Comté, rêve qui ne fut accompli que sous les Ducs de la seconde race, il en retira néanmoins de notables avantages, en gardant pour lui-même les grands fiefs de Dole, de Neublans et de Rochefort, qui lui donnaient un pied respectable dans ce pays si longtemps disputé et convoité.

Or cette période si merveilleusement embrouillée, M. Petit l'a si bien éclaircie que c'est vraiment plaisir que de lire les pages qu'il y consacre. On s'en fait tout de suite une idée exacte et bien déterminée. Tels furent les principaux événements du règne de Hugues IV qui mourut le 27 octobre 1272. Ce prince avait eu dix enfants de ses deux mariages. Et cette trop nombreuse postérité, fut une source de nombreux ennuis pour son successeur Robert II qui s'efforça autant qu'il le put de réduire leur part dans la fortune paternelle. Le hasard et les événements le favorisèrent, car beaucoup moururent jeunes et sans postérité. En somme, le règne d'Hugues IV avait été prospère. Il avait restauré ses finances, et si fort accru son pouvoir, qu'au lieu des 29 bannerets de son père Eudes III, il en laissa 96.

Les chevaliers bannerets étaient des chevaliers levant bannière, et conduisant chacun un nombre plus ou moins considérable de gendarmes ou de simples chevaliers. Ils formaient avec les troupes d'aventuriers soldés, le nerf des armées durant la seconde période de la féodalité.

Suivent d'intéressants appendices, concernant Béatrix de Champagne, la seconde femme de Hugues IV, et sa vie durant sa viduité, le roman intitulé la Châtelaine de Vergy, qui paraît avoir été un pamphlet dirigé contre elle, sur les descendants de Hugues IV et leur sort ultérieur. Il y est notamment fort question de la bonne reine Marguerite la fondatrice de l'Hôpital de Tonnerre. Ensuite viennent dix huit cents documents ou pièces justificatives, formant à la fois un catalogue et un cartulaire d'actes, un catalogue parce que les documents imprimés y figurent par leurs simples côtés, un cartulaire parce que ceux qui sont inédits y sont transcrits en entiers. Cette riche collection de textes est entremêlée, comme nous l'avons déjà dit, de nombreuses gravures, reproductions d'armoiries, de pierres tombales et d'épitaphes.

A la toute fin du volume se trouvent d'utiles compléments, tels que les notices sur les monnaies ducales de Bourgogne (première race 1031-1361), de M. Anatole de Barthélemy, enrichies de nombreux fac-simile, puis la publication partielle on totale, et avec de savants commentaires, des obituaires des abbayes de Moutiers-Saint-Jean, de Molême, de Citeaux, de la collégiale de Notre-Dame de Montréal, de l'abbaye de Thenley et de Notre-Dame de Mézières, si important pour l'histoire généalogique de la Bourgogne. Un catalogue d'épitaphes concernant de nombreux personnages, bien connus dans l'histoire de Bourgogne, et les tableaux généalogiques très complets des sires de Châlon et de Montréal, occupent les derniers feuillets du livre.

Tel est Messieurs en trop peu de mots, la composition et l'étoffe de ce beau volume, qui, ajouté aux quatre autres, classent M. Ernest Petit au premier rang des érudits Bourguignons. Nous estimons que la Société d'histoire et de géographie Dijonnaise s'est fait grand honneur en éditant pareille œuvre, et qu'un peu de cet honneur rejaillit aussi sur nous, puisque l'auteur est aujourd'hui notre honoré président et collègue.

— M. le vice-président lit ensuite un autre rapport sur les envois de copies tirées des archives nationales par M. le comte de Chastellux, pendant les années 1894-95. Parmi ces copies on remarque une série d'actes de foi et hommages de Seigneuries de l'Yonne (XVI-XVIIe siècles), une collection de lettres de rémission (XIVe et XVe siècles) et une grande quantité d'arrêts du parlement concernant des crimes et délits.

L'assemblée charge M. Molard de transmettre ses remerciements à M. de Chastellux.

— Après cette lecture M. Molard offre à la Société deux notices dont il a donné lecture à Sens à la réunion du cinquantenaire de la Société archéologique de Sens et qui viennent d'être imprimées dans le Bulletin de ladite Société. Ces notices portent les titres suivants : 1° Esquisses de mœurs Sénonaises au XIVe et au XVe siècle d'après des lettres de rémission ; 2° Notes sur l'origine et le développement du protestantisme dans le Sénonais.

Communications et Lectures. — Il est donné lecture, au nom de M. Villetard qui n'a pu assister à la séance, d'une notice sur le plain-chant à propos de quelques fragments de manuscrits anciens de plain-chant antérieurs au XVIe siècle qu'il a trouvés à Chablis, Ligny-le-Châtel, etc. C'est une première étude qui sera continuée et l'auteur termine en exposant le vœu que tous ceux de nos collègues qui auraient en leur possession ou connaîtraient d'anciens manuscrits intéressant la musique et le plain-chant, veuillent bien les lui faire connaitre afin de le mettre à même de poursuivre sur ce sujet des études qui n'ont point encore été faites et paraissent devoir apporter des résultats fort intéressants.

— Notre collègue M. Gauthier n'ayant pu assister à la séance M. le Secrétaire donne lecture en son nom d'un nouveau chapitre intéressant le bourg et les hameaux actuels de Rogny.

Il est encore donné lecture, au nom de M. l'abbé Patriat, d'une notice sur l'ancien ermitage de Saint-Roch, à Ravières. En 1783 les biens du dit ermitage furent réunis à la fabrique de la paroisse de Ravières et la célèbre chevalière d'Eon, retirée alors à Tonnerre, eut à donner son consentement à cette opération comme héritière et parente du premier fondateur de l'ermitage. Ce sont ces faits que l'auteur rapporte dans sa très courte notice.

— La séance est terminée par une communication de M. E. Petit à propos des rasoirs en fer et en bronze de l'époque gallo-romaine qu'on rencontre souvent dans les sépultures de cette époque. M. le président a dessiné tous les spécimens qu'il a rencontrés dans les Musées, notamment au Musée de Châtillon-sur-Seine, très riche en mobilier des tumulus de la Côte-d'Or et il fait passer une trentaine de dessins sous les yeux des membres de l'assemblée. Il se propose de publier bientôt l'étude qu'il a entreprise sur cette intéressante question archéologique.

Après cette communication la séance est levée et la prochaine réunion fixée au premier Dimanche de Novembre.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1895

PRÉSIDENCE DE M. DE LUZE, PRÉFET DE L'YONNE.

La séance est ouverte à 1 heure. M. de Luze, préfet de l'Yonne et président d'honneur, occupe le fauteuil de la présidence. M. Ythier, maire de la ville d'Auxerre, membre d'honneur, assiste également à la séance et est invité à prendre place au bureau.

Sur l'invitation de M. le président, M. Monceaux, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

Décès de deux Membres. — M. E. Petit fait part à l'assemblée du décès de deux membres. 1° M. Lambert, avocat à Auxerre, membre de la Société depuis 1849. Il était le beau-frère de M. Ch. Lepère et, comme lui, s'est toujours vivement intéressé à nos travaux. Homme de bien et charitable s'il en fut, il sera vivement regretté à Auxerre ; 2° M. Lasnier fils (Paul-Désiré), payeur militaire à Tombouctou, décédé à Auxerre pendant un congé de convalescence, et qui faisait partie de notre Société depuis quelques mois seulement.

Don au Musée. — Il est donné lecture, en même temps, d'une lettre de M. Lasnier père adressée à M. Molard, vice-président. Cette lettre est conçue en ces termes :

Notre fils, Paul-Frédéric Lasnier, se proposait, pendant le congé de convalescence qui lui avait été accordé, de faire hommage à la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne de six des lances d'indigènes qu'il avait rapportées de son séjour à Tombouctou (Soudan français).

Il espérait les présenter lui-même à notre Compagnie, dont il était devenu membre sur votre proposition, en faisant une causerie concernant les pays où, malheureusement, il est allé chercher la mort.

Je tiens à remplir son intention, en vous transmettant les six lances qu'il destinait à la Société.

J'y joins un casque de chef Bambara et une paire de chaussure indigène qu'il se réservait.

La plupart des observations qu'il avait recueillies, chemin faisant, sur le Sénégal, le haut Niger et à travers la brousse, ainsi que les rectifications géographiques qu'il se proposait de signaler, ont en grande partie disparu durant le long et pénible voyage de trois mois et quatre jours qu'il a dû effectuer pour son rapatriement.

Des remerciements sont adressés à M. Lasnier père, et M. le président exprime le regret de la Compagnie pour la perte du plus jeune de ses membres, qui disparaît au moment où un bel avenir se préparait pour lui.

— M. Monceaux, en sa qualité de conservateur du Musée, annonce ensuite qu'il a reçu de Mme P. Pouyade, née Déy, propriétaire à Saint-Pol, l'herbier général recueilli et classé par son père, M. Déy, de regrettable mémoire, qui fut l'un des membres fondateurs de la Société et avait quitté Auxerre depuis longtemps déjà.

Cet herbier, en très bon état, se compose de 74 cartons distribués de la manière suivante :

1. Dycotyledones	29	cartons.
2. Monocotyledones	6	—
3. Acotyledones	2	—
4. Hepaticeæ	2	—
5. Aroïdeæ	1	—
6. Algues	2	—
7. Lichens	12	—
8. Musci	6	—
9. Fungi	14	—
Total	74	cartons.

De vifs remerciements ont été adressés à Mme Pouyade, et ses collections vont être placées avec honneur dans l'une des salles du Musée.

— M. E. Petit dépose ensuite sur le bureau, pour être placées dans l'album des membres de la Société, un certain nombre de photographies de membres élus depuis peu de temps.

Election de membres titulaires. — Sur l'invitation de M. le président, il est procédé à l'élection des membres présentés à la séance d'août. Sont successivement élus membres titulaires :

1° M. Martin, procureur de la République à Auxerre ;

2° M. le docteur Bertail, à Ancy-le-Franc ;

3° M. Lambert fils, propriétaire à Tanlay.

Présentations. — Sont présentés comme membres titulaires :

1° M. Peslier, orfèvre à Avallon, présenté par MM. E. Petit et H. Monceaux ;

2° M. le docteur Le Paulmier, 48, rue Taitbout, à Paris, présenté par MM. E. Petit et docteur Quillot ;

3° M. de Lapeyrère, ancien attaché d'ambassade, au château de Granges, près Avallon, présenté par MM. Ad. Guillon et docteur Rabé ;

4° M. Joly, rédacteur au journal *l'Indépendant*, présenté par MM. Ch. Joly et E. Petit.

Présentation d'ouvrages. — M. de Luze offre à la Société, pour sa bibliothèque, le 3e volume des procès-verbaux de l'Assemblée départementale de 1790 à l'an VIII publié sous les auspices du Conseil général et sous la direction de M. Molard, archiviste de l'Yonne. M. le président fait ressortir tout l'intérêt de cette publication qui donne sur les débuts de l'administration départementale des détails complètement ignorés. Comme pour les précédents, M. Molard a fait précéder ce 3e volume d'un résumé des matières qu'il contient. Sous le titre de *Essai sur l'administration départementale de l'Yonne durant la royauté constitutionnelle*, le savant archiviste a fait un tableau très exact et très intéressant des débuts de l'administration du Conseil général et de son Directoire, du 2 juin 1790 au 10 août 1792, et de ses rapports avec les Districts et les Administrations municipales. Le travail de M. Molard est suivi du résumé des séances du Directoire départemental du 24 mai 1791 au 4 février 1792, et les bonnes tables qui terminent le volume permettront de le consulter avec fruit, le groupement des matières étant suffisamment condensé.

— M. le secrétaire a la parole ensuite pour faire le compte-rendu habituel sur la correspondance imprimée et les ouvrages adressés à la Société, soit à titre de don, soit à titre d'échange. Il dépose sur le bureau la liste des publications parvenues depuis la dernière réunion et joint à cette liste le compte-rendu suivant de quelques travaux qui lui ont paru intéresser plus spécialement la Compagnie :

— M. le docteur Marty, qui a séjourné quelque temps à Auxerre en qualité de médecin militaire attaché à un régiment d'infanterie, a profité de son séjour parmi nous pour compulser les archives de l'Yonne et réunir les documents nécessaires à l'ouvrage qu'il a préparé et qu'il offre aujourd'hui à la Compagnie en souvenir de ses bons rapports avec plusieurs membres de la

Société et notamment avec notre collègue M. Molard, qui lui a gracieusement facilité ses recherches sur ce que l'auteur appelle l'archéologie criminelle. Son travail est une étude complète et très précieuse sur la répression des crimes et délits dans les pays qui forment aujourd'hui le département de l'Yonne, dans les siècles qui ont précédé la Révolution.

L'auteur a relevé de nombreux documents sur la lutte permanente entre les officialités et les juridictions civiles, le duel judiciaire, le droit d'asile, les vols et assassinats, les mariages clandestins, les crimes contre les mœurs, les délits religieux, etc... On ne saurait trop féliciter M. le docteur Marty d'avoir résumé dans sa brochure si intéressante la masse énorme de documents qu'il a étéà même de compulser.

— M. le baron d'Avout qui appartient, comme on le sait, à la famille de notre grand Davout, fait partie depuis quelques mois seulement de notre Société, aux travaux de laquelle il a désiré s'associer, à notre grande satisfaction. Pour sa bienvenue, notre nouveau collègue nous envoie trois brochures extraites du Bulletin de la Société de géographie et d'histoire de Dijon et dont voici les titres :

Une mission auprès de l'empereur Napoléon en 1811, pendant la campagne de Portugal. — Une lettre inédite du maréchal Davout. — La Bourgogne aux noces d'or de la Société archéologique de Sens en 1894. Dans cette dernière brochure, M. le baron A. d'Avout a rappelé avec bonheur tous les faits intéressant les séances du Congrès et les excursions archéologiques auxquelles avaient été conviées toutes les Sociétés limitrophes à propos des noces d'or de la Société de Sens.

— La Société des Antiquaires de Picardie nous a envoyé un volume vraiment intéressant, édité très luxueusement, grâce à une fondation spéciale de l'un de ses anciens membres. C'est une *étude générale sur les monuments religieux de l'architecture romane et de transition* dans la région picarde (anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne). L'auteur de ce beau travail est M. C. Eulard, archiviste paléographe, ancien élève de l'Ecole de Rome. C'est dire que rien ne manque à cette belle monographie dans laquelle des trésors d'érudition ont été dépensés sans compter.

— Les Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc (3e série t. IV) contiennent un travail intéressant de notre compatriote et membre correspondant M. W. Konarski, vice-président du Conseil de préfecture de la Meuse. Sous le titre de : *Un savant barrisan précurseur de Pasteur, Louis Joblot*

(1645-1723), notre collègue a retracé la vie scientifique d'un homme resté jusqu'à ce jour au second plan et qui, cependant, méritait mieux, car il fut l'un des premiers à s'occuper de l'étude des infiniments petits et l'un des précurseurs des idées fécondes qui ont été mises en action par l'illustre Pasteur.

— Dans les Mémoires de la Société de géographie et d'histoire de Dijon nous avons à citer la publication par M. N. Garnier de la correspondance de l'intendant Boucher, dont les lettres originales ont été recueillies à la bibliothèque de Troyes. On trouve dans ces lettres de 1667 à 1671 de nombreux renseignements sur l'état des fabriques et filatures d'Auxerre et Seignelay, que Colbert avait établies à grands frais et qui étaient alors florissantes.

— Les Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais contiennent un article important sur la seigneurie de Montgermont (Seine-et-Marne) et les seigneurs de Dicy (Yonne).

— Enfin nous avons trouvé, répartis dans les nombreuses publications qui nous sont parvenues, de nombreux travaux intéressant les différentes branches des sciences naturelles que nous engageons les membres de la Compagnie à consulter. Citons, pour ne parler que d'un seul, la nouvelle théorie sur la formation du charbon de terre, des pétroles et des naphtes, insérée dans le Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure.

LISTE DES OUVRAGES DÉPOSÉS SUR LE BUREAU :

I. Envois du Ministère.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. Année 1894, nos 3 et 4. Revue des travaux scientifiques. T. XIV, no 12; t. XV, nos 2 et 3.

— Journal des Savants. Juillet et août 1895.

— Annales du Musée Guimet. T. V. Voyage au Laos. (Le tome III n'a pas encore paru.) — Revue de l'histoire des religions. T. XXI, nos 3, 4 et 5, et XXXII, no 1. — Bibliothèque de vulgarisation. T. VIII. Un roman coréen.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie. — Album archéologique, 10e fascicule. — Mémoires, etc... Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, par C. Eulart, ancien membre de l'Ecole de Rome.

Annecy. — Revue savoisienne. Juin-juillet 1895.

Bar-le-Duc. — Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 3e série, t. IV.

Bastia. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, 1894. Septembre-décembre.

Belfort. — Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, no 14. 1895.

Béziers. — Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Béziers. Année 1894.

Bruxelles. — Bulletin de la Société belge de microscopie, nos 7-9. 1895.

— Annales de la Société belge de microscopie. T. XIX.

— Société royale belge de géographie. Bulletin 1895, nos 1 et 2.

Chalon-sur-Saone. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire. 1895, nos 1 et 2.

Cherbourg. — Mémoires de la Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg. T. XXX. 1892-1895.

Clermont-Ferrand. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne publié par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 1891. Mai-juin.

Dijon. — Bulletin de la Société d'horticulture et viticulture de la Côte-d'Or, no 4. Juillet-août 1895.

— Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire. T. XI, 1895.

— Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur. T. V, no 3, 1895.

Douai. — Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts centrale du département du Nord, séant à Douai. Bulletin agricole, 1892, 1893, 1894. — Mémoires..... 3e série, t. IV, 1891-92.

Draguignan. — Bulletin de la Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var. Mai-août 1895, t. XII.

Epinal. — Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. 71e année, 1895.

Fontainebleau. — Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. 3e et 4e trimestres 1894, 1er trimestre 1895.

Gap. — Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. 3e trimestre 1895.

Lausanne. — Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles, vol. XXXI, no 117. Mars.

Le Puy. — Société agricole et scientifique de la Haute-Loire. 1891-1893, t. VII.

Le Mans. — Revue historique et archéologique du Maine. T. XXXVII, année 1895, 1er semestre.

Lons-le-Saulnier. — Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 5e série, 5e vol. 1894.

Mende. — Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Lozère. 2e trimestre 1895.

Modene. — Memorie della regia Accademia di Scienza, Lettere ed arti in Modena. 2e série, t. X, 1894.

Mons. — Annales du Cercle archéologique de Mons. T. XXIV, 1895.

Nantes. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France. T. V, 3e trimestre de 1895.

— Annales de la Société académique de Nantes. 7e série, t. VI. 1895, 1er trimestre.

New-Haven. — Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences. Vol. IX, Part. II. 1895.

Nimes. — Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes. 1er semestre 1895.

Orléans. — Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais. T. XI, nº 155, 1er et 2e trimestres 1895.

Paris. — Le Monde moderne. Mars-août 1895.

— Revue historique. Septembre-octobre 1895.

— Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du Protestantisme français. Nos 7-10.

— Revue des études grecques. T. VIII, nº 31. Mai-juin 1895.

— Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris. 1er et 2e fasc. 1895.

— Bulletin de la Société géologique de France. T. XXII. Réunion extraordinaire de la Société dans les régions de Lyon et de Bollène (Vaucluse). T. XXIII, feuilles 19-29.

— Feuille des Jeunes Naturalistes, nos 299-301. Septembre-novembre 1895.

— Bulletin de la Société entomologique de France. 1895, nos 14 et 15.

Perpignan. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. 36e vol. 1895.

Poitiers. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e trimestre 1895.

Rambouillet. — Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet. T. X, 1895.

Rennes. — Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. T. XXIV, 1895.

Rouen. — Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure. Exercice 1894-1895.

— Bulletin de la Société des Amis des Sciences de Rouen. 30e année, 2e série, 1894.

Semur. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur. 2e série, nº 8, année 1894.

Stockholm. — Ofversigt af. Kong. Vetenskaps Akademienz Forhandlingar. 1894.

Strasbourg. — Bulletin de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace. Juillet 1895.

Washington. — Fourteenth annual report (14e) of the United states Geological survey, to the secretary of Interior 1892 1893. Part I and II, Washington, 1893.

Wienn. — Verhandlungen der K. K. geologischen Reichsanstalt, nos 8 et 9. Mai-juin 1895. — Jahrbuch der K. K. Geologischen Reichsanstalt. 1895, XLV band. — Geogenetische Beitrage von dr Otto Kuntze, 1895.

III. Envois divers.

G. Gauthier. — Lettres de Pologne : Fragments inédits de la correspondance de Marie-Cazimire de La Grange d'Arquian, reine de Pologne ; du cardinal marquis d'Arquian, son père ; de Louis de La Grange, comte de Maligny, son frère. Nevers, 1895.

Dr Marty. — Recherches sur l'archéologie criminelle dans l'Yonne, par le docteur Marty, médecin-major de 1re classe à Cholet (Maine-et-Loire).

Baron Auguste d'Avout. — Une Mission auprès de l'empereur Napoléon en 1811, pendant la campagne de Portugal. — Une Lettre inédite du maréchal Davout. — La Bourgogne aux noces d'or de la Société archéologique de Sens. — Trois brochures extraites du Bulletin de la Société de géographie et d'histoire de Dijon.

— Revue de Champagne et de Brie. Avril 1895.

— Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. Nos 8, 9 et 10.

— Mélusine, Juillet-août 1895.

Communications et lectures. — M. E. Petit, qui a assisté à une partie des fouilles entreprises sur l'emplacement de *Vertillum*, en octobre dernier, par la Société archéologique du Châtillonnais, dont il est membre, donne lecture d'une note sommaire qu'il a rédigée à propos de sa visite et des résultats des fouilles de cette année. Cette note est ainsi conçue :

Le mois dernier, le Bureau de la Société archéologique du Châtillonnais convoquait ses sociétaires pour assister aux fouilles de *Vertillum*, ancienne localité dont l'emplacement, comme vous le savez, faisait autrefois partie du *pagus Tornodorensis*, et qui, situé sur les frontières de notre département, se trouve maintenant compris dans la Côte-d'Or.

Les travaux d'exploration devaient être terminés le dimanche 20 octobre, et les personnes qui s'y étaient rendues avant cette date, comme notre zélé vice président M. Molard, n'avaient pu voir l'ensemble des découvertes.

En qualité de membre de la Société du Châtillonnais, votre président a cru de son devoir de répondre à la gracieuse invitation qui lui a été faite. Il était accompagné de plusieurs de nos collègues, MM. les docteurs Quillot, Guinot, Le Paulmier et autres qui assistaient aux dernières fouilles en présence de M. Lorémy, président de la Société archéologique du Châtillonnais.

Après la découverte du merveilleux Bacchus trouvé l'an dernier et dont M. Cailletet avait rendu compte à l'Institut, on ne pouvait espérer trouver à chaque exploration des pièces d'une telle importance. Toutefois, le nombre des trouvailles nouvelles est encore assez considérable.

A une centaine de mètres des anciens bains, où M. Coutant avait déterré l'inscription bien connue qui nous révélait le nom véritable de la ville, on a mis de côté une grande quantité de cuillers à parfums, de vases, de fibules. Trois ou quatre fonds de vases de formes variées nous donnent des noms de potiers non cités jusqu'ici. Une aiguière en bronze, remarquable par sa forme et par les ornements qui l'accompagnent, mérite d'être reproduite.

Les fouilles dirigées dans une autre partie de la ville nous ont permis de voir le système de chauffage adopté pour une maison tout entière au

moyen de canaux et de conduites de chaleur pratiquées sous le sol de chaque pièce habitée.

Les personnes présentes ont pu faire ample provision des objets abandonnés. L'emplacement des anciens bains, quoique fouillé depuis plus de quarante ans, présente encore un grand intérêt.

Ces Messieurs ont pu remarquer de nombreux fragments de mosaïques et de notables débris de peintures murales. Notre collègue le docteur Quillot était surtout préoccupé de la nature des enduits qui couvraient les murs et dont la solidité n'a point été attaquée, malgré un long abandon à l'intempérie des saisons. Nous devrons à ses connaissances spéciales l'analyse qu'il se propose de faire de ces ciments antiques.

Ces fouilles seront très probablement reprises l'année prochaine.

Je me suis entendu avec M. le président de la Société du Châtillonnais pour que nous soyons avertis en temps utile. Avis en sera donné à nos sociétaires qui voudraient bien faire cette petite excursion. On obtiendrait des places à prix réduit pour se rendre à Laignes. Le maître d'hôtel de cette localité s'offre de nous traiter dans des conditions avantageuses et de nous procurer des voitures. Nos collègues du Châtillonnais s'y rendraient également, et nous aurions double intérêt à profiter de leurs recherches et de ces relations d'excellent voisinage.

— M. Petit lit ensuite une notice intitulée : *Les Budé dans l'Auxerrois*. On sait que plusieurs membres de cette famille ont rempli de hauts emplois pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles. D'abord pourvoyeurs des garnisons du Roi, ils venaient acheter leurs vins dans l'Auxerrois et ne tardèrent pas à y contracter des alliances avec les grandes familles du pays, les Porcher, les Picard, de Joigny, etc. Erudits et instruits, ce qui était rare à cette époque troublée, ils jouirent d'une grande influence et prirent une part active au grand mouvement de la renaissance des lettres qui suivit la découverte de l'imprimerie. L'un d'eux, Guillaume Budé, fut le créateur de la bibliothèque de Fontainebleau qui fut le noyau de notre Bibliothèque nationale, et François Ier le nomma garde de sa librairie. M. Petit a rappelé tous ces faits et il a montré, dans sa substantielle notice, que les Budé nous appartiennent par leurs nombreux liens de famille et les propriétés qu'ils possédaient près de Chablis.

— M. Ch. Jolly, conservateur de la salle d'Eckhmülh fondée par Mme la marquise de Blocqueville, donne lecture à l'assemblée d'une étude fort intéressante sur le maréchal Davout. Sous le titre de : *Une fortune princière. Les dotations militaires du maréchal Davout, prince d'Eckmülh*, notre collègue examine quelle fut la situation de fortune de notre grand compatriote pendant les diverses phases de son existence militaire. Il y a quelque trente ans, M. Jolly nous a donné une excellente biographie du Maréchal,

qui lui a valu les honneurs du prix Crochot. La notice qu'il apporte aujourd'hui en est le complément et, comme il le dit lui-même dans son préambule, notre collègue a eu pour but de nous faire connaître le Maréchal sous un nouveau jour, de faire ressortir le côté intime, familial de cette noble existence, de montrer contre quelles difficultés financières il a eu à lutter pendant la période la plus brillante de sa carrière militaire. Notre collègue a cent fois raison lorsqu'il ajoute : « J'estime que, de nos jours, il appartient à tout homme de cœur, si modeste que puisse être sa situation, de rétablir certains faits historiques sous leur vrai jour, de mettre en lumière les grands hommes de bien, ceux qui n'ont jamais failli et qui peuvent se présenter le front haut devant l'Histoire. J'estime qu'il importe de montrer aux masses aveugles, jalouses et inconscientes que chacun porte sa croix en ce monde, que la richesse apparente a ses épines et que les plus hautes situations sont souvent pleines d'amertumes et d'angoisses. »

Nous n'entreprendrons pas de faire l'analyse du travail de M. Jolly, ce travail devant paraître dans le Bulletin *in extenso*. Il nous suffit de constater aujourd'hui que l'auteur a pleinement réussi, a bien rempli le but qu'il s'était proposé. Il nous a fait voir le Maréchal, tel que nous nous le sommes toujours figuré, calme et digne au milieu des plus grandes vicissitudes, d'une inébranlable probité dans les moments les plus critiques, lorsque toutes ses dotations lui manquèrent à la fois et lorsqu'il aurait pu, comme tant d'autres, convertir en espèces sonnantes une fortune assise sur les pays d'outre-Rhin et que nos ennemis séculaires devaient s'empresser de lui arracher en 1815.

— Après cette lecture, M. E. Petit communique à l'assemblée, au nom de M. l'abbé Patriat qui n'a pu assister à la séance, une notice sur un monument mégalithique qui existe à Saint-Germain-des-Champs, lieu dit Champ-Bonnard, et sur lequel a été sculptée très anciennement une tête de lion. Jusqu'à preuve contraire, M. Patriat voit dans cette effigie une pierre idolâtrique de l'époque gallo-romaine. M. le président fait circuler dans l'assemblée deux photographies de ce monument.

— La parole est ensuite à M. Gauthier pour la lecture de la fin de sa notice sur Saint-Eusoge. Notre collègue signale, en même temps, une pierre tombale du XIVe siècle trouvée dans l'église du lieu et dont il fait circuler l'intéressant estampage.

— M. Ythier, maire de la ville d'Auxerre et membre honoraire de la Société, exprime le désir d'être attaché plus directement à la Société que par le titre honorifique que lui confèrent ses fonctions, et demande à en faire partie comme membre titulaire.

M. le président remercie M. Ythier de cette preuve de sympathie et d'intérêt donnée aux travaux de la Compagnie. Il est procédé immédiatement à l'élection de M. Ythier, qui est élu à l'unanimité des membres présents.

Avant de clore la séance, M. le président fait observer que la Commission de numismatique n'étant pas nombreuse, la réunion de ses membres est souvent empêchée. Il propose de nommer un membre de plus, et M. Parmentier est désigné pour cet office.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et la prochaine réunion reste fixée au premier dimanche de décembre.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1895.

PRÉSIDENCE DE M. MOLARD, VICE-PRÉSIDENT.

En l'absence de M. E. Petit, président qui n'a pu assister à la séance, M. Molard, vice-président occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal étant lu et adopté, M. le président fait procéder au vote pour l'élection des membres présentés à la réunion de Novembre.

Élections de nouveaux membres. — Sont successivement élus membres titulaires les membres dont les noms suivent :

1° M. Peslier, orfèvre, à Avallon ;

2° M. le docteur Le Paulmier, demeurant à Paris, 48, rue Taitbout ;

3° M. de Lapeyrère, ancien attaché d'ambassade, au château des Granges, près Avallon ;

4° M. Joly, rédacteur au journal l'*Indépendant auxerrois*.

Dons. — M. Poubeau offre à la Société pour sa bibliothèque une pièce curieuse portant la date de 1791 et la signature du général Lafayette. C'est un congé de la Garde nationale parisienne fait au nom de Nicolas Barois, de Charentenay (Yonne).

— M. Mignot dépose pour le Musée un petit tronc de bouleau chargé d'une excroissance qui paraît être formée par des cryptogames. Cet échantillon est renvoyé à notre collègue M. Ravin, pour en faire la détermination.

Souscription au monument Pasteur. — M. le président donne lecture d'une circulaire du Comité constitué pour l'érection à Dôle d'un monument en l'honneur de l'illustre Pasteur. Il fait observer que la Société n'est point dans l'usage de coopérer à des souscriptions qui s'éloignent de son but et de ses travaux, mais que dans

la circonstance et en raison de la vie toute scientifique et humanitaire de Pasteur, le bureau a pensé que la Société tiendrait à honneur de figurer sur la liste des souscripteurs. Il propose en conséquence de souscrire pour une somme de vingt francs que M. le Trésorier sera chargé de faire parvenir au Comité. La proposition mise aux voix est acceptée, mais il reste bien entendu que ce vote reste tout à fait exceptionnel et qu'il ne créera par un précédent pour de futures souscriptions qui seraient sollicitées.

Communications et Lectures. — M. l'abbé Parat a la parole pour donner lecture de la continuation de son étude sur les grottes de Saint-Moré. Il s'agit cette fois de la grotte dite *du Blaireau* que notre collègue décrit dans tous ses détails avec plans et profils à l'appui. Les ossements et témoins de la présence de l'homme dans cette grotte sont peu nombreux ; ils n'en sont pas moins intéressants et le travail de M. Parat est un chapitre de plus pour l'histoire de l'homme primitif dans nos contrées.

— Le même membre développe ensuite la proposition qu'il avait faite sous forme de lettre adressée à M. le président de faire dresser par une commission spéciale la liste des tumulus de l'âge de fer qu'on rencontre fréquemment à l'ouest du département et qui n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucun travail d'ensemble. Il demande en même temps qu'une circulaire émanant de la Société soit rédigée dans le but d'inviter les personnes qui ont des collections ou des témoins isolés de la période préhistorique à les faire connaître à la Société s'ils n'aiment mieux en faire don au Musée où toutes les pièces de même provenance sont rassemblées.

La discussion étant ouverte sur ce sujet plusieurs membres prennent la parole et émettent l'avis que la circulaire à rédiger ne devrait pas seulement provoquer l'attention sur la période préhistorique. Beaucoup d'objets intéressant les époques plus rapprochées de notre histoire locale ou nationale, sont disséminés dans tout le département et leurs propriétaires ne demanderaient pas mieux de les faire connaître s'ils y étaient invités par une circulaire émanant de la Société, circulaire qui devrait être adressée non seulement à tous les membres de la Compagnie, mais encore à tous les Maires, Curés, Instituteurs, ainsi qu'aux personnes qui pourraient être signalées comme possédant des objets intéressants.

La discussion étant close il est décidé que M. l'abbé Parat et les autres membres que la question intéresse rédigeront les différentes parties du questionnaire et les transmettront au bureau chargé de concentrer les renseignements. La circulaire à préparer rappellera en même temps le but de la Société tout indiqué par sa devise *Colligit et elaborat*, ainsi que par les articles principaux de ses statuts.

— M. le Secrétaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages qui lui sont parvenus pendant le mois.

I. Envois du Ministère.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des Sciences économiques et sociales. Congrès des Sociétés Savantes de 1895.

Annales du Musée Guimet. Mission Etienne Aymonier. Voyage dans le Laos. T. I. 1895.

L'ancienne Académie des Sciences. Les Académiciens. 1666-1793 par E. Maindron. Paris, 1895.

II. Envois des Sociétés correspondantes.

Amiens. — Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1895, n° 1.

Angers. — Bulletin de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire. 1895 (1er et 2e trimestres).

Annecy. — Revue savoisienne, publication de la Société florimontane. Août-Octobre 1895.

Autun. — Société d'histoire naturelle d'Autun. Septième bulletin 1894.

Bordeaux. — Actes de la Société linnéenne. 5e série, t. VII, 1894.

Brunn. — Verhandlungen der naturforschenden Vereines in Brünn. XXXIII Band. 1894. — XIII Bericht der meteorologischen Commission 1895.

Bruxelles. — Analecta Bollandiana. T. XIV. Fascicule III.

Chalons-sur-Marne. — Mémoires de la Société d'agriculture, Sciences et Arts du département de la Marne. Année 1894.

Chalon-sur-Saône. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire. Octobre 1895.

Clermont-Ferrand. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne publié par l'Académie des Sciences. Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. 1895. Juillet-Août.

Chateaudin. — Bulletin de la Société dunoise. Octobre 1895.

Dijon. — Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture de la Côte-d'Or. 3e série. Septembre-Octobre 1895.

Dunkerque. — Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts. 1895, 1er fascicule.

Kiew. — Mémoires de la Société des Naturalistes de Kiew. T. XIII, nos 1 et 2. 1894.

Le Havre. — Recueil des publications de la Société hâvraise d'études diverses, 1894. 4e trimestre 1895. 1er et 2e trimestres. Centenaire d'Ancelot, le 9 Janvier 1894.

Metz. — Mémoires de l'Académie de Metz, 1892-93.

Moscou. — Bulletin de la Société impériale des Naturalistes de Moscou. 1894, n° 4.

Nice. — Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes. T. XIII, 1891 ; XIV, 1894.

Nîmes. — Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes. 1895, n° 3.

PARIS. — Bulletin du Cercle Saint-Simon (Société historique). Octobre 1895.

— Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. No 11, 1895.

— Revue historique. Novembre-Décembre, 1895.

— Bulletin de la Société entomologique de France. 1895. Nos 16 et 17.

— La feuille des Jeunes Naturalistes. No 302. 1er Décembre 1895.

— Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. 1895. Nos 3 et 4.

— Le Monde illustré. Novembre 1895.

PHILADELPHIE. — Proceedings of the Academy of natural Sciences of Philadelphia. 1895.

SAINT-LOUIS.— Transactions of the Academy of Science of Saint-Louis. Volume VI, no 18. Volume VII, nos 1-3.

SAN-FRANCISCO. — Proceedings of the Californian Academy of Sciences. 2e sem. Volume IV. Part, 2.

STRASBOURG. — Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Nos 8 et 9, 1895.

VERSAILLES. — Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. 3e série. T. XXIX.

WASHINGTON. — Smithsonian Institution. Bureau of Ethnology. Archeologie investigation in James and Potomace valleys, 1894. The Siouantribes of the Eust 1894. — Chinook texts. 1894. — Proceedings of the Portland Society of Natural history. Volume II, 1895. Part. 3. — The Portland catalogue of Maine plants. 1892.

WASHINGTON. — U. S. Département of agriculture. Division of Ornithology and Mammalogy. The common crow of the united states. 1895.

III. *Envois divers.*

— Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ain, no 3. 2e semestre 1895.

— Bulletin du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux. Novembre 1895.

— Revue de Champagne et de Brie. Juin-Juillet 1895.

— M. Lasnier a la parole ensuite pour la lecture du rapport qu'il avait été prié de rédiger sur le dernier bulletin de la commission départementale de météorologie :

Messieurs,

Vous avez bien voulu, dans une précédente réunion, me charger de vous donner un compte-rendu succinct sur le dernier Bulletin publié par M. Pavaillon, au nom de la Commission départementale de Météorologie.

Ce travail, qui a été offert par son auteur à la Société, renferme les observations faites pendant les années 1893-1894.

M. Pavaillon a donné à ce recueil une étendue beaucoup plus considérable que celle des précédents.

Aux tableaux de chiffres dont ces derniers se composaient en grande partie, il a joint des développements sur la climatologie qui sont de nature à intéresser les lecteurs.

Je me contenterai ici de passer brièvement en revue les différentes parties qui composent ce volume, renvoyant pour les détails à l'ouvrage lui-même.

Dans un premier paragraphe, il est donné l'historique de la Commission qui fut créée, comme sans doute celle des autres départements, par l'administration supérieure, en 1865.

Dans l'origine, ses travaux se bornaient à transmettre à l'Observatoire de Paris des résumés et des cartes concernant l'étude des orages dans l'Yonne.

Désorganisée, comme beaucoup d'autres institutions similaires, pendant les années néfastes de 1870-1871, elle fut reconstituée en 1872, et sa première séance eut lieu le 23 mars.

M. Pavaillon rappelle que son bureau se composait alors de M. Frank, secrétaire général de la Préfecture, de M. Challe, le savant président de la Société des Sciences, de M. Dondenne, professeur au Collège, secrétaire, et de M. David, conducteur des Ponts et Chaussés, secrétaire-adjoint.

Aujourd'hui, la Commission actuelle compte vingt-cinq membres nommés par arrêtés préfectoraux. Son bureau est ainsi formé. M. Léthier, Inspecteur général des chemins de fer, président, M. Gillet, Inspecteur des Forêts, vice-président, M. Pavaillon, directeur du service, secrétaire, et M. Lasnier, secrétaire des séances.

A l'observation des orages, la Commission ajouta l'étude de la physique agricole et des principaux phénomènes météorologiques.

Le conseil général appréciant ses services ne tarda pas à lui inscrire une allocation au budget départemental.

Cela lui permit d'établir au centre de sa sphère d'action, à Auxerre, un petit observatoire composé des principaux instruments de précision pour l'étude des phénomènes climatologiques, tels que le baromètre et le thermomètre à maxima et minima, oudiomètre, anémomètre, etc.

Mais alors, les observations plusieurs fois répétées par jour de ces appareils, en même temps que les correspondances avec les stations secondaires qui furent créées graduellement sur divers points de la région, ne pouvaient plus reposer seulement sur la bonne volonté d'un secrétaire bénévole, et la compagnie sentit le besoin de créer dans son sein un Directeur chargé de centraliser toutes les observations.

Ce soin fut confié de prime abord à M. David, devenu secrétaire, qui organisa réellement le service, le dirigea durant de longues années et a laissé parmi nous, à son départ pour Paris, le plus sympathique souvenir.

Son successeur, M. Oudin, ne put, pour raison de santé, continuer que pendant peu de temps, une direction qu'il avait su rendre aussi dévouée qu'intelligente.

Et c'est alors que le service fut remis à l'auteur du Bulletin, M. Pavaillon, dont nous connaissons tous le zèle.

Par suite des subventions annuelles, tant du Conseil général que de plusieurs ministères, et grâce à une gérance bien ordonnée, la Commission a maintenant son budget spécial, et, comme le signale le Directeur, la station centrale a pu se complèter d'année en année et se mettre au niveau des progrès de la Science.

Elle forme aujourd'hui, boulevard du Temple, un Observatoire très intéressant à visiter, et dont l'organisation ne saurait vous être indifférente.

ORGANISATION DU SERVICE

« Créer des stations répandues sur la surface du département et adres- « sant au chef-lieu les documents recueillis par elles afin de les déposer « dans un observatoire central — tel est le plan d'organisation qui fut « arrêté dès le début et que la Commission s'est toujours efforcée de « réaliser et de perfectionner.

« Actuellement le nombre des stations est de 31, comprenant :

1 Station centrale ;
10 Stations principales ;
20 Stations secondaires.

« La Station centrale se trouve établie au chef-lieu et est confiée au « Directeur du service. Placée dans la partie la plus élevée de la ville, à « l'altitude de 130 mètres, les observations y sont faites trois fois par « jour.

« On y observe à l'aide d'instruments perfectionnés : 1° La température « sous abri et à l'air libre ; 2° La quantité de pluie tombée ; 3° Les varia- « tions barométriques ; 4° L'état hygrométrique ; 5° L'évaporation à « l'ombre ; 6° Le degré actinométrique ; 7° L'insolation ; 8° L'état ozono- « métrique de l'air ; 9° La vitesse et la direction du vent ; 10 L'état du « ciel ; 11° Les orages et leurs conséquences ; 12 Enfin, les phénomènes « de la végétation, etc., etc.

« Plusieurs des instruments sont munis de l'enregistreur Richard.

« Ils sont, sauf les baromètres, installés au milieu d'un jardin loué par « la Commission et la plupart placés dans de bonnes conditions sous un « abri métallique.

« Toutes les observations sont notées et déposées aux archives de la « Commission ».

Vous vous souvenez, Monsieur, que lors du dernier concours régional à Auxerre, la plus grande partie de ces instruments ont figuré à l'exposition et ont mérité plusieurs récompenses, tant à M. Pavaillon qu'à ses collaborateurs.

Vous conviendrez avec moi qu'il y a là un travail très absorbant et auquel M. Pavaillon, quel que soit son zèle, aurait peine à suffire, car il ne faut pas oublier que c'est pour lui seulement un accessoire, puisqu'il appartient en même temps à notre grande administration des Ponts et Chaussées à laquelle il doit donner son contingent de labeur professionnel.

Mais je me hâte d'ajouter qu'il a trouvé un précieux auxiliaire dans Madame Pavaillon, qui se charge trois fois par jour de la partie manuelle des observations. Je regrette de ne point voir figurer le nom de cette dame sur la liste des observateurs. C'est là sans doute un oubli voulu de sa part. Mais comme moi je n'ai aucune raison d'être aussi discret, je crois juste de réparer ce silence.

Le Bureau central d'Auxerre se tient, par l'intermédiaire de la Préfec-

ture, en communication constante avec les stations secondaires qui sont disséminées, au nombre de trente, sur les principaux points des bassins fluviaux du département.

La direction de ces Observatoires a été, sans exception, et après entente avec l'autorité académique, confiée aux Instituteurs des localités où ils sont installés.

Le Bulletin se plait à reconnaître le zèle et l'intelligence avec lesquels les maîtres remplissent cette tâche assujettissante pour eux, puisqu'elle vient s'ajouter aux nombreuses occupations dont ils sont déjà chargés.

Aussi la Commission cherche-t-elle autant qu'il est en son pouvoir, à reconnaître leurs services en décernant aux plus zèlés des médailles, des instruments de mathématiques et des ouvrages de sciences.

Mentionnons que M. le Ministre de l'Instruction publique a rendu cette année bon témoignage au dévouement de M. Pavaillon en lui accordant une médaille de vermeil.

Outre les nombreux tableaux chiffrés qui résument toutes les observations des années 1893-1894, tableaux qui sont d'une valeur incontestable, mais qu'on ne lit pas toujours, le Bulletin donne pour chacun des mois un résumé sur les phénomènes atmosphériques, la climatologie, les phases agricoles, le séjour et les voyages dans la région des oiseaux migrateurs, etc.

M. le docteur Rabé, notre vice-président à la Société des Sciences, a bien voulu compléter ces renseignements en publiant, dans un chapitre spécial, avec la compétence que nous lui connaissons, des *Observations sur les passages des oiseaux et autres*, faites à Maligny et environs.

Le Directeur du service donne en outre des notions détaillées sur la situation topographique, l'altitude, l'installation, etc., de six des stations secondaires, ainsi que sur les principaux phénomènes météorologiques qu'on y observe. Ce sont, Saint-Julien-du-Sault, Chemilly par Seignelay, Aillant, Cerisiers, Chailley, Savigny-en-Terre-Plaine et Châtel-Gérard.

On souhaiterait que cette instructive description s'étendit à tous les autres centres de recherches. C'est sans doute ce qui est réservé pour les publications ultérieures.

Joignant l'agréable à l'utile, M. Pavaillon, donne une nomenclature des points extrêmes de la température au-dessous et au-dessus de zéro, ainsi que les phénomènes observés à cet égard pendant la longue série des siècles de notre ère. Donnons-en quelques-uns.

En l'an 350, dit le Bulletin, la Mer Noire et le détroit de Constantinople sont entièrement pris par les glaces.

Le 31 Décembre 406, la grande horde des Barbares qui inonda la Gaule franchit le Rhin sur la glace.

En 547, on traversa à pied presque tous les fleuves de France.

En 608, destruction par le froid des vignes de notre région.

En 829, le Nil, qui est pourtant un fleuve tropical, gèle.

Dans l'hiver de 1082, Henri IV (empereur d'Allemagne) franchit le Pô sur la glace avec son armée.

Pendant l'hiver de 1586, destruction complète par le froid des oliviers en Provence.

Durant le terrible hiver de 1709, qui fit tant de victimes, les arbres se fendent avec fracas, et les cloches cassent en sonnant.

Et de nos jours, M. Pavaillon cite les principaux faits relatés pendant les hivers de 1879 et 1890 qui compteront dans leur ensemble parmi les plus rigoureux.

Le Bulletin est terminé par des aperçus philosophiques sur la science de la prévision du temps, soit à courte échéance, soit à longue durée. Il relate les progrès réalisés en ces derniers temps dans l'étude des perturbations cosmiques ; mais il constate en même temps que la Météorologie n'a encore trouvé ni son Kepler, ni son Newton.

M. Pavaillon, pour répondre au vœu de la Commission, et comme l'avait déjà fait son prédécesseur, M. Oudin, a résumé en une planche de graphiques toutes les études d'une même année ; de sorte qu'à l'aide d'un petit nombre de signes conventionnels on peut, d'un seul coup d'œil, embrasser l'ensemble des observations.

De plus, il est promis pour le Bulletin suivant, une carte indiquant la marche des orages dans l'Yonne. Cette carte qui a déjà paru antérieurement, constituera une excellente addition.

Quant à la Commission, il me semble qu'elle a droit de prendre rang parmi les plus laborieuses des Sociétés semblables qui fonctionnent aujourd'hui sur les divers points de la France, comme le prouve le fait suivant.

Dans la réunion annuelle des délégués qui a eu lieu le 17 avril dernier, à Paris, au Bureau central, plusieurs moyens ont été préconisés pour la vulgarisation des travaux des Commissions. Les uns conseillent de demander l'accès du Recueil des actes administratifs des Préfectures d'autres, d'emprunter les publications des Sociétés savantes des départements, ou, enfin, de s'adresser aux journaux de la localité.

Or la Commission de l'Yonne a depuis longtemps devancé ces vœux, puisque dès 1887, elle a décidé que ses réunions seraient trimestrielles, et qu'outre son Bulletin, un compte rendu sommaire de chacune de ses séances serait communiqué aux principaux organes de la presse.

De cette manière, le résumé de ses travaux arrive nécessairement à la connaissance de tous ceux qu'ils peuvent intéresser.

Si cette année elle ne s'est jusqu'ici réuni qu'une fois, cela tient à une cause tout à fait accidentelle ; son président, M. Lethier, ayant quitté le département, n'a pas encore été remplacé.

En ce qui concerne la Société des Sciences, rappelons que, de son côté, elle a dès l'origine, contribué pour sa part à l'expansion des travaux météorologiques dans l'Yonne.

En effet, vers 1860, c'est-à-dire avant même la création des Commissions de météorologie, elle publiait déjà dans ses annales la *Connaissance du temps*, qui lui était communiquée par notre ami et regretté collègue, M. Robin, professeur à l'Ecole normale d'Auxerre.

Et maintenant que M. Pavaillon fait partie de la Société des Sciences, il y a tout lieu de penser qu'il voudra bien, tant par le Bulletin annuel que par d'autres communications, nous tenir au courant de la marche pro-

gressive de la météorologie, qui est une science de date encore relativement nouvelle.

Pour être rapporteur fidèle, je dois mentionner, en terminant, le vœu que M. Pavaillon a formulé dans son travail en faveur du rétablissement du Sémaphore David, pour la prévision du temps, que tous nous avons vu fonctionner sur la vieille Tour de l'Horloge depuis 1885 jusqu'à l'époque de la réfection de cet édifice.

Personnellement, je me joins volontiers à M le Directeur du service météorologique pour souhaiter que ce ballon signal, sans doute oublié actuellement dans quelque grenier de l'Hôtel-de-Ville, trouve enfin l'hospitalité sur l'un quelconque des points culminants de notre ville.

Messieurs, j'ai lu avec plaisir le Bulletin que vous m'avez chargé d'analyser, et je pense qu'il en sera de même pour tous ceux qui le consulteront. Aussi, je vous propose de vouloir bien remercier l'auteur, M. Pavaillon, d'avoir réservé pour notre Compagnie un exemplaire de son très intéressant travail et qui dénote de sa part une grande somme de labeur.

M. Monceaux, tout en s'associant aux éloges donnés par M. le rapporteur à la bonne organisation du service météorologique dans le département, grâce au zèle des membres de la commission, fait observer qu'on n'a peut-être pas assez insisté sur les travaux antérieurs de l'école normale d'Auxerre. Dès l'année 1849, deux années à peine après sa création, la Société des Sciences de l'Yonne s'est préoccupée de créer à Auxerre une station météorologique, et c'est sur l'initiative de l'un de ses membres fondateurs, M. Gallois, président de la commission de l'école normale, que les observations météorologiques ont commencé dans cet établissement le 1er novembre 1849. De 1849 à 1873, ces observations ont été publiées dans le Bulletin de la Société, qui à plusieurs reprises à contribué à l'acquisition d'instruments. Il faut reconnaître que dans les derniers temps, par suite du changement de professeurs chargés du service météorologique, les observations, souvent insuffisantes, ont été interrompues à plusieurs reprises, et c'est ce qui a provoqué la formation d'une organisation et d'une commission spéciale qui rendent les plus grands services à l'heure actuelle. Mais il était bon de rappeler que la Société des Sciences de l'Yonne, en avait compris l'importance dès sa fondation, et qu'elle a publié pendant longtemps les tableaux météorologiques de chaque année.

— M. Monceaux, au nom de M. Ad. Guillon, qui n'a pu assister à la réunion, donne connaissance de deux notices de notre collègue. La première est un intéressant compte-rendu de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements (19e session), qui a eu lieu à l'école des Beaux-Arts le 16 Avril et jours suivants. Ce

compte-rendu qui résume les travaux de ce Congrès des Beaux-Arts en même temps qu'il donne l'analyse des discours des présidents sera lu avec beauconp d'intérêt dans le Bulletin.

La seconde notice dont il est donné lecture par M. le Secrétaire est présentée sous forme de lettre à M. le président de la Société. Elle donne des détails sur la découverte d'une piscine romaine à Asquins, piscine dont les murs étaient garnis d'ornements faits de coquilles d'escargots placés en ligne dans une chaîne de ciment, fait curieux qui n'avait encore été signalé nulle part. Deux bonnes photographies de ces singuliers motifs de décoration sont jointes à la notice et placées sous les yeux des membres de la Société. La notice de notre collègue contient encore des observations sur les réparations projetées à la basilique de Vézelay. L'adjudication tardive des travaux de réfection à entreprendre va faire perdre un temps précieux, car beaucoup de ces réparations sont d'une extrême urgence et il est à craindre que les dégradations signalées depuis si longtemps ne s'aggravent encore pendant l'hiver.

Après cette lecture la séance est levée.

II

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

En outre des ouvrages qui lui sont parvenus pendant l'année, soit à titre de don, soit à titre d'échange, et dont la liste est dressée avec soin à chaque séance, la Société a placé dans sa bibliothèque : 1° Deux exemplaires de son Bulletin, t. XLIX, divisé en deux semestres ; 2° un exemplaire de chacun des tirages à part des articles parus dans le corps du Bulletin.

La Société délivre gratuitement à chaque auteur de mémoires publiés dans le Bulletin, 40 exemplaires de son travail, sous forme de tirage à part, avec couverture imprimée et sans remaniements.

Dans le cas où des changements de texte seraient apportés par l'auteur après le tirage du Bulletin, le tirage spécial qu'il aurait fait faire à ses frais, ne devrait point porter la mention : *Extrait du Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, obligatoire pour tous les tirages conformes au Bulletin.

III

DONS FAITS A LA SOCIÉTÉ EN 1895.

§ I. — *Dons en argent.*

1° Le Ministre de l'Instruction publique et des beaux arts (pour la publication du travail de M. Monceaux)........	500 fr.
2° Le Département de l'Yonne............................	1000
3° La ville d'Auxerre....................................	400

§ 2. — *Dons au Musée départemental placé sous le patronage de la Société.*

Le nom des donateurs d'objets d'art sont inscrits sur les objets offerts.

Le Conservateur du Musée rappelle en même temps que des vitrines spéciales sont consacrées à l'archéologie régionale et départementale, et il invite les membres de la Société à coopérer à l'augmentation de ces collections, en prévenant le conservateur soit des trouvailles qui sont faites sur le territoire des diverses communes, soit en signalant la présence d'objets intéressants entre les mains de personnes disposées à les offrir ou à les céder au Musée.

Une croyance, malheureusement trop répandue, c'est que les trésors ou objets anciens découverts appartiennent à l'État. Aussi combien d'objets sont-ils vendus en secret et à vil prix, et échappent ainsi aux collections publiques.

Nous croyons devoir rappeler le texte de la loi afin que nos collègues puissent le faire connaitre à l'occasion :

Art. 716 du Code civil. — La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds ; si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété et qui est découverte par le pur effet du hasard.

PEINTURE. — SCULPTURE.

Nº 1523. *Ecole russe.* Petit tableau ancien peint sur panneau représentant les Saintes Images. — Don de M. Kielmann, membre de la Société.

Nº 1125. Le Poussin (d'après le) *L'Automne.* Toile. Copie par L. d'Eaubonne. — Envoi du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Ce tableau a été placé dans la grande salle de la mairie.

Nº 1192. Fruits. Tableau de Van Doël, provenant des musées nationaux. — Envoi de l'État.

Nº 1193. Saint-Rémy. Statue plâtre, par Cavelier. Haut., 1m50 ; long., 0m87. — Envoi de l'État.

GRAVURE.

Nº 1147. Portrait de M. Gustave Cotteau, président de la Société des Sciences de l'Yonne, exécuté en héliogravure pour le Bulletin de la Société, et tiré sur grand format par les soins de M. E. Cotteau. — Don de M. Edmond Cotteau.

ARCHÉOLOGIE.

Nº 1126. Hache en silex trouvée dans une sablière, plaine des Conches, à Auxerre, où d'autres haches ont déjà été rencontrées. — Don de M. E. Boucher, membre de la Société.

Nº 1257. Clef en cuivre trouvée dans l'Yonne et paraissant appartenir au XVIe siècle. — Don de M. Monceaux, conservateur du Musée.

CÉRAMIQUE GÉNÉRALE.

Nº 1127. Deux pièces en faïence de Delft (cuvette et pot), décor polychrôme doré, très riche. — Don de M. Edmond Cotteau.

Nº 1148. Fragment de brique sculptée et vernissée représentant une tête de dragon, provenant de Pékin et ramassé dans les ruines du *Palais d'Été*, détruit pendant l'expédition anglo-française. — Don de M. Edmond Cotteau.

CÉRAMIQUE RÉGIONALE.

Nº 1138. Deux assiettes en faïence polychrôme. La première représentant une femme portant une gerbe et un panier ; la seconde, une femme aux jupes ballonnées. Fabrique de Cosne (Nièvre), XVIIIe siècle. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

CÉRAMIQUE LOCALE.

Nº 1128. Un grand vase dit Bain-de-Pieds, en faïence polychrôme à personnages, représentant le Mariage devant l'autel de la Patrie. Fabrique d'Auxerre, XVIIIe siècle. — Don de M. Edmond Cotteau.

Nº 1129. Une grande cuvette polychrôme, au fond de laquelle on a peint

trois amours s'exerçant au tir de l'arc. Fabrique d'Auxerre, XVIII[e] siècle. — Don de M. Edmond Cotteau.

N° 1130. Une jardinière en faïence polychrôme, forme commode en rotonde avec reliefs. Fabrique de Chevannes, près Auxerre. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1131. Un saladier en faïence polychrôme, au fond duquel on a représenté un montreur de chiens. Fabrique d'Auxerre. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1132. Saladier en faïence polychrôme, au fond duquel on a peint une jeune ouvrière avec son panier et son couveau et les initiales M. V. Fabrique d'Auxerre. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1133. Saladier en faïence polychrôme, au fond duquel on a peint un vigneron avec sa hotte et une vigneronne. Fabrique d'Ancy-le-Franc. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1134. Un grand vase dit Bain-de-Pieds, en faïence polychrôme, sur le pourtour duquel on a représenté des enfants se jouant dans les eaux. Fabrique d'Auxerre. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1135. Un grand vase dit Bain-de-Pieds, en faïence polychrôme et sur le pourtour duquel on a représenté des enfants se baignant près d'une fontaine. Fabrique d'Auxerre. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1136. Un grand vase dit Bain-de-Pieds, en faïence polychrôme et sur lequel on a représenté une jeune femme debout entre deux arbres. Fabrique d'Auxerre. — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1137. Bouteille plate en faïence polychrôme sur laquelle on lit : *Bon vin de Tonnerre*. Fabrique d'Ancy-le-Franc. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1139. Un saladier en faïence polychrôme, au fond duquel on a représenté un *Pierrot* la bouteille à la main. Fabrique d'Auxerre. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1140. Un Bourdaloue forme Louis XVI en faïence polychrôme. Fabrique d'Auxerre. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1141. Saladier en faïence polychrôme, au fond duquel on a peint un amour piquant un cochon avec sa flèche. Fabrique d'Auxerre. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1142. Un couvercle de soupière oblong en faïence polychrôme. Fabrique de Vausse, commune de Châtel-Gérard. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1143. Lanterne en faïence polychrôme à personnages. (Femme tenant un oiseau). Fabrique d'Auxerre. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1144. Saucière en faïence polychrôme. Fabrique d'Auxerre. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

1145. Gobelet en faïence polychrôme à personnages. Sur le pied on lit : *Fait par Séguin 1778*. Fabrique d'Ancy-le-Franc. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

N° 1146. Une gourde à deux renflements en faïence polychrôme à guirlandes, sur laquelle on lit : *Claude David Trabut. 1783*. Fabrique d'Ancy-le-Franc. — Acquis par le conservateur à la vente Cotteau.

NUMISMATIQUE.

Nº 1124. Un petit lot de monnaies ou jetons anciens, qui seront examinés. — Don de M. l'abbé Maillot, membre de la Société.

Nº 1260. Trois pièces de Charles-le-Chauve (875-877) frappées à Châlon-sur-Saône. (Cpr. la description de ces pièces et des suivantes au catalogue du médailler bourguignon qui sera inséré au Bulletin en 1896.)

Nº 1261. Denier de Eudes (887-898) frappé à Châlon-sur-Saône.

Nº 1262. Demi harpe d'or de David de Bourgogne, évêque d'Utrecht, bâtard de Philippe-le Bon.

Nº 1263. Deux deniers de l'archevêché de Besançon, une pièce de Hugues III (1085-1100), et une pièce anonyme fort rare.

Nº 1264. Un liard de billon, exemplaire surfrappé portant la date de 1552, de Nicolas II, seigneur de Vauvilliers (1525-1562).

Nº 1265. Deux doubles briquets de Marie, duchesse de Bourgogne et de Brabant (1477-1482).

Nº 1266. Demi harpe d'or de David de Bourgogne, évêque d'Utrech. Poids, 3 gr. 10.

Nº 1267. Double gros de Philippe de Bourgogne, évêque d'Utrecht, bâtard de Philippe-le-Bon.

Nº 1268. Double patard de Charles-le-Téméraire (1467-1477). Trois exemplaires.

Nº 1269. Double gros de Charles-le-Téméraire. Deux exemplaires.

Nº 1270. Gros de Charles-le-Téméraire. Deux exemplaires.

Nº 1271. Quart de gros de Charles-le-Téméraire. Quatre exemplaires.

Nº 1272. Double briquet de Charles-le-Téméraire. Un exemplaire.

Nº 1273. Double briquet ou double patard de Marie de Bourgogne, 1478.

Nº 1274. Autre de la même année, mais d'une frappe différente. Deux exemplaires.

Nº 1275. Gros de Marie de Bourgogne.

Nº 1276. Double briquet de Charles-le-Téméraire, de 1475.

Nº 1277. Denier de Charles-le-Chauve (875-877), frappé à Châlon-sur-Saône.

Nº 1278. Denier de Carloman (879-884). Type de Saint-Nazaire d'Autun.

Nº 1279. Denier de Henri Ier (1031-1060) frappé à Châlon-sur-Saône.

Nº 1280. Trois pièces de trois kreutzer de Léopold Eberard, comte de Montbéliard (1699-1723) portant les dates de 1710, 1715 et 1716.

Nº 1281. Quatre deniers, dont deux semblables, types de Provins et Sens, une obole même type, et un denier de Thibault, comte de Provins.

Nº 1282. Florin d'or de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandres, à l'effigie de Saint-André. Poids, 3 gr. 35. — Toutes les pièces ci-dessus, du nº 1260 au 1282, ont été acquises avec les fonds provenant de la dotation Gariel.

Nº 1283. Un grand bronze de commode. Un petit bronze de Claude. Un petit bronze de Tétricus fils (ces trois pièces frustes). Un denier d'Otacilie, femme de Philippe père, troué. — Don de M. l'abbé Horson, curé de Cheny. Pièces trouvées sur le territoire de Cheny.

N° 1284. Un denier de Louis VIII, frappé à Tours. Un denier de Hervé de Donzy, comte de Nevers. Un denier de Guy de Forez, comte de Nevers. — Le tout provenant des fouilles de l'abbaye de Quincy, et offert par M. l'abbé Patriat, curé de Jully.

BOTANIQUE.

N° 1258. Herbier classé dans 74 cartons, dont tous les éléments ont été recueillis et classés par M. Déy, l'un des fondateurs de la Société des Sciences de l'Yonne, et offert par sa fille au Musée d'Auxerre. — Don de Mme P. Pouyade, née Déy, demeurant à Saint-Pol.

OBJETS MODERNES.

N° 1149. Une série de matrices et pièces en fer provenant de M. Duru, beau-père de M. G. Cotteau, et ayant servi d'emporte-pièces pour préparer les transparents et décors divers des parties illuminées d'Auxerre. — Don de M. Edmond Cotteau.

N° 1194. Cachet en cuivre aux armes impériales avec ces mots : *C. F. Limosin, notaire à Auxerre* (*Yonne*). — Don de M. Edm. Cotteau.

N° 1285. Six lames d'indigènes de Tombouctou. Un casque de chef Bambaras et une paire de chaussures d'indigènes de la même provenance. — Don de M. Lasnier.

N° 1286. — Quatre échantillons de minerai aurifère du Mont-Rose (Italie) provenant de l'exploitation actuelle de la Monte-Rosa Gold Mining, C°, dont il est le directeur exploitant. — Don de M. Bardier.

IV

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Au 31 décembre 1895 (1).

§ I. — *Sociétés françaises.*

AISNE. . . . CHATEAU-THIERRY. Société historique et archéologique de Château-Thierry, fondée en 1864.

— LAON. Société académique de Laon, fondée en 1850.

— SOISSONS. Société archéologique et historique de Soissons, fondée en 1846.

— SAINT-QUENTIN. Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint Quentin, fondée en 1825.

— SAINT-QUENTIN. Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

ALGÉRIE. . . Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie, rue Bruce, 7, à Alger.

— CONSTANTINE. Société archéologique de la province de Constantine.

— BONE. Académie d'Hippone.

ALLIER. . . MOULINS. Société d'émulation du département de l'Allier, fondée en 1845.

ALPES (BASSES). DIGNE. Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

ALPES (HAUTES). GAP. Société d'Etudes des Hautes-Alpes.

ALPES-MARITIMES. NICE. Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

ARDÈCHE. . PRIVAS. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Lettres du département de l'Ardèche.

AUBE. . . . . TROYES. Académie d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, fondée en 1818.

AVEYRON. . RODEZ. Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

BELFORT (Territoire de) Société belfortaine d'émulation.

BOUCHES-DU-RHONE. MARSEILLE. Société de Statistique de Marseille. fondée en 1827.

— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille.

(1) *Avis à MM. les Secrétaires des différentes Sociétés.* — Les publications qui sont adressées à la Société sont inscrites régulièrement au procès-verbal de chaque séance. Leur inscription tient lieu d'accusé de réception. En ce qui concerne nos publications, MM. les Secrétaires sont priés de nous signaler les omissions qui pourraient se produire par suite de retard ou de non réception.

CALVADOS. . CAEN. Société linnéenne de Normandie, fondée en 1823.

— CAEN. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, fondée en 1862.

— CAEN. Société française d'Archéologie.

CHARENTE. ANGOULÊME. Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFERIEURE. LA ROCHELLE. Académie de la Rochelle.

— SAINT-JEAN-D'ANGELY. Société linnéenne de la Charente-Inférieure, fondée en 1876.

— SAINTES. Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER. . . . BOURGES. Société des Antiquaires du Centre.

— BOURGES. Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher.

CORSE. . . . BASTIA. Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, fondée en 1880.

COTE-D'OR. . BEAUNE. Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune.

— CHATILLON-SUR-SEINE. Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais.

— DIJON. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, fondée en 1725.

— DIJON. Commission archéologique de la Côte-d'Or, fondée en 1831.

— DIJON. Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, fondée en 1883.

— SEMUR. Société des Sciences historiques et naturelles de Semur.

CREUSE. . . GUÉRET, Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DOUBS. . . . BESANÇON. Société d'Émulation du Doubs, à Besançon, fondée en 1840.

— MONTBÉLIARD. Société d'Émulation de Montbéliard.

DROME. . . . VALENCE. Bulletin d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie religieuse.

EURE-ET-LOIR. CHATEAUDUN. Société dunoise d'Archéologie, d'His toire, des Sciences et des Arts, à Châteaudun.

FINISTÈRE. BREST. Société académique de Brest, fondée en 1858.

GARD. . . . NIMES. Académie du Gard, fondée en 1682.

— NIMES. Société d'études des Sciences naturelles, fondée en 1872.

GIRONDE. . BORDEAUX. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, fondée en 1662.

— BORDEAUX. Société linnéenne, fondée en 1818

— BORDEAUX. Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest, fondée en 1883.

HAUTE-GARONNE. Toulouse. Société archéologique du Midi de la France, fondée en 1851.

HAUTE-GARONNE. Toulouse. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, fondée en 1846.
— Société d'Histoire naturelle de Toulouse, fondée en 1866.
— Toulouse. Société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse.
— Toulouse. Société académique hispano-portugaise de Toulouse.
HAUTE-LOIRE. Le Puy. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, fondée en l'An XI.
— Le Puy. Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.
HAUTE-MARNE. Langres. Société historique et archéologique de Langres.
HAUTE-SAONE. Vesoul. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.
HAUTE-SAVOIE. Annecy. Société florimontane d'Annecy, fondée en 1851.
HAUTE-VIENNE. Limoges. Société archéologique et historique du Limousin.
HÉRAULT. . Montpellier. Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.
— Béziers. Société d'Études et d'Histoire naturelle.
ILLE-ET-VILAINE. Rennes. Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, fondée en 1846.
ISÈRE. . . . Grenoble. Académie delphinale.
JURA. . . . . Poligny. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, fondée en 1859.
— Lons-le-Saulnier. Société d'Émulation du Jura.
LOIR-ET-CHER. Vendome. Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
— Blois. Société des Sciences et des Lettres de Blois.
LOIRE-INFÉRIEURE. Nantes. Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, fondée en 1845.
— Nantes. Société académique des Sciences et des Arts.
— Nantes. Société des Sciences naturelles du Sud-Ouest.
LOIRET. . . Orléans. Société archéologique de l'Orléanais, fondée en 1848.
LOZÈRE. . . Mende. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère, fondée en 1819.
MAINE-ET-LOIRE. Angers. Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers, fondée en 1685.
— Angers. Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, fondée en 1818.
— Angers. Société d'Études scientifiques d'Angers.
— Angers. Annales de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire.
MANCHE. . . Cherbourg. Société des Sciences naturelles, fondée en 1852.
— Cherbourg. Société académique de Cherbourg, fondée en 1755.

MARNE. . . . CHALONS-SUR-MARNE. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, fondée en 1798.

— VITRY-LE-FRANÇOIS. Société des Sciences et des Arts de Vitry-le-François.

MEURTHE-ET-MOSELLE. NANCY. Académie de Stanislas, fondée en 1750.

— NANCY. Société d'Archéologie lorraine.

MEUSE. . . BAR-LE-DUC. Société des Lettres, Sciences et Arts.

MORBIHAN . VANNES. Société polymathique du Morbihan, fondée en 1862.

NIÈVRE. . . NEVERS. Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, fondée en 1852.

— CLAMECY. Société scientifique et artistique de Clamecy.

NORD. . . . DOUAI. Société d'Agriculture, Sciences et Arts, fondée en 1799.

— DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, fondée en 1851.

— LILLE. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, fondée en 1801.

— LILLE. Société géologique du Nord, fondée en 1870.

OISE. . . . . BEAUVAIS. Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

PAS-DE-CALAIS. ARRAS. Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, fondée en 1817.

— BOULOGNE-SUR-MER. Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, fondée en 1864.

— SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie, fondée en 1831.

PUY-DE-DOME. CLERMONT-FERRAND. Académie des Sciences et Lettres de Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. PERPIGNAN. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

RHONE. . . . LYON. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

— LYON. Société d'Études scientifiques de Lyon, au palais des Arts.

— LYON. Société littéraire de Lyon.

— LYON. Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE. AUTUN. Société éduenne, fondée en 1836.

— AUTUN. Société des Sciences naturelles, fondée en 1889.

— CHALON-SUR-SAONE. Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône, fondée en 1844.

— CHALON-SUR-SAONE. Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, fondée en 1876.

— MACON. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, fondée en 1805.

SARTHE . . . LE MANS. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, fondée en 1861.
— LE MANS. Société historique et archéologique du Maine,
SAVOIE. . . CHAMBÉRY. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, constituée en 1820.
— CHAMBÉRY. Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
— CHAMBÉRY. Société d'Histoire naturelle de la Savoie.
SEINE. . . . PARIS. Société d'anthropologie de Paris, 15, rue de l'École de Médecine.
— — Société de biologie.
— — Société entomologique de France, 50, rue Neuve-Sainte-Placide.
— — Société géologique de France, 17 rue des Grands-Augustins.
— — Société zoologique de France, 17, rue des Grands-Augustins.
— — Société des antiquaires de France, 11, rue de Lille.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société de l'Histoire du Protestantisme français. 54, rue des Saints-Pères.
— — Société des Monuments parisiens.
— — Musée Guimet, 117, 30, avenue du Trocadéro.
— — Association scientifique de France, secrétariat de la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
— — Société philotechnique de Paris, rue de la Banque, 8, mairie du 2e arrondissement.
— — Société académique Indo-Chinoise.
— — Société philomathique de Paris, fondée en 1788, rue des Grands-Augustins, 7.
SEINE-INFÉRIEURE. ROUEN. Société des amis des Sciences naturelles de Rouen, fondée en 1865.
— ROUEN. Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
— LE HAVRE. Société hâvraise d'études diverses.
— LE HAVRE. Société géologique de Normandie.
SEINE-ET-MARNE. FONTAINEBLEAU. Société historique et archéologique du Gâtinais, fondée en 1883. (Secrétariat à Paris, rue Saint-Placide, 54.)
— MEAUX. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux, fondée en 1861.
— MELUN. Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts, de Seine-et-Marne.
SEINE-ET-OISE. RAMBOUILLET. Société archéologique.
— VERSAILLES. Société d'Agriculture et des Arts.

SOMME. . . Abbeville. Société d'émulation d'Abbeville, fondée en 1797.

— Amiens. Société des Antiquaires de Picardie, fondée en 1836.

— Amiens. Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens.

— Amiens. Société linnéenne du Nord de la France, fondée en 1866.

TARN-ET-GARONNE. Montauban. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

VAR. . . . . Draguignan. Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

— Draguignan. Société d'Agriculture, Commerce et Industrie du département du Var.

— Toulon. Société académique du Var.

VAUCLUSE. . Apt. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, fondée en 1863.

VIENNE . . . Poitiers. Société des Antiquaires de l'Ouest, fondée en 1834.

— Poitiers. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et arts de Poitiers, fondée en 1789.

VOSGES. . . Épinal. Société d'émulation des Vosges, établie en 1824.

YONNE.. . . Joigny. Société d'Agriculture de Joigny, établie en 1836.

— Sens. Société archéologique de Sens, établie en 1844.

§ II. — *Sociétés étrangères* (1).

ALLEMAGNE. LORRAINE. — Metz. Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture.

— — Metz. Société d'Histoire naturelle, fondée en 1834.

— — Metz. Société d'Archéologie et d'Histoire.

— ALSACE. — Strasbourg. Société des Sciences, Agriculture et Arts.

— — Colmar. Société d'Histoire naturelle, fondée en 1859.

— — Strasbourg. Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace.

AUTRICHE. . Brünn. (Moravie). Société des naturalistes de Brünn.

— Vienne. Société impériale et royale de Géographie.

(1) Les Bulletins pour les Sociétés étrangères sont adressés à la commission française des échanges internationaux au ministère de l'instruction publique.

AUTRICHE. . VIENNE. Institut géologique, impérial et royal d'Autriche.
BELGIQUE. . BRUXELLES. Société malacologique de Belgique.
— — Société belge de géographie.
— — Société belge de microscopie
— — Analecta Bollandiana. — Rue des Ursulines, 14, Bruxelles, chez les R.R. PP. Bollandistes.
— LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
— MONS. Cercle archéologique de Mons.
— MONS. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. BOSTON, Mass. — Boston Society of Natural History.
— BUFFALO N. Y. U. S. A. — Buffalo Society of Nat. Sciences.
— CHAPEL HILL. N. CAROL. — Elisha Mitchell scientific Society.
— CHICAGO. ILL. — Academy of Sciences.
— NEW-HAVEN. — Connecticut Academy of Arts and Sciences.
— NEW-YORK. — New-York Lyceum of Natural History.
— PHILADELPHIE. — Academy of Natural Sciences.
— SALEM, Mass. — Association for the Advencement of Sciences.
— SAINT-LOUIS. Mo. — Academy of Sciences.
— SAN-FRANCISCO, Calif. — Academy of sciences.
— WASHINGTON. Smithsonian Institution.
AMÉRIQUE DU SUD. RIO DE JANEIRO. — Revista trimensal do Instituto historico e geographico brazilevio.
— SANTIAGO, Chili. — Société scientifique du Chili, fondée en 1891.
ITALIE. . . . MODÈNE. Académie des Sciences, Lettres et Arts.
NORWÉGE. . CHRISTIANIA. Université royale de Norvège.
— UPSAL. Institut géologique de l'Université d'Upsal.
RUSSIE . . . MOSCOU. Société impériale des Naturalistes de Moscou.
— KIEW. Société des Naturalistes de Kiew.
SUÈDE. . . . STOCKHOLM. Académie royale des Sciences de Stockholm.
— — Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités, fondée en 1793.
SUISSE. . . . GENÈVE. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
— LAUSANNE. Société vaudoise des Sciences naturelles.
— NEUFCHATEL. Société des Sciences naturelles de Neufchâtel.
— NEUFCHATEL. Société murithienne de Botanique.
— FRIBOURG. Société fribourgeoise des Sciences naturelles.

—

§ III. — *Journaux et revues périodiques échangeant leurs publications avec celles de la Société.*

AUBE. . . . . ARCIS-SUR-AUBE. Revue de Champagne et de Brie.

COTE-D'OR . DIJON. Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur, publiée par les professeurs des facultés et de l'École de médecine et de pharmacie de Dijon.

SEINE . . . . PARIS. Revue historique, 108, boulevard Saint-Germain (librairie Félix Alcan).

— — Feuille des jeunes Naturalistes, 35, rue Pierre-Charron.

— — Revue des Études grecques.

§ IV. — *Envois du Ministère de l'Instruction publique.*

SEINE . . . . PARIS. Romania, recueil consacré à l'étude des langues et des littératures romanes (librairie Vieweg, 67, rue Richelieu).

— PARIS. Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques.

— PARIS. Revue des travaux scientifiques, publiée par le même comité.

— PARIS. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques.

— PARIS. Bulletin du comité des travaux historiques, section des sciences économiques et sociales.

— PARIS. Revue des Bibliothèques et des Archives publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique (1).

— PARIS. Journal des Savants.

V.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RECEVANT LE BULLETIN.

ALGÉRIE. — CONSTANTINE. Bibliothèque principale du cercle militaire de la Ville.

ARDENNES. — SEDAN. Bibliothèque du Cercle des officiers.

COTE-D'OR. — DIJON. Bibliothèque de la Faculté des Lettres.

— — Bibliothèque de la Faculté des Sciences.

— — Archives de la Côte-d'Or.

(1) Sept exemplaires de nos publications sont envoyés chaque année au Ministère, à l'adresse du comité, en échange de ces différents bulletins et revues.

SEINE . . . . PARIS. Bibliothèque nationale.
— — Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle.
— — Bibliothèque de l'Institut.
— — Bibliothèque de la Sorbonne.
YONNE. . . AUXERRE. Bibliothèque de la Ville.
— — Bibliothèque du Collége.
— — Bibliothèque du Lycée de jeunes filles.
— — Bibliothèque de l'École normale.
— — Bibliothèque de la Ferme-École de La Brosse.
— — Bibliothèque des Frères des Écoles chrétiennes.
— — Bibliothèque de l'église cathédrale (ancienne Bibliothèque du Chapitre).
— AVALLON. Bibliothèque de la Ville.
— JOIGNY. Bibliothèque de la Ville.
— — Bibliothèque du Petit-Séminaire.
— PONTIGNY. Bibliothèque des Prêtres de Pontigny.
— SENS. Bibliothèque de la Ville.
— — Bibliothèque du grand Séminaire.
— TONNERRE. Bibliothèque de la Ville.

VI.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE L'YONNE

AU 31 DÉCEMBRE 1895.

MEMBRES D'HONNEUR

Président : M. le Préfet de l'Yonne.
Membres : Mgr l'Archevêque de Sens.
M. le Maire d'Auxerre.
M. l'Inspecteur d'Académie.

MEMBRES PERPÉTUELS

MM.

CHAILLOU DES BARRES (baron), premier Président de la Société (1847-1858).

CHALLE Ambroise, second Président de la Société (1858-1883).

COTTEAU Gustave, troisième Président de la Société (1883-1894).

MEMBRES DU BUREAU

	MM.
Président....................	Ernest PETIT.
Vice-Présidents...............	Félix RABÉ. Francis MOLARD.
Secrétaires..................	Henri MONCEAUX. DROT.
Archiviste....................	Ulysse RICHARD.
Archiviste honoraire...........	Emile LORIN.
Trésorier.....................	DEHERTOGH.
Membre honoraire............	POUBEAU.

MEMBRES TITULAIRES (1)

MM.

1884. Amand, propriétaire, à Auxerre.
1884. Andry Joseph-Maximilien, clerc de notaire, à Sergines (Yonne).
1885. Arbinet fils, étudiant, à Paris, 37, rue Monge.
1895. Archdéacon, membre du Conseil général de l'Yonne, propriétaire au château de Cheney.
1884. Arnaud Joseph, avocat, ancien membre du conseil général de l'Yonne, à Paris, 25, rue de Suresne.
1884. Aubron, notaire, à Paris, 146, rue de Rivoli.
1894 Asselineau, trésorier-payeur général, à Auxerre.
1883. Badin d'Hurtebise Paul, juge de paix, à Flogny.
1884. Badin de Montjoie Réné, à Châtel Censoir.
1895. Bailly Alfred, ancien membre du Conseil général d'Eur et-Loire, à Nogent-le-Retron.
1884. Baudouin, notaire à Ligny-le-Châtel, membre du Conseil général de l'Yonne.
1891. Bardier Maurice fils, ingénieur civil des mines, en mission d'exploitation à Madagascar, et rue de la Gare, à Auxerre.
1893. Baudenet Xavier, maître des requêtes, à Paris, 6, rue Villersexel.
1895. Bauffremont (Prince de), duc d'Atrisco, 87, rue de Grenelle, à Paris.
1894. Barrey, avocat à Auxerre.
1892. Barillot Joseph, professeur départemental d'agriculture, à Auxerre.
1894. Bazin, secrétaire particulier du Préfet de l'Yonne.
1862. Beau, chanoine titulaire au chapitre de Sens.
1890. Beau, notaire à Saint-Florentin.
1895. Bénard Lucien, propriétaire, à Joigny.
1890. Berry, instituteur, à Sainte-Pallaye (Yonne).
1895. Bertail, docteur en médecine, à Ancy-le-Franc.
1884. Berthelot, ingénieur civil, à Auxerre.
1883. Berthet fils, ancien négociant, à Auxerre.
1891. Berthier Georges, banquier, rue Belle-Pierre, à Auxerre.
1895. Berthou Maurice, docteur en droit à Paris, et au château de Nuits-sous-Ravières.
1873. Bertin Charles-Auguste-Flavien, directeur d'assurances, à Auxerre.
1890. Béthery de Labrosse, sous-inspecteur des forêts, rue Basse-Perrière, à Auxerre.
1876. Biard, artiste-peintre, professeur de dessin au collége d'Auxerre.
1887. Bidault, de l'Isle, membre du Conseil général de l'Yonne, 8, boulevard Malesherbes, à Paris.

(1) Le signe * avant le nom indique les membres fondateurs ; les chiffres placés en regard rappellent l'année de réception de chaque membre.

1867. Bigault Amédée, propriétaire, à Auxerre.
1883. Blondel, chanoine titulaire au chapitre de Sens.
1891. Boise Paul, propriétaire, à Etivey par Noyers.
1891. Bonaparte (prince Roland), avenue d'Iéna, 10, à Paris.
1895. Bondoux Réné, propriétaire, à Viilleneuve sur-Yonne.
1895. Bondoux, juge à Paris, rue de Madrid, 9.
1891. Bondy (comte Lionel de), à Paris, rue des Mathurins, 51.
1884. Bonneau (L'abbé), curé de Ligny-le Châtel (Yonne).
1849. Bonneville, ancien conseiller de préfecture, à Auxerre.
1891. Borniche, avoué à Auxerre.
1887. Bornot (Jules-Marc), notaire Montigny-la-Resle.
1885. Bouché Emile, ancien entrepreneur, à Auxerre.
1888. Bouché Paul, entrepreneur, rue Michel-Lepeletier, Auxerre.
1855. Boucher de la Rupelle (comte Paul), ancien magistrat, 5, rue de l'Université, à Paris.
1891. Boucheron, docteur en médecine, rue Halévy, 14, à Paris.
1867. Boullay, conseiller à la cour de Paris, rue de Vaugirard, 48.
1895. Boussard, architecte à Paris, 38, rue Ribèra.
1885. Bouvier (L'abbé), curé de Monéteau, près Auxerre.
1865. Breuillard, docteur en médecine, à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).
1895. Breuillé, ingénieur des ponts-et-chaussés, à Auxerre.
1884. Brillié Paul, huissier, 6, avenue d'Italie, Paris.
1856. Brincard (baron), membre du conseil général de l'Yonne, 19, avenue Montaigne, à Paris.
1885. Bureau (L'abbé), curé de Saint-Martin-sur-Ouanne.
1894. Buttner, notaire, à Leugny
1880. Cambuzat Alexandre, propriétaire, à Seignelay.
1884. Camus, ancien notaire, à Vermenton.
1893. Casis, rédacteur en chef du journal *le Nouvelliste*, à Auxerre.
1877. Cerneau-Gohan, propriétaire, à Auxerre.
1884. Chailley-Bert Joseph, docteur en droit, 12, avenue Carnot, à Paris.
1882. Chandenier Félix, entrepreneur de travaux publics, 8, rue Morand, à Paris.
1889. Chanrond, directeur de l'Enregistrement et des Domaines, à Auxerre.
1870. Chanvin ainé, ancien capitaine de la garde mobile, à Chablis.
1894. Chapotin, colonel en retraite, à Vermenton.
1887. Chardon (Alexandre), ancien membre du Conseil général de l'Yonne, à Villeneuve-l'Archevêque.
1872. Chastellux, (comte Henri de), à Chastellux (Yonne).
1892. Chavard fils, avocat, rue Thérèse, à Auxerre.
1893. Chéreau, membre du Conseil général de l'Yonne, à Serbonnes, et à Paris, rue d'Amsterdam, 79.
1884. Chevillotte, notaire, membre du conseil général, à Quarré-les-Tombes.

1895. Chotier, docteur en médecine, à Noyers.
1890. Clermont-Tonnerre (Duc de), au château d'Ancy-le-Franc.
1894. Collet, rue Nouvelle, 1, à Paris.
1895. Collinot François-Marie-Lucien, chirurgien-major au 13e dragons, à Joigny.
1884. Coste, docteur en médecine, président du conseil général, sénateur de l'Yonne, rue d'Assas, 17, à Paris, et à Saint-Julien-du-Sault.
1868. Cotteau Edmond, ancien répartiteur des contributions directes, à Paris, 4, rue Sedaine, et à Châtel-Censoir.
1893. Coutura fils, clerc de notaire, à Auxerre.
1895. Couturier Charles, propriétaire, à Joigny.
1892. Couvreux, ingénieur des ponts et chaussées, à Auxerre.
1895. D'Avout (Baron Auguste), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.
1884. Degoix, vétérinaire, membre du Conseil général, à Avallon.
1887 Dehertogh, ancien chef de bataillon de l'infanterie territoriale, à Auxerre.
1873. Dejust, ancien notaire, porte d'Egleny, à Auxerre.
1883. Dejust Camille, négociant, à Auxerre.
1877. Delaloge, juge à Clamecy (Nièvre).
1891. Delbosc, directeur des contributions directes, à Caen (Calvados).
1868. Demay Charles, propriétaire, à Auxerre.
1895. Denis Amédée, notaire, maire de Tonnerre.
1869. Denormandie Ernest, sénateur, 42, boulevard Malesherbes, à Paris.
1892 Denormandie fils, avoué, 89, boulevard Hausmann, à Paris.
1883. Desnoyers, rue des Saints-Pères, 81, à Paris.
1884. Dicquemar, inspecteur de l'assistance publique, à Avallon.
1857. Dionis des Carrières, docteur en médecine, à Auxerre.
1862. Dondenne, architecte du département, à Auxerre.
1885. Droin, juge suppléant au tribunal de commerce, à Paris, 50, boulevard de Courcelles.
1895. Drot Eugène, employé aux archives de l'Yonne, à Auxerre.
1886. Dubois Henri, industriel, à Pontigny.
1848. Duché Emile, docteur en médecine, ancien membre du conseil général, à Ouaine.
1885. Duchemin, ancien commissaire-priseur, à Auxerre.
1893. Duponteil, secrétaire général de la préfecture de l'Yonne.
1887. Écluse (de l'), négociant à Paris, rue Jouffroy, 94, et l'été au château de Villefargeau.
1894. Esmelin Gilbert, directeur du journal l'*Indépendant*, à Auxerre.
1876. Esnou Paul-Simon, propriétaire à Auxerre.
1895. Falateuf Oscar, avocat à la cour d'appel, 6, boulevard des Capucines, à Paris, et au château de Serrigny (Yonne)
1873. Falateuf Octave, avocat, 19, rue d'Antin, à Paris.
1876. Fauchereau Ferdinand, libraire, à Auxerre, rue d'Égleny.

1884. Féneux Edouard, propriétaire, à Sens.
1885. Fernel, négociant, à Paris, boulevard Saint-Germain, 13.
1878. Flamare (de), archiviste du département de la Nièvre, à Nevers.
1884. Flandin Etienne, député de l'Yonne, membre du Conseil général, à Cure, et à Paris, 96, boulevard Malesherbes.
1884. Folliot, membre du conseil général, maire de Chablis.
1874. Forestier, docteur en médecine, à Seignelay.
1889. Fougerolle, ingénieur civil, à Auxerre.
1866. Gallot Albert, imprimeur, à Auxerre.
1879. Gauchery, négociant, à Auxerre.
1885. Gauné, ancien juge au tribunal de la Seine, 27, rue de Rome, à Paris.
1892. Gauthier, professeur au lycée de Sens.
1877. Gemeaux (Albert Loppin de), capitaine de l'armée territoriale, 1, route de Nangis, à Melun, et rue Belle-Pierre, 12, à Auxerre.
1876. Germette Alfred, propriétaire, à Auxerre.
1884. Girardin, fabricant de meubles, rue du Temple, à Auxerre.
1891. Godeau, propriétaire au château de Saint Georges, par Bléneau, et boulevard des Invalides, 42, à Paris.
1891. Goulart Louis, négociant, rue de la Roquette, 35, à Paris.
1894. Grenan, propriétaire, à L'Isle-sur-Serein.
1858. Grenet, docteur en médecine, à Joigny.
1884. Guichard Jules, sénateur de l'Yonne, à la Chapelle-sur-Oreuse, et à Paris, quai de Billy, 34.
1893. Guillemain Eugène, instituteur-adjoint, à Auxerre, rue des Rosoirs, 6.
1872. Guillon Adolphe-Irénée, artiste peintre, à Paris, 14, boulevard Clichy, et l'été à Vézelay.
1884. Guimard, notaire, rue Belle-Pierre, à Auxerre.
1891. Guimard Victor, iustituteur, à Courlon.
1863. Guinot, docteur en médecine, à Lézinnes.
1880. Guyard fils, propriétaire, à Auxerre.
1874. Hermelin Camille, à Saint-Florentin.
1891. Horson (l'abbé), curé de Cheny.
1895. Houdé, docteur en médecine, membre du Conseil général, à Coulanges-la-Vineuse
1894. Houdé, pharmacien, 29, rue d'Albouy, à Paris.
1895. Hovelacque Abel, directeur de l'école d'Anthropologie, 38, rue du Luxembourg, à Paris.
1892. Hurlaut, ancien inspecteur des mines, à Auxerre.
1886. Jacquinet Charles, ancien pharmacien, à Tonnerre.
1891. Jauffret, propriétaire à Montmercy, commune de Saint-Georges, près Auxerre.
1872. Javal, docteur en médecine, conseiller général de l'Yonne, à Paris, 52, rue de Grenelle-Saint-Germain.
1865. Jobert Eugène, propriétaire, à Arces.
1889. Jobin (l'abbé), à Gigny, par Cruzy-le-Châtel.

1895. JOLY, publiciste, à Auxerre.
1865. JOLY Charles, receveur municipal, à Auxerre.
1865. JOLY (l'abbé Florimond), à Ligny-le-Châtel.
1894. JOUBY Lucien, avocat, rue Montabor, 5, à Paris.
1878. JOSSIER Albert, receveur général, à La Roche-sur-Yon (Vendée).
1893. KIELMANN, ancien négociant, à Auxerre, rue Dampierre.
1883. LA BRULERIE (de), contrôleur des contributions, à Corbeil.
1895. LAMBERT fils, propriétaire, à Tanlay
1895. LAPEYRÈRE (de), ancien attaché d'ambassade, au château des Granges, près Avallon.
1890. LALLEMAND, greffier du tribunal civil, faubourg Saint-Martin-les-Saint-Marien, à Auxerre.
1888. LA LOGE (de) père, rue de l'Université, 8, à Paris, l'été à Magny.
1849. LAMBERT, juge au tribunal civil, 14, rue Coquebert, à Reims.
1891. LANGIN Auguste, docteur en médec ne, à Noyers-sur-Serein.
1886. LANIER Clément, ancien libraire, à Auxerre.
1895. LAPOINTE, docteur en médecine, directeur de l'asile public d'aliénés, à Auxerre.
1858. LASNIER, inspecteur des écoles primaires, en retraite, à Auxerre.
1883. LAVOLLÉE, ancien juge de paix, à Toucy.
1872. LEBLANC-DUVERNOY Paul, à Auxerre.
1883. LECLAIR Maurice, négociant, à Auxerre.
1883. LECLERC DE FOUROLLES, ancien magistrat, rue des Maçons, à Auxerre.
1878. LEGUEUX, propriétaire, à Auxerre.
1889. LEMOINE, ingénieur des ponts et chaussées, 76, rue d'Assas, à Paris.
1895. LE PAULMIER, docteur en médecine, 48, rue Taibout, à Paris.
1884. LERICHE, docteur en médecine, à Joigny.
1895. LEROY-MOUTHEAU Lucien-Henri, propriétaire, avenue de Saint-Georges, à Auxerre.
1893. LE TEINTURIER, sous-préfet, à Sisteron.
1882. LETHIER, inspecteur général des ponts-et-chaussées, 11, avenue Jules Janin, à Paris.
1893. LOISEAU, notaire, à Auxerre.
1891. LORDEREAU (le docteur), membre du conseil général, à Saint-Florentin.
1862. LORIFERNE, ancien pharmacien, à Sens.
1847. LORIN Emile, ancien maire de la ville d'Auxerre, à Chevannes.
1895. LORTAT Jacob avoué, à Paris, 4, place Louvois.
1884. LOUP Henri, maire de Bussy-en-Othe, député de l'Yonne, membre du Conseil général.
1888. MAËS Georges, manufacturier à Clichy, 15, rue du Réservoir et l'été à Villeneuve-Saint-Salves (Yonne).
1880. MAILLET, photographe, à Auxerre.
1893. MAILLOT, curé d'Etaules.
1878. MANIFACIER Victor, négociant, à Auxerre.

1875. Marie, ancien magistrat, à Auxerre et à Paris, 100, rue de Rennes.
1877. Mariotte, ingénieur civil, à Paris, 5, rue de Navarre.
1894. Martenot Emile, maire d'Ancy-le-Franc.
1861. Marquot, curé de Tanlay (Yonne).
1895. Martin, procureur de la République, à Auxerre.
1880. Martin de Chanteloup, conseiller honoraire, à Auxerre.
1880. Martinot Alfred, naturaliste chamoiseur, à Auxerre.
1865. Massot, avocat, ancien membre du Conseil général de l'Yonne, ancien maire d'Auxerre, à Auxerre.
1882. Merle, propriétaire au château de Guilbaudon, près Seignelay.
1885. Mersier, président de chambre, rue d'Aumale, 19, à Paris.
1887. Meurgé (Albert), avocat à la Cour de Paris, 11, rue Cardinal Lemoine.
1887. Mignard, receveur de l'asile départemental, à Auxerre.
1861. Mignot fils, ancien négociant, à Charbuy.
1893. Millaux Félix, conseiller de préfecture, à Auxerre.
1893. Millot Réné, manufacturier, à l'Isle-sous-Montréal.
1895. Milon, imprimeur, à Auxerre.
1894. Mirot Léon, archiviste paléographe, 23, rue Denfert-Rochereau, à Paris, et à Rome (Italie).
1885. Moiset Charles, propriétaire, à Saint Florentin.
1878. Molard Francis, archiviste du département, correspondant du ministère de l'Instruction publique, bibliothécaire-archiviste de la ville, à Auxerre.
1857. Monceaux Henri, pharmacien, correspondant du ministère de l'Instruction publique, conservateur du Musée départemental, à Auxerre
1885. Monceaux Paul, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, 96, rue de Rennes, à Paris.
1874. Moreau Emile (docteur), naturaliste, 7, rue du 29 Juillet, à Paris.
1884. Moreau, cultivateur, à Branches (Yonne).
1873. Morillon (Gaspard de), propriétaire, à l'Isle-sur-Serein.
1983. Morio Alexandre, propriétaire, à Avallon.
1895. Mouchon Just-François-Xavier, propriétaire, à Joigny.
1861. Munier, ancien principal du collège, à Auxerre.
1878. Navarre, commissaire-priseur, rue Fourier, à Auxerre.
1877. Osmont d'Amilly, architecte, à Auxerre.
1889. Parat (L'abbé), curé de Bois d'Arcy (Yonne).
1893. Parmentier, percepteur, à Châlons-sur-Marne.
1881. Parquin Léon, ancien négociant, à Auxerre.
1886. Parry, ancien notaire à Auxerre.
1895. Patriat (L'abbé), curé de Jully (Yonne).
1895. Pavaillon, conducteur des ponts-et-chaussées, à Auxerre.
1895. Pellechet (Mlle Marie), propriétaire, 30, rue Blanche, à Paris.
1884. Pérouse, ingénieur, 50, quai de Billy, à Paris.
1864. Peron, intendant militaire, à Châlons-sur-Marne.

1895. PESLIER, orfèvre, à Avallon.
1858. PETIT Ernest, membre du Conseil général de l'Yonne, à Vausse, près Châtel-Gérard, et à Paris, rue du Bellay, 8.
1871. PETIT Eugène, docteur en médecine, membre du Conseil général et maire, à Pont-sur-Yonne.
1884. PETIT Paul, négociant, à Auxerre, avenue de Saint-Georges.
1890. PETIT Théodore, professeur à l'école de La Brosse, près Auxerre.
1893. PETIT, architecte, à Auxerre, rue Philibert Roux.
1893. PEYRANNE, ancien percepteur, rue d'Egleny, à Auxerre.
1886. PEYROUX (Vicomte du), propriétaire à Maligny, et à Paris, 21, rue Saint-Dominique.
1885. PHILIPPART, artiste peintre, à Auxerre, boulevard Vauban.
1895. PIED Edouard-Louis-Joseph, docteur en médecine, 28, rue Paul Bert à Auxerre.
1853. PIÉTRESSON, ancien notaire, à Auxerre.
1885. PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN Pierre, professeur au lycée de Dijon.
1884. PIGNON, avocat, à Paris, 85, rue Taitbout.
1887. PINARD (Gustave), propriétaire, à Auxerre.
1894. PLAIT Paul, pharmacien, à Auxerre.
1869. POITOU (l'abbé), curé de Flogny.
1861. POPULUS, docteur en médecine, à Coulanges-la-Vineuse.
1885. POTHERAT Edme, propriétaire à Rouvray.
18.3. POTHERAT, docteur en médecine, à Paris, rue Barbey de Jouy, 35.
1847. *POUBEAU, ancien pharmacien, à Auxerre, rue de la Liberté.
1880. PRUDOT, fils, avoué, à Avallon.
1879. QUILLOT Camille, docteur en médecine, membre du conseil général, à Frangey, près Lézinnes.
1869. RABÉ Félix, docteur en médecine, à Maligny.
1893. RAINCOURT (de), membre du Conseil géneral, à Chéroy (Yonn).
1885. RAOUL Auguste, propriétaire à Auxerre.
1891. RAOUL, conducteur des ponts-et chaussées, à Auxerre.
1852. RAVIN Eugène, ancien pharmacien à Auxerre.
189. RÉGNIER Ernest, étudiant en médecine, à Tonnerre.
1866. RÉTIF, ancien vice-président du tribunal civil, à Auxerre.
1888. RIBAIN, avocat, rue Dampierre, Auxerre.
1887. RIBIÈRE (Marcel), membre du Conseil général de l'Yonne, à Auxerre, et à Paris, 14, avenue du Trocadéro.
1857. RICHARD Ulysse, ancien greffier, à Auxerre, rue Cochois, 25.
188. RICHARD fils, receveur d'enregistrement, à Joigny.
1894. RIGOLLET, notaire, à Chablis (Yonne).
189. ROBIT, percepteur, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
1891. ROBLOT, architecte, à Sens.
1861. ROCHÉ Louis, docteur en médecine, à Toucy.
1888. ROCHÉ Léon, docteur en médecine, à Châtel-Censoir.
1859. ROCHECHOUART (comte de), propriétaire au château de Vallery, et 5, cité Vanneau, à Paris.
1886. RODIER Félix-Adrien, instituteur public au Mont-Saint Sulpice.

1873. ROUILLÉ Georges, banquier, à Auxerre.
1888. ROUMET, notaire, à Auxerre.
1888. ROUSSEAU, architecte, à Auxerre.
1862. ROUX Anatole, propriétaire à Paris, 8 bis, avenue Percier.
1870. ROUX, architecte, à Auxerre.
1893 ROY, docteur en médecine, à Laferté-Loupière (Yonne).
1855. SALMON, avocat, à Paris, 29, rue Lepeletier.
1874. SAINTE-ANNE (Albert de), à Champvallon, par Joigny et à Paris, rue Richepanse, 9.
1887. SAULNIER, membre du Conseil général de l'Yonne, à Bassou, et à Paris, 46, rue de la Râpée.
1895. SAUTUMIER Louis, avocat à la cour d'appel, député de la Seine, 106 bis, rue de Rennes, à Paris.
1894. SERVET Jules, négociant, à Auxerre.
1885. SOMMET Jules, instituteur en retraite, à Vézelay.
1885. SURUGUES, agent-voyer en chef du département, à Auxerre.
1887. SUSINI, directeur de la Compagnie des Eaux de Calais, à Calais, et à Auxerre, 6, rue de la Tournelle.
1856. TAMBOUR Ernest, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, à Paris, 7, rue Scribe.
1884. TANLAY (Marquis de), membre du conseil général de l'Yonne, à Tanlay.
1889. THIERRY Edouard, docteur en médecine, à Noyers-sur-Serein (Yonne).
1891. THIERRY Maurice, docteur en médecine, à Ancy-le-Franc.
1892. THIERRY Emile, directeur de la ferme école de Labrosse, près Auxerre.
1876. TISSIER, imprimeur, à Joigny.
1891. TOUTÉE, juge au tribunal de la Seine, membre du conseil général de l'Yonne, à Paris, avenue des Champs-Elysées, 152.
1891. LA TRÉMOILLE (le duc Louis de), avenue Gabrielle, 4, à Paris.
1894. TROMBERT, inspecteur des forêts, à Tonnerre.
1891. TRYON MONTALAMBERT (comte de), membre du conseil général de l'Yonne, à la Ferté par Charny.
1895. VALLELY-RADOT Réné, homme de lettres, à Paris, 14, rue de Grenelle.
1893. VATHAIRE, (de) ancien commandant, rue du Docteur Chaussier, 6, à Dijon.
1884. VIAL Paul, ancien magistrat, à Béon, près Joigny.
1890. VIAULT, instituteur en retraite, à Saint-Georges, près Auxerre.
1895. VILLEJEAN, député, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, à Paris.
1862. VINCENT Emile, au château de Brion (Yonne).
1894. VILLETARD (l'abbé), à Avallon.
1895. WORMS, juge d'instruction, à Auxerre.
1894. YTHIER, notaire, à Maligny (Yonne).
1895. YTHIER, maire de la ville d'Auxerre.

MEMBRES LIBRES

1850. Billeau, ancien instituteur, à Villiers-Saint-Benoit.

MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

1870. Baudiot, notaire, à Mâcon.
1866. Beltrémieux Edouard, conservateur du musée de La Rochelle.
1855. Bénard, directeur des contributions directes, à Coutances.
1861. Bertherand, docteur en médecine, à Alger.
1870. Berthuel Jean-Baptiste, pasteur, à Arbois (Jura).
1879. Bertrand Arthur, ancien conseiller de préfecture, au Mans.
1868. *Bioche, avocat à la cour d'appel, à Paris, rue de Rennes, 58.
1894 *Bourgoing, propriétaire, à Cross (Gard).
1856. Bulliot Gabriel, à Autun (Saône-et-Loire).
1877. Cachard (de), professeur à Bruxelles (Belgique).
1867. Cailletet, pharmacien, à Charleville (Ardennes).
1882. Camus, inspecteur primaire en retraite, à Cravant.
1887. Caron (Emile-Jean-Louis), vice-président de la Société de numismatique, à Paris, 40, boulevard Haussmann.
1887. *Chastelet (Antoine), propriétaire à Paris, 41, rue Cherche-Midi.
1865. Chateau, conducteur des ponts et chaussées, à Auxerre.
1894 *Claudin, libraire, rue Dauphine, à Paris.
1861. Constant-Rebecque (de), à Poligny (Jura).
1873. Courot, président de chambre au tribunal de la Seine, à Paris, rue de Médicis, 13.
1879. Croizier (le marquis de), président de la Société Indo-Chinoise, à Paris.
1885. Cuissard, professeur, à Rennes.
1857. Dantin, colonel en retraite, à Paris.
1863. Davout (le général), duc d'Auerstaedt, grand chancelier de la Légion d'Honneur à Paris.
1874. Defrance Gustave, chef de bureau à la préfecture de la Seine.
1894. *Delisle Léopold, directeur général de la bibliothèque nationale, à Paris.
1887. *Dienne Louis-Edouard, (comte de) propriétaire à Kasideroque, par Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne.)
1888. *Dubois Charles, professeur de rhétorique au collège de Beaune.
1887. *Dubois, avocat, 60, rue de Rome, à Paris.
1893. Dubois, principal du collège de Tonnerre (Yonne).
1895. Fels Georges, inspecteur des contributions directes, à Quimper.
1863. Franchet, naturaliste, attaché au Muséum de Paris.
1849. Frémy Charles, docteur en médecine, à Paris, rue de Berlin, 9.

(1) Le signe * avant le nom indique les membres correspondants qui reçoivent le Bulletin et paient une cotisation annuelle de six francs. Les membres qui désirent recevoir le Bulletin doivent adresser cette cotisation à M. le Trésorier avant le 1er mars de chaque année.

1847. Garnier, archiviste du département, à Dijon.
1886. *Gascard, professeur d'histoire au lycée de Marseille.
1852. Gaudry Albert, membre de l'Institut, professeur au Muséum, à Paris.
1882. Gauguet Elie, homme de lettres, 26, rue de Seine, à Paris.
1869. *Gauthier, professeur au lycée de Vanves, près Paris, rue du Lycée, 17.
1893. *Gauthier, instituteur, à Champvert, près Decize (Nièvre).
1871. *Gillet, inspecteur honoraire des écoles primaires, à Clamecy.
1872. Giraut, médecin à l'asile des aliénés de Quatre-Marres, près Rouen.
1889. *Guerne (baron de), naturaliste, à Paris, rue de Tournon, 6.
1868. *Guérin de Vaux Rolland, ancien magistrat, à Paris, 54, rue Bonaparte.
1872. *Habert, conservateur du musée de Reims.
1872. Jarry, recteur de l'Académie, à Rennes.
1870. Joly Henri, professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
1862. Jouan Arsène, propriétaire, à Avigneau, près Escamps.
1892. Konarski, conseiller de préfecture, à Bar-le-Duc.
1889. Larrazet, géologue, à Paris.
1872. Leblanc-Duvernoy Eugène, juge à Paris.
1885. *Lechevallier, libraire, à Paris, 39, quai des Grands-Augustins.
1887. Lippert (le docteur), à Dresde (Saxe).
1867. Loret-Villette, pharmacien à Sedan (Ardennes).
1863. Mabile, professeur à Paris.
1893. *Millot Lucien, fabric. de ciments, à Paris, 6, rue de Lesdiguière.
1894. *Milne Edwards, directeur du muséum d'histoire naturelle, à Paris.
1883. Moreau, agent de change honoraire, à Fère-en-Tardenois (Aisne).
1893 *Munier-Chalmas, professeur de géologie à la Faculté des Sciences, à Paris.
1872. Paparel, percepteur, à Mende (Lozère).
1887. Passepont, professeur à l'école des Arts décoratifs à Saint-Etienne (Loire).
1889. Peynot Emile-Edmond, statuaire, à Paris, 89, rue Denfert-Rochereau.
1877. Pinel, propriétaire, à Gonesse (Seine-et-Oise).
1874. *Potier, membre de l'Institut, à Paris, 89, boulevard Saint-Michel.
1864. *Poulain, préfet honoraire des études, 14, villa Molitor, à Paris.
1892. Prou, attaché au cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, à Paris.
1883. Rance, ancien professeur de théologie, à Aix.
1852. Raulin Victor, ancien professeur de géologie, à Montfaucon-d'Argonne (Meuse).
1873. Rivière Emile, docteur-médecin, rue de Lille, 50, à Paris.
1894. Rozerot, archiviste, à Paris, rue Sainte-Placide, 60.
1868. Saporta (comte de), géologue, à Aix.

1892. Sauvage, directeur de la station aquicole, à Boulogne-sur-Mer.
1861. Servais, directeur des contributions indirectes, à Mâcon.
1887. Simonnet-Révol, propriétaire, à Semur (Côte-d'Or).
1860. Soland (Aimé de), 32, rue de l'Hôpital, à Angers.
1878. Uzanne Octave, homme de lettres, 38, boulevard Saint-Germain, à Paris.
1878. Uzanne Joseph, homme de lettres, 17, quai Voltaire, à Paris.
1870. Villetard de Laguérie, substitut du procureur général, à Paris.
1879. Vossion Louis, consul de France à New-York.

MEMBRES DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE 1895

1866. Doucet Camille, membre de l'Académie française, à Paris.
1886. Durville, ancien juge de paix, à Senan (Yonne).
1880. Guyard père, propriétaire, à Auxerre.
1885. Lambert, avocat, à Auxerre.
189[illegible]. Lasnier fils, payeur militaire, à Tombouctou.
1866. Loriol (Perceval de) Charles-Louis, géologue, à Frontenex, par Genève (Suisse).
18[illegible]3. Perrette père, propriétaire, à Auxerre.
1850. Tartois, ancien directeur de mines, à Senan, près Aillant.
1886. Viault, propriétaire, à Chablis.

QUATRIÈME PARTIE

—

I.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE XLIX[e] VOLUME, 19[e] DE LA III[e] SÉRIE.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

DES MÉMOIRES CONTENUS DANS LE XLIX[e] VOLUME, XIX[e] DE LA 3[e] SÉRIE.

III

TABLE DES MÉMOIRES

CONTENUS DANS LE XLIX[e] VOLUME, XIX[e] DE LA 3[e] SÉRIE.

INDEX POUR LE CLASSEMENT DES PLANCHES

ET RAPPEL DES GRAVURES PLACÉES DANS LE TEXTE

Sciences historiques.

